

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

UNIVERSITE DE LIEGE

FACULTE DES LETTRES, ARTS
ET SCIENCES HUMAINES

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
« Espaces, Cultures et Développement »

ECOLE DOCTORALE « LANGUES ET LETTRES »

Spécialité : Lettres Modernes

Langues et Littératures Romanes

Thèse n° 1

Thèse unique de Grammaire et Stylistique
Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Sujet :

**Les particularités lexicales et morphosyntaxiques
chez trois romanciers béninois : Paul Hazoumé,
Olympe Bhêly-Quénoum et Florent Couao-Zotti**

Présentée et soutenue publiquement le 26 juin 2008 par

Raphaël YEBOU

Thèse préparée sous la direction conjointe de :

Monsieur le **Professeur Adrien HUANNOU**, Université d'Abomey-Calavi- Bénin
et de :

Madame le **Professeur Danielle BAJOMEÉ**, Université de Liège- Belgique.

Jury de soutenance :

Présidente : M^{me} le **Prof. Danielle BAJOMEÉ**, Université de Liège

Rapporteur : M. le **Prof. Adrien HUANNOU**, Université d'Abomey-Calavi

Examineurs : M. le **Prof. Dan VAN RAEMDONCK**, Université Libre de Bruxelles

M. le **Prof. Issa TAKASSI**, Université de Lomé

M. le **Prof. Flavien GBETO**, Université d'Abomey-Calavi

Mention obtenue : Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Année académique 2007-2008

Sommaire

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION GENERALE.....	5
<i>La problématique de l'étude</i>	<i>7</i>
<i>Le corpus des œuvres à étudier</i>	<i>10</i>
<i>Le cadre conceptuel de la recherche</i>	<i>10</i>
<i>Le tour des débats sur l'étude des particularités lexicales et syntaxiques du français</i>	<i>14</i>
<i>Les bases théoriques et méthodologiques de l'étude</i>	<i>17</i>
<i>Le travail théorique de connaissance en grammaire et stylistique aujourd'hui</i>	<i>22</i>
<i>Le plan de la thèse</i>	<i>22</i>
PREMIERE PARTIE : PARTICULARITES LEXICALES : FORMES ET FONCTIONNEMENT	23
CHAPITRE PREMIER : EMPRUNTS LEXICAUX ET STRUCTURAUX.....	25
I- Les emprunts et les xenismes lexicaux	28
II- Les emprunts structuraux	42
CHAPITRE DEUXIEME : CRÉATION LEXICALE	59
CHAPITRE TROISIEME : OCCURRENCE DES PARTICULARITÉS LEXICALES CHEZ LES TROIS ROMANCIERS	69
I- Les particularités lexicales chez Paul Hazoumé	69
1-Les emprunts et les xénismes lexicaux.....	70
II- Les particularités lexicales chez Olympe Bhély-Quénum	77
III- Les particularités lexicales chez Florent Couao-Zotti	83
CHAPITRE QUATRIEME : DIGLOSSIE : ENJEUX IDÉOLOGIQUES	98
I- Le cadre linguistique.....	100
II- La diglossie : enjeux idéologiques.....	106
III- Les particularités lexicales : témoins de la cohabitation entre langues béninoises et langue française	118

DEUXIEME PARTIE : ELEMENTS DE PARTICULARITES MORPHOSYNTAXIQUES...	126
CHAPITRE CINQUIEME : QUESTIONS DE MORPHOSYNTAXE DANS LES ŒUVRES .	128
I- L'analyse morphosyntaxique	128
II- Diglossie et application des règles du français : influence limitée sur la pratique des règles	158
CHAPITRE SIXIEME : PROBLÈMES SPÉCIFIQUES DE SYNTAXE	160
I- Un emploi spécifique des verbes	160
II- La syntaxe des compléments du verbe	169
III- La structure des phrases	176
IV- Les proportions d'emploi des particularités syntaxiques	185
CHAPITRE SEPTIEME : RECONSTRUCTION DE LA VALENCE DES VERBES	189
I- Approche syntaxique des notions de valence et d'actant.....	196
II- Description du fonctionnement des verbes	198
III- Systématisation de la complémentation verbale	217
CHAPITRE HUITIEME : ORGANISATION PHRASTIQUE	219
I- Approche de définition de la phrase	219
II- Analyse des constituants des phrases chez les trois romanciers.....	224
TROISIEME PARTIE : APPROCHE STYLISTIQUE DE L'ECRITURE.....	262
CHAPITRE NEUVIEME : CRÉATIVITÉ LANGAGIÈRE.....	264
I- La créativité langagière au service de l'expressivité.....	269
II- Réinvention de la langue d'écriture ou de l'écriture de la langue	278
CHAPITRE DIXIEME : REPRÉSENTATIONS LANGAGIÈRES.....	287
I- Définition de la représentation langagière	288
II- La structure interne des représentations langagières	291
CHAPITRE ONZIEME : CONSTRUCTION DU STYLE.....	330
I- Paul Hazoumé et la langue d'écriture.....	335
II- Le rapport d'Olympe Bhêly-Quénum à la langue d'écriture	346

III-La langue de Couao-Zotti	357
CHAPITRE DOUZIEME : PARTICULARITÉS ET ÉCRITURE	364
I- Les particularités et l'esthétique de la variation.....	364
II- Le français béninois : identité d'une langue d'écriture.....	376
CONCLUSION GENERALE	389
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	398
I-LES ŒUVRES DU CORPUS D'ETUDE	399
II-OUVRAGES ET ARTICLES SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE	400
III-OUVRAGES ET ARTICLES SUR L'ÉCRITURE DU ROMAN FRANCOPHONE.....	404
IV- OUVRAGES DE STYLISTIQUE FRANÇAISE	410
V- OUVRAGES SUR L'ENONCIATION.....	410
VI- OUVRAGES DE MÉTHODOLOGIE ET D'ANALYSE LITTÉRAIRE.....	411
VI- LES REVUES CONSULTÉES	412
VII- LES DICTIONNAIRES	412
INDEX	413
ANNEXES	413
Annexe n° 1 : Taxinomie des particularités lexicales et morphosyntaxiques chez les trois romanciers	414
Annexe n° 2 :	423
Annexe n° 3 : Questionnaire d'enquête	442
TABLE DES MATIÈRES.....	449

INTRODUCTION GENERALE

Dans le roman francophone, la question de la langue d'écriture se pose dans des contextes rendus complexes par les conditions d'émergence des littératures dans les régions concernées : la Belgique francophone, la Suisse romande, le Québec et l'Afrique noire francophone. Dans chacune des quatre régions, le français, langue d'écriture, prend, sous la plume des écrivains, des formes diverses et variées qui interpellent lexicologues, sémanticiens, syntacticiens et stylisticiens. Les rencontres et travaux initiés dans le cadre d'une étude synchronique de ces questions¹ a révélé chez les mêmes écrivains des influences profondes et variables sur le français central.

D'une façon générale, le roman négro-africain francophone confirme ce constat, à la différence que les analyses ne sont véritablement intéressantes qu'inscrites dans le cadre des littératures nationales² dont on parle depuis plus de deux décennies. Le roman béninois s'intègre parfaitement dans le courant des littératures nationales. Né en 1929, avec la publication de l'œuvre fondatrice, *L'Esclave* de Félix Couchoro, il a connu, au cours de son évolution, trois générations de romanciers. La première (1929-1960), celle des auteurs comme Félix Couchoro et Paul Hazoumé, est marquée par la parution de deux œuvres : *L'Esclave* déjà cité et *Doguicimi* en 1938. Ces romans écrits et publiés pendant la période coloniale ne portent pas une intention critique à l'endroit de l'œuvre et de l'administration coloniales. Ils apportent plutôt leur soutien à l'action du colonisateur avec, parfois, un regard critique sur certains comportements sociaux dans le milieu traditionnel béninois. Cependant, leur facture élève leurs auteurs au rang de pionniers de la littérature béninoise voire négro-africaine francophone³. La deuxième génération des romanciers béninois se caractérise, de façon générale, par l'orientation critique marquée de leurs œuvres contre les nouveaux responsables

¹ Plusieurs colloques ont été organisés dans l'espace francophone : le colloque organisé par le Groupe de Recherche sur les Littératures de l'Espace Francophone (GRELEF) à Cotonou, du 18 au 20 mars 1998 sur « Francophonie littéraire et identité culturelle » ; le colloque tenu du 4 au 7 mai 1998 à Dakar, intitulé « Nouvelles écritures francophones : vers un nouveau baroque ? » ; le colloque international des doctorants en littératures francophones organisé par le Groupe d'Etude et de Recherches sur les Littératures Francophones (GERLIF) à Abidjan les 17,18 et 19 juin 2004 ; les journées scientifiques de Dakar 23-25 mars 2006 sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien » ; le colloque international « Mondialisation, quête et expressions identitaires à travers les arts et les littératures du monde francophone », organisé par le GERLIF à Abidjan-Cocody, les 17,18 et 19 avril 2008 ; etc.

² L'Afrique noire rassemble plusieurs pays aux réalités sociopolitiques et culturelles différentes quoiqu'il soit possible d'établir entre elles des rapports éclairants. Même à l'intérieur de chaque Etat, il est souvent nécessaire de faire des distinctions pour une pertinence des analyses. Lorsque les études scientifiques prennent en compte ces spécificités, elles sont davantage intéressantes.

³ Avec Ahmadou Mapaté Diagne (*Les trois volontés de Malic*, 1920) et Bakary Diallo (*Force-Bonté*, 1926), Félix Couchoro et Paul Hazoumé sont les premiers écrivains africains francophones à publier des œuvres littéraires connues aux plans national, continental et même international pour le cas de *Doguicimi*.

politiques et leur société. Elle rassemble des auteurs qui ont fait paraître des romans entre 1960 et 1990 comme Olympe Bhêly-Quénum, Jean Pliya, Barnabé Laye. Dans la même génération figure Gisèle Hountondji, première romancière béninoise⁴ avec son autobiographie, *Une Citronnelle dans la neige*, qui est un récit poignant du racisme français. Quant à la troisième génération, elle est constituée par les romanciers qui publient des œuvres depuis 1990. Parmi ces romanciers, on peut citer Jérôme Carlos, Nouréini Tidjani-Serpos, Edgar Okiki Zinsou, Florent Couao-Zotti, Dominique Titus, Moudjib Djinadou, Adélaïde Fassinou, Dansi F. Nouwligbèto. La lecture de leurs œuvres soulève une série de questions.

La problématique de l'étude

Plusieurs études⁵ (articles, mémoires, thèses) ont été menées sur les romanciers béninois pour les faire connaître et révéler au public leur projet d'écriture ou les principaux thèmes de leurs œuvres. Mais ces travaux ne se consacrent pas à une analyse lexicale et morphosyntaxique des constructions grammaticales. Pourtant, à la lecture des œuvres qui paraissent depuis 1929, on peut, légitimement, se demander si l'écriture n'a pas connu une évolution, et sur quels plans, si les tendances inaugurées par les premiers romanciers se sont perpétuées dans les œuvres ultérieures ou s'il y a des modifications profondes dans le rapport à la langue d'écriture. On pourrait, dans ce cadre, rechercher les options qui caractérisent l'écriture du roman béninois et les situer par rapport à celles qui apparaissent à l'intérieur des autres littératures nationales en Afrique noire et même au-delà, dans le roman francophone. Dans le roman de Paul Hazoumé, par exemple, il pourrait être utile de voir, d'un point de vue heuristique, comment s'expriment concrètement les représentations de l'écriture au plan morphosyntaxique. La même piste peut éveiller l'attention quand on étudie Olympe Bhêly-Quénum et Florent Couao-Zotti. La question subséquente, s'il se révèle que la tendance classique a des représentations limitées dans les romans, résidera dans celle d'examiner la

⁴ Si l'on excepte Ken Bugul, romancière d'origine sénégalaise, devenue béninoise par alliance. Son premier roman, *Le baobab fou*, a paru en 1982.

⁵ Entre autres : - Adrien HUANNOU, *La Littérature béninoise de langue française (des origines à nos jours)*, Paris, ACCT/ Karthala, 1984.

- Adrien HUANNOU (Sous la direction de), *Mélanges Jean Pliya*, Cotonou, éd. du Flamboyant, 1994.

- Pierre MEDEHOUEGNON, *Olympe BHELY-QUENUM : Idéologie et Esthétique*, Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle, Université de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1979.

- Raphaël YEBOU, *Aspects de l'originalité dans la création romanesque chez Jérôme Carlos*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 2001.-Idem, *La Création romanesque au Bénin depuis 1984 : Approche thématique et innovations esthétiques*, Mémoire de DEA de Lettres Modernes, Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 2003.

contribution des particularités à la mise en œuvre d'une écriture innovante. On pourrait, dans la même perspective, en rechercher l'apport dans le développement du rapport langue-écriture.

Jugée classique et pour cause depuis les premiers romanciers formés à l'école coloniale, l'écriture du roman béninois comporte cependant des éléments susceptibles de fonder l'hypothèse selon laquelle les auteurs veulent marquer leurs œuvres de l'empreinte de la couleur locale et en renouveler l'écriture. Ces éléments apparaissent généralement sous forme d'emprunts aux langues nationales et de constructions syntaxiques spécifiques. Par rapport aux principes de la grammaire traditionnelle⁶, les segments identifiés semblent constituer des particularités puisque leur construction n'obéit pas aux règles du français standard mais relève, semble-t-il, du souci des écrivains d'exprimer leur culture, de traduire le langage de leur peuple dans la langue officielle du pays (héritée de la colonisation), de s'approprier cette langue commune et de l'enraciner, à leur façon, dans la traduction des réalités socioculturelles béninoises. Il semble que ces choix d'écriture procèdent d'un souci des écrivains de se servir des formes imagées produites dans leur milieu pour donner une valeur stylistique originale à leur création. Il ne s'agirait donc pas toujours⁷ d'une impossibilité ressentie dans la description de certaines réalités mais, globalement, d'une volonté de s'inspirer des structures lexicales et idiomatiques de leur peuple pour écrire les romans en usant de termes les plus précis possible. Voilà pourquoi, au début de la présente recherche, nous posons trois hypothèses liées à notre objet de thèse.

Selon la première, les romanciers béninois prennent, à travers l'écriture de leurs œuvres, des libertés par rapport à la norme traditionnelle du français et il y a chez eux des indices de rupture avec la structure classique de la langue française. A travers la deuxième hypothèse, nous considérons que leur écriture porte la marque des emprunts aux langues

⁶ La grammaire traditionnelle est un ensemble de savoirs conçus et transmis selon des principes normatifs de la langue française. Elle est l'œuvre de grammairiens et d'académiciens qui ont voulu fixer les normes d'utilisation du français et est caractérisée essentiellement par le bon usage défini en 1647 par Vaugelas. Pour Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, elle désigne « tout un corps de doctrine (conception de la description de la langue, règles, terminologie, conception de l'apprentissage) hérité de la pratique pédagogique en vigueur pendant la seconde moitié du XIX^e siècle... De nombreux linguistes lui reprochent notamment son attitude normative... Mais, outre que la grammaire traditionnelle ignore l'aspect oral de la langue, les variations liées aux situations (on dirait aujourd'hui les conditions d'énonciation), les variations régionales, sociales, etc., on estime que, même dans le domaine qu'elle est censée aborder, son traitement manque de rigueur et d'homogénéité. », *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 1986, pp.299-300.

⁷ On suivra, peut-être, avec intérêt la présentation des particularités lexicales qui distingue les emprunts des xénismes. Les premiers s'imposent dans leur occurrence alors que parmi les seconds il y en a qui sont choisis librement par les romanciers dans des emplois où ils ne sont pas vraiment nécessaires.

locales et de la création lexicale. Selon la troisième hypothèse, les procédés qui affirment la rupture avec la langue traditionnelle sont mis au service de l'expressivité dans les œuvres.

Pour une orientation pertinente et une organisation cohérente de la recherche, tous ces aspects de l'écriture du roman béninois seront étudiés chez trois romanciers appartenant chacun à l'une des trois générations définies plus haut. Dans la première, Paul Hazoumé nous paraît fournir des éléments qui exposent à la fois l'écriture classique propre à sa génération et les emprunts aux langues nationales. A ce sujet, son œuvre *Dogucimi* sous-tendra notre étude. Le contexte politique et social d'émergence de Paul Hazoumé, on le sait, c'est la période coloniale où écrire devait s'accompagner du souci de plaire au colon français dont la langue était seule susceptible d'assurer la promotion sociale et la renommée internationale des intellectuels colonisés. L'admiration suscitée par la pratique de cette « langue du Blanc » avait généré une certaine exaltation qui explique l'application scrupuleuse des règles de syntaxe par les écrivains. De la même génération, Félix Couchoro avait manifesté les mêmes ambitions au départ. C'est probablement ce qui explique la tenue de *L'Esclave*, son premier roman⁸. En dépit de son écriture classique certaine, *Dogucimi* offre une variété de catégories lexicales que nous examinerons avec intérêt. Olympe Bhêly-Quénum, nous semble-t-il, est une figure représentative de la génération de 1960 à 1990 et nous nous fonderons sur son premier roman, *Un piège sans fin* et son cinquième, *Les Appels du Vodou*⁹, pour mettre en relief l'évolution de l'écriture caractéristique de son œuvre puis dans le roman béninois. Le contexte historique de publication du premier roman de Bhêly-Quénum est celui d'un Dahomey indépendant, où le carcan français s'était quelque peu desserré. Pourtant, comme Jean Pliya, son écriture reste classique pour les raisons que nous avons déjà évoquées, en l'occurrence la formation reçue par les intellectuels de sa génération. Enfin, dans la troisième génération, Florent Couao-Zotti nous intéresse à travers deux de ses romans, *Notre pain de chaque nuit* et *Le Cantique des cannibales* où, comme nous le verrons, il fait preuve d'une certaine audace dans la liberté qu'il prend par rapport aux normes du français de référence. Ses choix d'écriture peuvent être

⁸ Les autres romans de Couchoro sont de facture moins éclatante. L'application rigoureuse des règles y est moins remarquable. Cela peut s'expliquer par les difficultés de l'auteur à se donner, comme son compatriote Paul Hazoumé, un rayonnement international. Ses tentatives infructueuses à publier ses romans à Paris, en dehors de *L'Esclave* (Paris, Editions de la Dépêche africaine, 1929, 304p.), ont certainement émoussé son ardeur, étant donné que désormais son public était essentiellement limité au Togo et au Bénin. *Amour de féticheuse* (1941, 74p.) et *Drame d'amour à Anècho* (1950, 168p.) ont été publiés à Ouidah, par l'Imprimerie de Mme P. d'Almeida. *L'Héritage cette peste* (1963, 160p.) a paru à Lomé chez Editogo. Les autres romans ont été publiés sous forme de feuilletons dans *Togo-presse*.

⁹En septembre 2007, Bhêly-Quénum a publié une nouvelle version revue et corrigée de ce roman. Nous ferons des allusions à cette édition de l'œuvre mais baserons notre étude sur la première dans laquelle nous avons relevé et analysé, avant 2007, les éléments intéressants notre thèse.

en partie mis en rapport avec le contexte politique de liberté¹⁰ dont il jouit dans son pays en tant qu'écrivain et d'autres aspects que nous exposerons plus loin. On comprendra alors l'identification dans son œuvre d'une plus grande proportion de particularités syntaxiques, à la différence des deux autres romanciers.

Le corpus des œuvres à étudier

Les œuvres retenues pour servir de base à nos analyses sont :

- HAZOUME Paul, *Dogucimi*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1978 (1938), 511 p.
- BHELY-QUENUM Olympe, *Un piège sans fin*, Paris, éd. Stock, 1960, 284 p.
- Idem, *Les Appels du vodou*, Paris, L'Harmattan, 1994, 336 p, (Collection Encres noires).
- COUAO-ZOTTI Florent, *Notre pain de chaque nuit*, Paris, Le Serpent à Plumes, 1998, Editions J'ai lu, 2000, 248 p.
- Idem, *Le Cantique des cannibales*, Paris, Le Serpent à Plumes/ Editions du Rocher, 2004, 264 p.

Mais, cette liste n'est pas limitative puisque nous serons souvent amené à rechercher chez d'autres romanciers béninois les éléments qui illustrent nos hypothèses de travail. Ainsi, nous invoquerons les romans de Félix Couchoro, Jean Pliya, Barnabé Laye, Jérôme Carlos, Moudjib Djinadou, Edgar Okiki Zinsou, Ken Bugul, etc. pour tenter de proposer, en fin de compte, une étude synthétique suffisante sur la question des particularités lexicales et morphosyntaxiques dans le roman béninois.

Le cadre conceptuel de la recherche

Notre thèse est intitulée : « Les particularités lexicales et morphosyntaxiques chez trois romanciers béninois ». Trois termes nous paraissent importants dans l'analyse critique de son intitulé : « particularités », « lexicales » et « morphosyntaxiques ». En nous référant d'abord au dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert*¹¹, voici la définition proposée du mot *particularité* : « Caractère de ce qui est particulier, spécifique, singulier, par opposition à généralité ».

Sur la base de cette acception, le mot désignera, dans le cas précis de notre recherche, les termes, expressions ou tournures qui se singularisent dans le roman béninois à travers les rapports divers qu'ils développent avec les langues locales, ou leur étrangeté en référence au français institutionnel. En d'autres termes, il s'agit de mots, expressions ou constructions dont

¹⁰ Son premier roman, *Un Enfant dans la guerre*, paraît en 1996.

¹¹ Montréal, 1996.

la configuration et le contenu, soit établissent des rapports distinctifs avec les langues béninoises à partir des procédés d'emprunt, soit représentent des possibilités d'extension de la langue par rapport aux normes traditionnelles du français, la question de la complémentation verbale, par exemple. Dans l'un ou l'autre cas, les constructions ne sont pas admissibles en grammaire traditionnelle. Etrangères de ce fait au français de référence, elles sont définies par l'existence des règles établies auxquelles elles ne se conforment pas, strictement. Par rapport à ces principes, elles peuvent apparaître comme des « fautes ». En même temps, elles se démarquent par les emplois qu'elles reçoivent dans les œuvres littéraires¹². C'est donc là, dans les œuvres littéraires, qu'elles tirent leur marquage spécifique. En réalité, l'emploi de ces constructions n'est pas la conséquence d'une mauvaise maîtrise de la langue française. Au contraire, les auteurs que nous étudions donnent, sur plusieurs plans, la preuve de leur parfaite connaissance du français. L'occurrence des particularités est donc un phénomène voulu, un acte délibéré, un choix d'écriture conscient. Nous ne verrons alors pas dans la langue pratiquée dans les œuvres de notre corpus du « *français créolisé ou pidginisé* »¹³ mais une expression plurielle de la même langue qui devrait plutôt, à l'intérieur de la francophonie, gagner du contact avec les langues africaines. Mais ces particularités font-elles partie du patrimoine de la francophonie ? Même les études de linguistique menées jusque-là n'ont pu trancher la question.

Le mot *particularisme* que certains auteurs utilisent¹⁴ apparaît, selon *Le Nouveau Petit Robert*, comme : l'« *attitude d'une population, d'une communauté qui veut conserver à*

¹² On verra au premier chapitre les statistiques des enquêtes menées à Liège et à Bruxelles en Belgique puis à Paris en France sur la définition de ces particularités.

¹³ Afeli KOSSI, « Le français d'Afrique, pour quoi faire ? », *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, André CLAS, Benoît OUOBA (Sous la dir.), Paris, éditions John Libbey Eurotext, 1990, p.9. En se fondant sur le *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (actuel Bénin) (1975) de Suzanne Lafage, l'auteur rejette l'appellation « *français d'Afrique* » en montrant que rien ne la justifie. Il y voit un mépris pour les langues africaines et une tendance à montrer que les Africains créent « *un français créolisé ou pidginisé* », ce qui, de son avis, même s'il est envisageable, est sans lendemain parce que, à la différence des Antilles, l'Afrique n'est pas caractérisée par « *un vide linguistique* ».

¹⁴ Atibakwa Baboya EDEMA, *Etude lexico-sémantique des particularismes français du Zaïre*, Thèse de doctorat, Université de Paris III, 1998.

Le terme nous paraît acceptable pour caractériser le phénomène tel qu'il se produit chez les Québécois et les Louisianais. Leur statut social est comparable à celui de minorités ethniques et le contact du français avec les langues environnantes est vécu dans la perspective d'un emploi des particularismes : « *Au Québec, déclare Henriette Walter, on est toujours frappé par la prononciation des voyelles nasales, par les phénomènes d'assibilation. Cela frappe, c'est intéressant, on trouve que c'est " musical " »*. Mais en même temps cela trouble un peu la communication. Encore plus si le vocabulaire est différent. A ce moment-là, on est perdu, on se demande si on va aller jusqu'au bout de la conversation. C'est encore plus marquant pour la langue parlée en Louisiane. », in *Notre Librairie* n°159, juillet-septembre 2005, p.37. En Afrique noire francophone, le terme ne nous paraît pas adéquat pour désigner le phénomène que nous décrivons. Ce choix terminologique est confirmé par plusieurs études citées ici dans le paragraphe sur la présentation synthétique des débats concernant les particularités lexicales et syntaxiques du français, qui utilisent le terme de **particularités**.

l'intérieur d'un Etat ou d'une fédération ses libertés régionales, son autonomie. » En d'autres mots, l'emploi des particularismes serait sous-tendu par un mouvement collectif pensé et mûri en vue d'une affirmation de la collectivité et porterait en soi l'expression d'une revendication identitaire. Cette interprétation est corroborée par le morphème final « *isme* » qui trahit l'idée de "pratiques intentionnelles". Mais il semble que l'emploi des emprunts et autres tournures en langues nationales dans le roman ou même dans la vie quotidienne ne répond pas en République du Bénin à un programme conçu pour être mis en œuvre par la communauté linguistique dans laquelle ils sont usités. Il apparaît plutôt que la rigueur de la politique d'enseignement du français à l'école n'a pas réussi à gommer chez les intellectuels africains ou béninois l'usage de leurs langues maternelles, malgré le verrou du signal. Ceux parmi eux qui sont devenus écrivains se heurtent parfois à des difficultés dans la description de certaines réalités que des tournures, dans leurs langues maternelles, leur permettent de traduire aisément, avec souvent du relief, produisant a posteriori des effets stylistiques intéressants. D'un autre point de vue, ils entendent donner, à leur écriture, l'empreinte de la couleur locale. Il ne nous paraît donc pas pertinent d'attacher à l'usage des mots, tournures et expressions propres aux langues locales une attitude de revendication, identitaire soit-elle, même si l'affirmation identitaire peut en accompagner l'emploi. Celle-ci, s'il faut en parler, ne se trouve pas en amont mais plutôt en aval. Il s'agit d'un constat *a posteriori*. Par ailleurs, le *Dictionnaire de la langue française*¹⁵ définit la particularité comme : la « *qualité de ce qui est particulier, spécial* » et le particularisme comme « *un système politique qui réclame une certaine autonomie pour des minorités ethniques regroupées dans un Etat* ». La convergence remarquable de ces définitions établit une proportion d'emploi approprié du terme de *particularité* et explique le choix terminologique de notre démarche critique pour lequel d'autres éléments de justification complémentaire sont bien envisageables.

Nous avons affaire à des particularités dans la mesure où la grammaire française, dans sa forme la plus traditionnelle, impose la pratique exclusive d'un lexique sans emprunt à d'autres langues¹⁶ et développe ainsi une vision monolingue. Ainsi, tout comme la lexicalisation des termes exclamationnels et onomatopéiques relevés dans notre corpus, les emprunts à d'autres langues et les calques ne sont pas admis par cette grammaire. De même,

¹⁵ Vinzac GUERAUD (Sous la direction de), *Dictionnaire de la langue française*, 1918 (13^{ème} éd.)

¹⁶ Nous trouvons chez Henriette Walter une confirmation de recherche d'un lexique pur. Elle écrit au milieu de son livre : « *A la fin de ce sinueux voyage parmi les mots venus de langues aussi voisines que l'italien, l'espagnol ou l'anglais, aussi insolites que le hottentot, le malais ou le tupi, il apparaît comme une évidence que la langue française, malgré son goût pour un purisme sans concessions, ne s'est jamais complètement repliée sur elle-même et qu'elle n'a au contraire jamais cessé de s'enrichir au contact de plusieurs dizaines de langues différentes nées sur les cinq continents.* », in *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, éd. Robert Laffont, 1997, p.253.

la création de mots nouveaux est un privilège attribué depuis 1635 aux quarante immortels et ne saurait relever de la compétence d'un écrivain. Mais dans le roman béninois, la création lexicale concerne des mots sur lesquels l'Académie de la langue française ne s'est pas encore prononcée et ne se prononcera peut-être jamais ! Peu importe son avis, du moment que les romanciers ne s'y réfèrent pas de façon systématique dans la production de leurs œuvres. Ces particularités ont été regroupées sous deux aspects : lexical et morphosyntaxique. Le choix de ces deux domaines se justifie par le fait qu'aucune langue ne fonctionne seulement à partir d'un lexique ou seulement à partir d'une grammaire et que les deux aspects s'agencent dans la pratique des locuteurs.

Le lexique, entendu comme ensemble des mots d'une langue, offre des possibilités de variations à travers lesquelles les faits de contacts linguistiques évoquent des phénomènes socioculturels importants. Une étude grammaticale de ces éléments doit, pour être adéquate, tenir compte de l'ensemble de ces faits qui, dans l'œuvre littéraire, peuvent produire des effets notables. L'approche lexicale de la présente recherche reposera sur la discrimination des types d'emprunts pour prospector le principe organisateur des particularités lexicales à partir des divers champs socioculturels concernés par les variations définies.

La syntaxe, elle, décrit les relations qui s'établissent entre les mots dans la construction d'un syntagme et entre les syntagmes dans la formation d'une phrase. Elle explique les types d'échanges qui se produisent entre apport et support de signification : l'apport fournit un sens au support et, en retour, celui-ci lui donne ses marques, pour la cohésion du groupe¹⁷. L'aspect syntaxique de notre travail intéresse les relations prédicatives et déterminatives, les ruptures qu'exposent la complémentation verbale, la segmentation des énoncés et la construction des phrases. Les questions liées à la séparation des particularités en parties du discours et à leur accord, qui intéressent la morphosyntaxe, ne peuvent passer sous silence dans une telle recherche.

Qu'elles soient lexicales ou morphosyntaxiques, les particularités revêtent un statut de « hors la loi » et recherchent une légitimité que les écrivains tentent de leur donner¹⁸. Faut-il

¹⁷ Dan VAN RAEMDONCK, « Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », P. De Carvalho et O. Soutet (eds.) *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du VIII^e colloque International de Psychomécanique du langage* (Cordoba, 2-4 juin 1994), Paris, Champion, 1997, pp.356-357.

¹⁸ Il y en a de plus en plus dans les œuvres littéraires négro-africaines francophones. En sus, dans *Allah n'est pas obligé*, Paris, éd du Seuil, 2000, p.35, 52, 57, 96, 100, 101, etc., le romancier ivoirien Ahmadou Kourouma donne une importance légendaire à l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* en le citant comme référence dans la connaissance de certaines particularités du français qu'il pratique. Dans son œuvre posthume *Quand on refuse, on dit non* également. Au plan lexical, quelques éléments intéressant notre étude sont repérables dans les deux œuvres.

les rejeter en raison de ce statut, ou les définir comme constituant un ensemble marginal propre aux parlers régionaux, ou encore les intégrer dans le patrimoine du français dans la perspective qu'elles « mériteraient leur légitimation dans le français universel » et seraient une « source d'enrichissement authentique »¹⁹? Nous apporterons une réponse nuancée à ces interrogations qui ont alimenté les débats sur les particularités.

Le tour des débats sur l'étude des particularités lexicales et syntaxiques du français

La variation du français a retenu l'attention des chercheurs dans des travaux d'envergure inégale. Les particularités lexicales, du moment qu'elles offrent plus de variabilité dans la langue (que les autres domaines de la grammaire, la syntaxe notamment), ont fait l'objet de plusieurs recherches intéressant les variations du français en Belgique, en Suisse romande, au Canada et en Afrique noire francophone. Deux études synthétiques de Georges Straka touchent, dans cette perspective, aux variations du français hors de l'hexagone²⁰. Elles sont suivies d'une recherche de Jacques Pohl centrée sur les variétés du français en Belgique²¹. En Afrique noire, des recherches isolées ont été faites par Raymond Mauny, avec son recueil de cinq cents (500) mots et locutions utilisés en Afrique occidentale française (1952), L.-F. Flutre, auteur d'une étude sur les termes employés aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles dans la même région (1958), M. Calvet qui s'est intéressé aux interférences du wolof dans le français parlé au Sénégal (1964). Elles ont été complétées par des études de groupe, initiées ou sollicitées dans le cadre du projet IFA (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*). Dans les Etats indépendants où ces études de groupe ont commencé au plus tôt en 1972, des universitaires ont entrepris de décrire les écarts observables dans la pratique du français, à partir d'un travail de recueil, de classification puis de description des mots ou constructions qui constituent des variations du français en Afrique

¹⁹ Maurice PIRON cité par Willy BAL dans *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Poitiers, EDICEF/AUF, 2004 (3^e éd.), p. XI.

²⁰ Georges STRAKA, « Où en sont les études de français régionaux ? », Conseil International de la Langue Française, *Le français en contact avec l'arabe, les langues négro-africaines, la science et la technique, les cultures régionales*, Sassenage, 16-20 mai 1977, Paris, CILF, 1977, pp.111-126.

-Idem, « Problèmes des français régionaux », Académie Royale de Belgique, *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5^{ème} série, t.LXIX (1983-1), pp.27-66.

²¹ Jacques POLH, *Les Variétés régionales du français. Etudes belges (1945-1977)*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1979.

noire. Dans plusieurs pays, ces travaux ont été publiés sous forme de dictionnaires ou d'inventaires des particularités lexicales du français en Afrique noire²². Ils ont constitué la base de données pour un travail minutieux de description et d'analyse en vue de la publication de *l'Inventaire*, qui est déjà à sa troisième édition²³.

Trois caractéristiques majeures se dégagent de l'ensemble de ces travaux. La première réside dans leur caractère géographique et majoritairement synchronique puis descriptif (le dernier titre, c'est-à-dire *l'Inventaire*, est du type sous-régional et synthétique), et pose ces particularités comme des variétés du français voire des « écarts » faisant désormais partie de l'expression en langue française. La deuxième est liée à l'évolution terminologique consécutive à leur réalisation diachronique. Du terme péjoratif de *nuisances*, on est progressivement passé à ceux de *régionalismes*, *africanismes*, puis à celui de *particularités*, ce qui témoigne, dans le temps, de l'intérêt progressif que ces « écarts » ont suscité au cœur des travaux et rencontres scientifiques organisés sur le sujet en France et hors de la France. La troisième caractéristique, c'est la remise en cause de la conception monolingue qui a longtemps prédominé et sous-tendu la méconnaissance des variations du français hors de la France, considérées comme des formes d'altération de la langue standard.

Notre étude s'inscrit dans la même démarche globale mais se différencie de ces travaux par son corpus d'étude et ses enjeux. Elle repose essentiellement sur un corpus écrit de mots, expressions et constructions puisés principalement dans les œuvres de trois romanciers béninois, et tentera de les décrire en y relevant les marques d'emprunts aux langues nationales, les types de constructions spécifiques par rapport au français de référence et les effets stylistiques liés à ces emplois. Elle partage donc avec eux les approches descriptive et synchronique mais s'en différencie par ses enjeux grammatical et stylistique.

²² Laurent DUPONCHEL, *Dictionnaire du français de Côte-d'Ivoire*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, 1975, n°LII.

- Suzanne LAFAGE, *Dictionnaire des particularités lexicales du français au Togo et au Dahomey*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, 1975, n°LIII.

- Sully FAÏK, *Particularités lexicales du français au Zaïre. Choix de matériel pour un inventaire*, Fasc.1, A-B, Université de Niamey, Ecole de pédagogie, 1979.

- Jean-Pierre CAPRILE, (*Premier inventaire des particularités lexicales du français parlé au Tchad*, Fasc.1, A-E, Annales de l'Université du Tchad, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Ndjaména, n°spécial, mars 1978.

-Centre de Linguistique Appliquée de Dakar [BLONDE (J.), DUMONT (P.) et GONTIER (D.)], *Particularités lexicales du français au Sénégal*, Dakar, CLAD, 1979.

- Ambroise QUEFFELEC, *Dictionnaire des particularités du français du Niger*, avec la collaboration de R. TABARANT et de Chr. QUEFFELEC, Dakar, CLAD, 1978, n°72.

- Ambroise QUEFFELEC, F. JOUANNET (et alii.), *Inventaire des particularités lexicales du français au Mali*, Paris, Groupe de travail I.F.M. de l'A.E.L.I.A, 1982.

²³ Agence Universitaire de la Francophonie (Sous le patronage de), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Poitiers, AUPELF, 1983 (1^{ère} éd.), EDICEF/AUPELF, 1998 (2^{ème} éd.), EDICEF/AUF, 2004 (3^{ème} éd.).

Des réflexions sur les particularités lexicales et syntaxiques du français dans le roman négro-africain ont été menées dans de nombreuses études fort diversifiées²⁴. Elles montrent, d'une façon générale, l'impact des langues locales sur la pratique du français en Afrique noire et relèvent l'intérêt aux plans morphologique, lexical, syntaxique, sémantique voire stylistique de ces constructions comme résultant du phénomène de contact de langues. D'autres études d'envergure plus intéressante portent sur les efforts de déconstruction du français chez des écrivains comme Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi, Henri Lopès, qui ont, de façon notable, manifesté des tentatives d'appropriation en recourant aux ressources socioculturelles et stylistiques de leur langue maternelle²⁵.

Mais sur le roman béninois, aucune étude importante, à notre connaissance, ne se consacre à cet aspect de la recherche. Des articles ou comptes-rendus de lectures publiés sur un aspect de la littérature béninoise ont certes donné l'occasion à des chercheurs ou critiques littéraires de signaler et même de relever, aux plans lexical et syntaxique, l'intérêt de l'écriture du roman de Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum, Jean Pliya ou Florent Couao-Zotti. Mais ils n'ont pas permis de proposer une étude orientée vers la définition et l'étude des particularités. L'ouvrage d'Albert Gandonou publié chez Karthala²⁶ s'inscrit, lui, dans le champ plus vaste du roman négro-africain francophone avec des objectifs différents. En entreprenant la présente recherche, nous avons l'intention d'apporter notre modeste contribution à l'amélioration et à l'approfondissement des connaissances sur la question,

²⁴ Plusieurs travaux mêlent plusieurs approches : lexicale, syntaxique, sémantique, stylistique, ... Parmi eux, on peut retenir :

- Isimbi Tang Yele MWABA, *Le Ki-français dans « le pleurer-rire » d'Henri Lopès (Aspect stylistique)*, Mémoire de Licence en Pédagogie Appliquée, Kinshasa, Institut Pédagogique National, 1985.
- Thomas TSCHIGGFREY, *Zougou : étude morphologique et syntaxique du français dans un corpus de chansons ivoiriennes*, mémoire de DEA, 2 volumes, Université de Paris X-Nanterre, 1994.
- Gisèle PRIGNITZ, *Aspects lexicaux, morphosyntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina-Faso (période 1980-1996)*, Université de Paris III, thèse de doctorat sous la dir. de S. Lafage et A.-M. Morel, 1996.
- Omer MASSOUMOU, « Aspects lexicologiques, syntaxiques et sémantiques du français au Congo », *Le français en Afrique*, n°13, 1999, 6 p.

²⁵ - Pierre DUMONT, *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*, Paris, L'Harmattan, 1986.

- Idem, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.

- Pius NGANDOU NKASHAMA, *Littératures et écritures en langues africaines*, Paris, L'Harmattan, 1992. Cet ouvrage constitue une documentation importante et une analyse approfondie qui valorisent les langues africaines et tout ce qui s'y est produit et qui porte des représentations de littérarité. Nous citons la référence pour cette raison.

- Jean-Claude BLACHERE, *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 1993.

- Makhili GASSAMA, *La langue d'Ahmadou Kourouma*, Paris, Karthala, 1995.

²⁶ Albert GANDONOU, *Le roman ouest-africain de langue française : Etude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002.

selon une démarche méthodologique inspirée des notions d'extension et d'incidence puis de la théorie de la dépendance syntaxique.

Les bases théoriques et méthodologiques de l'étude

Cette recherche sur les particularités lexicales et morphosyntaxiques sera fondée sur les notions de la grammaire traditionnelle, à partir desquelles nous tenterons de les analyser et d'en expliquer le fonctionnement. Nous nous référerons, à ce propos, au *Bon usage*²⁷ de Maurice Grevisse où sont réunis les enseignements de cette grammaire. Essentiellement normative, celle-ci repose sur les règles établies par Vaugelas dans ses *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* (1647), pour « *isoler l'usage de certains groupes sociaux du risque de contamination avec les autres.* »²⁸ Sur la base de ces règles, certains mots et constructions ne sont pas admis en français par l'Académie, institution créée en 1635 par le Cardinal de Richelieu pour fixer la langue française, lui donner ses règles, la rendre pure et compréhensible par tous. Ainsi ne sont proposés à l'usage que les mots et constructions validés par les quarante immortels.

A la vérité, il est difficile aujourd'hui de limiter l'écriture du roman francophone à sa seule forme du français standard d'autant plus que, très variable est l'environnement socioculturel des milieux dans lesquels le français est pratiqué. Par conséquent, la seule référence à la grammaire traditionnelle se révélera insuffisante à approcher de façon satisfaisante son écriture actuelle. Il nous faudra toutefois nous fonder sur elle pour mesurer la proportion dans laquelle s'affichent ses limites dans la compréhension, l'énoncé et l'explicitation des phénomènes qui fondent les propriétés lexicales et morphosyntaxiques des particularités identifiées dans les œuvres. Ces principes se révéleront donc inopérants et nous solliciterons alors les méthodes des grammaires descriptives. Cette démarche inscrit notre investigation dans la vision développée par Van Raemdonck qui pose un regard de syntacticien sur le français de référence et déduit que « *la prise en compte des variations linguistiques a amené les linguistes à se départir de (la) vision monolingue de la langue pour*

²⁷ Maurice GREVISSE, *Le Bon usage. Grammaire française*, Paris/ Louvain-La- Neuve, Duculot, 13^e édition refondue par A. GOOSSE, 1993.

²⁸ Gilles SIOUFFI, Dan VAN RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p.104.

privilégier une vision plurilingue, faite (de) multiples variations d'une même langue »²⁹. C'est donc à une question de variation du français que nous conduira la présente étude. Pour mener celle-ci, nous convoquerons alors d'autres ressources théoriques telles que la notion d'extension définie par Wilmet, celle d'incidence proposée par Guillaume et la théorie de la dépendance syntaxique de Tesnière.

La notion d'extension, dans le sens que lui donne Wilmet, correspond à une généralisation de l'acception traditionnelle du terme³⁰ et signifie: « *L'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable.* »³¹

De ce fait, le nom, qui donne immédiatement accès à la notion qu'il désigne, est d'extension immédiate. Le nom *arbre*, par exemple, sans aucun support autre que lui-même, donne accès à tous les objets du monde que l'on peut désigner par le substantif *arbre*. L'adjectif, en revanche, a besoin d'un support pour avoir un point d'ancrage : **jaune/ une robe jaune*. Il a une extension médiata. A propos du verbe, en dehors de l'infinitif pourvu du double emploi verbal et nominal³², les autres formes verbales ne donnent accès à rien sans un support : **travaillaient/ Les enfants travaillaient*. Le verbe a donc une extension médiata ou médiatisée. Tout compte fait, un nom a une extension immédiate parce qu'il donne immédiatement accès à la notion qu'il désigne et un verbe ou un adjectif une extension médiatisée parce qu'il a besoin d'un support pour désigner une notion. Nous partirons donc du présupposé (fondé sur les travaux que nous venons d'évoquer) que les parties du discours employées en énoncé sont les effets en discours des parties de langue correspondantes. Cette notion nous permettra de décrire et d'analyser la nature et les formes des particularités identifiées.

La notion d'incidence définie par Gustave Guillaume repose sur le fait que, selon lui et à la différence de Saussure, l'acte de langage se réalise dans le passage de la langue au discours et non de la langue à la parole (la parole semblant se réduire à l'expression orale de la langue), ce qu'il traduit par l'équation : Langage = langue + discours.

²⁹ Dan VAN RAEMDONCK, « La description fonctionnelle du français de référence. De la révérence orthographique à la préférence systématique », in *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain : Le français de référence : Constructions et appropriation d'un concept*, Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve, 3-5 novembre 1999, Louvain-La-Neuve, 2000, p.313.

³⁰ « Ensemble des sujets X auxquels un nom N peut servir d'attribut, dans la proposition X est N », Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot s.a., 3^{ème} édition, 2003, p.55.

³¹ *Ibidem*, p.55.

³² Patrick DUFFLEY, « L'infinitif peut-il rester verbe tout en ayant l'incidence interne ? », *Le système des parties du discours : sémantique et syntaxe*, Actes du IX^e colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, pp.40-47.

L'incidence qu'il définit sur cette base est « *toujours quelque chose de virtuel. Dans la langue, le mot apporte avec lui, liée à lui, une précision d'incidence à lui destinée. Cette incidence **in posse** liée au mot dès la langue est le déterminant majeur de la partie du discours.* »³³ L'incidence est donc liée au passage du mot de la langue au discours. Elle s'applique aux parties prédicatives que sont le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. Ces parties du discours s'inscrivent dans la relation entre un apport et un support de signification, selon la pensée de Guillaume : *L'incidence « a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification, et référence de l'apport à un support. La relation apport/support est couverte par le mécanisme d'incidence.* »³⁴

Ainsi, le substantif, qui s'emploie pour désigner la notion à laquelle il correspond, est caractérisé par une incidence interne. A ce niveau, l'apport de signification coïncide avec le support de signification, comme on le voit dans l'exemple du nom *ville* employé pour désigner tout ce qui peut être désigné par ce nom *ville*. Ce nom ne sera utilisé que pour désigner ce qui est *ville*. A la différence du nom, l'adjectif révèle une notion en dehors du champ créé par le nom qu'il qualifie, et il est caractérisé par une incidence externe. L'adjectif *grand*, par exemple, s'emploiera pour qualifier un homme, un chat, un quartier ou un risque. C'est donc sur la base d'un support que l'adjectif renvoie à une notion, qu'il n'a pas la propriété de désigner tout seul. Quant au verbe, sa signification s'applique en dehors de la personne sur laquelle il s'appuie et qui représente une chose étrangère à son champ de signification. Ainsi, sans le substantif ou le syntagme nominal en position de sujet, d'une façon générale, le verbe ne peut pas s'appliquer à une notion. Il est défini par une incidence externe. L'adverbe, de son côté, est « *un élément de langue incident à un mouvement d'incidence.* »³⁵. L'adverbe, traditionnellement, est analysé comme modifiant le sens du verbe ou de l'adverbe auquel il se rapporte. Or, en tirant les conséquences des relations d'incidence pour la classe des adverbes, Van Raemdonck, qui a réalisé une étude approfondie sur le sujet³⁶, a montré que l'adverbe porte plutôt sur la relation prédicative entre le sujet et le prédicat. Voilà pourquoi il a une incidence externe de second degré puisqu'il porte sur la

³³ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique 1949-50, série A.. Structure sémiotique et structure psychique de la langue française II*, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p.202.

³⁴ Idem, *Leçons de linguistique 1948-49, série B. Psychosystématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, Paris, Klincksieck/Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, p.137.

³⁵ Idem, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec/ Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, p.37.

³⁶ Dan VAN RAEMDONCK, *L'adverbe français. Nature et fonctions*, (thèse de doctorat inédite), Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1996.

relation prédicative³⁷. Cette notion d'incidence, et c'est là sa limite, n'a pas fait, chez Guillaume, l'objet d'un traitement syntaxique. C'est Van Raemdonck³⁸ qui, dans ses travaux, a montré que l'incidence ressortit « *plutôt à la syntaxe* », qui « *prend place dès l'effection, cette étape de transition entre la langue et le discours où s'opère l'acte d'énonciation.* »³⁹ C'est donc en partie sur les propriétés syntaxiques de l'incidence que nous allons fonder notre recherche. Guillaume appelle « *parties de langue* » ce que l'on désigne traditionnellement par « *parties du discours* », car selon lui, le mot est, dans la langue, prêt à être utilisé et il n'entre en discours que lorsqu'il est pris en charge par un locuteur qui encode. De ce fait, le nom *ville*, par exemple, est une « *partie de langue* » alors qu'un syntagme nominal construit autour de ce nom relève du discours parce qu'il forme un énoncé. Ainsi se recourent la relation d'incidence et le rapport syntaxique. Dans une relation prédicative construite de mots français, l'emploi d'un emprunt introduit une rupture que la syntaxe va définir et analyser selon une vision hiérarchisée de la phrase. Parfois, l'occurrence de l'emprunt le met en position de noyau de syntagme et l'inscrit dans le même rapport *apport/support*. C'est là une des questions que nous aborderons en recourant également à la syntaxe de dépendance qui considère que, dans la structure phrastique, un élément est placé sous la dépendance d'un autre, dans une hiérarchie des relations.

La théorie de la dépendance syntaxique établie par Tesnière permet de trouver, dans le syntagme et dans la phrase, un réseau de relations. Tesnière considère que le verbe est le noyau absolu de la phrase et qu'autour de lui, les éléments s'organisent selon des rapports de dépendance. La notion de valence notamment, qu'il emprunte au vocabulaire scientifique de la chimie minérale, s'applique au verbe et désigne le nombre d'« *actants* » qu'il est susceptible de régir. Ainsi, sur la base de la notion de valence chez Tesnière, il est possible de décrire les constructions transitives et intransitives du verbe, comme le conçoit d'ailleurs Van Raemdonck⁴⁰. Celui-ci établit que tout verbe, en emploi, peut potentiellement être complété et que cette complémentation peut être réalisée ou non. La démarche théorique de Tesnière a des rapports évidents avec le critère d'incidence de Guillaume et nous les associerons dans la méthodologie de la présente recherche.

³⁷ Idem, « Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », DE CARVALHO, P. - SOUTET, O. (éds.), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*, Paris, Champion, 1997, p.356.

³⁸ Notamment dans l'article intitulé « Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », op.cit., pp.353-364.

³⁹ *Ibidem*, p.359.

⁴⁰ Les démarches syntaxiques que nous emprunterons à Van Raemdonck sont filles de celles que nous trouvons chez Tesnière et Wilmet. Elles présentent l'avantage certain de s'inscrire dans une perspective de systématisation et se prêtent bien à la description de notre objet de recherche. Nous le verrons, à l'épreuve des faits.

Cet exposé permet de rapprocher les deux notions d'extension et d'incidence dont le contenu théorique peut bien s'appliquer aux domaines lexical et morphosyntaxique. Dans les deux cas, nous sommes en discours où la notion d'extension permet d'associer à un mot du discours le champ d'extension qui lui correspond et, celle d'incidence, de construire dans le syntagme et dans la phrase les relations de détermination ou de prédication ; la détermination étant un mécanisme grammatical par lequel un élément est mis en relation avec un autre et réduit son extension, et la prédication, la mise en relation de deux éléments sans réduction de l'extension. Sur la base des propriétés syntaxiques de l'incidence, nous étendrons la notion aux procédés de lexicalisation et de création lexicale où une particule apporte forme et sens à une autre pour donner un nouveau mot. De même, les relations déterminatives et prédicatives des particularités seront décrites comme mêlant théorie d'extension et rapport d'incidence. Il faut ajouter que la méthode de description de la phrase chez Pierre Le Goffic sera sollicitée dans le développement de la deuxième partie de notre recherche.

Nous entendons déjà le lecteur se demander pourquoi nous ne consacrons pas des pages à l'état de la question et ne faisons aucune mention de la grammaire générative. La seconde préoccupation n'est pas totalement absente de la thèse et nous aurons l'occasion de citer Chomsky, le père de la grammaire générative. Pour ce qui concerne la première préoccupation, au lieu de nous étendre sur l'état de la question et de rappeler l'historique de la grammaire, ce qui pourrait même être ennuyeux pour le lecteur, nous avons voulu mettre à profit le cadre de cette thèse pour évoquer les préliminaires nécessaires et passer aux questions essentielles. Nous avons donc construit, à partir de plusieurs sources éprouvées, une théorie adéquate que nous avons voulu mettre à l'épreuve de la description du roman béninois.

Mais une approche strictement lexicale et grammaticale ne suffirait pas à révéler la valeur profonde des particularités. Il nous faudra alors dépasser ce niveau de description et déboucher sur une analyse stylistique de l'écriture. Celle-ci sera largement inspirée des travaux de Georges Molinié et de Joëlle Gardes Tamine, qui partent des éléments lexicaux et syntaxiques pour proposer une analyse des représentations langagières qu'ils engendrent dans la construction du discours. Les bases théoriques et méthodologiques que nous venons de définir nous permettront de déterminer les types d'emprunts aux langues nationales, leur degré d'intégration dans la langue française, les emplois spécifiques des verbes puis de dégager la créativité langagière chez les romanciers, en restant attaché à l'idée que nous nous faisons du travail théorique de connaissance dans le domaine qui est le nôtre.

Le travail théorique de connaissance en grammaire et stylistique aujourd'hui

Compte tenu des progrès réalisés dans les recherches sur le fait grammatical, les études qui se font aujourd'hui en grammaire gagneraient, à notre avis, à ne plus reposer sur la démarche normative de la grammaire traditionnelle mais à partir de ses enseignements (*Le Bon usage* de Grevisse et Goosse, dans ses rééditions successives, en constitue, dans sa forme et dans son contenu, une bonne référence) pour atteindre à une approche descriptive illustrée par la *Grammaire méthodique du français* de Riegel, Pellat et Rioul et la *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet. Il s'agit d'une évolution dans les méthodes d'approches qui peuvent guider le travail de connaissance en ces domaines de la vie intellectuelle et libérer la recherche puis l'enseignement au supérieur et progressivement au secondaire des moules du discours dogmatique. Notre étude sera conduite selon cette perspective et tentera de proposer une analyse judicieuse des particularités lexicales et morphosyntaxiques dans le roman béninois. La stylistique, qui intéresse également notre objet de thèse, a connu un essor lié à l'intérêt suscité par la pragmatique, ces dernières années. En lui empruntant les outils qu'elle propose pour l'analyse du texte littéraire, nous essaierons d'explorer le monde de significations du roman béninois.

Le plan de la thèse

Cette thèse sera présentée en trois parties. La première précisera les formes que prennent les particularités lexicales et le processus de leur mise en œuvre. La deuxième examinera les éléments qui fondent les particularités morphosyntaxiques et tentera de les organiser à la lumière des outils que proposent les grammaires descriptives. Nous verrons ainsi le principe organisateur de chaque type de particularité et en dégagerons les marques d'évolution du roman béninois. La troisième et dernière partie de la thèse se resserrera autour de l'analyse stylistique de l'écriture pour révéler les influences langagières que produisent dans ce roman les particularités identifiées.

PREMIERE PARTIE

PARTICULARITES LEXICALES : FORMES ET FONCTIONNEMENT

(« C'est dans la langue française elle-même que nous pouvons trouver des points de départ commodes pour aller vers les autres langues. »),

Henriette Walter, L'Aventure des mots français venus d'ailleurs, p.9.)

Telles que nous les avons définies dans l'introduction générale, les particularités relevées dans les œuvres des trois romanciers béninois choisis dans le cadre de la présente recherche, s'organisent en particularités lexicales et en particularités morphosyntaxiques. Mais le détail de leur présentation fait apparaître qu'elles couvrent plusieurs formes. Les particularités lexicales sont des lexies qui n'apparaissent pas dans le lexique normé de la langue institutionnelle, mais qui figurent dans les œuvres en étude. Elles prennent des formes variées que le croisement des approches lexicologique, linguistique et syntaxique permet de répartir sous différentes rubriques.

Dans cette première partie composée de quatre chapitres, nous présenterons les différentes formes que couvrent les particularités lexicales pour en arriver à une approche synthétique de leurs occurrences chez Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum et Florent Couao-Zotti. L'ensemble de ces réflexions nous conduira à nous intéresser aux incidences de la situation diglossique dans le milieu socioculturel du romancier béninois et l'exploitation qu'il fait des constructions qui en découlent.

CHAPITRE PREMIER

EMPRUNTS LEXICAUX ET STRUCTURAUX

Une organisation des constructions lexicales de notre corpus d'étude permet de discriminer les emprunts lexicaux et structuraux puis les xénismes lexicaux. Ces éléments relèvent de plusieurs substrats : social, culturel, politique, économique, linguistique, etc. Les constructions lexicales apparaissent dans le roman béninois soit pour « *marquer l'œuvre géolinguistiquement* »⁴¹, pour manifester la « *revanche des langues nationales* »⁴² sur le français, soit pour assurer une expressivité⁴³ dans l'œuvre. Avec la fréquence de leur occurrence, il est même possible de considérer que les langues béninoises, le *fɔngbe*⁴⁴ en particulier, en imposent au français par la qualité des ressources qu'elles offrent à l'écrivain. Mais comment décrire ces catégories lexicales ? Comme des emprunts ou des xénismes ? Les deux termes ne désignent pas précisément la même notion.

On appelle emprunt l'acte ou le procédé linguistique par lequel une langue accueille un mot ou une expression d'une autre langue et l'adapte à son système de fonctionnement morphosyntaxique. L'emprunt est donc, au sens strict du terme, un mot parfaitement intégré dans le lexique de la langue emprunteuse et ne peut être identifié comme d'origine étrangère que grâce à un travail minutieux de recherche étymologique d'un spécialiste. A ce titre, on ne peut parler d'emprunt que dans le cadre rigoureusement fixé par les critères définis et illustrés, par exemple, par le mot *appartement* venu de l'italien *appartamento*, parfaitement

⁴¹ Albert GANDONOU, *Le roman ouest-africain de langue française : étude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002, p.26.

⁴² Gabriel YANDJOU, « Statut de la langue française au Bénin : la revanche des langues nationales », cité par Guy Ossito Midiohouan, in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi*, n°8, Cotonou, C.AC.I Imprimerie, décembre 2002, p.137.

⁴³ « Il est indéniable, reconnaît Suzanne Lafage, que de nombreux Africains - peut-être faute d'un autre médium permettant la diffusion internationale de leurs écrits - choisissent cette langue (le français) pour leurs œuvres. Désormais, la plupart d'entre eux revendiquent une certaine africanité de leur écriture qui leur permette de mieux exprimer une pensée nourrie à d'autres sources et à d'autres visions du monde. Ainsi, la langue française, en devenant "transculturelle" cesse d'être le véhicule rigide d'une culture unique un peu trop tentée de se croire supérieure, pour y gagner souplesse, richesse et créativité. », in « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : Eléments de problématique », *Le français en Afrique*, Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, n° 13, 1999, (9 p.), p. 7. Une autre analyse est proposée dans Pierre Dumont, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990. Nous y reviendrons.

⁴⁴ Le *fɔngbe* est une langue parlée principalement dans l'ancien royaume d'Abomey (situé dans l'actuelle République du Bénin). Au fil des siècles, il s'est répandu dans le pays et sert dans les transactions commerciales, dans les grands marchés, les ateliers de formation artisanale, etc. Il s'emploie couramment mais de façon informelle dans l'administration au centre et au sud du pays. C'est la principale langue à laquelle réfèrent la plupart des romanciers béninois. C'est donc principalement à cette langue que sont faits la plupart des emprunts lexicaux et structuraux que nous étudions dans la présente thèse.

francisé et descriptible aujourd'hui comme un mot français. De même, les mots *char*, *chemin*, *savon* sont empruntés au gaulois, *méfait*, *mésaventure* et *mévente* aux parlers germaniques⁴⁵. De ce point de vue, il ne sera pas possible de définir dans le roman béninois des emprunts au sens strict du terme. En réalité, les mots d'origine béninoise relevés dans les œuvres du corpus d'étude n'y fonctionnent pas comme des termes parfaitement intégrés dans l'ensemble des structures de la langue française : la variation des propriétés morphosyntaxiques d'un auteur à un autre et même dans l'œuvre d'un même romancier, comme nous le verrons, le prouve à souhait. Or, les auteurs de *La Grammaire d'aujourd'hui* précisent que « *la francisation de la marque du nombre est un bon témoin de l'intégration de l'emprunt.*»⁴⁶ A la rigueur, on pourrait parler de xénisme, terme employé pour désigner un élément linguistique pris à une langue étrangère. Il y a donc, dans la définition de l'emprunt, le critère fondamental de son intégration dans l'ensemble des systèmes de la langue emprunteuse. La justesse de ce critère semble provenir du vide que l'emprunt vient combler dans le système qui l'emprunte⁴⁷. Henriette Walter le souligne dans la revue *Notre Librairie* :

« *Quand a-t-on la légitimité de prendre un mot ailleurs ? Quand celui-ci vient remplir une case qui était vide chez nous : une notion ou un objet que notre langue ne désignait pas. On emprunte alors le mot là où il existe. Nous disons « emprunter » mais c'est un euphémisme pour dire que nous le prenons, tout simplement. On n'a pas l'intention de le rendre.*»⁴⁸

Le cadre qu'Henriette Walter reconnaît pour la mise en œuvre du procédé d'emprunt s'inscrit dans l'acception rigoureuse du mot. Ses propos envisagent principalement les emprunts du français aux autres langues européennes. Ils mettent en lumière la démarche d'enrichissement lexical que représente le procédé et montrent qu'aucune langue n'est pure. L'emprunt comble un vide que ne peuvent remplir les tentatives de traduction ou de

⁴⁵ *La Grammaire d'aujourd'hui*, pp.246-247.

⁴⁶ Op. cit., p.251.

⁴⁷ On peut bien sûr objecter ici parce que dans certains cas l'emprunt répond à d'autres besoins que la désignation d'une réalité étrangère.

⁴⁸ Henriette WALTER dans un entretien accordé à Jean-Louis Joubert dans *Notre Librairie*, Revue des littératures du Sud, n° 159, Langues, langages, inventions, juillet-septembre 2005, p.38.

paraphrase. Il faut cependant relever que les emprunts existent bel et bien dans le roman béninois, même si le critère d'intégration dans la langue emprunteuse n'est pas réuni. A la vérité, certains mots figurent dans ce roman, qui décrivent des réalités inconnues de la culture et de la langue françaises. Ils ne peuvent donc être traduits dans la langue étrangère. Ces mots que nous appelons les « emplois imposés » ont la propriété de désigner avec précision les réalités béninoises et « *viennent remplir une case qui était vide* » dans le français de référence. Leur intégration n'est pas réalisée, accompagnée de manifestations morphosyntaxiques, pour être conforme à la définition rappelée plus haut. Mais l'emploi qui en est fait, puisqu'il indique la nécessité de leur occurrence par la recherche de précision lexicale, faute de termes adéquats en français, justifie qu'on les étudie comme des emprunts, étant entendu que les romanciers béninois sont les acteurs de cet enrichissement lexical qui repose sur un transfert de forme et de sens⁴⁹. De façon opérationnelle, nous utiliserons donc dans le corps de notre étude les termes d'*emprunts* ou *emplois imposés* pour désigner *les termes ou constructions dont l'occurrence est profondément liée aux cultures béninoises et qui sont accessibles seulement aux peuples de ces cultures et aux personnes qui les ont étudiés ou ont séjourné parmi eux*. Ils peuvent apparaître sous forme lexicale parce que fondés sur l'emploi de mots isolés, ou sous forme structurale⁵⁰, c'est-à-dire construits sur un ensemble de termes. En marge de ces mots, il y en a qui, par leur emploi, confèrent le caractère exotique et pittoresque à l'œuvre littéraire. Ce sont les *emplois libres* que nous analysons comme des *xénismes*, c'est-à-dire des termes dont l'introduction dans le texte ne répond pas à une nécessité de précision lexicale, mais à la volonté d'un auteur de renforcer la couleur locale dans sa création. Le xénisme, en tant qu'élément linguistique pris à une langue étrangère, n'est pas soumis aux

⁴⁹ Cette situation pose un problème d'ordre sociolinguistique qui pourrait être analysé au quatrième chapitre : les emprunts du français aux autres langues européennes sont le fait des Français et non des Italiens, Anglais, Germains, etc. à qui le français ne s'est pas imposé comme langue de conquête. Or, le contact de cette langue avec les langues africaines ne s'est pas fait dans le même contexte social, culturel, politique, économique, linguistique. Il serait intéressant d'approfondir les réflexions sur la question.

⁵⁰ Il existe aussi une forme sémantique des emprunts. Les emprunts sémantiques correspondent aux mots-calques ayant subi un changement de sens dans la langue. Henriette Gezundhuit, du Département d'études françaises de l'Université de Toronto, a proposé, dans un article intitulé « Emprunts et variation lexicale » et disponible sur Google, une classification où elle distingue les emprunts structuraux des emprunts sémantiques en fondant ses analyses sur les particularités du français canadien : « *Certains mots français, écrit-elle, changent de sens au contact d'autres langues et recouvrent un champ sémantique auquel ils ne renvoyaient pas à l'origine.* » (p.3). Elle cite des exemples au Québec : le mot **roue** pour le **volant** d'une voiture (français de France), **valise** pour le **coffre** à bagage, **lumières** pour les **feux** de signalisation ou les **phares** d'une voiture. Dans le cadre de notre étude, nous aurions pu dégager des emprunts sémantiques si des mots-calques empruntés aux langues nationales ou au français avaient subi un changement de sens au point de couvrir de nouveaux champs sémantiques. A notre connaissance, le contact du français avec les langues béninoises dans le roman béninois n'a pas encore atteint ce niveau d'interaction linguistique et culturelle. On n'y trouve pas des emplois qui illustrent les emprunts sémantiques. Les pages qui vont suivre nous édifieront sur les explications possibles d'un tel constat.

critères d'adaptation et d'intégration comme l'emprunt⁵¹. En attendant d'analyser les effets produits par l'introduction de ces constructions dans les œuvres, nous garderons à l'esprit cette distinction, puis rechercherons simultanément les deux emplois, en invoquant leur commune appartenance aux substrats social, culturel et historique béninois.

I- Les emprunts et les xénismes lexicaux

Un emprunt lexical est « *un mot (simple ou composé) de la langue source qui est incorporé dans le discours de la langue emprunteuse, qui a une représentation mentale dans cette langue (par opposition aux code-switches) et qui respecte au moins les contraintes phonologiques les plus périphériques de cette dernière* »⁵². Un xénisme lexical apparaît, quant à lui, comme un mot simple ou composé dont l'occurrence n'est pas commandée par la nécessité d'un recours à son emploi, mais par une recherche d'exotisme. Les emprunts et xénismes lexicaux intéressent plusieurs groupes: les substantifs, les mots ethniques ou dérivés, les mots hypocoristiques, les périphrases locales et les tournures idiomatiques.

1- Les substantifs

Parmi les emprunts et les xénismes⁵³ identifiés dans les œuvres de notre corpus, certains apparaissent comme des substantifs. Ils s'y reconnaissent en tant que tels à la présence des déterminants qui les accompagnent et assurent leur actualisation dans le discours. Leur emploi fait d'eux les noyaux de syntagmes nominaux construits sur la base de leur occurrence. Pour les définir comme des substantifs et nous en servir tout au long de ce travail, nous ne trouvons pas en grammaire traditionnelle d'autres outils que ceux déjà mis en œuvre dans le processus de leur identification. Nous allons alors, en vue d'une définition approfondie, recourir à la notion d'extension dont nous avons rappelé le contenu théorique

⁵¹ Albert GANDONOU (*Le roman ouest-africain de langue française. Etude de langue et de style*, op. cit., pp.25-78.) ne fait pas fondamentalement de différence entre emprunts et xénismes au début de son étude. Il emploie indifféremment l'un ou l'autre terme. De façon analogue, Jacques Chauraud souligne que « la distinction entre "xénisme" et "emprunt", assez facile à concevoir théoriquement, ne l'est pas toujours autant dans la pratique. », in *Introduction à l'histoire du vocabulaire français*, Paris, Bordas, 1977, p.148.). Ambroise Queffelec, lui aussi, minimise la différence entre emprunts et xénismes. *La Grammaire d'aujourd'hui*, (p.248) en revanche, introduit une nuance entre les deux termes en insistant sur le critère d'intégration dans la définition du premier et en minimisant ce critère dans la description du second. Pour notre part et sur la base des occurrences identifiées dans le roman béninois, nous avons séparé les deux mots et donné à chacun un contenu opérationnel.

⁵² C.PARADIS, D. LA CHARITE et F. BRAULT, « L'élimination extraordinaire des gutturales pharyngales et laryngales dans les emprunts et le principe de la non-disponibilité », *Revue Canadienne de Linguistique* 44, 2, p.151 ; cité par Flavien GBETO, « Contact de langues : Influence de la langue portugaise ou la langue des Aguda sur la langue fon (Nouveau kwa, gbe : Bénin) », in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université d'Abomey-Calavi*, n°8, décembre 2002, p.7.

⁵³ Ils ne sont pas tous traduits, ni dans le texte, ni en bas de page. Ceux qui le sont, sont marqués dans notre étude de NDA, ce qui signifie : « Note De l'Auteur ».

dans l'introduction générale. L'extension d'un mot, dans l'acception de Marc Wilmet, nous l'avons dit, correspond à « *l'ensemble des objets du monde auquel le mot est applicable* ».

Sur la base de cette définition, nous avons réparti les substantifs en « emploi libre » et en « emploi imposé ». Les emplois libres désignent des réalités connues ou saisissables dans la culture française. Ce sont les xénismes :

-« *Le langage des yèxwénō t'attire* », (mot fon pour désigner un prêtre catholique, NDA, *Les Appels du Vodou*, p.28.)

-« *Elles (les femmes) avaient ôté leur tavo* », (mot fon, foulard de tête, NDA, *Les Appels du Vodou*, p.53)

-« *Le timbre de la voix d'or de ma mère, s'élevant depuis le vodouxwé s'infiltrait dans la case où ma sœur et moi passions désormais la nuit* », (la maison du vodou, couvent, NDA, *Les Appels du Vodou*, p.58)

-*La porte gardée par les « Ahossitins », serviteurs de confiance à qui leur mutilation ôtait toute possibilité de détourner les femmes de leur vertu* », (Doguicimi, p.19)

Leur occurrence n'est pas liée à la recherche d'une précision lexicale. La preuve en est donnée à travers les traductions fournies par les auteurs en bas de page ou en fin de chapitre, qui proposent leurs correspondants en français. Ainsi, « **yèhweno** » est traduit par « *un prêtre catholique* » dans *Les Appels du Vodou* (p.28.), « **tavo** » et « **voduxwe** » (ou huxwe, p.53) sont traduits respectivement par « *foulard de tête* » et « *maison du vodou, couvent* » dans le même roman (p.53, p.58). « **Axositin** » est traduit par « *serviteurs de confiance* » dans *Doguicimi*, (p.19) de Paul Hazoumé.

De ce qui vient d'être dit, nous pouvons retenir que les noms « **yèhweno** », « **tavo** » ou « **voduxwe** », en emploi libre, désignent chacun l'ensemble des objets ou des êtres du monde auquel il est applicable. Par ce procédé, les substantifs passent d'un système linguistique à un autre où le procédé d'actualisation du mot passe par la pratique des déterminants ou autres outils de détermination. En langue *gbe*, l'emploi des mots fonctionnent autrement. Mais les romanciers, formés à l'école française, appliquent les principes du français aux emprunts et xénismes, ce qui pose des problèmes que nous examinerons à travers l'étude des particularités morphosyntaxiques au cinquième chapitre. Pour l'instant, nous allons relever que ces noms ne peuvent être décrits qu'à partir d'autres critères à définir : appartenance ou non au patrimoine de la langue française, formation morphologique, fonctionnement de l'accord, etc. En réalité, ils présentent différentes orthographes,

notamment dans leurs marques du genre et du nombre et représentent des présupposés culturels à l'intérieur de l'œuvre littéraire.

On peut voir dans l'occurrence de ces mots l'expression d'une revanche des romanciers sur la langue française. Le romancier pouvait bien utiliser le nom français correspondant et éviter l'apparition d'un emploi étranger dans l'œuvre littéraire écrite en langue française. Il aurait ainsi conservé l'homogénéité du texte mais aurait, par le même fait, conservé l'hégémonie du français. Il aurait ainsi maintenu les langues locales dans un statut de langues inférieures. La démarche utilisée prend la forme d'une revanche exercée pour s'affirmer et afficher la vitalité des langues béninoises. Elle fait plus couleur locale avec effets d'exotisme.

Les substantifs en « emploi imposé », que nous appelons *emprunts* dans le contexte de notre recherche et non au sens strict du terme, désignent des réalités ou des pratiques inconnues de la culture française :

-« *Adanfo vint, déballa une trousse en raphia, étala des osselets, des calebasses lilliptuiennes, son "agoumagan" et tutti quanti, puis il consulta les dieux* » (*Un piège sans fin*, p.33)

-« *Votre entreprise sera du **dé-votchi** : une jolie noix bien mûrie dont vous ne trouverez jamais l'amande que vous y cherchez parce qu'elle est pleine de vide !* », (*Un piège sans fin*, p.245.)

-« *La confrérie des **Vodousi*** », (*Les Appels du Vodou*, p.25)

-« ***Vidaho** ne prêtait qu'une oreille distraite à ces propos* », (*Doguicimi*, p.32)⁵⁴

Leur occurrence se justifie par l'inexistence d'un mot français pour traduire la réalité envisagée. L'emploi d'un mot français du même champ lexical inscrirait l'expression de l'idée dans une totale approximation. Les substantifs suivants ne peuvent être remplacés dans leur occurrence par des mots français sans atténuer considérablement l'expression de la réalité qu'ils désignent. Ce sont:

- *vodousi*, qui désigne une catégorie socioculturelle : c'est la catégorie de personnes qu'on désigne souvent par le terme « adepte du Vodou » traduction impropre ;

⁵⁴ « Vidaho : Grand Fils. Titre donné à l'héritier du trône du Dahomey par le peuple. L'héritier présomptif n'était pas obligatoirement le fils aîné du roi, mais le choix fait de lui pour succéder à son auguste Père le grandissait et le faisait considérer comme le premier fils », *Doguicimi*, p.32, (NDA).

- *to ngolo*, qui correspond à un instrument de mesure ;
- *Vidaho*, qui renvoie à un titre présomptif.

D'autres mots décrivent des habitudes alimentaires : **sodabi**, **tchatchaga**, **akassa**, **gbo kpètè** (*Notre pain de chaque nuit*, p.23, 58, 59, 67).

D'autres encore désignent les tenues vestimentaires : **gobis** ; le pagne **lokpo**, le **djarab**, (*Notre pain de chaque nuit*, p.113, 116, 208).

D'autres enfin présentent certaines pratiques occultes dans le commerce et certaines techniques de pêche :

-« Une **Sanuwlawla**, *Peuhle diseuse de bonne aventure* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.55)

-« *La pirogue traversa la place du marché, contourna quelques acadja* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.113).

Dans ces cas, les notes de bas de page ou de fin de chapitre qui accompagnent les emplois imposés tentent de donner une idée de ces réalités qu'aucun mot français ne peut saisir véritablement. Leur emploi est donc commandé par la qualité de la réalité désignée, étrangère à la culture française et que, par conséquent, la langue française ne peut pas cerner. La forme de commentaire que prend l'explication proposée par Paul Hazoumé à propos du mot « Vidaho » traduit bien la difficulté ressentie dans l'exposition de la réalité béninoise que représente ce titre présomptif. « Grand fils » est la traduction littérale du mot fon « vidaho » (composé de deux morphèmes : vi = fils et dahò = grand) qui ne prend sens que lorsqu'on se situe dans le contexte socioculturel créé et soutenu par ces éléments linguistiques. Nous pouvons retenir que la diversité des substrats auxquels renvoient les substantifs révèle la variété du champ littéraire béninois qui intéresse également les noms ethniques ou dérivés.

2- Les noms et adjectifs ethniques ou dérivés

Les catégories lexicales recèlent des noms et adjectifs dérivés, qui correspondent aux noms ethniques servant à désigner les peuples à l'intérieur d'une même ethnie. Nous reprenons le mot *ethnie* dans l'acception que nous lui avons donnée dans l'introduction générale : « Ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture. »

Ainsi, les noms *Maxi*, *ayɔ* et *fɔn* sont analysés comme des noms d'ethnies et les substantifs qui en découlent par adjonction dérivationnelle de morphèmes « nu » (nou) se décrivent comme des noms ethniques. Ce sont des xénismes. Ils acquièrent la propriété d'être actualisés et possèdent l'extension immédiate, c'est-à-dire qu'ils désignent, sans support intermédiaire, un ensemble de personnes auxquelles ils sont applicables. De cette façon, le syntagme nominal «les Mahinous» correspond à toutes les personnes identifiables par leur langue maternelle, le maxi, «les Ayouous», tous ceux qui parlent la langue «ayɔgbe», «les Fonnous», tous ceux qui appartiennent à l'ethnie *fɔn*. Les noms ethniques issus des noms de royaume (Danhomê), de ville (Allada, Gléxwé/ Ouidah) et de village (Zado) acquièrent les mêmes propriétés. Le groupe nominal «les Danhomênous» désigne ainsi toutes les personnes qui appartiennent au royaume du Danhomê (ancien royaume d'Abomey), «les Aladahonous» correspond à toutes les personnes originaires d'Allada (ville située au sud d'Abomey), «les Gléxwévidjidji», les natifs de la ville de Gléxwé (Ouidah), «les Zadonous», tous ceux qui sont originaires du village de Zado. Le morphème «nou» (nu) est une particule de la langue *fɔn* traduisant l'origine, l'appartenance. La série de morphèmes «vidjidji» qui se transcrit :

vi ji ji

Fils/ accoucher de/ accoucher de/

signifie «fils authentiques» et sert à distinguer les personnes effectivement nées à Gléxwé ou de parents originaires de la ville, des étrangers qui s'y sont installés et ne sont pas censés s'imprégner de la culture du milieu. Cette précision n'est pas innocente. Elle permet à l'auteur de souligner l'authenticité des faits décrits. Les noms ethniques ou dérivés s'emploient comme noyaux de syntagmes, de la même façon que les substantifs français : les Danhomênous, les Aladaxɔnu, les Maxinu, les Aynɔ, un Fɔnu, un Zadonu, un Gléxwévijji.

Les adjectifs ethniques, eux, apparaissent dans une postposition par rapport au nom qui leur sert de support. Mais à la différence des adjectifs de création purement française qui, excepté la catégorie de ceux dits relationnels, peuvent avoir la propriété de figurer en anté ou en postposition par rapport à leur support, ils sont uniquement postposés sans aucune possibilité d'antéposition. Cette relation paraît fondée sur des propriétés à la fois morphologiques et syntaxiques. Les adjectifs ethniques possèdent la même construction morphologique que les noms dont "ils dérivent" sans morphème dérivatif. Ils ne s'identifient comme adjectifs qualificatifs que sur la base des rapports syntaxiques qui les unissent aux autres mots du syntagme. La différence de fonctionnement grammatical repose sur les propriétés de nom et d'adjectif que remplissent les uns et les autres dans la phrase. Une antéposition de l'adjectif ethnique exposerait les propriétés nominales qu'il conserve de sa

relation avec le nom dont il dérive, et en aurait fait la base d'un adjectif qualificatif que ne peut remplir le nom qui le suit. Les exemples qui suivent sont puisés dans l'œuvre de Paul Hazoumé :

-« *Leur origine "houéda"* », (*Dogucimi*, p.104)

-« *Le pays « "nago" »*, (*Dogucimi*, p.134)

-« *Des pays " « mahi" »*, (*Dogucimi*, p.151)

Les noms d'ethnies qui correspondent à ces emplois sont : *xweḍa, nago, maxi*.

L'emploi adjectival du nom générique vodou nous paraît également intéressant dans les œuvres :

-« *Les danses vodou* », (*Les Appels du Vodou*, p.132)

-« *Les hymnes vodou* », (*Les Appels du Vodou*, p.208)

-« *Une manifestation vodou* », (*Les Appels du Vodou*, p.285)

-« *Des cérémonies vodou* », (*Les Appels du Vodou*, p.307)

Ces emprunts et xénismes relevés dans ce chapitre feront plus loin l'objet d'une étude approfondie où nous examinerons leurs propriétés morphosyntaxiques. Les formules idiomatiques sont également frappantes dans le corpus d'étude.

3- Les tournures idiomatiques

Pour *Littré*⁵⁵, l'idiome désigne la « *langue d'un peuple considérée dans ses caractères spéciaux* ». *Le Petit Robert*⁵⁶ paraît plus précis :

« *Ensemble des moyens d'expression d'une communauté correspondant à un mode de pensée spécifique.*»

La tournure idiomatique est donc une construction propre à une langue, qui détermine des manières spécifiques d'expression de la pensée. En d'autres mots, ce sont des constructions ayant la forme condensée des paroles figées utilisées dans une langue. Nous

⁵⁵ Edition de 1958.

⁵⁶ Edition de 2007.

avons relevé dans *Les Appels du vodou* quelques tournures empruntées à la langue fon, qui apparaissent comme des expressions idiomatiques. Il s'agit de tours de pensée élaborés et concentrés dans des formules courantes, mais dont la traduction pose des problèmes d'intelligibilité. Leur construction reste intimement liée à la culture du peuple et ne se prête pas à la conversion dans un autre parler. Considérons, par exemple, l'expression suivante⁵⁷ :

« *A fon da gbé a ?* » (*Les Appels du Vodou*, p.57.)

Pour éclairer le lecteur étranger sur l'occurrence de cette construction, l'auteur propose la note de fin de chapitre ci-après :

« *Salutation du matin : t'es-tu bien réveillé ? Bonjour* », (NDA, *Les Appels du Vodou*, p.57)

Cette note explicative est une restitution approximative de la construction idiomatique. Elle est donc loin de traduire exactement la pensée du personnage. De la sorte, les constructions idiomatiques transposent dans le roman une expression courante avec toute la charge culturelle qu'elle porte. Traduite littéralement, elle peut apparaître comme un non-sens. Pour un locuteur français ou belge l'interrogation « *t'es-tu bien réveillé ?* » ne constituerait-elle pas une surprise, voire une incongruité, contrairement à la salutation : « *bonjour* » ?

De la même façon, deux autres constructions prennent la tournure idiomatique et représentent dans le roman la transposition de formules populaires :

« *Ejóló a* »

Bhêly-Quénum explique ainsi cette construction où l'on voit l'aspect restrictif de la traduction :

« *Expression fon : ce n'est pas droit ; l'itinéraire ne convient pas* », (*Les Appels du Vodou*, p.43)

Dans la vie courante, l'expression s'utilise plus souvent dans le cercle des conducteurs de taxi-ville que par ceux des taxis-motos communément appelés *zémidjans*, pour dire que la

⁵⁷ D'autres exemples figurent dans le même roman.

destination désignée par le client qui sollicite leur service ne correspond pas à l'orientation prise par le conducteur⁵⁸. Le contexte d'emploi de la construction idiomatique précise l'opportunité et la valeur de son occurrence. Voilà pourquoi la traduction proposée par l'auteur est simplement indicatrice de son sens basique, c'est-à-dire de celui qui ne s'ancre dans aucun contexte socioculturel ou linguistique. Elle fonctionne alors dans l'œuvre comme un « emploi imposé ». La construction suivante peut être décrite de façon analogue :

« *Xo jɔ xo !* »

L'auteur l'accompagne de la note ci-après: « *Expression fon, signifiant : parole investie de parole ; il s'agit d'une exclamation* », (*Les Appels du Vodou*, p.27)

Cette construction comporte trois morphèmes :

xo	jɔ	xo
Parole/	faire naître, engendrer/	parole

Elle signifie : parole à prendre en considération, parole vraie, exacte, véridique ; celle qui ne souffre d'aucune faille de véracité ou de véridicité. L'exclamation s'emploie pour réclamer d'un interlocuteur la confirmation que les propos tenus sont certains, justes, exacts. Il s'agit d'un « emploi imposé » qu'aucune traduction ne parviendrait à restituer convenablement.

Ces formules populaires sont des constructions linguistiques séculaires susceptibles de manifester des procédés endogènes de création par lexicalisation. Voilà pourquoi les tournures idiomatiques recensées ici fonctionnent comme des *emprunts*.

4- Les mots hypocoristiques

Ils sont empreints d'une connotation appréciable de sensibilité et soulignent la force affective de l'énoncé dans lequel ils figurent. Nous les avons organisés en deux groupes : les termes traduisant des relations familiales et ceux qui s'appliquent à la femme ou à la jeune fille. Leur valeur lexicale les expose comme des xénismes mais les constructions dans lesquelles ils figurent manifestent une particularité qui n'est pas seulement dans l'exotisme, mais aussi et surtout dans le caractère hypocoristique de leur occurrence.

⁵⁸ Au Bénin en général, et à Cotonou en particulier, le service des conducteurs de taxi-ville et de taxi-moto se négocie dans les gares routières mais aussi et surtout au bord des voies.

4-1- Les termes traduisant les relations familiales

Certains mots hypocoristiques expriment les liens de parenté, ou les relations familiales. Ils apparaissent sous forme de :

4-1-1- Terme utilisé en fɔngbé pour désigner l'oncle maternel⁵⁹

« Regarde, *gnōlon* ! », (*Les Appels du Vodou*, p.31)

La décomposition de ce mot donne deux morphèmes interprétables en langue *gbe* du Bénin, si l'on accepte l'analyse de Flavien Gbéto qui y voit un emprunt au *gen-mina*, mais pense qu'il n'est pas décomposable. Si nous partageons la première analyse, nous pensons que le mot peut être décomposé :

nyɔ	ɔn
Paroles, problèmes, disputes/	accepter, aimer

Ce qui pourrait signifier : « celui qui accepte les problèmes et contribue à les résoudre ». Ce sens du mot est renforcé par la fonction sociale de l'oncle maternel à qui les parents ont souvent recours lorsque leurs neveux vivent ou créent des situations inextricables que leurs géniteurs ne parviennent pas à démêler⁶⁰. L'occurrence de *nyɔ/ɔn* l'expose comme un xénisme puisqu'il est restituable par le terme imparfait de *oncle*, mais sa fonction grammaticale et la pratique du dialogue, où il apparaît, en font, à notre avis, un emprunt, car il semble difficile qu'un écrivain mentionne : « regarde, oncle maternel ». L'emploi de l'épithète *maternel* ne paraît pas pratique, ce qui explique la préférence de Bhêly-Quénum pour le mot unique qui, en *fɔngbe*, rassemble les deux idées.

4-1-2-Mot utilisé pour désigner un frère aîné

« Il vit *fofo* Agbangānou, l'aîné des trente-six enfants de son père », (*Les Appels du Vodou*, p.35) ;

Son emploi traduit une affection, un attachement à la personne désignée, une attention marquée pour elle. Cette particularité, significative par son expressivité dans l'œuvre littéraire, est manifestée par l'occurrence de l'emprunt.

⁵⁹ Nous reviendrons, au dixième chapitre, sur la description de ce mot que Bhêly-Quénum ne traduit pas dans l'œuvre.

⁶⁰ Traditionnellement, et pour des raisons de sang, l'oncle maternel est considéré comme celui qui ne peut rejeter son neveu ou sa nièce, quelle que soit la situation dans laquelle il/elle se trouve.

4-1-3- Mot employé pour désigner l'oncle paternel ou le jeune frère du mari

« *Atavi Messa prit la situation en main* », (*Les Appels du Vodou*, p.238)

L'emploi de ce mot manifeste une reconnaissance et l'affirmation des relations familiales entre la femme ou les enfants et les jeunes frères du mari ou du père. Comme dans le cas de *nyɔ/ɔn*, il s'agit d'un emprunt.

Ces mots en « emploi libre » apparaissent dans des contextes qui en font des « emplois imposés ». Ils sont de nature à transposer dans le roman le contexte socioculturel béninois. Leur caractéristique commune est de traduire une certaine affectivité dans les relations interpersonnelles.

4-2- Les termes affectifs appliqués à la femme (épouse et/ou mère) ou à la jeune fille

Comme nous l'avons dit, le caractère affectueux qui détermine l'occurrence des termes collés à la femme ou à la jeune fille, les met à mi-chemin entre l'emprunt et le xénisme. Nous en relevons quelques exemples :

4-2-1- Un mot simple employé pour désigner une épouse

« *Elle est votre yao* », (*Les Appels du Vodou*, p.49)

Ce mot concentre un intérêt pour la femme nommée et la distingue comme objet de tendresse, de prédilection.

4-2-2- Un mot complexe utilisé pour nommer la sœur aînée

« *Je va mourir (sic) si je ne vois pas Dadace maintenant* », (*Les Appels du Vodou*, p.52)

Il comporte deux morphèmes :

Dada	ce
Sœur aînée/	mon, ma

La valeur hypocoristique de ce mot est rendue aussi bien à travers *dada* qu'à travers le déterminant *ce/ma*.

4-2-3- Une façon de désigner la mère biologique à travers ce mot complexe

« *Ma bonne et généreuse Nadjinon* », (*Les Appels du Vodou*, p.136).

Nadjinon, qui se transcrit : *Najinɔ*, comporte trois morphèmes :

Na	ji	nɔ
Mère /	accoucher de, engendrer /	mère, morphème indiquant l'origine, la source

Il s'emploie pour célébrer la femme mère qui, a priori, a la disposition naturelle et exclusive de concevoir et d'enfanter.

4-2-4- Une autre façon de désigner la femme

« *Les êtres à sept paires de côtes* », (Doguicimi, p.228.)

Il s'agit d'un calque en langue fɔn, qui se trouve aussi dans les autres langues *gbe* du sud-Bénin, pour désigner la femme (tout être humain de sexe féminin). Il tient à la fois de la métonymie et de la périphrase, comme nous le verrons.

4-2-5- Un terme complexe appliqué à la jeune fille

« *On s'était même cassé la figure au sujet d'une **diovi*** », (Les Appels du Vodou, p.67)

Il est composé de deux morphèmes :

dyɔ	vi
Changer /	acteur, agent

Cette décomposition souligne l'idée de passage d'un âge à un autre et rend bien compte de la coquetterie de la jeune fille, à la recherche permanente de grâce. Les constructions que nous allons analyser à présent prennent la forme de périphrases locales.

5- Les périphrases locales

La périphrase est une figure descriptive qui établit une relation synonymique par substitution lexicale. Pour les auteurs de l'*Introduction à l'analyse stylistique*, « *elle exprime un choix (...) plus manifeste de sèmes qu'on veut isoler et imprimer dans le discours.* »⁶¹

Ainsi, certains termes empruntés aux langues béninoises, en dépit de leur unité morphologique (les morphèmes qui les composent sont soudés), ont une valeur périphrastique centrée sur l'évocation de caractéristiques propres à révéler des aspects saillants d'un

⁶¹ Catherine FROMILHAGUE, Anne SANCIER-CHATEAU, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991 (1^{ère} éd.), Paris, Dunod, 1996 (2^{ème} éd.), Paris, Nathan/ VUEF, 2002 (3^{ème} éd.), p.88.

personnage social. Dans le roman où elles sont usitées, ces constructions correspondent à des façons spécifiques de désigner des êtres dans les milieux socioculturels béninois. Les auteurs eux-mêmes accompagnent chaque occurrence d'une explication :

- « **Agouda** : Nom indigène donné au Portugais et signifiant homme d'une indolence vaniteuse », (NDA, Doguicimi, p.43)

- « **Zodjagué** : Nom indigène désignant les Français, et dont l'origine remonte aux premiers temps de la traite des Noirs. Ce nom rappelle l'activité des Français et leur familiarité avec les naturels », (NDA de Doguicimi, p.43)

-« *Là-bas, il cause avec Dada Clémennon* »,

Périphrase pour : la mère de Clément ; le fils aîné de cette dada (grande-sœur) se prénomme Clément, *Les Appels du Vodou*, p.108)

-« *L'idole des Danhomènous* », (Doguicimi, p. 17),

Périphrase pour désigner le roi Guézo. Pour ses succès sur le trône, le roi Guézo était vénéré par ses sujets et a laissé dans la mémoire populaire la représentation d'un roi puissant.

-« *Sois la bienvenue, assúsice* », (Les Appels du Vodou, p.201), périphrase pour désigner la coéponse.

-« *Ma bonne et généreuse Nadjinon* », (Les Appels du Vodou, p.136, 181, 182,192) ;

« *Nadjinon... Nadjinon* », (Les Appels du Vodou, p.298.)

Le premier mot, « agouda » a été décrit dans une étude que Flavien Gbeto a consacrée aux influences de la langue portugaise sur le fɔngbe du Bénin. Se fondant sur la construction tonale du mot, Gbeto relève qu'il est probablement une construction en langue fɔn pour désigner les Portugais :

« Le terme "aguda" ne semble pas être un emprunt à une langue européenne, puisqu'il porte trois tons bas "àgùdà". Si c'était un emprunt d'origine européenne, il comporterait une syllabe accentuée, interprétée dans nos langues comme portant un ton haut, comme les exemples "glensi" et "jännmà" »⁶²

⁶² Flavien GBETO, « Contact de langues : Influence de la langue portugaise ou la langue des Aguda sur la langue fon (Nouveau kwa, gbe : Bénin) », op. cit., p.3.

Mais la confrontation avec le *Dictionnaire fon-français* de Segurola⁶³ remet en question les analyses de l'auteur qui en conclut que la controverse sur l'origine du mot est loin d'être tranchée. Segurola et Rassinoux estiment que « aguda » est probablement le même mot que « ajuda » qui signifie Ouidah en portugais. Les deux mots pourraient également, selon les mêmes auteurs, provenir de la déformation du mot Xwéda, un nom ethnique d'une communauté du Bénin. Mais ce qui est indiscutable, c'est qu'il s'emploie par les Béninois, les Fɔn en l'occurrence, comme une construction propre à désigner les Portugais et obéit au critère morphologique de la formation lexicale : « A gu da »

A	gu	da
Particule pronominale, 2 ^{ème} personne du singulier/	perdre, perdu /	jeter, lancer

La traduction juxtalinéaire donne : « Tu as perdu la façon de lancer » et exprime l'idée de mollesse, manque d'activité, indolence, maladresse. Elle s'accorde avec l'explication que propose Hazoumé : « *homme d'une indolence vaniteuse* ». Une influence de la position politique de Paul Hazoumé, plutôt favorable à la colonisation française au Dahomey (actuel Bénin), a probablement marqué la valeur sémantique du mot proposée en notes de bas de page.

Le deuxième terme, « zodjague », correspond à la façon périphrastique de désigner les Français. Il met en valeur « *leur activité et leur familiarité avec les naturels* ». Segurola et Rassinoux n'ont pas répertorié ce mot dans leur *Dictionnaire fon-français*. Sans références documentaires, nous allons procéder à la décomposition du mot zodjague que nous transcrivons ainsi : « zojage ». Trois morphèmes le composent :

Zo	ja	ge
Feu/	vient, arrive, approche/	rive, sur la rive

⁶³ B. SEGUROLA, J. RASSINOX, *Dictionnaire fon-français*, Madrid, Société des Missions Africaines, 2000. Cité par Flavien GBETO, op. cit., p.4.

La traduction juxtalinéaire donne : « le feu vient sur la rive ». Il faut noter que la pratique du mot est frappée de l'élision du « ε », très fréquente dans la conversation quotidienne. C'est le phénomène d'asimilation qui change le caractère d'un son⁶⁴:

Zo	jε	age
Feu/	est venu, arrive,	rive, sur la rive

L'élision du « ε » donne « Zo j'a ge », puis « zojage » avec la disparition de l'apostrophe qui représente, dans le processus de la description, la marque de l'effacement du « ε ».

Mis en rapport avec l'explication proposée par Paul Hazoumé, cette traduction semble correspondre à l'idée ou l'image que les Danhoménous se faisaient des Français au XIX^{ème} siècle. Ils étaient perçus comme " du feu qui consume tout sur son passage" et cette image est fondée sur les faits historiques que constituent la pénétration coloniale au Dahomey en 1843, la création des premières écoles (à partir de 1843 à Ouidah, Grand-Popo, Agoué et Porto-Novo), l'installation effective de l'administration coloniale en 1894, l'exploration des territoires sous tutelle du royaume de Danhomê et les différentes expéditions engagées par le colon français. La création du mot, qui remonte vraisemblablement au XIX^{ème} siècle⁶⁵, cristallise la force de conquête des Français et la perception que les Dahoménous ont d'eux. La périphrase elle-même comporte, nous semble-t-il, autant une note d'admiration pour les Français que l'annonce d'une menace imminente, l'alerte d'un danger grave. Nous en concluons que *Zojage* est une construction périphrastique, et que c'est par métonymie qu'on désigne souvent, en fɔngbe, la langue française par le même terme.

La troisième périphrase locale est décomposable en deux éléments : un anthroponyme « Clément/Clémence » (prénom d'enfant) et un morphème (nɔ) : « Nɔ » = Mère, source de, morphème dérivatif indiquant l'origine.

En lieu et place du nom du personnage féminin, c'est un ensemble de sèmes qui sont utilisés pour révéler d'autres aspects (la mère de Clément/Clémence) que ne pouvait traduire l'anthroponyme perçu et décrit plutôt comme « *une distinction qui autorise l'identification* »⁶⁶ sociale d'une personne.

⁶⁴ *La grammaire d'aujourd'hui*, op. cit., pp.524-525.

⁶⁵ Aucune source historique n'emploie le mot avant le règne de Guézo. Nous supposons donc que sa création date du XIX^{ème} siècle, Guézo ayant régné de 1818 à 1858.

⁶⁶ Toussaint Y. TCHITCHI, *Préoccupations et exigences de la linguistique en Afrique*, thèse de doctorat d'Etat, Université d'Abomey-Calavi, 2002, p.306, cité par Elie YEBOU, *Etude morphosémantique des anthroponymes en milieu aja*, mémoire de Maîtrise de Linguistique, Université d'Abomey-Calavi, 2008, p.31.

« **L'idole des Danhomènous** » est une périphrase construite à partir d'un calque du fɔngbe en français pour désigner le roi Guézo.

Le terme **assúsice** se décompose en trois morphèmes :

Asu	si	ce
Mari/	femme, épouse, femelle/	mon, ma

Il se traduit : « la femme de mon mari », ce qu'on désigne dans le contexte africain par la coépouse. Ce qui paraît intéressant dans cette construction, c'est le rapport possible entre *ce* (mon, ma) et *assu* (mari, époux) puis entre le même *ce* et *si* (femme, épouse). Cela donne

<i>asu</i>	<i>ce</i>	<i>si</i>
Mari/	mon /	épouse

Ou

<i>asu</i>	<i>si</i>	<i>ce.</i>
mari /	épouse /	mon

Dans l'un ou l'autre cas, des analyses fructueuses peuvent être faites.

Le terme « **Nadjinɔ** » reçoit la même analyse qui en a été faite dans le sous-titre précédent.

Nous pouvons retenir à propos des emprunts et xénismes lexicaux qu'ils révèlent dans un texte écrit en français certains aspects intéressants du lexique des langues béninoises, le fɔngbe en l'occurrence, et traduisent par conséquent la vitalité et surtout l'expressivité de celles-ci. La présentation des emprunts structuraux nous permettra de confirmer ces éléments d'analyse.

II- Les emprunts structuraux

Les emprunts structuraux se caractérisent par le type de construction dans lequel ils sont coulés. Ils constituent chacun « *une entité autonome de relations internes organisées de façon hiérarchisée* »⁶⁷. De ce point de vue, chacun d'eux représente un fragment dans l'expression langagière, et c'est en tant que tels que nous les étudions. Deux procédés nous

⁶⁷ *La Grammaire d'aujourd'hui*, p. 633.

intéressent dans cette perspective : le calque et la lexicalisation. De par la technique qui les gouverne, ils constituent des emprunts structuraux, parce qu'ils sont construits, non par l'emprunt d'un seul mot, mais par la mise en place d'un agencement lexical.

1- Le calque : définition

Le calque est la traduction littérale d'une construction idiomatique. Il consiste à prendre des unités linguistiques dans une langue et à les introduire dans une autre par le jeu de la paraphrase. A travers notre corpus, il fonctionne comme un emprunt structural. Leur identification et leur définition sont consécutives aux enquêtes menées à Liège et à Bruxelles en Belgique, et à Paris en France, pendant nos stages. L'objectif principal recherché était de vérifier la non-existence de ces constructions chez les habitants de ces villes ayant pour langue maternelle le français. Le tableau qui suit résume les statistiques :

	Liège	Bruxelles	Paris	Total	Pourcentage de participation
Nombre de questionnaires distribués	150	100	100	350	
Nombre de réponses reçues	148	98	97	343	98 %
Les personnes ayant déclaré ne pas connaître les calques stylistiques	121	73	73	267	77,84 %
Les personnes ayant trouvé d'autres références socioculturelles à certains calques	27	25	24	76	22,15 %
Les personnes ayant donné les expressions référentielles des calques lexicaux	121	76	81	278	81,04 %
Celles qui ont mis un point d'interrogation	27	22	16	65	18,95 %
Les enquêtés ayant déclaré ne jamais utiliser ces calques lexicaux	128	78	73	279	81,34 %
Ceux qui pourraient en utiliser quelques-uns	16	13	15	44	12,82 %
Ceux qui n'ont pas répondu à cette question	04	07	09	20	05,83 %

Source : Raphaël YEBOU, octobre-décembre 2005, janvier-mars 2007 et janvier-mars 2008.

Tableau 1 : Les résultats d'enquête sur l'existence des particularités lexicales, auprès de certaines personnes à Liège, à Bruxelles et à Paris

Ces enquêtes ont été réalisées en octobre-décembre 2005, janvier-mars 2007 et janvier-mars 2008. Au total, trois cent cinquante (350) personnes ont été interrogées et trois cent quarante-trois (343) ont répondu. Deux cent soixante-sept (267) enquêtés ont déclaré ne pas connaître les calques stylistiques relevés dans nos bases de données, soit un pourcentage

de 77,84 %. Le reste (soixante-seize, soit 22,15 %) a trouvé d'autres références socioculturelles locales pour ces calques, comme par exemple « *la queue de cheval* » qu'une enquêtée a défini comme « *la reprise des cheveux avec un élastique de manière à ce qu'ils forment une queue semblable à celle d'un cheval* ». Pour ce qui concerne les calques lexicaux, deux cent soixante-dix-huit (278) personnes (soit un pourcentage de 81,04 %) en ont donné les expressions référentielles, comme dans la description que nous allons produire. Le reste (18,95 % des personnes ayant répondu) a marqué, pour cette question, un point d'interrogation qui traduit une absence d'éléments pertinents à proposer comme réponse. Deux cent soixante-dix-neuf (279, soit 81,34 %) déclarent ne jamais utiliser ces calques lexicaux, contre quarante-quatre (44, soit 12,82 %) qui pourraient en utiliser quelques-uns, selon les circonstances. Vingt personnes (20, soit 05,83 %) n'ont pas répondu à cette question puisqu'elles ont mis, pour toute réponse, un point d'interrogation. Ces résultats d'enquêtes nous autorisent à appliquer le terme de particularités lexicales aux calques stylistiques et aux calques lexicaux.

Dans le cadre de cette étude, nous avons distingué deux types de calque : les traductions littérales des langues béninoises en français, qui constituent des calques stylistiques parce que motivées par des figures de substitution telles que la métonymie et la périphrase, et les constructions calquées sur des formes attestées dans la langue de Voltaire. Ces constructions, nous les appelons les calques lexicaux parce qu'elles reposent sur la substitution lexicale. En attendant de revenir sur ces éléments d'analyse dans la troisième partie pour en étudier la portée stylistique, nous allons proposer quelques exemples des deux types de calque.

2- Le calque des langues nationales en français béninois ou calques stylistiques

Le procédé du calque, comme nous l'avons dit, permet de transposer des séquences d'idiomes locaux en français. En dehors de son aspect stylistique que nous étudierons plus loin à travers la mise en œuvre de la créativité langagière chez les romanciers, le calque reproduit, sous la forme d'un emprunt structural, des unités linguistiques dont la structure colle à celle des langues nationales, le fɔngbe en l'occurrence:

-« *Egarer ses pieds dans la brousse* », (Doguicimi, p.25.)

Construction euphémique pour traduire l'infidélité conjugale de la femme.

-« Avant la nuit, l'héritier du trône fit **boire** une demi-douzaine **de fétiches** à son nouveau serviteur », (Doguicimi, p.136.)

Il s'agit d'un acte par lequel le serviteur promet obéissance et fidélité à l'héritier. Le pacte le contraint au respect strict de la parole donnée. Il ne devra donc jamais trahir son maître, sous peine de mort. Cette pratique était très courante dans le royaume de Dahomé. Hazoumé la décrit également dans *Le pacte de sang au Dahomey*⁶⁸.

-« Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant **neuf lunes** dans son sein », (Doguicimi, p.297)

L'emploi du mot *lune* est une métonymie du concret pour l'abstrait, et désigne *le mois*. Nous en proposerons une analyse approfondie dans la troisième partie.

-« **Certains fils de la lune** montaient déjà au milieu du firmament », (Doguicimi, p.507)

Les fils de la lune est une métonymie pour désigner les étoiles. Nous y reviendrons également dans la troisième partie, à travers la mise en exergue des valeurs stylistiques de la figure utilisée.

-« **La vie est rarement en position verticale** », (Les Appels du Vodou, p.138)

Cette construction signifie que les choses ne se passent pas comme on le souhaite, que les événements de la vie se succèdent en variant.

-« **Pourquoi tu m'enlèves la parole de la bouche** quand je parle à quelqu'un ? (Les Appels du Vodou, p.201)

Calque décrivant l'acte d'interruption d'un intervenant dans la réalisation d'un échange de paroles.

-« **C'est un chant vodou qu'il met au monde comme ça** », (Les Appels du Vodou p.218)

⁶⁸ Paul HAZOUME, *Le Pacte de sang au Dahomey*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1937.

« *Mettre au monde* » est un calque stylistique de la construction « *ji* » (mettre au monde) en langue fon et qui se traduit habituellement par : chanter.

-« *Les Blancs dont la succursale sortait de plus en plus de son esprit* », (*Les Appels du Vodou*, p.246)

Calque du fɔngbe en français pour dire que le personnage perdait progressivement le souvenir de la succursale.

Les calques stylistiques constituent un réseau de représentations qui traduisent la richesse des langues béninoises, du point de vue de la désignation lexicale. Ils sont susceptibles de fonder une poétique de la dénomination ou la nomination expressive des êtres et des choses dans ces langues. Le second type de calque concerne les constructions bâties sur des modèles du français et que nous avons appelées les calques lexicaux.

3- Les calques lexicaux

Dans le roman béninois, certaines séquences sont construites par imitation de modèles connus en français standard. Le procédé, qui repose en général sur la substitution de mot ou la construction lexicale, varie d'un romancier à l'autre et induit des effets spécifiques propres à caractériser la pratique scripturale. Les séquences peuvent être organisées en constructions nominales, verbales et prépositionnelles.

3-1-La présentation des calques lexicaux

Les calques lexicaux sont construits selon plusieurs bases.

3-1-1-Les constructions nominales concernent :

-« *Le doigt d'eau qui fit déborder le canari* »; (*Notre pain de chaque nuit*, p.121) ;

Cette phrase est construite sur la base de celle-ci, bien connue en français:

« *La goutte d'eau qui fait déborder le vase.* »

-« *La chambre ressemblait à s'y méprendre à un studio d'étudiant. Un " entrer-baiser", disent les langues malpolies* », (*Le Cantique des cannibales*, p.197) ;

La construction est bâtie sur l'expression: « un entrer-coucher », expression pour désigner un local d'une pièce qu'habitent des gens de condition très modeste⁶⁹.

-« *La panique dans l'âme* », (*Les Appels du Vodou*, p.239)

Expression formée sur la base de : « *La mort dans l'âme* ».

3-1-2- Les constructions verbales intéressent les structures suivantes :

-« *Avoir un chien dans la gorge* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.102) ;

L'expression rappelle bien : « *avoir un chat dans la gorge* ».

-« *Ne pas savoir à quel vodoun se vouer* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.205) ;

La construction verbale est formée sur le modèle de : « Ne pas savoir à quel saint se vouer ».

-« *Avoir d'autres cochons à gratter* », (*Le Cantique des cannibales*, p.66) ;

et

-« *Avoir d'autres cabris à rôtir* », (*Le Cantique des cannibales*, p.91)

Les constructions sont à rapprocher de : « Avoir d'autres chats à fouetter » ;

-« *Rendre piment pour piment* », (*Le Cantique des cannibales*, p. 84);

La construction est bâtie sur le modèle de: « œil pour œil ».

3-1-3-Les groupes prépositionnels concernent :

-« *Il a fallu prendre le taureau par les couilles* », (*Le Cantique des cannibales*, p.178) ;

La construction rappelle celle-ci : « *prendre le taureau par les cornes* ». Nous analysons cette construction sous cette rubrique parce que le calque, chez l'auteur, porte sur le syntagme prépositionnel.

-« *Les géants aux pieds de glaise* », (*Les Appels du Vodou*, p.278),

⁶⁹ L'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* (EDICEF/AUF, 3è éd.2004) ne répertorie pas ce mot.

Expression bâtie sur le modèle de : « *Un colosse aux pieds d'argile* ».

-« *Dans de telles situations, les hommes deviennent bêtes, des broute-herbe sans cervelle qui se soumettent, sans carotte ni akassa, aux injonctions des femmes* », (*Le Cantique des cannibales*, p.198)

L'expression analogue est: « *sans tambour ni trompette* ».

Les calques lexicaux présentent la propriété de provoquer une rupture avec la pratique traditionnelle fondée sur la substitution lexicale. Ils sous-tendent, dans le roman, une langue d'écriture dont la fonction est plus idéologique que littéraire.

3-2- Le calque lexical : un procédé de renouvellement des formes

Nous avons distingué le calque stylistique et le calque lexical en séparant les constructions qui sont élaborées selon la grille des figures et celles qui apparaissent plutôt comme une reproduction imitative des modèles. Les premiers reposent essentiellement sur les langues nationales et leurs structures, puis sur les évocations profondes qui les sous-tendent. Les seconds résultent d'un souci d'innovation dans la structure lexicale même du français. Puisque nous avons prévu de faire, dans la troisième partie de la présente recherche, une analyse stylistique de l'écriture qui intègre les calques stylistiques dans leur développement et leur fonctionnement, nous prions le lecteur de s'y reporter pour les analyses que nous allons y fournir. Les calques lexicaux, eux, s'appliquent à des constructions figées dont la reproduction imitative est susceptible d'amuser le lecteur et de produire chez lui un effet de choc. Les constructions figées représentent des marques fondamentales du patrimoine de la langue française et toute tentative de contrefaçon passerait pour une violation des principes de cette langue. C'est pourtant dans une telle perspective que s'inscrit la pratique des calques lexicaux sous-tendue par un projet esthétique de renouvellement.

La langue d'écriture dans le roman béninois est classique et nous l'avons déjà noté sans l'avoir démontré pour l'instant. Son caractère classique est lié à la qualité des écrivains qui l'animent et à leur choix dans le rapport qu'ils développent avec le français. De 1929 à 1990, la quasi-totalité des romanciers béninois ont pratiqué largement une écriture orthodoxe. Dans les œuvres publiées après la Conférence nationale de février 1990, les romanciers ont senti la nécessité d'un renouvellement de l'expression par la création de nouvelles formes qui ne seront marquées que si elles touchent profondément les formules consacrées. Le changement

de régime politique⁷⁰ ne peut être minoré dans l'analyse de cette situation. Le souci du renouvellement s'accompagne de la définition du type de rapport de l'écrivain à la langue d'écriture et du niveau où va s'appliquer son projet esthétique. Paul Hazoumé a opté pour le calque stylistique, comme le prouvent les statistiques que nous allons fournir au troisième chapitre. Chez Olympe Bhêly-Quénum, quelques calques lexicaux le placent entre Hazoumé et Couao-Zotti qui en a fait un outil majeur d'expression. Examinant les constructions marquées de calques lexicaux à travers *Les Appels du Vodou* seulement⁷¹, on découvre que les structures calques sont très proches des modèles qu'elles reproduisent.

-La panique dans l'âme, (Les Appels du Vodou, p.239)

pour : « La mort dans l'âme »

-Les géants aux pieds de glaise, (Les Appels du Vodou, p.278)

pour : « Un colosse aux pieds d'argile ».

Les mots se substituant à ceux que la tradition a consacrés sont *panique*, du champ lexical de *mort*, et *glaise*, quasi synonyme d'*argile*. La substitution lexicale que pratique Bhêly-Quénum reste centrée dans le champ lexical des mots remplacés. Au bout du compte, le changement lexical n'entraîne pas la production d'un autre sens que celui dont est pourvue l'expression figée. La synonymie ou l'exploitation du champ lexical est ici mise à contribution pour limiter la démarcation entre le sens conventionnel et celui qui, manifestement, traduit une certaine constance de Bhêly-Quénum dans ses rapports au français. Il y a toutefois une marque de niveau d'expression que nous allons relever et analyser au dixième chapitre.

En revanche, l'œuvre de Couao-Zotti expose de nombreux calques lexicaux dont nous avons déjà vu la structure. Aussi bien dans *Notre pain de chaque nuit* que dans *Le Cantique des cannibales*, le romancier, sans ménagement, casse les expressions consacrées, selon un procédé que nous tenterons de dégager, pour en créer de nouvelles. En nous situant au plan morphosyntaxique, nous avons séparé les calques à base nominale, verbale et

⁷⁰ Le passage d'un gouvernement militaire révolutionnaire à une démocratie multipartite.

⁷¹ Deux exemples ont été repérés dans *Les Appels du Vodou* mais aucun dans les romans antérieurs.

prépositionnelle. Mais pour en étudier le fonctionnement, nous nous fondons plutôt sur les aspects lexical, sémantique et syntaxique.

Faisons une première observation. Couao-Zotti inscrit les expressions qu'il crée dans un formatage nouveau à travers des choix lexicaux qui ignorent complètement le contexte historique de création des expressions consacrées. En dehors de la référence à *vodoun* à la place de *saint*, qui pourrait évoquer les sources culturelles et religieuses, tous les autres mots relèvent des substrats qui ne peuvent être mis en rapport avec les termes originels. On peut donc retenir que Couao-Zotti, à la différence de Bhêly-Quénum qui crée de nouvelles constructions en les circonscrivant dans le champ lexical ouvert par les expressions de base, reproduit un réseau lexical caractérisé par trois facteurs :

- absence d'une vraie recherche d'« africanisation » de l'écriture, à part l'évocation du terme de *vodoun* qui est une réalité religieuse béninoise;

- recherche de rupture pour émoustiller le sens du lecteur, raviver la langue, offrir une autre façon de traduire le fait littéraire ;

- tentative de créer un autre imaginaire en partant des évocations diverses. Par exemple, au mot *chat* est substitué le mot *chien* ou *cochon* tout en conservant le sens de base de l'expression « *avoir un chat dans la gorge* », c'est-à-dire être enrôlé, ou « *avoir d'autres chats à fouetter* », c'est-à-dire des affaires plus importantes à réaliser. Chez lui, la conversion lexicale se fait sans resémantisation du segment créé. Mais parfois, il y a resémantisation par déplacement de l'expression produite dans un contexte différent, comme nous le verrons aussi avec les néologies de sens. Dans le mot composé « *amuse-oreille* », par exemple, qui est une reprise imitative de « *amuse-gueule* », le segment créé est pourvu du sens de « paroles douces, flatteuses, ensorcelantes », qui s'éloigne du sens de base. De même, dans le mot composé « *entrer-baiser* », construit sur le modèle « *entrer-coucher* » et où le mot *coucher* couvre son sens traditionnel, le romancier procède à un changement de mot du même champ lexical, mais de connotation populaire :

-« *Elle ne savait trop pourquoi elle avait fini par succomber aux « paroles alcoolisées » de son amant, ces **amuse-oreilles** dont l'homme savait faire usage.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.196) ;

pour : « un amuse-gueule »

-« *La chambre ressemblait à s'y méprendre à un studio d'étudiant. Un « entrer-baiser », disent les langues malpolies.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.197) ;

pour : « un entrer-coucher ».

Seconde remarque. Florent Couao-Zotti, dont le langage depuis *Charly en guerre* mais surtout *Notre pain de chaque nuit* se montre plus proche du langage de la rue, approche la langue d'écriture avec un certain sans-gêne qui rappelle ce milieu débridé, sans loi, sans ordre. A l'étape actuelle de notre réflexion, nous retenons que les calques lexicaux sont commandés par le souci de jouer avec la langue, de la manipuler dans son patrimoine séculaire, de casser les structures établies afin de donner au lecteur des constructions renouvelées dans un roman parfois sombre. Les deux types de calques identifiés procèdent des techniques de création reposant sur les ressources langagières des auteurs et sont susceptibles d'être appréhendés selon divers niveaux, comme nous le verrons également avec la lexicalisation.

4- La lexicalisation : définition et application

Dans *La Grammaire d'aujourd'hui*, les auteurs proposent à l'entrée « lexicalisation » la définition ci-après :

« *Processus ayant pour effet de transformer une suite de morphèmes en une unité lexicale autonome. Les morphèmes ainsi amalgamés perdent, le plus souvent, tout ou partie de leur sens courant. (...). On constate, en outre, que les expressions lexicalisées sont parfois remplaçables par un terme unique de la langue elle-même. (...). Enfin, les expressions ainsi obtenues sont de dimensions variables.* »⁷²

Cette définition a le mérite de situer avec concision la part de la lexicalisation dans le processus d'enrichissement lexical de la langue. Elle la présente comme la formation d'une « unité lexicale » dans laquelle les particules réunies prennent généralement un autre sens. Mais, elle ne sépare pas clairement le procédé de celui de la composition couramment exploité dans la manipulation des outils de création lexicale.

⁷² Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, op.cit., pp.375-376.

Pour Maurice Grevisse, dans « *le phénomène de la lexicalisation* », « *une unité grammaticale ou syntagme devient une unité lexicale.* »⁷³ De manière plus précise, Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck y voient « *le procédé par lequel on relie plusieurs unités lexicales pour les considérer comme des mots simples* ». ⁷⁴

Nous pouvons donc retenir que la lexicalisation est un procédé de création de nouvelles unités dans la langue. Sa caractéristique essentielle est le figement lexical par lequel des morphèmes isolés sont réunis dans un système de désignation bâti sur un faisceau de relations. Mais, à la différence de la composition, les éléments qu'elle réunit ne sont pas tous nécessairement aptes à s'employer de façon autonome dans la langue, alors que ce critère est essentiel dans la formation des mots composés. Dans notre corpus d'étude, le procédé présente la particularité de tenir à la fois de l'onomatopée et du figement lexical.

4-1- Les termes lexicalisés

Parmi les termes lexicalisés, certains relèvent de l'onomatopée, d'autres de la reprise phonique de séquence, d'autres encore du figement lexical.

4-1-1- Les onomatopées

-Les « ko !ko !ko » de la petite clochette géminée s'égrenaient précipités, (Doguicimi, p.15)

-Le « kioun-go » de la cloche géminée, (Doguicimi, p.170)

-Les spectateurs charmés applaudissaient longuement en tapotant les lèvres des doigts joints, ce qui coupait leurs cris en des « Hou ! Hou ! Hou ! » (Doguicimi, p.171)

-Le roi poussa deux sourds « houn ! houn ! » (Doguicimi, p.375)

La séquence « ko !ko !ko ! » correspond à la reprise onomatopéique du bruit produit par la clochette tenue par Panligan, le crieur public du règne du roi Guézo. De même, le « kioun-go » désigne le bruit de la clochette géminée. Les « hou !hou !hou !» reprennent de la même manière les cris émis par les spectateurs charmés par l'ingéniosité des jeunes filles dans l'exécution de la danse locale. Enfin, les « deux "houn ! houn ! "» sont la description imitative du soupir du roi. Les unités lexicalisées associent des éléments qui ne peuvent pas

⁷³ Maurice GREVISSE, *Le Bon usage. Grammaire française*, Paris/ Louvain- La- Neuve, Duculot, 13^{ème} édition refondue par A. GOOSSE, 1993, p.239.

⁷⁴ Gilles SIOUFFI, Dan VAN RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p.168.

figurer en emploi autonome parce que chacun d'eux, employé comme onomatopée, est dépourvu de contenu notionnel et est loin de renvoyer à une référence.

4-1-2- La reprise phonique d'une séquence en français

-« *Les " Gare ! Gare ! " réitérés du guide étaient noyés dans le vacarme des olifants* », (*Doguicimi*, p.362).

Il s'agit d'avertissements donnés par le guide pour ouvrir la voie devant lui à travers une foule de personnes.

4-1-3- Les termes issus du figement lexical de segments empruntés aux langues béninoises

Le premier terme que nous analysons figure dans l'exemple suivant :

-« *Les autres nuwanu* », (*Les Appels du Vodou*, p.105).

Le terme *nuwanu* comporte trois morphèmes :

Nu	wa	nu
Objet, chose/	faire, réaliser/	quelque chose, objet

La traduction juxtalinéaire donne : un objet qui doit servir à la réalisation de quelque chose. En réalité, les *nuwanu* sont les objets qu'on rassemble en vue d'une offrande à une divinité.

-« *On jouait les axwanfunto* », (*Les Appels du Vodou*, p.198)

Trois morphèmes composent le mot *axwanfunto* que nous transcrivons ainsi : « ahwanfuntɔ ».

Ahwan	fun	tɔ
-------	-----	----

La guerre, la rébellion/ combattre, batailler/ acteur, morphème indiquant celui qui réalise quelque chose.

Ici, le figement lexical rassemble deux substantifs (*ahwan* et *tɔ*) et un verbe (*fun*).

-« *Chacune de vous met du gbotémi dans mes repas* », (*Les Appels du Vodou*, p.202)

Le mot *gbɔtɛmi* est une association de deux morphèmes yorouba, l'une des langues du sud-Bénin :

<i>Gbɔ</i>	<i>temi</i>
Entendre, réaliser/	mien, ce qui m'appartient, ce que je veux

La traduction juxtalinéaire donne : « *Ecoute ma voix, réalise mon désir* ». Elle rejoint l'explication que Bhêly-Quénum propose dans son roman :

-« *Obéis à mon désir, soumets-toi à ma volonté. Une plaisanterie populaire veut que la femme soucieuse de garder son mari mette souvent du gbɔtɛmi dans son repas ; il s'agirait d'une composition obscure qui l'empêcherait d'être infidèle.* », (NDA, p.205.)

-« *Les chambres de sa mère, de sa grand-mère et de Tâgni Bonin réunies n'avaient pas les dimensions de ce agbassa xho* », (Les Appels du Vodou, p.210)

Nous le transcrivons : *agbassa xɔ*, pour éviter les confusions que peut générer la première transcription. En réalité, « *xo* », prononcé avec un « *o* » fermé et non ouvert, désigne la parole. Or le sens occurrent du terme est : maison, case. Trois morphèmes sont identifiables dans ce terme lexicalisé :

Agba	sa	xɔ
Paillote, apatam/	sous/	case, chambre

Ainsi, *agbasaxɔ* signifie le lieu où la parole est évoquée ou discutée, sous l'arbre à palabre.

Dans le terme « *sanuwlawla* », il y a figement lexical de trois segments identifiables par décomposition :

Sa	nu	wlawla
Vendre	quelque chose/objet	onomatopée pour dire : vite, rapidement.

Le premier segment est un verbe, le deuxième un nom, le troisième une onomatopée inscrite dans une fonction adverbiale. Le figement des trois segments génère un substantif que l'on reconnaît à l'emploi du déterminant article indéfini. Il procède donc de la substantivation.

Tels qu'ils apparaissent dans les œuvres, les termes lexicalisés sont construits sur la base d'un transfert de technique de construction des langues du sud-Bénin en français. Ils sont récupérés des langues béninoises puis transposés en français. Par exemple, le mot *nuwanu* apparaît comme une reprise de la façon dont l'unité lexicale s'élabore en langue : « Nu wa nu le »

Nu	wa	nu	le
Objet/	faire, réaliser /	quelque chose, particule de complément :	Servir à/ les.

« Nu...nu » apparaît comme une locution affirmative signifiant : « Objets /servant ou devant servir à ». Ainsi, le système des déterminants (du nom) en fɔngbe fonctionnant à l'inverse de celui du français, la particule déterminative « le » en position finale passe en position initiale en français et correspond à « les ». L'unité lexicale construite désigne une seule idée et ne renvoie pas à la somme des sens courants des mots réunis. Ainsi, le second « nu » analysé comme une particule qui complète une idée déjà amorcée, perd son sens courant de « quelque chose, objet ou chose » pour couvrir celui « d'adjectif, d'ajout/ajouté ». Une analyse semblable peut être faite des autres termes lexicalisés. La technique de lexicalisation, on peut le dire, est prégnante dans les langues béninoises et apparaît effectivement dans les œuvres comme un procédé qui marque profondément le contact du français avec ces langues. Le mode de fonctionnement du procédé lexical nous instruira dans ce sens.

4-2- La lexicalisation : mode de fonctionnement

Très peu pratiquée par Florent Couao-Zotti, la lexicalisation apparaît chez Bhêly-Quénum et davantage dans *Dogucimi*⁷⁵ comme un précieux outil de construction à base d'emprunts ou de xénismes. A ce titre, elle manifeste concrètement la compétence linguistique dans la construction lexicale de l'énoncé. Dans l'étude de son fonctionnement, son fondement linguistique, la valeur des termes lexicalisés et leur rapport à la substantivation paraissent manifester ses caractéristiques propres. La lexicalisation développe ainsi des liens évidents avec la compétence linguistique.

Il n'est pas possible de décrire les emprunts structuraux sans évoquer la notion de créativité que Chomsky a analysée sous deux formes : la compétence et la performance. La

⁷⁵ Voir les statistiques au troisième chapitre.

lexicalisation, en tant que fusion de morphèmes ou transfert de catégorie morphosyntaxique, fonctionne comme un type de création qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la compétence linguistique. Sur la base des morphèmes existant dans la langue, le locuteur crée de nouveaux mots à partir d'éléments isolés qu'il soude selon le jeu de la sémantisation. Celle-ci est confortée par l'autonomie de fonctionnement du terme lexicalisé puis son degré de cohésion et d'indépendance, par la mise en œuvre de critères formels et fonctionnels⁷⁶. Le procédé repose sur les règles de la langue mais forge des mots dans des contextes inattendus tel le transfert de catégorie grammaticale qui le définit en premier.

Depuis son entrée officielle dans le patrimoine du français en 1927⁷⁷, la lexicalisation a été mise en œuvre de plusieurs manières. Elle a été pratiquée à travers :

- l'antonomase, lorsqu'un nom propre s'emploie comme un nom commun : un don juan, un harpagon, un tartuffe, un watt (une machine de), un newton (une force de), deux ampères (une ampoule de), une poubelle⁷⁸, etc. ;

- l'emprunt lexical d'un terme étranger : un quidam⁷⁹, le week-end, un bus, le budget, le marketing⁸⁰, le manager⁸¹, le staff, le poster, etc. ;

- le néologisme : l'autobus (de automobile + bus, par troncation), le courriel, le cédérom, l'informatique (de information + automatique, par troncation et aphérèse), le logiciel, le spasm, etc.;

- la catachrèse, qui donne un sens nouveau à un mot ou à une expression usitée dans la langue en étendant ce sens au moyen de figures diverses : le dos d'âne, les ailes de l'avion, les pieds d'une table/d'une chaise, boire un verre (métonymie souvent citée), etc.

Ces procédés que nous venons de rappeler reposent sur la sémantisation dans un cas (emprunt lexical, néologisme) et sur la resémantisation dans l'autre (antonomase, catachrèse). Dans le roman béninois, ils sont diversement pratiqués.

Nous pouvons retenir, en fin de chapitre, que les particularités lexicales dans l'œuvre des trois romanciers béninois relèvent de l'emprunt lexical et structural, puis du xénisme lexical. Ces deux procédés nous paraissent importants dans la description du phénomène du contact de la langue française avec les langues béninoises. Les emprunts se réalisent sous plusieurs

⁷⁶ Inséparabilité et fixité des constituants, virtualité du mot dépendant (le mot devenu constituant du terme lexicalisé). Ces critères sont précisés dans Delphine DENIS, Anne SANCIER-CHATEAU, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, pp. 319-320.

⁷⁷ *Le Robert. Dictionnaire historique de la langue française*, 1992.

⁷⁸ Du nom du préfet de la Seine Eugène René Poubelle, qui imposa en 1884 l'usage de ce récipient pour la collecte des ordures.

⁷⁹ Pronom en latin mais employé comme nom en français qui l'a emprunté.

⁸⁰ Substantivation du « *present continuous* » en anglais.

⁸¹ Substantivation du verbe anglais *to manager*.

formes et concernent aussi bien les parties du discours bien définies, tels les substantifs et les adjectifs, que des constructions qui, dans certains cas, peuvent avoir valeur d'énoncé : les tournures idiomatiques et les périphrases locales, par exemple. Nous avons également souligné la part du xénisme que nous avons distingué de l'emprunt. Il existe donc au plan lexical des éléments qui nous autorisent à parler de particularités lexicales dans les limites d'emploi que nous avons définies, dès l'introduction générale. Cette conclusion confirme l'une des hypothèses (l'existence de particularités lexicales dans le roman béninois) posée au début de ce travail de recherche et nous encourage à poursuivre la réflexion pour atteindre à des degrés d'analyse plus élevés, plus profonds. Les deux niveaux d'intégration lexicale (emprunt, xénisme) dans la langue du roman béninois s'inscrivent dans une perspective générale de renouvellement du langage littéraire. Une troisième forme est bien perspectible dans les œuvres : la création lexicale. Nous allons voir les formes qu'elle prend dans la concrétisation du renouvellement esthétique, en vue de proposer une vue synthétique de l'ensemble des particularités lexicales.

CHAPITRE DEUXIEME

CREATION LEXICALE

Parmi les particularités lexicales relevées dans les œuvres d'étude, la création lexicale apparaît comme le seul procédé lexical qui ne tient pas de l'emprunt. Sa réalisation dans le roman béninois met en jeu plusieurs critères : la préfixation, la suffixation et la parasynthèse. Elle fait apparaître ainsi plusieurs parties du discours dont l'élaboration obéit aux règles traditionnelles de la formation des mots en français. Seulement, les mots créés ne sont pas usités dans la langue française et l'on est bien obligé de procéder par décomposition des unités nouvelles ou par rapprochement de leur occurrence avec les termes du lexique français, pour dégager leur sens et la technique de leur création.

La création ou la créativité s'appréhende comme une notion importante lorsqu'on aborde les domaines de la compétence et de la performance introduits en linguistique par Noam Chomsky. Parlant de créativité, le linguiste américain en distingue de deux types : une créativité soumise aux règles et qui, à ce titre, relève de la compétence, c'est-à-dire de la capacité qu'un sujet possède sur sa langue et qui repose sur la faculté de comprendre et de produire un ensemble infini de phrases grammaticales à partir de règles précises et connues. Elle permet de produire des situations inédites. Le second type de créativité change les règles et relève, lui, de la performance, c'est-à-dire de la mise en œuvre effective de la compétence linguistique dans différents actes de parole. La pratique de la performance, si elle est répétée et renforcée, peut, à la longue, provoquer une évolution du système d'organisation des éléments linguistiques, avec pour conséquence la définition de nouvelles règles de construction sur la base de celles qui sont connues et appliquées dans la langue⁸². Cette situation explique en partie l'importance des variations lexicales par rapport aux transformations syntaxiques dans la langue⁸³. La mise en œuvre de la performance peut se justifier par la recherche d'expressivité, ce qui rappelle l'équation établie par Gustave Guillaume :

⁸² Pour illustrer ce cas de mise en œuvre de la performance, SIOUFFI et VAN RAEMDONCK, citent la création de nouveaux mots par analogie. « Les mots *solutionner* ou *urger*, écrivent-ils, ont été créés en utilisant des règles, ici de morphologie lexicale, qui ne s'appliquaient pas normalement à cet endroit. Pour *solutionner*, il y avait *résoudre* ; pour *urger*, le besoin d'expressivité a conduit à créer de nouveaux mots » (op. cit. p. 91).

⁸³ Dans cette partie de la thèse, nous situons l'analyse des données sur un plan purement lexical, même si les constructions obtenues peuvent susciter des interrogations d'un point de vue syntaxique, la séparation entre les deux domaines n'étant pas étanche.

« Expression grammaticale + expressivité = 1 »

En d'autres termes, l'expression grammaticale, qui correspond à l'application des principes normatifs de la langue, et l'expressivité, qui désigne la mise en œuvre des ressources de la langue sans souci de conformité scrupuleuse aux règles établies, forment un tout dans lequel elles s'influencent mutuellement. Tirant les conséquences d'une telle équation, Grevisse et Goosse écrivent :

En faisant « tendre l'expressivité vers zéro, l'expression grammaticale tend vers l'entier, c'est-à-dire que la structure de la phrase tend vers la parfaite régularité selon les lois de l'analyse. Mais plus on fait croître l'expressivité, plus l'expression grammaticale se libère de la régularité : à la limite, cette expression grammaticale se réduit à la simple interjection. »⁸⁴

En d'autres mots, l'expressivité et l'expression grammaticale se complètent dans la même construction. La réalisation de l'une agit inmanquablement sur l'autre, de telle façon que la phrase se construit toujours avec une proportion variable d'expression grammaticale et d'expressivité. Reste à définir l'expressivité et l'expression grammaticale, exercice sur lequel nous reviendrons dans la troisième partie. La création lexicale, du moment qu'elle manifeste la performance au sens « chomskyen », s'inscrit dans une recherche d'expressivité.

1- Présentation

La création lexicale est, comme la lexicalisation, un procédé d'enrichissement du lexique d'une langue par la création de nouveaux mots selon les règles de formation : la dérivation et la composition. La dérivation, c'est la formation d'un mot à partir de la préfixation et/ ou de la suffixation. Le procédé donne lieu à des mots construits qui sont formés à base de :

- radical + suffixe
- préfixe + radical
- préfixe + radical + suffixe

⁸⁴ Maurice GREVISSE, *Le Bon usage. Grammaire française*, op. cit. p.270.

La composition est, pour sa part, un procédé de création proche de la lexicalisation puisqu'elle génère, comme elle, des unités lexicales dans lesquelles les éléments pourvus d'un emploi autonome dans la langue perdent généralement leur sens courant et s'intègrent dans l'unité construite pour produire un sens unique. Fondée sur ces procédés de création, la création lexicale se réalise dans plusieurs sphères grammaticales.

2- Domaines d'ancrage de la création lexicale

Dans les œuvres de notre corpus d'étude, l'application de la création lexicale concerne les classes morphosyntaxiques ci-après : les verbes, les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les substantifs.

2-1- Les verbes

Ils sont formés par suffixation et, dans certains cas, par association d'un suffixe et d'un préfixe à un radical.

2-1-1- Les créations par suffixation

Certains verbes sont créés par adjonction d'un suffixe à un radical :

- « *L'Afrique noire se **cadavérise*** » ; (*Les Appels du Vodou, p.44.*)

Verbe construit sur la base nominale : cadavre.

- « *Quelqu'un va **clamps*** », verbe construit sur *clamps*, (*Les Appels du Vodou, p.44*) ;

Ce mot est proche de clamser = mourir (pop.), sens dans lequel l'emploi contextuel du mot autorise à l'inscrire; Un lapsus calami ? De l'auteur ? De l'éditeur?

- « *Les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce* », (*Les Appels du Vodou, p.51*);

Verbe construit sur le radical nominal : *souche*.

-« *Quelqu'un se serait **bâtardisé*** », (*Le Cantique des cannibales, p.22*)

Verbe construit sur le radical nominal ou adjectival *bâtard*.

- « Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme » (*Le Cantique des cannibales*, p.110; *Notre pain de chaque nuit*, p.38)

Verbe formé sur le radical nominal *vertige*.

- « Son cœur se mit à **friturer et à vacarmer** », (*Le Cantique des cannibales*, p.210)

Verbes formés respectivement sur le radical nominal : « *friture* » et « *vacarme* »

- « Trou noir qui rompt tout, **parenthèse** tout, efface tout jusqu'à la négation de son existence », (*Le Cantique des cannibales*, p.241)

Verbe *parenthèser* créé sur le radical nominal : *parenthèse*.

2-1-2- Les créations par suffixation et préfixation

D'autres verbes sont créés par adjonction à la fois d'un préfixe et d'un suffixe à un radical. Ce procédé de création se vérifie dans le cas de « s'anuitier » :

- « Sègbohoulè s'**anuitait** », (*Les Appels du Vodou*, p.142)

Verbe construit sur le radical nominal : *nuit*, le préfixe : « a » et la désinence : « *ait* ».

Mais l'adjonction des deux particules n'est pas toujours simultanée. Ici, un préfixe est posé librement avant le radical pour former un mot nouveau :

- « Dis-moi si le soleil a **remobilisé** enfin le jour », (*Le Cantique des cannibales*, p.36.)

Verbe construit sur la base verbale *mobil(iser)*.

Nous ne serons cependant pas amené à employer le terme de « formations parasynthétiques » parce que les critères de définition de cette notion sont très restreints et contraignants. De plus, les formations auxquelles nous avons affaire sont des particularités qui ne donnent pas véritablement lieu à la mise en œuvre du procédé de la parasynthèse⁸⁵.

⁸⁵ On parle de parasynthèse lorsque la formation d'un mot procède d'une préfixation et d'une suffixation simultanées.

2-2- Les adjectifs qualificatifs

Deux adjectifs qualificatifs identifiés sont formés par préfixation et par suffixation:

- « *Quelque chose d'infiniment ténu et d'**inappréhensible*** », (*Les Appels du Vodou*, p.127) ;

La décomposition du mot donne : préfixe : *in*, radical : *appréhend*, suffixe *able*.

-Une pagaille **inarrêtable** (*Le Cantique des cannibales*, p.119)

Préfixe : *in*, radical : *arrêt*, suffixe : *able*.

Ici, nous avons affaire à deux formations parasynthétiques. *Inappréhend* tout comme *Inarrêt* n'existe pas dans la langue. *Arrêtable* comme *appréhensible*, envisageables dans la langue, n'y sont pas usités, à notre connaissance.

Un adjectif est formé par suffixation :

-*Un fessier évasé et **kilogrammé*** (*Le Cantique des cannibales*, p.100),

Participe passé construit sur le radical nominal *kilogramme*.

2-3- Les adverbes

Le seul adverbe identifié est formé par suffixation sur la base adjectivale *sacerdotal* :

-« *Ainsi protégé **sacerdotalelement** par un houndéva (...), il fit trois fois le tour du cercle* », (*Les Appels du Vodou*, p.132.)

2-4- Les substantifs

Ils sont créés par suffixation, pour la plupart, mais aussi par composition.

2-4-1- Les formations par suffixation

Trois substantifs sont créés par suffixation :

-« *Le **bordélisme*** », (*Les Appels du Vodou* p.179)

Substantif formé sur le radical nominal *bordel*.

-« *Ses **vibrements*** », (*Les Appels du Vodou*, p.289)

Nom construit sur la base verbale *vibrer* ;

-« *Son crâne, couleur yeux d'un **charcuteur** rwandais* », (*Le Cantique des cannibales*, p.174)

Nom formé sur la base verbale *charcuter*.

2-4-2- La création par composition

Le Cantique des cannibales nous fournit un exemple de création par composition :

- « *Soudain, **re-silence.*** », (*Le Cantique des cannibales* p.145.)

Les deux morphèmes qui entrent dans la formation du mot composé ont chacun un emploi séparé dans la langue : *Re* est utilisé souvent pour traduire l'idée de répétition ; le mot *silence* a un emploi autonome. Mais cette construction est de structure complexe car elle signifierait, selon le contexte, qu'il y eut " de nouveau" silence. Le morphème **re** aurait ainsi valeur de séquence verbale dans un style télégraphique.

Pour proposer une brève analyse des domaines d'ancrage de la création lexicale, nous renverrons essentiellement à trois remarques :

- Les techniques de formation des mots reposent sur celles que la norme enseigne ;
- Le champ du verbe est le plus marqué ;
- Les verbes créés sont exclusivement du premier groupe.

Ces remarques montrent que la pratique de la création lexicale par les romanciers que nous avons choisi d'étudier s'inscrit parfaitement dans le cadre où elle s'applique généralement dans d'autres littératures, comme le montre Edmond Biloa en fondant sa recherche sur Ahmadou Kourouma et Sony Labou Tansi, dans une étude intitulée « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française »⁸⁶. Il relève, chez le premier, une « *audace langagière* » qui va jusqu'à « *la fabrication de néologismes et à la commission d'écarts morphosyntaxiques. Des créations lexicales et des tournures étranges ponctuent le lexique* » de Monnè, *outrages et défis* : « *contrebander, coucher sa favorite, courber la prière, etc.* »⁸⁷ Chez Sony Labou Tansi, il identifie, dans *La Vie et demie*, les exemples suivants: « *excellentiel, regardoir,*

⁸⁶ Article présenté aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23 au 25 mars 2006, pp. 25-27.

⁸⁷ *Ibidem*, p. 25.

gestées, dévirginisation, infernalement, pistolétographes, etc. »⁸⁸. Les mots créés, comme nous l'avons vu, sont formés sur la base des procédés lexicaux usités en langue française, mais sont pourvus d'une valeur néologique profonde.

3- Les valeurs de la création lexicale

La création lexicale relève de la compétence et s'inscrit dans la dérivation propre, contrairement à la lexicalisation qui manifeste une dérivation impropre⁸⁹. Elle utilise les moyens réglementaires tels que la dérivation (création par adjonction d'affixe). L'insertion dans le texte des mots créés, et les sens qu'ils sont susceptibles d'y prendre, se perçoivent mieux lorsqu'ils sont analysés selon la partie du discours à laquelle ils appartiennent.

3-1- La catégorie des verbes

Les verbes créés sont : *se cadavériser, soucher* (chez Bhêly-Quénum), *se bâtardiser, kilogrammer, vertiger, friturer, vacarmer, parenthèser* (chez Couao-Zotti). La désinence verbale *iser* signifie « rendre » et se reconnaît dans *se cadavériser* et *se bâtardiser*. Ces verbes signifient alors : « se rendre cadavre », « se rendre bâtard ». Il n'existe en français aucun mot qui traduise ces idées et les auteurs ont dû recourir à ces néologismes descriptibles comme des « unités lexicales nouvelles » créées à partir de « *dispositifs formels et sémantiques (...) présents dans un état de langue donné* »⁹⁰. La forme pronominale de ces néologismes verbaux pose un problème d'ordre syntaxique que nous traiterons plus loin. A l'analyse, tous les verbes : *se cadavériser* et *se bâtardiser, s'anuiter, remobiliser, soucher, friturer, vacarmer, vertiger, kilogrammer, parenthèser* peuvent être organisés en néologismes de forme et néologismes de sens.

3-1-1- Les néologismes par la forme

La néologie de forme marque un mot ou une expression dont la nouveauté réside seulement dans la forme. Ainsi, les verbes *parenthèser* (mettre entre parenthèse, c'est « ne pas considérer, sous-estimer, minimiser »), *soucher* (renforcer les liens à la souche) et *se*

⁸⁸ *Ibidem*, p.26.

⁸⁹ Delphine DENIS, Anne SANCIER-CHÂTEAU, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, pp.314 -319.

⁹⁰ *La Grammaire d'aujourd'hui*, p.401.

bâtardiser, en dehors de l'aspect morphologique, ne couvrent pas un sens hors du champ de leur radical nominal *parenthèse* et *souche* :

-« ...*Couvents dans lesquels les particularités de leur initiation souchaient la tante et sa nièce* », (*Les Appels du Vodou*, p.51) ;

-« *Trou noir qui rompt tout, parenthèse tout, efface tout jusqu'à la négation de son existence* », (*Le Cantique des cannibales*, p.241)

-« *Quelqu'un se serait bâtarisé* », (*Le Cantique des cannibales*, p.22)

A l'inverse, la néologie de sens se construit autour de plusieurs verbes.

3-1-2- Les néologismes par le sens

Se cadavériser, s'anuiter, remobiliser, kilogrammer, vertiger, friturer, vacarmer prennent, hors du champ couvert par leur radical nominal, un sens nouveau, spécifique qui justifie leur occurrence :

- « *L'Afrique noire se cadavérise* », (*Les Appels du Vodou*, p.44)

pour dire que les pays de l'Afrique au sud du Sahara s'enfoncent dans le sous-développement. Plus qu'une métaphore, il s'agit d'une synecdoque du concret pour l'abstrait.

-« *Sègbohouè s'anuitait* », (*Les Appels du Vodou*, p.142)

pour dire que l'obscurité de la nuit couvrait le bourg, que la nuit tombait sur Sègbohouè. La néologie de sens est renforcée par la forme pronominale du verbe que nous aborderons au cinquième chapitre.

-« *Dis-moi si le soleil a remobilisé enfin le jour* », (*Le Cantique des cannibales*, p.36)

pour dire *reconquérir, exercer de nouveau sa domination sur....* Or, le sens dénotatif de mobiliser, c'est *mettre sur les gardes, alerter*.

-« *Un fessier évasé et kilogrammé* », (*Le Cantique des cannibales*, p.100)

Le kilogramme est l'unité de poids mais ne donne pas immédiatement l'idée contenue dans les adjectifs *lourd*, *pesant* comme l'insinue le participe passé *kilogrammé*. Le néologisme porte une charge supplémentaire qui échappe au sens du radical.

-« *Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme à la vertu si contestée* », (*Le Cantique des cannibales*, p.110)

-« *De nouveau cette femme : elle le possédait. Elle venait, encore une fois, de lui **vertiger** le cœur* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.38)

Les deux emplois s'inscrivent dans l'expression sentimentale. Le premier peut prendre le sens de *s'émouvoir*, *se laisser charmer*, *se laisser séduire* à la suite d'un sentiment subit que suscite l'attrait irrésistible d'une femme, le second celui de *subjuguier*, *dompter*, *soumettre*.

-« *Son cœur se mit à **friturer** et à **vacarmer**. Il y avait là le choc, la crainte et aussi la joie* », (*Le Cantique des cannibales*, p.210)

Ces deux formations néologiques nous maintiennent dans le champ d'expression des sentiments et traduisent, selon le contexte, une confusion, une inquiétude et une peur mêlées. On le sait, la friture est une sauce que l'on prépare à base de tomate, poisson, fretin...et le vacarme, synonyme de *bruit*. On peut alors se convaincre du néologisme de sens qui régit l'emploi de ces mots. En fin de compte, nous notons chez les auteurs une volonté de construire un langage nouveau, d'afficher une touche personnelle dans ce qu'ils nous donnent à lire à travers le roman.

3-2- Les autres catégories morphosyntaxiques⁹¹

Ce sont les substantifs : *bordélisme*, *vibrements* et *charcuteur*, les adjectifs : *inappréhensible* et *inarrêtable* et l'adverbe : *sacerdotalement*. Tous⁹² sont des néologismes de forme sauf *charcuteur* qui, avec son épithète, crée un nouveau sens :

⁹¹ Dans *L'Initié* (Présence Africaine, 1979), Bhêly-Quenum utilise un néologisme marqué « vodunistes » (p.68) dans la recherche du terme qui traduise mieux la réalité béninoise. Il conteste l'emploi d'un mot comme « fétichiste ».

⁹² « Mais leur père, qui avait déjà flairé des exigences de l'éveil de la sexualité chez eux, ne se formalisait guère du " **bordélisme** discret de ces messieurs " », *Les Appels du Vodou*, p.179 ; « Que Dogba résonne de tous ses **vibrements** », (*Ibidem.*, p.289) ; « Quelque chose d'infiniment ténu et d'**inappréhensible** éman(ait) de cette assemblée », (*Ibidem.*, p.127) ; « Ainsi protégé **sacerdotalement** par un houndéva responsable de ce parasol particulier... », (*Ibidem.*, p.132). « Des râles qu'il faut se dépêcher d'éteindre dans la gorge avant qu'ils ne se convertissent en détresse huilée, en pagaille **inarrêtable** » (*Le Cantique des cannibales*, p.119) ; « Il n'était pas commis à la sécurité présidentielle, mais il avait décidé de se risquer à la surveillance de la multitude, **trouppilles** racolées et **clientélisées** depuis la capitale et les faubourgs humides de Cotonou » (*Ibidem.*, p.146).

Justement, elle s'ouvrit, la porte. Sur le capitaine Dokou Azed. Tout de noir vêtu. Boubou. Pantalon. Babouches. Noir de deuil ? Noir de douleur ? Son crâne, couleur yeux d'un charcuteur rwandais, éclatait davantage avec l'orgie de lumière venue des puissants néons du plafond. (Le Cantique des cannibales, p.174 ; nous soulignons)

Le néologisme *charcuteur*, inséré dans son environnement lexical, révèle un type de couleur que le narrateur a voulu mettre en évidence dans le portrait du personnage Dokou Azed. Mais quelle couleur précisément ? Il y a peut-être là la révélation du type de personnage que représente Dokou dans le déroulement de l'intrigue romanesque : un homme trop zélé, prêt à faire feu de tout bois pour combler les attentes du président de la République, comme on le voit dans l'oeuvre.

La création lexicale intéresse les romanciers béninois de la deuxième génération (Bhêly-Quénum, Tidjani Serpos⁹³) et de la troisième génération (Couao-Zotti). Mineure chez les premiers, elle est plus affirmée chez le second et traduit une volonté plus manifeste de libérer l'écriture. Dans *Doguiçimi*, point de trace de création lexicale, et cela se comprend, vu le profil de Paul Hazoumé et la période de parution de son roman. Nous pouvons donc retenir que de la première à la troisième génération, il y a un intérêt progressif pour la création lexicale, ce qui traduit l'intention des écrivains de trouver de nouveaux mots pour décrire les nouvelles réalités sociales. Il faut pourtant nuancer cette présentation trop schématique, puisque certains romanciers de la deuxième génération tels que Barnabé Laye, et de la troisième, Jérôme Carlos par exemple, ne font pas de la création lexicale un outil de manifestation de l'écriture de leurs oeuvres. Il nous faut, à présent, préciser les proportions d'emplois des particularités lexicales chez les trois romanciers afin de voir si les faits confirment les hypothèses de travail.

⁹³ Chez Nouréini Tidjani-Serpos, nous avons relevé un exemple : « Pour anéantir nos " *tractoristes* ", il faut mettre en prison les trois millions d'habitants de ce pays, (*Bamikilé*, p.75 ; mot construit sur le radical nominal « tract »).

CHAPITRE TROISIEME

OCCURRENCE DES PARTICULARITES LEXICALES CHEZ LES TROIS ROMANCIERS

Dans le premier chapitre, nous avons relevé et établi l'existence de particularités lexicales dans le roman béninois, en recherchant dans l'œuvre romanesque de Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum et Florent Couao-Zotti les mots et constructions qui l'attestent. Mais l'approche mise en œuvre dans ce chapitre étant fondamentalement synthétique et non analytique, il ne nous a pas été possible de situer la proportion d'emploi des particularités chez chaque romancier. C'est à cet exercice que nous allons nous consacrer dans le présent chapitre qui nous permettra, à terme, de percevoir déjà, en filigrane, le type d'écriture adopté.

A la vérité, la pratique des particularités représente un choix d'écriture qui entraîne de nombreuses conséquences dans le rapport de l'écrivain béninois à la langue française. Pour arriver à les cerner, il nous faut lire au préalable, à travers une succession d'éléments disponibles, la facture dans laquelle le romancier propose son œuvre et l'incidence que ce choix génère au plan esthétique. Ce chapitre a, sur le premier, l'avantage de centrer l'étude sur les occurrences propres à chaque écrivain et d'exposer quelques idées relatives à l'évolution de l'écriture dans le roman béninois.

I- Les particularités lexicales chez Paul Hazoumé

Dans le roman *Dogucimi*, nous avons relevé des emprunts et des xénismes lexicaux, et noté la prédominance du calque des langues nationales en français. Le tableau ci-après résume les statistiques correspondant à ces éléments de particularités⁹⁴ :

⁹⁴ Les nombres indiqués dans les tableaux correspondent à chaque nouvelle occurrence des particularités.

	Hazoumé	Bhêly- Quénum	Bhêly- Quénum	Couao-Zotti	Couao-Zotti
	<i>Doguicimi</i>	<i>Un piège sans fin</i>	<i>Les Appels du Vodou</i>	<i>Notre pain de chaque nuit</i>	<i>Le Cantique des cannibales</i>
Les emprunts lexicaux	148	36	86	23	24
Les xénismes lexicaux	273	16	217	13	19
Total	421	52	303	36	53

Tableau 2 : Les statistiques des emprunts et des xénismes chez les trois romanciers

1-Les emprunts et les xénismes lexicaux

Ils rassemblent les substantifs, les mots (noms et adjectifs) ethniques ou dérivés, les périphrases locales et les termes lexicalisés. Chez Paul Hazoumé, il existe de nombreux emprunts et xénismes puisés dans la langue fon du sud-Bénin. Nous relevons, ainsi, des emprunts comme « *Afomayi* », « *assen* » :

-« *Se contenter de l'exiler à Afomayi (littéralement « où les pieds ne vont », lieu des princes ou hauts dignitaires dont le crime ne méritait pas la mort) », (Doguicimi, p.203.)*

-« *Dans la case où étaient représentés les morts de la famille, des « assen » avaient remplacé les absents qui avaient une famille »⁹⁵(Doguicimi, p.233)*

Et des xénismes fonctionnant comme des noms ethniques: les noms et adjectifs ethniques, les substantifs dont l'occurrence est essentiellement motivée par la recherche d'exotisme.

-« *Je n'ai pas appris que les Mahinous aient exterminé toutes les bêtes de mer », (Doguicimi, p.45)*

-« *Ils l'ont passé aux Ayonous », (Doguicimi, p.46)*

⁹⁵ « *Assen : Minuscule parapluie métallique représentant le défunt d'une famille », Doguicimi, p.233. Souligné par nous, comme dans les autres citations sur la même page.*

-« *La protection que les immondes bêtes de mer avaient accordée aux Houédanous* », (Doguicimi, p.50)

-« *L'indignité de quelques Danhomênous* », (Doguicimi, p.50)

-« *L'homme était un Nagonou* », (Doguicimi, p.134)

-« *Prouver aux Zadonous qu'il appartenait bien à cette race « mahi* », (Doguicimi, p.162)

-« *Les Wémênous ont été muselés depuis le règne d'Agaja* », (Doguicimi, p.200)

Le fonctionnement de ces emprunts et xénismes confère à l'œuvre une valeur propre à fixer l'œuvre dans son contexte socioculturel et historique. A ce sujet, Adrien Huannou écrit :

« *Le style de Hazoumé témoigne d'un souci certain d'adéquation de l'expression au contenu sociologique et historique de l'œuvre, c'est-à-dire à l'univers culturel décrit ou évoqué. Ainsi, compte tenu du cadre socio-temporel de Doguicimi, qui est en gros, la cour royale d'Abomey entre 1822 et 1829, le romancier a souvent préféré, à la terminologie française, des termes et des concepts authentiquement fon, s'agissant, par exemple des unités de mesures relatives au temps et à l'espace : au terme "mètre" il a préféré le terme "bambou", le bambou étant une unité de mesure authentiquement dahoméenne. (On n'exprimait pas les mesures spatiales en "mètres" au Danhomê dans la première moitié du XIX^e siècle ; utiliser le terme "mètre" dans l'univers de Doguicimi eût été en quelque sorte un anachronisme).*

De même, le romancier a indiqué l'heure et mesuré le temps comme on le faisait au Danhomê dans la première moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire par le chant du coq (premier, deuxième, troisième concert de cocoricos), par les positions successives du soleil, par les neuf jours du calendrier hebdomadaire fon, par les jours des marchés de Zogbodo et d'Adogouin, par l'intervalle entre deux jours de marché, par les phases de la lune, par les saisons (saison des pluies, saison sèche). Au terme "mois", il a préféré "lune" ; à "année", il a préféré "saison sèche". Ainsi, on lit à la page 308 qu'il s'est passé six saisons sèches entre la première guerre contre Houndjroto et l'arrestation de Doguicimi.»⁹⁶

Cette longue citation évoque de nombreux problèmes que nous aborderons d'un point de vue stylistique dans la troisième partie. Pour le moment, nous y relevons la raison essentielle qui explique l'emploi des emprunts lexicaux (et structuraux aussi) chez Paul

⁹⁶ Adrien HUANNOU, « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguicimi* », in *Doguicimi de Paul Hazoumé* (R. Mane & A. Huannou éd.). Paris, L'Harmattan, 1987, pp.137-138.

Hazoumé: le souci de conformité au temps raconté et à l'aire culturelle peinte. Mais il y a lieu de préciser que les termes décrits dans l'étude de Huannou concernent ceux que nous avons identifiés et classés parmi les emplois libres, c'est-à-dire des xénismes, qui désignent des réalités également connues ou saisissables dans la culture française et qu'un mot français pouvait servir à définir. De même, les emplois imposés, que nous appelons les emprunts lexicaux, reproduits en langue *fɔn* dans *Doguiçimi* révèlent, eux aussi, d'une façon remarquable, ce souci d'adéquation de l'expression au temps et au milieu. La plupart des études menées sur le roman de Paul Hazoumé n'ont pas souligné cet aspect de l'écriture de *Doguiçimi* mais se sont consacrées à l'analyse puis à l'illustration de son caractère classique. A ce titre, l'étude d'Adrien Huannou représente l'un des rares travaux à relever l'occurrence des *particularités lexicales*⁹⁷ et à en souligner la valeur culturelle puis esthétique. A dire vrai, l'écriture classique de *Doguiçimi* cache souvent un aspect qui, du point de vue de la conformité aux règles du français de référence, constitue une marque de liberté vis-à-vis des principes de la langue. Il s'agit de l'usage des différentes catégories de particularités lexicales : le substantif, les noms et adjectifs ethniques ou dérivés, les termes lexicalisés, les périphrases locales. Ces éléments, il est vrai, ne remettent nullement en cause le caractère classique de l'écriture de *Doguiçimi*⁹⁸, mais montrent que l'auteur sait associer l'enracinement d'une œuvre dans son terroir aux exigences d'une écriture orthodoxe. Les deux ne vont pas forcément de pair et plusieurs auteurs négro-africains francophones qui ont choisi les nouvelles écritures telles qu'elles sont décrites dans plusieurs études critiques⁹⁹ le prouvent. Ces nouvelles écritures francophones s'inscrivent dans une perspective de renouvellement des formes et des capacités esthétiques de la langue. Mais elles étaient déjà perceptibles chez les premiers écrivains, dont Paul Hazoumé, à travers l'importance que le romancier accorde aux emprunts et aux xénismes lexicaux, mais aussi à l'emploi qu'il fait des calques des langues nationales au français.

⁹⁷ Huannou n'emploie pas le terme de particularité.

⁹⁸ Les travaux qui ont tenté d'analyser l'écriture de Paul Hazoumé dans *Doguiçimi* en ont fait une appréciation essentiellement syntaxique et ne se sont pas intéressés à son aspect lexical.

⁹⁹ Dans la littérature négro-africaine francophone, les écrivains comme Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi, Henri Lopès, ... inscrivent leurs œuvres dans l'orientation des nouvelles écritures et le type d'écriture adopté (ils violent, comme on le sait, les règles syntaxiques) accompagne le projet. Nous citons ici deux références majeures :

- Sèwanou DABLA, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.

- Jean Cléo GODIN (Sous la direction de), *Nouvelles écritures francophones : Vers un nouveau baroque ?*, Actes du colloque de Dakar du 4 -7 mai 1998, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2001.

2- Un intérêt marqué pour le calque stylistique

Des trois romanciers, Paul Hazoumé est celui qui fournit le plus grand nombre de calques stylistiques¹⁰⁰, comme le montre le tableau ci-après :

	Hazoumé	Bhêly- Quénum	Bhêly- Quénum	Couao-Zotti	Couao-Zotti
	<i>Dogucimi</i>	<i>Un piège sans fin</i>	<i>Les Appels du Vodou</i>	<i>Notre pain de chaque nuit</i>	<i>Le Cantique des cannibales</i>
Les calques stylistiques	26	–	06	–	06

Tableau 3 : Les calques stylistiques chez les trois romanciers

L'importance de ces calques est vraisemblablement commandée, non seulement par le souci d'inscrire l'œuvre dans le milieu socioculturel local dont elle relève prioritairement, mais aussi par la recherche d'expressivité à travers la mise en œuvre des procédés esthétiques de création langagière propre au milieu. Les exemples qui suivent confirment la richesse du procédé chez Paul Hazoumé¹⁰¹ :

-« *Le fils doit toujours **marcher dans la voie de son père** »*, (*Dogucimi*, p.17)

Calque pour dire que le père représente un modèle que le fils doit suivre¹⁰².

-*Depuis **trois longs marchés**, rien ne ternissait plus l'éclat du soleil*, (*Dogucimi*, p.30) ;

Cette construction traduit l'impression de longue durée que donne la succession dans le temps de trois jours de marché.

Ou encore :

¹⁰⁰ Couchoro propose des exemples de calques stylistiques dans *L'Esclave*, pp.33, 67,73, 78, 171, 180, 186.

¹⁰¹ Nous ferons une étude détaillée de ces constructions dans la troisième partie où nous examinerons les déterminations langagières et la créativité langagière chez les trois romanciers béninois.

¹⁰² Dans une enquête que nous avons réalisée entre octobre et décembre 2005 à Liège, à l'Université Libre de Bruxelles et auprès de quelques habitants de Paris, la plupart des personnes interrogées déclarent ne pas comprendre cette construction. Ces résultats montrent à souhait que les passages identifiés sont effectivement des calques des langues nationales en français.

-« *Le mince croissant, qui avait apparu au couchant, au déclin du jour « d'ajahi », et qui se montrait grandissant chaque nuit, avait fini par **couvrir laalebasse**¹⁰³ et sortir maintenant tout rond de sa case transportée au levant **depuis deux marchés.** »*, (Doguicimi, p.262, nous soulignons)

Dans le premier calque souligné, l'auteur fait une très belle traduction de la construction *fɔn* « *gba ka* » signifiant littéralement « casser laalebasse ». En préférant à *casser* le verbe *couvrir*, il donne l'idée plus adéquate de « prendre la forme de » qui fonde la description de la forme de la lune vers la fin de son cycle mensuel d'apparition.

Le second calque stylistique souligné traduit le temps que couvre la période de deux animations du marché, un marché étant l'intervalle de temps entre deux jours consécutifs d'animation de la foire.

-« *A peine **la nuit tournait-elle le cou** que les coqs entonnèrent leurs chants »*, (Doguicimi, p.127 ; nous soulignons)

Ce calque, sur la construction duquel nous reviendrons dans la troisième partie, décrit un mouvement de retour, le retour du jour, la tombée du jour, l'aube.

-« ***La queue de cheval** sur l'épaule, il fit claquer le pouce contre le majeur »*, (Doguicimi, p.176 ; nous soulignons)

C'est « la queue de cheval », séchée et utilisée dans la tradition béninoise par les artistes pendant les soirées récréatives pour accompagner leurs chansons et rythmer leurs mouvements.

-« ***Le soleil avait tourné son regard vers sa demeure** située derrière Coufo et s'y dirigeait déjà »*, (Doguicimi, p.211 ; nous soulignons)

C'est la description du mouvement du soleil allant vers le couchant.

-« *C'était **la troisième lune** que les yeux voyaient depuis le départ de Zanbounou »*, (Doguicimi, p.262 ; nous soulignons)

¹⁰³ Dans le premier calque, l'auteur fait une très belle traduction de la construction *fɔn* « *gbaka* » signifiant littéralement « casser laalebasse ». En préférant à *casser* le verbe *couvrir*, il donne l'idée plus adéquate de « prendre la forme de » qui fonde la description de la forme de la lune vers la fin de son cycle d'apparition mensuel.

-« **Deux lunes** après, ayant épuisé tous ses grigris, Zanbounou quitta le pays « mahi », (Doguicimi, p.271 ; nous soulignons)

-« Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant **neuf lunes** dans son sein », (Doguicimi, p.297 ; nous soulignons)

Pour dire troisième mois, deux mois, neuf mois.

-« **Le soleil présentait déjà à l'admiration des humains le beau pagne écarlate dans lequel il descendait habituellement derrière le Coufo où il passait la nuit** », (Doguicimi, p.299 ; nous soulignons).

Ce calque traduit la perception populaire de la couleur cramoisie que prend le soleil dans les zones tropicales, à un moment donné de son mouvement. Il s'agit d'un beau spectacle que l'on peut contempler et que l'auteur traduit au moyen de ce calque couramment utilisé dans les langues *gbe* du Sud-Bénin.

-« **Deux marchés !...Quatre marchés !...Une lune !...Ponouwa ne paraissait plus chez Toffa** », (Doguicimi, p.30 ; nous soulignons)

Période séparant deux, quatre jours de marché, ou couvrant un mois.

-« **Le soleil a regagné sa demeure derrière Coufo** », (Doguicimi, p.325)

Calque pour dire : « le soleil s'est couché ».

-« **Quand ils sortirent enfin, le soleil tournait déjà le cou vers sa demeure ; dans sa précipitation de regagner sa case, il avait, dit la croyance populaire, brisé la jarre d'huile qu'il portait toujours avec lui. Tout le couchant en était couvert et donc rouge. Les étrangers s'extasiaient devant ce spectacle qui laissait les naturels bien indifférents.** », (Doguicimi, p.261 ; nous soulignons)

Le coucher du soleil donne lieu à diverses expressions de sentiments et de sensations à travers la construction d'images qui collent aux perceptions reçues ou générées. Ce calque représente une des formes les plus élevées de ces expressions où le soleil, dans son mouvement apparent, est décrit par étapes successives à travers les formes qu'il prend et les couleurs qu'il projette. Le cramoisi est présenté comme résultant de la fêlure d'une jarre d'huile rouge.

-« *Le roi...toussa légèrement par deux fois comme pour dégager une oppression ; les épouses royales disaient : " **Doucement ! Tout doucement !** "», (*Dogouicimi*, p.369 ; nous soulignons)*

Ce calque traduit un fait socioculturel. Il est l'expression d'une sollicitude, d'une marque d'attention à l'endroit d'une personne qu'un malaise, même léger, dérange. C'est une marque d'intérêt (contraire du mépris ou de la désinvolture) pour un tiers.

-« *J'ai fini mon marché dans ce monde* », (*Dogouicimi*, p.476 ; nous soulignons)

Image pour dire que l'on passe ses derniers jours.

Le roman *Dogouicimi* recèle donc un répertoire remarquable de calques stylistiques. L'absence du calque lexical peut s'expliquer par le souci de respecter les normes de la langue et on sait avec quelle circonspection Paul Hazoumé s'attachait à l'observation des principes du français. La création lexicale n'est pas, elle non plus, adoptée par Paul Hazoumé, et ce pour les mêmes raisons. Malgré la marque de liberté que l'on peut relever au plan lexical dans ce roman, la pratique des particularités lexicales dans *Dogouicimi* est restreinte à l'observation des règles qui prennent en compte « les limites raisonnables » ou jugées telles à l'époque où écrivait Hazoumé. Des termes lexicalisés apparaissent aussi dans *Dogouicimi*.

3- La lexicalisation

Les exemples de termes lexicalisés au premier chapitre montrent que Paul Hazoumé fait un usage remarquable de ce procédé de construction ou de reproduction dans les langues nationales. Le tableau qui suit établit leur proportion d'emploi dans son œuvre.

	Hazoumé	Bhêly- Quénum	Bhêly- Quénum	Couao-Zotti	Couao-Zotti
	<i>Dogouicimi</i>	<i>Un piège sans fin</i>	<i>Les Appels du Vodou</i>	<i>Notre pain de chaque nuit</i>	<i>Le Cantique des cannibales</i>
Les termes lexicalisés	27	–	13	–	06

Tableau 4 : Les statistiques d'emploi des termes lexicalisés

Les deux œuvres de Bhêly-Quénum retenues dans le cadre de cette étude, recouvrent une proportion relativement plus importante de catégories lexicales, surtout lorsqu'on passe d'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*.

II- Les particularités lexicales chez Olympe Bhêly-Quénum

Dans *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou*, les emprunts et les xénismes lexicaux, le calque et les mots issus de la création lexicale sont les particularités que nous avons relevées au plan lexical.

1-Les emprunts et les xénismes lexicaux

Chez Bhêly-Quénum, les mots définis comme fonctionnant en emplois libres, les xénismes, c'est-à-dire les xénismes, et ceux qui sont en emplois imposés, les emprunts lexicaux, apparaissent dans une occurrence nette qui s'harmonise avec la démarche de l'auteur. Celui-ci marque lui-même la nuance entre ces types d'emplois et les sépare les uns des autres. A ce sujet, il note en fin de chapitre dans *Les Appels du Vodou* que le mot *Vodousi* qui signifie « *adepte du Vodou* » est « *plus précis et préférable à fétichiste* »¹⁰⁴. La même note à valeur explicative, donc sans prise de position, figure dans *Un piège sans fin* dans une note infrapaginale sur l'emploi de *vodousi*: « *Vodousi : mot fon par lequel on désigne ceux qu'en français on appelle fétichistes.* »¹⁰⁵

En d'autres termes, certains mots utilisés pendant longtemps pour caractériser les réalités africaines ne recouvrent pas exactement le sens que portent celles-ci. Nous pouvons donc conclure que les emprunts lexicaux s'imposent dans la langue, ainsi que nous l'avons montré au premier chapitre, et que leur pratique confère au roman une précision lexicale indéniable. Bhêly-Quénum en a conscience. Décrivant les blocages auxquels il se heurte dans l'acte d'écrire en langue française, il précise ici le caractère déterminant du recours aux langues nationales :

« *En écrivant, il y a souvent un blocage, il m'arrive de ne pas pouvoir écrire une phrase en français. Je suis obligé de l'écrire en Fon ou en Yorouba en deux ou trois phrases*

¹⁰⁴ *Les Appels du Vodou*, op. cit., p.25. On peut voir également la p.231 où l'auteur fait une belle traduction littérale de *vodousi* : « *Les épouses du vodou* ». On peut en déduire une évolution de la position de Bhêly-Quénum qui passe d'une explication dans *Un piège sans fin* à une prise de position dans *Les Appels du Vodou*.

¹⁰⁵ *Un piège sans fin*, p.179.

et plus tard je développe et traduis... C'est incroyable : il m'arrive brusquement en parlant en français qu'un mot m'échappe en Fon. »¹⁰⁶

Tout comme Paul Hazoumé, Bhêly-Quénum emploie des emprunts et des xénismes selon les acceptions que nous leur avons données. Dans *Un piège sans fin*, nous avons relevé plusieurs occurrences des emprunts aux langues béninoises. Elles concernent différents substrats:

1-1- Les habitudes alimentaires

- *dé-votchi* : « *Votre entreprise sera du dé-votchi : une jolie noix bien mûrie dont vous ne trouverez jamais l'amande que vous y cherchez parce qu'elle est pleine de vide !* », (NDA, p.245.) ;

-«*sodabi* » : « *Eau-de-vie de vin de palmier à huile* », (NDA, p.256.) ;

1-2- Les instruments de musique

- « *kpété* » : « *Flûte de roseau, assez répandue au Dahomey, du Sud jusqu'à Abomey* », (NDA, p.20) ;

- « *tôba* » : « *Instrument de musique dahoméen, sorte de harpe portative en bambou* », (NDA, p.23.).

1-3- La vie culturelle et religieuse traditionnelle

- « *Vodounsi* » : « *Adepte du culte vodoun, confrérie initiatique assez répandue au Dahomey, actuellement le Bénin* », (NDA, p.32.) ;

- « *Agoumagan* » : « *Instrument servant à consulter les dieux et à interroger l'avenir* », (NDA, p.33.) ;

-« *Tolègba* » : « *Fétiche protecteur érigé au centre du village* », (NDA, p.34) ;

- « *Fa* » : « *divinité que l'on consulte pour savoir la conduite à tenir pour mener une vie heureuse* » ;

¹⁰⁶ Olympe Bhêly-Quénum cité dans *Revue du Livre d'Afrique noire, Maghreb, caraïbes et océan Indien* n°84, juillet septembre 1986, citation reprise par Ayaovi Xolali Moumouni Agboke, *Les créations lexicales dans le roman africain*, thèse de doctorat (N/R), Université de Lomé, 2008, p.79.

-Asen : « effigie en fer forgé ou en cuivre par laquelle on symbolise la présence des morts parmi les vivants », (NDA, p.241.) ;

-« Lègba » : « est un agent protecteur anthropomorphe en terre séchée », (NDA, p.241.) ;

- "Jonu " : « Réveillon funèbre qui a lieu deux ou trois mois après l'enterrement », NDA, p.241.) ;

-« Aguê » : « Chouette hulotte d'Afrique qui module son chant sur une seule note, ce qui serait un signe de malheur, souvent l'annonce d'un décès », (NDA, p.248.).

1-4- Les exclamations, les termes de raillerie et de malédiction

-« Ekpín ! » : « C'est lourd, en fon », NDA, p.156.) ;

Ce terme s'emploie pour lancer de défi à une personne à qui une situation relativement sérieuse vous oppose. La traduction littérale proposée par l'auteur ne rend pas justement compte de son usage courant.

-« Atotonô » : « Incirconcis, grosse injure dahoméenne », (NDA, p.184) ;

Ce mot est une injure adressée, le plus souvent par les filles et les femmes, aux garçons et aux hommes chez qui elles notent une certaine faiblesse ou une certaine incapacité à réaliser des actions précises. L'injure traduit un manque de virilité, de promptitude.

- « Heelu » : « Mot fon, malheur, anathème », NDA, p.248.) ;

-« Heelou mi » : « Malheur à vous ! Cri de malédiction, en fon », (NDA, p.253.).

1-5- Les instruments de distraction, les jeux et la vie sociale

-« Sigi » : « Jeu des dés qui se joue sur un tabouret percé d'un certain nombre de petits trous dans lesquels on déplace des bâchettes à mesure que le jeu progresse », (NDA, p.185) ;

-« Un petit tabouret sculpté à même un gros morceau de lokoti », (p.240) ;

-« Zogbodogbe » : « Jour de foire qui est aussi le jour de certains sacrifices fétichistes », (NDA, p.242.) ;

-« akɔkɔ » : « Cette grande corbeille que les Fons appellent 'akɔkɔ' sert à transporter aux foires les cochons destinés à la vente », (NDA, p.277).

- *Le pays d' « Abadahoué Djèssou » : « séjour des morts », (NDA, p.253)*

1-6- Des mots et expressions en français désignant des réalités africaines

Ce sont de parfaits emprunts lexicaux aux langues africaines : *Agouti, manioc, igname, fonio, karité, sorgho, baobab* (des baobabs, p.103, p.105.), *tam-tam, fétiche*.

Et les xénismes :

- "*kokoékanmè* " : « *Bananeraie en langue fon* », (NDA, p.23) ;
- « *Yovo* » : « *Blanc* », (NDA, p.164.) ;
- « *Ta dou non* » : « *Fou !* », (NDA, p.164) ;
- « *Houi* » : « *Tue-le* », (NDA, p.164.) ;
- « *Mèhouto* » : « *Assassin !* », (NDA, p.164.) ;
- « *Dagbo* » : « *Grand-père, en dialecte fon* », (NDA, p.243) ;
- "*Abadahoué Djèssou* " : « *Séjour des morts* », (NDA, p.253.)
- « *Fa Aïdégoun* » : « *L'oracle* », (NDA, p.256.)

Il semble que Bhêly-Quénum ait conscience d'utiliser des emprunts et des xénismes dans des perspectives précises de renouvellement de la charge expressive dans son roman. Lui-même dit être « *respectueux de la langue (qu'il) parle* » et ne pas vouloir donner aux Français l'occasion de lui reprocher le manque de maîtrise de leur langue, la pratique du « *petit-nègre*¹⁰⁷ ». Il est donc opposé à une forme de pratique du français qu'il trouve dégradante :

« *J'ai entendu parler du français d'Afrique, confie-t-il à Vignondé. (...) Eh bien, je n'aime pas ça. J'insiste, je n'aime pas ça du tout. J'ai entendu des choses comme "les pagneuses", "les robeuses", on parle du français d'Abidjan. Ça veut dire quoi ? Je n'écrirai jamais ça. Déjà, je suis embêté quand je dois faire parler le petit nègre à un de mes personnages, restituer le langage de sa condition. (...) Je n'adhère pas du tout à cette mode de particularités du français en Afrique. En revanche, ce qui m'intéresse, c'est que de nouveaux mots soient acceptés, qui n'ont pas d'équivalent en français, parce qu'ils traduisent des réalités spécifiques.* »¹⁰⁸

¹⁰⁷ *Notre Librairie*, n°124, octobre-décembre 1995, p.121.

¹⁰⁸ *Ibidem*, p.122.

Dans sa formulation, le projet d'écriture de Bhêly-Quénum est clair et se démarque, comme on peut s'en convaincre, d'une forme d'écriture « facile » observable dans certaines œuvres¹⁰⁹. Mais en pratique, Bhêly-Quénum n'introduit pas dans ses œuvres que des mots qui n'ont pas d'équivalent en français et que nous appelons des emprunts, différents des xénismes. Depuis *Les Appels du Vodou*, nous l'avons montré, une autre approche des particularités lexicales est apparue dans son roman : il y emploie même des mots dont l'équivalent en français surgit aisément dans l'esprit du lecteur. Là transparait l'approche idéologique de la pratique des particularités lexicales chez Bhêly-Quénum. Elle s'inscrit dans le rapport des Francophones au français, dont Tazi Saoud invite les Français et les Francophones à avoir conscience :

« *Le français vit, le français évolue au contact d'autres langues pour répondre à des besoins spécifiques. Les usagers du français influent sur cette langue commune, la façonnent quelquefois à leur manière, la modifient et se l'approprient selon leur génie propre et leurs acquis linguistiques. Cette irréversible dynamique, cette variété sont le garant même de sa vitalité.* »¹¹⁰

De même, *Les Appels du Vodou* nous offre des exemples de tournures idiomatiques que nous avons analysées comme marquant l'œuvre du sceau des paroles tassées de sentences populaires. Les périphrases locales, dont le roman présente seulement quelques exemples, fonctionnent comme la transposition de certains procédés fondés, en langue fɔn, en lieu et place de la substitution lexicale. Quant aux mots hypocoristiques, *Les Appels du Vodou* est l'œuvre qui en fournit le plus grand nombre d'exemples organisables autour de plusieurs sèmes. Les mots identifiés ici sont tous des substantifs référençant à des personnes. Les déterminants qui les accompagnent dans leur occurrence sont :

-soit effacés à cause de l'emploi du substantif dans des structures propres :

&-l'apostrophe (« Regarde, *gnonlon* »),

&-l'apposition (« Il vit *Fofo Agbanganou* ») ; où *Fofo* et *Agbanganou* renvoient au même personnage.

¹⁰⁹ On en trouve des exemples dans la presse, dans le français pratiqué dans les littératures nationales, où la marge de liberté par rapport au français de référence est plus grande. Lylian Kesteloot en relève quelques cas précis dans son ouvrage déjà cité.

¹¹⁰Tazi SAOUD, Allocution à l'ouverture des Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Lexicologie, terminologie, traduction », tenues à Fès du 22 février 1989, in André CLAS, Benoît OUOBA (sous la dir. de), *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 1990, p.VIII.

-soit utilisés explicitement :

&-« Votre *yao* »,

&-« Ma bonne et généreuse *Nadjinon* »,

&-« Une *diovi* »,

-soit encore incorporés dans le segment employé comme xénisme : *Dadace* (ma *Dada*, ma grande-sœur). Le tableau qui suit, résume les statistiques d'occurrence de ces particularités.

	Hazoumé	Bhêly- Quénum	Bhêly- Quénum	Couao-Zotti	Couao-Zotti
	<i>Dogucimi</i>	<i>Un piège sans fin</i>	<i>Les Appels du Vodou</i>	<i>Notre pain de chaque nuit</i>	<i>Le Cantique des cannibales</i>
Les mots hypocoristiques	–	–	13	–	–

Tableau 5 : Les statistiques d'occurrence des mots hypocoristiques

La catégorie lexicale des mots hypocoristiques représente, comme nous le verrons, une marque d'évolution de l'écriture aussi bien dans l'œuvre romanesque de Bhêly-Quénum que dans le roman béninois.

2- Le calque du fɔngbe en français

Le calque stylistique représente une particularité occurrente dans *Les Appels du Vodou*. Sur la base de nos lectures, nous pouvons dégager que Bhêly-Quénum ne le pratique pas dans son premier roman, *Un piège sans fin*. Des séquences identifiées, il apparaît que les calques chez Bhêly-Quénum donnent lieu à des niveaux d'expression spécifiques et permettent à l'auteur d'engager un combat pour la valorisation des langues nationales à travers le choix de constructions élaborées pour traduire avec bonheur des idées, des

sentiments et des sensations. Il y a donc à la fois valorisation et renouvellement¹¹¹. La création lexicale, chez lui, s'inscrit dans une perspective semblable.

3- La création lexicale

La création lexicale, nous l'avons vu, est un procédé d'enrichissement de la langue sans recours à l'emprunt lexical. A la différence d'*Un piège sans fin*, *Les Appels du Vodou* en donne une proportion d'exemples non négligeable.

	Hazoumé	Bhêly- Quénum	Bhêly- Quénum	Couao-Zotti	Couao-Zotti
	<i>Doguicimi</i>	<i>Un piège sans fin</i>	<i>Les Appels du Vodou</i>	<i>Notre pain de chaque nuit</i>	<i>Le Cantique des cannibales</i>
Les termes issus de la création lexicale	-	01	08	09	23

Tableau 6 : Les statistiques d'occurrence des termes issus de la création lexicale

Alors que le premier roman ne porte pas de marques de création lexicale, *Les Appels du Vodou* en offre des exemples centrés essentiellement sur plusieurs catégories morphosyntaxiques : le verbe, l'adjectif qualificatif, l'adverbe, le substantif. Les mots issus de la création lexicale constituent des caractéristiques intéressantes lorsqu'on considère l'écriture classique dont sont empreints les premiers romans de Bhêly-Quénum : *Un piège sans fin* (1960), *Le Chant du lac* (1965), *Un Enfant d'Afrique* (1970), *L'initié* (1979). Dans l'œuvre romanesque de Florent Couao-Zotti, les approches d'écriture sont différentes.

III- Les particularités lexicales chez Florent Couao-Zotti

L'analyse des particularités lexicales dans les romans de Couao-Zotti fait apparaître quatre catégories lexicales : les substantifs utilisés comme des emprunts aux langues

¹¹¹ Jean Pliya utilise les calques stylistiques dans *Les tresseurs de corde*, Paris, Hatier, 1987, pp. 17, 21, 33, 47, 53, 54, 66, 74, 80, 104. Serpos-Tidjani aussi dans *Bamikilé*, 1996, pp.10, 38, 40, 54, 55, 135.

nationales, quelques calques des langues béninoises en français, les calques lexicaux et la création lexicale.

1- Les emprunts aux langues nationales

Florent Couao-Zotti semble avoir opté pour la pratique d'une langue qui "colle" au milieu populaire béninois. Les mots qu'il emprunte aux langues locales, le fɔngbe en particulier, sont pour la plupart des termes désignant des réalités locales qu'aucun calque ne suffirait à traduire avec satisfaction en français. C'est ainsi que les substantifs décrits dans le premier chapitre de notre thèse s'intègrent dans le texte littéraire. D'autres exemples figurent dans *Le Cantique des cannibales* où ils décrivent :

1-1- Les divinités africaines

-« **Ogoun** » : « divinité du fer dans la cosmogonie vodun, divinité qui est en même temps la plus crainte », (NDA, p.24).

1-2- Certaines catégories animales

-« **Les wédous-wédous** » : « bestioles dont on dit qu'elles sont agitées et chevauchées en permanence par les esprits », (NDA, p.23).

1-3- Les habitudes alimentaires

-« ...joli-joli **tchatchanga kai** ! » : « Brochettes de mouton servies dans les bars de quartier par les vendeurs peulhs », (NDA, p.15) ;

-« **Sodabi** » : « eau de vie, alcool », (NDA, p.62) ;

-« **Tchoukoutou** » : « Bière de mil », (NDA, p.62) ;

-« **Ses odeurs d'afitin mal conservé** » : « Moutarde locale aux odeurs royales qui a pour qualité de relever le goût des plats », (NDA, p.77) ;

-« **Trois litres de tchakpalo** » : « Boisson de mil sucrée », (NDA, p.148) ;

-« **Comment un homme dont la main ne se trompe jamais de chemin quand il veut avaler une boule d'akassa peut-il provoquer mort d'hommes ?** » : « Boule de pâte de maïs, débarrassée du son », (NDA, p.161) ;

-« **Deux to n'golos de gari dans le décor** » : « Unité de mesure qui équivaut à un kilogramme. Le to n'golo sert à mesurer les céréales au marché », (NDA, p.114) ;

-« **Tapioca koko** » : « Bouillie de tapioca, réputée aphrodisiaque », (NDA, p.196).

1-4-Certaines catégories sociales

-« **Une vidomègon** » / « **Les vidomègons** » : « Ce sont les enfants placés », (NDA, p.66. p.70) ;

-« **Zémidjan ! Kèkènon !** » : « Autre nom par lequel on hèle les motos taxis », (NDA, p.165) ;

-« **Le bokonon** » : « devin et guérisseur », (NDA, p.260)

1-5-Certaines habitudes vestimentaires

-« **Un acho-oké** » : « Tissu noble tissé à la main et confectionné par les tisserands nigériens », (NDA, p.52) ;

-« *Des pièces de wax et de basin déclinées en jupes pagnes, en bombas et en boubous* » : « sorte de chemise avec des manches longues et amples, cousues avec le tissu-pagne », NDA, (p.80).

Couao-Zotti fait, lui aussi, un emploi non négligeable d'emprunts qui correspondent à plusieurs strates socioculturelles. Il y a ainsi, chez lui, peu de xénismes. A ce constat, on peut proposer plusieurs explications. Ce romancier est moins porté vers l'exotisme que son aîné Bhély-Quénum chez qui l'abondance de xénismes marque un des aspects idéologiques de son œuvre. Couao-Zotti a plutôt tendance à choisir dans les langues du Bénin les termes qui sont susceptibles de traduire précisément la réalité sociale envisagée et l'esthétique qui caractérise ces langues. La tendance se comprend également. A la différence de ces emprunts, les calques stylistiques sont peu pratiqués chez Couao-Zotti.

2- Les calques des langues nationales en français

Dans les romans de Couao-Zotti, le calque stylistique apparaît en faible proportion par rapport à sa prédominance chez Paul Hazoumé et à son emploi dans les romans de Bhély-Quénum. Quelques exemples seulement sont repérables à travers *Le Cantique des cannibales*:

-« **Trois lunes, trois disques de lune** avant l'événement, les élections présidentielles », (p.55.) ;

pour dire « trois mois ».

-« *Alabi se leva. Des douleurs continuaient à lui **manger** les muscles du ventre* », (p.179) ;

pour dire que « les muscles du ventre lui faisaient mal ».

Comme on le voit, Couao-Zotti fait comme chez Paul Hazoumé, un emploi spécifique du mot *lune*. Mais ce sont des nuances que nous ferons apparaître dans la troisième partie de notre étude. Ce qui est prédominant chez lui et qui, véritablement, marque une étape dans l'évolution de l'écriture du roman béninois, ce sont les constructions bâties sur le modèle du français, c'est-à-dire les calques lexicaux.

3- Les calques lexicaux

Couao-Zotti propose dans ses romans des constructions qui, à travers leurs structures, rappellent certaines formes connues en français. Ces constructions semblent constituer une particularité de son écriture par rapport à celle de ses aînés Paul Hazoumé et Olympe Bhêly-Quénum.

	Hazoumé	Bhêly- Quénum	Bhêly- Quénum	Couao-Zotti	Couao-Zotti
	<i>Dogucimi</i>	<i>Un piège sans fin</i>	<i>Les Appels du Vodou</i>	<i>Notre pain de chaque nuit</i>	<i>Le Cantique des cannibales</i>
Les calques lexicaux	-	-	02	04	17

Tableau 7 : Les statistiques des calques lexicaux

Les calques lexicaux peuvent être organisés en constructions nominales, verbales et prépositionnelles.

3-1- Les constructions nominales

-« *Elle ne savait trop pourquoi elle avait fini par succomber aux " paroles alcoolisées " de son amant, ces amuse-oreilles dont l'homme savait faire usage* », (*Le Cantique des cannibales*, p.196) ;

Le terme rappelle celui-ci : « ...un amuse-gueule ».

3-2- Les constructions verbales

- « *ça ne fait pas tes citrons* », (*Le Cantique des cannibales*, p.62.)

Expression à rapprocher de : « ça ne fait pas tes oignons ».

-« *Tarif multiplié par dix. A prendre ou à pendre !* », (*Le Cantique des cannibales*, p.183);

Construction semblable à celle-ci : « A prendre ou à laisser ».

3-3- Les constructions prépositionnelles

-« *A gauche se tenait un des hommes du capitaine. Costaud, juché sur un mètre quatre-vingt-dix et des cendres* », (*Le Cantique des cannibales*, p.138)

Cette construction rappelle celle qu'on achève avec l'expression d'une quantité indéterminée : *mille deux cents et des poussières*.

-« *...Aucune hypothèse ne pouvait être jetée par-dessus le nombril* », (*Le Cantique des cannibales*, p.169)

Construction sur la base de : « *par-dessus le marché, par-dessus bord* »

-« *Dans de telles situations, les hommes deviennent bêtes, des broute-herbe sans cervelle qui se soumettent, sans carotte ni akassa, aux injonctions des femmes...* », (*Le Cantique des cannibales*, p.198)

L'expression référentielle est : « *sans tambour ni trompette* ». Il est vrai, on utilise en français l'expression « *la carotte ou le bâton* » pour traduire l'idée d'incitation ou de menace. Mais ce sens ne paraît pas couler dans la construction proposée par Couao-Zotti. Le calque lexical qu'il utilise a fondamentalement une valeur structurale et non nécessairement sémantique, c'est-à-dire qu'il est construit d'abord, essentiellement, selon la composition du modèle auquel il renvoie. C'est un des aspects du projet esthétique de Couao-Zotti, nous le verrons.

-« *On avait surpris des jeunes excités en train de lapider des électeurs aux motifs qu'ils avaient exprimé, sans morve, leur faveur à un opposant*, (*Le Cantique des cannibales*, p.201)

L'expression rappelle celle-ci : « sans crainte, sans regret »

Cette entreprise de création d'expressions sur la base de modèles connus nous rapproche, d'une certaine façon, du procédé de la lexicalisation dans les œuvres de notre corpus.

4- La lexicalisation dans le roman béninois

Chez Paul Hazoumé et Bhêly-Quénum où nous en avons noté la manifestation, la lexicalisation apparaît comme un véritable outil de substantivation qui découle essentiellement d'une forme de calque du fɔngbe en français, au regard des structures dans lesquelles sont coulés les termes lexicalisés. Mais comment des morphèmes isolés, on en est arrivé à construire des mots aussi soudés, pourvus de la propriété à renvoyer directement à une réalité ? Simple dans certains cas, la démarche se complexifie dans d'autres où les mots réunis portent des valeurs grammaticales plus subtiles.

En fɔngbe, tout comme dans les langues gbe du sud-Bénin, les locuteurs partent souvent des onomatopées pour construire le nominal au moyen d'outils que propose la langue. Ainsi, on entend dire :

« Kɪŋgo Kɪŋgo mitɔn wɛ fɔn mi »

C'est votre kɪŋgo kɪŋgo qui nous a réveillés.

« Kɪŋgo Kɪŋgo mitɔnle wɛ fɔn mi »

Ce sont vos « Kɪŋgo Kɪŋgo » qui nous ont réveillés.

Ou encore :

« Kɔkɔkɔ yetɔn wa sukɔ »

Leur « kɔkɔkɔ » devient ennuyeux.

La lexicalisation des termes onomatopéiques dans les œuvres littéraires reprend ainsi la structure de la langue fɔn ou des langues gbe du sud Bénin. Les mots de l'onomatopée sont repris pour désigner non le bruit émis mais la réalité linguistique à laquelle il renvoie. En d'autres mots, au moyen de l'outil grammatical que représente le déterminant, la jonction des termes de l'onomatopée renvoie à un acte qui lui est lié, une réalité qui la sous-tend ou résulte de sa réalisation. Deux éléments fondamentaux concourent ici à la substantivation des termes onomatopéiques. D'une part, la réunion des termes pourvue d'une extension immédiate puis d'une incidence interne ; d'autre part, le déterminant qui l'actualise. À la vérité les deux éléments fonctionnent simultanément si bien que notre présentation est bien trompeuse sur cette coïncidence. Par exemple, Couao-Zotti fait, dans la séquence qui va suivre, un emploi où

le terme lexicalisé désigne non le bruit qui signale la panne de moteur mais la panne elle-même et fonctionne comme le noyau d'un syntagme nominal bien construit :

- « *"Moi, Kéré Kéré, Président de la République du Dahomey, victime de l'ignoble attentat du 3 mars, indemne comme un paquet postal, je déclare..."La fin de la phrase se noya dans un « fchchch... » subit. Une panne. Avec du blanc neigeux.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.169 ; nous soulignons)

Par ailleurs, en dehors des onomatopées, d'autres constructions peuvent être décrites comme manifestant le procédé de la lexicalisation. Par exemple, le syntagme nominal « *les wédous-wédous* » qui correspond à la substantivation de l'infinitif « *duwe* »¹¹² (danser), s'emploie comme une métonymie pour désigner les « *bestioles dont on dit qu'elles sont agitées et chevauchées en permanence par les esprits* » :

« *Au surplus, de minuscules vers de terre et autres wédous-wédous y couraient.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.23)

La seconde démarche de lexicalisation, plus complexe dans son fonctionnement, porte sur les termes comportant un prédicat tels que *nuwanu*, *ahwanfuntɔ*, *gbɔtemi*, *sanuwlawla*. Avec ces mots, le phénomène est plus visible et plus marquant¹¹³. Reprenant la pratique courante des locuteurs gbe, fɔngbe en particulier, le procédé unit :

- Nom + verbe + nom : « Nu wa nu » ;
- Nom + verbe + nom : « Ahwan fun tɔ » ;
- Verbe + pronom : « Gbɔ temi » ;
- Verbe + nom + onomatopée sémantisée : « Sa nu wlawla »
- Verbe + verbe : « *Mlā mlā* »¹¹⁴

Les mots créés produisent un sens qui résulte de la réunion de segments épars d'emploi parfois autonome dans la langue où, on l'a vu, le transfert de catégories grammaticales est

¹¹² En fɔngbe, mais aussi en ajagbe et en gɛngbe.

¹¹³ Pour leur décomposition et explication, se reporter au premier chapitre.

¹¹⁴ *Les Appels du Vodou*, p.87. Deux morphèmes composent ce mot : *mlā* (louer, magnifier) *mlā* (louer, magnifier). On lit encore « *m'lan m'lan* » à la page p.211 de la même oeuvre. Il signifie louange, panégyrique.

fréquent¹¹⁵. La particularité des emplois des romanciers béninois réside dans le fait qu'ils sont en langues nationales et en portent la marque profonde.

5- La création lexicale

Elle représente une marque spécifique de l'écriture de Couao-Zotti et touche plusieurs parties du discours : le substantif, le verbe, l'adjectif qualificatif. La catégorie du verbe est la plus marquée et les verbes créés sont tous du premier groupe. Cette remarque est très importante dans la mesure où la création lexicale ne s'applique pas aux verbes du deuxième, ni à ceux du troisième groupe, mais seulement à ceux du premier groupe. La raison fondamentale en est la régularité de leur système de fonctionnement qui, dans la plupart des cas, donne au radical et à la désinence une forme fixe liée au temps, à la personne et au cas. Les verbes des deux autres groupes présentent un fonctionnement plutôt complexe et les irrégularités qui les caractérisent sont nombreuses, notamment dans la conjugaison des verbes du troisième groupe. Nous pouvons citer quelques exemples illustratifs :

-«Il (Kéré-Kéré) comptabilise, au soleil couchant de son existence, sept petites vies mijotées dans la marmite de ses gondolantes métamorphoses : catholicisant, puis vodouïsant, (...) puis maxisant, puis athéisant, puis maraboutant, puis mahométan, puis christianisant, puis... », (Le Cantique des cannibales, p.56 ; nous soulignons)

La création lexicale, dans cet exemple, concerne les participes présents des verbes *catholiciser*, *vodouïser*, *maxiser*, *athéiser*, construits sur le radical des noms *catholique*, *vodoun*, *Max* et *athée*. Dans la même énumération, se lisent aussi les mots : *maraboutant*, *mahométan*, *christianisant*. Ce qui est intéressant, c'est que les deux groupes de termes en *an(t)*, de structure lexicale analogue, sont pourvus, chacun, d'une valeur grammaticale différente. Dans *catholicisant*, *vodouïsant*, *maxisant* et *athéisant*, s'isole la particule *isant* (formée sur un radical verbal) qui signifie : "faisant ou rendant catholique, adepte de vodou, marxiste ou athée". D'un point de vue grammatical, *catholicisant*, *maxisant* et *athéisant* sont nécessairement des participes présents et devraient fonctionner comme tels. Ils ne peuvent s'utiliser comme des adjectifs verbaux dans la mesure où il existe déjà, en français, des adjectifs qualificatifs¹¹⁶ *catholique*, *marxiste* et *athée* lexicalement liés aux verbes formés par création lexicale. *Vodouïsant*, quant à lui, descriptible comme une

¹¹⁵ Ce type de construction est semblable à celui du mot composé substantivé en français : un va-nu-pied (verbe + adjectif + nom).

¹¹⁶ Ils peuvent s'employer comme noms.

récupération du discours oral par l'auteur, est employé indifféremment, dans des propos saisis à la faveur de quelques échanges dans la vie courante, comme participe présent ou comme adjectif verbal. Dans le second groupe de termes, *mahoméтан*, défini par *Le petit Robert* comme un nom ou un adjectif qualificatif, ne peut s'utiliser comme participe présent, contrairement aux deux autres termes du même groupe. L'intégration dans une même énumération de ces mots de nature grammaticale différente pose alors des problèmes de syntaxe dont l'analyse confirme nos hypothèses de travail sur les libertés que Couao-Zotti prend par rapport à la norme. Il est vrai, le changement de catégorie morphosyntaxique des mots du français en autorise des emplois variés. Mais il est difficile de le soutenir ici à cause du caractère disparate de la construction et de l'impression perturbante que laisse le passage. Le participe présent fonctionne comme un verbe et l'adjectif verbal comme un adjectif qualificatif. La structure composite, syntaxiquement, que propose l'auteur des *Cantiques des cannibales* ne semble pas tenir compte de ces contraintes grammaticales.

-« *Il dut se servir de sa serviette pour éponger les jetons de sueur qui lui **virgulaient** le front* », (*Le Cantique des cannibales*, p.117) ;

Verbe *virguler* forgé sur le radical du substantif *virgule*.

-« *Troupailles racolées et **clientélisées** depuis la capitale et les faubourgs humides de Cotonou* », (*Le Cantique des cannibales*, p.146)

Participe passé du verbe *clientéliser*, formé sur le radical nominal *client* ou la base nominale *clientèle*.

-« *La vague de nuages qui **napperonnaient** une partie du ciel* », (*Le Cantique des cannibales*, p.148).

Verbe *napperonner* formé sur la base nominale *napperon*.

Les autres catégories grammaticales concernées obéissent au principe de création par préfixation et par suffixation :

-« **Re-troubles** » : nom construit par composition sur le substantif « *troubles* », (*Le Cantique des cannibales*, p.37)

-« *Le haut-parleur du gouvernement parla de « **benladinisme** tropical* » (*Le Cantique des cannibales*, p.162) : nom construit par suffixation de *inisme* sur le nom *benladen*.

-Un visage de « cochon *casquetté* » (*Le Cantique des cannibales*, p.12) : participe utilisé comme adjectif construit sur le radical nominal *casquette*.

Chez Bhêly-Quénum, quelques exemples décrits au chapitre précédent sont repérables.

En définitive, les particularités lexicales n'apparaissent pas dans les mêmes proportions chez Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum et Florent Couao-Zotti. Les emprunts et les xénismes sont en proportion plus élevée dans *Doguiçimi* de Paul Hazoumé (421 occurrences) que dans *Un piège sans fin* (52 occurrences) et *Les Appels du Vodou* (303 occurrences) d'Olympe Bhêly-Quénum. Ils le sont beaucoup moins dans *Le Cantique des cannibales* (53 occurrences) et davantage dans *Notre pain de chaque nuit* (36) de Florent Couao-Zotti. Des trois procédés (emprunts, xénismes et création lexicale), Paul Hazoumé ravit la palme pour les deux premiers, mais c'est Couao-Zotti qui passe en tête dans la pratique du troisième. Les deux premiers éléments donnent un caractère national, voire continental aux œuvres, et marquent un type d'emploi spécifique de la langue française dans le roman béninois. Ils apparaissent dès les premiers romans béninois, *L'Esclave* de Félix Couchoro et *Doguiçimi* de Paul Hazoumé et sont donc subsumés par les critères définitoires des classiques béninois¹¹⁷. Mais parmi les catégories lexicales, les périphrases locales constituent des spécificités de Hazoumé et Bhêly-Quénum, alors que l'emploi des tournures idiomatiques et de l'hypocorisme sont propres à Bhêly-Quénum. Couao-Zotti, lui aussi, fait un emploi substantiel des emprunts et des xénismes, même si la proportion dans laquelle apparaissent ces catégories lexicales est un peu faible par rapport à leur occurrence chez les deux autres romanciers. La lexicalisation, elle, apparaît dans *Doguiçimi* et *Les Appels du Vodou*, un peu dans *Le Cantique des cannibales*. Nous pouvons alors retenir qu'il y a emploi des emprunts et des xénismes chez les trois romanciers retenus dans le cadre de notre étude, comme il y en a aussi, dans des proportions variables, chez les autres romanciers béninois: Félix Couchoro, Jean Pliya, Nouréini Tidjani-Serpos, Ken Bugul, etc, comme négro-africains¹¹⁸ : Ahmadou Kourouma, Amadou Hampâté Bâ, Sony Labou Tansi, Henri Lopès, Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, etc.

¹¹⁷ Ces critères renferment dès l'origine (c'est-à-dire dès la publication des œuvres analysées comme étant des classiques béninois) les marques de liberté que manifeste l'emploi des emprunts et xénismes lexicaux dans la traduction du fait littéraire.

¹¹⁸ Danièle LATIN étudie le même procédé dans la poésie négro-africaine, en spécifiant le cas de Senghor qui « introduit (dans la langue française la plus soutenue) des termes wolofs et sérères, de néologismes renvoyant aux réalités africaines ou d'africanismes », « Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'"africanité" du français », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.183.

Les calques stylistiques (c'est-à-dire la traduction littérale de certaines structures des langues nationales en français béninois), pour leur part, s'inscrivent dans une dimension qui renforce l'expressivité dans les œuvres. Il s'agit d'usages particuliers de la langue, qui intègrent des procédés de création des langues nationales dans l'œuvre littéraire où ils confortent l'expressivité. Le calque est abondamment utilisé chez Paul Hazoumé dans *Doguiçimi*. En réalité, c'est dans ce roman que nous avons relevé le plus grand nombre de calques des langues nationales en français. Félix Couchoro n'en a pas utilisé autant dans *L'Esclave*. Jean Pliya non plus dans *Les tresseurs de corde*. Chez Bhêly-Quénum, nous en avons identifié seulement trois dans *Les Appels du Vodou* qui marque une différence avec *Un piège sans fin* où nous n'en avons pas trouvé un seul exemple. Quatre exemples figurent chez Couao-Zotti, dans *Le Cantique des cannibales*, aucun dans *Notre pain de chaque nuit*, ce qui manifeste une démarcation sur ce plan entre ses deux aînés et lui. Globalement, ces constructions sont des créations qui reposent sur la mise en œuvre des techniques de substitution lexicale et elles représentent dans le roman béninois une originalité que nous allons découvrir au fil du développement. La création lexicale, quant à elle, apparaît chez Bhêly-Quénum dans *Les Appels du Vodou* et représente un élément d'évolution de l'écriture de son œuvre romanesque. En réalité, *Un piège sans fin* ne porte pas de marque de création lexicale, tout comme *Le Chant du lac* (1965), *Un Enfant d'Afrique* (1970) et *L'Initié* (1979). De ce point de vue, *Les Appels du Vodou*, cinquième roman de Bhêly-Quénum, marque une étape dans cette évolution de l'écriture, marquée de création lexicale et couvrant plusieurs parties du discours, comme nous l'avons vu. Chez Couao-Zotti, la proportion d'emploi est nettement plus importante de *Notre pain de chaque nuit* au *Cantique des cannibales*. A la vérité, la catégorie lexicale enlève quelque chose au caractère classique du roman. En l'analysant de très près, on se rend compte que le principe de la création lexicale ne met pas en œuvre des propriétés des langues béninoises ou africaines, mais traduit chez l'écrivain l'intention d'ouvrir la langue française à d'autres mots qui pourraient l'enrichir aussi bien de leurs valeurs lexicale et sémantique que de leur fonctionnement syntaxique. Qu'ils figurent dans les œuvres comme des emprunts ou comme des xénismes, ces mots jouent un rôle qui va de l'impression pittoresque à la construction expressive et humoristique. Tout ce qui vient d'être dit appelle les conclusions ci-après :

L'occurrence des particularités lexicales sous-tend la variation de l'écriture d'une génération de romanciers à une autre, d'un romancier à un autre et dans l'œuvre d'un même

écrivain¹¹⁹. De Paul Hazoumé à Olympe Bhêly-Quénum, nous observons d'abord le caractère multilingue d'*Un piège sans fin*, qui résulte d'une présentation complexe du texte de l'œuvre (des mots et textes en fɔngbe, gɛngbe, dendi, ouolof, anglais, latin, arabe) par rapport à *Dogucimi* où les mots sont essentiellement en langue fɔn. L'absence de calques stylistiques dans le premier roman de Bhêly-Quénum permet de noter de façon marquante, chez le même auteur, les innovations fournies dans *Les Appels du Vodou*: l'emploi abondant de mots hypocoristiques, l'usage de périphrases locales, de tournures idiomatiques, de termes lexicalisés, de calques stylistiques et quelques exemples de création lexicale. Nous notons donc, dans les romans des trois écrivains, une volonté plus affirmée d'intégrer des mots d'origine béninoise dans une pratique conventionnelle de la langue française afin de traduire par là une marque d'appropriation de celle-ci. L'évolution s'observe aussi d'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, où les exemples de termes lexicalisés, de mots hypocoristiques, de calques stylistiques et de calques lexicaux nous paraissent suffisants pour fonder un type d'écriture différent, ce qui traduit probablement aussi une évolution de l'écrivain lui-même dans ses choix esthétiques. Nous relevons donc des variations dans l'écriture générées par l'ostentation stylistique des langues béninoises et analysables en calques stylistiques, en mots hypocoristiques et en termes lexicalisés. Le second aspect qui préside à l'évolution de l'écriture réside dans les calques construits sur les formes attestées en français et les termes issus de la création lexicale.

Il faut noter, par ailleurs, chez quelques écrivains, les intentions idéologiques qui sous-tendent, en partie, ces constructions. Chez Bhêly-Quénum notamment, certaines déclarations traduisent ces pratiques orientées contre des situations personnelles à travers lesquelles le plus prolifique des romanciers béninois¹²⁰ s'est senti humilié à cause de la valeur littéraire et socioculturelle qu'il tente de conférer à ses œuvres. Dans un entretien accordé à Jean-Norbert Vignondé, il dit son amertume devant le refus de deux maisons d'édition de publier ses romans *As-tu vu Kokolie ?* et *C'était à Tigony* :

« Il ne me déplairait pas qu'un manuscrit dont un comité de lecture ou un de ses membres a fait tant l'éloge ait pu être refusé à cause de l'argument invoqué à savoir que As-tu vu Kokolie ? " ne peut trouver beaucoup d'échos dans le public français ". Je suis navré, pour le public français qui reçoit comme à tête baissée beaucoup de médiocrités sans valeur littéraire, ni sociologique, ni culturelle, qu'on déverse sur lui à longueur d'année ; il est triste

¹¹⁹ Lorsqu'on considère Bhêly-Quénum et Couao-Zotti.

¹²⁰ Jusqu'en 2007, Bhêly-Quénum est auteur de huit romans.

*pour la francophonie que les apports littéraires et culturels de l'Afrique soient ainsi rejetés. »*¹²¹

Les deux romans qui n'ont pu paraître aux maisons d'éditions défavorables à leur parution, ont été publiés, le premier, chez Phoénix Afrique, le second, aux Nouvelles Editions Ivoiriennes. Nous reviendrons sur ces préoccupations idéologiques pour les intégrer dans le rapport des romanciers à la langue d'écriture.

Il est difficile, à l'inverse, de trouver les mêmes explications pour soutenir l'abondance des xénismes chez Paul Hazoumé. Ceux-ci concernent, en réalité, les noms et adjectifs ethniques dont l'occurrence manifeste moins l'exotisme qu'une volonté d'éluder des constructions périphrastiques très peu pratiques dans des textes semblables¹²².

Cette recherche nous a permis d'entrer page après page dans l'univers des particularités lexicales, d'analyser leur comportement dans le texte français et de relever le souci de renouvellement des constructions qui en caractérise l'emploi dans le roman béninois. Cette volonté qui remonte à la naissance du genre au Bénin a favorisé la mise en œuvre de procédés de création qui valorisent les langues nationales et montrent à quel point le français est redevable au génie de ces langues, ce que la critique n'a jamais montré à propos des écrivains béninois¹²³. Du coup, le rapport à la langue d'écriture s'en trouve plus visible, plus marqué, mieux défini pour le critique littéraire. Les études qui existent sur le roman béninois, nous l'avons dit dans l'introduction générale, ne nous permettent pas de mesurer réellement le rapport des romanciers à la langue française, si ce n'est une présentation générale de cette relation. Progressivement, nous passons d'une vision classique maîtrisée¹²⁴ à une évolution du rapport à la langue française, comme on a pu le remarquer à travers la pratique des emprunts lexicaux, de la lexicalisation et de la création lexicale. La mise en œuvre de ces procédés est liée aux choix des écrivains, mais elle relève aussi du souci constant de « déterritorialiser » la langue française pour l'enraciner dans le milieu socioculturel béninois. La qualité du contact du français avec les langues nationales impose au critique littéraire un autre regard sur la

¹²¹ GRELEF, *Olympe Bhêly-Quénou, l'appel de l'Afrique des profondeurs, Mélanges pour Olympe Bhêly-Quénou*, Dijon, centre Gaston Bachelard de Recherches sur l'Imaginaire et la Rationalité de l'Université de Bourgogne, 2000, pp.172-173.

¹²² Il ne nous paraît pas plus pratique d'écrire : « les Danhomè » et de le répéter dans le corps du texte que de mettre : « les Danhomè nous », par exemple.

¹²³ On l'a peut-être noté dans notre développement, les écrivains ont exploité les ressources de leurs langues maternelles mais y ont ajouté de leurs touches personnelles et nous aurons l'occasion de le montrer dans la dernière partie de cette thèse.

¹²⁴ Pratique excellente des règles syntaxiques, avec parfois du scrupule (relevé chez Hazoumé par Gandonou), adaptation séduisante du lexique à l'aire du temps, exploitation des ressources des langues locales.

caractérisation de son identité et l'analyse de son fonctionnement. A ce propos, Manessy voit juste lorsqu'il souligne l'incapacité du français à traduire toutes les réalités socioculturelles des autres peuples chez qui il est pratiqué. Cette incapacité est liée aux valeurs et propriétés spécifiques qui différencient

« les civilisations africaines de la civilisation "occidentale" et qui (font) que celle-ci, transposée dans celles-là, cesse d'être identique à elle-même¹²⁵. Le sentiment de cette inadéquation nourrit la revendication d'un français "africain", voire national¹²⁶, et justifie le travail de remaniement que certains écrivains effectuent sur la langue littéraire. C'est en général à la complexité du code linguistique, à la précision de l'inventaire des catégories grammaticalisées, à l'étroite spécification des relations syntaxiques admises que l'on impute cette rigidité de la langue française ; celle-ci aurait atteint, à l'instar de certains organismes, un degré de spécialisation tel qu'il la rendrait incapable de s'adapter à un autre univers conceptuel que celui dans lequel elle s'est constituée. »¹²⁷

La thèse de Manessy justifie, à plus d'un titre, l'objet de notre recherche. Elle éclaire aussi sur l'utilité voire la nécessité du recours aux langues nationales et africaines par les écrivains.

Les choix d'écriture manifestent pleinement la liberté de l'écrivain. Dans la polémique qui entoure les nouvelles écritures africaines, la question nous paraît fondamentale puisqu'elle détermine aussi la qualité du rapport du romancier à la langue française. Kesteloot le souligne dans son *Histoire de la littérature négro-africaine* et se montre réservée par rapport à une certaine « nouvelle écriture » qui ne tiendrait pas compte des règles. En réalité, elle fustige les maladresses et les fautes que certains seraient tentés de mettre sur le compte des nouvelles écritures africaines. Kesteloot prend parti, comme on peut l'imaginer, pour les auteurs classiques et parmi les noms qu'elle indique au Bénin, il y a, en dehors de Bhêly-Quénou, Jean Pliya et Nouréini Tidjani-Serpos. Or, nous avons relevé dans leurs romans respectifs le recours aux catégories lexicales pour traduire le fait social et littéraire, et montré qu'elles sont plus variées et plus fréquentes chez le second. La recherche d'authenticité dans l'écriture se

¹²⁵ L'inverse est tout autant possible. Lorsque les mots issus des langues africaines ou béninoises sont insérés dans le français de référence, ils en modifient le statut, mais ne gardent pas, pour ce qui les concerne, leur morphologie voire leur syntaxe originelle. Ces questions seront abordées dans la deuxième partie consacrée aux particularités morphosyntaxiques. Ce renvoi se justifie par le fait que la morphologie est plus liée à la syntaxe qu'à la lexicologie.

¹²⁶ Nous nous prononcerons plus loin sur la définition d'un « français africain » ou « français d'Afrique ».

¹²⁷ Gabriel MANESSY, *Le français en Afrique noire : Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1994, pp.86-87.

concrétise avec un emploi marqué des emprunts et des xénismes lexicaux et structuraux soutendus par une triple démarche idéologique, littéraire et stylistique. La pratique des particularités lexicales n'affaiblit pas nécessairement la qualité de l'écriture des œuvres. Pour l'ensemble des romanciers béninois, on peut retenir que les emprunts assurent une précision lexicale alors que les xénismes ont plutôt, prioritairement, une valeur pittoresque incontestable. Les calques stylistiques et lexicaux fondent, quant à eux, les représentations langagières et une fonction idéologique éloquente. En remaniant les constructions consacrées par l'usage, même si le degré de création varie en fonction des écrivains, les romanciers concernés abordent le cap de la démystification et entrent dans une tentative de désacralisation de la langue française. Celle-ci n'est plus « l'intouchée » des premières décennies mais plutôt celle qui subit des transformations de plusieurs ordres. Selon le rapport de chaque romancier à ces procédés, on peut définir la relation qui le lie à la langue française.

Mais on peut toujours s'intéresser dans les œuvres à la recherche d'éléments supplémentaires pour affirmer une telle évolution de ce rapport. Le reste de la thèse tentera de répondre à cette préoccupation. Le chapitre qui va suivre y apporte des éléments complémentaires d'appréciation. Nous y montrerons que la situation diglossique prégnante qui caractérise le milieu socioculturel béninois explique et justifie en partie ces choix d'écriture.

CHAPITRE QUATRIEME

DIGLOSSIE : ENJEUX IDEOLOGIQUES

Ce sont là des préoccupations qui relèvent plutôt de la sociolinguistique et de l'acquisition du langage que de la grammaire et de la stylistique. Pourtant nous sommes conduit à les aborder à cause des problèmes que pose l'usage des particularités lexicales dans le roman béninois et des interférences culturelles qui apparaissent par rapport à l'application des règles du français¹²⁸ dans le même roman. Mais avant de les étudier, nous posons une question qu'il n'est pas inintéressant de formuler au début d'une pareille étude : peut-on parler de diglossie au Bénin ?

Avec pour langue officielle le français, le Bénin dispose d'une cinquantaine de langues nationales, officiellement de même importance, même si, dans la réalité, certaines s'imposent, plus que d'autres, dans plusieurs secteurs d'activités et passent pour des langues véhiculaires (le fongbe, le dendi, par exemple). Pour Siouffi et Van Raemdonck, on parle de diglossie lorsque des individus ou des populations « *sont amenés pour des raisons sociopolitiques à pratiquer deux langues différentes placées dans une position hiérarchique.* »¹²⁹ Il s'agit d'une situation d'usage de deux langues dont l'une est considérée comme supérieure à l'autre. Au Bénin, le français, langue officielle, utilisé dans les institutions de l'Etat, les administrations publiques et privées, les établissements de formation, s'impose à toutes les langues nationales. Cette situation privilégiée de la langue étrangère a fini par consacrer les parlers locaux dans une position inférieure, si bien que le statut de l'intellectuel sorti des arcanes de l'école est socialement plus valorisé que celui des personnes qui n'ont pas réussi à y faire un parcours sanctionné par l'obtention d'un parchemin. C'est donc dans une situation diglossique que se trouvent au Bénin tous ceux qui sont allés à l'école et qui pratiquent le français en dehors de leur langue maternelle, et peut-être même, d'autres parlers locaux. Mais un autre terme s'emploie aussi pour décrire la situation d'usage de deux langues dans des contextes semblables : le bilinguisme. Dans *La grammaire d'aujourd'hui*, les termes de *diglossie* et de *bilinguisme* sont définis comme des vocables sémantiquement proches l'un de l'autre. Voici ce que les auteurs disent de la diglossie:

¹²⁸ Il s'agit des règles grammaticales, des normes lexicales.

¹²⁹ Gilles SIOUFFI, Dan VAN RAEMDONCK, op. cit. p. 97.

« Plus ou moins synonyme de bilinguisme, quoique d'extension moindre, ce terme comporte deux nuances :

a) certains parlent de diglossie quand il y a inégalité de statut entre les langues en cause (par exemple une langue régionale et une langue nationale, comme le basque et le français) ;

b) d'autres utilisent ce terme pour désigner l'usage concurrent de deux variétés d'une même langue (par exemple le français populaire et le français standard).»¹³⁰

Pour les mêmes auteurs, le terme de bilinguisme « s'emploie à propos d'individus, de groupes d'individus ou de communautés qui utilisent concurremment deux langues. Au-delà de deux langues, on parle de plurilinguisme. »¹³¹ C'est dans cette perspective que Bienvenu Akoha parle de bilinguisme lorsqu'il entrevoit le rapport qui doit exister entre le français et les langues nationales :

« Parce que le monde du travail demande aujourd'hui à l'Ecole béninoise de lui livrer des artisans créateurs d'un développement endogène, l'avenir de notre pays est incontestablement dans le choix d'un bilinguisme fonctionnel équilibré, langues nationales et français : c'est-à-dire que le français doit désormais entretenir avec nos langues nationales des rapports de complémentarité et non des rapports conflictuels. »¹³²

Guy Ossito Midiohouan rapporte des statistiques d'études qui confirment ces données. Elles montrent que :

« 98 % des Béninois sont bilingues, parlant leur langue maternelle et une autre langue nationale ; 70 % sont trilingues, ceci étant particulièrement vrai pour des ressortissants du nord vivant au sud et pour ceux du sud vivant au nord ; une proportion importante de la population parle plus de trois langues : 50 % parlent quatre langues, 30 % cinq langues, 20 % six langues, 10 % sept voire huit langues. »¹³³

¹³⁰ Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, op. cit. p.232.

¹³¹ *Ibidem*, p.94.

¹³² Editorial de *Langage et Pédagogie* n°9, décembre 1999, p.4.

¹³³ Guy Ossito MIDIOHOUAN, « Politique linguistique et statut du français au Bénin », in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université d'Abomey-Calavi*, n°8, décembre 2002, p.133.

Midiohouan emploie le terme de diglossie pour décrire « *la position dominante* » du français « *par rapport aux langues nationales objectivement dominées.*»¹³⁴

A partir de ces analyses sommaires, nous pouvons retenir que le bilinguisme se remarque au Bénin dans le rapport entre langues nationales, et la diglossie, dans celui qui lie le français à ces langues. Mais cette conclusion n'est pas tranchée car, chez Akoha, le bilinguisme doit s'établir entre le français et les langues nationales. Dans tous les cas, la situation observée laisse transparaître la cohabitation des langues nationales entre elles, puis avec le français. Il y a donc bilinguisme et diglossie dans la réalité sociolinguistique au Bénin. Mais c'est la dernière manifestation linguistique qui nous intéresse dans le présent chapitre.

Puisque dans toute situation diglossique il a quasi automatiquement des interférences qui peuvent influencer la prononciation, le lexique voire la grammaire, nous nous sommes demandé dans quelle proportion ces interférences interviennent dans le roman béninois. L'importance des emprunts et des xénismes lexicaux, des calques stylistiques et des termes lexicalisés est liée à la situation diglossique des romanciers (situation qu'ils ont vécue et/ou qu'ils vivent peut-être encore). Elle expose la marque profonde des langues nationales dans la pratique du français à l'intérieur du roman béninois et présentent ou représentent des enjeux idéologiques que nous avons annoncés au troisième chapitre¹³⁵.

I- Le cadre linguistique

Pour mieux comprendre la situation de diglossie que vit l'écrivain béninois, il est important de présenter d'abord le paysage linguistique du Bénin.

1- Le paysage linguistique au Bénin

Des études ont été réalisées sur les langues béninoises qui les organisent en familles et en montrent le dynamisme puis les interférences découlant de leur cohabitation. *L'Atlas sociolinguistique du Bénin*¹³⁶ répertorie cinquante-deux langues réparties en trois groupes :

« *-Le groupe des langues dites "gur" ou voltaïques dont l'aire de répartition couvre les deux anciens départements du nord (l'Atacora et le Borgou). Il s'agit (par ordre*

¹³⁴ *Ibidem*, p.134.

¹³⁵ Les enjeux esthétiques seront abordés dans la troisième partie de la présente thèse.

¹³⁶ Commission Nationale de Linguistique, *Atlas sociolinguistique du Bénin*, Cotonou, 1983.

alphabétique) des langues suivantes : anii, baatonum, biali, bulba (ou burusa), cenka, ditamari, gulmacema, kabyè, kotokoli (ou tem), kufalu, lamba, lokpa, looso, mbèlimè, moore, nateni, sola (ou mèyopè), waama et yom. »

-« Le groupe des langues "kwa", qui est composé du sous-groupe "ede" et du sous-groupe "gbe", occupe toute la partie sud du territoire, c'est-à-dire les départements de l'Atlantique, du Mono, de l'Ouémé et du Zou. Il s'agit de :

&- pour le sous-groupe "ede" : ede-yoruba, ede-nago, ede-cabè, ede-ica, ede-ifè, ede-idaca, ede-ija (ou holi) et mokole.

&- pour le sous-groupe "gbe" : fongbe, ajagbe, ayizogbe, maxigbe, agunano, kogbe, wemègbe, tofingbe, gungbe, cigbe, wacigbe, sètogbe.

- Un troisième groupe dit "autres" réunit quelques langues de la partie septentrionale qu'on ne peut classer dans aucun des deux groupes. Il s'agit des suivantes : boko (groupe mande), dendi et zarma (groupe songhaï-zarma), fulfude (groupe ouest-atlantique), et hawsa (groupe tchadique) »¹³⁷.

Ce visage linguistique du Bénin fait dire à Igué qu'il est un pays multilingue¹³⁸. Quoiqu'il faille relativiser cette appréciation à cause de l'intercompréhension parfois profonde qui caractérise certaines langues, celles du sous-groupe "gbe" notamment, ce multilinguisme est réel, indiscutable. Il est, d'une certaine manière, le fondement de la situation de diglossie dans laquelle se trouve l'écrivain béninois.

2- La situation diglossique du romancier béninois

Dans une étude intitulée « La situation du français au Bénin », Akanni Mamoud Igué précise que seulement 10 % des Béninois sont capables de parler, de lire et d'écrire le français¹³⁹. Cette langue étrangère, bien que minoritaire et pratiquée seulement dans les milieux restreints des scolarisés, a supplanté et supplante encore, dans une large mesure, les langues nationales¹⁴⁰. Chargée des pans de l'histoire coloniale dont le cours lui est assurément

¹³⁷ Guy Ossito MIDIOHOUAN, op. cit., p.132. Les mêmes informations figurent dans Akanni Mahmoud IGUE, « La situation du français au Bénin », in Didier de Robillard et Michel Bénéamino (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Honoré Champion Editeur, 1996, p.577.

¹³⁸ Akanni Mahmoud IGUE, « La situation du français au Bénin », *ibidem*, p.577.

¹³⁹ *Ibidem*, p.580.

¹⁴⁰ Les séances d'alphabétisation des adultes en langues nationales, bien que sanctionnées dans certains cas par la délivrance d'un diplôme, ne donnent pas droit à un emploi rémunéré contrairement à la formation à l'école étrangère qui procure une valorisation sociale. Avec la création en novembre 2007 d'un Ministère de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales, nous espérons que les choses changent de façon à donner aux langues locales un statut qui les valorise et permette d'en faire dans nos établissements de formation des vecteurs du savoir.

favorable, la pratique de cette langue s'est faite dans des contextes sociopolitique, culturel et historique avantageux pour son enracinement dans le milieu socioculturel béninois.

Durant toute la période coloniale, la langue française a été au cœur de la politique linguistique conçue et appliquée par le colon français. Les moyens coercitifs mis en œuvre pour l'apprentissage et la pratique exclusifs de cette langue dans les écoles de formation sont connus : l'interdiction formelle aux enseignants « indigènes » de pratiquer « les idiomes » du terroir, « le système du signal » et le châtement corporel. Le résultat de cette entreprise "réussie" de promotion de la langue française et de reflux des langues locales a été le processus d'aliénation culturelle des intellectuels béninois dont la déconsidération pour les langues locales s'est traduite au lendemain des indépendances par l'absence d'une politique linguistique qui intègre ces langues dans un plan de développement national. L'avènement de la période révolutionnaire et l'intérêt manifesté par les nouveaux responsables politiques pour réhabiliter et développer les langues nationales ont suscité quelques espoirs, malheureusement vite étouffés par les errements vers lesquels le régime a basculé. Cependant, certaines structures ont été mises en place, pendant cette période, pour assurer une description systématique des langues nationales à partir de supports établis. D'autres structures ont été créées pour assurer l'alphabétisation des masses populaires dans leurs langues. Pendant toute la période révolutionnaire où la nouvelle orientation de l'école, « l'Ecole nouvelle », a marqué une rupture avec le système pratiqué en période coloniale¹⁴¹, la langue française a perdu de sa valeur et sa pratique a été peu ou prou concurrencée par le dynamisme des langues nationales dans les milieux socioculturels. Cependant, ces langues n'ont pas connu le développement auquel les différents responsables politiques révolutionnaires avaient choisi de travailler et leur intégration progressive dans l'enseignement n'a jamais été réalisée¹⁴². Le français a donc gardé son statut de langue dominante et la situation de diglossie s'est perpétuée. La Constitution du 11 décembre 1990 l'a rétabli dans son statut de « langue officielle ». Aujourd'hui, les langues béninoises dominent le français dans les milieux socioculturels tels

¹⁴¹ Dans les établissements scolaires, l'importance accordée à la production agricole, la mise en place de « sections » pour diverses activités socioculturelles : l'alphabétisation en langues nationales, la pharmacopée, les groupes de théâtre et d'animation folklorique, etc.

¹⁴² La politique linguistique la plus radicale que la République du Bénin (ex-République Populaire du Bénin et ex-République du Dahomey) ait connue jusqu'à ce jour est celle proposée par le gouvernement militaire révolutionnaire qui, dès 1972 a proclamé la réhabilitation des cultures et des langues nationales et leur intégration progressive dans l'enseignement. Cette décision politique, il faut le reconnaître, a fait perdre au français son statut de « langue officielle » pour devenir la « langue de travail », mais cette situation n'a pas amélioré le système de formation scolaire au Bénin. cf. Guy Ossito MIDIOHOUAN, « Politique linguistique et statut du français au Bénin », in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université d'Abomey-Calavi*, n°8, décembre 2002, pp.135-136.

que les marchés, les églises chrétiennes, la musique contemporaine dite « traditionnelle » ou « moderne d'inspiration traditionnelle », les groupes de comédiens, les troupes théâtrales, les radios communautaires, etc¹⁴³. Aujourd'hui encore, la mentalité des Béninois est marquée par la conception profonde de la supériorité du français que le système colonial a contribué à créer et à entretenir. Le simple fait de le consacrer « langue officielle » explique et justifie cette situation (de diglossie). Willy Bal lie la situation diglossique en Afrique noire francophone au mode d'introduction du français dans cette partie du continent :

« Celui-ci (le mode) a été double : **importation** et **superposition**. J'entends par **importation** d'une langue en territoire alloglotte la constitution d'îlots linguistiques et par **superposition**, le fait qu'une langue étrangère soit amenée à assurer, dans une société donnée, l'exercice de certaines fonctions considérées comme supérieures, telles que la fonction politique, juridique, administrative, didactique, scientifique, technique, etc. »¹⁴⁴

Dans le roman, qui fait l'objet de notre étude, la situation diglossique de l'écrivain béninois trouve sa source non seulement dans la situation multilingue caractéristique du Bénin, mais aussi dans la pratique conjointe du français et des langues béninoises.¹⁴⁵ Elle se note à travers la proportion d'emploi des emprunts lexicaux et structuraux, les efforts de transcription des unités lexicales selon les règles du français ou à partir de repères morphosyntaxiques que nous décrirons au cinquième chapitre. C'est d'ailleurs ce qui fonde la valeur idéologique de la diglossie. Dans l'étude qu'il a consacrée à la problématique de la pratique du français en Afrique noire, Gabriel Manessy a identifié, dans le rapport du français aux langues africaines, le phénomène de « *stricte diglossie* », c'est-à-dire « *une répartition des fonctions qui n'autorise guère de chevauchements : les circonstances de la communication désignent sans ambiguïté au locuteur bilingue ou plurilingue la variété qu'il doit choisir dans son répertoire, le français en classe, au tribunal, dans les boutiques élégantes ou dans les bureaux de l'administration, telle langue interethnique au marché ou*

¹⁴³ Cependant, elles n'ont pas encore acquis la légitimité qu'elles devraient avoir, et leur introduction dans l'enseignement, décidée par le gouvernement seulement en 2007, n'est pas encore suivie de résultats appréciables.

¹⁴⁴ Willy BAL, « Particularités actuelles du français en Afrique centrale », in *Le français hors de France-Dakar*, 1973, Dakar-Abidjan, NEA, 1975, p.340.

¹⁴⁵ Si le Bénin avait une langue nationale comme langue officielle, le français ne se serait pas imposé dans tous les domaines et au lieu d'une diglossie on assisterait plutôt à un bilinguisme entre cette langue officielle et le français.

dans les réunions publiques, l'idiome de son village en milieu coutumier. »¹⁴⁶ En d'autres termes, la pratique du français et des langues nationales, dans diverses circonstances de la vie, est fermement liée à leur cohabitation dans les Etats francophones. Ces constats permettent de comprendre la notion de *norme endogène*¹⁴⁷ dont parle Benoît Bendi Ouoba en se basant sur le cas de la cohabitation du français avec les langues nationales au Burkina-Faso. Parmi des emplois dans lesquels les Burkinabé ne se conforment pas aux principes du français de référence, Benoît Benbi Ouoba en arrive à « *postuler l'existence d'une norme locale qui s'accommode du chevauchement du code imposé par la norme scolaire et du "français bricolé" par ceux qui ne connaissent que l'usage de la rue, et dont les conditions d'acquisition seraient à étudier soit par des enquêtes sur les marchés, soit dans le cadre de l'exercice de certains métiers dits "modernisants" comme la mécanique (dans les garages ou chez les réparateurs de cycles et motocyclettes) et la médecine traditionnelle telle qu'elle est exercée par les tradipraticiens* »¹⁴⁸ L'hypothèse d'une norme endogène se justifie par la non-application des règles du français de référence aux emprunts et aux xénismes dans les romans. Mais la définition d'une telle norme n'est pas un exercice aisé, et Gabriel Manessy le reconnaît dans le même ouvrage :

*« La difficulté qu'on éprouve à définir la norme endogène provient de ce que la normalité qui la fonde n'est perçue que dans l'interaction même. Elle ne donne qu'exceptionnellement lieu à des représentations conscientes, lorsqu'elle acquiert une fonction emblématique ou identitaire. »*¹⁴⁹

Cette citation fait appel à des analyses que l'on pourra trouver au cinquième chapitre, sur les questions de morphosyntaxe dans les œuvres et nous verrons, à l'occasion, si l'on peut, à partir des unités lexicales étudiées, retenir des éléments comme entrant dans la norme endogène.

La situation diglossique ambiante s'explique par la situation linguistique complexe du Bénin où, nous l'avons vu, une cinquantaine de langues cohabitent avec le statut officiel de

¹⁴⁶ Gabriel MANESSY, *Le Français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, op.cit., p.98.

¹⁴⁷ La question intéresse également Gabriel Manessy qui la reprend puis la développe dans son ouvrage déjà cité, au chapitre intitulé « Normes endogènes et français de référence ». Voir spécifiquement la p. 218.

¹⁴⁸ Benoît Bendi OUOBA, « Le français parlé au Burkina-Faso », in André CLAS, Benoît OUOBA, (sous la dir.) *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 1990, pp.73-74.

¹⁴⁹ Gabriel MANESSY, op. cit., p. 218.

langues nationales. Celles-ci ne sont pourtant pas introduites dans l'enseignement scolaire¹⁵⁰, et sont perçues par la majorité des gens comme des langues secondaires, vu l'importance considérable que les faits accordent au français. La description de la situation diglossique fait percevoir essentiellement une alternance qu'on appelle « le métissage linguistique »¹⁵¹ ou le langage métissé où, « *sans motif apparent, une phrase commencée en langue A se poursuit en langue B pour se terminer éventuellement en A, selon les modalités qui tiennent aux caractéristiques structurales de l'une et de l'autre, sans mention délibérée de la part du locuteur et souvent sans que l'auditeur y ait lui-même prêté attention.* »¹⁵² Ce passage alterné d'un code à un autre, fréquent dans la pratique du français et des langues nationales, même chez ceux qui n'ont pas franchi les portes des salles de classes, peut se rapprocher de la l'émergence des emprunts et des xénismes décrite dans les chapitres précédents, sans en représenter une pratique tout à fait identique ou une parfaite correspondance. Tels qu'ils se présentent dans les œuvres, les emprunts et les xénismes n'apparaissent pas exactement ainsi dans le discours oral produit par un locuteur. L'usage des emprunts et des xénismes dans le roman représente un niveau d'application plus élaboré du métissage linguistique oral, car, à la différence de celui-ci, il implique un projet d'écriture avec, en amont, la formulation d'une intention communicative mais aussi expressive. C'est cette double intention qui commande, chez certains romanciers, le recours aux mots et expressions d'origine béninoise, et cela, en fonction du public visé. Ce recours est une opération consciente, bien préparée, bien structurée, avec des représentations à valeur identitaire. Même si, dans certains cas, une réalisation inconsciente peut présider à l'occurrence des unités, la possibilité de reprise et/ou de correction qu'offre l'acte d'écriture atteste la conscience de l'auteur d'intégrer ces catégories lexicales dans le texte français. Le métissage linguistique mélange souvent plusieurs codes, par l'introduction, dans un discours, d'un mot ou d'une expression empruntée soit à une langue nationale, soit au français. Ici, c'est un mot ou une construction d'origine béninoise qui est introduite dans le discours écrit en français et qui, évidemment, apporte, avec elle, une part du patrimoine culturel et des richesses linguistiques de la langue à laquelle l'emprunt est fait. Mais ces analyses, pour être complètes, ont besoin de supports qui certifient

¹⁵⁰ En novembre 2007, le Président de la République du Bénin, lors d'un remaniement technique de son gouvernement, a créé le Ministère de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales. Ce ministère travaille déjà à l'introduction progressive des langues locales dans l'enseignement, mais concrètement nous nous trouvons encore à l'étape de balbutiement.

¹⁵¹ Gabriel MANESSY, op. cit., p. 99. Les linguistes utilisent aussi le terme de *code-switching* pour désigner le même phénomène.

¹⁵² Gabriel MANESSY, op. cit., pp. 99-100.

la réalisation concrète du langage métissé, aspect de la réflexion que nous ne sommes pas en mesure d'aborder ici¹⁵³.

La situation décrite plus haut est semblable à celle du Burkina-Faso que Benoît Bendi Ouoba présente dans l'article déjà cité où il affirme qu' « *on assiste davantage à une situation de diglossie (partage complémentaire des fonctions) qu'à un bilinguisme, qui n'est l'apanage que de quelques lettrés pouvant manier avec une égale aisance les deux codes, c'est-à-dire des personnes reconnues par les deux communautés comme étant des locuteurs compétents* »¹⁵⁴. En faisant nôtre cette analyse, nous devons la compléter en faisant observer que le métissage linguistique se réalise également entre deux langues nationales ; mais généralement¹⁵⁵, la barrière entre ces langues n'est pas très perceptible à cause des rapports solides qui les lient et de leur cohabitation profonde. Avec le français qui, originellement, n'est pas une langue béninoise¹⁵⁶, le passage de l'une à l'autre langue est plus facilement remarquable.

L'enjeu idéologique de l'emploi des particularités lexicales dans le roman béninois découle, d'une part, du choix opéré par les romanciers concernés de les intégrer dans l'œuvre littéraire et, d'autre part, de la variation de leur rapport à la langue d'écriture. Chez ceux qui optent pour ces emplois, la pratique des emprunts et des xénismes est très variable et personnelle.

II- La diglossie : enjeux idéologiques

Lorsqu'on sait que l'introduction des mots d'origine béninoise dans les œuvres littéraires est déjà une prise de position par rapport à la pratique que l'enseignement du français a imposée dès la période coloniale, on reconnaîtra que l'usage des emprunts lexicaux et structuraux procède d'un choix théorique fondé sur une démarche idéologique. Babacar Faye perçoit ce rapport idéologique de l'écrivain au texte qu'il produit dans une situation

¹⁵³ C'est un travail complémentaire qui nécessite des compétences de linguiste que nous n'avons pas et une orientation qui n'était pas la nôtre à l'origine de la présente recherche.

¹⁵⁴ Benoît Bendi OUOBA, op.cit. pp.74-75.

¹⁵⁵ Ou parfois, selon l'aire culturelle considérée.

¹⁵⁶ Nous avons à l'esprit la thèse développée par le Professeur HUANNOU. Il se fonde sur les contingences historiques qui ont fait du français la langue officielle dans les Etats francophones d'Afrique noire, pour soutenir que celui-ci, occupant « *une place très importante, une place privilégiée dans la vie nationale des pays d'Afrique noire anciennement sous domination française* » (p.140.) peut être considéré comme une langue des Africains francophones. Il justifie sa position : « *La maîtrise avec laquelle de nombreux écrivains négro-africains manient la langue française, la perfection formelle de leurs œuvres sont la preuve que les Africains se sont définitivement approprié la langue française ; elle fait désormais partie de leurs patrimoines culturels ; ils peuvent, eux aussi, la considérer comme leur " chose". De nombreux ouvrages d'auteurs africains écrits en français sont mondialement reconnus comme des chefs-d'œuvre.* », in Adrien HUANNOU, *La question des littératures nationales en Afrique noire*, Abidjan, CEDA, 1989, p.146.

multilingue, et analyse la question avec les outils que propose la sociolinguistique. Son étude s'inscrit dans une recherche plus large de « la sociolinguistique du texte » et lui permet de constater qu'au-delà de la « *part d'individualité* » qui la caractérise, l'écriture « *peut être considérée comme une pratique sociale* »¹⁵⁷. Cela signifie, chez les écrivains négro-africains francophones, que l'écriture adoptée porte, dans des proportions variées et en fonction du choix idéologique de l'auteur, la griffe de la société dans laquelle elle est générée. En tant que produit de cette société, elle est profondément influencée par la pratique sociale de la langue du milieu. Cette vue est soulignée par l'existence au Bénin d'écrivains qui, nous l'avons déjà dit, n'intègrent pas d'emprunts lexicaux dans leurs œuvres.

L'emploi des calques lexicaux a la propriété de provoquer une rupture avec la pratique traditionnelle fondée sur la substitution lexicale reconnaissable dans l'emploi des périphrases à l'intérieur des œuvres littéraires. Il sous-tend dans le roman béninois une langue d'écriture dont la fonction est plus idéologique que littéraire. Elle est idéologique parce que l'introduction des particularités lexicales dans une œuvre littéraire relève d'un choix, d'une option doctrinale, et tout choix repose sur une position préalablement définie et appliquée en vue de la réalisation d'un projet. En ce sens, tout choix est commandé par une intention et doit s'accorder avec l'ensemble des moyens mis en œuvre pour atteindre le but visé. Mais chez les trois écrivains que nous étudions, les motivations ne sont pas les mêmes. Pour cette raison, nous les examinerons séparément en vue de donner, en fin de chapitre, les intentions probables qui sous-tendent leurs choix idéologiques.

1- La diglossie chez Paul Hazoumé

Chez Paul Hazoumé qui reconnaît lui-même la valeur « *ethnologique et historique* »¹⁵⁸ de sa production romanesque, on peut comprendre que la pratique des particularités lexicales s'inscrit dans un projet d'écriture qui accompagne celui de la création littéraire. Dans son avertissement, il en précise les motivations et affirme son souci de conformité au temps et à l'espace :

¹⁵⁷ Babacar FAYE, « Auto-translation et écriture : écriture première comme appropriation de la langue française », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.122.

¹⁵⁸ *Dogucimi*, p.14.

« *L'orthographe de certains noms indigènes, de même que les expressions qui paraîtraient singulières au lecteur, sont la reproduction exacte de l'accent local et la traduction fidèle du langage pittoresque des Dahoméens. Ce parler solennel achèvera, par sa saveur de terroir, pensons-nous, de communiquer à notre documentation un cachet d'exotisme et d'authenticité, constante préoccupation du vrai régionalisme.* »¹⁵⁹

Paul Hazoumé lie son choix d'écriture au souci d'exactitude, et cette fidélité au choix fait la spécificité de son écriture. La pratique des particularités lexicales dans *Doguiçimi* se limite ainsi aux emprunts lexicaux et structuraux, sans marque de calque lexical ni de création lexicale. Les mots et constructions qu'il emprunte au fɔngbe ont donc une valeur représentative et symbolique dans la mesure où, d'une part, certaines particularités lexicales, les calques stylistiques, par exemple, apparaissent chacun dans un formatage fort suggestif et décrivent des faits familiaux, sociaux ou culturels ; d'autre part, elles renvoient à des régions que l'on connaît dans la réalité. Selon le récepteur visé, ces jeux d'écriture ont nécessairement des effets d'exotisme. Jean-Norbert Vignondé fait du roman de Paul Hazoumé une lecture analogue et écrit :

« *Il n'est pas jusqu'à l'écriture qui ne soit pas mise à contribution pour traduire l'âme et la mentalité de cette "peuplade". Le roman fonctionne en effet sur de fréquentes interférences ethno-linguistiques caractérisées soit par l'insertion dans l'œuvre de nombreux éléments de la littérature orale (chansons, proverbes, contes, poèmes généalogiques, ...), soit par la traduction littérale en français d'expressions ou de tournures idiomatiques propres à la langue et à la culture du royaume d'Abomey.* »¹⁶⁰

Ce qui frappe l'attention quand on lit *Doguiçimi*, c'est la proportion d'emploi des emprunts lexicaux et structuraux, alors que l'œuvre a paru en pleine période coloniale et que Paul Hazoumé, « *une des plus belles réussites* » de la formation dispensée « *à l'école coloniale, particulièrement à l'Ecole Normale de Saint-Louis du Sénégal* »¹⁶¹, avait le profil requis pour perpétuer, dans les conditions sociopolitiques de l'époque, la pratique exclusive

¹⁵⁹ *Doguiçimi*, p.14.

¹⁶⁰ Jean-Norbert VIGNONDE, « Les précurseurs : Félix Couchoro, Paul Hazoumé », in *Notre Librairie* n°124, octobre-décembre 1995, p.75.

¹⁶¹ *Ibidem*, p.74.

du français, sans référence majeure aux langues nationales¹⁶². Paul Hazoumé n'a pas redouté une éventuelle critique des administrateurs coloniaux¹⁶³ chez qui *Le Pacte de sang au Dahomey* a suscité un grand intérêt. A travers cette étude ethnologique, il s'est évertué à « fournir à la colonisation les informations auxquelles elle a droit, pour mieux pénétrer et guider les masses »¹⁶⁴. Dans la préface à la nouvelle édition de *Dogouicimi*, Robert Cornevin, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'outre-Mer, situe le roman dans l'historiographie de la littérature négro-africaine francophone et écrit :

« En 1938 paraît *Dogouicimi* et la préface de Georges Hardy situe bien l'importance de l'œuvre, le chemin parcouru par un homme né avant la campagne du Dahomey (1892) et qui par son mérite et son talent a su s'élever au rang des meilleurs écrivains de notre langue.(...) Ce livre fut un très beau succès. L'Académie des Sciences d'Outre-Mer lui décerna en décembre 1938 sa médaille *Patria Scantis* puis, en janvier 1939 l'élit membre correspondant dans la 5^e section (Enseignement, littérature, archéologie, Beaux-Arts). En 1939, l'Académie Française lui décerne son " Prix de la langue française ". »¹⁶⁵

Ces déclarations confirment l'admiration du colon français pour l'auteur du « premier roman historique africain » et la célébration de celui-ci par les structures officielles de l'administration coloniale et française.

Que l'auteur l'ait pensé ou non, la pratique des emprunts dans *Dogouicimi* s'inscrit dans un processus de valorisation des langues nationales désignées pendant la période coloniale, avec une intention dépréciative, par les termes de « dialectes », « patois ». A ce sujet, les réflexions de Mohamadou Kane nous intéressent particulièrement. Appréciant le travail d'emprunt réalisé par Paul Hazoumé, il met l'accent sur la valeur ethnologique et sociolinguistique du roman :

¹⁶² On comprend bien ces explications si on a à l'esprit le sens attribué généralement à *l'intellectuel* : quelqu'un qui pratique très bien la langue du Blanc, qui la manie aisément grâce à la connaissance qu'il a de ses structures, sans chercher dans la sienne des mots qui manqueraient à l'expression d'une idée. En réalité, pour plusieurs personnalités, le recours aux langues locales et une faiblesse et une preuve de la non-maîtrise de la langue du colon.

¹⁶³ Parmi eux, on peut citer Georges Hardy, directeur honoraire de l'Ecole Coloniale, qui a préfacé la première édition du roman *Dogouicimi*. Paul Hazoumé avait déjà le soutien, lui qui, un an avant *Dogouicimi*, avait publié *Pacte de sang au Dahomey* en 1937.

¹⁶⁴ Paul HAZOUME, *Le Pacte de sang au Dahomey*, op. cit., p.VI.

¹⁶⁵ Robert CORNEVIN, « Dogouicimi...quarante ans après », préface de la nouvelle édition, *Dogouicimi*, Paris Maisonneuve et Larose, 1978, p.7.

« *Doguiçimi* constitue en fait la tentative qui tient de la gageure de marier, de la part d'un débutant, le roman, l'histoire, l'ethnologie. Mieux, la volonté de traduire dans la même œuvre le progrès de la colonisation et de l'africanisme qui ne sont pas forcément conciliables. »¹⁶⁶

Comme le propose Danièle Latin dans une analyse des procédés d'introduction des termes d'origine locale dans le roman par les écrivains négro-africains francophones de la première génération, nous pouvons dire de Hazoumé qu'il s'est donné pour « *mission de "symboliser" les langues et les cultures de la tradition africaine dans la substance langagière du texte littéraire français* »¹⁶⁷.

Ici, lorsqu'on examine l'occurrence des particularités lexicales chez Paul Hazoumé, on se rend compte qu'elle révèle des aspects de la langue liés au rapport des romanciers béninois à l'écriture de leurs œuvres. D'un point de vue doctrinal, elle définit un type de langue qui sous-tend ce qu'on peut appeler *le français béninois* dont nous identifierons les caractéristiques dans la troisième partie. En réalité, il est légitime de se demander si les lecteurs étrangers, français en particulier, qui, à la parution de *Doguiçimi*, ont célébré la plume de Hazoumé comme manifestant la bonne formation que donne l'école coloniale française, comprennent parfaitement les phrases dans lesquelles le romancier introduit les mots d'origine fɔn, langue qu'ils ne parlent pas et dans laquelle ils ne peuvent pas véritablement saisir un message. Il n'est pas certain que ces lecteurs lisent avec le confort requis¹⁶⁸ ce roman aux dimensions socioculturelles et littéraires aussi profondes que la personnalité complexe du romancier. Claude Caitucoli fait un constat semblable dans une étude qu'il consacre à la mise en œuvre de l'appropriation du français chez Ahmadou Kourouma. Il souligne que l'introduction des mots d'origine africaine dans le roman négro-africain francophone est susceptible d'affaiblir, d'une façon générale, son intelligibilité pour le lecteur étranger :

¹⁶⁶ Mohamadou KANE, « Le réalisme de *Doguiçimi* », *Ethiopiennes*, n° 30, deuxième trimestre 1982, p.14.

¹⁶⁷ Danièle LATIN, « Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'"africanité" du français », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.188.

¹⁶⁸ Celui qui favorise une bonne compréhension de l'œuvre, comme chez un intellectuel béninois locuteur fɔn, par exemple.

« Les "africanismes lexicaux" résultent d'un choix paradigmatique de l'écrivain, sont immédiatement repérables par un lecteur hexagonal et peuvent mettre en cause la compréhension du texte. »¹⁶⁹

Les emprunts lexicaux faits aux langues béninoises et africaines ne sauraient donc faciliter le travail de lecture. Et l'on peut être surpris de l'accueil triomphal que la critique a fait en métropole au roman de Paul Hazoumé tant est-il que ni la plupart des emprunts lexicaux, ni les calques stylistiques ne peuvent être compris d'un lecteur métropolitain. Le contexte d'emploi ne permet pas de dégager leur sens, sans certaines informations socioculturelles sur le milieu décrit. En attendant peut-être d'enquêter sur la question¹⁷⁰, nous pouvons faire l'hypothèse que les lecteurs de la métropole ont valorisé les constructions syntaxiques parfaitement classiques dans l'œuvre, qu'ils ont été séduits par ces structures et que celles-ci ont couvert, de fort belle manière, les niveaux d'emprunt lexical pourtant impressionnants dans les micro-récits. Mais il y a plus : le sujet de l'œuvre dont l'épilogue, profondément pro-colonial, présente la colonisation française au Dahomey comme la seule voie par laquelle les peuples de cette aire "peuvent se laisser civiliser". Tout dans le roman est favorable au colon français : hormis le sujet, les périphrases locales les encensent, devant les Britanniques et les Portugais¹⁷¹ que le regard du narrateur présente sous un mauvais jour ou, en tout cas, qu'il décrit sans témoigner à leur endroit un degré d'affection appréciable. Et puis, l'œuvre paraît dans un contexte où la curiosité de l'Europe pour l'Afrique était éveillée et maintenue par les études des ethnologues tels que Maurice Delafosse, Georges Hardy, Léo Frobenius... Mais ne faisons pas diversion. Notre hypothèse, pour revenir au fil principal de notre réflexion, est renforcée par le non-emploi, dans le roman, du calque lexical¹⁷² qui

¹⁶⁹ Claude CAITUCOLI, « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.87.

¹⁷⁰ La réception de *Doguiçimi* par le lectorat.

¹⁷¹ Mohamadou KANE a publié dans *Ethiopiennes*, n° 30, deuxième trimestre 1982, un article intitulé « Le réalisme de *Doguiçimi* » où il rappelle l'hommage rendu à Paul Hazoumé de son vivant et à sa mort par la presse européenne, contrairement à la critique et la presse africaines qui ont dit « de l'auteur et de l'œuvre le bien que dictent la tradition et la religion », p.2. Son article, paru deux ans après la mort de Paul Hazoumé, est un hommage au romancier et à l'ethnologue pionnier.

¹⁷² Contrairement à Couao-Zotti qui pratique abondamment les calques lexicaux et en fait un élément important de son projet d'écriture.

représente une forme de dégradation du patrimoine de la langue traditionnelle¹⁷³. L'étude proposée par Caitucoli dégage des éléments d'analyse comparables à ceux relevés plus haut à travers *Dogucimi*, et nous autorise à rapprocher, dans cette stricte mesure seulement, Kourouma de Hazoumé, dans la mise en œuvre globale des procédés d'appropriation du français. Chez Bhêly-Quénum, les motivations qui sous-tendent l'usage des particularités lexicales font apparaître des éléments supplémentaires d'appréciation.

2- La diglossie dans *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou*

Dès les débuts, l'auteur d'*Un piège sans fin* a voulu mettre au service de son écriture les ressources des langues béninoises. Il en a donné la preuve dans son premier roman. Mais les intentions réelles de la pratique des particularités lexicales chez cet auteur ne se sont révélées de façon doctrinale qu'à partir des *Appels du Vodou* où, tout en restant classique, Bhêly-Quénum a intégré des éléments des langues béninoises, soit sous forme d'emprunts, de xénismes, de mots hypocoristiques ou de périphrases locales, soit sous forme calques. Les xénismes utilisés, on l'a vu, montrent clairement qu'il fait une entrée contrainte de certains mots ou expressions dans l'œuvre littéraire. Ce sentiment de pratique artificielle se note dans *Les Appels du Vodou* à travers l'emploi de :

« Une *diovi* », p.67 ; (une jeune fille)

« La procession des *husi* », p.87; « Proclamant les *mlāmlā* », p.87, (des louanges

« Je prendrais mon *akiza* », p.88 (mon balai)

« Il sera *nèkounō* », p.93

« Une bouchée de *wo* », p.101 ;

« Les autres *nuwanu* », p.105.

« *Daagbo* a dit qu'un *axovi*... », p.111.

« Un objet de *vociça* », p.115.

« Du *févi* », p.120

« Ces *akwè* », p.135

« Son *assouci* », p.143.

Les traductions proposées en fin de chapitre confirment l'emploi contraint de cette catégorie de particularités lexicales, et montrent que Bhêly-Quénum donne au procédé une

¹⁷³ Au sujet de la portée dithyrambique des articles parus dans la presse européenne, Mohamadou Kane finit son étude par cette conclusion : « *Dogucimi* a été loué pour des mérites circonstanciels, en relation avec l'actualité coloniale. Il représente un net départ de l'exotisme du roman colonial. », op. cit., p.14.

dimension idéologique qui, on peut le penser, réside essentiellement dans sa réaction contre les théories racistes des ethnologues qui avaient soutenu que les Africains n'avaient pas d'éléments de civilisation, et que leurs langues n'étaient pas susceptibles d'exprimer le beau. Comme on le sait, Olympe Bhêly-Quénum, licencié des Lettres classiques, est titulaire d'une maîtrise de sociologie. Cette formation lui a permis non seulement de parcourir toute l'Afrique et d'entrer en contact avec les cultures des peuples noirs, mais aussi d'aller dans le monde entier. Il semble que ses travaux d'orientation sociologique et anthropologique soient sous-tendus par l'intention réelle de découvrir principalement les vraies richesses culturelles du continent noir ; et c'est dans l'œuvre littéraire qu'il choisit de prendre la revanche, par la pratique de l'emprunt, pour exposer à la face du monde ces valeurs culturelles et linguistiques de communautés africaines et béninoises. C'est probablement à cet engagement que fait allusion Wilfried F. Feuser lorsque, rappelant la connaissance que leur amitié profonde lui a permis d'avoir de Bhêly-Quénum, il insiste sur la personnalité de l'écrivain, « *personnalité complexe, difficile à cerner quand on ne sait pas qu'il est **abiku**, une nature qui échappe totalement aux classifications et aux catégorisations des Européens qui, au lieu d'aller à l'Afrique, veulent que l'Afrique vienne à eux en acceptant leurs normes.* »¹⁷⁴ On voit posé, en filigrane, le problème du respect de la norme par le romancier qui exprime des marques de liberté pour valoriser les cultures béninoises et africaines¹⁷⁵. D'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, il le romancier a fait une option plus marquée d'en emprunter davantage aux langues béninoises. Dans le premier roman, nous l'avons vu, les xénismes utilisés sont des mots d'origine africaine ou spécifiquement béninoise, qui désignent des réalités socioculturelles propres à ces milieux, qu'il n'est pas possible de définir autrement. Le second roman, pour sa part, campe le cadre fictionnel de l'histoire dans le sud-Bénin, entre Ouidah et Cotonou, et les emprunts aux langues fɔn, yoruba, et gen sont divers et variés. Ici, la traduction des xénismes en fin de chapitre donne leurs correspondants français qui auraient pu être employés dans l'œuvre et favoriser l'accès au texte des lecteurs non-béninois ou, simplement, de ceux qui ne sont pas capables d'en faire une lecture confortable parce que le lexique est parsemé de particularités lexicales. La portée idéologique de la pratique de celles-ci est manifestée en partie, dans ce roman, par la qualité et la fréquence de ces xénismes. On

¹⁷⁴ Wilfried F. FEUSER, « Témoignage sur Olympe Bhêly-Quénum », in GRELEF, *Olympe Bhêly-Quénum, l'appel des profondeurs, Mélanges pour Olympe Bhêly-Quénum*, Dijon, Centre Gaston Bachelard de Recherches sur l'Imaginaire et la Rationalité de l'Université de Bourgogne, 2000, p.23.

¹⁷⁵ Dans *Un piège sans fin*, il y a des emprunts à plusieurs langues africaines comme la Wolof ou le malinké : « dioula », « toubab » (p.59., boutique de toubabs), « toubabesque » (néologisme) ; en arabe : Allah (p.120, p.125.), inch'Allah.

peut en dégager que Bhêly-Quénum privilégie l'introduction de ces termes dans l'œuvre à une bonne réception de sa création par un public plus grand, et que, de ce fait, il donne indiscutablement de priorité à son projet de valorisation des cultures béninoises et africaines par rapport à l'avis des maisons d'édition. La tendance est notoirement plus discrète dans les œuvres postérieures aux *Appels du Vodou*, ce qui fait penser que le cinquième roman représente, à l'étape actuelle de la production romanesque de Bhêly-Quénum, le niveau ultime de sa pratique idéologique des particularités lexicales. Le romancier a voulu, en enracinant l'œuvre dans le contexte socioculturel de son pays, plus spécialement de sa ville natale à travers la célébration de la double figure de sa mère et de son Glexwe originel, introduire dans le cadre fictionnel de sa création non seulement les hymnes chantés dans les couvents, mais aussi les mots chargés de valeurs culturelles, littéraires et stylistiques, que modulent les vodousi encore sous le coup de leur possession par le vodou. La valeur idéologique de cette pratique se révèle davantage lorsqu'on compare les choix d'écriture des *Appels du Vodou* à ceux de *C'était à Tigony*, *As-tu vu Kokolie ?* et *Années du bac de Kouglo*. L'auteur a fait preuve d'un classicisme tenace, visible dans le lexique de *C'était à Tigony*, son sixième roman, et Roger Koudoadinou l'a également noté dans un article paru dans *Les Echos du jour* : « *Les quarante-huit chapitres de l'œuvre fourmillent singulièrement de mots rares : "relations avunculaires", "madrépore", "anachorète", idiosyncrasiques, "obère", "stupre", "cachexie", sybarite.* »¹⁷⁶

Et il poursuit :

« *Cette façon d'écrire en usant de ce que la langue française a de plus aristocratique au point de "faire pâlir d'envie" l'homme blanc lui-même, prouve qu'Olympe Bhêly-Quénum rivalise valablement avec les écrivains les plus respectables de la langue française de par le monde.* »¹⁷⁷

L'analyse de Koudoadinou souligne la recherche lexicale orientée, dans *C'était à Tigony*, vers l'emploi d'un vocabulaire savant. Mais elle ne s'intéresse pas aux particularités lexicales évidemment discrètes par rapport à leur proportion d'emploi dans *Un piège sans fin*

¹⁷⁶ Roger KOUDOADINOU, « *C'était à Tigony*, une analyse de Roger KOUDOADINOU », *Les Echos du jour*, n°1252, Quotidien paraissant en République du Bénin. Article également disponible sur le site de Bhêly-Quénum.

¹⁷⁷ *Ibidem.*

et *Les Appels du Vodou*. Lorsqu'on intègre ces remarques dans une lecture d'ensemble des romans de Bhêly-Quénum, on observe qu'il est très variable dans ses choix d'écriture, changeant d'une œuvre à l'autre les bases de ses choix, pour exposer son talent complexe, sa plume originale, affirmer, dans le domaine de la création littéraire, son indépendance par rapport aux normes et donner ailleurs, dans une autre œuvre, la preuve d'une parfaite connaissance et d'une excellente maîtrise de ces normes.

Sur la question de la diglossie chez Bhêly-Quénum, nous retenons qu'elle implique une évolution de son rapport au français institutionnel. D'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, les catégories lexicales ne sont pas les mêmes et le lecteur perçoit chez lui une volonté plus affirmée de célébrer les richesses culturelles que charrient les unités lexicales du fongbe, du yoruba, du gengbe auxquels il fait souvent référence dans le texte narratif. Toutes les références aux langues fɔn, yoruba et gen concentrent sur ces idiomes l'attention du lecteur qui découvre, sous la plume du romancier, une variété de valeurs lexicales et stylistiques des parlers du Bénin. Chez Florent Couao-Zotti, la pratique des particularités lexicales ne s'inscrit pas dans la même perspective.

3- La diglossie chez Florent Couao-Zotti

Chez Couao-Zotti, la portée idéologique des particularités se reconnaît dans le souci que l'auteur développe de rompre avec l'écriture classique et d'introduire dans son rapport à la langue française des niveaux d'expression qui rapprochent l'écriture de son œuvre du langage des milieux marginaux, des personnages défavorisés, des faibles, des pauvres, des orphelins. C'est ce qui explique chez lui l'abondance des calques lexicaux. Il semble que l'emploi des emprunts lexicaux, des calques lexicaux¹⁷⁸ et de la création lexicale s'inscrit dans un projet de création qui, idéologiquement, vise à briser les tournures traditionnelles pour suggérer des constructions qui s'adaptent mieux à l'univers des marginaux dont il a fait le domaine privilégié de sa fiction narrative. Il ne s'agit pas seulement chez cet auteur d'une volonté de conférer à son œuvre une valeur exotique. Plus que l'intégration de sa création dans le cadre socioculturel de son peuple, le projet de Couao-Zotti couvre un ensemble de créations qui fécondent ses interrogations personnelles sur les divers changements s'opérant en tous les domaines dans les sociétés béninoises et africaines.

Dans une contribution aux *Mélanges* offerts à Jacques Chevrier, Mahougnon Kakpo s'est intéressé à la question qui fonde, à son avis, le choix idéologique de Couao-Zotti de

¹⁷⁸ Emploi dans lequel il passe en tête, bien avant Bhêly-Quénum.

peindre l'univers des marginaux dans sa fiction narrative. La réponse qu'il trouve à cette préoccupation découle de l'interrogation de l'auteur lui-même sur les mutations qui ont marqué les sociétés africaines depuis les années 1980 et, avec ces mutations, les changements observés aux plans éthique et esthétique : « *J'ai voulu comprendre comment nous sommes arrivés depuis peu à produire des marginaux.* »¹⁷⁹.

A cette thématique plus ou moins nouvelle¹⁸⁰, l'auteur a voulu associer une écriture qui rompt avec le tour classique et qui apporte dans la traduction du fait littéraire une touche personnelle de disjonction. Les particularités lexicales présentent ainsi, dans l'œuvre de Couao-Zotti, une dimension novatrice de mélange truculent de mots d'origines diverses pour susciter chez le lecteur un sentiment d'étrangeté, de singularité. Les constructions qui, dans son roman, traduisent mieux ces intentions sont d'abord les emprunts lexicaux :

-« *Cette glaire **gombo**¹⁸¹ qui filait de sa bouche* », (*Le Cantique des cannibales*, p.15)

-« *Ses odeurs d'**afitin** mal conservé* »¹⁸², (*Le Cantique des cannibales*, p.77.)

-« *Deux **to n'golo** de patience* », (*Le Cantique des cannibales*, p.177)

Ensuite, on reconnaît le vocabulaire spécialisé des milieux marginaux :

-« *Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente.* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.7.)

-« *Une **ashao**¹⁸³ de cette gaine* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.10.)

-« *Ces anonymes des souterrains urbains **djingben**¹⁸⁴* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.15.)

-« *Le K.O ! Le K.O. !* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.35.)

-« *Noirs. Les murs, le vide autour de soi, le sol. Le sol froid contre lequel sa peau se colle avec les coulées de sueurs qui cascaded, indifférentes à l'odeur pisseuse du réduit.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.45)

-« *Sa veste **atchouta*** »¹⁸⁵, (*Le Cantique des cannibales*, p.78)

Enfin, les calques lexicaux dont nous rappelons seulement quelques exemples :

¹⁷⁹ Florent COUAO-ZOTTI, « Florent Couao-Zotti : l'homme des marges », Interview à *Continental*, n°17, octobre-novembre, 2000, p.90.

¹⁸⁰ L'esthétique des marginaux dans le roman négro-africain francophone.

¹⁸¹ Fruit vert qu'on récolte pour réaliser une sauce gluante ; cette sauce gluante.

¹⁸² Moutarde locale aux odeurs royales qui a pour qualité de relever le goût des plats.

¹⁸³ NDA : Fille des trottoirs, prostituée.

¹⁸⁴ NDA : délinquants, affublés de fripes, le couteau facile, le rire débonnaire.

¹⁸⁵ NDA : Friperie ou vêtements déjà usés.

-« *Ne pas savoir à quel vodoun se vouer* » ;(Notre pain de chaque nuit, p.205)

-La police avait signifié aux citoyens indignés par son inertie qu'elle avait d'autres cochons à gratter, (Le Cantique des cannibales, p.66)

Les calques lexicaux semblent introduire dans les romans de Couao-Zotti une rupture dérivant de la structure des constructions imitatives et des évocations auxquelles elles renvoient. Si elles ont une valeur idéologique, c'est parce que la production des calques lexicaux n'a d'autre but que la rupture de la structure traditionnelle du français à travers la proposition d'une construction amalgamée fondée sur la parodie. En choisissant de produire les calques à partir des expressions bien élaborées qui constituent les richesses de la langue, Couao-Zotti a voulu rompre les constructions figées qui forment la structure profonde du français, afin de le désacraliser. Dire « *ne pas savoir à quel vodoun se vouer* » en lieu et place de « *ne pas savoir à quel saint se vouer* » ne présente d'intérêt, en dehors de la déconstruction qu'il porte, que du point de vue de la valeur évocatrice du mot *vodoun* ≠ *saint*. L'expression traduit toujours la recherche infructueuse de solution à un problème et ne produit pas un autre sens dans la langue. Plus idéologique nous apparaît la construction des calques ci-après qui reposent sur un double détournement, la rupture de la structure originelle et la production d'un sens nouveau:

-« *Avoir un chien dans la voix* »,

-« *Le doigt d'eau qui fit déborder le canari* »;

-« *Il a fallu prendre le taureau par les couilles* »

Dans ces constructions, les mots *chien*, *canari* et *couilles* n'ont pas de résonance particulière. Leur intégration imitative ne vise qu'à déconstruire. Toutefois, même si elles paraissent minces, des valeurs sémantiques se dégagent de l'inscription des expressions dans leurs contextes d'emploi. Nous y reviendrons plus loin.

Tout compte fait, la diglossie, situation incontestable dans le rapport du français aux langues béninoises, manifeste, dans ses réalisations à l'intérieur du roman, la volonté de chaque auteur de transférer dans la langue de Voltaire des valeurs puisées dans les ressources des langues locales. Pour cette raison, nous allons nous intéresser à présent aux rapports que la situation diglossique établit entre langues béninoises d'où proviennent les particularités et le français, la langue bénéficiaire.

III- Les particularités lexicales : témoins de la cohabitation entre langues béninoises et langue française

A partir de l'évidence du rapport diglossique entre le français et les langues locales, les particularités lexicales apparaissent comme un pont entre ces langues, qui les met en relation et manifeste le témoignage de leur cohabitation.

1- Les particularités lexicales et les langues béninoises

Les particularités étudiées proviennent des langues béninoises. Dans la plupart des cas, elles sont intégrées dans les œuvres selon les principes du français. Comme nous allons le voir au cinquième chapitre, il n'y a pas de règles proposées en amont qui guident leur intégration si bien que, dans ce procédé, des traces de diglossie se perçoivent aussi. Dans ce contexte, les particularités lexicales apparaissent comme une passerelle entre les langues béninoises et le français, car bien qu'intégrées dans le texte français, elles y sont toujours identifiables parce qu'elles perpétuent les marques qui les rattachent à leurs langues d'origine, même si leur transcription ne respecte pas l'Alphabet Phonétique International (API), pour ce qui concerne les emprunts et les xénismes lexicaux et plusieurs termes lexicalisés. Ils ne sont pas passés dans le patrimoine du français de référence. Les calques stylistiques se reconnaissent moins facilement (puisque'il s'agit d'emprunts structuraux) mais exposent un paradigme plus riche de valeurs culturelles et langagières des peuples concernés. Devenu une réalité linguistique ancrée dans des aires socioculturelles différentes, le français, naturellement, entre dans des emplois qui l'adaptent aux réalités de ces communautés. De ce fait, l'écriture du roman béninois, à travers les œuvres étudiées, procède d'une forme d'alliage aux plans lexical et sémantique pour spécifier un fait dans l'univers de la fiction narrative. Ce type de mélange voire de mariage nous paraît déterminant dans la définition du rapport de complémentarité qu'il sera utile et même vital de tisser entre les langues nationales et le français. On sera passé d'une situation diglossique à ce que Akoha a appelé le « *bilinguisme fonctionnel* ». En attendant d'atteindre ce degré de cohabitation qui dépend largement de la volonté politique des gouvernants, il importe de souligner la contribution des langues nationales à l'enrichissement du français et le rôle qu'elles remplissent dans la dynamisation de cette langue.

2- Les langues béninoises et le français de référence

Analysant l'écriture de *Dogucimi*, nous avons montré qu'elle n'est classique que d'un point de vue syntaxique parce que, au plan lexical, l'auteur a pris des libertés en exploitant les ressources des langues béninoises, le fngbe notamment. L'intégration des particularités

lexicales dans le roman béninois atteste donc la cohabitation de ces langues et marque en même temps le caractère dynamique du français qui, depuis l'institutionnalisation de la Francophonie, semble s'ouvrir quelque peu¹⁸⁶ aux apports des idiomes des peuples qui le pratiquent. Ainsi, les romanciers béninois, produisant leurs œuvres en français, ont recours aux ressources des langues locales pour enrichir le fonds hérité de l'école coloniale française. Dans une communication présentée au colloque de Dakar, Samira Douider analyse l'enrichissement lexical que représente l'intégration des particularités lexicales dans le roman africain et écrit :

« *Les éclaircissements glissés dans le texte crée un enrichissement plus ou moins important en fonction de la manière dont le sens est dévoilé au lecteur. En effet, la signification du terme utilisé n'est pas seulement introduite dans le texte, mais elle est parfois "fondue" dans la narration au point qu'elle confère un caractère esthétique au récit et permet de conserver à celui-ci sa spécificité littéraire.* »¹⁸⁷

Les exemples que Douider cite pour illustrer sa réflexion sont puisés dans le roman maghrébin puis subsaharien de langue française. Ce qui retient l'attention dans son travail mais qui n'a pas de liens évidents avec la présente recherche, c'est l'accent qui est mis sur l'enrichissement lexical qui peut représenter un élément intéressant en création romanesque et donner lieu, par sa valeur socioculturelle locale spécifique, à des constructions ou à des développements qui fondent l'originalité de l'œuvre¹⁸⁸. Pour le compte de notre étude, nous retenons la valeur que l'emprunt lexical tient dans l'œuvre littéraire : il est fondamentalement apport de ressources langagières dans le texte français¹⁸⁹ et le même rapport se note entre le français et les langues nationales. Avec ces particularités, le français de référence perd de sa

¹⁸⁶ Le passage d'un mot dans le patrimoine du français se fait au terme d'un long processus qui ne tient aucunement compte du rythme d'évolution des langues.

¹⁸⁷ Samira DOUIDER, « Transcription des langues locales dans le roman maghrébin et subsaharien de langue française », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.114.

¹⁸⁸ Chez Assia Djebar, il donne l'exemple de *Ombre sultane*, Paris, Ed. Jean-Claude Lattés, 1987, où le mot *Derra*, signifiant en langue arabe, « la nouvelle épousée, rivale d'une première femme d'un même homme », donne lieu à un long développement qui le valorise dans la mise en œuvre de la création romanesque. *Le même mot signifie aussi « blessure, celle qui fait mal, qui ouvre les chairs, ou celle qui a mal »*, p.114. Chez Kourouma, il cite *En attendant le vote des bêtes sauvages*, où le mot *sora* signifiant « un chantre, un aède qui dit les exploits des chasseurs et encense les héros chasseurs » donne lieu à un développement de séquence narrative.

¹⁸⁹ Les chapitres neuf et dix nous permettront de le montrer amplement.

rigidité et tente de s'adapter à d'autres réalités. Il nous paraît utile de rappeler, à ce sujet, cette déclaration de Henriette Walter, membre du Conseil International de la Langue Française (CILF), dans un entretien accordé à Jean-Louis Joubert :

« Il faudrait que la francophonie soit une école de reconnaissance de l'autre, d'apprentissage du métissage. Dans le métissage biologique, une personne métisse peut avoir pris la beauté de chacun de ses parents. La même chose se passe dans les langues, elles peuvent s'approprier de belles choses (si la notion de beauté a un sens quand il s'agit des langues). »¹⁹⁰

Pour les mêmes raisons, nous serons amené à rechercher l'existence et les caractéristiques d'un *français béninois* que les particularités étudiées contribuent à définir. Sur la question de la définition d'un français national, plusieurs études ont été faites¹⁹¹ pour montrer l'importance des langues locales dans l'expression de l'identité des Africains. Contrairement à ce que pense Albert Gandonou, il y a des spécificités que ne peuvent exprimer que des Africains, des Béninois. A propos de la revendication d'un français national en Afrique noire, Manessy propose une analyse qui nous paraît intéressante en raison du croisement qu'elle réalise entre plusieurs positions développées sur la question. Il montre que le « *bon français* » est inapte « *à rendre compte exactement (..) de ce qui différencie les civilisations africaines de la civilisation "occidentale", et qui fait que celle-ci, transposée dans celles-là, cesse d'être identique à elle-même. Le sentiment de cette inadéquation nourrit la revendication d'un français "africain", voire national, et justifie le travail de remaniement que certains écrivains effectuent sur la langue littéraire* »¹⁹². Manessy voit la pertinence du recours aux langues africaines et partage le sentiment général de sa nécessaire expression à partir du moi de l'écrivain africain. Ces idées s'appliquent valablement au cadre béninois auquel s'intéresse notre étude. Dans la suite de sa réflexion, Manessy formule une hypothèse non dénuée de sens :

¹⁹⁰ *Notre Librairie* n°159, juillet-septembre 2005, p.40.

¹⁹¹ Gabriel MANESSY cite de nombreux titres dans sa biobibliographie.

¹⁹² Gabriel MANESSY, *ibidem*, pp.86-87.

*La langue française « aurait atteint (...) un degré de spécialisation tel qu'il la rendrait incapable de s'adapter à un autre univers conceptuel que celui dans lequel elle s'est constituée. »*¹⁹³

Lorsqu'on se rappelle que l'Académie française, créée en 1635, avait pour but de réglementer l'usage du français¹⁹⁴ et que Vaugelas a fait paraître en 1647 ses *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, on comprend bien la rigidité à laquelle fait référence Manessy. Il faut préciser, avant de poursuivre la réflexion, l'influence limitée des décisions de l'Académie puisqu'en France même, il y a Céline, Queneau et tant de transgresseurs des normes lexicales et syntaxiques de la langue. Donc à l'intérieur même des éléments de civilisation qui ont favorisé l'émergence du français, des voix discordantes s'affirment pour exposer des tendances inédites dans leur rapport à la langue.

Les particularités lexicales fonctionnent dans le texte français comme des emprunts parce qu'elles sont, au plan lexical, un enrichissement reposant sur un transfert de forme et de sens. Dans le cas qui nous occupe, ce sont les romanciers béninois les acteurs de cette opération. Cette situation pose un problème d'ordre sociolinguistique que nous allons aborder non en spécialiste, mais en amateur.

3- Approche sociolinguistique de l'enrichissement lexical du français dans le roman béninois

Le phénomène du contact du français avec les autres langues fait apparaître que ses emprunts aux langues européennes sont dus non aux Italiens, aux Espagnols,... aux Anglais, aux Germains,... mais aux Français eux-mêmes qui sont allés chercher dans les autres idiomes européens les unités susceptibles d'exprimer les réalités des temps modernes. A ces parlers, on le sait, le français ne s'est pas imposé comme langue de conquête. Dans les pays

¹⁹³ *Ibidem*, p.87.

¹⁹⁴ Compte tenu de ces objectifs, la grammaire est généralement **normative**, c'est-à-dire qu'elle impose un « bon usage » et sanctionne les fautes de langue. Elle joue, de ce fait, un rôle important dans l'histoire d'une langue car la fixation d'un « bon usage » retarde la tendance naturelle d'une langue à évoluer. Le grammairien se voit donc attribuer, même contre son gré, un rôle de conservateur.

concernés, la langue romane ou germanique¹⁹⁵ était pratiquement la "langue nationale", même si d'autres parlars étaient pratiqués en même temps dans les régions, dans un contexte de bilinguisme ou de diglossie. Avec les langues d'Afrique noire, celles du Bénin en particulier, les contacts avec le français ne se sont pas faits dans les mêmes contextes social, politique, culturel, économique, linguistique.

A la vérité, il est plus facile pour une langue d'en emprunter à une autre de sa famille, parce que l'appartenance à une même famille les inscrit dans le même voisinage linguistique, les rend plus ouvertes l'une à l'autre et favorise le passage d'un mot d'une langue à l'autre¹⁹⁶. Au Bénin, par exemple, le phénomène d'emprunt est fréquent et varié entre les langues *gbe* du sud (plusieurs substrats sont concernés). De même, le français en a emprunté aux autres langues européennes dans plusieurs domaines¹⁹⁷. Si les Français ont dû recourir aux langues européennes, c'est en raison de leur audience aux plans continental puis international. Les rapports de force ont toujours prédominé et, naturellement, la langue d'une faible audience ne s'imposera pas et n'attirera pas l'attention des autres¹⁹⁸.

Le second aspect de la question porte sur ce rapport de force que confirme la situation diglossique. Entre langues européennes, il n'y a pas d'équivalence du point de vue de leur influence parce que toutes n'ont pas, dans le monde¹⁹⁹, la même importance²⁰⁰. Sur le plan historique, le français ne s'est pas imposé à elles et le rapport qui les lie est fort différent du type de relation qu'il développe avec les langues dans les pays africains francophones. Au Bénin en particulier, le français s'est imposé aux langues nationales et, une conjonction de facteurs politiques, sociaux, culturels voire linguistiques explique qu'il soit devenu, comme dans d'autres Etats africains, la langue de communication, en dehors de son statut de langue officielle et de langue de travail. Il est ainsi frappant d'entendre dans les départements du nord, l'Atacora et la Donga en particulier²⁰¹, même de vieilles personnes s'exprimer (de façon intelligible) en français, pour répondre à une préoccupation d'un autochtone pratiquant

¹⁹⁵ Dans l'étude des langues européennes, la famille des germaniques comporte aussi l'anglais et l'allemand.

¹⁹⁶ Il faut tout de même relativiser ces considérations parce que la proximité des langues ou leur emploi dans un même voisinage est un critère plus pertinent pour expliquer le phénomène d'emprunt. Ce critère s'applique bien sûr aux langues d'une même famille puisqu'elles sont situées dans des aires géographiques voisines.

¹⁹⁷ Aux langues mortes : latin et grec ; aux langues vivantes : italien, espagnol, anglais, portugais, allemand, etc.

¹⁹⁸ Cependant, le français en a emprunté aussi à l'arabe (chiffre, zéro, algèbre, zénith, alcool, etc.), à l'hébreu (chérubin, séraphin, sabbat, amen, alléluia, etc.), aux langues d'Asie (thé, caolin-Chine ; pyjama, kaki-Inde), aux langues d'Afrique (zèbre-Congo ; baobab-Sénégal ; kola-Soudan). Ce sont là quelques exemples pour souligner la situation. Les emprunts dans ce domaine sont nombreux.

¹⁹⁹ Face à l'hégémonie de l'anglais, la France multiplie les actions de renforcement de sa coopération et tente de gagner du terrain.

²⁰⁰ Le nombre de locuteurs, par exemple, varie.

²⁰¹ Le phénomène est moins frappant dans les deux autres départements, le Borgou et l'Alibori, parce qu'il y a moins de multiculturalités, hormis la faible proportion des Baatonou à pratiquer la langue de l'autre.

une autre langue ou à un touriste, étranger arrivé dans le département²⁰². Dans le roman, le français est, de façon exclusive, la principale langue utilisée, les langues nationales y figurant sous forme d'emprunts²⁰³. Dans ce contexte, le recours aux langues nationales devient pour l'écrivain, selon ses choix d'écriture, un outil précieux et privilégié d'expression de soi et de référence à sa communauté, un moyen fondamental de traduction de son moi et d'harmonie avec son milieu socioculturel. Olympe Bhêly-Quénou reconnaît l'utilité de ce recours dans une citation que nous avons proposée plus haut et que nous prions le lecteur de redécouvrir²⁰⁴. On comprend donc mieux les procédés d'appropriation mis en œuvre par les romanciers béninois dans leurs œuvres. Comme l'écrit Aurélie Lefebvre, « *l'appropriation du français peut prendre des formes très diverses qui créent de la variation. Cette variation du français écrit est le pendant de sa variation orale dans l'espace francophone : car l'appropriation littéraire du français n'est pas sans lien avec celle qui a cours dans les pratiques puisqu'elle est représentée dans l'écriture* »²⁰⁵.

Les particularités lexicales apparaissent alors comme les éléments majeurs du procédé d'appropriation du français dans le roman béninois. Elles contribuent à déconstruire le français de référence et à bâtir une langue plus dynamique dans l'espace francophone. Celui-ci devient ainsi le terrain fleuri des méthodes et moyens d'appropriation qui, sans aucun doute, confèrent au français plusieurs visages²⁰⁶. Danièle Latin apporte à ce sujet une précision qui justifie notre recherche et l'appuie :

« Il serait (...) paradoxal qu'on n'envisage pas d'exploiter ces textes littéraires témoins dans le cadre des travaux lexicographiques en cours dans la francophonie scientifique pour gloser

²⁰² Dans ces deux départements, il y a une multitude de parlers très différents, localisés dans de petites contrées, si bien qu'entre des gens de deux ethnies, il n'y a pas d'intercompréhension. Dans ces cas, le français sert de langue de communication, et il l'est souvent entre ces groupes ethniques.

²⁰³ Au Bénin, il n'y a pas, à notre connaissance, une œuvre narrative publiée en langue nationale sous forme de roman. Même s'il en existait une, elle n'est pas encore répertoriée dans l'historiographie. Donc, lorsqu'on parle de roman béninois, il faut comprendre qu'il est écrit principalement en langue française.

²⁰⁴ La citation figure au troisième chapitre dans le sous-titre « Les particularités lexicales chez Olympe Bhêly-Quénou ».

²⁰⁵ Aurélie LEFEBVRE, « La "parole des sous-quartiers" dans *Temps de chien* de Patrice Nganang : textualisation et représentation du plurilinguisme urbain », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.195.

²⁰⁶ Ces conclusions rejoignent le thème du colloque de Fès dont les actes ont été publiés : André CLAS, Benoît OUOBA, (sous la dir.) *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 1990.

*et illustrer, dans les dictionnaires, les mots africains de la langue française. En leur restituant dans le métalangage leur pleine dimension culturelle. »*²⁰⁷

Il est donc utile de mener des études sur les particularités lexicales, un peu pour prolonger le travail scientifique déjà cité, réalisé sous la coordination de Danièle Latin et publié sous le titre *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*.

Chez les autres romanciers béninois, la lecture de leurs œuvres atteste l'occurrence des particularités lexicales, même si leur nature et leur proportion varient selon les écrivains. Félix Couchoro, dans des proportions relativement réduites par rapport aux occurrences chez Paul Hazoumé, pratique les particularités lexicales. En dehors des xénismes, Jean Pliya utilise très peu d'emprunts lexicaux, il n'en utilise presque pas. En revanche, il propose de nombreux calques stylistiques sur lesquels nous reviendrons au dixième chapitre. Nouréini Tidjani-Serpos et Ken Bugul, eux, font des emprunts aux langues de leurs pays. A l'inverse, les particularités lexicales ne semblent pas fonder les choix scripturaux de Barnabé Laye, Blaise Aplogan, Dominique Titus, Edgar Okiki Zinsou, qui optent pour une langue d'écriture débarrassée des emprunts aux langues nationales²⁰⁸.

Nous pouvons dire enfin que les particularités lexicales forment les éléments d'usage de ce qu'on peut appeler *le français béninois*, puisqu'elles sont proposées par les romanciers béninois par recours aux ressources langagières des parlers locaux. Le profil et l'œuvre de chacun des écrivains crédibilisent les constructions identifiées. Ces auteurs sont rendus célèbres par la qualité de leurs œuvres, l'intérêt que suscitent celles-ci de par le monde, les reconnaissances officielles rendues à eux dans des circonstances où sont valorisés leurs talents. Des trois romanciers que nous étudions, seul Bhêly-Quénum a son œuvre *Un piège sans fin* au programme dans l'enseignement secondaire au Bénin. Mais tous sont connus et appréciés des universitaires béninois et étrangers, ont chacun une au moins de leurs œuvres dans la bibliographie de l'un ou l'autre des enseignements dispensés au Département des Lettres Modernes de l'Université d'Abomey-Calavi, où plusieurs mémoires de maîtrise ont été soutenus, sous la direction des professeurs du même département, sur des aspects intéressants (au double plan thématique et esthétique) de leurs œuvres. Ce sont donc des talents reconnus et confirmés par les sommités des universités. Ils forment alors «une élite

²⁰⁷ Danièle LATIN, op. cit., p.187.

²⁰⁸ Nous avons consacré une étude à cette question chez Jérôme Carlos. Elle est intitulée : « Le renouvellement esthétique dans l'œuvre romanesque de Jérôme Carlos : les altérités d'une écriture nouvelle » et a été présentée au I^{er} Colloque des Sciences, Cultures et Technologies –Université d'Abomey-Calavi, Bénin du 25 au 29 juin 2007. Nous y avons montré que Carlos, en dehors des xénismes, ne fait pas d'emprunt aux langues nationales.

sociale et sont à considérer comme un "jury" sociolinguistique pertinent et légitime dont le jugement métalinguistique doit faire autorité »²⁰⁹. Les particularités lexicales qu'ils proposent, investies des valeurs culturelles locales, peuvent être considérées comme formant le lexique du *français béninois*. Mais nous ne pouvons pas, pour l'instant, en dire plus sur l'identité du *français béninois*, puisque nous n'avons pas encore étudié les mécanismes par lesquels les auteurs puisent dans les ressources langagières des idiomes locaux ce qui entre dans l'expressivité de l'œuvre littéraire. C'est à cet exercice que nous nous consacrerons dans la troisième et dernière partie de la thèse. En attendant, nous allons analyser les éléments morphosyntaxiques de notre corpus d'étude, relever puis étudier les problèmes spécifiques de syntaxe qui s'y posent, avant de proposer une approche de discrimination fondée essentiellement sur les méthodes exploitées dans les grammaires descriptives.

²⁰⁹ Danièle LATIN, *ibidem*, p.191.

DEUXIEME PARTIE

ELEMENTS DE PARTICULARITES

MORPHOSYNTAXIQUES

(« Ecrire, selon Malherbe, c'est combiner des éléments selon des conventions préalablement établies et observées de façon régulière par chaque locuteur de cette langue. Toute séquence douteuse est rejetée comme n'appartenant pas à la langue »,

Danielle Trudeau, *Les inventeurs du bon usage*, p.143.)

Dans la première partie de notre recherche, nous avons montré l'existence des particularités lexicales dans le roman béninois et vérifié ainsi, partiellement, l'une de nos hypothèses de travail. La présentation que nous en avons proposée révèle amplement leurs formes diverses. Nous avons également relevé les proportions d'emploi de ces particularités chez chaque écrivain. Après cette phase de description de leur taxinomie et d'examen de leurs occurrences, nous allons rechercher les éléments qui se détachent dans les œuvres à travers leur nature, leur forme et leur fonctionnement et qui sont susceptibles de fonder une étude des particularités aux plans morphologique et syntaxique. Ces éléments peuvent être explorés à travers l'accord des emprunts, la complémentation verbale et la structure des phrases. S'il est, chez les romanciers béninois, des tours qui, par leur singularité, éveillent la curiosité du lecteur, c'est bien l'emploi spécifique de certains verbes et l'organisation distinctive de la phrase. Nous appuyant sur les enseignements de la grammaire traditionnelle, nous ne sommes pas arrivé à proposer une description de ces structures et avons dû recourir aux grammaires descriptives. Dans cette deuxième partie détaillée en quatre chapitres, nous nous emploierons à les identifier, puis à les classer, avant d'en expliciter le fonctionnement. Les préoccupations morphosyntaxiques passeront avant celles proprement syntaxiques, en vue de comprendre et de mieux exploiter les emplois spécifiques des verbes. L'étude de la phrase se fera après une tentative de redéfinition du concept.

CHAPITRE CINQUIEME

QUESTIONS DE MORPHOSYNTAXE DANS LES ŒUVRES

Ce chapitre propose une analyse du fonctionnement des particularités morphosyntaxiques dans le roman béninois. Il sera le lieu d'une description approfondie des différents aspects sous lesquels elles apparaissent. Nous nous poserons des questions relatives à leur accord ou non-accord, leur présentation en italique ou entre guillemets. L'intérêt que revêtent ces questions réside dans le fait qu'il s'agit d'écrivains béninois qui n'ont pas pour langue maternelle le français²¹⁰. En réalité, le rapport à la langue d'écriture est différent selon la langue maternelle de l'écrivain. A la différence des écrivains français, les romanciers béninois se trouvent dans une situation problématique de double fidélité par rapport à la langue d'écriture : fidélité académique d'un côté, fidélité affective de l'autre. L'association des deux dimensions de ce rapport est fort complexe, et les écrivains sont tiraillés entre le devoir envers le maître, transmetteur du savoir scolaire, et le renforcement de la fibre socioculturelle originelle qui maintient leur relation avec leur langue maternelle.

I- L'analyse morphosyntaxique

A la différence des syntagmes nominaux de construction purement française, ceux qui sont organisés autour des noms issus des langues béninoises, présentent des spécificités. L'analyse morphosyntaxique que nous en ferons, intéresse les problèmes d'accord des emprunts, la double nature des mots ethniques (substantifs et adjectifs qualificatifs) et la relation syntaxique de l'emprunt à son occurrence dans le syntagme.

1- L'accord des emprunts

Il s'agit d'examiner les variations morphologiques des particularités à travers l'attribution ou non par les auteurs de la marque du genre et du nombre. La marque du genre concerne la forme du féminin de certains substantifs et adjectifs qualificatifs ; celle du nombre intéresse la forme du pluriel. A l'examen de la taxinomie des particularités, ces accords sont réalisés ou non, sans la définition de règles rigoureusement formulées et strictement appliquées. En tout cas, ils ne sont pas fidèlement soumis à la norme française. Les différences d'accord

²¹⁰ Ces questions auraient été dépourvues d'intérêt ou auraient changé de centre d'intérêt s'il s'était agi d'écrivains français ayant pour langue maternelle le français.

s'observent ainsi d'un auteur à un autre et même dans l'œuvre d'un même romancier au point qu'il est difficile de dégager, à partir des exemples relevés, des règles applicables systématiquement dans les occurrences.

1-1- L'accord en genre

Partons de quelques exemples pour faire des constats.

1-1-1- Dans l'œuvre de Paul Hazoumé

Quelques emplois concernent l'adjectif qualificatif dans *Dogucimi*, étant donné que nous n'y avons pas relevé d'exemples relatifs à la variation en genre des substantifs:

-« *Le pays " nago "* », (p.134)

-« *Des pays " mahi "* », (p.151)

-« *Leur origine " houéda "* », (p.104)

-« *Prouver aux Zadonous qu'il appartenait bien à cette race "mahi "* », (p.162)

-« *Les bêtes puantes des montagnes " mahi "* », (p.59, 88)

Paul Hazoumé ne fait pas un usage abondant de ces emplois et les exemples que nous avons relevés indiquent l'invariabilité du genre. Il n'applique donc pas la règle française qui fait prendre à l'adjectif qualificatif les formes du substantif auquel il se rapporte. Ici, l'adjectif reste invariable quel que soit le genre du nom qui lui sert de support. Par conséquent, il y a rupture dans le rapport morphosyntaxique entre l'apport et le support.

1-1-2- Dans l'œuvre de Bhêly-Quénum

Un piège sans fin ne donne pas d'exemples de ce genre. Mais dans *Les Appels du Vodou*, nous avons repéré quelques emplois. D'abord des substantifs : -« *On s'était même cassé la figure au sujet d'une **diovi** qui m'avait largué à cause de lui.* », (p.67)

-« *Oké (...) ne prêtait plus attention à ses scarifications d'**Abikou**.* », (p.67).

Les deux substantifs employés au féminin désignent des personnages féminins, mais ne portent aucune marque de ce genre. Le choix de l'article serait lié à des considérations d'ordre sémantique relatives au sexe de la personne à laquelle renvoie le mot déterminé. Dans les deux cas, *diovi* et *Abikou* renvoient à des personnes de sexe féminin et c'est seulement la présence du déterminant qui marque matériellement le genre du nom dans le premier cas. Pour déterminer celui d'*Abikou*, le lecteur doit recourir nécessairement au contexte

sémantique qui le met en rapport par anaphore avec *Oké*, un personnage féminin. Il est vrai, le terme yoruba d'*Abikou*²¹¹ s'emploie pour désigner aussi bien un garçon qu'une fille né(e) après un autre enfant mort en bas âge. Dans la langue d'origine, aucune marque morphologique ne distingue ces deux emplois (masculin et féminin). En fɔngbe, langue qui l'a emprunté, le mot conserve ces propriétés et ne correspond à une référence au féminin que par la matérialité du déterminant (féminin). On pourra ainsi dire d'une fille qu'elle est une *Abikou*.

Ensuite, des emprunts en position d'adjectifs qualificatifs figurent dans le roman:

- « *Les danses vodou* », (p.132)
- « *Les hymnes vodou* », (p.208)
- « *Une manifestation vodou* », (p.285)
- « *Des cérémonies vodou* », (p.307.)

Dans ces emplois, la morphologie de l'adjectif *vodou* reste indifférente aux manifestations grammaticales des substantifs-supports. Chez Couao-Zotti, le constat ne sera pas différent.

1-1-3- Dans l'œuvre de Florent Couao-Zotti

Deux exemples ont été relevés dans *Notre pain de chaque nuit* et *Le Cantique des cannibales* : -« *Une Sanuwlawla, Peuhle diseuse de bonne aventure* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.55);

-« *Une vidomègon dans la tradition dévoyée des enfants confiés* », (*Le Cantique des cannibales*, p.66)

Ici, trois substantifs sont employés au féminin. Deux sont invariables à l'accord en genre et un prend les marques du féminin pour des raisons morphologiques. A partir de ces exemples, nous pouvons conclure à un défaut d'accord en général des emprunts et xénismes (substantifs et adjectifs qualificatifs) selon la forme du genre.

Pour proposer une synthèse des constats faits sur la base des constructions identifiées, nous dirons que, sauf exception, les emprunts ne varient pas en genre quand leur emploi les inscrit dans une relation avec une référence au féminin. Mais comment comprendre et expliquer ce fonctionnement des emprunts dans le roman béninois ? Pour le faire, nous allons nous fonder sur la syntaxe de l'accord qui décrit en français les phénomènes d'accord du

²¹¹ Qui se manifeste en fɔngbe comme un parfait emprunt.

verbe, du substantif et de l'adjectif qualificatif. En réalité, l'accord établit une sorte de cohésion entre les mots formant un même syntagme, une même phrase. Selon le procédé théorique de la syntaxe de l'accord, un mot impose une forme à un autre et leur mise en relation génère une cohésion à deux niveaux différents pour ce qui concerne le substantif et l'adjectif qualificatif:

- entre le déterminant et le substantif qu'il accompagne (accords morphologique, sémantique puis syntaxique) ;
- entre le substantif et sa référence (accord sémantique), c'est-à-dire la personne ou l'objet auquel il renvoie ;
- et finalement, entre le déterminant et la référence du nom, tous deux marqués du même genre (accord sémantique).

Dans les cas que nous observons, il y a défaut de cohésion au plan morphologique et c'est le recours à la langue béninoise qui permet d'attacher à l'emprunt ou au xénisme sa référence à un support marqué au féminin. L'accord qui s'établit entre le déterminant et le substantif est de deux ordres : sémantique et syntaxique et non morphologique. Voilà pourquoi la cohésion n'a pu s'établir au plan morphologique. Au plan sémantique, le mot utilisé n'est reconnu au féminin que par le **sens** qu'aucune manifestation formelle ne confirme, contrairement au comportement général des mots en français. D'un point de vue syntaxique, l'introduction de l'emprunt dans un texte écrit en français l'inscrit nécessairement dans des relations avec son environnement, même s'il ne se conforme pas au nouveau code²¹² dans lequel se fait cette insertion²¹³. La recherche contrainte par les auteurs d'une forme qui révèle le genre féminin relèverait même d'une obséquiosité que rien n'expliquerait objectivement. De ce point de vue, nous pouvons retenir que l'emploi des emprunts et des xénismes implique la transposition du référent socioculturel qui, dans toutes les occurrences relevées, manifeste le genre du substantif : « *Ma bonne et généreuse **Nadjinon** venue du pays Egba* », (*Les Appels du Vodou*, p.136).

²¹² La langue française.

²¹³ Nous n'ignorons pas qu'en français il y a des cas d'invariabilité. Mais nous avons voulu examiner la réaction des auteurs par rapport à cette dimension importante de l'écrit et voir les problèmes qu'elle pose dans les romans.

En fɔngbe, *Nadjinon*, transcrit « *Najinɔ* », désigne la mère biologique et c'est cette référence à la personne définie qui favorise la distinction du genre. Le critère morphologique ne représente donc pas, dans ces cas, un test de reconnaissance du genre des substantifs. Pour preuve, le père biologique, lui, est désigné par *Vitɔ* ou *Tɔ*²¹⁴.

Contrairement aux emprunts observés, le nom ethnique **Peuhle** a une terminaison qui peut accueillir un **e** final sans dénuer le mot de son sens : la voyelle **e** est muette et son adjonction ne modifie rien dans la construction du sens. Mais une invariabilité aurait permis d'inscrire cette occurrence dans la perspective d'un principe cohérent de transcription des emprunts et des xénismes des langues béninoises en français.

La première raison qui explique le défaut d'accord, on le voit, c'est la différence de code qui caractérise les emprunts et le texte qui les accueille. Mais si les romanciers béninois ne se conforment pas à la norme de la grammaire française en la matière, reproduisent-ils les emprunts selon les principes des langues locales? Il est difficile de répondre par l'affirmative à cette question plutôt délicate, car la transcription même des mots pose des problèmes dans les romans. Ils sont présentés selon l'alphabet français, avec quelque chance d'être lus et compris d'un grand nombre de lecteurs²¹⁵. Ce faisant, les romanciers ne respectent pas tout à fait les principes du français, ni ceux de leurs langues.

La seconde raison qui pourrait nous amener à parler de défaut d'accord réside dans le fait que, pour examiner la morphosyntaxe des emprunts et des xénismes, nous nous fondons sur les critères du français, alors que les mots à analyser proviennent d'une autre source linguistique. Pour cela, nous allons interroger les langues nationales auxquelles notre corpus nous renvoie.

²¹⁴ On dit aussi dans la langue fɔn : « *Kokonɔ*, *penɔ*, *mɔlinkunɔ* » pour désigner un(e) vendeur (se) ambulant(e) de bouillie, de pain, de riz, qu'il s'agisse d'un garçon/homme ou d'une fille/femme. Lorsqu'il s'agit d'un homme qui propose ce type de service, le Fɔnu n'utilise pas « *ɔ* » à la place de « *nɔ* » parce que ce morphème *ɔ* désigne invariablement la personne qui se pose comme la source du produit proposé à l'achat. Pour désigner un(e) propriétaire d'une maison, on dit en fɔngbe : « *xwetɔ* », étant donné que *xwenɔ* désigne dans le cadre socioculturel des langues *gbe* la mère de famille, la femme responsable du foyer.

²¹⁵ De nombreux écrivains béninois vivent à l'étranger et comptent davantage sur les lecteurs étrangers que sur les nationaux (combien sont ceux-ci d'ailleurs ?) pour la réception de leurs œuvres.

Il serait prétentieux de notre part de vouloir synthétiser ici les travaux sur le fonctionnement des mots lié aux variations en genre dans les langues béninoises. Des études pointues existent à ce propos au Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi et on pourra les consulter à volonté²¹⁶. Ce que nous dégagons de ces études, c'est que les variations liées au genre des noms ne se réalisent pas en fɔngbé, langue à laquelle se réfèrent les exemples cités, selon les bases morphologiques, comme en français. Le féminin d'un nom peut se construire à travers un nouveau substantif, sans rapport morphologique avec le premier :

MasculinFéminin

Dɔnkpevu (jeune homme) →	dʒivi (jeune fille)
Tɔ/Vitɔ (père) →	Nɔ/Vinɔ (mère)
Fofo (grand-frère) →	Dada (grande sœur)
Atavi/atagan (oncle paternel)→	Tasi (tante paternelle)
Nyɔnɔn (oncle maternel) →	Nagan / Nafi (tante maternelle)

Parfois même, lorsque des morphèmes apparaissent dans une position susceptible de manifester la variation en genre, ils ne l'expriment pas toujours:

Premier cas : les morphèmes **su/si**

Asu (mâle) →	Asi (femelle)
Visu (gendre) →	Visi (la bru)

Deuxième cas : les morphèmes **su/nyɔ**

Sunu (homme) →	Nyɔnu (femme)
Su hɔn ɔ (Ferme la porte) →	Nyɔ titɔ (Sache sortir)

²¹⁶ Quelques titres seulement peuvent rapidement frapper l'attention :

-Bienvenu AKOHA, *Quelques éléments d'une grammaire du Fongbe : nominal et syntagme nominal*, Thèse de doctorat de 3^e cycle inédite, Université de Paris III, 1980.

-Flavien GBETO, « Les noms de personne d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en Maxi (New Kwa: Gbe) dans leur contribution à la théorie phonologique », *Afrikanistische Arbeitspapiere (AAP) 62*, 2000, pp. 5-37(en Allemagne).

-Idem, *Les emprunts linguistiques d'origine européenne en Fon* (Nouveau Kwa, Gbe : Bénin), Köln, Köppe Verlag, 2000, 90 p.

-Idem, « Contact de langues : Influence de la langue portugaise ou la langue des aguda sur la langue fon (Nouveau Kwa, Gbe : Bénin) », *Annales de la FLASH N° 8* (Bénin) 2002, pp. 3-14.

- Idem, « L'expression de la minimalité prosodique dans les emprunts européens en fon. *Journal of West African Languages* 31.1, pp. 15-31, 2004 (aux USA, United kingdom).

Troisième cas : le morphème **ɲ**

Kokonɲ → Vendeur/ vendeuse de bouillie

Pɛnnɲ → Vendeur/vendeuse de pain,

Mɔlinkunɲ → Vendeur/vendeuse de riz

Fɔnlinɲ → Paresseux/paresseuse

Même si nous avons des exemples où **su** et **si** traduisent cette variation mâle/femelle qui correspond à la différence masculin/ féminin, les morphèmes **su et nyɲ** ne manifestent pas le genre car, dans d'autres occurrences, ils ne remplissent pas distinctement ce rôle. Or, en fɔngbe, ce sont les morphèmes **su/mâle** et **si/femelle** qui portent en général la variation en genre.

Dans d'autres cas, seul le contexte éclaire, car le même mot s'emploie aussi bien au masculin qu'au féminin sans changement morphologique :

Vodunsi → s'emploie pour homme et femme

Vi → s'emploie pour fils et fille

Nyaxovi → s'emploie pour vieux, vieille

Danxomɛnu → s'emploie pour homme et femme habitant du Danxomê

Maxinu → homme/femme de l'ethnie maxi

Ayɲnu → homme/femme ayant pour langue maternelle la langue ayɲgbe.

Ajanu → pour homme/ femme de l'ethnie aja

Fɔnnu → pour homme/ femme de l'ethnie fɔn

Mesi → pour maître/ maîtresse/ professeur/ formateur/formatrice

On peut donc formuler l'hypothèse que la différence de fonctionnement entre les langues béninoises (le fɔngbe en l'occurrence) et le français a amené les auteurs à garder invariables les emprunts et les xénismes. Cette option a l'avantage de fixer ces mots dans leur statut de particularités et de favoriser leur discrimination comme telles. En conséquence, l'écriture adoptée est hétérogène et ne peut plus avoir, au plan lexical, les mêmes caractéristiques qu'en français de référence. A partir de ces remarques, il est pertinent de postuler l'existence d'un *français béninois* dont les caractéristiques vont découler de la pratique variée des particularités lexicales, comme nous avons tenté de les analyser dans la première partie.

En ce qui concerne les emprunts employés comme adjectifs qualificatifs, leur défaut d'accord est lié soit à des raisons d'ordre morphologique, soit au substrat dont relève leur référent nominal. Les adjectifs *xweḍa*, *maxi*, *vodu*, (renvoyant respectivement aux noms ethniques *xweḍa*, *Maxi* et au substantif *vodu*) terminés respectivement par **a**, **i** et **u** et restés invariables, conservent comme emprunts leurs formes dans la langue d'origine. Une recherche artificielle de la forme du féminin manquerait de commodité, même si l'adjonction d'un « e » ne dénie pas le mot de son sens²¹⁷, et qu'on a déjà dans la même langue : une femme *indoue* ; une musique *zouloue*, mais : une fille *voyou*. C'est probablement la raison pour laquelle Paul Hazoumé présente *xweda* et *maxi* entre guillemets, soulignant l'hétérogénéité de son écriture. Olympe Bhêly-Quénum ne procède pas de la même façon pour les raisons que nous déterminerons.

Dans l'œuvre de Ken Bugul, Béninoise par alliance, certaines occurrences confirment nos analyses : « *La jeune fille toucouleur* », (*Le Baobab fou*, p.162)

Le défaut d'accord est parfois lié au type de référent (de l'emprunt). Généralement, les emprunts ou les xénismes qui renvoient à la vie culturelle ou religieuse sont invariables dans le roman béninois, comme on le constate dans l'emploi de *vodu*. Dans l'accord selon le nombre, les pratiques sont diversifiées sur fond de défaut de règles systématiques.

1-2- L'accord selon le nombre

Les œuvres des trois romanciers ne proposent pas une vision unique des variations en nombre.

1-2-1-Dans *Doguicimi*

La plupart des exemples puisés dans *Doguicimi* convergent vers l'application des règles de la grammaire française :

-« *Des Danhomênous* », (p.15)

-« *Les Aladahonous* », (p.17)

-« *La terreur des Mahinous* », (p.18)

-« *Les " Ahossitins ", serviteurs de confiance* », (p.19)

-« *Les Ayonous* », (p.36)

-« *Les Mahinous* », (p.45)

²¹⁷ Surtout qu'il ne signifie rien en français aux principes duquel les auteurs pourraient être tentés de le conformer au plan morphosyntaxique.

-« *Ils l'ont passé aux Ayonous* », (p.46)

-« *La protection que les immondes bêtes de mer avaient accordée aux Houédanous* », (p.50)

-« *Quelques Danhomênous* », (p.50)

-« *La fidélité des " Agoudas "* », « *le concours des " Glincis "* et des *" Zojagués "* » (p.52)

Pour ces substantifs, l'accord est systématique. Paul Hazoumé semble les présenter comme des mots français²¹⁸. Le défaut d'accord est pourtant observable parfois dans le même roman:

-« *Les spectateurs charmés applaudissaient longuement en tapotant les lèvres des doigts joints, ce qui coupait leurs cris en des " Hou ! Hou ! Hou ! "* », (Doguicimi, p.171)

-« *Le roi poussa deux sourds " houn ! houn ! "* », (Doguicimi, p.375)

Ce qui peut expliquer l'invariabilité de ces catégories lexicales, c'est leur nature d'onomatopées. En tant que telles, elles sont pourvues de la propriété à reproduire les sons émis et signifient plus par le son que par la morphologie. Félix Couchoro adopte le même procédé dans *L'Esclave* :

-« *Des " han " de satisfaction* », (p.31)

-« *Des " ho ! ho ! ho ! " effrayants* », (p.210).

Quelques défauts d'accord des substantifs sont également reconnaissables dans *Doguicimi* :

« *L'opinion des Ayomayi* », (p.76)

« *Rien de noble des Ayomayi* », (p.80)

Par ailleurs, les emprunts employés comme adjectifs qualificatifs sont invariables dans le même roman :

-« *Au pays " mahi "* » (p.63, 262)

-« *Des pays " mahi "* » (p.97, 151)

-« *Les montagnes " mahi "* », (p.59, 88)

Dans l'œuvre de Bhêly-Quénum, se dessine une double démarche.

²¹⁸ Il n'utilise pas de guillemets pour les noms ethniques.

1-2-2- L'accord selon le nombre dans *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou*

Les exemples que propose *Un piège sans fin* respectent la grammaire française. Mais tous les emprunts relevés dans *Les Appels du Vodou* ne prennent pas la marque du pluriel. Les exemples qui vont suivre mélangent aussi bien les noms concrets que les noms abstraits, dans *Les Appels du Vodou* :

- « *Le langage des yêxwénō* », (p.26) ;
- « *Les agbada* », (p.67)
- « *La foule grossissait derrière la procession des husi* », (p.87) ;
- « *Les autres nuwanu* », (p.105) ;
- « *Kāvo* assez rares », (p.125) ;
- « *J'ai vu des yêxwénō* », (p.196) ;
- « *Nous nous vêtons en Gléxwévidjidji* », (p.196.)
- « *On jouait les axwanfunto* », (p.198) ;
- « *Ses nafi* », (p.223)
- « *Les nouveaux vodousi* », (p.232) ;
- « *Des ablo* », (p.244) ;
- « *Celui des vodousi* », (p.307) ;

Puis les noms abstraits dans le même roman:

- « *Les jeunes filles acolytes proclamant les mlāmlā* », (p.87)
- « *Les vodou* », (p.197)
- « *La pirogue des vodou* », (p.235)

Pourtant, dans l'exemple qui va suivre, Bhêly-Quénum donne la marque du pluriel au substantif *vodou* : « *Par les vodous* », (*Les Appels du Vodou*, p.325.)

On peut conclure à un défaut de variation, dans la plupart des cas, chez Bhêly-Quénum. *Un Enfant d'Afrique*, roman pour enfants, n'utilise pratiquement pas d'emprunts, hormis les termes *Baa*, *Naa* et *Nam* puis *adjī*²¹⁹ que l'auteur explique dans le lexique en fin de chapitre.

²¹⁹ « *Baa* désigne le père, comme *naa* signifie la mère, et *nam* la grand-mère » (p.36). Mais l'auteur ne précise pas la langue source de ces xénismes. Le xénisme « *Adji* ou *aji* : un jeu de calcul... » figure dans *Un Enfant d'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1997, p.85.

Nous n'avons donc pas d'occurrences pour soutenir l'analyse de l'accord dans ce roman. *L'Initié* et *As-tu vu kokolie* du même auteur présentent, en revanche, des situations variables. Le premier utilise emprunts et xénismes avec accord dans certains cas²²⁰ et non-accord dans d'autres²²¹. Le second assure la variation en nombre des emprunts et xénismes sur certaines pages²²², et les laisse invariables sur d'autres²²³. En fin de compte, il n'y a pas une application rigoureuse d'un principe en matière d'accord ou de non-accord des particularités lexicales dans l'œuvre de Bhèly-Quénum. Dans l'œuvre de Florent Couao-Zotti, l'accord et le non-accord sont observables.

1-2-3- Chez Florent Couao-Zotti

L'accord se fait pour les noms concrets dans *Le Cantique des cannibales* :

-« *Les wédous-wédous*²²⁴ », (p.23)

-« *Les vidomègons*²²⁵ », (p.70)

-« *Deux to n'golos*²²⁶ de gari dans le décor », (p.114)

-« *Des pièces de wax et de basin déclinées en jupes pagnes, en bombas et en boubous* », (p.80).

-« *Le nombre de boubous et de gobis* », (p.113)

Mais il y a d'exception :

- « *La pirogue traversa la place du marché, contourna quelques acadja*²²⁷ », (*Notre pain de chaque nuit*, p.113).

Les emprunts qui fonctionnent comme des adjectifs restent également invariables dans *Le Cantique des cannibales* :

-« *On a dit et tous les prêtres vodun le confirment* », (p.65)

-« *Un jeune homme partit à son assaut, abordant un faux air de vacancier yovo* », (p.78)

²²⁰ Olympe BHELY-QUENUM, *L'Initié*, Paris, Présence Africaine, 1979, p.180.

²²¹ Olympe BHELY-QUENUM, *ibidem*, pp.23, 65, 76, 119.

²²² Idem, *As-tu vu kokolie*, Bénin, Phoenix Afrique, 2001, p. 27.

²²³ *Ibidem*, p.14, 28, 31, 38, 40, 46, 50, 100, 177, 240, 253, 254,259.

²²⁴ NDA : « Bestioles dont on dit qu'elles sont agitées et chevauchées en permanence par les esprits ».

²²⁵ Les enfants « placés » auprès de personnes qui ont besoin de leur service contre une rémunération ou une inscription en apprentissage. Mais le triste sort qui est le plus souvent fait à ces enfants a révolté plusieurs structures et organismes qui ont choisi de combattre le phénomène.

²²⁶ NDA : « Unité de mesure qui équivaut à un kilogramme. Le to n'golo sert à mesurer les céréales au marché ».

²²⁷ Acadja (Acaja) est une technique de pêche. Le mot sert aussi à désigner par métonymie les piquets utilisés dans la mise en œuvre de ladite technique. C'est de ces piquets qu'il s'agit dans ce cas.

-« *Un jeune homme partit à son assaut, abordant un faux air de vacancier yovo ficelé dans sa veste **atchouta***²²⁸ », (p.78)

Nous devons ici préciser que les deux premiers emprunts fonctionnent comme des adjectifs qualificatifs, mais les trois manifestent une fonction de caractérisation, puisqu'ils révèlent chacun les propriétés du nom-support. Ils s'inscrivent également dans un système de détermination²²⁹, dans la mesure où ils restreignent le champ d'extension du substantif auquel ils s'appliquent. Le premier est épithète, les deux autres sont placés en apposition²³⁰, si nous devons reprendre les termes classiques.

Dans *Les Fantômes du Brésil* du même auteur, l'accord en nombre est régulier.

Si nous nous référons à l'œuvre d'autres romanciers béninois, nous voyons trois tendances s'afficher :

-Les auteurs qui font systématiquement l'accord au pluriel, comme Paul Hazoumé. Il s'agit de :

✓ Tidjani-Serpos dans *Bamikilé*

Dans les exemples qui suivent, les substantifs désignent des personnes :

-« *Ces **taxi-kannans*** », (p.15, p.16)

-« *Nous irons voir les **bokônons et babaalawos*** », (p.37.)

-« *Le sang royal **des Aïnonvis... et celui des Houégbadjavis*** », (p.39)

-« *Les oreilles de Bamikilé bourdonnaient d'un flot de paroles âcres assénées par les vieilles tantes, **les tanyinons*** », (p.39)

-« *Le **Bonfin des Agoudas*** », (p.72)

-« *Ces gros et gras **Akowés*** », (p.110)

-« *Les **Zangbéto**s étaient venus rendre hommage à Bamikilé* », (p.119.)

Ici, Nouréini Tidjani- Serpos applique les principes de la grammaire française, comme son aîné Paul Hazoumé. Sa tendance est à une cohésion des mots, mais certains défauts d'accord peuvent être relevés, notamment les mots fonctionnant comme des adjectifs. Dans les exemples ci-après, un adjectif ethnique (sur deux) s'accorde, on ne sait par respect de quelle

²²⁸ Friperie ou vêtements déjà usés.

²²⁹ Tous les prêtres ne sont pas *vodun* (du culte de la religion traditionnelle africaine appelée ainsi); tous les vacanciers ne sont pas *yovo* (d'origine blanche) ; toutes vestes ne sont pas *atchouta* (de la friperie).

²³⁰ Pour être plus conforme à l'orientation de cette thèse, nous parlerons de prédication seconde. Les détails sur cette fonction syntaxique seront apportés plus loin.

règle, et les deux autres adjectifs sont invariables. Mais tous s'inscrivent dans la détermination, c'est-à-dire dans la réduction du champ d'extension du nom-support :

-« *Les cordonniers **haoussa*** », (p.13)

-« *Les prêtres **vodun*** », (p.71)

-« *Tolli avait mobilisé tous ses amis **Gouns*** », (p.119)

-Ceux chez qui l'accord n'est pas systématique, comme on le voit chez Couao-Zotti.

✓ Ken Bugul

Les emprunts proviennent des langues sénégalaises :

-« *Les **bakh** de la femme* », (*La pièce d'or*, p.14.)

-« *Les **codjo-codjo**, ces petits oiseaux jaunes* », (*La pièce d'or*, p.37.)

-« *On n'entendait même plus les **djinns*** », (*La pièce d'or*, p.16.)

-« *Les autres **djandjes*** », (*La pièce d'or*, p.18.)

-« *Les faux **moqadems*** », (*Rue Félix-Faure*, p.20 ; littéralement, ce qui est rompu. Titre attribué au représentant des autorités civiles, au niveau du voisinage, mais aussi à celui d'un maître spirituel, autorisé à dispenser un enseignement et à initier des disciples ; NDE)

-« *Ne portez pas une barbe et un nom **modou-modou*** », (*Rue Félix-Faure*, p.29. Terme sénégalais désignant les hommes partis travailler à l'étranger », NDE)

Chez Dansi F. Nouwligbèto, la tendance est au non-accord dans son roman *La foudre sous scellés*²³¹.

-Ceux qui ne pratiquent pas de particularités lexicales : Jérôme Carlos.²³², Barnabé Laye, Blaise Akplogan, Dominique Titus, Edgar Okiki Zinsou et chez qui ces problèmes d'accord ne se posent guère.

Dans l'étude qu'il a consacrée à la question de l'accord des emprunts dans le roman négro-africain francophone, Albert Gandonou a montré que leur variation en genre est assez rare²³³. Mais « *la variation en nombre des emprunts, souligne-t-il, est si fréquente que c'est*

²³¹ Cotonou, Les éditions AZIZA, 2000, p.4, 8, 9, etc.

²³² Dans une étude réalisée dans le cadre du premier colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies à Cotonou, du 25-29 juin 2007, nous avons apporté quelques précisions sur ce choix d'écriture, notamment chez Jérôme Carlos. Elle est intitulée : « Le renouvellement esthétique dans l'œuvre romanesque de Jérôme Carlos : les altérités d'une écriture singulière », et paraîtra dans les Actes du Colloque.

²³³ Op.cit., p.76.

son défaut qui semble l'exception dans le roman ouest-africain»²³⁴. Dans le roman béninois, de nombreux emplois restent invariables, notamment dans *Les Appels du Vodou* et *As-tu vu Kokolie ?*, qui remettent en cause les conclusions de Gandonou, et l'on peut relever d'autres emplois dans d'autres romans ouest-africains pour le prouver²³⁵.

Au total, la question de l'accord des emprunts et des xénismes n'obéit pas à une codification formelle existante. Les auteurs l'abordent selon leur position du moment, ce qui explique les variations observées dans la pratique même à l'intérieur de l'œuvre d'un romancier. La variation en genre, dans la plupart des cas, n'est pas observée et l'on pourrait penser à une recherche qui puisse synthétiser ces notions et offrir une vue suffisante et intéressante sur le sujet. La variation en nombre, même si les auteurs ne sont pas unanimes là-dessus, révèle une tendance à présenter les emprunts et les xénismes comme des mots français. Mais sur la question, comme on l'a vu, des divergences s'observent et l'on devra relativiser ces conclusions. Or, l'observation d'une démarche rigoureuse par chaque auteur aurait été utile pour l'élaboration d'un document synthétique qui servirait désormais de référence comme l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* sert de référence à certains écrivains tel que Kourouma²³⁶. Si un document avait été conçu et diffusé, il aurait pu faciliter une meilleure présentation des travaux sur les textes d'auteurs béninois et même africains. Cela aurait été une contribution d'importance à l'étude de l'enrichissement du français par les langues béninoises. Des travaux de linguistes au Bénin ont proposé des synthèses sur le sujet, mais elles ne sont probablement pas connues. En l'état actuel des

²³⁴ Op. cit., p.78.

²³⁵ Dans *Les Soleils des indépendances* de Kourouma (éd. de 1970), où les emprunts et les xénismes ne sont pas particulièrement nombreux (il y en a moins en tout cas que dans *Doguiçimi*), on relève : « **des pince Doumbouya** » (p.11), « Fama, descendant **des Doumbouya** » (p.17, 21, 133,136, 138, 166.). De plus, les éléments identifiés dans l'ouvrage de Gandonou visent à justifier l'orientation idéologique de son étude : montrer que le roman africain produit en langue française par les écrivains africains fait partie de la littérature française. Une objection vient aussitôt à l'esprit : la littérature wallonne en Belgique, par exemple, produite en français, n'est pas classée dans les genres qui manifestent la littérature française, mais plutôt parmi ceux qui traduisent la littérature francophone, tout comme le roman au Canada et en Suisse romande. Il est vrai, les contextes d'émergence de ces littératures ne sont pas les mêmes, mais l'évocation de leur statut par rapport à la littérature française nous paraît édifiante. Pour ce qui concerne la question en étude dans le présent chapitre, Gandonou conclut sa recherche sur la variation des emprunts en nombre dans le roman ouest-africain en écrivant : « *Bien plus souvent, on voit les mots étrangers prendre la marque du pluriel quand il le faut.* » (p.78). Parmi les quatre exceptions signalées, il indique la page 32 d'*Un piège sans fin* (des vodounsi). Mais il passe sous silence *Les Appels du Vodou* (1994) qu'il connaît certainement puisque son ouvrage paraît en 2002 (il cite aussi *Pelourinho* (1995) de Monénembo) et à propos duquel nos conclusions sont à l'inverse de ses déductions. En réalité, le cinquième roman de Bhély-Quénum pose, au plan morphosyntaxique, des problèmes qui n'apparaissent pas dans *Un piège sans fin*. Il est également vrai, les écrivains tels que Couchoro, Hazoumé, Bhély-Quénum tout comme Bakary Diallo, Ousmane Socé, Abdoulaye Sadjji, Ousmane Sembène ont adopté au départ une variation systématique de l'accord en nombre. Mais ceux parmi eux qui ont publié des œuvres après 1970 ont montré une évolution dans leur position si bien qu'on ne peut pas, sans porter une nuance susceptible de traduire l'instabilité de la pratique en cours, conclure à la fréquence voire à la régularité de la variation en nombre.

²³⁶ Dans *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000, 224 p., mais aussi dans son roman posthume *Quand on refuse, on dit non*, Paris, Seuil, 2004, 161 p.

connaissances, les emprunts et les xénismes conservent leur statut de particularités et c'est la perspective dans laquelle pourrait s'orienter ledit document à la fois synthétique sur le fonctionnement des langues béninoises et prospectif par rapport à leur utilité dans le patrimoine de la francophonie. Dans la même veine de l'analyse morphosyntaxique, la valeur des guillemets et des italiques présente un double intérêt.

2- La valeur des guillemets et des italiques

Dans le roman béninois, l'emploi des guillemets et des italiques est une pratique fréquente. Il révèle chez l'auteur la conscience d'introduire un mot étranger dans le discours écrit en français. Les guillemets et les italiques semblent y avoir reçu la même fonction alors que les deux marques ne semblent pas avoir les mêmes rôles.

2-1- Les guillemets

D'un point de vue historique, il est intéressant de savoir que les guillemets étaient, au Moyen Age et principalement au XII^e siècle, « *des virgules destinées à encadrer un mot d'orthographe ou de sens douteux, pour signaler au lecteur un terme à corriger* ». Dans leur application typographique moderne, ils se sont imposés dans la réalisation de diverses opérations liées à l'expression du langage, en concurrence avec les italiques et le tiret de dialogue. *La Grammaire d'aujourd'hui* en souligne la fonction: « *Les guillemets s'emploient de part et d'autre d'un énoncé cité, c'est-à-dire rapporté, au discours direct tel qu'il a été prononcé (...)* ». (*Cet énoncé*) « *peut même être en langue étrangère.* » (p.543)

L'emploi des guillemets signale donc le caractère étranger d'un mot ou d'une construction à l'intérieur d'un texte. Il traduit, dans le cas qui nous occupe, l'idée selon laquelle l'auteur perçoit lui-même l'« infraction » qu'il commet et les précautions qu'il prend pour en atténuer le choc. C'est ce que traduit le passage suivant:

Les guillemets « *peuvent aussi isoler un mot (ou groupe de mots) appartenant à une langue étrangère ou étranger au langage courant. Les guillemets signifient : "Je sais que j'assassine la langue, mais je m'en lave les mains". (...) Chaque semaine ou presque, nous sommes les victimes d'une nouvelle agression à coups de guillemets.* »²³⁷

²³⁷ J.O. GRANDJOUAN, cité par *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p.94.

Cette analyse de Grandjouan fondée sur l'approche normative traduit explicitement le refus de la langue française d'intégrer dans son lexique tout terme étranger²³⁸, sauf si elle l'assimile, et confirme nos analyses sur le rejet systématique des mots exotiques, depuis les positions développées par l'Académicien Vaugelas. Il y a comme une mise en alerte qui éveille les consciences par rapport à cette pratique. Les auteurs ajoutent : « *Grâce (aux guillemets) le scripteur marque ses distances (...) par rapport à un terme argotique ou un néologisme qu'il introduit prudemment...* »²³⁹.

Cette précision peut être rapprochée de la pratique des particularités que nous étudions dans le roman béninois, car dans leur rapport aux emprunts et aux xénismes, les romanciers observent bien de la prudence. Les guillemets permettent notamment de souligner l'occurrence d'une particularité lexicale. Ils indiquent "l'intrusion" d'un mot étranger utilisé pour traduire une idée précise. Cette opération engendre inéluctablement une hétérogénéité de l'écriture sous-tendue par une démarche idéologique : la valorisation des langues nationales, qui reste un défi que les gouvernements²⁴⁰, qui se sont succédé au Bénin depuis la proclamation de la République du Dahomey en 1960, n'ont guère pu manifester la détermination de relever. Mais ce qu'on observe dans le roman béninois, c'est l'absence d'une démarche rigoureuse dans la pratique des guillemets. Dans *Dogucimi*, par exemple, certains mots ethniques sont présentés entre guillemets, d'autres non. Paul Hazoumé place entre guillemets : certains substantifs (pas les noms ethniques), les adjectifs ethniques, les noms périphrastiques, les onomatopées et les unités lexicalisées.

2-1-1- Les substantifs soulignés²⁴¹

- « *La Porte dite " **Hongboji** ", réservée pour les sorties et les entrées des reines et gardée par les " **Ahossitins** ", serviteurs de confiance* », (p.19),

- « *La cour de " **Jêho** "* » (p.28),

²³⁸ Notamment ceux qui sont issus de la création lexicale et n'ont pas reçu l'accord de l'Académie, contrairement à l'anglais, sans institution de réglementation qui ressemble à l'Académie. Henriette consacre au sujet son ouvrage déjà cité.

²³⁹ *Grammaire méthodique du français*, p.95.

²⁴⁰ Excepté peut-être le Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) qui n'a malheureusement pu mener à bien les projets formulés dans ce cadre.

²⁴¹ C'est nous qui soulignons les termes dans ce sous-titre.

- « "**Avoutou**²⁴² " qui devait tonner dans le palais et à la détonation duquel répondaient le roulement de « **dogba** ²⁴³ » puis le gazouillement des " oiseaux du roi. » (p.30)
- « Un "**soudofi**" ²⁴⁴ »
- « Les chefs eux-mêmes mangeaient de l' "**acassa**" ²⁴⁵ », (p.38, 133, 424.)
- « On attachait une sonnette au cou de la bête que le Destin ordonna à toute la casée d'appeler "**Enawa**", nom signifiant : "Il reviendra". » (p.96)

Mais les guillemets n'apparaissent pas dans certains contextes où ils sont pourtant attendus : « L'opinion des **Ayomayi** », (p.76)

« Rien de noble des **Ayomayi** », (p.80)

« ...se contenter de l'exiler à **Afomayi**²⁴⁶ », (p.203)

Autant les emprunts *Hongbodji*, *Ahossitins*, *avoutou*, *soudofi*, etc. s'insèrent dans l'œuvre comme des mots étrangers, autant le substantif *Ayomayi*, auquel on ne peut substituer aucun mot français, fonctionne comme un emprunt et devrait figurer entre guillemets. Cette absence du signe serait davantage l'effet d'un oubli qu'elle n'exprimerait une quelconque volonté de lever la barrière entre le lexique français et les mots d'origine *fɔn*, d'autant plus que pour d'autres emprunts et xénismes, le même auteur applique des guillemets, signe manifeste qu'ils proviennent d'une autre source linguistique que le français.

2-1-2 -Les adjectifs ethniques soulignés

La présentation des adjectifs ethniques pose en filigrane un problème syntaxique que nous développerons plus loin. Au plan morphosyntaxique, nous pouvons relever :

- « Le royaume "**houéda**" » (p.19),
- « Ce chef "**aja**" est venu assiéger Agrigomê », (p.55)
- « Le pays "**mahi**" », (p.17, 73, 118),
- « Les bêtes puantes des montagnes "**mahi**" », (p.59, 88)
- « L'attaque du pays "**mahi**" », (p.63)

²⁴² Note de l'auteur : « Onomatopée de la foudre qui explose. Coup de feu tiré dans la première cour du Palais pour annoncer la venue du roi sur la place du Palais. »

²⁴³ « Tambour originaire du pays "houéda" ; il servait au Dahomey à annoncer l'apparition du roi au peuple, et la mort aussi du roi. » (p.30).

²⁴⁴ « Mot signifiant "qui a grandi ici" ; ce sont des captifs pris dans l'enfance et élevés au Dahomey. » (p.31).

²⁴⁵ « Pâte de maïs enveloppée de feuilles et qui est le pain des Dahoméens. » (p.38). Ce mot est proche du mina : « akansan ».

²⁴⁶ NDA : Littéralement « où les pieds ne vont », lieu des princes ou hauts dignitaires dont le crime ne méritait pas la mort (p.203). Aucune note de l'auteur n'accompagne l'emploi de « Ayomayi ».

- «Leur origine " **houéda** " », (p.104)
- «La tête du grand chef "**mahi** " », (p.119)
- « Dans le village " **dassa** " », (p.120)
- « Cette race " **mahi** " », (p.162)
- «Le crâne du roi" **mahi** " », (p.275)

La pratique des guillemets à l'emploi des termes en position d'adjectifs qualificatifs est très intéressante si l'on se rappelle la définition syntaxique de la classe des adjectifs. Nous y reviendrons. Les noms périphrastiques sont également concernés par l'emploi des guillemets.

2-1-3- Les noms périphrastiques

Sous cette rubrique, nous avons relevé trois noms dans différents emplois :

- «Je suis "**Agouda**"²⁴⁷ et ne comprends pas ce qui est dit dans ce papier qui est "**zojagué**"²⁴⁸. Ou : je suis "**Zojagué**" et ne parle pas "**glin-ci**". », (p.43)
- « **Agoudas** », « **Zodjagués** », « **Glin-cis** » (p.52)

Mais dans les emplois ultérieurs (p.379), ces substantifs perdent la valeur autonymique que leur conféraient les guillemets, du moment qu'à la première occurrence, ils sont peut-être considérés comme intégrés dans le lexique de Hazoumé.

2-1-4- Les onomatopées et les unités lexicalisées

Nous proposons quelques exemples :

- « Les "**ko ko ko**" », (p.15)
- « Les "**kioun-go kioun-go kioun-go**" », (p.15)
- « Seuls les "**oum houn**" (...) rompaient le silence dans la chambre», (p.69)
- « Le "**kioun-go**" de la cloche géminée», p.170
- «Le roi poussa deux sourds "**houn ! houn !**" », p.375
- « Les spectateurs charmés applaudissaient longuement en tapotant les lèvres des doigts joints, ce qui coupait leurs cris en des "**Hou ! Hou ! Hou !**" », p.171

²⁴⁷ « Nom indigène donné aux Portugais et signifiant "homme d'une indolence vaniteuse" » (p.43)

²⁴⁸ « Mot indigène désignant les Français, et dont l'origine remonte aux premiers temps de la traite des Noirs. Ce nom rappelle l'activité des Français et leur familiarité avec les naturels » (p.43)

- «*Un soudofi* »²⁴⁹, (p.31).

Sur la base de ce corpus partiel mais suffisant pour soutenir nos analyses, nous faisons les remarques ci-après :

- Les noms ethniques sont employés sans guillemets alors qu'ils tiennent les mêmes fonctions morphosyntaxiques que les noms périphrastiques placés entre guillemets. Cette présentation, mise en relation avec l'accord systématique des noms ethniques en nombre, confirme la conclusion que nous avons formulée plus haut et qui décrit le choix de Hazoumé comme l'expression d'une volonté de présenter les noms ethniques (et non les mots ethniques) comme s'ils relevaient du patrimoine lexical français ;

-Les adjectifs ethniques sont systématiquement mis entre guillemets, ce qui pose des problèmes à propos de l'emploi adjectival de cette catégorie morphosyntaxique ;

-Les onomatopées et les unités lexicalisées, qui découlent de procédés complexes de construction du sens, sont présentées entre guillemets.

Les guillemets, on le sait, représentent un signe de soulignement d'un mot ou d'une phrase. Le *Pluridictionnaire Larousse*²⁵⁰ dit qu'ils s'emploient « *pour mettre en valeur un mot* ». A ce titre, ils forment un puissant outil d'influence du scripteur sur le lecteur. Ils représentent aussi des indices supplémentaires d'expression de l'autonymie d'un mot, c'est-à-dire la propriété qu'il a à s'autodésigner au lieu de renvoyer à une notion référentielle. L'on parle alors, dans le cas limite de l'expression autonymique, de connotation autonymique pour traduire l'attitude d'un locuteur qui emploie une construction sans la placer sous son autorité personnelle. Mais, dans le corpus d'étude, c'est plutôt à un transfert de significations que nous avons affaire. En réalité, le romancier marque une distance par rapport à l'emploi des mots issus des langues locales, parce que son discours est tenu dans une langue dont les principes (auxquels il veut se conformer plus souvent) n'autorisent pas l'emploi d'autres mots que ceux relevant de son lexique. Il les introduit syntaxiquement dans son texte avec toute son adhésion à ce qu'ils expriment, à l'opposé de la connotation autonymique. La parfaite connaissance qu'il a du français et l'excellent usage qu'il fait de ses règles syntaxiques ont été pour beaucoup dans l'accueil de son roman par le public français ; car l'usage de ces mots ne promettait pas a priori son œuvre à un tel succès.

Généralement, l'usage des guillemets confère au mot souligné un autre sens que celui qu'on lui connaît ordinairement. Ici, ils conservent leur propriété de marquer une certaine

²⁴⁹ Signifie : « qui a grandi ici. ».

²⁵⁰ Paris, Librairie Larousse, 1975.

distance entre le romancier et les mots qu'il introduit dans le discours et traduisent l'attitude classique d'emploi des xénismes. Mais ils ont servi d'échappatoire à l'écrivain pour produire un discours recevable, tout en puisant dans le lexique des langues béninoises ce qu'il trouve de mieux pour traduire son idée et qui, à la fois, porte son identité. Il y a donc, bien sûr, un emploi autonome des emprunts et des xénismes placés entre guillemets, mais jamais ils ne figurent en connotation autonymique. Dès qu'ils figurent entre guillemets, ces mots renvoient à eux-mêmes et ne s'insèrent pas parfaitement dans le texte français. Voilà pourquoi nous avons parlé plus haut de l'hétérogénéité de l'écriture dans *Dogucimi* de Paul Hazoumé. Les guillemets deviennent ainsi un paravent en littérature et un outil d'expression métalinguistique, parce qu'ils portent la marque d'une surdétermination, aussi bien dans l'emploi des noms ethniques que dans celui des adjectifs ethniques. C'est dans le second cas que le phénomène est plus visible. Pourtant, les noms ethniques sont employés sans guillemets ni italique et c'est là que la démarche de Hazoumé devient un peu ambiguë. Néanmoins, elle a l'avantage d'accorder à l'écriture du roman une valeur lexicale que fonde la pratique des emprunts et des xénismes.

Olympe Bhêly-Quénum, lui, utilise les guillemets dans *Un piège sans fin*²⁵¹ et l'italique dans *Les Appels du Vodou*. Les guillemets, dans ce dernier roman, concernent une seule occurrence « *Agbasadide* »²⁵², transcrit : « agbasaḍiḍe ». Les emprunts et les xénismes en italiques, beaucoup plus nombreux, seront présentés plus loin. Les valeurs d'emploi sont les mêmes que celles présentées plus haut.

Chez Florent Couao-Zotti, les guillemets sont quasi inexistantes, sauf pour rapporter le discours direct. Les emprunts et les xénismes sont donc présentés en italique. Comme on peut s'en apercevoir, il y a un net recul de l'emploi des guillemets au profit de l'italique, alors que les deux marques ne remplissent pas, à proprement parler, le même rôle.

2-2- La valeur de l'italique

L'italique est un caractère relativement récent par rapport au caractère romain²⁵³ dont il se différencie par sa forme inclinée de gauche à droite, comme dans le sens de l'écriture. Inventé en Italie à la fin du XV^e siècle par l'imprimeur Alde Manuce, en imitation des styles cursifs usités dans les chancelleries, il s'utilise, selon le dictionnaire *Littré*, surtout « pour

²⁵¹ Les emprunts et xénismes ont été déjà reproduits au deuxième chapitre dans le sous-titre sur les catégories lexicales chez Olympe Bhêly-Quénum.

²⁵² *Les Appels du vodou*, p.11.NDA : « Cérémonie au cours de laquelle le bokono (le devin) consulte le Fa (l'oracle) pour révéler l'ancêtre qui avait « extrait la terre avec laquelle a été moulé l'être du nouveau-né. »

²⁵³ Traits de lettres verticaux.

attirer l'attention sur un mot, sur une phrase en particulier»²⁵⁴. Dans les œuvres littéraires, il s'est vu attribuer plusieurs fonctions qui concourent à souligner un mot ou une séquence de mots dans un texte. Quoique figurant dans les mêmes contextes d'emploi que les guillemets, l'italique s'en différencie d'un certain point de vue. La différence transparaît de ces lignes de la *Grammaire méthodique du français*:

« Les guillemets visent à "isoler un énoncé étranger inséré dans un énoncé principal " alors que l'italique sert à " incorporer une citation dans le texte principal, qu'il s'agisse d'un bon mot ou d'une expression latine. (R. Laufer, 1980 p.83.) Les guillemets signalent l'hétérogénéité de l'écriture alors que l'italique contribue à une intégration.»²⁵⁵

Partant de la fonction typographique intra-textuelle ci-dessus précisée, nous allons prospecter les œuvres qui emploient l'italique pour voir si celui-ci assurent le rôle des guillemets ou s'il conserve pleinement celui de l'intégration des emprunts et des xénismes dans le texte écrit en français.

2-2-1- Les mots en italique dans *Les Appels du Vodou*

- « Les *Fon* et les *Xwéda* », (p.10)
- « Daagbo la prénomma *Gbéyimi* », (p.11)
- « Cérémonie d'*agbassa*, le baptême coutumier », (p.11)
- « Sa belle-fille *yovo*²⁵⁶ », (p.13)
- « Le *vodougbe*²⁵⁷ », (p.15),
- « Le langage des *yéxwénõ*²⁵⁸ », (p.26, 27),
- « J'ai vu des *yéxwénõ* », (p.196.),
- « Je ne suis pas encore guérie ; *hypêtention*- c'est comme ça que vous l'appellez- », (p.14)
- « Le *cãka*²⁵⁹ », (p.41),
- « Leur *tavo*²⁶⁰ », (p.53),

²⁵⁴ Emile LITTRE, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard/Hachette, 1960.

²⁵⁵ *Grammaire méthodique du français*, p.95.

²⁵⁶ NDA : « Blanc, Européen. »

²⁵⁷ NDA : « Le jour du Vodou : celui consacré aux divinités ; c'est le dimanche du calendrier chrétien. »

²⁵⁸ NDA : « Mot fon, pour désigner un prêtre catholique. »

²⁵⁹ NDA : « Culotte à ergots dont les jambes s'arrêtent au-dessous du genou en soulignant le haut des mollets ; la ceinture, froncée en plis nombreux, est munie d'une ganse qu'on serre à la taille. »

²⁶⁰ NDA : « Mot fon : foulard de tête. »

- « *Oruko*²⁶¹ », (p.66),
- « Les *agbada*²⁶² », (p.67),
- « Une *diovi*²⁶³ », (p.67),
- « Ses scarifications d'*Abikou*²⁶⁴ », (p.67),
- « La procession des *husi*²⁶⁵ », (p.87),
- « Proclamant les *mlāmlā*²⁶⁶ », (p.87),
- « Je prendrais mon *akiza*²⁶⁷ », (p.88),
- « Il sera *nèkounō*²⁶⁸ », (p.93),
- « Une bouchée de *wo*²⁶⁹ », (p.101),
- « Les autres *nuwanu*²⁷⁰ », (p.105)
- « Daagbo a dit qu'un *axovi*²⁷¹, il ne doit pas expliquer pourquoi il a fait ce qu'il avait fait », (p.111),
- « Il s'agissait peut-être d'un objet de *vociça*²⁷² », (p.115),
- « Voici un *sunu gblégbénou*²⁷³ », (p.116)
- « Un *vocicanu*²⁷⁴ », (p.116)
- « Ça y est : *vodou do assidéwè*²⁷⁵ », (p.118)
- « *Mi dogbè, Gléxwévi cé lè*²⁷⁶ », (p.118)
- « Du *févi*²⁷⁷ », (p.120),
- « Yaga regardait à peine ces *akwè*²⁷⁸ », (p.135),
- « Pour le cas où son *assouci*²⁷⁹ en voudrait », (p.143),

²⁶¹ NDA : « Mot yorouba, signifie nom d'une personne. »

²⁶² NDA : « Mot Yorouba : ample vêtement d'apparat. »

²⁶³ NDA : « Mot fon : jeune fille.»

²⁶⁴ NDA : « Mot fon et yorouba : enfant né après un autre mort en bas âge, dont il serait l'incarnation.»

²⁶⁵ NDA : « Adepte du vodou ; se dit aussi : vodousi, préférable au mot fétichiste. »

²⁶⁶ NDA : « Mot fon, signifie éloge. »

²⁶⁷ NDA : « Mot fon : balai.»

²⁶⁸ NDA : « Impuissant. »

²⁶⁹ NDA : « Mot fon : pâte de farine de maïs.»

²⁷⁰ NDA : « Mot fon : ingrédients nécessaires à une cérémonie.»

²⁷¹ NDA : « Mot fon : prince.»

²⁷² NDA : « Objet de sacrifice.»

²⁷³ NDA : « Expression fon : personne de sexe masculin chez qui on perçoit ou reconnaît des signes de sa force physique et d'âme. »

²⁷⁴ NDA : « objet de sacrifice déposé par un aruspice. »

²⁷⁵ NDA : « La divinité chevauche et choisit une épouse : expression fon : allusion à quelqu'un qui somnole. »

²⁷⁶ NDA : « Bonne nuit, enfants de Gléxwé : manière affectueuse de souhaiter bonne nuit. »

²⁷⁷ NDA : « Mot fon : gombo.»

²⁷⁸ NDA : « Mot fon : argent, pièce d'argent.»

²⁷⁹ NDA : « Mot fon : co-épouse. »

- « Un *avokidja*²⁸⁰ », (p.158)
- « On jouait les *axwanfunto*²⁸¹ », (p.198),
- « Chacune de vous met du *gbotémi*²⁸² dans mes repas », (p.202),
- « Ce *agbassa xho*²⁸³ », (p.210),
- « Ses parents lui avaient seriné que c'était *djimakplon*²⁸⁴ de faire ce geste-là », (p.212),
- « Ton orgueil de petit *dokùnnon*²⁸⁵ », (p.220),
- « Ses *nafi*²⁸⁶ », (p.223) ;
- « Son *woti*²⁸⁷ », (p.226) ;
- « Notre *yèsu*²⁸⁸ », (p.323) ;
- « Au pays d'*Abadaxwé Djessou*²⁸⁹ », (p.323)

Les emprunts et les xénismes dans *Les Appels du Vodou* sont tous en italique, comme nous l'avons dit. D'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, Bhêly-Quénium a manifesté une prédilection pour l'italique. Ce choix n'est certainement pas innocent. Il sous-tend une démarche qui se confirme dans ses romans postérieurs à *Un enfant d'Afrique*²⁹⁰, c'est-à-dire dans *L'Initié*, *Les Appels du Vodou*, *C'était à Tigony*, *As-tu vu Kokolie ?* et *Années du bac de Kouglo* : valoriser les emprunts et les xénismes issus des langues béninoises. Il y en a de plus en plus dans ses romans en défaveur des termes et des constructions produites en langues européennes. Mais le roman affiche des exemples de particularités qui ne sont marquées ni par les guillemets, ni par l'italique.

²⁸⁰ NDA : « Sac de jonc usé et troué ; expression de mépris qui signifie : personnage sans valeur et au-dessous de tout. »

²⁸¹ NDA : « Mot fon : soldat. Axwan : guerre ; Funto : fomentateur, mais aussi faiseur. »

²⁸² Voir notre explication au premier chapitre.

²⁸³ NDA : « Mot fon : salle de conversation, de repos, salon. »

²⁸⁴ NDA : « Expression fon : malappris, mal élevé. »

²⁸⁵ NDA : « Mot fon, signifie : riche. »

²⁸⁶ NDA : « Mot fon : tante maternelle. »

²⁸⁷ NDA : « Mot fon : spatule pour touiller la pâte de maïs en cuisson dans la marmite. »

²⁸⁸ NDA : « Mot fon, signifie : cérémonie. »

²⁸⁹ NDA : « expression fon pour désigner la Mort. »

²⁹⁰ Les œuvres littéraires publiées par Bhêly-Quénium :

- *Un piège sans fin*, Paris, Stock, 1960, 284 p. (Roman)
- *Le Chant du lac*, Paris, Présence Africaine, 1965, 153 p. (Roman)
- *Liaison d'un été*, Paris, SAGEREP, 1968, 240 p. (Nouvelles)
- *Un Enfant d'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1970, 328 p. (Roman pour jeunes)
- *L'Initié*, Paris, Présence Africaine, 1979, 250 p. (Roman)
- *Les Appels du Vodou*, Paris, L'Harmattan, 1994, 335 p. (Roman)
- *La Naissance d'Abikou*, Cotonou, Phœnix Afrique, 1998, 338 p. (Nouvelles)
- *C'était à Tigony*, Paris/Abidjan, Présence Africaine/NEI, 2000, 385 p. (Roman)
- *As-Tu vu Kokolie ?*, Bénin, Phœnix Afrique, 2001, 347 p. (Roman)
- *Années du bac de Kouglo*, Idem, Bénin, phœnix Afrique, 2003, 119 p. (Roman)

2-2-2- Les particularités sans guillemets ni italique dans *Les Appels du Vodou*

Sont envisagés, sous cette rubrique, les emprunts et les xénismes ci-après, soulignés par nous pour mieux les faire remarquer :

-« *Le bokonɔ recommença les consultations* », (p.12)

- « *Agblo qui la voyait vêtue de pagnes et d'un búbà* », (p.19, 33, 109.)²⁹¹

- « *Son henou de la région parisienne* », (p.28),

-« *La confrérie des Vodousi*²⁹² », (p.25)

Si l'auteur devait rester fidèle à sa présentation des particularités morphosyntaxiques, les xénismes *bokonɔ*, *búbà*, *henou* et l'emprunt *Vodousi* devraient être placés, soit entre guillemets, soit en italique. Sa démarche n'offre pas non plus un ensemble cohérent de principes liés à la présentation de ces particularités. Couao-Zotti, quant à lui, manifeste plutôt une propension pour l'italique.

2-2-3- Les mots en italique dans *Notre pain de chaque nuit*

Les termes considérés intéressent pêle môle la vie sociale, les habitudes alimentaires, les marginalisés sociaux, les habitudes vestimentaires, etc. :

-*Ashao*²⁹³, (p.10)

-*Djingben*²⁹⁴, (p.15)

-*Zém*²⁹⁵, (p.22)

-*Sodabi*²⁹⁶, (p.23)

-*Kosinle*²⁹⁷, (p.40, 42)

-*Agbada*²⁹⁸, (p.45, 48, 52)

-*Kati-kati*²⁹⁹, (p.49)

- *Sokpaka*³⁰⁰, (p.50)

²⁹¹ L'auteur n'apporte aucune explication pour les deux premières occurrences du mot. C'est à la troisième occurrence qu'il le traduit : « mot yorouba : chemisette. »

²⁹² NDA : « Mot fon, signifie, adepte du Vodou, mot plus précis et préférable à fétichiste. »

²⁹³ NDA : « Fille des trottoirs, prostituée. »

²⁹⁴ NDA : « Voyou, délinquant. »

²⁹⁵ NDA : « Moto-taxi. »

²⁹⁶ NDA : « Alcool de maïs local. »

²⁹⁷ NDA : « Store en bambou des maisons de type traditionnel. »

²⁹⁸ NDA : « Boubou trois pièces pour homme. »

²⁹⁹ NDA : « Cerf-volant. »

³⁰⁰ NDA : « Lanière, fouet en cuir de bœuf. »

- *Shapashro*³⁰¹, (p.54)
- *Tchatchaga*³⁰², (p.58)
- *Akassa*³⁰³, (p.59)
- *Gbo kpètè*³⁰⁴, (p.67)
- *Dindon fata*³⁰⁵, (p.78)
- *Ago-affou*³⁰⁶, (p.84)
- *Kpokpodo*³⁰⁷, (p.107)
- *Guelé*³⁰⁸, (p.114)
- *Djimakplon*³⁰⁹, (p.114)
- Le *doto*³¹⁰ m'avait ramené chez Maman », (p.136)
- Le *Fifobo*³¹¹, (p.203)
- *Oloroun Egba mioooo*³¹²!, (p.244)
- *Tchahohoho! Oyéguéééééééé!*³¹³, (p. 244)
- *Vons et gba*,³¹⁴ (p.246)

Dans ce roman, l'italique joue un rôle de soulignement et indique en même temps l'origine étrangère du mot. En rapport avec sa fonction typographique d'intégration, il semble, plus que les guillemets, contribuer à l'appropriation du français dans le roman béninois.

2-2-4- La pratique de l'italique dans *Le Cantique des cannibales*

Comme nous l'avons dit, Couao-Zotti manifeste une prédilection pour l'italique dans ses romans. Ce choix, en même temps qu'il introduit un nouvel élément dans le rapport de l'écrivain au français, rompt avec l'importance des guillemets chez les premiers romanciers :

³⁰¹ NDA : « Sauce tomate très liquide, constituant, avec quelques légumes, un plat de pauvre. »

³⁰² NDA : « Brochette de mouton grillée et épicée. »

³⁰³ NDA : « Boulette de pâte de maïs fermentée. »

³⁰⁴ NDA : « Mouton en sauce faite à base de sang. »

³⁰⁵ NDA : « Fourgon de police, panier à salade. »

³⁰⁶ NDA : « Réjouissances lors desquelles on mange énormément. »

³⁰⁷ NDA : « " Mille neuf cent kpokpodo", expression signifiant "jadis ". »

³⁰⁸ NDA : « Coiffure en tissu portée par les femmes yoruba. »

³⁰⁹ NDA : « Mal élevé, malpoli. »

³¹⁰ NDA : « Docteur. »

³¹¹ NDA : « Bague ou talisman de perle et de cuir porté sur les reins, qui aurait le pouvoir de rendre invisible. »

³¹² NDA : « Mon Dieu, sauvez-nous ! »

³¹³ NDA : « Exclamation de détresse. »

³¹⁴ NDA : « Marécages où se trouvent les bidonvilles. »

- « ... bon méchoui, joli-joli *tchatchanga*³¹⁵ », (p.15),
- « Ceux qui se croyaient sortis des côtes de *Ogoun*³¹⁶ », (p.24),
- « Le patriarche ne portait pas de *bomba*, tunique aux manches avantageuses », (p.24),
- « Il était drapé dans un vieil habit de chasseur, une espèce de *djalab* court », (p.24)
- « Un *aladji*³¹⁷ déjà fortuné », (p.39),
- « Il portait un *acho-oké*³¹⁸ made in Nigeria », (p.52),
- « Les *zems*³¹⁹, à la queue leu leu », (p.57),
- « Une haleine fortement portée par l'odeur de *sodabi*³²⁰ », (p.62),
- « Un bar pour buveurs de *tchoukoutou*³²¹ », (p.62),
- « Gloh-kou, Gloh-bo : "Etre invulnérable, *interrassable* par la mort, *indéfaisable* par le gris-gris" », (p.65),
- « Une *Vidomègon* dans la tradition dévoyée des enfants confiés », (p.66, 70),
- « Ses odeurs d'*afitin*³²² », (p.77),
- « Un faux air de vacancier *yovo*³²³ », (p.78),
- « Sa veste *atchouta*³²⁴ », (p.78).

L'abondance d'emploi ou même la prédilection des auteurs pour l'italique nous fait penser qu'il passe, dans la pratique des particularités morphosyntaxiques, de l'isolement à l'intégration. Autrement dit, les guillemets permettent de séparer les mots d'origine béninoise de ceux qui proviennent du patrimoine lexical français ou qui y ont été confirmés grâce à l'usage. Il en résulte une écriture hétérogène, comme nous l'avons souligné à propos de *Doguiçimi*. Mais avec l'italique, nous assistons à la mise en œuvre d'une écriture que les auteurs veulent intégrée, incorporée, assimilée et progressivement digérée, où l'emprunt et le xénisme contribuent à exprimer une pensée, tout comme un mot technique français utilisé en

³¹⁵ NDA : « Brochettes de mouton servies dans les bars de quartier par des vendeurs peuhls. »

³¹⁶ NDA : « Divinité du fer dans la cosmogonie vodun, divinité qui est en même temps la plus crainte.»

³¹⁷ NDA : « Homme fortuné dans l'imagerie collective. »

³¹⁸ NDA : « Tissu noble tissé à la main et confectionné par les tisserands nigériens.»

³¹⁹ NDA : « Taxi-moto, signifiant en langue goun ou fon "dépose-moi vite".»

³²⁰ NDA : « Eau-de-vie, alcool.»

³²¹ NDA : « Bière de mil.»

³²² NDA : « Moutarde locale aux odeurs royales qui a pour qualité de relever le goût des plats.»

³²³ NDA : « Blanc, de race blanche.»

³²⁴ NDA : « Friperie ou vêtements déjà usés. »

France. Dans ce domaine, les écrivains font autorité autant que l'usage³²⁵. Insensiblement, l'italique³²⁶ pourrait disparaître et, à la faveur des nombreux emplois et des publications de dictionnaires de particularités lexicales, ces mots pourront être intégrés dans des documents officiels et figurer dans des dictionnaires de langues³²⁷.

Comme des êtres vivants, les langues naissent, évoluent et meurent. Avec l'évolution actuelle du monde, le français gagnerait à s'ouvrir aux langues des anciennes colonies de la France afin de se revitaliser, de se reconstruire. Mais pas de n'importe quelle manière. La langue doit garder une certaine tenue et son renouvellement ne sera pas dicté de la rue, contrairement aux prédictions de Pierre Dumont³²⁸ qui désolent Lylian Kesteloot³²⁹. Les romanciers béninois, pour leur part, semblent garder une certaine distance par rapport aux modifications qui peuvent paraître fantaisistes et fautives. Dans leurs œuvres, les mots ethniques présentent une double portée.

3-La description morphosyntaxique des mots ethniques

Ce sous-titre peut paraître inintéressant dans sa formulation, mais il revêt une pertinence pour le développement de notre objet de recherche. Pour déterminer la nature des noms et des adjectifs ethniques, nous avons déjà défini la notion éprouvée d'extension et établi les différences au niveau des relations qui lient le mot à son environnement morphosyntaxique. Ici, nous voulons revenir sur l'emploi adjectival d'un substantif ou sur l'emploi nominal d'un adjectif qualificatif pour observer, avec les mots ethniques, comment l'opération se réalise dans le roman béninois. Nous nous fonderons évidemment sur les notions d'extension et d'incidence.

Les noms ethniques employés comme tels proviennent originellement des substantifs qui désignent une ethnie dont relève une personne, un village ou un pays d'où elle est

³²⁵ Dans une interview, Bhêly-Quénou précise sa contribution à l'insertion de certains mots d'origine africaine dans les dictionnaires : « Grâce à moi et à *Un piège sans fin*, l'*akassa* et bien d'autres mots de chez nous sont entrés dans le Grand Robert », in *Notre Librairie*, n°124, octobre-décembre 1995, p.122. La note infrapaginale qui accompagne l'information indique : « *Le Robert de la langue française* en 9 volumes, tome 1, p.227. »

³²⁶ Dans l'emploi précis que nous décrivons.

³²⁷ Déjà, certains mots sont intégrés dans le dictionnaire *Robert*.

³²⁸ A propos de Pierre Dumont et de ses deux livres *L'Afrique peut-elle encore parler français ?* (1986) et *Le français langue africaine* (1990), Midiohouan fait dans *Du Bon usage de la francophonie* (1994) des analyses qui rejoignent les positions développées par Lylian Kesteloot. Mais le ton qui sous-tend ses réflexions fait la différence, sur plusieurs pages. Nous reviendrons sur la question quand le moment sera venu d'exposer nos vues personnelles sur la dénomination « français d'Afrique ».

³²⁹ *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala/AUF, 2001, pp.321-322. Elle fait allusion à Pierre Dumont qui défend l'emploi spécifique du français dans les pays africains dans *L'Afrique peut-elle encore parler français ?*, Paris, L'Harmattan, 1986. Ce livre est suivi, quatre ans plus tard, d'un autre au titre réellement provocateur : *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.

originaire. Un *Fɔnnu* est une personne de l'ethnie *fɔn*, un *Ajanu* une personne de l'ethnie *aja*, un *Genu* de l'ethnie *gen*, un *Maxi* ou *Maxinu* de l'ethnie *maxi*, un *Ayɔnu* quelqu'un dont la langue maternelle est *ayɔgbe*, etc., un *Wemenu* une personne originaire de la région *Weme*, un *Glexwenu* ou un *Glexwevijiji* est un natif de *Glexwe*, la ville de Ouidah, un *Danxomenu* une personne originaire du royaume du *Danhomɛ*, etc. Ainsi, chaque nom ethnique correspond à un ensemble de personnes auquel il renvoie. Le *Fɔnnu* est identifié par son ethnie qui lui est consubstantielle. Le mot utilisé et la personne à laquelle il s'applique sont identiques, ce qui révèle l'extension immédiate du nom ethnique. En emploi nominal donc, les adjectifs ethniques s'actualisent au moyen des outils de détermination nominale proposés par le français, puisque dans les langues *gbe* du Bénin, les déterminants fonctionnent différemment et sont, dans de très nombreux cas, postposés au nom qu'ils déterminent³³⁰. Les noms ethniques renvoient à la personne désignée et peuvent servir de support dans un syntagme. Et comme le dit Gustave Guillaume, « *la présence du support entraîne celle de la personne* »³³¹. Dans la vie courante, le mot ethnique choisi en langue a une extension définie par l'espace géographique et socioculturel que couvre l'ethnie à laquelle il renvoie, si bien qu'à la rencontre d'un *Maxinu*, d'un *Genu* ou d'un *Ajanu*, un sujet peut dire, avec une marge d'erreur assez faible, sa région d'origine dans le pays, avec l'expression spontanée de toute la charge évocatrice qui accompagne cette opération³³². C'est ce que Wilmet appelle l'intension : « *la somme des sèmes constituant le signifié d'un mot* »³³³. Nous comprenons donc que les noms ethniques relevés dans notre corpus possèdent les propriétés d'un substantif : l'extension immédiate et l'intension immédiate. Reste alors le cas des adjectifs ethniques.

Les adjectifs ethniques sont issus des noms ethniques dont ils se différencient par plusieurs propriétés. Soit les exemples ci-après tirés de *Doguicimi*:

- « Le royaume "**houéda**" », (p.18)

-« Ce chef "**aja**" est venu assiéger Agrigomê», (p.55)

-« Leur origine "**houéda**" », (p.104)

-«Le pays "**nago**" », (p.134)

-«Des pays "**mahi**" », (p.151)

³³⁰ En fɔngbe : *vi ɔ* (l'enfant), *vi ce* (mon enfant), *vi mɪtɔn* (notre enfant). En ajagbe : *ɔevi ε* (l'enfant), *vi nyin* (mon enfant), *miwo vi* (notre enfant). En gengbe : *ɔevi a* (l'enfant), *evi nyin* (mon enfant), *miabe vi* (notre enfant). Dans quelques occurrences, le déterminant est antéposé au nom qu'il accompagne.

³³¹ Gustave GUILLAUME, *Leçons de linguistique, 1947-1948.C*, Québec, Presses de l'université Laval, 1988, p.234.

³³² Attirance ou répulsion, admiration ou dédain.

³³³ *Grammaire critique du français*, p.55.

- « Au pays "**mahi**" », (p.262)

-« Le crâne du roi "**mahi**" », (p.275)

Les mots soulignés sont construits sur un support nominal et, dans ces cas, leur nature est déterminée par l'occurrence d'un support. Les mots *xweḍa*, *aja*, *maxi*, *nago*, peuvent s'employer librement comme des substantifs et renvoyer à des réalités notionnelles. Mais cet emploi s'inscrit dans le cadre précédemment étudié des noms ethniques. Dans les exemples que nous venons de citer, ces mots ne sont marqués d'aucun changement morphologique, mais ils changent d'ancrage. Loin de fonctionner comme des noms ethniques *xweḍa*, *aja*, *maxi*, et *nago*, ils s'appliquent au nom qui leur sert de support et c'est sur le support que se fixe le sens qu'ils apportent dans le syntagme. C'est donc aussi bien leur position syntaxique³³⁴ que leur propriété à se construire sur la base d'un support nominal qui font d'eux des adjectifs qualificatifs. L'emploi adjectival de ces noms ethniques les vide de leur propriété à faire référence à une personne, pour acquérir celle de qualifier par le truchement d'un nominal. De ce fait, la représentation de la personne est oblitérée dans l'emploi de ces adjectifs ethniques. Ainsi, lorsqu'on écrit : «le royaume "*xweḍa*" », *xweḍa* ne désigne plus l'ethnie, mais en donne une marque au royaume désigné. De même, dans «*un chef "aja"*», le mot *aja* ne désigne plus l'ethnie mais en applique une marque à son support *chef*, lui attribue les caractéristiques propres à cette ethnie. Le même fonctionnement de l'adjectif transparait des autres exemples où la référence à la personne est évacuée au profit de la transmission puis la révélation³³⁵ d'une marque, celle de l'ethnie. Les adjectifs ethniques assurent donc tous une relation de détermination puisqu'ils réduisent l'extension des noms sur lesquels ils sont construits. C'est probablement cette construction fondée sur le changement de classe grammaticale qui justifie l'application des guillemets aux adjectifs ethniques à l'exclusion des noms ethniques dans *Dogwicimi* de Paul Hazoumé. A l'inverse, Bhêly-Quénum n'applique pas de guillemets dans les emplois similaires qu'il fait du mot *vodou* dans *Les Appels du Vodou*³³⁵ :

-« Les danses **vodou** », (p.132)

-« Les hymnes **vodou** », (p.208)

-« Une manifestation **vodou** », (p.285)

-« Des cérémonies **vodou** », (p.307)

³³⁴ Leur postposition par rapport au nom.

³³⁵ Un autre emploi dans *Les Appels du Vodou* : « Est-ce qu'il n'est pas *klissanhou katoliki*? », (*Les Appels du Vodou*, p.306).

Le mot *vodou* apparaît dans une construction semblable à celle des adjectifs ethniques. Employé comme nom, il renvoie à un ensemble de croyances religieuses traditionnelles. Mais dans les exemples cités où il est construit sur un support nominal, le mot fonctionne comme un adjectif qualificatif, avec toutes les propriétés afférentes. L'une de ces propriétés est la position de l'adjectif par rapport à son support.

Tous les adjectifs ethniques relevés figurent dans une postposition par rapport à leur support sans aucune possibilité d'antéposition. En français, les adjectifs qui peuvent figurer absolument dans cette position sont dits relationnels³³⁶ « *parce qu' ils indiquent une relation (par définition non gradable : *un parc très municipal) avec le référent du nom dont ils sont dérivés* »³³⁷. Ils sont ainsi présentés comme l'équivalent syntaxique et sémantique d'un complément du nom ou d'une relative qui préciserait cette relation. De façon plus approfondie, on peut lier la postposition absolue des adjectifs ethniques, comme dans l'emploi des adjectifs dits relationnels, à leurs propriétés sémantiques tributaires de la signification du nom ethnique dont ils dérivent. Si, par définition, l'adjectif qualificatif reconnaît à un objet une aptitude intrinsèque, s'il définit la caractéristique essentielle ou casuelle du terme auquel il s'applique, c'est, qu'entre autres, la signification qu'il apporte à ce support doit relever d'un autre niveau sémantique que celui du substantif dont il dérive pour qu'il ait, au plan syntaxique, une mobilité autour du noyau nominal³³⁸. Nous retenons alors que les adjectifs ethniques possèdent les propriétés des adjectifs dits relationnels et qu'ils sont figés dans la postposition par rapport au nom qu'ils qualifient. Mais ce qui fait la particularité de ces emplois, c'est le recours à leur langue source où leur postposition est la structure appliquée, sans aucune possibilité d'antéposition. Les choix des auteurs sont influencés, probablement, par ce type de constructions dans les langues d'où elles ont été tirées. Il reste, à présent, à dégager la relation à leur occurrence dans le syntagme.

4- La relation syntaxique de l'emprunt dans un syntagme

En matière de rapport syntaxique, nous avons déjà dit qu'il se définit par la relation entre un apport et un support de signification. L'apport donne son sens au support et celui-ci lui confère ses marques. Dans le cas que nous examinons, le premier niveau du rapport se réalise

³³⁶ Wilmet critique le terme dans sa *Grammaire critique du français* (pp.102-103). A l'inverse, la *Grammaire méthodique du français* le développe sur les pages 181 et 357.

³³⁷ *Grammaire méthodique du français*, p.357.

³³⁸ Les adjectifs dénotant la couleur ou la forme prennent eux aussi cette position parce que dans la chaîne de la caractérisation la forme ou la couleur ne peuvent précéder l'objet auquel s'appliquent les adjectifs qui les expriment.

à travers l'insertion des emprunts dans le texte français³³⁹, et cela est très perceptible dans l'emploi des adjectifs ethniques. Mais la réalisation du second niveau³⁴⁰ est perturbée, sauf dans l'emploi des noms ethniques chez Paul Hazoumé, par la variation de la pratique. Chez les deux autres romanciers, les formules adoptées ne sont pas identiques. Néanmoins, l'accord est rompu dans l'emploi des adjectifs ethniques, avec une pratique tout aussi variée des guillemets et de l'italique.

Tous ces éléments d'analyse confirment la valeur diglossique caractéristique de l'écriture chez les romanciers béninois retenus dans notre corpus d'étude et posent le problème fondamental de l'application des règles dans ce choix d'écriture. En amont, aucune règle n'est formalisée. En aval, l'unanimité n'est pas faite pour dégager des principes à partir d'éléments de convergence. C'est la question que nous allons évoquer à présent.

II- Diglossie et application des règles du français : influence limitée sur la pratique des règles

L'absence de règles à appliquer aux particularités morphosyntaxiques dans le roman béninois provoque un malaise, manifeste même chez les auteurs. Les marques d'accord dans certains cas, et de non-accord dans d'autres, ne s'expliquent pas objectivement. Cette situation peut s'appréhender au moyen de trois hypothèses. La première concerne l'ignorance ou la négligence de l'alphabet des langues nationales, qui entraîne des problèmes sérieux dans la transcription des emprunts et des xénismes. Bien entendu, cette méconnaissance peut être purement apparente parce qu'elle peut cacher l'intention des auteurs de rendre le texte accessible à un plus grand nombre de lecteurs. La deuxième repose sur la prédominance de la formation scolaire chez les écrivains, qui explique le trop grand crédit accordé aux principes du français dans le domaine. Une recherche d'équilibre, c'est la troisième hypothèse, sous-tend les variations constatées dans l'analyse des données. Nous ne pourrions donc pas articuler les éléments qui font la norme endogène qu'il va falloir définir sur la base d'autres données.

Les particularités morphosyntaxiques bien occurrentes dans les romans exposent des situations qui traduisent la situation conflictuelle du romancier béninois, tiraillé entre l'école et sa culture, entre le français et les langues nationales, entre l'autre et lui. La solution qu'il trouve, c'est de mettre dans l'autre un peu de lui. C'est donc déjà un succès que ce tiraillement se perçoive dans les œuvres parce qu'il manifeste le dynamisme du contact des langues. Mais il faut poursuivre la cohabitation et l'orienter vers une forme d'équilibre en

³³⁹ Dans le texte écrit en français, l'emprunt et le xénisme créent un rapport d'hétérogénéité, nous l'avons vu. La relation hiérarchique se construit dans le syntagme avec l'insertion des adjectifs ethniques.

³⁴⁰ Concernant l'attribution à l'apport des marques du support.

vue de la construction d'une langue de développement et non plus une langue d'élite. Ces questions ne peuvent pourtant masquer les préoccupations liées spécifiquement à la syntaxe des constructions dans les romans. En dehors de l'instabilité de la pratique de l'accord et des signes typographiques étudiés, les romans exposent des constructions qui posent des problèmes importants et intéressants au plan strictement syntaxique.

CHAPITRE SIXIEME

PROBLÈMES SPÉCIFIQUES DE SYNTAXE

Les études qui ont porté sur les premiers romans béninois ont mis en évidence le caractère classique de l'écriture attribué à l'enseignement normatif dispensé par l'école coloniale. Mais des spécificités sont apparues dans les œuvres, allant de la complémentation verbale à la construction atypique de la phrase. Dans les romans où le verbe a un fonctionnement usuel et où la structure canonique sous-tend la construction de plusieurs phrases, on relève aussi des compositions qui déjouent les attentes et les projections du lecteur. Nous essaierons de les présenter selon les formes qu'elles prennent dans les romans, de dégager les problèmes qu'elles y posent, puis de trouver des tentatives de réponses. Pour y arriver, nous solliciterons, dans une première approche, les méthodes théoriques qu'offre la grammaire traditionnelle. Au cas où elles afficheraient leurs limites, nous nous orienterons, dans les chapitres à suivre, vers les grammaires descriptives.

I- Un emploi spécifique des verbes

Dans les œuvres de notre corpus, la question de la complémentation verbale soulève des interrogations par rapport à l'application des règles syntaxiques traditionnelles. Certaines constructions verbales offrent des séquences dont la structure grammaticale ne favorise pas l'intelligibilité du discours littéraire, puisque les relations qui unissent les éléments de ces séquences ne respectent pas la norme admise en français. Elles apparaissent comme des « écarts » par rapport à cette norme, mais elles ne constituent pas nécessairement des « fautes ». Les rapports syntaxiques qui les lient révèlent une construction, avec ou sans préposition, ce qui nous a permis de dégager trois types d'emploi : les constructions verbales avec ou sans préposition, puis les constructions pronominales. Chacun de ces types repose sur des bases syntaxiques qu'il nous faut scruter.

1- Les emplois sans préposition

Les emplois sans préposition peuvent être organisés en deux types de construction : l'emploi transitif direct des verbes intransitifs et celui des verbes issus de la création lexicale. On peut, d'ores et déjà, souligner la difficulté que représente le problème posé à travers le changement de catégorie. A la vérité, les constructions des verbes à étudier ébranlent la théorie qui sous-tend la séparation des verbes transitifs et des verbes intransitifs. Cette théorie

ne prévoit apparemment aucune possibilité de changement de catégorie, et tout changement de ce genre ne se perçoit que dans les faits. De ce point de vue, nous sommes déjà confronté à un blocage qu'il nous faut absolument dénouer.

1-1- L'emploi transitif des verbes intransitifs

Ce sous-titre n'est recevable que si nous levons la barrière traditionnelle entre verbes transitifs et verbes intransitifs. Pour le faire, il faut considérer une passerelle entre les deux types d'emploi, comme on le voit dans les grammaires descriptives³⁴¹. Voici quelques exemples:

-« *Son cœur (...) lui ordonna de **tomber** ce son, ces trois syllabes* », (*Le Cantique des cannibales*, p.91)

-« *L'homme **tomba** aussitôt son pantalon* », (*Le Cantique des cannibales*, p.198)

-« *Elle l'aida à se relever, lui fit **tituber quelques pas**³⁴²* ». », (*Le Cantique des cannibales* p.254).

-« *C'est là qu'il a **dormi** ses nuits* », (*Le Cantique des cannibales*, p.250)

-« *J'accepte de **mourir** mon rêve* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.179)

Tous les verbes soulignés³⁴³ ont, dans une première lecture, une construction transitive, alors qu'ils sont présentés dans les dictionnaires et les ouvrages de grammaire comme authentiquement intransitifs. En réalité, dans les emplois dont ils font l'objet dans la vie quotidienne et dans les œuvres littéraires, ces verbes sont utilisés sans complément d'objet. C'est la raison pour laquelle les constructions citées apparaissent tout à fait singulières, et il nous faudra en expliquer les mécanismes de construction. Quelle fonction les compléments occurrents remplissent-ils dès lors? Si nous ne prenons pas en compte, un instant, le fonctionnement traditionnel des verbes, les syntagmes nominaux *ce son*, *son pantalon*, *quelques pas*, *ses nuits* et *mon rêve* seront considérés comme des compléments d'objet. Dans ce cas, les verbes soulignés seront décrits comme des emplois transitifs. Or, présentés comme authentiquement intransitifs, ils devraient être construits sans complément d'objet ou suivis d'un complément circonstanciel comme dans les exemples suivants :

³⁴¹ La *Grammaire méthodique du français* donne des exemples intéressants à ce sujet. Nous avons consulté avec intérêt tout le chapitre sur le groupe verbal, pp.215-354. Nous avons également pu nous enrichir en lisant Pierre LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993, pp.161-192.

³⁴² Dans l'emploi intransitif, nous aurions : « Elle le fit tituber de quelques pas », où *tituber* reste authentiquement intransitif.

³⁴³ Par nous.

Paul titube de quelques pas.

Il dort dans son lit.

Des fruits tombent en début de saison sèche.

Pour identifier le complément circonstanciel, les maîtres enseignent aux apprenants, dès le cours primaire, de poser une série de questions : où ? quand ? comment ? pourquoi ? Les réponses aboutissent respectivement à la définition des compléments circonstanciels de lieu, de temps, de manière, de cause. Mais ces questions ne portent pas de marque syntaxique et aucune d'elles ne peut nous être utile. Pour qu'à l'inverse, les syntagmes nominaux soient décrits comme des compléments d'objet, il faut, au préalable, valider l'emploi transitif des verbes *tomber*, *tituber*, *dormir* et *mourir*. Voilà une opération difficile en grammaire traditionnelle, parce qu'elle demande une remise en cause d'un principe antérieurement formulé et posé comme norme. Nous devons tout de même nuancer l'emploi de *dormir* en considérant qu'il y a eu effacement de la préposition *pendant* : *C'est là qu'il a dormi (pendant) ses nuits.*

Cet effacement retire de la phrase un outil important dans la construction des syntagmes de cette nature. La préposition, on le sait, forme avec le groupe qu'elle introduit le syntagme prépositionnel qui est un syntagme non sécable parce que la préposition ne vaut syntaxiquement qu'insérée dans un groupe. La suppression de cet élément introducteur ne peut alors rester sans conséquence sur la construction du syntagme puis de la phrase. On ne peut donc, sans quelques réflexions, valider la construction de *dormir* telle qu'elle apparaît dans *Le Cantique des cannibales*.

L'emploi du verbe *tituber* pose également quelques problèmes. Le syntagme nominal *quelques pas*, qui le complète, ne peut normalement figurer dans cette position en co-occurrence avec le pronom *lui*³⁴⁴. On pourrait, à la rigueur, considérer qu'il y a eu suppression de la préposition *de* et transformer le pronom personnel *lui* en *le* pour des raisons de cohérence syntaxique. *Lui*, pronom personnel disjoint, est séparé du verbe par la préposition à parfois intégrée à son occurrence³⁴⁵. Son emploi est compatible avec le verbe qui peut accueillir un complément prépositionnel³⁴⁶ qu'il remplit, et non avec un verbe considéré

³⁴⁴*Il lui fit parler/ Il le fit parler. Il le fit dormir/ *Il lui fit dormir. Il le fit dire/ Il lui fit dire : dans la première phrase, *le*, « le porteur de la parole » est agent de *dire*, et c'est lui qui est mis en exergue. Dans la seconde, c'est plutôt lui, le destinataire des propos, qui est mis en exergue.

³⁴⁵ Il lui parle (= il parle à lui). Elle lui ordonne de partir (= elle ordonne à lui de partir).

³⁴⁶ Il *lui* fit travailler le bois/ Il *le* fit travailler/*Il lui fit travailler. / *Il le fit travailler le bois.

comme intransitif. *Le*, pronom conjoint, se construit plutôt grâce à l'occurrence d'un verbe dont il ne peut être séparé. Nous avons alors le verbe *tituber* rétabli dans son emploi classique:

Elle le fit tituber de quelques pas.

???*Elle lui fit tituber de quelques pas.*

Si nous portons seulement l'opération sur la transformation du pronom *lui* en *le* sans intégrer la préposition *de*, le verbe prend un emploi transitif, ce qui nous renvoie au point de départ : *Elle le fit tituber quelques pas.*

Le syntagme *quelques pas* peut-il, par ailleurs, fonctionner comme un complément circonstanciel ? Si oui, dans quel type de complément circonstanciel le classerait-on ? La phrase « *Elle le fit tituber de quelques pas* » est parfaitement correcte. Mais quel type de complément circonstanciel représente le syntagme prépositionnel *de quelques pas* ? Pourra-t-on considérer qu'il inscrit le verbe dans un emploi transitif indirect ? Ces recherches d'aménagement traduisent les malaises générés par le changement de catégorie du verbe et les difficultés de son analyse selon les normes de la langue. Considérer ces constructions verbales comme des structures agrammaticales serait, à notre avis, une solution de facilité. En attendant d'en proposer, au chapitre suivant, une explication fondée sur la reformulation de la valence verbale, nous allons recenser les autres problèmes de syntaxe qui se posent dans les œuvres.

1-2- Les verbes issus de la création lexicale

Ceux-ci retiennent l'attention du chercheur sur un double plan lexical et syntaxique. D'abord, ce sont des créations des romanciers, qui n'ont pas encore acquis une légitimité dans la langue. Ensuite, ils n'ont aucun emploi qui préside à leurs formation et occurrence. Les analyses de cette catégorie de verbes devront décrire leur fonctionnement dans les œuvres et, plus loin, relever les incidences langagières que leur occurrence y induit. Nous avons les exemples ci-après :

-« *Elle venait de lui **vertiger** le cœur* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.38)

-« *Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme* », (*Le Cantique des cannibales*, p.110)

-« *Les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce* », (*Les Appels du Vodou*, p.51.)

-« *Vicédessin sentait même le fin sourire, qui, dansant dans les yeux de sa mère, **navettait** entre elles, les lézards et le coin d'Olumo.* », (*Les Appels du Vodou*, p.193)

L'examen de ces emplois montre qu'en tant que formations issues de la création lexicale, ils peuvent passer pour des « fantaisies d'auteurs ». Mais une analyse de leur fonctionnement révèle deux emplois transitifs :

-« Elle venait de lui **vertiger** le cœur », (*Notre pain de chaque nuit*, p.38)

-« Les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce », (*Les Appels du Vodou*, p.51.) ;

Et deux emplois intransitifs :

-« Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme », (*Le Cantique des cannibales*, p.110)

-« Vicédessin sentait même le fin sourire, qui, dansant dans les yeux de sa mère, **navettait** entre elles, les lézards et le coin d'Olumo. », (*Les Appels du Vodou*, p.193)

Le verbe *vertiger* a ici deux emplois : transitif direct et intransitif ; *soucher*, un emploi transitif direct, et *navetter*, un emploi intransitif. Mais la validité des verbes créés pose problème lorsqu'on se situe du point de vue de la grammaire traditionnelle, avant même leurs emplois³⁴⁷. Parmi les constructions spécifiques identifiées, un verbe transitif est construit intransitivement.

1-3- L'emploi intransitif du verbe transitif

La construction qui traduit cet emploi pose plusieurs problèmes lorsqu'on tente de décrire sa forme et son fonctionnement sous l'angle de l'approche normative. Citons le passage³⁴⁸ :

-« Il était devenu lyrique, les mots **soûlaient** de sa bouche, drus, saccadés et décousus », (*Notre pain de chaque nuit*, p.174)

³⁴⁷ Le fonctionnement du français, depuis la création de l'Académie, est régi par un ensemble de principes que l'institution s'emploie à faire respecter. C'est donc elle qui valide les néologismes et les accepte dans le patrimoine de la langue avant qu'ils n'aient valeur d'emploi.

³⁴⁸ Il y a dans la phrase une préposition proche du verbe, mais le fonctionnement de ce verbe n'indique pas la construction sur lui du syntagme qu'elle introduit; le SP n'est pas objet indirect. C'est pourquoi nous analysons le syntagme verbal parmi les emplois sans préposition.

Soûler est employé généralement comme un verbe transitif qui fait appel à un complément d'objet direct puis, selon le cas, à un complément d'objet second :

Paul a soûlé Pauline de paroles mielleuses.

COD

COS

Paul a soûlé Pauline.

S

V

COD

Mais le syntagme prépositionnel occurrent dans l'exemple cité ne correspond à aucun de ces compléments de verbe. Il semble fonctionner comme un complément circonstanciel, conformément à ce que la norme enseigne. Mais de quel complément circonstanciel s'agit-il? De lieu? De quel verbe? En français, le syntagme prépositionnel peut avoir pour base un syntagme verbal, compte tenu du type de complément que le verbe peut accueillir. Si on écrit : « *Pierre parle à Jean* », le syntagme prépositionnel à *Jean* est construit sur la base du verbe *parle* qui peut bien accueillir ce type de complément. Mais le SP *de sa bouche* fonctionne autrement. Analysé comme un complément circonstanciel de lieu, il n'est pas construit sur le verbe, ne fait pas partie du syntagme verbal et l'on note toujours la non-occurrence d'un objet direct auquel le verbe fait appel. Il ne peut être objet indirect parce qu'on aurait une phrase agrammaticale, inintelligible³⁴⁹. Devrions-nous, par ailleurs, retenir la terminologie *complément circonstanciel*? Elle ne décrit pas le fonctionnement du groupe qu'il prétend révéler, mais relève plutôt du domaine sémantique, sans un fondement syntaxique. Or, comme on le sait, ce qui fonde la syntaxe, c'est l'organisation des mots à l'intérieur de la phrase. Et sans organisation, il ne peut y avoir construction du sens. Pour comprendre et expliquer les structures spécifiques dans les œuvres, il ne nous paraît pas rentable d'inscrire nos analyses dans l'approche normative, puisque les fondements théoriques de celle-ci récusent les considérations préliminaires de nos pistes de réflexion.

2- Les emplois avec préposition

La préposition est traditionnellement définie « *comme un terme subordonnant qui instaure une relation de dépendance entre le terme qu'elle introduit et celui qui la*

³⁴⁹ Première déduction : le complément circonstanciel n'est pas un complément du verbe et, contrairement à l'enseignement normatif, on ne devrait pas l'analyser comme tel, du moins pas toujours. Dans l'enseignement secondaire où les analyses grammaticale et logique sont fréquentes, le mot ou groupe analysé comme remplissant cette fonction l'est par rapport au verbe : « complément circonstanciel de temps/lieu... du verbe... », comme s'il faisait partie du syntagme verbal. C'est la démarche mise en œuvre au XIX^e siècle dans l'analyse grammaticale et qu'André CHERVEL rappelle dans son ouvrage intitulé *Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977, pp.148-185. En réalité, le complément circonstanciel n'est pas toujours complément du verbe, mais entre dans un type de structure verbale que nous examinerons au chapitre suivant.

précède »³⁵⁰. Mais elle établit en réalité une véritable hiérarchie des groupes syntaxiques. A partir des tests de substitution et d'effacement, on comprend son fonctionnement grammatical qui la place toujours dans le même groupe syntaxique que le terme qu'elle introduit. La préposition utilisée ici est **sur**. Avec elle, les verbes *tomber* et *dégringoler* reçoivent un autre emploi que celui qui leur est couramment appliqué. Dans les structures relevées, la préposition **sur** joue un rôle syntaxique important. Mais sa valeur sémantique n'est pas négligeable. Elle présente la propriété syntaxique attachée au lien de dépendance qu'elle assure entre un syntagme qui sert de noyau et un autre à régime nominal qu'elle introduit. Ce rôle, elle le remplit dans les exemples ci-après: -« *On tomba sur elle muscles et lanières.* », (*Le Cantique des cannibales, p.48*).

-« *On dégringola sur elle deux tonnes de violence* », (*Le Cantique des cannibales, p.48*).

Les syntagmes nominaux *muscles et lanières* et *deux tonnes de violence* prennent la position d'objet direct. Mais quelle fonction le syntagme prépositionnel *sur elle* remplit-il ? Objet second ? Complément circonstanciel ? La *Grammaire méthodique du français* classe la préposition *sur* parmi celles qui s'appliquent à l'espace³⁵¹. Est-ce un complément circonstanciel de lieu ? Tout ce que l'on peut en dire, c'est que les deux constructions verbales indiquent une action sur une personne et comportent chacune deux types de complément : un objet direct, un objet second qu'on peut être tenté de décrire comme un complément circonstanciel de lieu. Mais le problème de fond demeure : la non-porosité de la barrière entre verbes transitifs et verbes intransitifs, puis la perspective sémantique de la définition du complément circonstanciel.

3- La construction pronominale

L'emploi pronominal d'un verbe résulte de l'adjonction d'un *se* analysable dans certains cas comme pronom personnel et, dans d'autres, comme « *particule préfixée au verbe* ». Nous séparerons les verbes pronominaux, qu'ils soient transitifs ou intransitifs.

3-1-Les verbes transitif et intransitif employés dans une construction pronominale

La construction pronominale des verbes repose sur leur nature syntaxique. Ceux que nous avons identifiés sont susceptibles de se construire en emplois transitif et intransitif, mais avec des sens différents :

³⁵⁰ *Grammaire méthodique du français*, p.370.

³⁵¹ p.372.

- « *Il ne pouvait s'empêcher de se revivre hier au soir* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.191)

-« *Tu verras qu'après tu pourras te reprendre en main, te renégocier une vie plus salubre* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.196).

- « *Savoir comment ça se texture un visage de "cochon casquetté"* », (*Le Cantique des cannibales*, p.12.)

Les verbes **revivre** et **renégocier** existent et reçoivent différents emplois (transitif et intransitif) dans la communication courante. Mais ce qui relève d'une particularité, c'est leur construction pronominale qui leur fait prendre une forme syntaxique spécifique. Deux questions se posent alors :

- Tous les verbes peuvent-ils recevoir une construction pronominale?

- Selon quels principes la pronominalisation verbale se réalise-t-elle en français ?

Il y a, à notre avis, une condition essentielle pour que s'établisse la construction pronominale des verbes. Puisque celle-ci adopte, dans la plupart des cas, la structure syntaxique des emplois transitifs, il faut en général que le verbe pronominalisé puisse être construit transitivement. En réalité, le pronom personnel conjoint qui est l'élément grammatical de la pronominalisation figure le plus souvent en position d'objet direct ou indirect et se réalise si le verbe a, au préalable, la propriété d'accueillir ce type de complément. Si cette condition minimum n'est pas obtenue, la construction verbale pourrait être considérée comme une faute grammaticale. Les verbes pronominaux de forme réfléchie et de forme réciproque obéissent à cette structure syntaxique. A l'inverse, les verbes essentiellement pronominaux présentent un statut syntaxique différent, étant donné que la forme du pronom **se** qui les accompagne n'est pas distincte du verbe et ne peut, à ce titre, remplir la fonction objet³⁵². Ce pronom fait donc partie de la forme lexicale du verbe dépourvu, lui, de forme simple³⁵³. Mais des séparations sont à faire dans le groupe apparemment uni des verbes pronominaux : les verbes essentiellement pronominaux de construction qui utilisent une préposition contrainte³⁵⁴ et les verbes essentiellement pronominaux de sens³⁵⁵ qui créent un sens supplémentaire dans l'énoncé. Les deux types de verbes s'accompagnent d'un pronom inanalysable, quoiqu'ils aient une forme simple dans la

³⁵² *Grammaire méthodique du français* le présente comme « une particule préfixée au verbe qui redouble automatiquement le sujet. » (p.260.)

³⁵³ Les verbes essentiellement pronominaux s'emploient toujours à cette forme. Ils ne peuvent se construire sans la particule préfixée **se** : se désister, se souvenir, s'arroger, se repentir, etc.

³⁵⁴ S'apercevoir de, s'attendre à, se rire de, se plaire à, se complaire à, etc.

³⁵⁵ Se mourir, se taire, etc. Les deux types de verbes essentiellement pronominaux sont définis par Dan Van Raemdonck et c'est dans son enseignement intitulé « Maîtrise et critique de la grammaire normative » que nous avons découvert cette organisation fort éclairante de ces verbes.

langue. Dans la *Grammaire méthodique du français*, les auteurs proposent une répartition tripartite des verbes essentiellement pronominaux :

« -les verbes intransitifs (*se démener, s'écrouler, s'évanouir*) ;

-les verbes transitifs (*s'arroger un droit*) ;

-Les transitifs indirects (*se souvenir de quelqu'un, se méfier de quelque chose, se méprendre sur quelqu'un, s'enquérir de la santé de quelqu'un, mais se blottir/se tapir + prép* » (p.260.)

De cette analyse, nous dégagons que les verbes pronominaux réfléchis, réciproques et certains verbes dits accidentellement pronominaux se construisent selon la structure des verbes transitifs. Les verbes essentiellement pronominaux, eux, du fait de la structure grammaticale qui les caractérise, ne se construisent pas avec un complément pronominal ayant la fonction objet. Quelques-uns seulement prennent une structure intransitive. A la lumière des lignes précédentes, **se revivre** et **se renégocier** ne peuvent s'appréhender dans l'énoncé sans qu'on mette en relief le recouvrement de la valence des verbes. Nous reviendrons sur ces structures dans le chapitre consacré à la valence verbale, pour une étude approfondie de leur fonctionnement syntaxique.

3-2- Les verbes d'emploi pronominal issus de la création lexicale

Deux emplois sont repérés ici : la construction pronominale manifestée à travers l'emploi de deux verbes de nature pronominale différente. Voici les exemples:

- « *L'Afrique noire se **cadavérise*** », (*Les Appels du Vodou, p.44*)

- « *Sègbohoulè s'**anuitait*** », (*Les Appels du Vodou, p.142*)

« *Se cadavériser* » et « *s'anuiter* » ont une construction pronominale. Le premier est construit par suffixation de « *iser* » (signifiant *rendre*) sur le radical nominal « *cadavre* », le second l'est par préfixation en « *a* » et adjonction de la désinence « *er* » au radical nominal « *nuit* ». Inévitablement, la mise en œuvre des mécanismes de fonctionnement de ces verbes prend en compte leur construction grammaticale. Le premier, *se cadavériser*, est employé comme un verbe transitif direct pronominalisé. Il signifie : « *l'Afrique noire se rend cadavre elle-même* ». Sa construction porte sur le verbe *cadavériser* qui, dans l'œuvre, ne reçoit que l'emploi transitif direct. Ainsi, le pronom « **se** » est co-référent du sujet. Le second verbe, *s'anuiter*, a plutôt le fonctionnement d'un verbe essentiellement pronominal, puisque le pronom « **s'** » qui l'accompagne n'est pas en co-référence avec le sujet et est inanalysable.

En conclusion, nous n'avons pu trouver dans la grammaire prescriptive les outils adéquats pour décrire les particularités syntaxiques relevées dans les œuvres de notre corpus. Les pages que nous avons consacrées à cette prospection d'outils d'analyse en grammaire traditionnelle, exposent les limites de cette grammaire à approcher le fonctionnement du verbe dans la littérature contemporaine et contribuent à affirmer le caractère spécifique des formes étudiées. Cette présentation des différentes constructions verbales met tout de même en lumière des types de compléments définis en grammaire normative, dont nous allons tenter d'évaluer le fonctionnement.

II- La syntaxe des compléments du verbe³⁵⁶

En français, les compléments du verbe obéissent à une distribution fondée sur la nature du verbe dont ils complètent la construction, librement ou par nécessité. Avec le noyau verbal, ils ont des relations qui s'expriment ou non au moyen d'un élément grammatical appelé préposition. Sur cette base, l'on distingue les verbes transitifs, les verbes intransitifs et les verbes pronominaux, qui font appel à différents types de compléments.

1- Une approche critique des compléments du verbe en grammaire traditionnelle

La grammaire traditionnelle³⁵⁷, nous l'avons déjà dit, enseigne qu'un verbe est transitif ou intransitif par nature. Ainsi, on a pensé et enseigné que les verbes sont soit transitifs, soit intransitifs, et considéré qu'une barrière étanche sépare une nature de l'autre. Les verbes transitifs sont construits avec un complément d'objet (direct ou indirect) et les verbes

³⁵⁶ Dans ce sous-titre, nous allons faire une présentation critique des compléments d'objet (direct et indirect). Les compléments circonstanciels, puisqu'ils ne se construisent pas sur le verbe, ne seront pas pris en compte dans cette analyse.

³⁵⁷ *Le Bon usage* de Grevisse, nous l'avons dit, en constitue une bonne référence. Tous les dictionnaires, *Le Petit Robert*, *Larousse*, etc. fixent, eux aussi, les verbes dans une construction transitive ou intransitive, perpétuant ainsi la vision traditionnelle. Néanmoins, les éditions récentes limitent parfois cette séparation entre verbes transitifs et verbes intransitifs et proposent plusieurs emplois d'un même verbe, qui s'inscrivent dans des constructions différentes. D'autres ouvrages reprennent cette distinction pour la nuancer ou la critiquer carrément. Nous pouvons citer à titre indicatif :

- Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 1986.

- Joëlle GARDES TAMINE, *La Grammaire t.2*, Paris, Armand Colin Ed., 1988.

Les références ci-après s'inscrivent dans la même orientation. Elles relèvent des contre-exemples liés aux critères définis en grammaire traditionnelle puis proposent d'autres bases d'analyse :

- Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994 (1^{ère} éd.), Quadrige, 2002 (2^{ème} éd.).

- Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot s.a, 1^{ère} édition, 1997, 3^{ème} édition, 2003.

- Idem, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 2007.

- Gilles SIOUFFI, Dan VAN RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999.

-Idem, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bordas, 2007.

intransitifs sans complément d'objet³⁵⁸. Les verbes pronominaux (de formes réfléchi et réciproque) se construisent avec le pronom personnel *se*. Cette distinction rigide de la nature des verbes a permis de décrire les structures verbales du français pendant plusieurs siècles. L'on a ainsi défini trois types de compléments d'objet: direct, indirect et second. Le premier se construit sans préposition, le deuxième avec l'occurrence d'une préposition, le troisième aussi, mais avec la condition supplémentaire d'être réalisé comme second complément d'objet dans la phrase. Si l'on a la phrase: Paul parle de Pauline à ses enfants,

Le SP *de Pauline* = objet indirect

Le SP *à ses enfants* = objet second.

A la vérité, la construction du syntagme verbal repose sur l'autonomie syntaxique du verbe qui en est le noyau, c'est-à-dire sa capacité à exprimer un procès. Nous appelons « autonomie syntaxique » la propriété qu'a un verbe de traduire tout seul un procès, sans faire appel à un complément essentiel du verbe. Cette propriété caractérise les verbes intransitifs et ceux qui sont utilisés intransitivement. Chaque élément du syntagme (s'il y en a plusieurs) est pourvu d'une « part prédicative » qui synthétise son apport dans le syntagme verbal. La « part prédicative » désigne pour nous la portion qu'un élément grammatical prend dans la construction des relations syntaxiques à l'intérieur d'un groupe prédiqué. La construction du syntagme verbal repose en réalité sur la mise en relation des éléments qui le composent. La position puis l'apport de chaque constituant sont déterminants pour la construction du prédicat. Selon cette définition, en considérant que tout le syntagme verbal transmet 100 % d'information à propos du sujet, le verbe pourvu d'une autonomie syntaxique prend en charge tout le pourcentage d'information transmise parce que son fonctionnement ne nécessite pas l'occurrence d'un complément d'objet. Mais s'il partage ce rôle avec un complément qui apporte un supplément d'information dans la traduction du procès, alors le pourcentage d'information donnée sera lui aussi réparti en fonction de la proportion « d'implication » ou « d'intervention » de chaque élément dans le syntagme verbal. C'est ainsi que nous pouvons

³⁵⁸ Sur la question de la construction des verbes, les grammaires descriptives introduisent d'importantes modifications dans les critères d'analyse. Par exemple, la *Grammaire méthodique du français* remet en cause l'enseignement traditionnel sur l'analyse de ces constructions et, dans « Il va à Paris » (p.218), les auteurs analysent **Paris** comme le complément d'objet indirect du verbe. Or, l'enseignement normatif dispensé dans les lycées et collèges y voit un complément circonstanciel de lieu à partir de la question : « **Il va où ?** ». Et la réponse : « **à Paris** ». Donc, Paris = complément circonstanciel de lieu. L'approche descriptive repose sur des bases syntaxiques plus pertinentes ; la démarche normative est guidée par une approche sémantique moins pertinente, à notre avis.

décrire l'emploi ou non des compléments du verbe dans le groupe verbal³⁵⁹. Si un verbe est pourvu d'une autonomie syntaxique, il se construit seul, sans objet. Dans le cas contraire, il fait appel à un complément d'objet.

Les verbes transitifs n'ayant pas cette autonomie syntaxique, leur emploi fait appel systématiquement à un complément d'objet (qui apporte *quelque chose* dans le groupe prédiqué). Leur sens codé réclame que soit réalisé et spécifié leur complément d'objet même s'il doit prendre une forme minimale (?? *Le garçon a cueilli / Le garçon a cueilli une orange*). Ce qui signifie que le complément d'objet participe de la prédication exprimée à travers le groupe verbal construit. Dans le syntagme verbal constitué autour d'un verbe transitif, le verbe et son complément sont interdépendants et ont théoriquement la même proportion de part prédicative, soit 50% de l'information transmise par le groupe verbal. Quelques exemples puisés dans les œuvres de notre corpus le prouvent bien³⁶⁰:

« *Alabi traversa **la rue**.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.183.)

?? *Alabi traversa.*

« *Un éclat de rire approuva **cette boutade**.* », (*Dogucimi*, p.290.)

?? *Un éclat de rire approuva.*

« *Les Yoroubas avaient refusé **de boire** chez leurs hôtes.* », (*Les Appels du Vodou*, p.69.)

?? *Les Yoroubas avaient refusé chez leurs hôtes.*

Dans chacun de ces exemples, la traduction du procès n'est complète qu'avec l'occurrence du complément d'objet qui porte lui aussi, comme le verbe, une part prédicative dans le groupe verbal construit.

Le verbe transitif indirect, lui, emploie inéluctablement une préposition dont le rôle syntaxique est énoncé dans *La grammaire d'aujourd'hui*:

« *Il est (...) plus pertinent de considérer les prépositions comme des outils, qui, à l'aide d'un syntagme quelconque, sont responsables de la construction d'un SP qui tire sa fonction de la relation qu'il entretient avec un autre constituant au sein de la structure dont il dépend.* »³⁶¹

³⁵⁹ Le verbe *habiter*, par exemple, fait appel nécessairement à un complément essentiel : Jean habite à Calavi/*Jean habite. A l'inverse, les verbes *vivre* et *demeurer* ont la possibilité de se construire seuls : Paul vit à Godomey/Paul vit. Marie demeure la seule femme couronnée/Seul l'amour demeure.

³⁶⁰ D'autres exemples relevés dans la vie courante : Certains enfants *ont emporté les livres*. /Nos autorités *ont résolu le différend*. /Le ministre *a clôturé les travaux du colloque*. SV= V + CO.

³⁶¹ *La Grammaire d'aujourd'hui*, Op. Cit., p.558. SP= Syntagme Prépositionnel.

Ce qui nous paraît intéressant dans cette présentation fondée essentiellement sur des considérations d'ordre syntaxique, c'est la relation hiérarchique que les prépositions établissent dans le syntagme puis dans la phrase et la position du syntagme prépositionnel construit sous la dépendance d'un syntagme nominal ou verbal. La position du syntagme prépositionnel sous la dépendance d'un syntagme verbal nous paraît essentielle dans la description de la construction transitive indirecte.

Les verbes intransitifs, eux, n'ont pas besoin de complément pour traduire un procès. Pourvus d'une autonomie syntaxique, ils possèdent dans leur sémantisme un sème qui supplée l'occurrence d'un complément matériellement construit. En d'autres termes, leur sens synthétise le procès en sertissant les précisions qui pourraient être exprimées par des compléments. Ainsi, matériellement, il y a absence de complément d'objet dans la construction syntaxique d'un verbe intransitif. Nous pouvons le prouver au moyen de plusieurs exemples³⁶²:

-« *Les enfants (...) sautillaient autour de la grand-mère* », (*Les Appels du Vodou*, p.138.)

-« *Ce cou robuste mentait.* », (*Dogucimi*, p.72)

-« *Gloh souriait.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.46.)

Mais depuis le XX^e siècle, des difficultés se posent à l'enseignement traditionnel dans l'analyse de certaines séquences verbales dont la structure n'obéit pas strictement à la norme. A notre avis, il serait plus adéquat et scientifiquement moins coûteux de ne pas considérer ces cloisons afin d'avoir une approche systématique de la complémentation verbale. Nous considérons donc que tout verbe, en emploi, peut être complété et que cette complémentation peut être réalisée ou non³⁶³. Subséquemment, tout verbe peut, a priori, accueillir un complément d'objet tout comme il peut se construire sans lui³⁶⁴. Nous aurons de ce fait deux structures correspondant, la première au fonctionnement des verbes transitifs et la seconde, à celui des verbes intransitifs :

³⁶² D'autres exemples puisés dans la vie quotidienne : Les élèves **bavardent** en classe. /L'orateur ne **tremble** pas devant les auditeurs./Le prisonnier **mourut** dans sa cellule un lundi matin. **SV=V + 0**.

³⁶³ On trouve cette position dans les grammaires descriptives mais elle a été formalisée par Van Raemdonck dont les enseignements nous ont éclairé sur la question.

³⁶⁴ *Grammaire méthodique du français* propose, à ce sujet, une analyse intéressante qui dégage qu'à l'exception des « verbes dont le sens varie avec la construction (*La colle a pris, Pierre a pris le livre*), la plupart des verbes transitifs sont susceptibles d'être employés "absolument", c'est-à-dire sans complément d'objet explicite et avec des effets de sens liés à cette absence. », p.220.

Syntagme Verbal (SV) = Verbe (V) + Complément d'objet (CO)

Et

Syntagme Verbal = Verbe + 0 (complément zéro, absence de complément d'objet)

La suppression de la barrière entre verbes transitifs et verbes intransitifs s'est imposée avec la nature des constructions proposées dans les œuvres littéraires contemporaines par les écrivains³⁶⁵, en général, plus seulement les poètes. Si la grammaire fixe les normes qui doivent guider l'usage de la langue, elle doit évoluer avec celle-ci en cherchant, à chaque fois, des méthodes et outils adéquats pour la décrire. Elle doit ainsi s'inscrire dans une perspective dynamique. Mais si on la conçoit comme un ensemble de règles devant régir *ad vitam aeternam* les structures de la langue, elle se trouvera très vite en déphasage avec celle-ci. C'est ce déphasage que l'Académie française tente de corriger en validant, de façon périodique, des propositions de rectifications sur la base des nouveaux emplois faits dans la langue par une catégorie privilégiée de locuteurs. Mais il s'agit, plus souvent, de rectifications orthographiques qui ne touchent pas véritablement à la syntaxe du français. A notre connaissance, aucune modification de la prestigieuse institution n'a, par exemple, révisé la conception traditionnelle qui sépare les verbes transitifs des verbes intransitifs, pour établir un pont entre les deux catégories. Avec l'évolution de la langue et de son écriture, une conjonction de facteurs fait que les verbes acquièrent de nouvelles capacités de construction syntaxique par la modification de la valence chez les écrivains en particulier, et nous le verrons. Pour rendre la grammaire utile et pratique, il faut l'orienter vers la recherche des méthodes appropriées pour donner ou redonner à ses règles la pertinence que requiert le discours social, littéraire et scientifique aujourd'hui. La pensée humaine n'évolue que par le jeu des renoncements successifs aux vérités qui nient les petits progrès ou qui ne sont plus à même d'en générer. Cette sagesse doit s'appliquer aussi à la grammaire française si l'on veut qu'elle résiste à la poubelle de l'histoire, qu'elle ne soit pas mise au rancart pour inadéquation des outils de description et surtout pour incapacité à ne point favoriser des analyses satisfaisantes. C'est certainement l'idée qui sous-tend les révisions successives du *Bon usage* du grammairien belge Maurice Grevisse, que son gendre André Goosse a continuées à travers un précieux travail de reformulation, de mûrissement, et la volonté d'imprimer une dimension syntaxique au développement des notions³⁶⁶. C'est aussi cet effort de dépassement que

³⁶⁵ On connaît le cas de Marguerite Duras qui, d'une tendance classique, est passée à une forme d'écriture où dominant les constructions agrammaticales.

³⁶⁶ Publié pour la première fois sous le titre *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot, 1936, l'ouvrage de Grevisse a connu treize éditions : la onzième en 1980, la treizième en 1993 qui a pour titre : *Le Bon usage. Grammaire française*. Depuis la mort de Grevisse en 1980, c'est André Goosse qui assure la pérennité de l'ouvrage.

réalisent les linguistes qui, depuis au moins deux décennies, prennent des distances par rapport à la norme pour développer une discipline qui propose des approches descriptives et non prescriptives en vue de cerner le fait linguistique. Ces orientations donnent à la linguistique moderne d'impliquer des révisions de la grammaire dans sa forme traditionnelle, parce qu'elle se fait plus actuelle par ses objectifs et ses méthodes. Il est démontré que la perspective descriptive de la grammaire aujourd'hui est une influence de cette linguistique. Elle inscrit toute analyse dans une approche descriptive et privilégie la démarche syntaxique parce qu'elle permet de mettre en évidence le fonctionnement réel des mots, des syntagmes et de la phrase à travers la mise en relief des relations qui les gouvernent. Ces explications éclairent davantage sur le développement précédent et apportent un début de réponse aux difficultés de description des syntagmes en grammaire traditionnelle. Elles permettront de comprendre la suite de notre étude qui va exposer les méthodes d'approche complémentaires d'exploitation de notre corpus³⁶⁷, comme nous l'avons annoncé dès l'introduction générale. On retient à présent, et ce pour le reste de la thèse, qu'un verbe transitif peut avoir un emploi intransitif et vice versa. La pratique n'est pas tout à fait nouvelle en français dans la mesure où des verbes comme *parler, travailler, manger, lire, penser*, etc. ont un double emploi qui ne fait plus objet d'étude particulière. Mais il fallait systématiser ce fonctionnement des verbes de plus en plus remarqué dans la langue.

On pourrait imaginer, chez les auteurs qui mettent en œuvre ces procédés d'emploi, une recherche de créativité que Guillaume avait mise en rapport avec l'expression grammaticale. Selon lui, l'expressivité et l'expression grammaticale s'influencent mutuellement dans une équation où l'une gagne en proportion là où l'autre en perd. Ainsi, on ne peut obtenir le degré le plus élevé d'expression grammaticale, c'est-à-dire l'application tatillonne des principes normatifs et atteindre en même temps le niveau plus élevé de l'expressivité. La recherche d'expressivité entraîne donc l'affaiblissement de l'expression grammaticale. Les nouvelles écritures francophones et, avant elles, le nouveau roman puis l'écriture surréaliste, à travers les recherches formelles qui les caractérisent, s'inscrivent dans la perspective d'une recherche expressive liée aux libertés que les auteurs prennent par rapport aux normes lexicales et syntaxiques. On pourrait, en étudiant les constructions dans lesquelles les verbes reçoivent des emplois spécifiques³⁶⁸, s'intéresser également aux verbes lexicalement et sémantiquement proches de leurs compléments pour voir dans quelle

³⁶⁷ Cette thèse se veut à la charnière des deux approches. Car la grammaire normative, quoique critiquable, est impérative. Même les propositions les plus radicales ne peuvent l'évacuer.

³⁶⁸ Emploi transitif de verbes intransitifs et vice-versa.

proportion elles participent de la recherche d'expressivité. De toute évidence, l'analyse du fonctionnement de ces verbes nous introduit dans la description de leur possibilité à accueillir dans leur champ d'extension un élément inattendu.

2- L'insertion de l'objet direct ou indirect

La construction transitive des verbes intransitifs manifeste la propriété qu'acquièrent les verbes syntaxiquement autonomes d'accueillir un complément d'objet avec la conséquence de réduire la part prédicative dont ils étaient pourvus dans le syntagme verbal. Leur champ d'extension est, dans cet emploi, limité par la présence d'un objet direct. L'outil théorique et méthodologique susceptible de guider les analyses sur le sujet est la théorie valencielle. La notion de valence reposant à la fois sur des bases logiques, sémantiques et syntaxiques, nous avons choisi de l'inscrire dans ses fondements syntaxiques³⁶⁹. En tant que noyau du syntagme verbal, le verbe a la propriété d'ouvrir des positions syntaxiques à des types de compléments pouvant intervenir dans le champ d'extension que lui confère son emploi. Ainsi, de nouveaux syntagmes, introduits à des niveaux déterminés du groupe verbal précisent et couvrent à la fois ces positions syntaxiques. Selon la notion de valence, le verbe requiert des actants ou composants participant syntaxiquement au procès qu'il définit. La traduction du procès est intimement liée au fonctionnement de la construction verbale. Les verbes concernés par cette construction sont d'une part, **tomber**, **tituber** et **dormir**, de l'autre, **vertiger** et **soucher**.

3- La suppression de l'objet

Il s'agit de la propriété qu'acquièrent les verbes syntaxiquement dépendants d'un complément d'objet de couvrir cette position syntaxique et d'élargir leur part prédicative puis leur champ d'extension puisque l'absence d'un complément d'objet leur confère un espace d'action non limité. Est concerné par ce type de fonctionnement le verbe *soûler* pourvu d'un emploi que marque une double surcharge sémantique et syntaxique. La suppression de l'objet dans le champ d'extension du verbe français élargit ses possibilités d'emplois et crée des schèmes nouveaux dans l'analyse de son emploi. On le voit, nous passons progressivement de la grammaire normative, dans sa forme la plus traditionnelle, à la grammaire descriptive. C'est l'orientation qui va guider le reste de l'étude et qui sera appliquée dès le prochain chapitre. Mais avant, le terme de *phrase* mérite également que nous nous y attardions un peu afin d'établir notre vue sur la notion pour en circonscrire l'étude chez les trois romanciers.

³⁶⁹ Le développement de cette orientation sera fait plus loin.

III- La structure des phrases

Dans le roman béninois, l'examen de la structure des phrases donne lieu à des analyses qui suscitent quelques interrogations sur l'observation ou non par les écrivains des règles de la grammaire française. Puisque cette thèse vise essentiellement à montrer l'évolution de l'écriture dans le roman béninois, nous avons relevé certaines séquences de phrases qui ne nous paraissent pas reprendre les principes enseignés dans les classes du secondaire et les amphis des universités. Il s'agit pourtant de séquences proposées par des romanciers connus et reconnus au double plan national et international et qui donnent, dans les mêmes œuvres, la preuve d'une bonne maîtrise de la langue française. Pour cela, nous avons voulu, sur la base des séquences relevées, proposer des critères d'analyse qui prennent en charge ces constructions afin qu'elles ne soient plus présentées comme objets d'étude marginaux. Comme on le sait, les structures phrastiques qui ne se conforment pas aux structures établies sont désignées comme inanalysables en grammaire traditionnelle alors qu'elles revêtent des tournures qui exposent des centres d'intérêt pour les recherches sur l'analyse des procédés d'élaboration de la phrase.

1- Une approche systématique de la notion de phrase

La phrase apparaît comme une notion volatile, polymorphe. Avec elle, nous entrons dans un domaine où l'unanimité est loin de se faire autour de sa définition qui doit, elle-même, être reprise et circonscrite, compte tenu de la variété voire de la contradiction des approches sollicitées jusqu'ici pour la décrire et de l'insatisfaction suscitée par la plupart de ces approches. Depuis les premiers grammairiens jusqu'à nos jours, plusieurs critères ont été invoqués pour appréhender ce que peut désigner la notion de phrase.

Les approches de définition de la phrase peuvent être réunies sous trois critères. Certaines reposent sur le critère graphique et présentent la phrase comme une suite de mots délimitée au début par une majuscule et à la fin par un point. Cette définition est bien contestable parce que l'application des signes de ponctuation n'est jamais une donnée objective. Elle est liée à plusieurs facteurs³⁷⁰ et ne peut fonder une description rigoureuse de la phrase. L'on ne peut donc se fier à la présence d'une majuscule et d'un point pour définir la phrase. Le point délimite, il est vrai, le niveau final des énoncés dans la chaîne d'une production langagière. Mais, il est tout aussi vrai que dans la manipulation des signes de

³⁷⁰ Intention génératrice de la phrase, la volonté de segmentation ou de dislocation d'une pensée, etc.

punctuation, les auteurs ont parfois des caprices ! De plus, la chaîne parlée ou écrite peut être segmentée de plusieurs façons³⁷¹. Le critère sémantique n'est pas non plus suffisant pour définir la phrase. Celle-ci serait, selon cette approche, « *le sens complet* » d'une idée. Mais ici, il faut bien dire à quoi correspond « *le sens complet* ». Ce critère est celui qui fonde les définitions de la phrase dans les établissements secondaires où l'on évite de fournir certaines structures phrastiques à l'analyse des apprenants parce qu'elles ne peuvent être déconstruites à partir des outils proposés par l'enseignement dispensé. Il présente ce côté rétif de fixer l'approche dans un cadre essentiellement sémantique, minorant tout autre aspect de l'analyse.

L'exemple que nous venons de donner pour mettre en cause la pertinence du critère précédent montre à souhait que l'approche sémantique présente grosso modo les mêmes faiblesses que le critère graphique : elle propose des séquences et des limites arbitraires susceptibles de variation³⁷². D'autres auteurs considèrent, pour leur part, le critère mélodique qui n'est pas non plus pertinent. Il fonde la définition de la phrase sur la réalisation de l'intonation et est défendu par des auteurs comme P.Gubérina³⁷³. Les intonations montante et descendante par lesquelles sont délimités ici le début et la fin d'une phrase ne marquent pas seulement ces niveaux mais peuvent bien en marquer d'autres. Des pauses, en réalité, sont susceptibles d'apparaître à l'intérieur de la phrase et prendre la forme de signes de punctuation qui ne peuvent fonder une définition objective de la phrase. Ils ne peuvent donc pas prétendre à un critère pertinent. Au regard de ces difficultés, nous avons choisi d'inscrire notre approche dans une démarche strictement syntaxique, en fondant nos analyses sur l'organisation cohérente des mots. En réalité, toute définition (de la phrase) qui ne reposerait

³⁷¹ Soit l'exemple : « Il est midi et les élèves sortent des classes. » Cette production peut bien être ponctuée de la façon suivante : « Il est midi. Les élèves sortent des classes. » Dans la seconde construction, la ponctuation est ainsi motivée par le souci de la segmenter en deux énoncés autonomes. La première construction, elle, introduit une coordination entre les deux propositions qui la composent et laisse entrevoir entre elles un rapport de conséquence : « Il est midi ; par conséquent, les élèves sortent des classes ».

³⁷² Un très bel exemple dans *La grammaire d'aujourd'hui* (Op. Cit., p.529) illustre nos propos : « De nombreux assemblages de mots, font observer les auteurs, comme : *lui bientôt partir, y en a briller le soleil*, correctement orthographiés et prononcés ne peuvent guère prétendre au statut de "phrases de la langue" bien qu'ils soient parfaitement interprétables et porteurs d'un "sens complet". » En revanche, l'inscription de chaque mot dans une position syntaxique lui confèrera une place déterminante dans la construction de la phrase. Par exemple, le premier assemblage de mots peut donner : « Il partira bientôt. / Bientôt, il partira. » Dans les deux cas, se lit une phrase grammaticale dans laquelle l'adverbe *bientôt* n'occupe pas la même position syntaxique et, par conséquent, n'a pas la même portée. En fin de phrase, sa portée est limitée alors qu'elle est large lorsqu'il est posé en début de phrase. Dans ce dernier cas, il fonctionnera comme un adverbe de cadre parce qu'il fixe le cadre dans lequel va se réaliser l'action de *partir*. Dans la définition de la phrase, le critère syntaxique est essentiel et fondamental.

³⁷³ « La phrase est une telle unité expressive qui exprime l'unité grammaticale ou l'unité de pensée sur la base des hauteurs et des intensités variables. La ligne de la hauteur n'est pas déterminée, tandis que celle de l'intensité s'élève au commencement et s'abaisse à la fin dans les phrases qui impliquent une unité logique (de pensée) » Cité par Pierre GUIRAUD et Pierre KUENTZ, *La Stylistique*, Paris, éd. Klincksieck, 1970, p.209.

pas sur le critère grammatical manquerait de pertinence et ne pourrait sous-tendre, à notre avis, une réflexion scientifique satisfaisante. Ce critère traduit la conformité aux règles syntaxiques en langue française et reste le seul à garantir la grammaticalité de la construction phrastique, ce qui nous paraît primordial dans le cadre de la définition de la phrase française. C'est dans cette perspective que nous proposerons au septième chapitre une approche de définition de la phrase fondée sur les structures observables dans le roman béninois.

2- Les structures des phrases

Par structure, nous distinguons les types de relations qui unissent les syntagmes à l'intérieur de la phrase et qui président à la formation des groupes. Nous spécifions la phrase segmentée, la phrase verbale et la phrase non verbale.

2-1- La phrase segmentée ou disloquée

Si la construction de certaines phrases pose problème dans la description que l'on peut en proposer, c'est parce que les structures dans lesquelles elles sont souvent présentées sont inhabituelles. La phrase segmentée, par exemple, utilise plusieurs modes de fragmentation ou de dislocation et prend une allure particulière. Ses premières illustrations ne datent pas du XX^{ème} siècle mais remontent à une époque bien antérieure dans l'histoire de la littérature française. Dans *Pilote de guerre X* par exemple, Antoine de Saint Exupéry écrit : « *La guerre est une maladie. Comme le typhus.* »³⁷⁴

Cet exemple est analysé par Maurice Grevisse et André Goosse pour attirer l'attention sur les difficultés qui se posent aujourd'hui dans la définition systématique de la phrase en littérature contemporaine³⁷⁵. Il repose sur un mode de segmentation largement utilisé dans notre corpus d'étude.

2-1-1- Les modes de la segmentation

Les modes de segmentation reposent sur un emploi personnel (ou personnalisé) du signe de ponctuation que représente le point et sur la disjonction syntaxique. Le premier mode fait apparaître à l'intérieur de la construction phrastique des segments nominaux et verbaux. Ces segments s'inscrivent dans la chaîne de productions langagières où ils ne sont pas

³⁷⁴ Cité par Maurice GREVISSE, *Le Bon usage*, op.cit., p.269.

³⁷⁵ Chez des auteurs comme Jean Genet, Nathalie Sarraute, Marguerite Duras, on trouve également des constructions semblables de la phrase.

toujours détachables les uns des autres. Certains exposent le procédé de mise en relief ou emphase, d'autres celui de l'ellipse. Proposons ici quelques exemples ³⁷⁶:

- « *Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. **Lui aussi a son rituel. Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides. Pour se délasser, se refaire.*** », (*Notre pain de chaque nuit*, p.7.)

-« *Rassuré, il s'introduisit dans la chambre. **Autoritaire et triomphant.*** », (*Notre pain de chaque nuit*, p.42.)

-« *Sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes. Ineffable passait.*** » (*Les Appels du Vodou*, p.193.)

Le procédé de l'ellipse concerne, pour sa part, des syntagmes nominaux, verbaux ou des propositions : - « *Un bruit. Une poigne discrète sur la porte. La jeune femme sursauta. **Et ouvrit** (la porte).* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.22.)

Le syntagme nominal effacé par ellipse est *la porte*.

-« *J'aime bien tes métaphores. Mais celle-ci est décevante. **Oui** (elle est décevante). (Elle est) **D'une odeur insalubre.*** », (*Notre pain de chaque nuit*, p.94.)³⁷⁷

Sont concernés par l'application du procédé de l'ellipse la proposition : « *elle est décevante* » et le groupe sujet-prédicat³⁷⁸ : « *Elle est* ».

Le second mode de segmentation, la disjonction syntaxique, complémentaire du premier³⁷⁹, concerne la séparation des segments d'un énoncé sur la base des relations syntaxiques. Les exemples déjà cités l'illustrent bien. Considérons celui-ci :

- *Un bruit. Une poigne discrète sur la porte. La jeune femme sursauta. **Et ouvrit** (la porte).* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.22.)

Dans cette séquence, la segmentation isole deux syntagmes nominaux séparés par un point, une proposition complète et une proposition elliptique du sujet et de l'objet direct. La

³⁷⁶ C'est nous qui soulignons les segments.

³⁷⁷ Nous proposons entre parenthèses les termes effacés par ellipse.

³⁷⁸ Première partie du prédicat verbal.

³⁷⁹ C'est-à-dire l'emploi personnalisé du point.

rupture qu'introduit le point se réalise sur la base des relations syntaxiques qui unissent les éléments en présence.

-« *J'aime bien tes métaphores. Mais celle-ci est décevante. **Oui** (elle est décevante). (Elle est) **D'une odeur insalubre.** », (*Notre pain de chaque nuit*, p.94.)*

Les deux premiers segments isolés représentent deux propositions reliées par un outil de coordination traduisant l'opposition. Le troisième est un mot (« oui ») qui, comme on le sait, s'accompagne d'une ellipse. C'est ce que Grevisse et Goosse appellent le mot-phrase³⁸⁰ mais qui n'acquiert une autonomie syntaxique que replacé dans le contexte d'énonciation, c'est-à-dire mis en relation avec le passage effacé par ellipse.

Dans la manipulation des signes de ponctuation, l'usage du point s'appréhende comme la manipulation d'un outil important et respecte les relations de combinaison entre les constituants des séquences. Le texte obtenu est ainsi marqué d'un emploi personnel ou personnalisé des signes (ce qui produit l'ellipse ou l'emphase) et de la disjonction syntaxique qui est une conséquence de l'usage personnalisé du point. Une telle application des signes de ponctuation reste l'élément primordial de cette construction puisque c'est elle qui met en relief les autres moyens de segmentation.

2-1-2- La valeur de la ponctuation

La structure des phrases est marquée par un emploi spécifique des signes de ponctuation, ce qui nous conduit à nous intéresser à la valeur de la ponctuation dans les romans d'étude. Au service de l'expressivité dans chaque œuvre, les romanciers attribuent au signe non alphabétique que l'on désigne par **le point** une valeur qui se reconnaît à travers la construction segmentale de l'énoncé et un emploi fringant de la mise en relief. Telles qu'elles sont construites dans les passages qui ont retenu notre attention, les phrases sont généralement courtes, animées d'un rythme qu'elles acquièrent de la succession des signes de ponctuation. Dans son rôle grammatical, **le point** marque la fin d'un énoncé et le signe conserve cette fonction traditionnelle dans les romans de notre corpus :

« *Tu peux donc tout sur moi.* » (*Dogucimi*, p.71.)

« *Je t'aime.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.5.)

« *Alabi se sentit détaché du sol.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.172.)

³⁸⁰ *Le Bon usage*, 13^e éd., pp. 1565-1575.

Mais sur d'autres pages, certaines constructions suscitent chez le lecteur quelques réflexions sur la valeur du **point**. Nous lisons, par exemple à la page 7 de *Notre pain de chaque nuit*, une séquence déjà citée : « *Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. Lui aussi a son rituel. Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides. **Pour se délasser, se refaire.*** »

Dans cette séquence, on s'attendait à voir **les deux points** à la place du deuxième **point**, ce qui aurait permis de comprendre la suite du passage comme fournissant des détails qui précisent le rituel du client. Paradoxalement, un **point** en tient lieu et déroute quelque peu le lecteur. La suppression de l'avant-dernier point aurait, d'autre part, réuni dans une même phrase le fait principal et son complément circonstanciel et aurait ainsi rendu le passage plus intelligible. Mais le procédé peut être mis en rapport avec le souci d'une construction segmentale³⁸¹ qui présente un énoncé en ses différents segments, traduisant chacun une idée dont le contenu n'est entièrement manifesté qu'intégré dans le contexte de l'énoncé en général. Le passage forme ainsi un ensemble saccadé, brisé, haché et provoque une impression d'émiettement, de dispersion. Par exemple, les segments ci-après, isolés du contexte de la séquence citée, ne portent pas un message cohérent tout comme ils n'obéissent pas à la définition de la phrase canonique³⁸² :

- *Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides.*

-*Pour se délasser, se refaire.*

De la sorte, **le point** a valeur des **deux points** ou représente un prétexte de segmentation de l'énoncé en rapport avec le projet esthétique du romancier Couao-Zotti, celui de briser la structure de ses phrases pour produire des « fragments ou des lambeaux » à l'image des « débris humains » générés par la société africaine moderne qu'il peint dans ses romans. Cette structure heurtée, hachée porte le sceau de son indignation contre la société actuelle rongée par l'indifférence³⁸³, les guerres fratricides et la pratique honteuse de la corruption.

³⁸¹ En linguistique, le segment désigne une unité discrète minimale dans certaines techniques d'analyse et l'on parle de "trait pertinent segmental" au niveau d'un phonème pour souligner l'opposition (pause, accent) entre le phonème et les unités de niveau suprasegmental. Nous avons consulté également Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, éd. Quadriga, 2002, p.87.

³⁸² La phrase canonique en français est la phrase de base assertive, simple (ne comporte qu'une structure phrastique) et neutre (ne comporte ni la négation, ni l'emphase, ni la passivité, ni l'exclamation).

³⁸³ Absence des valeurs de fraternité et d'entraide.

Des constructions analogues peuvent être relevées sur d'autres pages des romans de Couao-Zotti où le fait principal est séparé de son complément circonstanciel³⁸⁴.

Nous pouvons en dire autant du passage où le procédé présente une fonction essentiellement descriptive :

-On percevait, venant de la cour-arrière, des bruits mats d'une progression lente de pas lourds suivie d'un mouvement de marche à reculons. Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière. (Les Appels du Vodou, p. 273.)

Ici, le point a successivement valeur de point virgule, de deux points, de point d'exclamation. Il traduit, en outre, les sentiments que l'on ne peut contenir tel que l'exprime l'exclamation :

« Le poing rebondit sur le menton, revint aussitôt sur la pommette pour reprendre, réattaquer la mâchoire gauche. Et la série de coups. (!) Les coups contre lesquels (...) Dendjer ne pouvait rien.», (Notre pain de chaque nuit, p.31.)

Dans ce passage, le deuxième point a valeur de point d'exclamation puisqu'il marque l'expression suggestive d'une idée, comme on peut également s'en apercevoir dans ce passage déjà cité: « Sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes.(!)** **Ineffable passait. (!)**». (Les Appels du Vodou, p.193.)

Il joue ailleurs le rôle grammatical de la virgule et peut même fonder la fonction de mise en apposition: « Rassuré, il s'introduisit dans la chambre. (,) **Autoritaire et triomphant.** »³⁸⁵ (Notre pain de chaque nuit, p.42.)

Le même signe de ponctuation confère à certains passages de *Notre pain de chaque nuit* la marque du langage télégraphique du style oral: « Voir si la voiture est la sienne. Au quel cas, je la fais disparaître. **N'importe où. Un endroit désert.**» (Notre pain de chaque nuit, p.21.)

³⁸⁴ *Notre pain de chaque nuit* : p.19 (11^e-14^e lignes); p.22 (18^e et 19^e lignes); p.37 (21^e et 22^e lignes); p.41 (les trois dernières lignes); p.117 (11^e-14^e lignes);p.169 (4^e -9^e lignes) ; *Charly en guerre* p.11 (16^e et 17^e lignes); p.14 (7^e ligne); p.124 (19^e et 20^e lignes).

³⁸⁵ Il est possible de reprendre la même construction dans la structure ci-après qui rend évidente la fonction de mise en apposition: « Rassuré, autoritaire et triomphant, il s'introduisit dans la chambre. » ou : « Rassuré, il s'introduisit dans la chambre, autoritaire et triomphant. »

Dans d'autres cas, l'emploi du **point** renforce la mise en relief. Il est ainsi frappant de voir des pronoms relatifs au début de certaines phrases où ils renforcent à l'intérieur de l'énoncé la présence de leur antécédent dans un emploi anaphorique :

« *Il se retourna vers son manager. **Lequel** le prit par la ceinture.* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.38.)

« *A l'entrée déjà, la toque et la blouse blanches. **Qui** signifiaient au député la fin de la visite.* »³⁸⁶, (*Notre pain de chaque nuit*, p.135.)

Au total, les romanciers ne font pas seulement un usage conventionnel de la ponctuation et **le point**, en marge de sa fonction grammaticale traditionnelle, est pourvu d'emplois spécifiques dans le récit littéraire. Ces procédés, on le sait, ne sont pas nouveaux dans la littérature négro-africaine francophone. Mais ils ont la spécificité de sous-tendre un type d'écriture dont la naissance dans les années soixante-dix dans cette littérature et l'évolution au fil des décennies rappellent certaines innovations en littérature française au XIX^{ème} siècle. De plus ils manifestent une évolution du romancier béninois à la présentation typographique de son texte.

2-2- La phrase verbale

Nous n'insisterons pas outre mesure sur la phrase verbale parce qu'elle ne représente pas une particularité au plan syntaxique mais sert de construction témoin pour la description et l'analyse des séquences qui se singularisent dans les œuvres. Elle est abondante dans les romans du corpus d'étude et paraît s'inscrire dans les études d'orientation normative que nous avons déjà citées.

2-3- La phrase non verbale : la phrase nominale

La structure de phrase qui nous intéresse sous cette rubrique est celle construite autour d'un pivot non verbal, plus spécifiquement nominal. Au regard des études qui ont été faites en linguistique depuis quelques années et grâce auxquelles la phrase nominale est de plus en plus décrite et analysée, il peut paraître surprenant que nous la relevions ici parmi les particularités syntaxiques. En réalité, nous devons noter que les romanciers béninois, formés à l'école coloniale pour ce qui concerne au moins les écrivains des deux premières générations, sont connus pour leur attachement au respect scrupuleux des règles traditionnelles du français. La

³⁸⁶ D'autres exemples peuvent être consultés aux pages 60, 137, 174, 201, 209 de la même œuvre.

discrimination dans leurs œuvres des structures de phrases telles que la phrase non verbale, en l'occurrence la phrase nominale³⁸⁷, est un fait intéressant qui manifeste une évolution de leur écriture. De toute façon, au regard de l'enseignement traditionnel par rapport auquel nous l'examinons, cette structure phrastique représente une particularité syntaxique. Elle est bâtie autour du nom et présente des propriétés spécifiques. Proposons-en quelques exemples³⁸⁸ :

-« *Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. Lui aussi a son rituel. Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.7.)

Autour du nom *cigarette* est construit un segment qu'il anime en tant que **pivot**, c'est-à-dire auquel il impose ses caractéristiques syntaxiques appelées catégories grammaticales³⁸⁹ : les marques du genre et du nombre.

-« *Un bruit. Une poigne discrète sur la porte.* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.22.)

Deux phrases nominales sont à distinguer dans cette citation. La première est élaborée autour du substantif *bruit* qui en est le pivot ; la seconde est construite autour du pivot *poigne*. Nous avons affaire à deux pivots nominaux inscrits au cœur de segments dont l'un est expansé au moyen d'un syntagme prépositionnel.

La dernière phrase nominale que nous analysons présente manifestement une fonction descriptive et s'est construite autour du pivot nominal *visage* auquel le déterminant défini et l'adjectif qualificatif sont syntaxiquement liés. A l'inverse, le groupe nominal « deux ans » n'a apparemment pas de rapport grammatical avec le pivot nominal : -« *Georgette entra avec leur petite-fille blottie contre elle, la tête au creux de son épaule. Deux ans, le visage malicieux.* » (*Les Appels du Vodou*, p.24.)

Les segments soulignés, différemment construits, indiquent un type d'emploi du substantif fondé sur des intentions d'écriture que nous déterminerons dans les chapitres qui vont suivre. En attendant, nous allons préciser l'occurrence des particularités syntaxiques chez les romanciers.

³⁸⁷ De même que la phrase segmentée ou disloquée.

³⁸⁸ C'est nous qui soulignons.

³⁸⁹ Les catégories grammaticales désignent le genre, le nombre, le cas, la personne (catégories non verbales) et le mode, le temps et l'aspect (catégories verbales). Mais ce sont là les valeurs sémantiques des catégories variables. En grammaire, le même terme s'emploie dans un autre sens pour désigner les parties du discours.

IV- Les proportions d'emploi des particularités syntaxiques

Dans l'étude proposée au cinquième chapitre, nous avons montré que les particularités morphosyntaxiques incluent la complémentation verbale et la structure des phrases. Ces deux aspects ont été identifiés et analysés chez Bhêly-Quénum mais surtout dans les deux romans de Couao-Zotti. Nous devons souligner, et cela est très utile à cette étape de notre réflexion, que dans *Doguiçimi* nous n'avons pas identifié de particularité syntaxique. Ce constat autorise une remarque. Dans sa pratique du français, Paul Hazoumé n'observe pas de liberté dans ses constructions syntaxiques³⁹⁰. C'est certainement cet aspect qui a prédominé dans l'analyse des chercheurs dont les travaux ont souligné le caractère classique de son écriture, et cela est vrai de ce point de vue. Mais, ils ont minoré ou en tout cas n'ont pas mis en exergue la liberté que le romancier prend par rapport aux principes traditionnels du français qui imposent l'emploi des mots de la langue à l'exclusion des termes étrangers. Puisque la langue n'a pas seulement un fonctionnement syntaxique et que celui-ci va de pair avec l'approche lexicale, il aurait été plus scientifique d'analyser les œuvres selon les deux perspectives avant de tirer les conclusions qui s'imposent. Nous faisons simplement un complément d'analyse à l'étude de *Doguiçimi* qui, à la vérité, n'est classique que d'un point de vue syntaxique. La liberté manifestée par les romanciers béninois pourtant cités et étudiés comme des classiques apparaît a posteriori, d'une certaine façon, comme un élément définitoire des classiques africains³⁹¹. En réalité, chez aucun d'eux, que ce soit Félix Couchoro, Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum ou Jean Pliya, Barnabé Laye et Moudjib Djinadou, les principes traditionnels n'ont été respectés d'un point de vue lexical³⁹². Le constat est le même lorsque nous nous intéressons, au plan négro-africain francophone, aux œuvres de Ferdinand Oyono, Sembène Ousmane, Henri Lopès, Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, etc. Par ailleurs, nous n'avons pas

³⁹⁰ En dehors bien sûr de la structure étendue de ses phrases qui sera analysée dans la troisième partie plutôt comme un élément du style.

³⁹¹ Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum et Jean Pliya sont étudiés au Bénin comme des auteurs classiques en dépit des libertés qu'ils ont manifestées par rapport aux constructions lexicales du français. Il est vrai, les auteurs s'efforcent de proposer des explications ou des traductions infrapaginales dans leurs œuvres pour en favoriser l'intelligibilité. Mais ces notes de bas de page ou de fin de chapitre ne mettent pas les occurrences identifiées dans le contexte socioculturel où elles peuvent prendre leur sens total ; dans plusieurs cas, les écrivains choisissent délibérément de ne porter aucune note là même où elle est nécessaire pour le lecteur étranger.

³⁹² Sur la question, il semble que Jérôme Carlos, un autre classique béninois, fait exception car il associe les deux dimensions lexicale et syntaxique dans l'écriture classique de ses romans. Il n'inscrit pas son écriture dans le cadre d'une littérature africaine ou négro-africaine mais dans la perspective de ce qu'il appelle « la littérature universelle ». De ce point de vue, il n'emploie pas d'emprunts, ni de xénismes (en dehors de quelques anthroponymes et des toponymes) dans *Fleur du désert* et *Le Miroir*. Cette question, nous l'avions ébauchée dans *Aspects de l'originalité dans la création romanesque chez Jérôme Carlos*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, Université d'Abomey-Calavi, 2001, 93 p. Nous lui avons consacré en 2007 une étude sur laquelle nous reviendrons.

identifié dans *Un piège sans fin* des constructions qui manifestent une liberté de Bhêly-Quénum par rapport à la syntaxe du français. Dans *Les Appels du Vodou*, à l'inverse, quelques éléments ont été relevés ; mais la plupart des particularités syntaxiques ont été découvertes chez Couao-Zotti. Nous ferons dans le sous-titre qui suit la part qui revient à chacun des deux auteurs en vue de tirer les conclusions conséquentes.

1- Les particularités syntaxiques chez Bhêly-Quénum

Dans *Les Appels du Vodou*, nous avons reconnu deux constructions verbales qui reposent sur des verbes issus de la création lexicale et quelques structures de phrases segmentées.

1-1- Les constructions verbales

Les verbes *se cadavériser* et *s'anuiter* sont des créations de Bhêly-Quénum selon des procédés que nous avons déjà analysés. Ces verbes, issus de la création lexicale, reçoivent chacun un fonctionnement syntaxique de verbe pronominal. Leur emploi concentre deux valeurs lexicale et syntaxique qui font d'eux des particularités du français dans le roman béninois. Le fonctionnement syntaxique dans lequel l'auteur les inscrit ne peut être analysé par rapport à une construction antérieure dans la langue. Ils demeurent dès lors des constructions spécifiques, car les principes traditionnels n'avaient pas prévu leur emploi. Quelques constructions verbales intègrent des compléments lexicalement proches des verbes :

-« *Eux, dansaient la danse du repentir* », (*Les Appels du Vodou*, p.175.)

-« *Comlanvi sourit du sourire d'un homme content d'entendre évoquer son passe-temps favori* » (*Les Appels du Vodou*, p.239.)

-« *Elle y couchera, dormant de son dernier sommeil* », (*Les Appels du Vodou*, p.323.)

-« *Que Dogba résonne de tous ses vibrations* », (*Les Appels du Vodou*, p.289.)

Le fonctionnement de ces verbes, auquel nous consacrerons un sous-titre dans le cinquième chapitre de la deuxième partie, expose un autre aspect intéressant de la complémentation verbale : celle dans laquelle le complément est lexicalement proche du verbe. En attendant d'y revenir, nous étudierons la structure des phrases segmentées, qui va contribuer également à montrer la spécificité de l'écriture de Bhêly-Quénum dans ses romans.

1-2- La phrase segmentée

Dans *Les Appels du Vodou*, quelques exemples de phrases segmentées ont été identifiés. Ceux qui suivent montrent bien des structures particulières impossibles à décrire à partir de ce que nous savons de la phrase canonique française : « ***Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière.*** », (*Les Appels du Vodou*, p. 273.)

Par rapport aux autres romans de Bhêly-Quénum, ces éléments représentent des marques d'évolution qui traduisent la perspective d'un relâchement dans la pratique des règles du français classique. En réalité, si des exemples de phrases sont repérables dans l'œuvre d'un auteur tel que Bhêly-Quénum que l'on connaît pour sa tendance classique, c'est que quelque chose a changé dans le rapport du romancier béninois à la langue française. C'est l'idée principale que cette thèse vise à montrer et nous le verrons plus précisément dans les chapitres à suivre. Chez Couao-Zotti, les éléments relevés sont plus nombreux.

2- Les particularités syntaxiques chez Florent Couao-Zotti

Comme on a dû le constater dans le développement organisé autour des particularités syntaxiques qui a révélé une grande part de leur occurrence dans les romans de Couao-Zotti, les catégories syntaxiques concernent grosso modo la complémentation verbale et la structure spécifique des phrases.

2-1- La complémentation verbale

Couao-Zotti fait un emploi spécifique de certains verbes. Compte tenu des constructions qu'il propose dans ce cadre à l'intérieur de ses romans, son écriture prend une allure anticonformiste et c'est ce qui le distingue de ses aînés. Au plan syntaxique, il apparaît comme celui qui désarçonne, plus courageusement, la syntaxe du français, Bhêly-Quénum apparaissant plutôt entre la génération de Paul Hazoumé et la sienne. Ce rôle d'intermédiaire se conçoit et se perçoit bien, vu la qualité des romans publiés après *Les appels du Vodou*, en particulier, *As-tu vu Kokolie ?* et *Années du bac de Kouglo*³⁹³.

³⁹³ -Olympe Bhêly-Quénum, *As-tu vu Kokolie ?*, Bénin, Editions Phoenix Afrique, 2001, 347 p.
- Idem, *Années du bac de Kouglo*, Bénin, phoenix Afrique, 2003, 119 p.

2-2- La spécificité des structures phrastiques

Dans les romans de Florent Couao-Zotti, les exemples de phrases segmentées sont nombreux. Cet auteur semble opter pour une pratique renouvelée des modèles d'écriture dans le roman béninois. Il se singularise ainsi par le type de phrases qu'il propose et offre de nouvelles pistes de recherche sur la définition de la phrase française et son analyse dans le roman.

En définitive, il existe dans le roman béninois des particularités syntaxiques, et nous espérons l'avoir montré à partir des œuvres que nous avons sélectionnées et étudiées puis les séquences que nous avons identifiées comme relevant de constructions caractéristiques au plan syntaxique et illustrant les unes la complémentation verbale et les autres la structure spécifique des phrases. Sur la base de la présentation que nous en avons faite, nous pouvons d'ores et déjà dire que, dans le roman béninois, la langue d'écriture n'a pas gardé la même tenue d'une génération à une autre et même dans l'œuvre d'un même écrivain, et il va falloir l'analyser avec une attention plus éveillée. Ce qu'il est également utile de relever, c'est la différence d'emploi des particularités chez les trois romanciers. Au regard de nos analyses, nous avons compris que l'emploi spécifique des verbes repose sur l'exploitation des positions ouvertes ou non, offrant ou excluant la possibilité de construction d'un complément. C'est ce que nous tenterons de montrer dans le chapitre suivant à travers l'examen des constructions verbales qui, chez les romanciers de la troisième génération en particulier, entrent dans une perspective de systématisation.

CHAPITRE SEPTIEME

RECONSTRUCTION DE LA VALENCE DES VERBES

Tout le développement fait au sixième chapitre tente de mieux organiser les éléments autour du verbe, d'en préciser la valeur grammaticale en vue d'une analyse syntaxique cohérente. Mais il reste tributaire de la tendance traditionnelle puisque la multiplication des compléments du verbe qu'il reprend ne nous permet pas de situer, par exemple, la relation des compléments dits circonstanciels au verbe. La séparation étanche entre verbe transitif et verbe intransitif, nous l'avons vu, n'est pas rentable pour notre recherche et si nous minimisons cette distinction, nous devons avoir le courage d'en tirer les conséquences : proposer une syntaxe des compléments du verbe qui synthétise les éléments auxquels le verbe, en fonction de sa valence, ouvre des positions pour former le syntagme verbal. En d'autres termes, dans l'analyse de l'environnement syntaxique du verbe, il est coûteux de séparer un objet direct, un objet indirect, un objet second (parfois appelé complément d'attribution) alors qu'ils sont tous liés par la relation au verbe sur lequel ils sont construits³⁹⁴ ; un complément d'agent et les compléments circonstanciels qu'on ne décrit pas facilement. On arrive, non sans gêne, à définir un complément circonstanciel de moyen ou de transport :

Paul se déplace *à moto*.

Ou un complément circonstanciel de prix :

Pauline a acheté sa voiture *à deux millions de francs*.

Pour ne pas nous engager dans une voie incertaine, nous avons choisi de nous donner d'autres outils d'analyse. C'est chez Van Raemdonck que nous trouvons la démarche théorique qui nous permet d'y arriver. Sa vision procède de trois démarches méthodologiques exposées dans l'introduction générale³⁹⁵. Van Raemdonck propose, à la suite de ses prédécesseurs dont il a poursuivi les travaux en les orientant dans une perspective syntaxique,

³⁹⁴ L'emploi de la préposition sur lequel on fonde cette séparation crée dans la phrase un lien entre un syntagme prépositionnel et un verbe. Il confère à l'objet indirect et à l'objet second un statut particulier lié à l'occurrence de la préposition. En effet, les compléments d'objet indirect qui sont nécessaires à la construction du verbe fonctionnent comme des compléments du verbe, comme dans : « Jean profite **des vacances** ; Jean parle **de Paul**.) ». A l'inverse, dans « Jean offre un bouquet à Pauline », à *Pauline* n'est pas complément du verbe. Ce groupe prépositionnel est construit sur la relation prédicative car il est un complément de relation (CR) prévisible très tôt selon la valence du verbe. *Offrir* appelle un complément du verbe (CV) ; mais il a aussi une position pour un autre complément. C'est le CR, à portée large.

³⁹⁵ La notion d'extension définie par Wilmet, celle d'incidence proposée par Guillaume et la théorie de la dépendance syntaxique de Tesnière.

une syntaxe de relation et une syntaxe en construction. La syntaxe de relation fonde l'analyse de la phrase sur l'identification des relations existant entre les différents syntagmes qui la constituent puis entre les mots qui forment ces syntagmes. La notion de groupe n'a pas été développée en grammaire traditionnelle et cela a souvent fait perdre de vue le fonctionnement de la phrase et la notion de hiérarchie sur laquelle elle repose. L'analyse de la structure des syntagmes permet de remarquer qu'entre le verbe et les mots ou groupes qui se construisent sur son occurrence d'une part, les mots ou groupes qui les complètent d'autre part, il n'y a que des relations. Celles-ci lient le verbe aux groupes qui le complètent et apportent une part prédicative dans la construction du prédicat, pour les verbes qui ne peuvent se construire absolument. De même, d'autres mots de la phrase peuvent se construire sur la relation entre le verbe et son complément ou entre le verbe et son sujet. Considérons les phrases ci-après :

Pierre range ses fiches alphabétiquement.

Pierre range alphabétiquement ses fiches³⁹⁶.

Le groupe nominal *ses fiches* est complément du verbe (CV). Mais quelle fonction l'adverbe *alphabétiquement* assure-t-il dans la chaîne de la phrase? Modifie-t-il le sens du verbe? Est-ce *ranger* qui se fait *alphabétiquement* ou le rangement des fiches? On comprend alors que l'adverbe s'applique non au verbe mais à la relation qui lie le complément du verbe (CV) au verbe (V). *Ranger* est un verbe syntaxiquement dépendant et, dans la construction du prédicat autour, l'adverbe ne peut se construire sur *ranger* seul, car le CV attendu lui est inséparable. C'est le V et le CV qui forment ici le prédicat et c'est sur ce prédicat que se construit l'adverbe. Analyser cet adverbe comme modifiant le sens du verbe, c'est le décrire comme construit sur le verbe, ce qui, on vient de le voir, est fort contestable. *Alphabétiquement* agit sur la relation V-CV; il sera décrit comme un complément de relation³⁹⁷ et tous les mots ou groupes qui ont un fonctionnement syntaxique analogue auront la même description. Considérons ces phrases :

Maintenant, le proviseur entra dans la salle.

Maintenant, le proviseur n'entra pas dans la salle.

³⁹⁶ L'exemple est emprunté au cours de Van Raemdonck (« Maîtrise et critique de la grammaire normative », Université Libre de Bruxelles, 2005-2006).

³⁹⁷ Van Raemdonck propose de façon générale de lire les relations en complément de terme (verbe, nom, adjectif, etc.) et en complément de relation.

L'adverbe *maintenant* est hors de portée de la négation. De portée large, il s'applique sur la relation entre le verbe et son sujet, c'est-à-dire sur la relation prédicative. Il est Complément de Relation (CR) de portée large. Dans l'approche que nous donnons à notre recherche³⁹⁸, sont compléments du verbe (CV), d'un côté les compléments qui se réalisent en *objet direct*, de l'autre les *objets indirects* et les *compléments circonstanciels* qui sont nécessaires à la construction du SV. Ils peuvent être CR au départ mais glisser de cette position vers celle de CV parce que celle-ci n'est pas saturée. Le CV fait partie du prédicat. Compte tenu du rapport qui le lie au verbe, il est un complément essentiel. Les autres *compléments d'objet indirect* et *compléments circonstanciels*, qui ne sont pas liés au verbe par nécessité d'inscription dans la relation syntaxique, remplissent la fonction de compléments de relation (CR) parce qu'ils se réalisent soit sur la relation V-CV soit sur la relation prédicative (S-P). De ce fait, ils restent dans le prédicat avec une portée étroite, dans le premier cas, ou hors du prédicat avec une portée large, dans le second. A priori, le CV est non prépositionnel et le CR prépositionnel, sans tenir compte de la restriction que représente la nécessité d'adjoindre au noyau verbal un CV *objet indirect* ou *complément circonstanciel* :

(1) Jean habite un appartement à Liège.

(2) Jean habite à Liège.

(3) Paul va à Cotonou.

(4) Paul part en voyage.

(4') Paul part à Cotonou.

Dans (1), le SN *un appartement* = CV et le SP *à Liège* = CR s'appliquant sur la relation prédicative. Supprimable et déplaçable, il a une portée large et fonctionne comme un complément non essentiel. En finale, le SP est sous la portée de la négation :

Jean n'habite pas un appartement à Liège.

Antéposé, il échappe à la portée de la négation, est focalisable et acquiert une portée large :

³⁹⁸ Cette démarche s'harmonise parfaitement avec la distinction faite par Le Goffic dans *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993. Il reconnaît dans le prédicat : le noyau verbal, les « compléments essentiels », les « compléments accessoires intra-prédicatifs » ; et hors du prédicat les « compléments accessoires extra-prédicatifs » (p.13.). Les compléments essentiels correspondent au CV dans notre étude, les compléments accessoires intra-prédicatifs au CR à portée étroite et les compléments accessoires extra-prédicatifs aux CR à portée large. Mais l'avantage de la description en CV et CR est de réunir sous une même dénomination les constituants qui entretiennent les mêmes types de relations syntaxiques avec le noyau verbal.

- A Liège, Jean n'habite pas un appartement.
- C'est à Liège que Jean habite un appartement.

Dans (2), le GNP à *Liège* = CV. En réalité, on ne peut dire : «*Jean habite ». L'occurrence du SP à *Liège* en position de CV est donc nécessaire dans le SV. Comment ce changement de position syntaxique s'explique-t-il ? La non-occurrence d'un CV en (2) favorise un glissement du CR vers la position du CV qu'il finit par prendre. C'est donc en fonction de la valence du verbe que se construit le CV en complément essentiel ou non.

Dans (3), le SP à *Cotonou* = CV car, dès sa valence, le verbe fait appel à ce type de complément.

Dans (4), le SP *en voyage* est un complément non essentiel mais de position syntaxique contrainte : supprimable, il n'est pas déplaçable. On peut bien avoir :

« Jean part. » ;

mais non :

?« En voyage, Jean part. » ;

sans tronquer le sens de la phrase ou la marquer de licence, comme cela se voit souvent en poésie pour des raisons de disposition de rimes. Le SP est alors de portée étroite.

(4') montre que les verbes *va* (aller) et *part* (partir) n'ont pas la même valence.

Trois tests seront souvent utilisés pour mettre en exergue certains constituants ou procédés dans les phrases : l'effacement, la négation et la focalisation. Le test d'effacement éprouve la nécessité ou non de l'occurrence d'un constituant. Celui de la négation nie le prédicat et souligne le CV puis son lien avec le noyau verbal. La focalisation, quant à elle, indique la portée d'un constituant, c'est-à-dire "l'étendue" de son occurrence dans la phrase. Elle met en évidence les constituants faisant partie de l'énoncé ; les autres devant se trouver dans l'énonciation³⁹⁹.

La seconde dimension de la syntaxe de Van Raemdonck, celle d'être en construction, repose sur ce qu'il appelle *la relation d'attente*. Pour lui, dans la construction de la phrase, les mots ou groupes ne se réalisent pas simultanément. Certains sont ainsi prévisibles, parfois plus tôt que d'autres, tels que les compléments des verbes transitifs dans la construction d'une

³⁹⁹ Ces précisions valent aussi pour la suite du développement, dans les chapitres qui vont suivre.

relation prédicative. La syntaxe qui conçoit la phrase comme une entité en construction rend plus visible le phénomène de la hiérarchie des groupes et de la phrase. Elle fait apparaître que le syntagme et la phrase sont des structures qui se construisent par adjonction d'éléments articulés autour d'un pivot. Ainsi, le CV se construit sur le verbe et rassemble l'objet direct, l'objet indirect et le complément circonstanciel obligatoire :

Pierre va son chemin.⁴⁰⁰

CV

Pierre va à Paris.⁴⁰¹

CV

Paul travaille le bois.

CV

Pierre s'intéresse aux enfants.⁴⁰²

CV

Paul profite de la vie.

CV

Sont CR l'objet indirect faiblement lié au noyau verbal ou détaché de lui et le complément circonstanciel non essentiel, c'est-à-dire facultatif. Dans l'exemple « Pierre pense à Marie », le SP *à Marie*, prévisible très tôt, est Complément de la relation entre le verbe et le CV non réalisé. Le CR glisse alors vers la position de CV inoccupée. De même, dans « Pierre envoie des fleurs à Marie », le SP *à Marie*, prévisible très tôt, est CR sur la relation V-CV. Sa portée est étroite puisqu'il est sous le coup de la négation, même antéposé : « A Marie, Pierre n'envoie pas des fleurs. » Le SP *A Marie* reste dans le CV à cause de son lien avec le verbe. Cet autre exemple est également intéressant dans la mesure où il expose un cas de réalisation du CR après un CV occurrent :

Pierre va son chemin à Paris.⁴⁰³

CV

CR

⁴⁰⁰ *Son chemin* comme CV n'est pas prévisible en rapport avec la valence du verbe. On aurait pu avoir dans cette position un complément circonstanciel obligatoire comme : *au champ/au service/à Cotonou*.

⁴⁰¹ Le SP *à Paris* est, en réalité, un CR qui glisse vers la position de CV non réalisé. L'exemple est repris sur la même page pour le prouver.

⁴⁰² A l'inverse, dans « Paul parle aux enfants », le SP *aux enfants*, détaché du V, est CR parce que la valence du verbe en autorise la réalisation sur la relation S-P.

⁴⁰³ Ici le SP *à Paris* se réalise concrètement en CR.

Il est vrai, la méthode fait perdre toutes les nuances mises en évidence en grammaire normative à travers la discrimination d'un objet direct, indirect, second, etc. mais c'est, à notre sens, le coût à payer pour élaborer une analyse plus pertinente du syntagme et de la phrase.

Le point de description sur lequel notre vision diverge de celle de Van Raemdonck concerne les verbes copules qu'il considère comme pouvant avoir un complément. Pour nous, la fonction attribut qui met en évidence la copule traduit une relation de caractérisation que l'analyse en complément de verbe occulte. De même l'adjectif qualificatif n'a pas au verbe la même relation qu'un autre constituant entretient avec le noyau prédicatif. Il est décrit comme une partie du discours à extension médiate parce qu'il a besoin d'un support pour se réaliser. Ainsi, le rapport qu'il développe avec le verbe, noyau de la prédication, est de type "caractérisationnel" et seul l'adjectif qualificatif ou tout groupe tenant lieu est susceptible de créer et d'entretenir ce type de rapport. Nous considérons donc les copules comme identifiables à partir de la fonction attribut qu'elles mettent en évidence et l'adjectif qualificatif comme contribuant à révéler ce statut syntaxique. Mais il faut préciser que l'occurrence du verbe *être* n'implique pas systématiquement la fonction attribut. Dans certains cas, *Etre* a besoin d'être complété par un complément essentiel, c'est-à-dire un CV :

(5) Paul est en vacances.

(6) Marie est en voyage.

(7) Vous êtes là.

(8) Les amis sont là.

(9) Nous sommes le mercredi.

Dans ces exemples, le verbe *être* fait appel à un CV nécessaire à la construction du prédicat. CV = SP *en vacances*, *en voyage*, et le SN *le mercredi*. La relation de caractérisation n'est pas réalisée. Chaque SP non déplaçable, ils le sont tous les trois, fait partie du SV et ne peut en être séparé comme un groupe à part. Pour les autres verbes dits attributifs (*paraître*, *sembler*, *rester*, *devenir*, etc.) ils accueillent des CV s'ils sont dans des structures semblables à celles que nous venons de relever :

(10) Paul paraît vibrer en harmonie avec sa femme.

(11) Le ministre semble organiser une rencontre avec les étudiants.

(12) Je resterai à la maison.

(13) Joël reste lui devoir deux cent mille francs.

(14) Cette affaire devient la complication des querelles de personnes.

Les verbes *paraître, sembler, rester, devenir*, comme *être* plus haut, sont accompagnés d'un CV. Leur emploi ne trahit pas une valeur attributive mais la description d'une situation. Mais, lorsque le complément est un adjectif, les rapports au verbe changent et se construisent selon la relation apport-support. C'est là que s'exprime la valeur attributive des verbes copules et les adjectifs apparaissent dans la fonction attribut :

(15) Pauline paraît heureuse.

(16) Les enfants sont grands.

(17) Mes cousins deviennent paresseux.

La fonction de caractérisation définie est prégnante dans les constructions (15), (16) et (17), où elle se perçoit aisément. Cette description nous paraît plus rentable pour la manifestation des propriétés de l'adjectif et des mots qui en tiennent lieu dans la position de complément du verbe attributif. Il s'en dégage que le verbe copule ne se définit qu'en emploi et que l'adjectif, au regard de ses propriétés syntaxiques, ne peut figurer comme CV d'un verbe attributif mais en sera l'attribut et fera de lui, en retour, une copule⁴⁰⁴. Pour clôturer partiellement ce paragraphe sur la définition de l'attribut et des constructions connexes, nous allons signaler que les structures verbales *naître pauvre, mourir vieux, tomber enceinte, tomber malade* traduisent de la prédication seconde sur le sujet, comme *dormir tranquille*. Donc, quelques contraintes pèsent sur la fonction attribut qui se définit dans le cadre restreint où les verbes dits attributifs accueillent un complément adjectival.

La notion de valence s'inscrit parfaitement dans la syntaxe de relation. Nous avons choisi de l'exploiter pour les avantages certains que la théorie valencielle⁴⁰⁵ offre à l'analyse systématique du fonctionnement du verbe. La théorie de Tesnière présente le verbe comme le noyau de la phrase et définit le nombre d'actants qu'il est capable de régir. Comme dans la *Grammaire méthodique du français*, nous empruntons les mots *valence* et *actants* à cette

⁴⁰⁴ Cette approche se retire fatalement de la perspective de systématisation dans laquelle s'inscrit notre méthode, mais nous avons du mal à trouver un CV dans un prédicat dont le noyau est une copule. Tous les termes attributs seraient devenus CV.

⁴⁰⁵ Le mot est exploité dans la même perspective à travers la *Grammaire méthodique du français*, p.124.

théorie mais les exploitons dans un cadre strictement syntaxique⁴⁰⁶. Le verbe, nous l'avons dit brièvement, est un mot d'extension médiate et d'incidence externe. Cela veut dire qu'il a besoin d'un syntagme nominal en position de sujet pour renvoyer à une notion, tout comme sa fonction dans le syntagme et dans la phrase est subordonnée à la satisfaction de cette condition préalable. Il représente en grammaire l'une des plus importantes parties du discours. Il est désigné comme le pivot, l'élément central de la phrase verbale, le nœud de la prédication. Le verbe est variable d'un point de vue morphologique et porte la valeur prédicative selon ses propriétés intrinsèques. Celles-ci s'expriment à travers les positions qu'il ouvre et qu'occupent plusieurs syntagmes fonctionnant comme des actants. Le procès verbal, c'est le sens qu'il traduit. Dans le présent chapitre, nous précisons le contenu à appliquer aux termes de *valence* et d'*actants* avant de proposer une description de la valence des verbes dont nous avons relevé un emploi spécifique dans le roman béninois. Cette opération séparera les verbes accompagnés d'un CV de ceux qui sont construits avec un CR et mettra en évidence la systématisation de la complémentation verbale.

I- Approche syntaxique des notions de valence et d'actant

Les deux notions développées par Tesnière dans *Eléments de syntaxe structurale*⁴⁰⁷ présentent des limites que Wilmet a relevées dans *Grammaire critique du français*⁴⁰⁸. Ces faiblesses, quoiqu'elles influencent la perception du système verbal de manière globale, ne sont pas de nature à invalider la pertinence des notions, qui sont très utiles dans l'étude du verbe en grammaire française. Sur la base de ces travaux, nous allons reconstruire les deux notions et leur appliquer un contenu adapté à notre objet de recherche.

1- La valence

Pour nous, la valence du verbe correspond aux diverses positions qu'il peut ouvrir pour accueillir des compléments. Elle décrit les propriétés intrinsèques du verbe selon les constructions dans lesquelles il peut figurer⁴⁰⁹. La valence correspond à :

⁴⁰⁶ Chez Tesnière, la notion de valence couvre les domaines logique, sémantique et syntaxique. L'association de tous ces aspects compromet d'une certaine manière l'analyse.

⁴⁰⁷ Lucien TESNIERE, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959, 1965 (2^{ème} édition).

⁴⁰⁸ *Grammaire critique du français*, p.514.

⁴⁰⁹ Certains auteurs, comme ceux de la *Grammaire méthodique du français* (p.123) incluent aussi le nom et l'adjectif pour expliquer les questions d'accord.

« l'aptitude générale de certaines catégories grammaticales centrales (telles que le verbe, mais aussi l'adjectif et le nom) à imposer à leur entourage des configurations syntaxiques bien déterminées. C'est ainsi qu'un verbe comme donner est dit trivalent parce qu'il requiert trois **actants** ou constituants participant syntaxiquement au procès spécifique que ce verbe dénote.»⁴¹⁰.

Le verbe est toujours marqué par un temps. S'il porte une valeur prédicative, c'est parce qu'il a la propriété de traduire un procès. Or, selon ses usages fondamentaux, il est pourvu de la capacité à exprimer tout seul ou non un procès. Il y a donc nécessité ou non qu'il soit complété. En tant que noyau de la prédication, le verbe indique la structure de la complémentation. Le complément, selon le cas, est donc nécessaire ou facultatif en fonction des valeurs sémantiques intrinsèques du verbe. Il éclaire la notion de part prédicative. La valence du verbe précise ainsi les disponibilités offertes au locuteur pour loger les syntagmes devant entrer dans la formation du prédicat. Un verbe pourra, dans ce contexte, offrir une, deux ou trois positions pour accueillir son ou ses compléments⁴¹¹ et l'on pourra parler de valence simple ou complexe selon le cas. Puisque le verbe est le noyau de la phrase verbale, sa valence aura d'incidence dans le prédicat construit sur son occurrence. La valence verbale permettra ainsi de positionner tous les types de compléments.

2- Les actants

Chez Tesnière, les actants désignent le sujet mais aussi les compléments du verbe. Cette distinction ne présentant pas d'inconvénient pour l'analyse du système verbal en général, nous la reprenons à notre compte sans pour autant mettre l'accent sur le sujet parce que son étude ne présente pas d'intérêt spécifique dans le cadre de notre recherche. A l'inverse, les différents types de compléments du verbe seront examinés en rapport avec la catégorie valencielle du verbe. Ainsi, les compléments du verbe (CV) et les compléments de relation (CR) seront considérés comme des actants même si le CR n'est pas construit sur le verbe mais sur la relation prédicative⁴¹². En gardant à l'esprit ces précisions terminologiques, nous allons organiser les verbes de notre corpus d'étude selon qu'ils sont construits avec un CV ou avec un CR.

⁴¹⁰ Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p.123.

⁴¹¹ Nous ne nous lançons pas dans la recherche de dénominations compliquées pour désigner chaque type de valence parce que ce n'est pas l'objectif de ce travail.

⁴¹² Le noyau de cette relation reste le verbe.

II- Description du fonctionnement des verbes

Nous nous fonderons sur la présentation sommaire du chapitre précédent qui a séparé les emplois selon qu'il y a occurrence ou non d'une préposition. Ces critères seront renforcés par celui de l'occurrence d'un CV et d'un CR. Nous discriminons, sur cette base, cinq groupes de verbes :

- ceux qui sont construits avec un CV : *tomber, mourir, vaciller, se revivre, vertiger, soucher, se cadavériser*;

-ceux qui sont construits avec un CV et un CR : *tomber sur, dégringoler sur, se renégocier, tituber*;

- ceux qui sont construits avec un CR non prévisible dès la valence du verbe : *soûler de* ;

-ceux qui sont construits avec un CR : *dormir, vertiger, navetter* ;

-ceux qui sont construits sans CV et sans CR : *s'anuiter, se texturer*.

1- L'analyse actantielle⁴¹³

Elle va relever les différents actants qui apparaissent dans les positions syntaxiques offertes par les verbes.

1-1- Les verbes construits avec un CV

Sera étudiée sous cette rubrique la valence des verbes *tomber, mourir, vertiger, soucher, se cadavériser et se texturer*.

1-1-1- Le verbe *tomber*

Tomber s'emploie comme verbe intransitif, c'est-à-dire qu'il se construit sans CV. A ce titre, il possède la totalité de part prédicative et manifeste une autonomie syntaxique ainsi qu'on peut le constater dans *Le Cantique des cannibales* :

« *Il tomba comme un pachyderme repu de balles.* » (p.63)

Mais il reçoit un emploi spécifique dans deux phrases tirées du même roman⁴¹⁴:

⁴¹³ Dans tout le chapitre, nous mettons en relief certains termes pour les souligner.

⁴¹⁴ Dans *Les Fantômes du Brésil* du même auteur, nous avons relevé un exemple analogue: « *Il tomba un oui.* » (p.157.)

« Elle reconnut la voix ronflante de l'homme. Elle entraîna son corps à l'intérieur. Son cœur aussi. Lequel, chaloupant, tambourinant, lui ordonna de **tomber ce son**, ces trois syllabes, toutes chargées d'émotions :

- *Alabi !* » (p.91. Nous soulignons.)

« *Il tomba aussitôt son pantalon. La chemise suivit.* » (p.198. Nous soulignons.)

Le verbe présente la même structure dans chacune des phrases : V + CV. Mais le problème qui se pose, c'est la construction d'un CV sur l'occurrence d'un verbe dont la valence n'ouvre pas a priori cette position. Couao-Zotti déroge à l'emploi classique du verbe et expose là une licence que nous allons tenter d'examiner. L'emploi classique du verbe *tomber* qui s'appliquerait à ce contexte aurait été :

« Il laissa *tomber* aussitôt son pantalon »

où le verbe *tomber*, CV de *laisser*, aurait été mis en relation avec son contrôleur, le GN *son pantalon*.

<u>Il</u> laissa	<u>aussitôt</u>	<u>tomber</u>	<u>son pantalon.</u>
Sujet de laissa	CR	CV de laissa	contrôleur de tomber

Dans cette construction, il y a en réalité une opération de reconstruction syntaxique puis sémantique. Au niveau du verbe pourvu traditionnellement de la totalité de part prédicative dans l'expression d'un procès, l'écrivain réduit cette propriété et en attribue une partie à un CV, marquant ainsi le verbe d'une dépendance syntaxique⁴¹⁵. *Tomber* perd alors son autonomie grammaticale et change de catégorie. La reconstruction syntaxique du verbe a des conséquences au plan sémantique. Le verbe *tomber* ne garde plus son sens dénotatif de *chuter, se trouver à terre*. Il connote plutôt *laisser tomber, laisser chuter*, sens connotatif qui englobe le sens dénotatif et confirme l'emploi spécifique du verbe⁴¹⁶.

⁴¹⁵ Les dictionnaires *Le Petit Robert*, *Le Dictionnaire universel* et *Larousse* spécifient une construction transitive de *tomber*. Le *Dictionnaire universel* (AUF, 2002) précise que cet emploi s'applique dans le vocabulaire sportif : « *tomber un adversaire* pour dire : *le vaincre* ». *Larousse* (1987), comme *Le petit Robert* (1993), donne son emploi familier dans *tomber une femme* pour dire : *la séduire*. Le premier cite Beauvoir : « *Je savais que Pradelle, avec son regard de velours et son sourire accueillant, tombait les jeunes filles.* » Mais seul *Le petit Robert* (1993) spécifie *tomber la veste* qui signifie : *l'enlever*. Cette construction syntaxique validée par *Le Petit Robert* nous a éclairé sur l'emploi proposé par Couao-Zotti, qui demeure, tout de même, une singularité dans la mesure où l'emploi de cette structure du verbe *tomber* est très restreint dans la langue.

⁴¹⁶ Dans *Les Fantômes du Brésil* (2006) du même auteur, le même verbe a une double complémentation : « *Tombe-nous quelque chose.* » (p.111.). Ici, il y a également reconstruction syntaxique avec incidence au plan sémantique. Le sens connoté semble constituer une récupération de l'emploi populaire du verbe *tomber* qui s'utilise aussi pour signifier : donner un pourboire à une personne que l'on corrompt (*tomber quelque chose*).

1-1-2- Le verbe *mourir*

Mourir se construit sans CV pour dire « *cesser de vivre* ». Il possède ainsi toute la part prédicative dans la traduction du procès. Employé avec un CV, il devient objet d'une reconstruction syntaxique puis sémantique. La reconstruction syntaxique épouse la démarche décrite plus haut et inscrit l'emploi du verbe dans une structure singulière de verbe pouvant accueillir un CV. La portée sémantique de cette reconstruction syntaxique, c'est le recouvrement de nouveaux sèmes contenus dans *interrompre*, *abandonner* que couvre *mourir* : « *Si c'est à cette condition, alors je me laisse bouffer. J'accepte de mourir mon rêve. Rien que pour toi, Nono...* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.179. Nous soulignons.)

Le verbe ne traduit plus un procès vécu par le sujet mais une action qu'il réalise sur un objet et, comme nous l'avons vu dans le cas de *tomber*, il couvre une connotation qui englobe la dénotation, celle de *faire mourir*, c'est-à-dire *abandonner*. On observe là aussi une licence susceptible de marquer des représentations langagières. Une opération analogue de reconstruction syntaxique est observable dans l'emploi de *vaciller*.

1-1-3- Le verbe *vaciller*

Comme *tomber* et *mourir*, *vaciller* est étiqueté verbe intransitif. Mais, dans *Le Cantique des cannibales*, il accueille un CV : « *La silhouette sereine, la barbe livrée aux caresses du vent, il balaya la troupe devant lui et vacilla ses pas de crabe vers les soldats.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.27. Nous soulignons.)

Le fonctionnement du verbe est identique à celui de *mourir* et *tomber* avec une opération de reconstitution syntaxique accompagnée d'incidence au plan sémantique. L'opération a l'avantage d'inscrire dans un espace plus concret le procès exprimé. Elle le rend davantage manifeste (opposé à virtuel) dans l'emploi de *vaciller* où la construction intransitive traditionnelle traduit le procès d'«*être animé de mouvements répétés, alternatifs, être en équilibre instable et risquer de tomber* ». Or, l'ouverture d'une position de CV dans la valence de ce verbe implique une reconstruction des relations entre les actants et un changement du statut syntaxique du sujet qu'on pourrait qualifier d'« agent-passif » en agent-actif. C'est lui qui communique les « *mouvements répétés, alternatifs* » au CV par la médiation du verbe :

L'arbre vacilla devant nous.

Paul vacilla ses pas.

Il y a, à la fois, transfert partiel d'une part des propriétés grammaticales du verbe (un peu de sa part prédicative) au CV, implication plus marquée du sujet dans le prédicat formé par le SV= V + CV et élargissement de la relation prédicative. Tous ces rapports se perçoivent moins nettement dans l'emploi des verbes issus de la création lexicale. Avant de les étudier, intéressons-nous à la construction de *se revivre*.

1-1-4- Le verbe *se revivre*

Revivre existe bien en langue française, de même que *survivre* dont la forme pronominale occurrente chez Couao-Zotti est attestée par certains dictionnaires de langue :

« Alors, pour la première fois, la toute première fois de sa vie, il pensa à la mort, au suicide. Ses pensées en lui certifièrent impérativement qu'il se nuisait à lui-même, qu'il boxait contre son destin propre. Le suicide pour se sauver de lui-même ? Mourir pour *se survivre*⁴¹⁷. » (*Notre pain de chaque nuit*, p.195)

Mais la forme pronominale de *revivre* n'est pas usitée dans la langue. L'emploi pronominal d'un verbe requiert une condition essentielle : pouvoir spécifier un CV que l'on peut pronominaliser par *se*. Ce critère qui se vérifie pour les verbes pronominaux réfléchis et réciproques matérialise un CV pronominalisé en *se* coréférentiel du sujet du verbe. Les verbes essentiellement pronominaux, nous l'avons dit au sixième chapitre, fonctionnent autrement. La forme *se* qui les accompagne ne se réfère pas exactement au sujet mais apparaît comme « une sorte de particule préfixée au verbe et qui redouble automatiquement le sujet. »⁴¹⁸. Ils n'ont pas de configuration simple⁴¹⁹. Ce cas sera illustré plus loin avec l'analyse de *s'anuiter* et *se texturer*.

Se revivre pronominalise *revivre* qui signifie⁴²⁰ en emploi intransitif : « revenir à la vie, vivre de nouveau » (renaître, se renouveler) et, en emploi transitif : « vivre quelque chose de nouveau ». Sa forme pronominale ne figure pas au dictionnaire, ce qui révèle déjà qu'elle

⁴¹⁷ Bescherelle, *La Conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 1997 répertorie dans la liste alphabétique des verbes la forme pronominale de *survivre* (**se survivre**) qui se conjugue comme *vivre*. *Le Robert Micro* (2006) aussi. Mais Larousse ne cite pas cette forme du verbe. A l'inverse, le verbe *revivre* n'a que sa forme simple.

⁴¹⁸ *Grammaire méthodique du français*, p.260.

⁴¹⁹ *Se reposer*, *s'évanouir*, *se souvenir*, etc. sont des verbes essentiellement pronominaux. Il n'y a pas une forme : **reposer*, **évanouir*, **souvenir*. En revanche, *se promener*, *s'habiller*, *se conduire*, qui ont une forme simple *promener*, *habiller*, *conduire*, etc. sont dits accidentellement pronominaux. Ce sont des pronominaux de sens pace que c'est sur le sens que leur forme pronominale présente d'incidence. Il y a, en outre, des pronominaux de forme. Ils emploient une préposition contrainte comme *s'apercevoir de*, comme nous l'avons montré au sixième chapitre.

⁴²⁰ Selon *Le Petit Robert*, 1993.

représente une structure marginale dans *Notre pain de chaque nuit* : « *Le jeune champion ne pouvait s'empêcher de se revoir. Il ne pouvait s'empêcher de se **revivre**, hier au soir.* » (p.191. Nous soulignons.)

Dans cet emploi spécifique du verbe, le pronom *se* est coréférentiel du sujet. Le personnage entre dans un processus de dédoublement virtuel et vit (pour vivre) à nouveau (revivre) le film de la soirée qu'il avait passée la veille avec Nono et qui marque son errance sentimentale avec la prostituée. C'est le contexte dans lequel s'appréhende la construction de Couao-Zotti. Sinon, *revivre* implique déjà une reprise du procès et l'emploi pronominal du verbe s'inscrit inévitablement dans une intention contrainte de surcharge grammaticale puis sémantique. Il était possible d'écrire : « *revire le film de la soirée* » où la construction est classique mais surtout intelligible. Le CR = *hier au soir* est effaçable et reste un complément secondaire.

1-1-5- Le verbe *vertiger*

Il est l'un des verbes issus de la création lexicale. Florent Couao-Zotti écrit :

« *Les gens continuaient de crier, d'hurler leur joie accompagnant chaque pouce de leurs pas de " oyé !oyé !oyé !" grinçants. Dendjer sentit des mains, des milliers de mains rouler sur son épaule, sur son dos. Il se contenta de brandir le poing pour leur répondre. Sans enthousiasme. Sans conviction non plus. Nono. De nouveau, cette femme : elle le possédait. Elle venait, encore une fois, de lui **vertiger le cœur**.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.38 ; c'est nous qui soulignons.)

Vertiger, issu de la création lexicale, pourrait signifier : *provoquer le vertige, troubler, influencer, subjuguier, ...ensorceler*. Cette construction soulève le problème de la discrimination de la part prédicative qu'apportent le verbe et son complément pour former le prédicat, étant donné que c'est l'écrivain, créateur du néologisme, qui lui attribue la valence de verbe pouvant accueillir un CV. Ce CV est le SN *le cœur*. Et si l'on tient compte du pronom disjoint *lui* qui est un CR, on dira que *vertiger* est accompagné d'un CV et d'un CR. Mais dans l'analyse que nous faisons, c'est l'occurrence du CV qui nous intéresse au premier chef. Cependant, l'apparition d'un CR indique que le verbe ouvre également cette position syntaxique et qu'il présente une structure valencielle complexe.

1-1-6- Le verbe *soucher*

Bhêly-Quénum emploie ce néologisme dans un exemple qui éclaire bien le procédé de sa formation : « *Agblo (...) se voyait à l'âge de trois ans (...) en route vers Zouxwé ou Oussa, couvents dans lesquels les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce.* » (*Les Appels du Vodou, p.51.*)

Il s'agit aussi d'un verbe issu de la création lexicale qui ne pose aucun problème de reconstruction syntaxique. L'auteur lui donne la propriété d'accueillir un CV. Mais, au plan sémantique, il crée un sens supplémentaire lié à l'emploi du néologisme. Il semble que la création lexicale repose sur le verbe *essoucher* dont elle forme l'antonyme. *Soucher* signifierait alors : *enraciner, ancrer, établir.*

1-1-7- Le verbe *se cadavériser*

Il apparaît dans l'exemple suivant : « *L'Afrique noire **se cadavérise.*** » (*Les Appels du Vodou, p.44*)

Cet emploi pose deux problèmes au plan grammatical : l'attribution d'une valence verbale à un néologisme et sa construction à la voie pronominale. L'emploi pronominal du verbe fait apparaître le pronom *se* coréférentiel du sujet. Le néologisme signifierait, dans le contexte des *Appels du Vodou* : *se transformer en cadavre, c'est-à-dire mourir petit à petit, s'enliser dans le sous-développement.* Sa construction pronominale est du type de *s'enfermer, se lever, etc.* Mais, elle peut se lire légitimement comme celle d'un verbe pronominal de forme comme *se mourir, se taire, se texturer* quoiqu'il n'y ait pas, à notre connaissance, une forme simple du verbe (*cadavériser*)⁴²¹.

Nous pouvons retenir que l'emploi des verbes construits avec un CV repose sur une opération de construction ou de reconstruction syntaxique avec des incidences au plan sémantique. Cette opération porte sur la valence des verbes qui, dans les nouveaux emplois, révèle les capacités de la langue à traduire des niveaux d'expression spécifiques. Seule une relecture de leur capacité valencielle peut éclairer sur ces emplois qui, il faut le reconnaître, marquent profondément l'évolution de la langue et déroutent les lecteurs « formés à l'ancienne école » et profondément attachés à elle.

⁴²¹ La formation du verbe est envisageable. Elle existe déjà chez Bhêly-Quénum qui est un grand auteur. Mais ce qui pourrait se faire difficilement, c'est l'application de cette forme simple du verbe à la traduction d'un procès : « *cadavériser un homme ou un animal* » ! Et puis, il nous faut avoir plusieurs occurrences du même emploi pour faire des analyses conséquentes.

1-2- Les verbes construits avec un CV et un CR

Cette construction concerne les verbes *tomber sur*, *dégringoler sur*, *se revivre*, *se renégocier* et *tituber*.

1-2-1- Le verbe *tomber sur*

Tomber est déjà examiné comme verbe construit avec un CV. La différence notable entre les deux structures réside dans l'occurrence de la préposition. Quel rôle celle-ci joue-t-elle ?

« *On tomba sur elle muscles et lanières* » (*Le Cantique des cannibales*, p. 48. Nous soulignons.)

Tomber est employé avec le CV *muscles et lanières*. Le syntagme prépositionnel (SP) *sur elle* est un CR construit sur la relation prédicative. Mais de quelle portée ? A la vérité, le SP n'est pas nécessaire à la composition de la valence verbale. Il est supprimable et reste hors de portée de négation :

On tomba muscles et lanières.

On *ne* tomba *pas* sur elle muscles et lanières.

C'est sur elle *qu'on* tomba muscles et lanières.

Trois tests (effacement, négation et focalisation) montrent que le SP n'est pas un complément essentiel, qu'il est extra-prédicatif et qu'il fait partie de l'énoncé⁴²². Il est donc de portée large et se construit sur la relation prédicative.

Cet emploi du verbe indique l'ouverture d'une seconde position syntaxique, celle de CR inscriptible en tête de phrase, en médiane ou en finale. La préposition joue donc le rôle de jonction entre le prédicat verbal (V+CV) et le CR qui se construit sur lui. Mais la construction de *tomber* suivi de la préposition *sur* est courante dans la communication quotidienne : *tomber sur une personne sympathique* (qui décroche le téléphone et donne gentiment toutes les informations recherchées), *tomber sur une page intéressante* (qui vous ravive l'envie de lire tout un livre), etc. Cependant dans ces emplois, le verbe n'est pas accompagné d'un CV mais plutôt d'un CR qui glisse vers la position de CV qu'il finit par occuper. On peut déjà tirer une conclusion à propos de l'emploi spécifique de *tomber* dans l'œuvre de Couao-Zotti. Le verbe est susceptible d'ouvrir une ou deux positions où sont logés un CV et un CR. Dans

⁴²² Les constituants focalisables font nécessairement partie de l'énoncé.

ce cas, le CV est non prépositionnel et le CR prépositionnel. Par rapport à sa structure intransitive traditionnelle, *tomber* acquiert d'autres possibilités de construction à travers la spécification de deux positions dans sa valence.

1-2-2- Le verbe *dégringoler sur*

Dégringoler s'emploie, selon *Le Petit Robert*, avec ou sans complément. Employé sans complément, il signifie : « *descendre précipitamment* » comme dans "dégringoler d'un toit ; dégringoler dans l'escalier". Employé avec un complément, il signifie « *descendre très rapidement* », comme "dégringoler l'escalier", "dégringoler une pente à toute vitesse". Ce verbe a donc un double emploi syntaxique mais une construction limitée au plan sémantique car son emploi s'applique à la description dans l'espace d'un mouvement du haut vers le bas. De ce fait, il s'apparente à *tomber* au sens dénotatif. Dans *Le Cantique des cannibales*, il reçoit un emploi particulier : avec un CV et un CR.

« *On dégringola sur elle deux tonnes de violence* » (p.48 ; nous soulignons.)

CV= deux tonnes de violence

CR= sur elle.

Les deux verbes, *tomber sur* et *dégringoler sur* sont employés dans un rapport de synonymie et couvrent les sens analogues de *faire/laisser tomber sur*, *faire/laisser dégringoler sur*. L'emploi du second évite la répétition du premier. Cependant, les contraintes sémantiques qui pèsent sur la construction du verbe ne sont pas levées puisque celle-ci s'inscrit dans un cadre abstrait même si on concède que la réalisation du procès s'inscrit dans un mouvement du haut vers le bas. Syntaxiquement, *dégringoler*, qui a déjà une position dans sa valence et autorise l'occurrence d'un CV, acquiert plus facilement que *tomber* la propriété d'accueillir un autre complément. Sa manipulation grammaticale paraît donc moins contrainte. Ici aussi, le SP présente les mêmes propriétés que celles précédemment décrites et représente un constituant syntaxiquement indépendant. Lorsqu'on les observe de près, on se convainc aisément que ces constructions, tout en conservant les propriétés initiales de verbe, créent un niveau d'expression où se perçoit le sème de chute, de charge, de poids. Cette opération, on le sait, est à l'origine de la création des images, des figures et le cadre abstrait qui prédomine dans les deux compositions verbales tend à en renforcer la réalisation. Nous aurons le temps d'en montrer les manifestations dans le roman béninois.

1-2-3- Le verbe *se renégocier*

Renégocier signifie : « *Négocier à nouveau (les termes d'un accord/d'un contrat)* »⁴²³. Il est construit par adjonction du morphème de répétition **re** à *négo-cier* dont la valence ouvre des positions de CV et éventuellement de CR. Son emploi pronominal suppose que soit réalisable sous la forme d'un pronom **se** le CR et que ce pronom soit coréférentiel du sujet. A la différence de *se revivre* dont le pronom **se** est objet et coréférentiel du sujet, c'est le CR qui se pronominalise dans la valence de *se renégocier*. L'occurrence du CR n'est pas imposée par la valence du verbe dans sa forme simple⁴²⁴ : *Renégocier les termes d'un contrat*.

Le pronom **se** remplit la fonction de CR et fait du verbe un pronominal de construction puisque son emploi intègre une préposition contrainte non explicite. Les verbes pronominaux de construction, nous l'avons dit sans pouvoir nous étendre là-dessus, utilisent une préposition contrainte, explicite ou non, pour se réaliser, comme *s'imaginer*, *s'apercevoir de*, *s'interdire de*, etc. Il y a donc un lien solide entre l'occurrence du CV et celle du CR. Celle-ci suppose celle-là. Toute la construction procède de l'application de la règle traditionnelle d'occurrence d'un CV puis d'un CR sur un verbe particulier qui, au départ, se construit uniquement avec un CV. C'est ce que Couao-Zotti propose dans *Notre pain de chaque nuit*. Il part de la règle générale d'insertion d'un CV pour l'étendre progressivement à un emploi qui, au bout du compte, s'éloigne quelque peu de la norme : « *Tu verras qu'après, tu pourras te reprendre en main, te renégocier une vie plus salubre* » (p.196 ; nous soulignons)

Renégocier est ainsi construit avec un CV : *une vie plus salubre* et un CR : *te*. Le CR a une réalisation syntaxique postérieure à celle du CV selon la hiérarchie des compléments. Généralement, pour les verbes qui peuvent accueillir un CV, la position de CV doit être pourvue et saturée avant que ne se construise le CR. Si ces analyses sont pertinentes, on peut dégager de ces pages que la particularité syntaxique mise en évidence à travers cet emploi se reconnaît dans la forme pronominale du verbe. Son existence n'est pas validée par les dictionnaires qui restent la référence exclusive d'homologation des mots faisant objet de réflexion dans les travaux scientifiques. Voilà pourquoi, d'un point de vue syntaxique, nous

⁴²³ Selon *Le Petit Robert*, 2003.

⁴²⁴ Le sens dénotatif ne l'exprime pas évidemment; il précise seulement la nécessité d'occurrence du CV.

considérons que la forme pronominale *se renégocier* est une particularité⁴²⁵. Sa construction implique l'ouverture d'une autre position dans la valence du verbe. Cette position est couverte par le CR : *te*, coréférentiel du sujet. Le verbe *tituber* pose d'autres problèmes dans la construction du prédicat.

1-2-4- Le verbe *tituber*

Tituber apparaît dans une construction équivoque. Dans l'environnement de ce verbe, des groupes syntaxiques apparaissent comme prenant, ayant pris ou voulant prendre la position de CV. Il s'agit du SN *quelques pas* dans la phrase qui suit :

« Elle était comme gelée, comme anéantie. Mais il fallait que ses pas se meuvent. Il fallait que ses gestes se déploient. Elle vint près d'Alabi, l'aida à se relever, **lui fit tituber quelques pas**. » (*Le Cantique des cannibales*, p.254)

Habituellement, *tituber* (on l'a vu aussi avec *tomber*) est construit sans CV parce que la valence du verbe l'inclut déjà dans son sémantisme. En ce sens, le SN *quelques pas* n'a pas de part prédicative dans l'expression du procès. Il va s'analyser comme un CR puisqu'il se construit sur la relation entre le verbe et son sujet. Mais la construction reste abstraite à cause du vide syntaxique qui semble s'établir entre le verbe et le CR qui glisse vers la position du CV. En tentant de la rendre concrète, nous pouvons proposer la paraphrase :

Elle **le** fit tituber **de** quelques pas.

Dans cette paraphrase, le syntagme prépositionnel *de quelques pas* = CR, *le* = CV et contrôleur de *tituber*. Mais dans la séquence proposée par Couao-Zotti, c'est le pronom *lui* qui est occurrence et non *le*. La différence entre les deux pronoms est que le premier est disjoint et le second conjoint. *Lui* peut être séparé du verbe par d'autres mots que les pronoms alors que *le* reste lié au verbe parce qu'il est un pronom faible, qui prend nécessairement appui sur le verbe. La possibilité de disjonction de *lui* fait qu'il est prévisible très tôt et devient CR⁴²⁶

⁴²⁵ *Négocier* peut s'employer absolument. Dans ce cas, il sera considéré comme incluant un CV intégré à sa valence qui le pourvoit de la totalité de part prédicative. *Renégocier* aussi, probablement, peut se construire absolument, pour donner l'idée d'une reprise des négociations, mais pourrait difficilement pronominaliser un CV en **se**, sauf au pronominal passif. Il nous semble que cela ne peut se faire. La voix pronominale de ce verbe, pour avoir quelque chance d'intelligibilité, doit mettre le pronom **se** en position de CR. Si le pronom est occurrence comme CV, la construction sera totalement agrammaticale : « Pierre renégocie le contrat/Le contrat se renégocie/Pierre se renégocie le contrat. » **Se** ne renvoie pas au CV mais au sujet et il est CR. Ces constructions verbales sont exceptionnelles dans la communication courante. C'est dans les œuvres littéraires où on les rencontre qu'on peut les étudier. C'est la perspective de Couao-Zotti.

⁴²⁶ *Lui* s'emploie aussi avec neutralisation du genre.

quoique de réalisation syntaxique postérieure. *Le* est toujours CV, de réalisation syntaxique antérieure compte tenu de sa position dans la valence du verbe⁴²⁷.

L'occurrence de *lui* semble dénier au verbe *tituber* un emploi intransitif, c'est-à-dire la propriété d'intégrer dans sa valence un CV non spécifié. Nous allons donc envisager une autre démarche de description de la construction verbale. Elle révélera que nous sommes bien en création littéraire où le caractère suggestif de l'écriture est prégnant. L'emploi de *lui* sera entrevu dans une modification de la valence du verbe. Le pronom disjoint se met en position de CR dont la saturation est conditionnée par celle du CV. Il faut donc que la position de CV soit d'abord saturée avant que *lui* n'occupe celle de CR. On peut bien dire :

- "Elle le fit tituber".

- "Elle le fit tituber de quelques pas."

où *tituber* est employé absolument.

Mais non :

??? "Elle lui fit tituber".

Car l'emploi de *lui* appelle nécessairement l'occurrence préalable d'un CV. Or, *tituber* n'appelle pas un CV. Il faut alors, pour y arriver, modifier sa valence. Couao-Zotti écrit :

« Elle lui fit tituber quelques pas. »

La reconstruction de la valence verbale entraîne le changement de position du SN *quelques pas* qui devient CV. En d'autres mots, *tituber* a ouvert, grâce à la reconstruction valencielle, une position de CV occupée par ce syntagme. En conséquence, il ne signifie plus *tituber*, quoique le mot soit toujours occurrent dans la construction verbale, mais couvre le sens de *faire en titubant, réaliser/faire de façon vacillante*. Cet emploi procède d'un glissement de sens à partir du sens dénotatif de *tituber* (« *vaciller sur ses jambes, aller de gauche et de droite en marchant* »)⁴²⁸. *Lui* remplit alors la fonction de CR que lui confère son statut de pronom personnel disjoint. Une autre construction du même verbe confirme ces

⁴²⁷ On lui a fait appel. / *On l'a fait appel/ Les agents lui ont demandé de partir.
CR. CR/contrôleur de partir CV demandé

⁴²⁸ Dans ce sous-titre notamment, la réflexion en complément de verbe (CV) et complément de relation (CR) devient particulièrement intéressante. Si nous avons emprunté la voie traditionnelle des compléments d'objet direct, indirect, second et des compléments circonstanciels, nous nous serions heurté de façon inextricable à l'absence d'outils judicieux pour la séparation pertinente de ces compléments et surtout de la précision de leur formatage.

analyses : « *Dendjer se leva, tenta de marcher. Mais il ne put tituber que trois pas décousus.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.186 ; nous soulignons)

Il ne put tituber que trois pas.

SN / 1^{er} élt. de la nég. / Verbe conj. / Infinitif régisseur / 2nd élt. de nég. / SN = CV

Pour faire une synthèse, nous retiendrons que la reconstruction valencielle ouvre de nouvelles positions syntaxiques qui génèrent des niveaux d'expression spécifiques, originaux. L'analyse des verbes *se revivre*, *se renégocier* et *tituber* notamment a été prenante par rapport à la saturation ou non des positions ouvertes qu'elle nous a permis de relever. La reconstruction syntaxique du verbe, en général, repose sur la règle de la complémentation verbale qu'elle étend aux verbes qui, a priori, ne sont pas pourvus de ces propriétés codifiées. Un autre verbe a une construction tout aussi singulière : *soûler de*. Nous allons tenter d'analyser son fonctionnement.

1-3- Les verbes construits avec un CR non prévisible dès la valence du verbe

Nous avons voulu étudier le cas de *soûler de* séparé des autres parce qu'il révèle un fonctionnement grammatical différent. Dans *Notre pain de chaque nuit*, nous lisons : « *Il était devenu lyrique. Les mots soûlaient de sa bouche, drus, saccadés et décousus* » (p.174)

Les dictionnaires présentent le verbe *soûler* comme se construisant avec un CV qui, manifestement, n'est pas occurrent ici.

<u>Les mots</u>	<u>soûlaient</u>	?	?	<u>de sa bouche.</u>
SN	verbe	CV	CR	SP = CR

Le CV n'est pas construit alors que son occurrence est prévisible dès la valence du verbe. Le CR prévisible très tôt n'est pas, lui non plus, occurrent. Le SP construit *de sa bouche* est un CR non prévisible qui occupe la position du CR prévisible mais non occurrent. Cela n'est pas sans conséquence. Le lecteur est dérouté et s'interroge. La phrase de Mauriac, que *Le Petit Robert* propose en illustration de l'emploi du verbe, expose les positions de CV et de CR saturées :

« <u>Il saoulerait de luxe cette petite fille pauvre.</u> »				
S	V	CR	CV	

La perception marquante de vide syntaxique engendré par la non-occurrence du CV et du CR attendus est liée à la hiérarchie des compléments et de leur réalisation dans la chaîne

phrastique. Le CV a une réalisation antérieure à celle du CR. Cela se note aussi bien à travers la nature des syntagmes qui portent ces fonctions que dans leurs formes. L'ordre des mots ou groupes n'est pas nécessairement respectueux de la hiérarchie de leur réalisation syntaxique. Chez Mauriac, le fait est bien visible. Le SP *de luxe* est placé avant le SN *cette petite fille pauvre* quoique de réalisation syntaxique postérieure. Mais la raison en est toute simple : en position médiane, le SP rend plus visible le lien que la préposition assure entre le nom *luxe* et le verbe *saoulerait* auquel il (le SP) est lié, sans pourtant intégrer le SV ; en finale, le SP pourrait apparaître comme construit sur l'adjectif *pauvre* dont il semblerait compléter le sens et serait le complément. Le sens de la phrase en aurait été tout autre, si elle n'est pas équivoque :

Il saoulerait cette petite fille pauvre *de luxe*.

Pour éviter toute ambiguïté, il n'y a pas meilleure construction. Mais la conséquence voulue ou non, c'est la mise en relief du SP (*de luxe*) en position médiane dans la phrase. Chez Couao-Zotti, la non-occurrence du CV et du CR attendus libère ces positions ouvertes par la valence du verbe et affaiblit la part prédicative du syntagme verbal⁴²⁹. Par glissement, le SP *de sa bouche* non attendu tend à occuper les positions du CV et du CR puis prend la position de CR. Par conséquent, l'intelligibilité de la phrase est sensiblement amenuisée et l'on se demande ce que l'auteur veut bien dire. On pourrait comparer la construction à celle-ci :

*Pierre a offert ce matin.

La non-occurrence du CV et du CR attendus rend la phrase incomplète et agrammaticale⁴³⁰. Mais dans l'œuvre littéraire, certaines agrammaticalités sont voulues parce que porteuses de sens. Nous tenterons de dégager ces sens plus loin. L'absence du CV et du CR a une seconde conséquence : la libération de ces positions que le lecteur peut remplir avec les CV et CR possibles. De ce point de vue, la non-saturation des positions dans la

⁴²⁹ Le CR occurrent mais non attendu ne fait pas partie du prédicat. Son effacement ne sera pas possible parce que les deux positions de CV et de CR attendus sont libres, non occupées et il tend à glisser vers ces positions.

⁴³⁰ On pourra, au regard de ces remarques, noter la pertinence du développement que nous avons proposé au cinquième chapitre sur la part prédicative et la propriété intrinsèque de certains verbes à être complétés.

complémentation verbale augmente le champ d'extension du verbe. Elle explique la construction sans CV des verbes qui en appellent naturellement⁴³¹.

Au total, *soûler* ouvre deux positions hiérarchisées de CV et de CR dont la saturation détermine l'intelligibilité de la construction. En cas de non saturation des deux positions, le CV est absolument nécessaire pour former le prédicat. Puisqu'il n'est pas occurrent chez Couao-Zotti, on en déduit la création probable d'un nouveau langage dans le roman. Les trois verbes dont l'analyse va suivre sont construits avec un CR.

1-4- Les verbes construits avec un CR

Ces verbes sont *dormir*, *vertiger* et *navetter*. Ils se rapprochent par leur structure grammaticale mais présentent des différences liées à leurs valences. Nous les étudierons séparément.

1-4-1- Le verbe *dormir*

L'emploi du verbe que nous allons étudier figure dans *Le Cantique des cannibales* où nous lisons: « *C'est là qu'il avait dormi ses nuits. C'est là qu'il avait rêvé ses jours.* » (p.250)

Dormir s'emploie sans CV, selon sa valence. Mais il a un emploi particulier consacré par l'usage : « *dormir de son dernier sommeil* ». Dans cette séquence verbale, le SP *de son dernier sommeil* n'enlève pas au verbe sa propriété à se construire sans CV mais apporte un complément qui spécifie le cas particulier de quelqu'un qui trépassé⁴³². Mais cette analyse est plus sémantique que syntaxique. D'un point de vue syntaxique, *dormir* est construit avec un CR s'appliquant sur la relation entre le sujet et le verbe, mais de portée étroite :

Il a dormi de son dernier sommeil.

Autonome syntaxiquement, *dormir* n'a pas besoin d'un CV. C'est la spécification d'un type particulier de sommeil qui fait apparaître un CR dans la chaîne prédicative. De même, la valence de *dormir* dénie la possibilité de conférer la fonction de CV au SP à *ses nuits* dans l'exemple cité. Il s'agit d'un CR que la phrase intègre dans la paraphrase ci-après :

⁴³¹ Dans la perspective traditionnelle, on verrait dans le SP *de sa bouche* un complément circonstanciel. Nous devons, à ce sujet, faire une nuance : la préposition qui introduit le GP a pour propriété syntaxique de relier à un noyau le GN régi. Dans la phrase de Couao-Zotti, ce noyau ne se reconnaît ni dans le verbe ni dans le GN- sujet, mais dans la relation entre le verbe et son sujet. Voilà pourquoi le GP est un CR construit sur la relation prédicative et non un complément circonstanciel construit sur le verbe.

⁴³² Dans *Le Baobab fou*, Ken Bugul écrit : « *Dormir d'un sommeil de guerrier* » (p.90). Le fonctionnement du verbe est le même.

« C'est là qu'il avait dormi pendant ses nuits ».

Le terme effacé, c'est la préposition *pendant* dont le rôle syntaxique de jonction entre le SP et un noyau est connu. L'effacement de ce lien entraîne la rupture du pont entre les groupes. Et c'est ce qui rend la phrase floue.

Seulement, on ne peut définitivement écarter la possibilité d'une reconstruction sémantique liée à une modification de la valence du verbe qui couvrirait la connotation de *passer* dans le sens de *séjourner, habiter, rester*. Dans cette perspective, la paraphrase donnerait : « C'est là qu'il avait passé ses nuits ».

Et la valence du verbe aura changé. Car *ses nuits* aura rempli la fonction de CV. La seconde perspective n'est envisageable que dans l'œuvre littéraire, lieu des licences grammaticales, et dans le domaine, Couao-Zotti passe pour un féru.

1-4-2- Les verbes *vertiger* et *navetter*

Ils sont issus de la création lexicale. Nous avons déjà relevé un emploi de *vertiger* où il est utilisé avec un CV non prépositionnel. Dans les occurrences que nous allons voir, il reçoit un emploi avec deux CR, *aussi verticalement* et *pour une femme*. Mais l'occurrence de ces CR n'est pas imposée par la valence des verbes : « *Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme* » (*Le Cantique des cannibales*, p.110; nous soulignons)

Le fonctionnement de ce verbe l'assimile à un verbe intransitif, contrairement à la conclusion à laquelle nous étions parvenu plus haut dans l'étude de *vertiger son cœur*. Le verbe reçoit donc deux emplois possibles : avec CV et sans CV, donc possiblement avec CR.

Navettait, lui, est construit avec un CR complexe formé de trois SN reliés par la coordination : *entre elles, les lézards et le coin d'Olumo* : « *Vicédessin sentait même le fin sourire, qui, dansant dans les yeux de sa mère, **navettait** entre elles, les lézards et le coin d'Olumo.* » (*Les Appels du Vodou*, p.193; nous soulignons.)

Le dernier cas à examiner concerne les verbes *s'anuiter* et *se texturer* construits sans CV et sans CR.

1-5- Le verbe construit sans CV et sans CR

Ces deux verbes à la forme pronominale exposent, le premier, la structure des verbes essentiellement pronominaux, le second, celle des verbes pronominaux de forme.

1-5-1- Le verbe *s'anuiter*

Bhêly-Quénum écrit dans *Les Appels du Vodou* : « *Sègbohòuè s'anuitait.* » (p.142)

A l'analyse, la particule *s'(se)* n'est pas détachable du verbe et ne peut s'analyser comme un pronom personnel coréférentiel au sujet. Nous en déduisons que *s'anuiter* a un emploi essentiellement pronominal comme *se souvenir*, *s'évanouir*, *s'acharner*, etc. qui n'ont pas d'emploi simple, non pronominal. Issu de la création lexicale, il est construit sans CV et sans CR. De forme identique, *se texturer* a, lui, un fonctionnement dissemblable.

1-5-2-Le verbe *se texturer*

Texturer, c'est « *traiter (les fils de matières synthétiques) par des procédés propres à différencier leurs caractéristiques et leurs usages* »⁴³³. La particularité de la construction porte uniquement sur l'opération syntaxique que constitue la formation de la voix pronominale :

« *Elle ne bougeait pas. Son regard, péniblement, se leva sur les trois hommes. Oui. Voir, savoir à quoi ça ressemble une tronche de policier réjouie par sa capture. Savoir comment ça se texture un visage de "cochon casquetté"* » (*Le Cantique des cannibales*, p.12; nous soulignons)

L'emploi du verbe *texturer* à la voix pronominale montre qu'il est construit avec un CV reconnaissable à travers le pronom *se* dont la coréférence au sujet *ça* semble problématique. Il semble que le pronom *se* ne renvoie pas distinctement au sujet mais représente un pronom aggloméré, non analysable. Il signifierait *se fabriquer*, *se façonner*, *se construire*, verbes pronominaux de forme avec lesquels il partage la même structure syntaxique.

L'analyse actantielle des verbes nous a permis de découvrir les possibilités de reconstruction syntaxique avec incidences au plan sémantique. En réalité, des trois romanciers, Couao-Zotti est celui chez qui nous avons relevé le plus grand nombre d'exemples. Deux verbes ont été repérés dans *Les Appels du Vodou* de Bhêly-Quénum. D'autres exemples figurent dans *As-tu vu Kokolie ?* (2001) du même auteur. Quelques

⁴³³ *Le Petit Robert*

exemples sont identifiables chez d'autres romanciers béninois. Dans *Le Baobab fou*, Ken Bugul écrit :

-« *C'était l'époque où l'Occident s'exotisait.* » (p.73; nous soulignons.)

-« *La femme mariée et la belle sœur dualisaient dans des accords de corps.* » (p.152; nous soulignons.)

Il y a là deux néologismes dont la construction syntaxique implique la notion de valence. Le premier, de construction essentiellement pronominale, repose sur une valence où aucune position ne s'ouvre pour un CV. Le pronom *se* aggloméré, est inanalysable. *S'exotiser*, ce n'est pas « exotiser » soi-même. C'est se porter vers ce qui vient de l'étranger. Le second néologisme, de forme simple, couvre pourtant un sémantisme semblable à celui des verbes pronominaux réciproques car dans *dualiser* de racine « deux », il y a un mouvement de réciprocité qui canalise le procès.

Trois éléments de conclusion peuvent être retenus de notre développement. Le premier, c'est que le verbe n'est pas figé dans un emploi déterminé. Il est décrit dans l'environnement syntaxique dans lequel il est fonctionnel. Le deuxième élément, concerne la valence du verbe qui expose les positions offertes aux CV et CR. A ce sujet, nous devons souligner que l'analyse de la complémentation verbale en CV et CR est rentable pour les résultats auxquels elle nous a permis de parvenir. Le troisième élément met en évidence le processus de systématisation dans lequel entre la construction verbale, c'est-à-dire la codification de son emploi, sans limitation de ses réalisations possibles ou virtuelles. Mais avant de le prouver, nous allons nous intéresser à l'apport dans le champ prédicatif des compléments morphologiquement ou sémantiquement proches du verbe. La nature syntaxique de leurs compléments et les types de relations qui les unissent nous éclaireront certainement.

2- Les compléments morphologiquement ou sémantiquement proches du verbe

Voici les exemples relevés dans les œuvres et que nous soulignons :

-« *Eux, dansaient la danse du repentir* », (*Les Appels du Vodou*, p.175.)

- « *Elle pleure les larmes de son âme.* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.134.)

-« *Comlanvi souriait doucement, très discrètement, du sourire d'un homme content d'entendre évoquer son passe-temps favori.* », (*Les Appels du Vodou*, p.239)

-« *Elle y couchera, dormant de son dernier sommeil.* », (*Les Appels du Vodou*, p.323)

-« *Que Dogba résonne de tous ses vibrations* », (*Les Appels du Vodou*, p.289)

Deux cas d'emploi syntaxique sont à discriminer : les constructions avec un CV et avec un CR.

2-1- Les constructions avec un CV

Ce cas intéresse les verbes *danser* et *pleurer*. Ils sont construits avec un CV pourvu d'une valeur particulière aux plans syntaxique et sémantique: le CV est une extension du CV non spécifié, intégré dans *danser* et *pleurer*⁴³⁴ ; il traduit un type particulier de danse ou de pleurs. L'occurrence du CV semble agir sur la valence du verbe mais à y regarder de près, il n'en est rien. Le verbe ne perd pas sa propriété à intégrer la position de son CV dans son sémantisme mais il en perd plutôt parce que l'extension du CV intégré est occurrente et exprime une idée spécifique. De plus, le CV occurrent est morphologiquement et sémantiquement proche de *danser*, sémantiquement proche de *pleurer*. Le verbe n'ouvre pas une position de CV, mais devient occurrente une partie de ce qui lui est intégré, une partie du prédicat. *Danser la danse du repentir*, ce n'est pas exécuter toutes les danses envisageables tout comme *pleurer les larmes de son âme*, ce n'est pas verser des larmes pour exprimer toutes les nuances de douleurs possibles. *La danse du repentir* et *les larmes de son âme* sont en position de CV mais de réalisation différente de celles que nous avons examinées plus haut. Le CV occurrent a valeur de ce qu'on peut appeler « un CV mineur ». Voilà pourquoi le verbe perd tout de même de sa propriété à se construire seul, sans un CV défini par le contexte. Cette structure marquée est générée par le sentiment de devoir spécifier le type de larmes ou de pleurs et l'on peut voir la même formation verbale dans *rêver un rêve*, *vivre sa vie/la vie*. *Danser*, c'est exécuter une danse. Mais laquelle ? Ici, la danse du repentir. *Pleurer*, c'est verser des larmes. Mais lesquelles ? Ici, les larmes de son âme. Dans une analyse qu'elle organise sur les constructions verbales chez les écrivains ivoiriens, Akissi Béatrice Boutin montre que les verbes qui se construisent avec des « compléments internes » exposent un cas particulier de « fausse transitivité » et que ces compléments « très peu nombreux » ne sont « que la reprise formelle et sémantique du prédicat »⁴³⁵. Nos points de vue semblent s'accorder même si les approches terminologiques divergent.

Dans une autre approche, il est possible de renvoyer ce que nous avons appelé CV mineur dans la position de CR et de garder intacte la valence du verbe. Mais là encore le CR,

⁴³⁴ Danser = exécuter une danse ; pleurer = verser des larmes.

⁴³⁵ Akissi Béatrice BOUTIN, « Les écrivains ivoiriens défenseurs de la langue française ? L'exemple des constructions verbales », Communication aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, Dakar, 23-25 mars 2006, p. 63-64. Elle renvoie son lecteur à Rousseau (1998) qu'elle cite.

construit sur la relation prédicative, tendra à glisser vers la position de CV non couverte et à l'occuper. Des deux approches, la première apparaît une description réductrice de l'occurrence des actants mais présente l'avantage nettement sémantique de souligner la spécification qui procède de l'emploi des compléments morphologiquement et/ou sémantiquement proches des verbes. La seconde, de tendance beaucoup plus syntaxique, tente de démêler les actants pour préciser leurs rapports au prédicat en mettant en avant l'analyse des occurrences visibles. Les deux approches soulignent deux aspects réunis dans le fonctionnement de la langue : la sémantique et la syntaxe. Elles sont tout autant complémentaires. Nous ne nous séparons d'aucune.

2-2- Les constructions avec un CR

Nous examinons sous cette rubrique les constructions autour des verbes *sourire*, *dormir* et *résonner*. Comme *dormir* dont nous avons analysé le fonctionnement plus haut, ils sont employés avec un CR sémantiquement proche du verbe. Chaque verbe conserve donc sa valence originelle et le CR apporte une précision supplémentaire pour traduire une nuance :

- *sourire du sourire d'un homme content d'entendre évoquer son passe-temps favori* et non celui d'un condamné à mort, d'un homme désespéré ou celui d'un grand-père heureux, etc.

- *dormir de son dernier sommeil* et non d'un sommeil profond, d'un sommeil léger, d'un sommeil de plomb, d'un sommeil de guerrier (Ken Bugul, *Le Baobab fou*, p.90.), etc.

- *résonner de tous ses vibrations* et non de légers vibrations, de longs vibrations, etc.

La valence du verbe reste donc inchangée. Le CR construit s'applique sur la relation entre le verbe et son sujet. Mais comment expliquer la différence de fonctionnement des deux groupes en position de complément (*La danse du repentir* et *les larmes de son âme*, d'une part, *du sourire d'un homme content d'entendre évoquer son passe-temps favori*, *de son dernier sommeil* et *de tous ses vibrations*, d'autre part) étant donné qu'ils sont tous proches du verbe morphologiquement et/ou sémantiquement ?

La préposition **de**, comme on le sait, joue un rôle syntaxique fondamental dans la construction des compléments. En servant de lien entre un syntagme et un noyau, elle inscrit le SP dans une position où il est prévisible (tôt ou non), ce qui donne à celui-ci de se réaliser plus comme CR que comme CV. Pour preuve, la plupart des syntagmes introduits par les

prépositions **de** et **à** apparaissent dans la position de CR⁴³⁶. Pour ces raisons, l'on ne peut négliger l'occurrence de la préposition dans l'analyse de la complémentation verbale.

Ce développement entérine l'orientation que nous avons choisi d'imprimer à notre recherche : considérer que le verbe a un emploi transitif ou intransitif et ne pas le fixer dans une catégorie ou l'autre au risque de ne pouvoir décrire sa construction dans les emplois particuliers à travers les œuvres littéraires.

Les constructions verbales spécifiques dans le roman béninois ne constituent pas un fait marginal. Chez plusieurs auteurs négro-africains francophones, le verbe reçoit un emploi particulier à travers des constructions marquées de rupture syntaxique, de création lexicale ou inspirées des langues locales. Béatrice Boutin s'intéresse à la question dans l'œuvre des écrivains ivoiriens chez qui elle relève les « *complémentations verbales prépositionnelle et non prépositionnelle* », les « *constructions absolues* » des verbes transitifs, « *l'omission des pronoms compléments en et y* »⁴³⁷, toutes constructions qui constituent des particularités au plan syntaxique. Edmond Biloa étudie la même question dans un article déjà cité sur « appropriation et déconstruction du français » où, comme nous le ferons dans la troisième partie de cette thèse, il analyse les effets de la déconstruction sur la langue d'écriture et parle d'« *insécurité linguistique* » du lecteur dans les œuvres d'Ahmadou Kourouma et de Sony Labou Tansi⁴³⁸. Ces études sur la complémentation verbale qui viole la norme, et nous pouvons en citer davantage, montrent qu'elle marque profondément la pratique du français dans le roman négro-africain francophone, en général. La démarche qui la sous-tend, nous semble-t-il, est une perspective de systématisation.

III- Systématisation de la complémentation verbale

Les travaux de recherche entrepris en grammaire tentent de préciser les notions pour en favoriser la description. Mais sur le fonctionnement du verbe persiste une vision qui fausse la structure du syntagme verbal et rend difficile son analyse. Il nous a paru nécessaire de reconsidérer la structure globale du verbe français en partant de sa catégorisation dans la

⁴³⁶ Jean octroie une avance **à Marie** ; Pierre tient ça **de son père** ; Pierre envoie des fleurs **à Marie**, Jean parle **de Marie**. Ces CR s'appliquent à la relation prédicative parce qu'ils sont prévisibles très tôt, dès la valence du verbe.

⁴³⁷ Béatrice BOUTIN, « Les écrivains ivoiriens défenseurs de la langue française ? L'exemple des constructions verbales », op. cit., pp.62-63.

⁴³⁸ Edmond BILOA, « Appropriation, destruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », Communication aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, Dakar, 23-25 mars 2006, pp. 24-28.

langue, des travaux réalisés dans ce domaine et des éléments de notre corpus d'étude pour établir que le verbe ne reste pas isolé dans un emploi sans jamais en sortir. Nous en sommes arrivé à dégager une systématisation de la complémentation verbale qui s'accorde avec les grammaires descriptives⁴³⁹. Elle inclut dans l'analyse du syntagme verbal et de la phrase l'extension, à partir des règles existantes, des possibilités de la langue perceptibles dans certaines constructions grammaticales. Avec l'évolution, la langue offre de nouvelles possibilités d'expression qui créent des niveaux de langage. La complémentation verbale participe de ce processus de rénovation de l'expression et la création littéraire apparaît comme le terrain fertile de sa germination et l'humus de sa fortification. Pendant longtemps, ces constructions ont été considérées comme marginales et inanalysables parce que leur structure ne correspond pas au schéma élaboré en grammaire traditionnelle. C'est la même impression que nous avons au départ quand nous avons fini de relever les particularités syntaxiques dans les œuvres d'étude. Muni des outils de description acquis au secondaire et renforcés à l'université, nous rangions ces particularités parmi les cas qu'il n'est pas possible d'analyser et en considérons certaines comme agrammaticales. Ce chapitre sur la valence du verbe nous a donné l'occasion de les décrire grâce à la démarche fondée sur la séparation de la complémentation verbale en CV et en CR. Cette approche a l'avantage de mettre en évidence les rapprochements syntaxiques qui lient le sujet au verbe, le verbe au CV, le prédicat verbal au CR et ceux qui dissocient le CV et le CR. Elle affine le rapport hiérarchique sur lequel repose la structure de la phrase. La systématisation de la complémentation verbale met également en relief les rapports syntaxiques puis sémantiques entre la valence verbale et les représentations langagières que peut générer l'occurrence de certains types de complément. La reconstruction valencielle a toujours des incidences au plan sémantique à travers les glissements de sens que nous avons tenté de dégager. L'emploi spécifique des verbes chez Couao-Zotti et Bhêly-Quénum a contribué à le prouver. En fin de compte, cette étude nous permet de faire une lecture plus pertinente du fonctionnement verbal et de percevoir avec intérêt l'organisation des groupes à l'intérieur de la phrase. Celle-ci présente quelques spécificités dans le roman béninois et nous essaierons de la décrire dans le chapitre qui va suivre.

⁴³⁹ Ces grammaires mettent en évidence l'approche syntaxique dans l'analyse de la phrase et des éléments qui la composent. Leurs titres sont déjà indiqués au sixième chapitre.

CHAPITRE HUITIEME

ORGANISATION PHRASTIQUE

La phrase est une structure hiérarchiquement constituée, le cadre où s'appliquent les règles syntaxiques. En tant que telle, son analyse est encore plus complexe que sa construction. La première raison qui l'explique vient des débats animés que suscitent les tentatives de définition qui, selon l'approche privilégiée, mettent en évidence diverses caractéristiques de la phrase et des groupes qui la composent. L'écriture du roman béninois soulève, elle aussi, la problématique de la phrase française à travers les structures variées qui la marquent et dont l'analyse exige une définition bien circonspecte.

I- Approche de définition de la phrase

Notre tentative de définition tient à la fois des études existantes sur la phrase et des remarques théoriques qui se dégagent de l'observation des structures relevées dans les œuvres en étude. Pour être fidèle à la démarche annoncée dès le début de la présente recherche, elle privilégie l'approche syntaxique.

1- Une définition fonctionnelle de la phrase

Dans le but de fournir une définition qui favorise une exploitation cohérente de la phrase, nous considérons celle-ci comme **une séquence autonome organisée selon des règles syntaxiques autour d'un pivot**. Cette définition est dite fonctionnelle parce que nous la trouvons commode, pratique, maniable. Pour afficher sa pertinence, elle mérite quelques précisions.

En tant que cadre d'application de la syntaxe, la phrase apparaît comme une structure intégrative qui se construit par regroupement(s) syntaxique(s). Les mots employés dans son élaboration entrent dans une structure supérieure pour constituer des groupes autonomes susceptibles de s'intégrer dans d'autres structures plus larges, sur la base des relations syntaxiques. C'est ainsi que s'explique la structure hiérarchique des groupes. Le groupe syntaxique ou syntagme ne peut être envisagé sans la notion de noyau ou *pivot* autour duquel il se construit. C'est le noyau qui le fait exister, lui donne forme et sens puis régit les types de

relations qu'il est susceptible d'avoir. Le syntagme reçoit son nom de son noyau et prend la forme de groupe syntaxiquement autonome. La structure de la phrase canonique définie en grammaire traditionnelle est composée d'un sujet et d'un prédicat. Reprise par les distributionnalistes, elle est analysée en syntagme nominal et syntagme verbal, de forme assertive parce que affirmant une vérité, simple c'est-à-dire comprenant une structure phrastique et neutre c'est-à-dire ni clivée, ni emphatique:

$$P = SN + SV$$

La phrase de base en français est donc nécessairement verbale. Dans cette perspective, le verbe en représente le noyau tout comme le nom régit la nature et le fonctionnement du syntagme nominal. Les relations syntaxiques supposent ainsi un noyau aussi bien au niveau du syntagme qu'au niveau de la phrase. Martinet et Tesnière⁴⁴⁰ ont montré que c'est autour du verbe que s'organisent les éléments de la phrase et c'est par rapport à lui que se définit leur fonction. L'Analyse en Constituants Immédiats (ACI) rend plus visibles les différents syntagmes composant cette structure hiérarchique. Or, les relations syntaxiques sont de nature hiérarchique, nous l'avons dit, et les syntagmes sont construits autour d'un noyau qui n'est pas que verbal. Ainsi, d'un point de vue fonctionnel, le noyau de la phrase ne peut a priori être limité au verbe puisque les relations de dépendance qui s'y établissent se définissent également par rapport à d'autres éléments que le verbe. Si la structure de la phrase de base est circonscrite autour du verbe, c'est que l'approche qui a prévalu à la définition du modèle canonique est, elle aussi, influencée par une vue logique, prégnante avant l'apparition de l'esprit grammatical au XVII^{ème} siècle avec les *Remarques sur la langue française* (1647) de Vaugelas et *La Grammaire générale et raisonnée* (1660) de Port-Royal. La description de la phrase canonique présente donc une limite à deux niveaux et cette limite n'a pas été suffisamment relevée. Le premier niveau concerne le noyau verbal autour duquel elle se construit. Fixer le noyau de la phrase autour du verbe, c'est admettre qu'en français, la phrase est nécessairement verbale, vérité bien contestable au regard de la structure de la langue, son évolution et son écriture depuis le XIX^è siècle. La distinction en sujet-prédicat n'échappe pas aux mêmes limites. Défini comme « *ce que l'on dit du sujet* »⁴⁴¹, le prédicat reçoit une application logique à travers laquelle se perçoit une identité entre analyse logique et analyse syntaxique de la phrase. Mais l'emploi du mot *prédicat* a évolué et, dans son acception

⁴⁴⁰ André MARTINET, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985.

Lucien TESNIÈRE, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1982 (1^{ère} éd. 1959).

⁴⁴¹ Lorsqu'on écrit : « Pierre n'appelle pas Pauline », cette phrase, certainement, est vraie si Pierre appelle Marie. Mais elle l'est tout autant si Pierre contemple la robe que Pauline a portée. Dans chaque cas, nous avons un prédicat verbal qui ne traduit pas « ce que l'on dit du sujet ».

moderne, il est utilisé pour décrire le rôle des verbes et des adjectifs⁴⁴². Ainsi, la prédication peut être mise en évidence sans l'intervention du verbe à travers diverses fonctions grammaticales :

-*Paul, le malheureux, se plaint* : apposition

-*Cotonou, capitale du Bénin, accueille les jeux olympiques* : apposition

-*Satisfait, Pierre s'en fut chez son ami en chantant* : épithète détachée

-*Marie rend le devoir parfait (elle ne le rend que lorsqu'il est parfait)* : attribut du COD

-*Guézo a rendu le royaume puissant* : attribut du COD

Toutes ces fonctions, décrites différemment en grammaire traditionnelle, reposent sur un même critère : la mise en relation d'un mot ou groupe avec un adjectif ou un groupe ayant valeur d'adjectif, sans l'intervention d'un verbe : c'est la prédication seconde, la première s'établissant entre le Syntagme Nominal Sujet et le Syntagme Verbal. La prédication n'est donc pas une propriété exclusive du verbe et c'est dans son acception moderne que le mot sera employé dans notre étude. Le SV correspond au prédicat verbal avec le même contenu théorique. La définition de la phrase canonique n'intègre pas ces spécifications et c'est là le second niveau de sa limite. Elle ne saurait sous-tendre longtemps notre analyse comme modèle de description phrastique. Le noyau de la phrase est verbal ou non et le mot qui nous paraît mieux rendre compte de ce rôle central est le terme de *pivot*. Plus dynamique que le terme de *prédicat*, il désigne « *ce sur quoi repose et tourne un ensemble d'éléments* »⁴⁴³ la base, le centre, le support d'une construction. Les études de grammaire et de linguistique en ont fait des emplois qui en ont enrichi l'acception. Chez Tesnière, par exemple, il s'emploie comme noyau ou centre absolu et représente le moteur de l'ensemble des mots qu'il anime. Dans l'élaboration d'une théorie générale de la phrase chez lui, le pivot non verbal n'est pas envisagé et il nous a fallu dépasser cette approche en élargissant la définition traditionnelle. Nous garderons à l'esprit l'association des deux termes dans la manipulation de la phrase : le prédicat verbal ou non verbal servira de pivot à la phrase dans la description que nous allons en proposer. Nous retenons aussi la relation sujet-prédicat mais l'enrichissons de l'acception de rôle central que joue comme pivot le prédicat (verbal ou non). Mais au départ de la chaîne

⁴⁴² Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, op. cit., p.550.

⁴⁴³ Selon le dictionnaire *Le Robert* 2003.

phrastique se trouve un énonciateur, l'instance qui produit l'énoncé⁴⁴⁴. Il inscrit la production de la phrase dans le processus d'énonciation, si l'on est d'accord que l'énoncé est la réalisation concrète de l'unité phrastique. La *séquence*⁴⁴⁵ est perçue à travers ses caractéristiques de cohérence interne, de cohésion, d'harmonie. Elle est autonome lorsqu'elle est bâtie sur la mise en relation d'un sujet et d'un prédicat.

Notre définition a l'avantage de ne pas se cristalliser autour du verbe mais autour d'un pivot qui n'est pas nécessairement verbal. Elle offre la possibilité d'analyser toute séquence autonome construite selon le rapport sujet-prédicat comme pouvant prétendre au statut de phrase. Il s'agit d'une approche systématique à travers la proposition d'une définition large qui s'applique aussi bien à la phrase verbale dont le noyau est un verbe qu'aux autres structures non verbales considérées généralement comme des constructions marginales ou décrites sous le terme pas tout à fait exact de *phrase nominale*. A ce titre, elle dépasse l'approche proposée en grammaire distributionnelle qui conçoit une structure en arbre figeant la phrase autour d'un syntagme nominal (SN) et d'un syntagme verbal (SV)⁴⁴⁶ et reste ainsi incapable d'analyser les séquences comportant plus d'un syntagme verbal. A l'inverse, notre approche pourra s'appliquer à toute structure phrastique quelle que soit la forme dans laquelle elle va s'élaborer. Cette définition, plus précise, servira de point de départ à l'analyse des structures phrastiques de notre corpus d'étude.

⁴⁴⁴ Entre phrase et énoncé, la différence, parfois minimisée, est pourtant sensible. Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau la souligne en distinguant entre « *phrase, unité abstraite dégagée par la grammaire* » et énoncé, « *produit concret de l'activité de langage d'un locuteur réelle* ». *Grammaire du français*, p.417. La phrase est ainsi mise en rapport avec la description grammaticale et l'énoncé perçu comme la réalisation de la phrase en situation d'énonciation. Le Goffic précise, dans la même perspective, que les locuteurs « *produisent non pas des "phrases" mais des énoncés* », *Grammaire de la phrase française*, op. cit., p.9.

⁴⁴⁵ Selon *Le Robert micro* 2006.

⁴⁴⁶ Toutes les phrases proposées pour construire l'Analyse en Constituants Immédiats (ACI) sont verbales. Cela fait penser que la phrase non verbale n'est pas envisagée en ACI.

2- Les constituants de la phrase⁴⁴⁷

D'un point de vue grammatical, on l'a vu, la phrase est formée d'un sujet et d'un prédicat. Nous ne reprendrons pas la terminologie de proposition trop souvent critiquée du fait qu'elle trouve son origine dans les grammaires logiques où elle désigne « *toute construction minimale porteuse d'un jugement : l'association d'un sujet (ce dont on dit quelque chose) et d'un prédicat (ce que l'on dit du sujet)* »⁴⁴⁸. Nous utiliserons les notions redéfinies chez Wilmet⁴⁴⁹ de *phrase complexe* analysable en *phrase matrice* et *sous-phrases* construites en hypotaxe, de *phrase multiple* descriptible en *phrases simples* construites en parataxe. La phrase complexe est formée de plusieurs structures bâties sur le rapport sujet-prédicat. La *phrase matrice*, composée autour d'un verbe principal, régit la *sous-phrase* qui lui est enchâssée. Elle correspond à ce qu'on appelle *proposition principale* en grammaire traditionnelle. La *sous-phrase* correspond, elle, à la *proposition subordonnée*. La *phrase multiple* correspond à ce qu'on appelle traditionnellement la *phrase composée*. Si la terminologie de *proposition* est délaissée pour celle de *phrase*, c'est parce qu'elle est inapte à désigner l'organisation intégrative que constitue la mise en relation du sujet et du prédicat⁴⁵⁰. Analysant, par ailleurs, la structure profonde de la phrase française, Le Goffic dégage six niveaux de description⁴⁵¹ qu'il nous paraît rentable d'adapter à l'organisation de notre analyse. Le premier correspond à la structuration fondamentale qui relie à un sujet un prédicat (SP). Le deuxième concerne la structure des constituants où l'on dégage les éléments mis en relief par les distributionnalistes : SN-SV-SN. Le troisième rend compte de la structure

⁴⁴⁷ Comme on va le constater, nous n'avons pas poursuivi l'analyse de nos données avec l'application de la méthode de description que propose Van Raemdonck. Nous exploitons cependant les notions définies par Wilmet et annoncées dans l'introduction générale. La parenté qu'il y a entre Van Raemdonck et Wilmet affaiblit l'impression de mélange de méthodes qu'on pourrait avoir à la lecture du chapitre. Il n'y a donc pas, fondamentalement, changement d'approche. La variation à l'intérieur de la démarche que nous appliquons (cette variation s'inscrit entièrement dans le champ des grammaires descriptives) a deux explications. Au moment où nous rédigeons cette partie de la thèse, nous n'avons pas encore assimilé les notions développées dans les enseignements de Van Raemdonck que nous avons suivis à l'Université Libre de Bruxelles. En même temps, et c'est la seconde explication, nous avons découvert la *Grammaire de la phrase française* de Le Goffic qui s'inscrit parfaitement dans les grammaires descriptives et où nous avons trouvé, en plus des méthodes découvertes chez Wilmet, les outils adéquats pour décrire la phrase chez les trois romanciers en étude. Cette expérience permet, à la vérité, de trouver des rapports importants entre les méthodes d'approches des trois grammairiens, même si elle présente l'inconvénient de perturber quelque peu la cohérence de l'analyse en ce que les terminologies ont un peu varié. Les représentations de la phrase sont nos propositions et exposent d'autres schémas descriptifs absents chez l'un et l'autre. Pourtant, nous devons préciser qu'après coup, cette expérience nous a enrichi. L'application de la démarche de Van Raemdonck nous aurait permis d'obtenir les mêmes résultats, mais par des voies différentes. Nous n'avons pas disposé de temps pour reprendre le chapitre en restant dans la voie tracée par Van Raemdonck.

⁴⁴⁸ *Grammaire méthodique du français*, p.472.

⁴⁴⁹ *Grammaire critique du français*, op. cit. pp.472-474.

⁴⁵⁰ Le lecteur sera, peut-être, convié à un effort supplémentaire pour s'introduire dans le champ des termes utilisés. Le mot *phrase* est repris lorsqu'on passe de la superstructure à la microstructure, mais les épithètes utilisées suffiront à éloigner les confusions.

⁴⁵¹ *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993, pp.9-10.

fonctionnelle qui distingue le sujet (S), le verbe (V), le complément du verbe (CV), le complément de relation (CR). Le quatrième concerne la structure thématique, représente l'axe informationnel de la phrase et isole le thème et le rhème. Il représente en fait un axe marginal en grammaire mais est susceptible d'éclairer la structuration de la phrase puis de favoriser l'identification de ses différents constituants. C'est pour cela que nous y recourons au besoin. Le cinquième niveau définit la structure sémantique où se dégagent les relations actanciennes et le sixième la modalité de la phrase.

II- Analyse des constituants des phrases chez les trois romanciers

Cette analyse se fera chez Hazoumé, Bhêly-Quénoum et Couao-Zotti quoique nous n'ayons relevé chez le premier aucune particularité liée à la structure des phrases. Fondée sur de nouvelles méthodes, elle explorera les formes générales de ses constructions qui, en toute évidence, restent classiques.

1- *Dogucimi* de Paul Hazoumé

Les constructions phrastiques chez Paul Hazoumé respectent l'emploi prédicatif verbal. Elles sont généralement de structure étendue avec, soit des enchâssements qui la complexifient, soit des parallélismes qui en juxtaposent les constituants. Elles s'articulent selon l'ordre prédicat-sujet avec enchâssement en hypotaxe ou l'ordre sujet-prédicat avec composition de phrases simples en parataxe. Les exemples qui suivent en donnent une manifestation patente.

1-1- L'ordre prédicat-sujet en hypotaxe

Dans *Dogucimi*, nous lisons :

« Sur les lèvres des Danhoméous qui l'entendaient, se pressaient ferventes des prières à l'adresse des ancêtres dont ils imploraient les bénédictions pour le Danhomé qu'ils avaient fondé, agrandi, rendu puissant et prospère et qu'ils devaient continuer à protéger. » (p.15.)

Cette phrase de structure complexe comporte une phrase matrice, quatre sous- phrases organisées chacune autour d'un pivot verbal occurrent et deux autres construites avec ellipse du pronom relatif, du pronom-sujet et de l'auxiliaire avoir. Le syntagme prépositionnel qui

l'inaugure remplit une fonction de mise en relief que soulignent et renforcent l'inversion du sujet (*des prières*), la construction syntaxique de l'adjectif *ferventes* sur le verbe (*se pressaient*) et inscrit dans une fonction de caractérisation du syntagme nominal *des prières* et secondairement l'occurrence du pronom personnel « l' » assurant une fonction cataphorique⁴⁵².

Phrase matrice : *Sur les lèvres des Danhomênous/ se pressaient ferventes / des prières/ à l'adresse des ancêtres*

Ses constituants : SPN₁-SV- SN- SPN₂⁴⁵³

Dans le SV, l'adjectif *ferventes* remplit le rôle de prédicat second⁴⁵⁴.

Sous-phrase 1 : *qui/ l'/ entendaient* → 1^{er} niveau d'enchâssement

Ses constituants : SN₁- SN₂- SV

Sous-phrase 2 : *dont/ ils/ imploraient les bénédictions / pour le Danhomê* → 2^{ème} niveau d'enchâssement ;

Ses constituants : SPN₁- SN-SV- SPN₂

Sous-phrase 3 : *qu'/ ils / avaient fondé* → 3^{ème} niveau d'enchâssement

Ses constituants : SN₁- SN₂- SV

⁴⁵² Le pronom personnel « l' » renvoie à un syntagme nominal (*la voix chevrotante du crieur*) dans le paragraphe précédant celui cité.

⁴⁵³ Le pronom, puisqu'il est une catégorie annexe du nom, est considéré comme formant le SN et non un syntagme pronominal. Nous disons : Syntagme Prépositionnel Nominal (SPN) pour des raisons de structure. Dans la composition du SPN, le nom (ou syntagme nominal) apparaît en position de complément de la préposition si bien que le syntagme est prépositionnel avant d'être nominal. Antéposée, la préposition régit le mot ou syntagme qui le suit comme complément car dans cette position syntaxique, elle prime sur lui ; alors que postposée, elle est complément (avec le groupe qu'elle introduit) d'un nom, verbe, adjectif ou adverbe. [A l'inverse, l'adverbe a un emploi syntaxique plus autonome et ne joue pas le rôle de lien mais de circonstant. Voilà pourquoi il apparaît plus souvent, seul ou dans le syntagme qu'il forme avec d'autres mots, en fonction *complément de relation*].

⁴⁵⁴ L'adjectif *ferventes*, construit sur le SN sujet *des prières* par le lien du verbe *se pressaient*, décrit une qualité du sujet. Son occurrence n'est pas nécessaire à la construction du verbe. On peut donc le supprimer. Il est, en outre, sous la portée de la négation. Il s'agit donc d'une prédication seconde. La prédication seconde est une description plus syntaxique de ce que l'on appelle en grammaire traditionnelle l'attribut du sujet ou de l'objet dans certaines occurrences, l'apposition ou l'épithète détachée. Il nous a paru nécessaire de redéfinir ces fonctions selon le fil syntaxique. Le Goffic en a senti, avant nous, la nécessité (*Grammaire de la phrase française*, pp.360, 368-370, paragraphes 261, 267). L'apposition, par exemple, est décrite chez lui à travers deux fonctions : l'attribut accessoire et la caractérisation énonciative. Pour nous, ces deux fonctions se reconnaissent dans la prédication seconde. Celle-ci se définit comme la mise en relation d'un adjectif / un GAdj. avec un sujet ou un objet, sans l'intermédiaire d'un verbe. Certaines occurrences de l'attribut du sujet/ de l'objet telles que « Les prières se pressaient ferventes », « Paul trouve Pauline heureuse » exposent un niveau de relation où l'énonciateur prédique quelque chose sans recourir à un verbe. De même, l'épithète détachée, du fait qu'elle s'applique à un mot ou groupe sans l'intermédiaire d'un verbe, inscrit la relation qui la lie au mot dans une prédication seconde. La prédication première, s'établissant entre le sujet et le prédicat verbal, prime évidemment sur la seconde et marque toute la phrase de sa structure interne. Selon nos analyses, la traditionnelle fonction d'apposition est véritablement de la prédication seconde. Comme on l'a vu dès le sixième chapitre, nous tentons de regrouper sous une même coupe les relations qui s'établissent selon des critères analogues, afin de ne pas multiplier les fonctions syntaxiques et en compliquer l'analyse.

Sous-phrase 4 : *agrandi* → 4^{ème} niveau d'enchâssement avec ellipse du pronom relatif, du pronom-sujet et de l'auxiliaire avoir.

Son constituant : SV

Sous-phrase 5 : *rendu puissant et prospère* → 5^{ème} niveau d'enchâssement avec ellipse

Son constituant : SV lié.

Le SV est lié parce que les adjectifs, soudés au verbe, ne peuvent être supprimés sans entamer le sens de la phrase.

Sous-phrase 6 : *et qu' / ils /devaient continuer à protéger* → 6^{ème} niveau d'enchâssement avec coordination par « et », qui traduit une équivalence syntaxique des deux sous- phrases coordonnées.

Ses constituants : Conj.- SN₁-SN₂- SV

La structure de la phrase révèle un SPN, un SV avec un noyau verbal *se pressaient* (réduit à sa plus simple expression) et un SN-sujet postposé. Cette micro-structure est étendue par enchâssement complexe. D'un point de vue fonctionnel, des relations sont perceptibles entre et à l'intérieur des groupes. Entre le sujet et le prédicat s'établit une mise en relation qui traduit un procès avec l'occurrence d'une prédication seconde. Par les manifestations du phénomène grammatical d'accord, celle-ci s'harmonise avec le groupe auquel elle se rapporte. L'inversion du sujet met en valeur la prédication seconde (et, avec elle, le SN qu'elle caractérise) et le SPN₁. Dans la phrase, elle donne à celui-ci la position à l'initiale et le situe hors de portée de la négation. Le SPN₁ est un CR construit sur la relation prédictive. Le second SPN se construit lui aussi sur la relation prédictive. On peut bien avoir :

Des prières se pressaient ferventes sur les lèvres des Danhomênous.

Ou encore :

Des prières se pressaient ferventes à l'endroit des ancêtres.

Mais la suppression des deux SP crée un certain malaise :

? *Des prières se pressaient ferventes.*

L'emploi du verbe pronominal *se presser* nécessite l'occurrence d'un SPN₂ (c'est-à-dire postposé) pour s'appliquer aux choses (*des prières*) car il s'emploie généralement pour

décrire le mouvement des humains. La postposition du CR suffit à fixer nettement le contexte d'énonciation et à rendre la phrase intelligible. Le SPN₂, plus lié au verbe pour cette raison, doit être maintenu sous la portée de la négation et ne peut être supprimé, ou son effacement affectera le contexte d'énonciation. La fonction rhématique qui se dégage de la construction phrastique est logée dans la phrase matrice que les sous- phrases étendent par enchâssement. Elle se concentre sur le SV englobant le prédicat second **ferventes** et qui, en dépit de l'inversion (du sujet), est l'information nouvelle apportée dans la phrase à propos du SN. L'inversion du sujet nominal ne change pas pour autant sa fonction sémantique. Il reste *agent* sans qu'on ne puisse dégager nettement un patient. Structure thématique et structure fonctionnelle se confondent dans ce cas comme généralement dans la phrase simple. La structure globale de la phrase, frappée d'une modalité assertive, s'articule ainsi :

SPN₁ - SV - SN - SPN₂ : phrase matrice

↓Sous-phrase 1 ↓ sous-phrase 2

SN₁ - SN₂ - SV / SPN - SN- SV - SPN

↓ sous-phrase 3 ↓sous-phrase 4 ↓sous-phrase 5 ↓sous-phrase 6

SN₁ - SN₂-SV / SV / SV / SN₁-SN₂-SV

La phrase matrice s'est multipliée en sous-phrases par enchâssements s'articulant autour des noyaux de groupes : *les Danhomênous* (qui), *les bénédictions des ancêtres* (dont), *le Danhomê* (qu'), [qu'], (qu'). Nous avons affaire à une phrase complexe construite par prolongement de la phrase matrice enchâssant des sous-phrases en hypotaxe. Un autre exemple de structure phrastique nous paraît intéressant dans la même œuvre. Elle expose la structure sujet- prédicat en parataxe.

1-2- L'ordre sujet-prédicat en parataxe

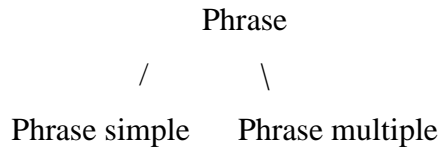
Considérons cette phrase :

« *Une voix compléta : "Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant neuf lunes dans son sein, avoir connu les douleurs de l'enfantement et enduré, le jour et la nuit, toutes sortes d'angoisses au chevet de ces êtres frêles, quand la maladie vient sans les frapper".* » (p.297)

Cette phrase est composée d'une phrase simple introduisant le discours direct et une phrase multiple qui tient lieu de complément du verbe *compléta*. La phrase multiple est

composée de sept phrases simples en parataxe⁴⁵⁵ puis une sous-phrase en hypotaxe. L'ensemble donne une phrase multiple.

Phrase = phrase simple + phrase multiple.



Phrase simple : une voix compléta

Ses constituants : SN – SV

Phrase multiple :

Phrase simple 2 : pour aimer / sincèrement / les enfants ;

Ses constituants : SPInf – SAdv.

SPInf = Syntagme prépositionnel infinitif. Il inclut en réalité le SN séparé de l'infinitif par l'Adv. SPInf. = Prép. + Inf. + SN

Phrase simple 3 : il faut.

Ses constituants : SN - SV

Phrase simple 4 : les avoir portés/ pendant neuf lunes / dans son sein

Ses constituants : SInf- SPN₁-SPN₂

Phrase simple 5 : avoir connu les douleurs de l'enfantement

Son constituant : SInf.

Phrase simple 6 : et enduré, /le jour et la nuit, /toutes sortes d'angoisses /au chevet de ces êtres frêles

Ses constituants : SInf- SN₁-SN₂-SP

Le SInf. inclut le SN *toutes sortes d'angoisses* séparé du SInf. par le SN *le jour et la nuit* en position de CR. Cette phrase simple représente une phrase matrice pour la sous-phrase construite :

Sous-phrase : quand/vient /la maladie

Ses constituants : Conj- SV - SN

Phrase simple 7 : sans/ les frapper

⁴⁵⁵ La parataxe « désigne en rhétorique l'absence de subordination, par opposition à l'hypotaxe, qui marque une prédilection pour la subordination. », BERGEZ (Daniel), GERAUD (Violaine), ROBRIEUX (Jean-Jacques), *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994, (1^{ère} éd.), p 160. Il s'agit d'un type d'articulation du discours que l'on relève dans l'analyse syntaxique de la phrase.

Ses constituants : Prép -Sinf.

La structure générale de la phrase multiple révèle une fonction nodale de l'infinitif⁴⁵⁶ occurrent comme pivot dans cinq phrases simples:

*Pour **aimer sincèrement** les enfants,/ il faut /les **avoir portés** pendant neuf lunes dans son sein,/ **avoir connu** les douleurs de l'enfantement / et **enduré**, le jour et la nuit, toutes sortes d'angoisses au chevet de ces êtres frêles,/ quand la maladie vient / sans les **frapper**.*

Le contrôleur de l'infinitif n'est pas signalé et sa place sera prise en toute généralité. Les phrases simples sont en parataxe et les fonctions syntaxiques qui soudent le groupe au pivot verbal sont diverses. Dans la première phrase simple, la relation sujet-verbe est manifeste et l'on discrimine facilement l'agent et l'action. Ce qui peut tenir lieu de « patient », c'est la phrase multiple. Le déterminant article indéfini de valeur particularisante de sélection (*une*) accompagne le nom qui, avec le prédicat (*compléta*), fixe le cadre dans lequel se déroule toute la phrase multiple. La construction thème-rhème prend ainsi la structure normale. Dans la deuxième phrase simple, la première de la phrase multiple, nous avons en réalité un syntagme prépositionnel infinitif dans lequel l'infinitif a un CV (*les enfants*) et un adverbe CR, de portée étroite, construit sur la relation V-CV. L'adverbe est donc un constituant du SPInf. et signifie : *de façon sincère, véritablement*. Supprimable, il ne peut pourtant être déplacé sans imprimer un sens nouveau à la phrase. Peut-être, pourrait-on le mettre en finale mais jamais à l'initiale. En effet, dans cette position, *sincèrement* sera de portée large et signifiera *en toute sincérité* :

Sincèrement, pour aimer les enfants...

De portée large, il fonctionnera comme adverbe d'énonciation parce qu'il décrira l'attitude de l'énonciateur qui avoue produire son énoncé *en toute sincérité*. La troisième phrase simple est réduite à la relation sujet-prédicat empreinte d'un tour impersonnel qui conserve l'énoncé dans la généralité (il faut). La quatrième, construite autour d'un infinitif passé, est nettement maquée par le rapport V-CV sur lequel se construisent, l'une sur l'autre, deux CR à portée étroite. Ils ne peuvent qu'avoir cette portée parce qu'ils sont appelés par

⁴⁵⁶ La fonction nodale de l'infinitif est une propriété liée à sa capacité à régir comme un verbe.

l'emploi du verbe *porter*⁴⁵⁷. La cinquième phrase simple, également construite autour d'un infinitif passé sans contrôleur exprimé, est un prédicat constitué qui n'est mis en relation avec aucun sujet. Elle marque seulement une relation V-CV. Ici comme dans la phrase précédente, seule la valeur rhématique est exprimée, le cadre thématique étant fixé dans la troisième phrase simple : « *Pour aimer sincèrement les enfants* ». Chacune des deux phrases dit ce qu'exige « *aimer véritablement les enfants* » et apparaît comme le prédicat qui s'applique sur cette phrase devenue thème. Dans la sixième, coordonnée à la précédente, nous discriminons un CV et deux CR de portée étroite pour les raisons que nous avons déjà évoquées. Seul le CV fait partie du prédicat parce que son occurrence est appelée par la valence du verbe. Les CR, qui peuvent être effacés, s'appliquent l'un sur l'autre puis sur la relation V- CV :

Et enduré, le jour et la nuit, toutes sortes d'angoisses au chevet de ces êtres frêles

V CR₁ CV CR₂

Prédicat = V+ CV

La septième phrase est une sous-phrase de structure sujet-prédicat, sans complément. Le tour exquis que prend la fin de l'énoncé commence dans la sous- phrase et culmine dans la dernière phrase simple. Celle-ci correspond à un groupe prépositionnel infinitif avec un infinitif sans contrôleur mais régisseur. Il est construit avec un CV. On comprend que la sollicitude de la mère protège l'enfant contre la maladie et lui sert de rempart : "*quand la maladie vient, elle ne malmènera pas l'enfant, grâce à la présence maternelle*". La structure générale de l'énoncé, frappée d'une modalité assertive, présente un parallélisme de constructions phrastiques :

SN – SV : phrase simple 1

SPIf – Adv : phrase simple 2

SN – SV : phrase simple 3

SInf – SPN₁-SPN₂ : phrase simple 4

SInf : phrase simple 5

Sinf - SN-SP : phrase simple 6 représentant la phrase matrice

↓
Conj- SV - SN: sous-phrase

SP – Inf : phrase simple 7

⁴⁵⁷ On se souvient que le CR de portée large se construit sur la relation prédicative, c'est-à-dire celle qui met en relation un prédicat et un sujet.

En somme, chez Paul Hazoumé, la construction prédicative verbale est respectée, que le pivot verbal soit à un temps fini ou non. Les fonctions syntaxiques, bien diversifiées, décrivent et soutiennent les relations qui unissent les mots entre eux et autour du pivot. Incontestablement, la structure phrastique dans *Dogucimi* est classique. Olympe Bhêly-Quénum a, lui aussi, une écriture classique dans ses premiers romans. Mais, depuis *Les Appels du Vodou* en 1994, des structures spécifiques peuvent être identifiées chez lui.

2- Un piège sans fin et Les Appels du Vodou de Bhêly-Quénum

Dans *Un piège sans fin*, Bhêly-Quénum exploite la structure phrastique traditionnelle. Elle va de l'ordre prédicat-sujet avec un prédicat verbal à celui prédicat-sujet avec un prédicat adjectival. Mais, il est frappant de relever, par endroits, des constructions dans lesquelles le verbe est affaibli, par effacement. Quelques exemples suffiront à le prouver.

2-1- L'ordre sujet- prédicat avec un prédicat verbal ou adjectival

La phrase ci-après peut servir de base à nos analyses : « *Habillé de mon boubou couleur indigo, mon kpété dans une poche, mon tôba dans l'autre, les bras en fanions à chaque bout de ma houlette posée sur mes épaules, je menais les troupeaux au pâturage.* » (p.81)

Cette phrase présente un enchaînement de prédicats seconds sur le sujet de la phrase simple. On y discrimine un groupe adjectival entièrement construit, trois autres, elliptiques du pivot adjectival, et une phrase simple à prédicat verbal. On a l'impression de perdre le prédicat verbal mais ce n'est que pure impression car il est possible de le restituer par *être* ou un autre groupe de valeur analogue : [*J'étais*] *habillé de mon boubou couleur indigo*, [*j'étais muni de*] *mon kpété dans une poche*, [*de*] *mon tôba dans l'autre*, [*j'avais*] *les bras en fanions à chaque bout de ma houlette posée sur mes épaules* [*et*] *je menais les troupeaux au pâturage.*

Cette restitution étant possible, nous dégageons que le prédicat, dans la première et l'avant-dernière phrases, est pris en charge non par un verbe mais par un adjectif qualificatif. Les autres séquences détachées par la marque de la virgule s'isolent, elles, comme des phrases non verbales formées chacune d'un prédicat pris en charge par un SN ou un SP. Nous les analysons dans ces structures. La séquence phrastique comporte ainsi une phrase simple à

prédicat verbal et six phrases non verbales⁴⁵⁸ dont deux à prédicat adjectival, une à prédicat nominal et trois à prédicat prépositionnel. Les deux sont des *phrases adjectivales*⁴⁵⁹ parce qu'elles sont composées autour d'un pivot adjectival pourvu d'une valeur prédicative et les trois autres des *phrases prépositionnelles*. On peut bien avoir :

- *Habillé de mon boubou, je menais les troupeaux au pâturage.*
- *Mon kpété dans une poche, je menais les troupeaux au pâturage.*
- *Mon tôba dans [ma poche], je menais les troupeaux au pâturage.*
- *Les bras en fanions à chaque bout de ma houlette, je menais les troupeaux au pâturage.*
- *Ma houlette posée sur mes épaules, je menais les troupeaux au pâturage.*

La composition en constituants de chacune révèle des rapports et des constructions internes inattendus :

Première phrase adjectivale: Habillé de mon boubou

Ses constituants : SAdj

Le SAdj. est construit en prédication seconde sur le sujet *je*.

Phrase nominale : couleur indigo

Son constituant : SN

Phrase prépositionnelle 1 : mon kpété /dans une poche

Ses constituants : SN- SPN

L'élément prédicatif est le SPN comme nous le verrons dans les deux phrases qui suivent.

Phrase prépositionnelle 2 : mon tôba / dans l'autre

Ses constituants : SN- SPN

Phrase prépositionnelle 3 : les bras / en fanions / à chaque bout de ma houlette

Ses constituants : SN- SP- SPN

L'élément prédicatif est constitué par le SPN : *en fanions*.

⁴⁵⁸ Nous ne les appelons pas des *phrases nominales* parce que cette terminologie nous paraît impropre à les désigner. Parler de *phrase adjectivale* est en harmonie avec notre démarche d'approche systématique dans l'analyse au cours de laquelle nous avons montré, au début de ce chapitre, que le prédicat, dans son acception moderne, peut être verbal ou adjectival. Dans la logique des fondements théoriques de nos analyses, nous parlerons également de *phrase prépositionnelle* même si la préposition, par définition, n'est pas pourvue de valeur prédicative puisqu'elle ne peut rien affirmer à propos d'un sujet. Mais le SP qu'elle introduit peut prendre en charge cette valeur et représenter le noyau d'une phrase non verbale.

⁴⁵⁹ Pierre Le Goffic relève des structures analogues qu'il analyse comme des sous-phrases non verbales mais ne leur applique pas la terminologie de « phrase adjectivale » tout en reconnaissant que l'élément prédicatif est un adjectif. Il cite, par exemple, « la tête basse, la voix tremblante d'émotion, les bras ballants, les mains vides, l'air furieux » qui figurent en prédication seconde (il parle, lui, d'*attribut secondaire*), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993, p.489.

Phrase adjectivale 2 : posée sur mes épaules

Son constituant : SAdj.

Le SAdj. *posée sur mes épaules* constitue un prédicat second sur *ma houlette*, complément du nom *bout* et fonde une relation prédicative.

Phrase verbale simple : je /menais les troupeaux / au pâturage

Ses constituants : SN- SV- SPN

Le SN *couleur indigo* apporte un qualificatif au SN *mon boubou*, complément de l'adjectif *habillé*. Il apparaît comme une prédication seconde parce qu'il se détache du niveau de construction du SN *mon boubou* et s'inscrit dans une affirmation de *la couleur dont est empreint le boubou*. Le contexte, même dans l'œuvre, n'indique pas la possibilité de lui attribuer une valeur déterminative⁴⁶⁰. Il s'agit d'une prédication seconde sur un prédicat second. Cette structure met en évidence le fil parfois ténu qui lie les mots dans un syntagme et révèle les constructions successives que les mots puis les groupes peuvent former sur la base des rapports constructibles entre eux. Le rapport sujet-prédicat⁴⁶¹ est manifesté par la relation que, par sa position, chaque SAdj., SPN ou SN, servant de prédicat, entretient avec le sujet :

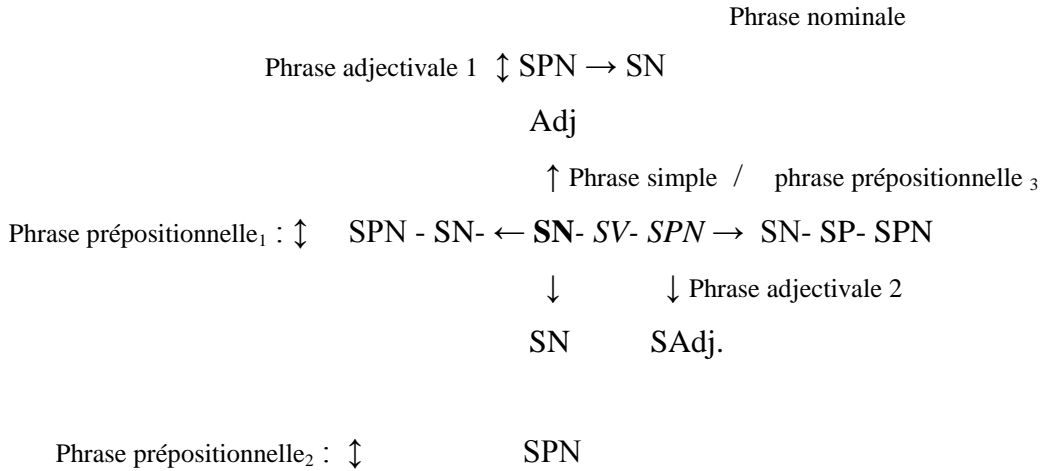
- Je pour le SAdj. *habillé de mon boubou couleur indigo* ;
- Mon boubou pour le SN *couleur indigo*
- Mon kpété pour le SPN *dans une poche* ;
- Mon tôba pour le SPN *dans l'autre* ;
- Les bras pour le SPN *en fanions* ;
- Ma houlette pour le SAdj. *posée sur mes épaules*.

En tant que prédicats, les SAdj., SN et SPN s'inscrivent dans la relation apport-support : ils apportent une signification au sujet qui leur donne ses marques pour la cohésion du groupe, comme le fait le verbe d'incidence externe. Nous venons ainsi de spécifier que, dans la phrase, tout est relation et la mise en évidence de cette relation passe nécessairement par une organisation cohérente des éléments occurrents. Dans le type de phrase que nous analysons, le degré de caractérisation est accru par l'enchaînement des prédicats seconds.

⁴⁶⁰ Le contexte ne dit pas que le personnage a plusieurs boubous parmi lesquels il a choisi celui qui a la couleur indigo. Nous considérons de ce fait qu'il y a prédication et non détermination. Mais si des indices montrent sur d'autres pages du roman que le personnage a d'autres boubous, la construction sera analysée comme une détermination et il n'y aura plus de phrase adjectivale à ce niveau de la phrase.

⁴⁶¹ Nous employons ici le terme de *sujet* avec prudence parce que la marque d'accord qui en représente pourtant l'un des indices d'identification syntaxique n'est pas réunie. S'il est retenu, c'est parce que le prédicat est toujours en relation avec un sujet, même si celui-ci n'est pas occurrent.

Toute la phrase, affectée d'une modalité assertive, apporte une information affirmée à propos du sujet central *je*. Sa structure générale s'articule sous la forme gravitationnelle d'une croix où sont mises en œuvres différentes relations :



Quoique cette structure phrastique d'*Un piège sans fin* ne comporte pas de prédicat verbal, elle reste classique comme les autres du roman⁴⁶². La première phrase de l'œuvre présente une structure semblable et nous n'allons pas lui consacrer nécessairement une longue description: « *Taille moyenne, peau ternie et desséchée par la misère, corps squelettique et tête osseuse, il avait un visage d'enfant rachitique qu'allongeait une barbiche sale, poussiéreuse, humide de bave et de sueur.* » (p.11).

Quatre prédicats seconds à pivot adjectival sur le SN sujet *il* et trois SAdj. construits en prédication seconde sur le SN sujet *une barbiche* sont les types de relations inattendus entre les groupes syntaxiques dans cette phrase de Bhêly-Quénum :

*Taille moyenne, / peau ternie et desséchée par la misère, / corps squelettique / et tête osseuse, / il avait un visage d'enfant rachitique/ qu'allongeait **une barbiche** sale, / poussiéreuse, / humide de bave et de sueur/*

Ils constituent l'une des révélations de cette description. Comme Paul Hazoumé dans *Doguiçimi*, Bhêly-Quénum dans *Un piège sans fin* expose la veine traditionnelle de la construction phrastique. Mais en marge de ces exemples de structure orthodoxe, des spécificités sont décelables à partir des *Appels du Vodou*.

⁴⁶² Nous en avons choisi une qui fasse appel à une organisation interne plus marquée des groupes.

2-2- Quelques particularités dans la structure phrastique chez Bhêly-Quénum : la dégradation du verbe

Les particularités liées à la construction de la phrase concernent, dans *Les Appels du Vodou*, ce que Le Goffic appelle « *la dégradation de la phrase au niveau du verbe* ». Elles vont de la fausse décadence du verbe à la construction nominale prédicative où la dégradation verbale est effective. Le romancier, comme on a commencé à le constater dans le sous-titre précédent, tend à substituer au verbe une autre classe grammaticale susceptible de prendre en charge le rôle prédicatif dans l'élaboration de la phrase. Mais toutes les parties du discours ne peuvent jouer cette fonction et les possibilités de construction restent limitées, d'une façon générale, à l'adjectif qualificatif et au substantif ou syntagme nominal pourvu d'une extension médiate et d'une incidence externe.

2-2-1- La fausse dégradation du verbe

Soit la séquence de phrases qui suit : « *Georgette (...) entra avec Baï, leur petite fille blottie contre elle, la tête au creux de son épaule. Deux ans, le visage malicieux. Ses yeux s'illuminèrent dès qu'elle vit son grand-père qui sourit en lui tendant les bras.* » (*Les Appels du Vodou*, p.24.)

La première séquence présente une hiérarchie dans la composition et une organisation des classes grammaticales semblables à deux constructions décrites plus haut. A l'inverse, la deuxième a une structure particulière parce que le verbe y est dégradé et c'est elle qui nous intéresse : Deux ans, **le visage malicieux**.

Il y a là, apparemment, deux éléments séparés par une virgule. Mais à la vérité, il y en a trois avec une séparation syntaxique nécessaire entre le GN *le visage* et l'adjectif *malicieux*. La structure occurrente révèle une absence de verbe sans mettre en péril la construction prédicative. Autrement dit, la relation prédicative est exprimée au moyen du rapport syntaxique instauré dans le syntagme attributif *le visage malicieux*. Compte tenu de sa position et de sa valeur sémantique, *deux ans* n'établit pas une prédication avec le syntagme attributif de qui il est séparé par une virgule, « *le séparateur faible par excellence* »⁴⁶³; c'est pourtant ce qu'on pourrait penser à la première lecture. Toute la séquence renvoie au personnage de Baï et signifie :

A deux ans, elle avait le visage malicieux.

Ou bien :

⁴⁶³ Pierre Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, op. cit., p.66.

Elle avait deux ans et son visage était malicieux.

Deux paraphrases possibles pour une même séquence phrastique. Elles sont différentes de deux points de vue : syntaxique et énonciatif. C'est la première conséquence de la dégradation verbale dans la composition de la phrase. Dans le premier cas, le SP est construit en prédication seconde sur le sujet. Dans le second cas, il est intégré au premier prédicat à l'intérieur des deux phrases en parataxe. Une phrase non verbale perd un peu de sa propriété à exposer un ancrage car c'est le verbe qui, par l'association des catégories grammaticales que sont la personne, le temps, le mode et l'aspect, fixe l'énoncé dans un formatage lié à ce que veut dire l'énonciateur. Il y a ainsi, chez Bhêly-Quénum, une propension à neutraliser ces valeurs grammaticales et à affecter à l'adjectif ou au syntagme nominal employé comme tel la fonction prédicative qu'elles donnent au verbe la propriété d'assurer. Venons-en à la description de l'énoncé. Il est composé d'un syntagme nominal et d'un Syntagme attributif séparés par une virgule dont la valeur prosodique est déterminante, vu la pause qui marque la séquence : « *Deux ans, le visage malicieux* ». Sa description varie en fonction de la paraphrase qu'on lui applique. Considérons la première. Sa structuration fondamentale est marquée par la discrimination d'un sujet en relation avec un prédicat. Ses constituants sont :

SPN – SN- SV.

Puisque le SPN à *deux ans* est de portée large, l'anté ou la postposition de son occurrence n'entame pas le sens de la phrase. Il est hors de portée de la négation et se reconnaît comme un CR s'appliquant sur la relation prédicative :

A deux ans, elle avait le visage malicieux.

SPN SN SV (avec prédicat 2nd)

Le prédicat second fait partie du SV qui forme le prédicat. Le SPN est analysable comme construit lui aussi en prédication seconde sur le pronom sujet, puisqu'il donne une caractéristique du personnage sans l'intervention d'un verbe. En tant que tel, il fonde une relation prédicative et l'on reconnaît une phrase prépositionnelle dont le sujet est le SN *elle* et le prédicat le SPN à *deux ans*. Dans les deux cas, la structure de la phrase est simple. Le rhème est ainsi antéposé au thème. Mais la seconde phrase, *elle avait le visage malicieux* s'analyse en phrase simple sans discrimination d'une phrase nominale fondée sur le prédicat

second *malicieux*. La raison vient du type de rapport qui lie l'adjectif *malicieux* au SN *le visage*. On sent plutôt que le verbe conjugué est *avoir le visage* dans une forme de lexicalisation. *Malicieux*, ni supprimable ni déplaçable, reste soudé au noyau verbal à la différence du premier prédicat second à *deux ans*⁴⁶⁴. Nous avons donc affaire à une phrase verbale simple. Sa structuration thématique révèle que le rhème est logé dans le prédicat second *malicieux* et que le thème correspond au SN. Elle est pourvue d'une modalité assertive.

La seconde paraphrase présente deux phrases simples en parataxe, de constituants syntaxiques identiques : SN- SV⁴⁶⁵. On y reconnaît deux thèmes (*Elle* et *son visage*) et deux rhèmes (*avait deux ans* et *était malicieux*). Les deux phrases simples, également assertives, présentent la structuration thématique ordinaire : thème- rhème. La phrase correspond alors à une structure dans laquelle le verbe est dégradé mais où il doit être rétabli, si l'on veut en faire une analyse syntaxique cohérente. Cet exemple offre une structure de phrase verbale faussement dégradée contrairement à la phrase nominale qui supprime effectivement le verbe mais sauvegarde le rapport prédicatif grâce au support d'un GN.

2-2-2- La phrase nominale prédicative

La phrase nominale prédicative se construit généralement selon trois ordres autour d'un prédicat :

- ordre : prédicat – sujet ;
- ordre : sujet – prédicat.
- ordre : 0 + prédicat (ou prédicat + 0)

L'exemple qui suit illustre le premier cas : « *Il sentait en se relevant toutes les fibres de son corps se briser. **Suprême trahison.*** », (*Les Appels du Vodou*, p.330.)

⁴⁶⁴ Cette construction est proche de celle-ci : « Le royaume que les ancêtres ont rendu puissant et prospère » ou « Paul a rendu sa femme malheureuse ». Le prédicat second fonctionne dans chaque cas comme un constituant du SV soudé au noyau verbal. A l'inverse, dans « Paul m'a rendu mon livre déchiré », le prédicat second *déchiré*, supprimable, fonde une phrase non verbale dont le sujet est le SN *mon livre* et le prédicat l'adjectif *déchiré*.

⁴⁶⁵ Le GN *deux ans* est un complément essentiel du verbe et ne peut en être séparé. *Malicieux*, lui, est attribut du sujet et fait nécessairement partie du GV.

La phrase nominale « suprême trahison » a une valeur prédicative renforcée par l'antéposition de l'adjectif *suprême* au nom-support⁴⁶⁶. Dans la sémantique des adjectifs qualificatifs, *suprême* sert à exprimer le degré de signification, le superlatif absolu de l'adjectif *grand* et, ici, le degré le plus élevé de trahison. Ainsi, il n'a pas de champ couvert par lui-même mais signifie dans le champ créé par le nom. Il conserve dans la phrase une valeur essentiellement prédicative. Pour expliciter ce rapport, on peut rétablir le verbe *être* de même que le déterminant défini:

Suprême était la trahison.

Une différence est perceptible entre les deux énoncés, mais elle nous paraît minime. L'ordre des mots inverse le rapport apport- support mais les constituants sont bien identifiables : Adjectif.- Nom. Cette description syntaxique ne correspond pas à la structuration thématique car l'antéposition de l'adjectif, si elle n'influence aucunement le rapport sujet-prédicat, fait apparaître le thème en fin de phrase et le rhème avant. L'élément thématique *trahison* est retardé et le cadre rhématique *Suprême* est mis en relief par l'antéposition. Un point d'exclamation aurait inscrit l'énoncé dans la modalité exclamative. Mais en l'état, la phrase est assertive⁴⁶⁷. En l'absence d'un pivot verbal, les relations actantielles ne peuvent y être isolées. L'ordre sujet-prédicat découle de l'analyse de la phrase suivante : « *Sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes. Ineffable passait.*** » (*Les Appels du Vodou*, p.193.)

Les deux séquences phrastiques soulignées⁴⁶⁸ constituent des phrases de structures différentes. La première est construite autour d'un pivot nominal ayant la valeur de sujet et d'un adjectif pourvu d'une valeur prédicative. La postposition de l'adjectif explique sa valeur de prédicat qui coïncide avec sa fonction rhématique et le rôle de sujet que remplit le nom correspond à sa fonction thématique. La détermination zéro, qui s'harmonise bien avec la dégradation du verbe, est la caractéristique générale de ces structures phrastiques. Elle inscrit l'énoncé dans la généralité ou l'absence d'ancrage⁴⁶⁹. La seconde phrase présente des particularités au plan syntaxique. D'abord, la nature grammaticale du sujet. *Ineffable*

⁴⁶⁶ Le Goffic analyse des structures analogues qu'il appelle des *phrases nominales attributives* à cause de l'insertion possible du verbe *être* pour mettre en relief la relation prédicative, *Grammaire de la phrase française*, op. cit., pp.514-515.

⁴⁶⁷ La barrière entre les deux modalités est mince dans cette construction.

⁴⁶⁸ Dans le chapitre, nous soulignons certaines phrases pour les mettre en relief dans l'analyse que nous en proposons.

⁴⁶⁹ Dans le même roman, une autre phrase nominale: « Réciprocité dans la communion » (p.193).

s'emploie en français comme adjectif, donc dans une position de dépendance syntaxique. Sa nominalisation passe nécessairement par la détermination effective par emploi d'un outil que la langue propose à cette fin. Mais chez Bhêly-Quénum, il n'est manifestement ni nominalisé, ni employé comme adjectif mais prend la place de sujet si on s'en tient à sa position syntaxique et au phénomène d'accord avec le verbe. Cet ensemble d'éléments rend la phrase spécifique⁴⁷⁰. Sans les précisions extratextuelles, la phrase demeure couverte d'énigme et son analyse compromise. On retiendra qu'elle a la structure d'une phrase simple avec détermination zéro du GN sujet. Dans le passage qui suit, il est possible d'isoler des phrases non verbales autonomes de par la fonction des éléments qui les composent.

« *On percevait, venant de la cour-arrière, des bruits mats d'une progression lente de pas lourds suivie d'un mouvement de marche à reculons. **Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière. Progression normale, à reculons jusqu'au point de départ des mouvements ?*** » (*Les Appels du Vodou*, p. 273.)

Neuf phrases non verbales sont identifiables dans les séquences marquées en gras. Ce sont des phrases nominales de constituants variables :

-Première phrase nominale : Pause.

Constituant : SN

-Deuxième, troisième et quatrième phrases nominales : Trois sauts brefs en avant ; / puis, un seul ; / et trois autres.

Cette phrase comporte trois phrases nominales en parataxe. Syntactiquement indépendantes mais unies par un lien sémantique, elles sont profondément liées au contexte d'énonciation. De même, elles sont élaborées autour des noms-pivots : *saut*, *seul*, *autres* et séparées par le point-virgule, variante du point comme « séparateur fort ».

Constituants : SN-SP ; adv.- SN ; Conj.- SN.

Dans la phrase « trois sauts brefs en avant », le GP est complément accessoire (il peut bien être effacé) du GN « trois sauts brefs ». Il fonctionne ainsi en position de prédicat second sur le GN. La phrase signifie : « trois sauts brefs (sont posés) en avant » :

⁴⁷⁰ Dans le roman *As-tu vu Kokolie*, Bénin, Editions Phoenix Afrique, 2001, p.205, 282, 324 et 346, on comprend que *Ineffable*, écrit parfois en lettres capitales, INEFFABLE, désigne un actant particulier qui anime l'univers de l'œuvre.

Trois sauts brefs en avant.

SN

SP

-Cinquième phrase : Pause.

Son constituant : SN

-Sixième phrase : Sept bonds successifs.

Constituant : SN⁴⁷¹.

Phrase nominale construite autour du substantif *bonds*. L'adjectif exprime une prédication et la phrase est proche d'une nominale à un seul terme. Le SN « sept bonds successifs » a une valeur prédicative renforcée mais où l'on reconnaît le thème, le GN *ses bonds* et le rhème, l'adjectif *successifs*. La structuration thématique est conforme au schéma canonique.

-Septième phrase : Pause.

Constituant : SN

Trois phrases nominales, construites autour d'un substantif unique, avec déterminant zéro : « Pause », illustrent l'ordre : *0 + prédicat* ou *prédicat + 0*. Elles sont donc essentiellement prédicatives car le thème ne peut, seul, constituer une phrase. Il est plutôt restitué par le contexte d'énonciation alors que le prédicat peut, lui, apparaître tout seul comme énoncé phrastique. Dans cette occurrence, les phrases prédisent l'existence de quelque chose : « la pause ». Voilà pourquoi Le Goffic les appelle *phrases nominales existentielles*⁴⁷².

-Huitième phrase : Trois sauts en arrière.

Constituant : SN- SP

Pivot nominal = sauts.

Toutes ces phrases sont assertives.

⁴⁷¹ On voit bien la relation attributive sans terme attributif. La relation instaurée entre le GN-support et l'adjectif est une prédication. Comme on le sait, la fonction *épithète* implique une relation de détermination, c'est-à-dire qu'il y a sélection dans un ensemble d'objets et réduction de l'extension du nom. Si « successifs » était employé en fonction *épithète*, on devrait comprendre qu'il s'applique à une partie des bonds et non à tous. Ici, à l'inverse, le narrateur qualifie de successifs les bonds esquissés. Il prédique que *les bonds ébauchés* sont successifs.

⁴⁷² Le Goffic analyse certains syntagmes nominaux comme des phrases nominales existentielles parce que, dit-il, ils prédisent quelque chose : « La nuit. » ; « La pluie. », *Grammaire de la phrase française*, op. cit., p.513. Quoique les constructions dont il est question ici comportent un nom avec déterminant zéro, elles peuvent être rapprochées de ces phrases à qui l'absence de déterminant n'enlève pas la possibilité de prédiquer. Elles ne peuvent, à l'inverse, être analysées comme des phrases nominales attributives parce que les constructions à un seul terme susceptibles d'être décrites comme telles, sont de la catégorie des adjectifs qualificatifs et non des substantifs. Et le nom, s'il s'emploie seul, ne peut remplir la fonction attributive.

-Neuvième phrase : Progression normale, / à reculons/ jusqu'au point de départ des mouvements ?

Constituants : SN-SP-SPN

Progression normale, à reculons jusqu'au point de départ des mouvements ?

SN

SP

SPN

Il est intéressant de remarquer dans cette phrase une série de compléments de termes : *mouvements* complément du nom *départ* qui complète le nom *point*. Le SP et le SPN sont une expansion du SN qui est élaboré selon la structure sujet-prédicat et fonctionne comme « *une phrase nominale attributive* »⁴⁷³. La structuration fonctionnelle fait apparaître le SP en position de prédicat second et le SPN comme un complément du SP. C'est la caractéristique générale des phrases nominales étendues où des classes grammaticales ou des syntagmes à valeur non prédicative se construisent sur le SN. L'absence de verbe exclut la possibilité de construire un complément de relation ou circonstant. Dans le cas typique de la structure phrastique que nous examinons, la relation prédicative, entre le substantif et l'adjectif construit sur lui, ne donne aucune possibilité d'occurrence de complément pouvant acquérir une portée large. La modalité énonciative est manifestée seulement par le signe d'interrogation.

Dans l'œuvre littéraire, ces phrases nominales, par leur succession et leur alternance avec les phrases verbales, constituent un procédé de variation de la charge énonciative du récit. Nous pouvons retenir que Bhêly-Quénum pratique la phrase classique avec diverses possibilités de construction, mais aussi des phrases de type nominal, adjectival, prépositionnel dans *Les Appels du vodou* en l'occurrence. Dans l'œuvre romanesque de Bhêly-Quénum, l'écriture de *As-tu vu kokolie* présente une structure tout à fait originale : les 347 pages sont sans ponctuation, ce qui pose dans des termes nouveaux la question de la définition de la phrase : y a-t-il phrase dans ce roman ? Ou bien remet-il en cause, à travers son écriture, la définition de la phrase comme *toute séquence construite selon les règles syntaxiques autour d'un pivot* ? Comment l'appréhender ? Son dernier roman *Années du bac de Kouglo* renoue avec l'écriture orthodoxe si bien que l'évolution de l'écriture, chez Bhêly-Quénum, ne peut s'appréhender par étapes chronologiques. Avec Florent Couao-Zotti, les choix sont différents

⁴⁷³ Qui est une forme de phrase nominale prédicative.

et nous entrons dans l'univers des phrases atypiques qui animent presque toutes les pages de ses deux romans, *Notre pain de chaque nuit* et *Le Cantique des cannibales*.

3- La structure de la phrase chez Couao-Zotti

Dans l'œuvre romanesque de Couao-Zoti, la phrase prend, en dehors du schéma canonique, des structures particulières avec une organisation spécifique des groupes qui la forment et qui, selon leur position, sont susceptibles d'induire maintes relations dans l'énoncé. Les modes de segmentation, nous l'avons vu, vont d'un emploi personnalisé des signes de ponctuation à l'isolement de groupes syntaxiques. Par conséquent, les phrases sont de structures variables dans les deux romans où l'on observe : fausse dégradation du verbe, phrase nominale prédicative, phrase adjectivale, phrase infinitive et plusieurs modes de segmentation (phrase verbale isolée dans un autre segment que celui de son sujet, phrase séparée d'un groupe en position de CR, du pronom relatif ou de la préposition, ou avec le complément de l'énoncé).

3-1-La fausse dégradation du verbe

La fausse dégradation du verbe, nous en avons vu un exemple, se lit à travers une apparente suppression du verbe qui laisse percevoir sa restitution quasi-nécessaire (ou implicite) pour l'intelligibilité de la phrase. Ce type de construction découle de la réduction de la chaîne phrastique à son noyau prédicatif⁴⁷⁴. Plusieurs structures le prouvent :

« *Mais allez donner ailleurs votre spectacle. **Pas ici !*** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.73)

« **Pas ici !** » est un groupe adverbial ayant la structure d'une phrase non verbale dépendante de son contexte d'énonciation et dans laquelle la restitution du verbe est absolument nécessaire si l'on veut isoler un prédicat et un sujet bien construits. En l'état, la phrase est sans ancrage situationnel. Placée dans le contexte de production, elle signifie :

« (Vous n'allez) pas (donner votre spectacle) ici ! »

Une opération d'allègement par effacement de mots dans l'énoncé est bien visible et le noyau de la négation, « pas », synthétise la valeur rhématique puis l'adverbe « ici » la fonction thématique. Ces deux niveaux de structuration thématique correspondent, comme on l'a vu dans d'autres cas, à la distinction sujet/ prédicat. La modalité énonciative exprimée par le signe d'exclamation mêle injonction et interjection. La même structure se lit dans un autre

⁴⁷⁴ Le prédicat est, nous l'avons vu, le pivot sans lequel il n'est pas possible de définir une phrase. Pour cela, toute réduction de la chaîne phrastique, pour ne pas se dissoudre dans la nature d'un mot quelconque, doit sauvegarder ce noyau même si le verbe *être* doit être effacé. Dans la construction du syntagme verbal incluant l'attribut du sujet, l'occurrence du verbe *être* peut être suppléé par l'adjectif et y devenir implicite.

exemple de phrase : « *Noir, donc, l'alentour. Noir son intérieur violenté. ..La soif. Elle lui agressait la gorge. Elle asséchait les parois de son corps.* », (*Le Cantique des cannibales*, p. 49)

Dans cet exemple, le premier mot « *noir* » s'analyse comme un adjectif qualificatif⁴⁷⁵ s'appliquant sur le SN *l'alentour* qui est son support. La structuration fonctionnelle de cette phrase fait apparaître un sujet, *l'alentour*, un prédicat, *noir*, mais elle ne correspond pas à son organisation thématique. L'insertion de la conjonction déductive *donc* fait penser que l'adjectif *noir* est connu dans le contexte antérieur au passage cité, ce qui fait de lui le thème et du GN le rhème⁴⁷⁶. Cette structure traduit un changement de thématisation par rapport à la structure ordinaire où le sujet est antéposé⁴⁷⁷ au prédicat. La relation prédicative entre le sujet et le prédicat, construite sur l'affaiblissement du verbe, est rendue possible par l'antéposition de l'adjectif. C'est donc en vue d'une construction recherchée que le verbe est artificiellement déchu⁴⁷⁸. De même, la seconde phrase, où le verbe est fictivement décadent, présente une structuration fonctionnelle dans laquelle l'adjectif est mis en relation avec le GN par prédication. L'antéposition du thème que constitue le GAdj. joue également sur la mise en relief et le transfert des fonctions liées à la structuration thématique. Dans l'exemple qui va suivre, le sujet est constitué par trois GN (*les murs, le vide autour de soi, le sol*) et le prédicat par l'adjectif antéposé (*noirs*). La construction thématique s'organise également selon le jeu du transfert des fonctions. L'inauthentique dégradation du verbe s'explique par les mêmes raisons de construction syntaxique. Les phrases nominales, comme les précédentes, sont marquées de la modalité assertive :

-« *Noirs. Les murs, le vide autour de soi, le sol. Le sol froid contre lequel sa peau se colle avec les coulées de sueurs qui cascaded, indifférentes à l'odeur pisseuse du réduit.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.45)

-« *Il se retourna. Pas de chance.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.61)

⁴⁷⁵ Il ne peut également s'analyser comme un substantif construit avec le déterminant zéro du moment que les adjectifs de couleur peuvent être nominalisés en emploi. Dans ce cas, il remplira aussi la fonction prédicative dans la phrase.

⁴⁷⁶ Le passage antérieur est le suivant : «une cage toute de noir criblée, toute de moustiques accablée... » (p.48.)

⁴⁷⁷ Dans la structure ordinaire, le sujet, antéposé, occupe a priori la position de thème puisqu'il est posé à l'initiale de la phrase et représente dans ce contexte ce sur quoi porte la phrase ou l'énoncé. Il apparaît comme quelque chose qui est déjà connu. Le prédicat est alors pourvu d'une valeur rhématique, c'est-à-dire qu'il donne une information nouvelle sur le thème. La *Grammaire méthodique du français* propose une démarche complémentaire de séparation du thème et du rhème mais qui ne s'applique pas à la lettre : « *Le premier membre, écrivent les auteurs, qui porte l'intonation ouvrante, constitue le thème de l'énoncé, tandis que le second membre constitue le propos.* » (p.460).

⁴⁷⁸ La construction ordinaire postpose l'attribut du sujet.

« Pas de chance » est une phrase nominale dans laquelle on prédique qu'« il n'y a pas de chance »⁴⁷⁹, description qui révèle sa valeur prédicative fondamentale⁴⁸⁰. Le sujet n'apparaît que si l'on retrouve la formulation complète de la phrase :

Il n'y a pas de chance.
Sujet prédicat

Cette phrase a, par sa structure, les caractéristiques de la phrase nominale prédicative.

La dégradation du verbe peut, par ailleurs, être favorisée par l'ellipse d'un groupe que le contexte d'énonciation permet de suppléer :

« *Gloh se trouva de nouveau dans les ronces du monde. **De nouveau sans toit ni repère. De nouveau sans horizon ni lumière. Exactement comme quand elle avait six ans.*** » (*Le Cantique des cannibales*, p.75)

La séquence omise est une phrase sans son complément nécessaire : *Gloh se trouva*. A ce titre, le SPN *sans toit ni repère* est un complément nécessaire dans la construction verbale. Il est CV. Le SP *de nouveau*, lui, est CR. Par certains aspects, les phrases nominales marquées d'une dégradation artificielle du verbe sont proches des phrases nominales prédicatives, du fait qu'elles prédisent, sans l'intermédiaire d'un verbe inexactement effacé, l'existence de quelque chose. La séparation adoptée ici ne vaut surtout que pour les besoins de l'étude.

3-2-La phrase nominale prédicative

Elle se construit, selon le schéma indiqué plus haut, autour du prédicat nominal ou adjectival. Celui-ci prend en charge le rôle prédicatif et remplit le rôle de pivot de la phrase :

- « *Dendjer avait pris ce chemin sans savoir pourquoi. Il ne menait ni chez lui, ni à une adresse familière à ses odeurs. **Encore une décision du hasard. Une décision ordonnée par ses pas.*** », (*Notre pain de chaque nuit*, p.77)

Les deux phrases soulignées (par nous), dépendantes de leur contexte d'énonciation, sont construites autour d'un noyau nominal ; dans la seconde, l'adverbe est effacé à cause de son occurrence dans la phrase antérieure. Nous avons bel et bien deux phrases non verbales

⁴⁷⁹ On peut rapprocher de cette phrase le groupe souligné : « Il fit de nouveau un effort pour réarmer ses poings. **Mais rien.** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.81)

⁴⁸⁰ Le Goffic étudie cette structure de phrase comme une « phrase nominale existentielle » (*Grammaire de la phrase française*, op. cit., pp.520-521). Nous avons déjà montré la différence de terminologie qui n'implique pas une différence de démarche. Il parle de « phrase nominale existentielle » là où nous parlons de « phrase nominale prédicative ». Pour nous, celle-ci est prédicative parce qu'elle prédique l'existence de quelque chose. On comprend aussi par là la terminologie de Le Goffic.

pourvues de valeur prédicative (le sujet est effacé) : elles prédisent l'existence d'une décision⁴⁸¹...

[C'] [était] encore une décision du hasard.

Sujet prédicat

Le test de la négation permet de discriminer le rhème, le thème, s'il correspond au sujet, ne pouvant être nié :

Ce n'était pas une décision du hasard

Thème rhème

[C'] [était] une décision ordonnée par ses pas.

Sujet prédicat

[Ce] [n'était pas] une décision ordonnée par ses pas.

Thème rhème

On le voit, chaque phrase nominale est réduite à son noyau prédicatif qui en est, nous l'avons vu, le pivot, l'élément définitoire. La phrase qui suit est bâtie autour d'un pivot nominal expansé : « *Un vacarme brutal aussi inopportun que le brouhaha d'un passage de troupeau de bœufs.* », (*Le Cantique des cannibales*, p. 97)

Le GN expansé représente le noyau prédicatif et le sujet avec lequel il est mis en relation est effacé du contexte d'énonciation.

Un vacarme brutal aussi inopportun que le brouhaha d'un passage de troupeau de bœufs.

GN GAdj. Comparatif GNP compl. du GN le brouhaha

PHRASE

NOMINALE

PREDICATIVE

⁴⁸¹ Un autre exemple dans le passage ci-après : « Le vert tentaculaire de la nature subissait la froissure morne et grise de quelques tôles ondulées. **Des tôles de toitures pour grands bâtiments à l'intérieur d'un domaine privé.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.73)

Dans l'exemple qui va suivre, la phrase nominale prédicative est reprise, en anaphore, et caractérisée par prédication seconde sur l'occurrence de sa catégorie annexe, le pronom personnel *elle*. *Lui*, pronom disjoint, apparaît en position sujet et remplit une fonction autre que celle qui lui est traditionnellement attachée : la fonction de CV. Mais, le malaise demeure puisqu'il est repris plus loin par *il*, pronom proprement clitique⁴⁸². La suite s'inscrit dans la dislocation expansive que nous décrirons plus loin.

« **La nouvelle habitude.** *Acquise avec l'apparition de Viko dans sa vie, elle le triturait sans relâche, père soigneux, aux pieds, au chevet de l'enfant. Lui qui avait horreur de la paternité, lui qui se l'imaginait charge épuisante à écraser ses pauvres épaules, son rythme de vie, il embrassait ses nouvelles responsabilités avec un entrain inattendu, une espèce de dévouement auquel il crut utile de s'abandonner* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.126)

La même analyse intéresse deux autres constructions : « **Une envie incompressible.** *Dormir. S'oublier. Envie aussi subite qu'incompréhensible. Envie d'être ailleurs articulée par les exigences de son corps, par le sommeil qui convoque les sens au repos du juste.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.138.)

Les ruptures introduites dans les constructions de ce passage délimitent des phrases nominales prédicatives placées sous la coupe de la première⁴⁸³.

Phrase nominale 1 : une envie incompressible.

Constituant : SN

Structuration fonctionnelle : sujet-prédicat correspondant à la formation thème-rhème.

Phrase infinitive (prédicative) 1 : Dormir

Constituant : verbe infinitif.

Valeur prédicative- absence de sujet. Le contrôleur non occurrent est le personnage en question, comme dans la phrase qui suit.

Phrase infinitive (prédicative) 2 : S'oublier.

⁴⁸² Les pronoms clitiques ou conjoints sont des pronoms faibles, sans accent, qui prennent appui sur le verbe pour fonctionner, « exister ». Ils sont toujours dans la sphère du verbe en fonction *sujet* ou *CV* (je, te, se, me, le, la, etc.). Les pronoms disjoints, à l'inverse, accentués, sont séparés du verbe et ne sont employés traditionnellement comme sujet (moi, toi, soi, etc.).

⁴⁸³ Nous soulignons dans l'exemple qui suit une autre phrase qui l'illustre : « **Un cliché sous ses yeux.** Le même qui inaugure une série. » (*Notre pain de chaque nuit*, p.70)

Constituant : verbe infinitif.

Phrase nominale prédicative : Envie aussi subite qu'incompréhensible.

Constituants : SN - SAdj. comparatif.

Sujet-prédicat correspondant à l'organisation thème-rhème.

Phrase nominale infinitive : Envie d'être ailleurs/ articulée par les exigences de son corps,/ par le sommeil/ qui /convoque les sens/ au repos du juste.

Constituants : SNInf – SAdj.- SPN - SN.- SV- SPN

Ces phrases assertives sont restreintes au noyau prédicatif ou formées, par expansion, de plusieurs groupes régis par un pivot nominal. Selon le cas, on reconnaîtra un rhème, mais pas toujours le thème.

« **Le silence.** De nouveau, il occupa le temps, glissa dans l'air, encombra les gorges. » (*Le Cantique des cannibales*, p.25)

La phrase nominale prédicative est reprise, en anaphore, par sa catégorie annexe *il*, sujet dans une phrase simple suivie de deux phrases simples en parataxe. D'autres structures de phrases nominales prédicatives⁴⁸⁴ nous intéressent chez Couao-Zotti. Elles traduisent interrogation et assertion puis présentent la structuration sujet-prédicat correspondant à l'analyse thème-rhème :

« *Crime crapuleux ? Règlement de compte ? ...Des crimes jamais élucidés.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.66)

⁴⁸⁴ D'autres exemples tout aussi intéressants dans les œuvres :

-« **L'hôpital.** Dans la boue, sous l'eau, dans le froid. La dame était sortie, elle avait discuté un temps avec des gens en blouse bleue ». (*Notre pain de chaque nuit*, p.137)

- « Le député s'était affalé dans le siège chauffeur, bedaine contre volant. **Clé. Moteur.** Il embraya aussitôt ». (*Notre pain de chaque nuit*, p.50). Le GN construit avec déterminant zéro « bedaine contre volant » fonctionne comme un circonstant, en position de complément de relation de portée large. Les deux phrases nominales soulignées décrivent une succession d'actions, de procès. Leur valeur est essentiellement prédicative.

- Dès lors, la jeune femme cumula la beauté festive à l'efficacité productive. **Le charme à l'utilité. Une femme totale. Une femme intégrale et entière.** Mais moins la morale qui l'entourait. (*Le Cantique des cannibales*, p.76)

- Elle ne répondit pas. La gêne lui avait déjà noué la gorge et lui avait fabriqué un masque déchiré. Seul un soupir s'échappa de sa poitrine. **Une espèce de désolation mêlée à l'agacement.** (*Le Cantique des cannibales*, p.80)

Dans chacune de ces phrases nominales, on se demande si ce « *crime* » est « *crapuleux* », s'il est un « *règlement de comptes* » et on affirme que les « *crimes* » ne sont « *jamais élucidés* »⁴⁸⁵.

« *Dendjer s'abandonna au dossier de la chaise et éclata. De plus belle. Des larmes plus abondantes. Des larmes plus chaudes. Droites ou à trajectoires croisées. Durant un quart d'heure et en silence. Il éclata, vida toutes les lacrymales, toutes les sécrétions de sa viande. Un quart d'heure pour dire et exorciser les agressions accumulées tout au long de cette errance sentimentale. Un quart d'heure pour tenter de désangoisser son cœur.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.191)

Nous discriminons dans ce passage :

-deux phrases verbales simples en parataxe avec dislocation du GP en position de CR de portée étroite ;

-deux phrases nominales prédicatives de mêmes constituants, la seconde construite avec dislocation d'un groupe adjectival en prédication seconde. Le GP qui suit est un constituant de la phrase en parataxe dont il est séparé et par rapport à laquelle il fonctionne comme un CR ou circonstant ;

-Enfin deux phrases nominales en parataxe et une autre incluant chacune deux infinitifs ayant le même contrôleur.

Phrase verbale simple : Dendjer s'abandonna au dossier de la chaise

Constituants : SN - SV

Phrase simple en parataxe : et/ éclata/. De plus belle/

Constituants : Conj – SV - SP

Phrase nominale prédicative 1 : Des larmes plus abondantes.

Constituants : SN

Phrase nominale prédicative 2: Des larmes plus chaudes/. Droites ou à trajectoires croisées.

Constituants : SN - SAdj. (Prédicat 2nd)

⁴⁸⁵ Cet exemple illustre la phrase nominale prédicative avec construction d'un SAdj. sur le SN *son héros* (ayant, indépendamment de cette construction, la structure d'une phrase nominale). Le SAdj. « *réduit à un corps pantelant* » est donc un constituant de cette phrase nominale prédicative dans le passage cité: « *Gloh manqua d'air pour respirer. Elle manqua de présence pour hurler. Elle manqua de réflexe pour décider. Ce qu'elle craignait. Ce qu'elle redoutait. Son homme. Son héros. Réduit à un corps pantelant.* (*Le Cantique des cannibales*, p.241)

Phrase nominale prédicative 3 : Durant un quart d'heure et en silence/. Il /éclata/, vida toutes les lacrymales, toutes les sécrétions de sa viande./

Constituants : SPN - SN - SV₁ - SV₂

Phrase nominale prédicative 4 : Un quart d'heure /pour dire et exorciser les agressions/ accumulées tout au long de cette errance sentimentale.

Constituants : SN- SPInf – Sadj.

Phrase nominale prédicative 5 : Un quart d'heure /pour tenter de désangoisser son cœur.

Constituants : SN - SPInf

Les deux infinitifs ont chacun un indice : *pour, de*. Le contrôleur, « *Dendjer* », est repérable dans la première phrase verbale simple. Les Syntagmes Prépositionnels Infinitifs (SPInf.) apparaissent en position de complément du GN *un quart d'heure* dont ils assurent l'expansion. Nous avons ainsi une phrase nominale parfaitement constituée et expansée d'un SPInf.

La phrase nominale prédicative est une structure phrastique profusément pratiquée par Couao-Zotti dans ses deux romans. Mais d'autres structures isolent des groupes syntaxiques à travers un emploi personnalisé des signes de ponctuation. Parmi elles, nous avons reconnu la rupture syntaxique qui met en relief des éléments cités.

3-3-La disjonction énumérative

Ce mode de segmentation associe prédication de quelque chose et énumération. Dans l'association des deux procédés, le romancier donne une autonomie à chaque groupe prédiqué. La séquence de phrases qui suit en révèle une construction fascinante :

-« *Un chant. Une musique. Des mots. Des vers au vol chaloupé qui griffaient l'air et descendaient leur mélancolie jusque dans les oreilles des couche-tard encore désireux de conquérir la nuit.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.35)

Quatre phrases nominales prédicatives constituées chacune d'un SN sont présentées dans une série énumérative. La dernière est expansée d'un SPN expansé lui aussi au moyen d'une relative attributive qui met en relation un prédicat et un sujet (le pronom relatif *qui* mis pour le SN *Des vers au vol chaloupé*). Sa description donne lieu à l'identification de sous-phrases :

Phrase nominale prédicative : Des vers au vol chaloupé

Constituants : SN-SPN

Sous-phrase relative attributive 1 : qui griffaient l'air

Constituants : SN-SV

Sous-phrased relative attributive 2(ellipse du pronom relatif) : et / descendaient leur mélancolie / jusque dans les oreilles des couche-tard/

Constituants : Conj- SV – SPN

Phrase adjectivale: encore désireux de conquérir la nuit

Constituants : SAdj. (prédicat 2nd)-Indice de l'infinitif – Inf - SN

Un exemple analogue est repérable plus loin dans le même roman :

« *Il avait besoin, après un passé récent tricoté de toutes sortes de troubles, de se faire oublier, de se laisser avaler par le vent. **Le vent. La mer. Le ciel.** Toutes les immensités de la nature qui savent absorber, intégrer et digérer l'être dans les trappes du monde.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.61)

Les phrases nominales prédicatives soulignées sont construites dans une série énumérative. Leur description obéit à une démarche qui privilégie les rapports grammaticaux. Sur d'autres pages, la rupture syntaxique est pourvue plutôt d'une valeur expansive.

3-4-La disjonction expansive

L'expansion en grammaire française désigne l'opération consistant à adjoindre à un groupe syntaxique un mot ou groupe qu'il régit⁴⁸⁶. La disjonction expansive correspond à la séparation d'un groupe du reste de la phrase par l'application personnalisée d'un signe de ponctuation, le point en l'occurrence qui ne fonctionne plus comme un « séparateur fort ». Elle réalise une distension du groupe noyau prédiqué et s'applique, dans les deux romans de Couao-Zotti, au SV, au SAdj., au SP., au SInf., au circonstant CR et même à la sous-phrased.

3-4-1- La disjonction syntaxique sur le syntagme verbal ou sur la sous-phrased

Souvent, Couao-Zotti sépare un verbe de son sujet par une application controuvéed d'un séparateur fort, le point. D'un point de vue syntaxique, ce sont des constructions agrammaticales puisque dans la structure phrastique, le sujet n'est séparé du verbe, de forme simple ou composée, que par le blanc ou par des circonstants supprimables ou déplaçables mais jamais par *un point*. Notre étude porte sur un corpus où, nous avons commencé à le noter dans les chapitres précédents, les licences sont chargées de valeur esthétique. C'est donc de ce

⁴⁸⁶ Wilmet applique le terme *expansif* au temps (*emplois expansifs/ sens expansifs*) pour désigner le « choix positif du temps futur et de l'aspect global ». Le terme conserve son sens d'étalement dans le temps et traduit la persistance ou la permanence du procès, *Grammaire critique du français*, op. cit., pp.408-410 ; paragraphes 482-485.) *La Grammaire d'aujourd'hui* (p.266) propose : « On donne parfois le nom d'*expansion* aux éléments qui s'ajoutent à un syntagme sans modifier la fonction de ce syntagme par rapport aux autres éléments de la phrase.»

point de vue que nous les décrivons. Dans toutes les occurrences, le verbe forme avec le sujet dont il est artificiellement séparé une phrase simple ou, grâce à un subordonnant, une sous-phrase. Deux phrases simples en parataxe sont reconnaissables dans chacun des exemples ci-après (sans considérer la phrase simple : « Le 4 x 4 démarra. ») :

« *Le 4 x 4 démarra. **Au même moment, le jeune champion bondit. Et atterrit aussitôt sur le capot de la voiture.*** » (*Notre pain de chaque nuit, p.50*)

Les deux phrases simples en parataxe sont :

Au même moment, le jeune champion bondit/ (et) atterrit aussitôt sur le capot de la voiture.

1^{ère} phrase simple

2nde phrase simple

Trois autres exemples fonctionnent de la même façon :

-« *Il se payait l'espoir d'obtenir la réalisation de cette griserie. Et s'entraînait en conséquence.* » (*Notre pain de chaque nuit, p.64*)

- « *La portière à roulettes couina sec. Et s'ouvrit aussitôt.* » (*Notre pain de chaque nuit, p.78*)

-« *Le policier (...) se libéra d'un coup. **Avec brusque accès de rage, la matraque cogna. Et recogna à volonté.*** » (*Notre pain de chaque nuit, p.82.*)

La séparation syntaxique isole parfois une sous-phrase de la phrase matrice par le même procédé d'emploi personnalisé des signes de ponctuation :

« *C'est la douche des champions, mon petit. Des grands champions. Tu atteindras un niveau où ton corps même ne t'appartiendra plus. **Parce que tu agis désormais avec et, dans le dos, la bénédiction du peuple.*** » (*Notre pain de chaque nuit, p.157*)

Dans d'autres cas, la disjonction syntaxique isole le SAdj. construit en position de prédicat second.

3-4-2- La disjonction syntaxique sur le syntagme adjectival

Couao-Zotti procède à la séparation du SAdj. de son support, et le procédé donne lieu à de la prédication seconde, comme nous l'avons déjà vu dans quelques exemples, sans y insister. Ainsi, malgré la segmentation de l'énoncé, nous reconnaissons une phrase

simple dans: « *C'était excitant pour lui. Fou et jouissif. Très.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.51)

Nous avons affaire à une construction tout à fait singulière où non seulement un SAdj. est séparé de son support mais où l'adverbe *très*, exprimant le degré dans la caractérisation manifestée à travers le SAdj., s'applique à son support auquel il est, contre toute attente, postposé. Or, dans la syntaxe des groupes, l'expansion du SAdj. peut se réaliser au moyen de l'adverbe *très* toujours antéposé⁴⁸⁷. Sa postposition, tributaire du style télégraphique, semble pourtant lui donner un champ d'application plus vaste et la propriété de renforcer la valeur caractérisante du SAdj. construit lui-même en prédication seconde. En fait, l'opération d'apport du syntagme adjectival est ici retardée pour en renforcer la valeur caractérisante. La même analyse est valable pour les SAdj. soulignés dans les passages qui suivent :

- « *Elle (Martine) ne voulait entendre parler ni de divorce, ni de séparation de couche. Entière et désespérément lovée sur ses résolutions. Prête à toutes les frondes, offerte à toutes les intrigues.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.112)

Dans cet exemple, le SAdj. en prédication seconde sur un support non marqué (*Ne lui expose pas la tête. Cela est trop dangereux.*) peut également s'analyser comme une phrase adjectivale prédicative réduite à son prédicat et sans ancrage situationnel :

« *Ne lui expose pas la tête. Trop dangereux.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.186)

Le prédicat second (éclaté) *seule à seul* a pour support le SN *Je* et le complément de l'énoncé⁴⁸⁸ *monsieur Dokou* :

- « *Je rêvais de vous rencontrer, monsieur Dokou. Seule à seul. A armes légales.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.52)

Le SAdj. et le SPN à *armes égales* sont de portée étroite et ne peuvent figurer sans contrainte en antéposition car ils s'appliquent à la relation V-CV (rencontrer-vous). Mais, il faut noter que le SAdj. peut, lui aussi, fonder une phrase non verbale. Ailleurs, le SAdj. isolé forme avec son support une phrase nominale prédicative :

⁴⁸⁷ Un étudiant *très* brillant, un homme *très* cultivé.

⁴⁸⁸ Les grammaires descriptives analysent l'apostrophe, qui n'est pas une fonction syntaxique contrairement à ce qu'enseigne la grammaire scolaire, comme un élément de l'énonciation où elle trouve sa valeur réelle. Sans énonciation, il ne peut y avoir d'apostrophe. Celle-ci ne fait pas partie de l'énoncé mais fonctionne comme son complément. Gardes-Tamine entérine cette approche en l'étudiant parmi les protagonistes de l'énonciation in *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin, 1996, p.150. Bergez, Géraud et Robrieux, dans *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, précisent : « *Allocution placée au début ou à l'intérieur d'un discours ou d'un récit à l'adresse d'une personne. L'apostrophe rhétorique a un sens plus restreint : elle ne s'adresse pas au destinataire attendu de l'énoncé.* » (p.27) Olivier Reboul insiste sur l'apostrophe rhétorique : « *Figure par laquelle l'orateur feint de s'adresser à un autre que son auditoire réel* », *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991, p.232.

« *C'était bien ce que ses sens avaient capté. **La nouvelle. Plutôt inattendue. Plutôt déconcertante.** Induisant, sur-le-champ, mille et une interrogations dans son crâne. » (*Le Cantique des cannibales*, p.58)*

Nous pouvons reconnaître dans ce passage une phrase nominale *la nouvelle* qui sert de support aux deux SAdj. : *Plutôt inattendue. Plutôt déconcertante.* Le même SN sert de contrôleur au participe *induisant* séparé de lui au moyen de la disjonction syntaxique sur le verbe. En fin de compte, tout le passage cité comporte :

- une phrase matrice : C'est bien ce

-une sous-phrase : que ses sens avaient capté.

- une phrase nominale prédicative : *La nouvelle. Plutôt inattendue. Plutôt déconcertante.* Induisant, sur-le-champ, mille et une interrogations dans son crâne.

Enfin, le SP *sans être jamais revenu sur le sujet* forme une phrase simple avec *Et il s'était tu.* Il est construit avec une portée large même si la postposition en donne une compréhension plus nette. Le pronom *il*, support du SP, joue le rôle de contrôleur de l'infinitif passé : « *Et il s'était tu. Sans être jamais revenu sur le sujet.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.60).

Un dernier exemple pour conclure ce paragraphe :

« *Plus loin attendaient des camions, de vieux cargos aux remorques déglinguées. Sans ménagement, on y jeta les douze hommes. **Qu'ils soient morts. Eclopés. Ou blessés.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.31)*

Qu'une phrase commence par *que*, avec emploi du subjonctif, n'est pas tout à fait nouveau en littérature et dans la langue quotidienne. La structure est même de plus en plus courante. On y reconnaît, en effet, l'organisation de la phrase en sujet-prédicat. Mais, le groupe *que + pronom* devrait être précédé des deux points pour montrer que la phrase précise celle qui lui est antérieure et assurer l'intelligibilité du passage. Mais les éléments qui nous intéressent sont plutôt les deux adjectifs artificiellement disjoints du sujet sur lequel ils sont construits en prédication seconde. Leur disjonction entérine la conclusion qui se dégage de la succession de nos analyses et qui va culminer dans les chapitres suivants. Le romancier joue avec la manipulation de la ponctuation qui n'est qu'un facteur mineur d'identification et de définition de la phrase, et nous avons insisté là-dessus. Ce jeu est perpétuellement entretenu dans les romans de Couao-Zotti qui, pour valoriser son écriture, ne tient plus compte des exigences liées à l'emploi des classes grammaticales. Ce qui le fonde, c'est une application faussée des signes susceptibles de guider le lecteur dans l'itinéraire des personnages et du

récit. On peut retenir (et avec quel ahurissement !) que la prédication seconde se construit abondamment dans les phrases et qu'elle implique, avec la segmentation adoptée par Couao-Zotti, une forte caractérisation de l'écriture. La rupture syntaxique sur la relative contribue à l'attester.

3-4-3- La disjonction syntaxique sur la relative

Dans les deux romans de Couao-Zotti, il est fréquent de relever des passages où la sous-phrasé relative est séparée de l'antécédent qu'elle détermine ou caractérise :

« *Une marque d'estime, au petit mot. Une espèce de sympathie respectueuse. **Qui s'irradiait de temps à autre de quelque halo de bonheurs isolés, éveillant cette onctuosité lyrique et sulfureuse chez son amant.** » (Notre pain de chaque nuit, p.60)*

Ici comme là, le SN antécédent du pronom relatif est expansé au moyen d'une relative dite appositive pourvue d'une valeur caractérisante:

« *Lentement, elle se laissa retomber sur le dos. Un dernier geste d'abandon et de défi. **Qui s'effrita dans un concert de bruit de gâchettes, de voix enrouées- enragées, de froissements d'habits.** » (Le Cantique des cannibales, p.19)*

Comme nous l'avons souligné à propos de la rupture syntaxique du verbe, la structure phrastique dans laquelle la relative est séparée de son antécédent par un « séparateur fort » est manifestement agrammaticale. Mais dans *Notre pain de chaque nuit* et *Le Cantique des cannibales*, nous nous rendons compte que ces procédés d'écriture forment les choix esthétiques de Couao-Zotti et induisent un style particulier. Concourt pareillement à la définition de ce type de configuration la rupture syntaxique portant sur le SP.

3-4-4- La disjonction syntaxique sur le SP ou le circonstant

La rupture du SP met en relief sa fonction de circonstant dans la chaîne phrastique. Elle n'en fait pas une phrase constituée mais plutôt un constituant de phrase :

« *Ses pensées déjà, avaient déserté les lieux. Ailleurs elles s'ébranlaient maintenant. **Vers la femme de tous ses sacrifices légitimes. Vers Nono, la sucée.** » (Notre pain de chaque nuit, p.122)*

Les deux SPN forment des constituants de la phrase simple : *Ailleurs elles s'ébranlaient maintenant*. Leur rupture syntaxique est favorisée par l'occurrence de l'adverbe qu'ils reprennent par reduplication⁴⁸⁹.

Mais l'antéposition de l'adverbe *ailleurs* pose problème de deux points de vue : syntaxique et énonciatif. Tel qu'il est construit, l'adverbe situe le cadre dans lequel *les idées s'ébranlent* alors que le contexte de production de la phrase inscrit les idées dans un mouvement vers *ailleurs*. L'adverbe devrait donc être postposé avec une portée étroite puisqu'il s'applique à *s'ébranler*, verbe pronominal de construction⁴⁹⁰. Antéposé, il est de portée large et donne un autre sens à la phrase. A l'inverse, l'adverbe *maintenant*, de portée large, peut librement figurer en anté ou en postposition. Dans le passage qui suit, le SP est un véritable constituant de phrase:

« *Il fallait une signature des éléments de Dokou Azed. Pour l'exemple. Et pour la postérité.* »
(*Le Cantique des cannibales*, p.31)

Le circonstant peut être un adverbe artificiellement disjoint de son support. Comme on le sait désormais, l'adverbe se définit syntaxiquement par sa propriété à se construire sur une relation et non plus à modifier le sens du verbe⁴⁹¹ :

« *Dendjer sourit à cette réflexion. Intérieurement.* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.52)

Séparation feinte que celle qui isole l'adverbe du reste de la phrase. Le passage cité constitue donc une phrase simple avec deux CR de portée large : *à cette réflexion* et

⁴⁸⁹ Un autre exemple est fourni à travers le passage suivant : « La jeune femme eut alors envie de reprendre pied. **Non pas par goût du risque ou par nostalgie. Mais par une sorte de vengeance contre le sort qui a toujours été impitoyable envers elle et par cette rage sulfureuse de vaincre la fatalité.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.75)

⁴⁹⁰ *S'ébranler* a une forme simple, *ébranler*, mais est accompagné d'un pronom aggloméré, non analysable. Il est un verbe pronominal de construction, pas un verbe essentiellement pronominal du type *s'évanouir*. *S'ébranler*, ce n'est pas *ébranler soi-même*, mais *se mettre en mouvement*.

⁴⁹¹ Etymologiquement, *adverbe* signifie : « jeté à côté du verbe ». Traditionnellement, il est placé à côté du verbe où on lui a toujours attribué la fonction d'en « modifier le sens ». Cette façon d'analyser l'adverbe a fait perdre de vue pendant longtemps son fonctionnement réel. A la lumière des études menées en grammaire descriptive depuis une dizaine d'années, il est défini par « *l'incidence externe du second degré* », c'est-à-dire sa capacité à se construire sur une relation entre deux éléments ou groupes syntaxiques : V-CV, GNS-GV (sujet-prédicat) : Paul range alphabétiquement ses fiches.

intérieurement. La première s'applique sur la relation prédicative et le second sur ce CR⁴⁹². La phrase infinitive fait, elle aussi, l'objet de distinction syntaxique.

3-4-5- La disjonction syntaxique de la phrase infinitive

La phrase infinitive est formée sur l'occurrence d'un infinitif avec ses compléments éventuels. Le Goffic la décrit comme : *Une « sorte d'expression nominale, modalement vide par elle-même, qui prend en contexte une (pseudo-) valeur modale ainsi qu'une (pseudo-) valeur d'acte de langage). Elle tend facilement à être interprétée comme phrase incomplète ou partie de phrase. »*⁴⁹³.

En tant que telle, la phrase infinitive peut apparaître comme un constituant de phrase, donc intimement liée à la structure de celle-ci, c'est-à-dire, soudée à elle. La disjonction que l'on peut reconnaître dans les passages suivants représente, à cet égard, une violation des principes de la construction phrastique en français. Le contrôleur y est visible et l'infinitif lui-même fonctionne comme un véritable constituant de la phrase dont il est séparé :

-« *Il se demandait pourquoi il retenait encore ses mollets dans ce bar alors qu'il avait envie d'être ailleurs. **A bouffer sa mélancolie ou à respirer de l'air plus digne de ses narines.** »* (*Notre pain de chaque nuit*, p.74).

Cet exemple expose deux phrases infinitives formées chacune autour d'un infinitif et réunies par une coordination:

-*A bouffer sa mélancolie*

- *ou*

- *à respirer de l'air plus digne de ses narines.*

⁴⁹² Les constructions de ce type sont nombreuses dans les œuvres :

- « Il fit des pieds et des mains pour la retrouver. **En vain.** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.61)

- « Au vrai, il (Dendjer) cherchait le moyen le plus adroit pour ne pas se faire ignorer d'elle. **Contre son gré. En se rendant présent dans sa pensée. En grandissant dans l'imagerie populaire. En obtenant, pour la première fois dans l'histoire du pays, le titre de champion d'Afrique de sa catégorie.** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.63)

- « Le gradé aurait voulu abrégé cette conversation en ordonnant à ses hommes de se jeter sur lui. **A bras raccourcis.** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.80)

- « Dendjer se leva, tenta de marcher. Mais il ne put tituber que trois pas découus. **Tel un crabe pris dans l'écume des vagues.** Un ultime effort et ses gants retrouvèrent les cordes du ring. Il s'y agrippa. **Fermement. Machinalement.** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.186).

- « Une autre sensation lui tomba dans le corps. **En référé aux souvenirs que Gloh venait d'exhumer en elle.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.82)

⁴⁹³ *Grammaire de la phrase française*, op. cit., p. 127.

Le contrôleur des deux infinitifs est occurrent dans le contexte de l'énoncé. Chaque infinitif, noyau de phrase, est pourvu d'une valeur prédicative et, à ce titre, peut prétendre au statut de noyau de phrase. La valeur nominale de l'infinitif est davantage perceptible dans un autre passage qui montre qu'on peut y voir une phrase parfaitement constituée⁴⁹⁴:

- « *Braquer les riches ; délester un peu les représentants de l'oligarchie repue et dégoulinante du département.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.75)

On pouvait, en effet, avoir : *le braquage des riches, le délestage des représentants de l'oligarchie...* et y trouver des phrases nominales. Mais, l'analyse précédente montre que l'infinitif, considéré comme un verbe, peut revêtir une valeur prédicative, condition essentielle dans la définition d'une phrase. Dans ses propriétés nominales également, il peut manifester de la prédication. Il est possible que des lecteurs de Couao-Zotti fassent la moue devant ces passages, parce qu'aucun sujet n'est mis en relation avec le prédicat, comme dans la structure canonique. Mais à notre avis, le problème ne se pose pas parce qu'il y a de la prédication. Dans nos analyses, nous avons noté un chevauchement dans la discrimination de la phrase : faut-il considérer comme nominale la phrase constituée autour d'un infinitif ou la qualifier d'infinitive ? En l'absence du contrôleur, il nous paraît difficile de l'admettre⁴⁹⁵. Mais lorsque le contrôleur est identifiable ou envisageable, le statut de phrase peut être attribué au segment. C'est la double propriété verbale et nominale de l'infinitif qui génère cette difficulté surmontable. Il est donc nécessaire de toujours tenir compte du contexte d'emploi qui reste le cadre essentiel d'expression des propriétés syntaxiques.

Nous pouvons retenir que Couao-Zotti imprime une structure spécifique à la phrase dans ses romans et donne une articulation particulière aux énoncés à travers une application personnalisée du « séparateur fort » que représente le point. Chez lui, l'usage du point

⁴⁹⁴ D'autres séquences peuvent être relevées :

- « Le jeune homme ne s'imposa pas le risque de chercher la sortie du cimetière. **Ne pas montrer son nez pour le moment. Attendre de se vêtir du pagne de la nuit.** » (*Notre pain de chaque nuit*, p.204)

- « C'était à sa naissance que sa mère, **bien avant d'éteindre ses paupières sur la vie**, lui avait enfilé ce nom. **Rien à voir avec la réalité de sa trajectoire, rien à articuler avec ses propres tribulations.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.65)

- « Elle sentit les vibrations secrètes de son corps remonter les particules infimes de son être comme pour la plonger dans une sérénité blanche. **Etre apaisé. Etre vierge de tout. Assoiffer la primordiale envie de vivre et d'exister.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.73)

- « Mais tant qu'elle quittait ses habits et sa coupe de cheveux garçonne, tant qu'elle concédait à son port quelque coquetterie avenante, elle réussissait à capter les regards mâles. **A ébouriffer leurs caleçons. A dérouler dans leurs têtes les huiles sulfureuses de leurs petits fantasmes.** » (*Le Cantique des cannibales*, p.76)

- « Je viens te **rendre hommage** pour ton courage et tes qualités. Et **traiter avec toi d'une affaire** qui me préoccupe autant que toi. » (*Notre pain de chaque nuit*, p.158)

⁴⁹⁵ Or, les cas où le contrôleur n'est ni occurrent, ni envisageable sont rares parce que l'infinitif n'exprime pas le temps-époque, mais suggère un rapport de temps, renvoie au temps in *posse*, c'est-à-dire en puissance. Il développe toujours un rapport à un sujet, qui peut être virtuel.

acquiert une fonction singulière et devient un puissant outil de création et d'animation du cadre énonciatif de l'œuvre. L'affaiblissement de la valeur du verbe donne lieu à des constructions que nous avons dû organiser avant toute description. Pourtant, comme on l'a vu, la segmentation phrastique obéit généralement à l'organisation syntaxique des groupes. Les phrases non verbales, nous en avons relevé, sur la base de la discrimination d'un prédicat affirmé et construit sur un ou plusieurs termes. Ce qui est intéressant et qui fera objet d'analyse plus loin, ce sont les contours de la langue qui se crée ainsi dans les romans de Couao-Zotti dont la singularité de la plume n'a pas encore nourri des travaux critiques d'envergure. Par les aspects mis en évidence, il rappelle certains auteurs français tels que Marguerite Duras dans ses romans, récits et textes⁴⁹⁶. D'une écriture classique avant 1964, cet écrivain polyvalent a, par la suite, fait des choix esthétiques où prédominent des constructions agrammaticales. On pourrait également mettre la structure phrastique chez Couao-Zotti en relation avec les tendances manifestées par d'autres auteurs tels que Jean Genet, Nathalie Sarraute qui ont affirmé une certaine indépendance de l'écrivain par rapport à la norme.

En définitive, la structure phrastique chez les trois romanciers béninois laisse percevoir une divergence d'approche de la langue d'écriture d'une génération à l'autre. Paul Hazoumé a une plume résolument classique, d'un point de vue syntaxique, de même que Bhêly-Quénum. Mais, comme nous l'avons observé dans *Les Appels du Vodou*, l'auteur d'*Un piège sans fin* a tendance à afficher des libertés à travers la composition de phrases non verbales, les nominales, en particulier. Couao-Zotti, lui, en fait usage à profusion si bien que sa maîtrise de la langue se dissout parfois dans la fréquence de constructions agrammaticales acceptables uniquement dans l'œuvre littéraire pour les raisons que nous connaissons. Les autres romanciers béninois peuvent être classés selon leur tendance dans l'un ou l'autre courant. Le courant classique avec Hazoumé comme tête de proue rassemble des auteurs comme Jean Pliya, Barnabé Laye, Jérôme Carlos, Edgard Okiki Zinsou, Moudjib Djinadou. Bhêly-Quénum fait la transition en quelque sorte entre cette génération et celle de Couao-Zotti. Mais avec lui, les approches de Nouréini Tidjani-Serpos et celles de Ken Bugul

⁴⁹⁶ Ses romans : -*Le vice-consul*, Paris, Gallimard, 1965.

- *L'amante anglaise*. Paris, Gallimard, 1967.

- *Les yeux bleus cheveux noirs*. Paris, Les Editions de Minuit, 1986.

- *Emily L*. Paris, Les Editions de Minuit, 1987.

- *La pluie d'été*. Paris, P.O.L., 1990.

Ses récits et textes :- *La vie matérielle*. Paris, P.O.L., 1987. (Textes).

- *L'amant de la Chine du Nord*. Paris, Gallimard, 1991. (Récit).

- *Yann Andréa Steiner*. Paris, P.O.L., 1992. (Récit).

- *Ecrire*. Paris, Gallimard, 1993. (Textes).

exposent quelques libertés par rapport à la norme française. Couao-Zotti, lui, se singularise par la fréquence de ses structures phrastiques spécifiques et, à notre connaissance, aucun écrivain béninois ne rivalise avec lui de segmentation, de dislocation de la phrase. On peut, dès lors, sur la base de ce tableau synthétique qui tente de présenter le traitement syntaxique de la phrase chez les romanciers béninois, se demander si les écarts de construction observés, aussi bien au niveau de la complémentation verbale que dans l'élaboration de la phrase, peuvent s'intégrer dans la définition d'un français béninois, comme on connaît depuis plusieurs années, le français ivoirien, sénégalais, etc. Cette question sera traitée dans la troisième partie. Mais avant, il serait peut-être utile que nous nous intéressions à la construction phrastique dans le roman négro-africain francophone pour voir si le fait littéraire constaté s'inscrit ou non dans un mouvement plus général. La lecture de certains romans fait observer quelques structures particulières. Des phrases nominales prédictives de modalité variable sont repérables chez Kourouma :

-« *Du monde pour le septième jour de cet enterré Ibrahima ! Un regard rapide.* » (*Les Soleils des indépendances*, p.13)

-« *Les ronflements de Fama ébranlaient ; il grognait comme un verrot, barrait comme un tronc d'arbre toute une grande partie du lit de ses avant-bras et genoux. Un éhonté de mari.* » (*Ibidem*, p.33).

De même que chez Mariama Bâ :

-« *Puis, ce fut ton mariage avec Mawdo Bâ, fraîchement sorti de l'Ecole africaine de médecine et de pharmacie. Un mariage controversé.* » (*Une si longue lettre*, p.40)

-« *Quel soufflet pour elle, devant ses anciennes co-épouses !* » (*Ibidem*, p.40)

-« *Cette école est bien. Là, on éduque. Nulles guirlandes sur les têtes. Des jeunes filles sobres, sans boucles d'oreilles, vêtues de blanc, couleur de la pureté* » (*Ibidem*, p.61.)

Chez Aminata Sow Fall, sont identifiables des structures semblables à celles que nous avons analysées dans *Le Cantique des cannibales*: «*Tous les mendiants ont peur maintenant. Ils sont traqués sans arrêt. Plus de répit.* » (*La grève des bâttu*, p.44.)

Dans cette seconde illustration, on observe une succession de prédicats seconds sur le SN *sa fille*, comme nous l'avons mise en évidence dans *Un piège sans fin* de Bhêly-Quénou : « *Lolli se demande parfois avec inquiétude comment sa fille pourra s'accommoder d'un mari.*

Pas belle, visage ovale et sec, mâchoires proéminentes, petits yeux au regard dur ; une mise toujours stricte ; » (La grève des bàttu, p.66)

La suite de la citation mélange disjonction énumérative et dégradation du verbe ainsi que nous l'avons vu dans la description de la structure phrastique chez Florent Couao-Zotti : « *Pas de fard, pas de bijoux inutiles ; rien que les boucles d'oreilles en forme de cercles, la petite chaîne au cou et le bracelet d'argent au poignet droit ; au poignet gauche, une montre.* » (La grève des bàttu, p.66)

L'occurrence de ces phrases non verbales dans le roman négro-africain francophone montre que ce type de construction phrastique marque l'écriture du roman négro-africain francophone même si le phénomène, variable selon les auteurs, est moins remarquable chez les classiques africains. Il ne s'agit donc pas d'un fait marginal dans le roman béninois. Il s'intègre parfaitement dans le mouvement général de rénovation de l'écriture que Sèwanou Dabla a relevé et étudié principalement d'un point de vue thématique, avec quelques réflexions sur les constructions esthétiques repérables dans les années quatre-vingt chez les romanciers négro-africains francophones⁴⁹⁷.

L'étude des particularités morphosyntaxiques a mis en évidence ce qui apparaît comme des marques d'appropriation du français et expose, d'une part, la reconstruction de la valence verbale à travers les nouvelles positions ouvertes dans la construction des verbes et, d'autre part, la mise en valeur d'autres classes grammaticales que le verbe dans la mise en relation du prédicat avec le sujet pour l'élaboration de la phrase. Le rapport des romanciers béninois à la langue d'écriture se perçoit, de ce point de vue, à travers une extension de l'application de la norme à l'exploitation de la nature syntaxique des mots et/ou groupes, ce

⁴⁹⁷ Sèwanou DABLA, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986. Cet ouvrage critique représente une référence majeure dans l'étude du roman négro-africain francophone. Il souligne le renouvellement thématique, analyse, d'un point de vue narratologique, la composition et la structure du récit puis esquisse, sans les approfondir, quelques réflexions sur les constructions grammaticales qui accompagnent ces procédés. Son auteur reconnaît le mélange des genres chez Charles Nokan et le cite, avec Yambo Ouologuem et Ahmadou Kourouma, vu « *l'ampleur du renouvellement qu'ils recèlent* » comme « *les véritables pionniers dans le domaine des métamorphoses en littérature africaine* ». (p.28).

qui crée de nouvelles capacités expressives dans la traduction du fait littéraire. L'« écart »⁴⁹⁸, par rapport à la norme, apparaît, de ce point de vue, comme une mise en valeur des ressources de la langue et des règles. Les écrivains s'écartent de la norme pour en étendre l'application à des structures qui traduisent de nouveaux procédés de création et d'expression. Le phénomène est très perceptible dans le roman béninois où l'emploi spécifique des verbes et le recours aux langues nationales permettent aux romanciers, les uns, de manifester des nuances dans l'expression du fait littéraire, les autres, de proposer de nouvelles formes langagières dont on peut, par ailleurs, prospector le double caractère esthétique et idéologique. Ces efforts d'enrichissement et de rénovation de la langue, qui remontent à la naissance du roman béninois, associent recours aux langues locales et créativité des écrivains et font percevoir une langue d'écriture dont nous essaierons de définir les caractéristiques.

⁴⁹⁸ Le phénomène a été très souvent perçu comme *une faute*, c'est-à-dire l'expression d'une volonté délibérée d'enfreindre à la règle. En d'autres mots, *l'écart* est analysé comme un comportement marginal traduisant un mépris pour la langue et ses principes. Dans les emplois du mot, *Le Robert micro* (2006) distingue « l'action de s'écarter ou de s'éloigner d'une direction ou d'une position ». Dans ce contexte, le dictionnaire cite les exemples : « un écart, des écarts de langage, de conduite » pour dire « erreur, faute ». Ainsi, les libertés prises par rapport aux règles traditionnelles de la langue sont décriées et désignées comme des *fautes*. Par exemple, l'écriture de Flaubert, a été fort critiquée par ses contemporains qui ont trouvé, dans les ruptures grammaticales (l'asyndète, notamment) qu'il pratique une désaffection pour la langue française. Pourtant, à y voir de très près, les constructions indexées sont une application de la règle soit dans une perspective de systématisation de l'emploi formalisé, comme nous l'avons montré à propos de la complémentation verbale et de la construction phrastique, soit dans le sens d'une exploitation des ressources de la langue comme nous le verrons dans la troisième partie. Leur occurrence ne traduit pas un mépris des règles du français. Au contraire, elle procède d'une relecture et d'une valorisation de ces règles à travers leur application rigoureuse dans le but d'une recherche d'expressivité. Pour preuve, les lecteurs de Flaubert des siècles postérieurs ont trouvé dans ses œuvres un plaisir esthétique généré par les mêmes passages incriminés à l'époque de violation des principes du français. La notion d'écart, nous semble-t-il, est fondée par une recherche d'expressivité qui passe inmanquablement par un renouvellement du langage. Si on est d'accord avec ce développement, *l'écart* pourrait être compris comme une mise en valeur des ressources de la langue et des règles.

TROISIEME PARTIE

APPROCHE STYLISTIQUE DE L'ECRITURE

(« On conviendra (...) que "chaque écrivain est obligé de se faire la langue», et que sa tâche est de créer sa propre langue dans la langue, d'en déplacer les frontières et de les pousser au-delà des limites convenues. L'écrivain, de quelque courant qu'il provienne, a le mandat d'inventer la langue, c'est-à-dire de la recréer, de la transformer, d'y tracer "une sorte de langue étrangère ", qui n'est pas une autre langue, ni un patois retrouvé, mais un devenir-autre de la langue" et par là, de la faire bouger, voire de l'ébranler dans ses fonctionnements. »),

Lise Gauvin, *La fabrique de la langue*, p.9.)

Jusque-là, nous avons vu que le roman béninois recèle des particularités lexicales et morphosyntaxiques qui marquent profondément son écriture, chez la plupart des romanciers, du recours aux ressources des langues nationales⁴⁹⁹. La forme et le fonctionnement de ces particularités nous ont amené à des analyses et une description qui les intègrent dans une recherche formelle novatrice par rapport aux principes traditionnels de la principale langue d'écriture. Si on est d'accord avec cette synthèse, on comprendra qu'il reste encore une dernière étape à franchir : celle à laquelle nous allons interroger les constructions spécifiques relevées dans le roman béninois et décrites aux chapitres précédents pour dégager la structure référentielle des éléments qui en font ce qu'on aurait pu appeler des *particularités stylistiques*. En lexicologie (première partie de cette thèse), et en morphosyntaxe (deuxième partie), apparaissent des mots, expressions et phrases qui, dans la structure globale et l'élaboration particulière de l'énoncé, apportent une valeur sémantique supplémentaire dans la construction du sens. C'est cet aspect du sujet qui nous occupe dans la troisième et dernière partie de la thèse. Comme l'indique Molinié, il existe deux manières d'entrer dans une étude linguistique : « *on étudie l'expression, ou on étudie les effets* »⁵⁰⁰. Nous commencerons par rechercher et analyser les structures qui forment l'inventivité chez les auteurs, la force créatrice caractéristique de leur plume, proposerons ensuite une étude des représentations que charrient les constructions identifiées pour aboutir, enfin, à une réflexion sur les questions de style et de théorie des particularités dans le roman béninois.

⁴⁹⁹ La pratique des particularités, nous l'avons dit, est variable chez les romanciers de plusieurs points de vue : d'abord leur nature, ensuite leur fréquence, enfin d'une œuvre à une autre.

⁵⁰⁰ Georges MOLINIE, *Eléments de stylistique française*, op. cit. p.139.

CHAPITRE NEUVIEME

CREATIVITE LANGAGIERE

Les questions sur le langage sont tout autant complexes qu'intéressantes lorsqu'on recherche à travers les études qui les organisent les valeurs différentielles qui apportent du sens dans la traduction du fait littéraire. Lorsqu'en sus l'attention est canalisée par des marques de créativité dans les manifestations du langage, les structures sous-jacentes apparaissent comme le jardin fleuri des apports culturels nourris du travail de conception, de composition et d'agencement réalisé au fil des ans, par des générations d'hommes et de femmes. Pour le *Pluridictionnaire-Dictionnaire encyclopédique de l'enseignement*⁵⁰¹, le langage est la « *faculté que les hommes ont de communiquer entre eux et d'exprimer leur pensée au moyen de la parole* ». En tant que faculté, c'est-à-dire « *possibilité physique ou morale que possède un être vivant de faire ou d'éprouver quelque chose* »⁵⁰², le langage traduit une aptitude motrice qui rend l'homme (puisque c'est son cas qui nous occupe) capable de communiquer, une propriété lui permettant d'exprimer une intention, une idée. Mais il désigne aussi « *tout moyen de communiquer des pensées* »⁵⁰³, comme on parle souvent de *langage oral*, de *langage écrit*. Dans le même dictionnaire, il désigne aussi la « *manière de s'exprimer propre à un homme, à une profession* »⁵⁰⁴, faisant allusion au langage technique ou professionnel.

Ces définitions tentent de circonscrire le mot dans des contextes précis pour en faire percevoir la valeur polysémique. L'avantage qu'elles offrent, c'est de passer d'une perception globale, collective du langage à une spécification individuelle et personnelle qui met l'accent sur le rapport intime de l'homme à la propriété. Pourtant, nous allons nous référer au dictionnaire *Le petit Robert*, où certains éléments de définition complémentaires nous paraissent significatifs pour l'orientation de notre étude. Selon *Le nouveau petit Robert de la langue française*, le langage est : une « *fonction d'expression de la pensée et de communication entre les hommes, mise en œuvre au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue la langue* »⁵⁰⁵.

⁵⁰¹ Paris, Librairie Larousse, 1975.

⁵⁰² *Ibidem*.

⁵⁰³ *Ibidem*.

⁵⁰⁴ *Ibidem*.

⁵⁰⁵ Edition de 2008.

Autrement dit, le langage, tout en couvrant la langue avec laquelle il relève du même degré d'abstraction, lui est antérieur dans le processus d'acquisition des facultés d'expression. D'un point de vue linguistique, il correspond à l'« *ensemble de la langue (système abstrait) et de la parole (réalisations)* »⁵⁰⁶. Le langage paraît alors s'appréhender comme la capacité à réaliser l'acte de production d'un message oral ou écrit. Mais il signifie aussi « *usage qui est fait, quant à la forme, de cette fonction, d'une langue* »⁵⁰⁷.

Il y a, dans cette dernière définition, la marque de l'apport personnel dans la pratique du langage. L'usage qui est fait de la fonction d'expression peut, dans la situation de communication, prendre des cours variés, parce que l'homme a la possibilité d'y mettre de sa touche distinctive. Lorsqu'il s'agit de l'écrivain, celui qui se donne pour tâche de travailler le langage, de le reconstruire, de mettre en œuvre les possibilités de création à partir du langage ordinaire, de créer des structures susceptibles de provoquer chez le lecteur des sentiments particuliers, de susciter chez celui-ci le plaisir esthétique, lorsqu'on est en face du travail de celui-là, le texte auquel l'on a affaire est davantage embelli, provoquant une impression variable de sentiments esthétiques, couvrant d'une douce sensation les sens qu'implique l'activité de lecture ou d'écoute d'un texte. La dernière définition souligne l'objet même de la créativité dans le langage: *la forme*. Celle-ci désigne ce qui, dans la constitution d'un objet, correspond à sa structure, au cours qu'il présente, à son allure, à sa taille. Dans la structuration d'un texte, la forme dépend de l'agencement des éléments qui le composent, et c'est sur cette opération de construction ou de reconstruction que repose essentiellement l'acte particulier de l'écrivain sur le langage.

Le langage s'appréhende ainsi comme une faculté d'expression de soi, de sa culture, un instrument de communication, que l'esprit humain peut construire et déconstruire à souhait, charger et décharger à volonté, dans la perspective d'une expression supplémentaire de (la) pensée. Il apparaît comme l'élément fondateur de toute expression vocale, gestuelle, graphique, etc. Entre langage et écriture, Barthes établit un lien essentiel. Pour lui, celle-ci « *est le langage littéraire transformé par sa destination sociale* »⁵⁰⁸. Le langage correspond alors à un moyen d'extériorisation de la pensée, qui tient évidemment compte du contexte d'énonciation. Il est sollicité dans tout acte qui requiert ce besoin d'expression⁵⁰⁹. Entre langage et langue, la différence équivaut à celle qui sépare l'expression de la communication.

⁵⁰⁶ *Ibidem.*

⁵⁰⁷ *Ibidem.*

⁵⁰⁸ Roland BARTHES, *Le degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, 1972, p.18.

⁵⁰⁹ Michel ARRIVE, Françoise GADET et Michel GALMICHE accordent plusieurs pages à cette entrée, où ils montrent l'évolution diachronique des emplois des termes *langue* et *langage*, in *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 1986, pp.362-366.

Réciproquement, entre communication et expression, il y a autant de dissimilitude qu'entre la mise en œuvre du langage et celle de la langue⁵¹⁰. L'expression, c'est « *le fait de s'exprimer par le langage* »⁵¹¹, et on dit souvent que le langage a deux fonctions essentielles, l'expression et la communication. La communication, quant à elle, est « *le fait de communiquer, d'établir une relation avec quelqu'un ou quelque chose* »⁵¹². On en déduit que la faculté du langage couvre un domaine plus étendu, plus riche et plus productif que celui de la langue.

Mais pourquoi lier la créativité au langage et non directement à la langue ? La réponse à cette question légitime nous renvoie à la vieille distinction de Saussure entre langage, langue et parole⁵¹³. Son disciple André Martinet, en présentant le langage dans sa double articulation, fait percevoir clairement qu'il correspond, chez la personne humaine, à la première acquisition qui confère les propriétés de faculté expressive et communicative. Il représente, chez l'enfant, la base fondamentale, la capacité essentielle, indispensable à toute acquisition ultérieure. Les unités de la première articulation, on le sait, sont pourvues d'un signifiant et d'un signifié et correspondent aux monèmes⁵¹⁴. Celles de la deuxième articulation sont marquées d'un signifiant et ne sont attachés à aucun signifié : ce sont les phonèmes ou les sons qui résultent de la décomposition des unités de la première articulation. Les premières acquisitions dans les premiers moments de la vie, ce sont les unités de la deuxième articulation dont l'association progressive permet de former les unités douées de signification. Lorsqu'ils observent chez l'enfant (de zéro à sept ans) quelque chose en train de se construire, les parents émettent instantanément le réflexe que c'est la langue maternelle pratiquée dans son environnement qu'il commence à baragouiner. A la vérité, ce qu'il construit, ce n'est pas (pas seulement, pas principalement) cette langue, mais le langage, c'est-à-dire l'aptitude à exprimer quelque chose, la faculté à communiquer. C'est lui qui assoit les prémices nécessaires à l'acquisition de la langue puis sa manifestation par la parole. Sans cette faculté,

⁵¹⁰ Cette différence est davantage manifeste dans l'étude que propose Jean STAROBINSKI, op. cit., p.22.

⁵¹¹ *Le nouveau petit Robert de la langue française*, éd. 2008.

⁵¹² *Ibidem*.

⁵¹³ Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale* (publié par Ch. BALLY et A. SECHEHAYE, avec la collaboration de A. RIEDLINGER), Paris, Payot, 1916, 1960³.

⁵¹⁴ Chez Martinet, les monèmes se répartissent en monèmes lexicaux, c'est-à-dire lexèmes et en monèmes grammaticaux, c'est-à-dire morphèmes, le lexème étant le « *morphème lexical libre (mot) ou lié (racine)* » (*Le petit Robert*, 2007), et le morphème un élément grammatical d'un mot. Ainsi, dans l'exemple « *reviendrons* », les unités de la première articulation sont : re, vjɛ̃d, rɔ̃n. Celles de la deuxième articulation sont : r, e, v, j, ɛ̃, d, r, ɔ̃n.

l'acquisition de la langue est fort compromise⁵¹⁵. A ce sujet, Gilbert Dalgalian montre la primauté du langage sur la langue et écrit :

*«La perte d'une langue existe, même maternelle, surtout chez l'enfant ! Or l'enfant transplanté dans un nouvel environnement substitue la langue du nouvel environnement à celle qu'il a perdue. Il n'a donc pas tout perdu : il a même conservé l'essentiel ; l'aptitude à acquérir une nouvelle langue, c'est le langage qui, lui, ne se perd pas une fois acquis ; le langage, c'est pour la vie, tandis que la langue, c'est ce qu'on en fera. »*⁵¹⁶

Ce qui nous paraît intéressant dans cette explication, c'est la description lumineuse du passage de l'étape du langage à celle de la langue et, en même temps, la situation de chaque étape dans le processus d'évolution de l'enfant. Dalgalian fait également le lien entre langage et créativité à partir de la double articulation qui fonde le premier. Ainsi, il désigne les phonèmes ou les sons, la deuxième articulation, comme étant « *le cœur de la créativité langagière* », et il se justifie :

*« Parce que c'est cette morphosyntaxe que nous avons en commun et qui vous permet à vous en ce moment même de saisir des énoncés inédits et compliqués et à moi de les produire sans regarder mon papier et sans par cœur. »*⁵¹⁷

Du langage, nous en arrivons aux sons qui manifestent la réalisation concrète de la langue. Ce sont eux « *notre clé à l'abstraction et à la complexité* »⁵¹⁸. La « *deuxième articulation du langage, le cœur du langage, est construite à sept ans pour ce qui est des fondements* »⁵¹⁹. Dans le rapport que nous établissons entre ces éléments de rappel et le travail de l'écrivain, l'on perçoit que l'écriture est la correspondante symbolique de la parole qui intègre les unités de la double articulation. Car c'est à travers elle (l'écriture) que se révèle et s'exprime la personnalité d'un auteur.

⁵¹⁵ Nous avons lu sur le site « Google : créativité langagière » un article édifiant de Gilbert Dalgalian sur « Education bilingue précoce : ce que nous disent les neuro-sciences ». Il s'agit d'une conférence prononcée le 20 avril 2007 et parue dans la revue *Actualités DIV YEZH* de l'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique en France. Quelques pages de cet article nous ont édifié sur la question.

⁵¹⁶ *Ibidem*, p.4.

⁵¹⁷ *Ibidem*, p.4. Ces propos de Dalgalian ont été tenus lors d'une conférence, ce qui lui permet d'exploiter, dans le cours qu'il donne à ses auditeurs, les éléments qui entrent dans la situation de communication.

⁵¹⁸ *Ibidem*, p.4.

⁵¹⁹ *Ibidem*.

La créativité s'exerce donc au moyen de l'expression individuelle et personnelle de l'homme, et c'est pourquoi elle a des rapports évidents avec les fonctions linguistiques de la parole. L'écrivain est co-créateur ou co-producteur des « *discours littéraires* »⁵²⁰, c'est-à-dire des usages multiples et variés qui peuvent être faits d'un idiome, d'une association lexicale et syntaxique qui dit autrement, de façon particulière ou esthétique, ce que l'on sait ou dit tous les jours. Il marque de son sceau la langue qu'il pratique en valorisant les parlers de sa communauté. Ainsi, il fait du langage un usage qui en propose des niveaux d'expression où sont exposées les valeurs esthétiques des associations lexicales et syntaxiques marquées de créativité ou porteuses de productivité langagière. La fécondité de cette opération réside dans la fertilité du langage dont Molinié reconnaît et souligne la ductilité: « *Il est difficile de soutenir que le langage ne fonctionne pas toujours plus ou moins avec l'ensemble de son dynamisme, sinon de sa puissance, du moins variablement contenue ou lâchée.* »⁵²¹

Le langage offre des niveaux d'expression susceptibles d'être intégrés dans des constructions originales. La recherche de cette singularité chez l'écrivain, Jean Starobinski l'exprime (en étendant bien sûr son champ d'application) dans sa présentation détaillée des méthodologies et des choix théoriques chez Leo Spitzer, à travers un texte intitulé « Leo Spitzer et la lecture stylistique », en préface à *Etudes de style*: « *L'individu, porté par la passion de sa différence, n'admettra pas que son essence singulière puisse être compromise dans le langage "tout fait", dans un système de conventions préalablement universalisé par l'acquiescement collectif.* »⁵²²

En d'autres mots, l'écrivain ne peut se satisfaire de la langue telle qu'elle est pratiquée dans la société. Il la recrée, la renouvelle, la réinvente. C'est ainsi que se construit, dans une structuration conséquente, son style que David Ngamassu appelle « *la norme individuelle à laquelle il aspire* »⁵²³. Chez l'écrivain, la langue est essentiellement instable et dynamique ; elle est en constante mutation. Chez l'écrivain africain, le romancier béninois notamment, le champ des ressources langagières est élargi par la multiplicité des langues qui crée un creuset

⁵²⁰ Nous ne voulons pas employer le terme de « langue » pour éviter les confusions éventuelles que cet emploi est susceptible de générer. A travers *discours*, nous voulons désigner les niveaux d'expression personnels que le lecteur perçoit chez l'écrivain et qui contribuent à manifester des aspects inédits du langage.

⁵²¹ Georges MOLINIÉ, *La Stylistique*, Paris, Quadriga/PUF, 2004, p.53.

⁵²² Jean STAROBINSKI, « Leo Spitzer et la lecture stylistique », in Léo SPITZER, *Etudes de style*, Paris, Editions Gallimard, 1970, p.21.

⁵²³ David NGAMASSU, « Dynamisme du français dans la littérature francophone : perspective comparative », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.256.

fécond, propre à susciter la productivité, l'inventivité, la créativité. Le même sujet intéresse Christiane Albert qui trouve un intérêt scientifique dans l'étude des problèmes liés aux pratiques langagières dans le roman francophone. Elle écrit :

*« Les questions de représentations langagières, dans le contexte des jeunes littératures, prennent une importance particulière. Importance qu'on aurait tort d'attribuer à un essentialisme quelconque des langues, mais qu'il faut voir plutôt comme un désir d'interroger la nature même du langage et de dépasser le simple discours ethnographique. »*⁵²⁴

Christiane Albert indique qu'une évolution nécessaire du discours critique doit accompagner l'étude des choix d'écriture, qui imposent aujourd'hui de développer un rapport nouveau à la lecture du roman francophone. La remarque s'applique également au roman béninois, dont l'écriture présente des spécificités remarquables par rapport aux autres romans en Afrique noire francophone.

Dans un cadre d'étude différent, le sociolinguiste et l'anthropologue du langage s'intéresseraient au mélange des langues (*code mixing*) ou à l'alternance des langues (*code switching*). Mais ce qui nous occupe ici, c'est ce qu'on peut appeler la poétique de la créativité langagière et la gestion esthétique des productions générées par ce procédé de renouvellement littéraire. Ce projet couvre les neuvième et dixième chapitres. Dans le neuvième, nous rechercherons les fondements socioculturels, linguistiques et littéraires qui enveloppent les choix esthétiques des auteurs.

I- La créativité langagière au service de l'expressivité

L'usage du langage humain offre la possibilité de mettre en œuvre les capacités expressives liées aux intentions du locuteur. Seul, il suffit à traduire les valeurs culturelles d'une langue. Mais dans l'œuvre de fiction, les écrivains en ajoutent à leurs constructions qui produisent des valeurs stylistiques spécifiques. La créativité langagière peut donc revêtir dans le texte littéraire un intérêt probant.

524 Christiane ALBERT, Introduction à l'ouvrage *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 1999, p.14.

1- La créativité langagière : définition et procédés

La créativité est définie comme le « *pouvoir de création, d'invention* »⁵²⁵. Lorsqu'elle s'applique au langage humain, elle peut s'employer dans le sens d'opération de conception et de montage visant à reconstruire un objet, à le reproduire grâce à l'association de mots et d'expressions puisés dans les ressources orales ou écrites des idiomes. Elle sous-tend évidemment les valeurs esthétiques qui se concentrent, au plan stylistique, sur la manifestation des faits langagiers⁵²⁶. Ce type de créativité dans le roman francophone peut trouver sa source dans trois fondements liés essentiellement à l'usage du langage : la nécessité ressentie d'introduire dans un discours en français des constructions issues des parlers locaux qui, pour l'auteur, traduisent mieux sa pensée profonde ou illustrent ses intentions idéologiques ; le désir de valoriser des langues africaines longtemps sous-estimées, en réaction contre la conception occidentale conduisant à une hiérarchisation idéologique « vraie langue »/ « sous-langue » ; le brassage linguistique et culturel favorable au mélange des formes et des genres. Les procédés de mise en œuvre de la créativité visent à exprimer les pouvoirs du langage, à en exposer la dynamique liée à celle des structures des langues qui concourent à le (le langage) manifester. Selon Gross, il s'agit de jeux de langage qui consistent à briser le carcan caractéristique des unités lexicales figées⁵²⁷. Cette opération de reproduction crée des niveaux d'expression qui correspondent aux représentations langagières. A travers ce terme, nous désignons les usages personnels des auteurs, qui correspondent à des constructions sémiques marquant une valeur différentielle entre les structures occurrentes et les emplois courants. L'étude qui va les révéler sera menée selon une démarche nécessairement stylistique. Dans la même perspective, les auteurs du *Vocabulaire de la stylistique*, à l'entrée « langagier », précisent l'objet de la stylistique et donnent, à travers cette définition, une spécification utile :

« *L'objet de la stylistique est l'étude des faits de langage, en fonction poétique, autrement dit des **déterminations linguistiques de la littérarité**. Ces faits sont dits, globalement, langagiers, pour marquer à la fois qu'il ne s'agit pas d'étudier telle ou telle*

⁵²⁵ *Le nouveau petit Robert de la langue française*, 2008.

⁵²⁶ Madeleine FREDERIC définit la stylistique comme l'« *analyse de la forme d'un texte aussi bien la forme de l'expression que celle du contenu* », *La stylistique française en mutation?*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1997, p.39.

⁵²⁷ Gaston GROSS, *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris/Grap, Ophrys, 1996, pp.16-19.

langue (même s'il est nécessaire de connaître, par exemple, la langue du XVII^e siècle avant de "faire" de la stylistique historique), ni l'ensemble des conditions de fonctionnement du langage en général, ce qui est engagé par les connotations de l'adjectif linguistique. »⁵²⁸

« **Les déterminations linguistiques de la littéarité** » recherchées dans les œuvres de fiction correspondent aux choix esthétiques faits par les créateurs, qui exposent une intention complémentaire d'expressivité. De ce point de vue, on s'accordera avec le postulat que pose Molinié à l'origine de l'analyse stylistique : « *Une manière littéraire est le résultat d'une structure langagière* »⁵²⁹.

En d'autres mots, en littérature, le langage est susceptible de prendre des valeurs inédites dans la manifestation de sa potentialité à s'adapter à la traduction de nouveaux clichés et symboles, de nouvelles images, désignations ou illustrations.

Toute créativité naît d'un écart par rapport à un système normatif, un ordre établi et ne peut être perçue que par rapport à celui-ci. On en déduit précisément sa singularité et son étrangeté. Plusieurs procédés concourent à sa réalisation : l'exploitation de la valeur des structures sociales et culturelles, la résurgence des images qui peuplent la cosmogonie populaire, la transposition dans le code français de l'humour des langues nationales, l'introduction des niveaux de langue familier et soutenu des parlers locaux, l'isotopie du religieux avec ses connotations morales et hiératiques, celle de la royauté qui mélange le sacré et le religieux, la mise en valeur de l'imaginaire populaire, le formatage des particularités lexicales et morphosyntaxiques. On le voit, le milieu socioculturel béninois apparaît comme une terre féconde en créativité langagière. La pluralité de langues et de cultures constitue, nous semble-t-il, le principal substrat de cette fécondité.

2-Un contexte multilingue et multiculturel

Lorsqu'on passe de l'usage théorique unilingue du français en France et dans le roman classique au caractère multilingue et multiculturel des peuples d'Afrique et du Bénin, on s'aperçoit très rapidement de l'immensité des richesses que ce milieu offre au créateur d'œuvre de fiction qui veut jouir de sa liberté et entend l'exprimer dans son rapport à la langue d'écriture.

⁵²⁸ Jean MAZALEYRAT, Georges MOLINIE, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989, p.195. C'est nous qui soulignons.

⁵²⁹ Georges MOLINIE, *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1997 (3^e éd.), p.12.

Le multilinguisme n'est pas une spécificité africaine ni béninoise. Partout dans le monde, cohabitent plusieurs langues dans des contextes sociolinguistiques ou ethnolinguistiques variés, dans un rapport de plurilinguisme ou de diglossie. Elles s'ouvrent les unes aux autres, dans des proportions variées, si bien qu'il nous paraît discutable de soutenir l'existence de langues pures, comme on a semblé le faire croire à propos du français et des autres langues européennes⁵³⁰. Il faut pourtant souligner que le multilinguisme africain présente des spécificités propres à induire des formes et des pratiques langagières originales. Ce qui est vrai pour l'Afrique, l'est aussi, peut-être à un niveau restreint, pour le Bénin.

2-1- Les pratiques langagières dans le milieu socioculturel béninois

Dans ce milieu socioculturel fécond en productions langagières, les pratiques sont variables et expliquent en partie les choix des auteurs.

2-1-1-Le plurilinguisme et la diversité des cultures

Le patrimoine langagier béninois baigne dans un plurilinguisme qui s'accompagne d'une diversité des cultures. Il s'exprime par des formes langagières propres aux communautés. Comme dans « *la plupart des nouvelles littératures d'expression française hors de France* », « *le transcodage des formes spécifiques de l'oralité dans la langue littéraire* »⁵³¹ peut contribuer à créer dans le roman béninois un champ symbolique de valeurs culturelles⁵³² et littéraires qui font sa spécificité et fondent son identité. Le plurilinguisme et la multiculturalité sont de vraies richesses lorsqu'on entreprend d'explorer les bases formelles et informelles des constructions langagières qu'ils favorisent. Au Bénin, les linguistes ont répertorié trois groupes de langues déjà cités au quatrième chapitre. Chaque langue correspond à un groupe ethnique et possède un fonds lexical marqué par des motifs issus de l'imaginaire populaire et qui font apparaître dans la conversation courante des emplois dont la

⁵³⁰ A ce sujet, Cécile Canut, sociolinguiste et maître de conférences à l'Université de Montpellier III, montre que « *si le plurilinguisme caractérise généralement l'Afrique, il convient de souligner qu'il correspond à la configuration la plus courante dans le monde : le continent asiatique, l'Europe de l'Est et l'Indonésie, en sont des exemples évidents. Le monolinguisme (présupposé, car il n'est jamais total) des pays occidentaux, donné en modèle, n'est que la conséquence récente, depuis le XVII^e siècle, de politiques linguistiques volontaristes conduisant à la construction des nations et des langues standards par l'éradication du plurilinguisme* », in « *Mélanges, pidgins, créoles- L'Afrique forte de sa créativité linguistique* », in *Africaculture* du 25 mars 2005, p.1.

⁵³¹ Danièle LATIN, « *Oralités africaines et modernité : stratégies pour la conquête d'un champ symbolique africain de la diversité linguistique dans l'espace littéraire francophone* », article paru sur le site de *Sud langues*, 17 décembre 2002, p.3.

⁵³² Le champ symbolique des valeurs culturelles renvoie aux diverses représentations attachées aux emprunts. C'est au chapitre dix qu'il sera détaillé.

valeur stylistique est empreinte de valeur sémique, c'est-à-dire de « *trait sémantique particulier* », d'« *unité de signification différentielle* »⁵³³, introduisant des éléments nouveaux porteurs d'expressivité. La valeur sémique découle donc de la référence évocatrice de la construction à un objet du monde sensible, à un élément du cosmos ou à l'histoire. Plurilinguisme et diversité culturelle sont intimement liés puisque le premier sert à exprimer ou à exposer la seconde qui le sous-tend, incontestablement. Chaque culture s'exprime dans une langue propre que certaines recherches universitaires tentent⁵³⁴ d'étudier. Dans ce contexte, il nous vient à l'esprit la recherche que Elie Yébou a réalisée sur la langue aja et dans laquelle culture et langue sont présentées dans leur rapport d'imbrication, de complémentarité et de réciprocité. Consacré aux anthroponymes en milieu aja, ce mémoire de maîtrise de linguistique a montré que les procédés entrant dans la pratique de l'anthroponymie chez les Aja du département du Couffo sont des créations par association de morphèmes dans un rapport de paronymie, d'antonymie et de synonymie, d'aphérèse, de syncope et d'apocope⁵³⁵. Ces procédés font percevoir une charge langagière différentielle qui marque la vie quotidienne des populations. D'autres études intéressantes sur d'autres langues nationales proviennent de plusieurs sources⁵³⁶. Elles permettent de relever que le milieu socioculturel béninois ne sépare pas les genres et les discours littéraires au moyen desquels se traduit la vie.

2-1-2-Le mélange des formes

La tradition orale béninoise est caractérisée par un trait culturel marquant : le mélange des formes et des genres, comme on peut le constater dans l'ouvrage *Auteurs africains du programme de français* de Huannou et Bogniaho. Ainsi, dans le conte oral, s'incrustent récit, chanson, proverbe, adage, etc. Mais le discours oral quotidien mélange aussi plusieurs motifs imaginaires comme les croyances, les sortilèges, les louanges, les panégyriques claniques, etc.

⁵³³ *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, op. cit., p.194.

⁵³⁴ Même si elles sont toujours insuffisantes, numériquement.

⁵³⁵ Elie YEBOU, *Etude morphosémantique des anthroponymes en milieu aja*, op.cit.

⁵³⁶ -Adrien HUANNOU, « Les anthroponymes en pays wémè », Cours du tronc commun- DEA FLASH-UAC-2001-2002.

-Adrien HUANNOU, Akanni Mahmoud IGUE, Zéphirin TOSSA, *Dictionnaires des noms propres de personnes au Bénin*, Vol. 1 Département de l'Ouémé et du Plateau, 2001.

-Akanni Mahmoud IGUE, « Influence bariba et arabo-musulmane sur les prénoms de personne en milieu dendi », in *Langage et Devenir*, n°8, août 1998.

-Didier COUTHON, *Les rites de sortie de l'enfant (Vibèton) en milieu Gân : étude sémiologique*, Mémoire de maîtrise de linguistique, UNB, 1999.

-Agnès H. Chantal HOUNNOU, *Etude morphosémantique du nom individuel en Gungbe*, mémoire de maîtrise de linguistique, Université d'Abomey-Calavi, 1995.

-Laïssi Rigobert AGUIDI, *La signification du nom individuel chez les nago de Bantè (approche sociologique)*, Mémoire de maîtrise de linguistique, UNB, 1992.

et on peut le vivre encore dans les cours royales en pleine réanimation ou restauration depuis plusieurs années en République du Bénin. Le fonds culturel béninois agence ainsi, de façon structurée, plusieurs formes et genres séparés dans la tradition occidentale non seulement par souci de catégorisation, mais aussi par ce que des codes régissent des pratiques d'écriture différentes⁵³⁷. Il confère à ceux qui ont été élevés dans ce milieu un goût des choses et des choix d'expression semblables aux canaux observés dans les communautés linguistiques qui les ont vus évoluer. Chaque écrivain naît dans une culture particulière qui lui propose des possibilités grammaticales, les possibles lexiques, les niveaux de langage et les différents registres, qu'il explore et exploite de manière optimale⁵³⁸. Lorsqu'on connaît ce milieu, on ne sera guère surpris par les formes d'expression proposées par les romanciers. Mohamadou Kane, citant René Maran, rappelle cet aspect du roman *Doguiçimi* où se trouvent mêlés « *les mœurs, les coutumes, les croyances, les traditions, les rites, les superstitions, les fables, les légendes, les proverbes, les pratiques de sorcellerie, les poisons d'épreuves, les danses guerrières, les danses funèbres* »⁵³⁹. A la vérité, le mélange des formes traduit un jeu manifeste sur les frontières du langage. A ce titre, il a des liens évidents avec la créativité langagière.

2-1-3-La créativité langagière et la vivacité des langues locales

La créativité langagière s'explique aussi par l'aptitude avérée des langues béninoises à s'adapter aux réalités nouvelles. Ainsi le phénomène d'emprunt est très fréquent entre les langues nationales, en particulier entre celles qui appartiennent à la même famille ou qui couvrent des aires culturelles voisines. Entre le fongbe, le gengbe, l'ajagbe et le yoruba, il y a des passages réguliers de mots⁵⁴⁰, avec conservation ou changement du sens originel⁵⁴¹. Dans une étude⁵⁴² qu'il a consacrée au théâtre populaire béninois, Pierre Médéhouégnon a relevé le dynamisme des langues nationales dans l'expression dramatique au Bénin depuis les années

⁵³⁷ Elégie pour la tristesse, épique pour les récits héroïques, par exemple.

⁵³⁸ La question est e partie abordée dans: Joëlle GARDES-TAMINE, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin, 1992, pp.8-9, 42-43.

⁵³⁹ Mohamadou KANE, op. cit., p.11.

⁵⁴⁰ Flavien GBETO aborde la question dans son ouvrage intitulé *Dictionnaire étymologique des emprunts linguistiques en fon*, CASAS, Cap Town, (sous presse).

⁵⁴¹ Le phénomène d'emprunt dans les langues nationales est étudié avec intérêt dans :

- Bienvenu AKOHA, *Quelques éléments d'une grammaire du Fongbe : nominal et syntagme nominal*, Thèse de doctorat de 3è cycle inédite, Université de paris III, 1980.

- Flavien GBETO, « Les noms de personne d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en Maxi (New Kwa: Gbe) dans leur contribution à la théorie phonologique », *Afrikanistische Arbeitspapiere (AAP) 62: 5-37*, 2000 (en Allemagne).

- Idem, « L'expression de la minimalité prosodique dans les emprunts européens en fon. *Journal of West African Languages* 31.1 : 15-31, 2004 (aux USA, United kingdom).

⁵⁴² Pierre MEDEHOUEGNON, « Multilinguisme et identité culturelle dans le théâtre populaire béninois », in Adrien HUANNOU (éd.), *Francophonie littéraire et identités culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.99-110.

90 et a montré qu'à la source du multilinguisme caractéristique du genre se trouve le multilinguisme du milieu socioculturel béninois. A ce sujet, il écrit :

« Dans le contexte béninois, le phénomène des interférences linguistiques est si marquant qu'il est intégré dans la communication courante dans tous les milieux sociaux. Au cours des conversations, la ménagère fon ou mina mélange volontiers à sa langue des termes empruntés à d'autres langues du terroir, sans créer de surprise. Dans les marchés de Cotonou, de Ouidah ou de Comé, les femmes ont l'habitude de marchander dans un mélange de **fon** et de **mina** qui leur fait dire par exemple : « **Biyé djin tinwé** »⁵⁴³ pour désigner la somme de sept cents francs. »⁵⁴⁴

Cette citation confirme les vues développées jusque-là sur les rapports certains qui lient les choix d'écriture des romanciers béninois aux pratiques langagières de leurs milieux ethnolinguistiques et le caractère dynamique des langues nationales. Dans le même article, Médéhouégnon situe le rapport de l'intellectuel béninois à la langue française et place ce rapport à la source du multilinguisme qui marque la pratique dramatique au Bénin :

« Les interférences entre le français et les langues béninoises s'observent généralement auprès des personnes et des couches sociales alphabétisées. Les intellectuels béninois de tous rangs continuent de s'exprimer, dans la conversation courante, dans un mélange de français et de leurs langues maternelles. Les formules du genre « **Ma won o me. C'est important** », c'est-à-dire en français complet : « **N'oublie pas, c'est important** » font partie de la communication verbale quotidienne consacrée par l'usage. »⁵⁴⁵

⁵⁴³ *Biyejin* signifie littéralement « billet rouge » et est forgé sur la base d'un emprunt au français « biye » (billet) et d'un mot gen *jin* qui signifie *rouge*. Avant les années soixante-dix, la monnaie ayant valeur de cent francs était imprimée sous la forme d'un « billet rouge » que les locuteurs gen ont désignée au moyen d'un terme forgé sur la base d'un emprunt au français et d'un mot du fonds lexical propre. Le terme *biyejin* qui est une description physique de « billet rouge », est utilisé alors pour donner sa valeur monétaire. Son emploi est fréquent dans les transactions financières et commerciales parce que la valeur *cent* représente une unité de base dans ces transactions. Depuis les années soixante-dix, le billet a été remplacé par une pièce métallique mais l'appellation *biyejin* a été, elle, conservée, ce qui lui donne une valeur à la fois historique, linguistique et esthétique. « *Tinwé* » désigne le chiffre sept (7) en fɔngbe. Il semble que la préférence des femmes et autres locuteurs à utiliser « biye jin tinwe » soit liée au fait que la formule est plus courte et plus facilement prononçable que celle du fɔngbe originelle : *kpoŋ ko atɔn nukun atɔn*, qui signifie *sept cent francs*. L'emprunt a donc ici des visées pratiques.

⁵⁴⁴ *Ibidem*, p.108.

⁵⁴⁵ *Ibidem*, p.108.

Ces analyses nous intéressent parce qu'elles reposent sur des éléments d'analyse qui expliquent en même temps le caractère multilingue du roman béninois. Il est vrai, la vivacité et le dynamisme du théâtre, genre écrit pour être vu et non pour être lu et frappé d'une importante dimension orale et donc d'écoute, dépassent ceux du roman, œuvre de fiction destinée à une lecture individuelle et solitaire. Mais les deux genres semblent puiser dans le même contexte la pluralité des pratiques langagières qui les marquent, chacun dans son domaine d'expression.

Les langues béninoises fonctionnent également sur la base de structures métaphoriques et métonymiques qui, transposées en français, à travers les calques stylistiques, exposent de façon ostensible la valeur profondément imagée ou expressive que leur confère leur langue d'origine. Cette portée esthétique est atténuée ou renforcée par la forme dans laquelle le romancier présente la structure.

2-2- Les mécanismes de mise en œuvre des niveaux de langage

Dans la perspective d'une poétique de la créativité langagière dans le roman béninois, une réflexion sur les mécanismes mis en œuvre permettra de structurer la démarche exploitée, selon le schéma qui inclut :

- la récupération d'une forme langagière du milieu socioculturel de l'écrivain ;
- la reproduction d'une forme langagière sous forme de calque stylistique ; cette reproduction englobe les choix lexicaux puis les regroupements morphosyntaxiques adéquats ;
- la création d'une unité langagière supra-segmentale à travers les néologismes et les emplois spécifiques des verbes et des constructions verbales.

Toute créativité en littérature est liée au projet d'écriture de l'auteur qui la réalise. C'est donc le projet d'écriture qui détermine le type de représentation langagière et la forme dans laquelle elle va être coulée construite. Dans le roman béninois, la créativité langagière repose largement sur le recours aux ressources des langues nationales. C'est ce que nous verrons à travers l'analyse des calques stylistiques. Mais il y a aussi production de représentations langagières à partir des calques lexicaux. Dans un cas, nous découvrirons le procédé de récupération d'une forme langagière et sa reproduction sous forme de calque. Dans l'autre, nous relèverons la contrefaçon d'une expression figée par insertion, dans un gallicisme, d'un mot chargé d'une valeur sémantique particulière. Ainsi, créativité et sémantisme confèrent du sens aux regroupements lexicaux dans la langue. C'est cette propriété qui fonde l'apport personnel de chaque romancier et l'originalité de sa création. Le travail du créateur consiste à « étendre les possibilités de la langue », et Joëlle Gardes-Tamine insiste sur cette activité de

relecture et de reconstruction dans son ouvrage *La Stylistique*⁵⁴⁶. L'écrivain exploite les virtualités inscrites dans la langue pour souligner la valeur sémique des lexies qui s'y repèrent.

Il n'y a pas que les calques (lexicaux et stylistiques) qui participent de la créativité langagière. La lexicalisation et la création lexicale trahissent également des formes langagières auxquelles nous nous intéresserons. Enfin, comme on a pu le constater au septième chapitre, les particularités syntaxiques exposent, elles aussi, des niveaux d'expression étrangers à la langue standard et il ne serait scientifiquement pas approprié de les passer sous silence.

En somme, les particularités, que nous avons tenté de présenter dans les chapitres précédents, n'ont pas fait l'objet d'emprunt aux langues nationales sans une part de créativité des romanciers. D'un écrivain à l'autre, des choix spécifiques sont faits avec un emploi personnel des emprunts. Tous les trois romanciers ont recours aux ressources lexicales et stylistiques des langues locales. Mais Paul Hazoumé et Olympe Bhêly-Quénum exploitent différemment ces ressources. Chez l'un, l'écriture fonctionne sur la base de « *fréquentes interférences ethnolinguistiques* »⁵⁴⁷ avec un langage spontané qui provient du statut syntaxique des éléments empruntés à la littérature orale; chez l'autre, elle procède essentiellement par collages⁵⁴⁸ directs et indirects. Florent Couao-Zotti, lui, crée la surprise avec ses néologismes, la rupture générée par la complémentation verbale et semble produire un type de langage spécifiquement fragmentaire. Une touche particulière provient donc du génie de chaque auteur et c'est elle qui éclaire les spécificités repérables. Dans le contexte de mélange de codes que nous venons de décrire, une question légitime vient à l'esprit : comment caractériser la langue d'écriture dans le roman béninois ? Peut-on considérer qu'il y a réinvention de la langue d'écriture ou de l'écriture de la langue ?

⁵⁴⁶ Joëlle GARDES-TAMINE, *La Stylistique*, op. cit., p.8.

⁵⁴⁷ Jean-Norbert VIGNONDE, « Les précurseurs : Félix Couchoro, Paul Hazoumé », *Notre Librairie*, n°124, op. cit., p.75.

⁵⁴⁸ Ce terme, qui appartient au vocabulaire de la peinture, désigne des unités empruntées aux langues locales et présentées soit sans variations morphosyntaxiques (collages directs), soit sous forme de calque (collages indirects). Le même procédé utilisé par Henri Lopès, est analysé dans une étude déjà évoquée : Isimbi Tang Yele MWABA, *Le Ki-français dans « le pleurer-rire » d'Henri Lopès (Aspect stylistique)*, *Mémoire de Licence en Pédagogie Appliquée, Kinshasa*, Institut Pédagogique National, 1985, pp.39-50.

II- Réinvention de la langue d'écriture ou de l'écriture de la langue

La pratique de la créativité langagière, nous l'avons vu, repose sur un jeu de composition et d'agencement qui suscite un intérêt pour la langue d'écriture dans le roman béninois. L'acte de renouvellement se situe-il dans la langue ou au niveau de l'écriture ?

1- La référence au français institutionnel

Ce qui est indiscutable lorsqu'on lit le roman béninois, c'est que tous les romanciers se réfèrent principalement au français, et les éléments relevés puis analysés au cinquième chapitre le montrent en partie. D'un point de vue morphosyntaxique, les principes du français marquent profondément l'écriture de ce roman au point d'influencer la forme des emprunts et des xénismes. Même si d'autres codes y apparaissent distinctement, où ils renforcent la fonction métalinguistique du langage, celui qui domine l'univers narratif, c'est bien le français. Tous les romanciers béninois, sans exception, inscrivent leur écriture dans la référence au français institutionnel. Bhêly-Quénum affiche clairement sa position à ce sujet. Guillaume Lozès lui a posé la question ci-après dans un questionnaire qu'il lui a adressé⁵⁴⁹ :

« *Quelle langue d'écriture est la vôtre et pourquoi l'avoir choisie ?* »

Et voici la réponse de Bhêly-Quénum :

« *Le français, naturellement ! Je ne l'avais jamais choisi : il avait été imposé sans le moindre souci de la promotion d'une seule langue de mon pays qui aurait pu servir de vecteur entre les ethnies, sans nuire à l'ancrage du français ; la Grande Bretagne l'a fait dans ses colonies elles aussi aujourd'hui indépendantes ; c'est grâce à cette intelligence que je lis le yoruba, langue de ma grand-mère maternelle et continue d'apprendre le kiswahili. ; je ne regrette pas d'être francophone parce que le français me permet aussi de m'entendre avec les Africains qui ne comprennent rien en anglais.*»⁵⁵⁰

Le français est donc la principale langue d'écriture des romanciers béninois. Mais la relation que ceux-ci, même s'ils sont classiques, entretiennent avec cette langue les différencie des écrivains français en général. La créativité langagière décrite plus haut et les déclarations de Bhêly-Quénum n'autorisent donc pas à la conclusion d'une réinvention de la

⁵⁴⁹ www.obhelyquenum.com: « Questionnaire à Olympe Bhêly-Quénum » par Guillaume Lozès, sans date, 7 p.

⁵⁵⁰ *Ibidem*, p.3.

langue d'écriture. De toute façon, il y a partiellement nouvelle langue pour autant que le français fait des emprunts à d'autres idiomes. Joëlle Gardes-Tamine s'intéresse au sujet dans son ouvrage déjà cité où elle soutient que l'écrivain « *n'invente pas une nouvelle langue* »⁵⁵¹. Chaque romancier béninois crée sa langue d'écriture à partir du français central⁵⁵², qu'il a appris, et les ressources dont disposent sa langue maternelle ou les langues des peuples ou des classes sociales sur lesquels porte sa fiction narrative. Le centre de l'activité de renouvellement, de réinvention entreprise par l'écrivain, c'est bien l'écriture. Il instaure ainsi, entre le romancier et sa langue d'écriture, un rapport nouveau fondé sur une esthétique du renouvellement scripturaire. Celle-ci se traduit soit par un transfert soit par une création de trait sémantique nouveau dans l'œuvre.

2- Apport sémique des langues nationales en français

Dans toutes les occurrences des particularités, le romancier met en œuvre l'expression de sa liberté en étendant les possibilités des règles existantes dans le français de référence et celles qui sous-tendent les constructions dans les langues nationales⁵⁵³. Il les met « *au service (...) d'une organisation à la fois grammaticale et littéraire* »⁵⁵⁴ du texte. Naturellement, on s'accordera avec cette thèse développée dans *Duras ou la douleur* où Danielle Bajomée soutient que dans la démarche déployée pour approcher la littérature vue comme outil ou moyen d'expression et comme objet à conquérir « *l'accent mis sur le langage (...) constitue le critère de littérarité. Mais il importe d'ajouter que la relation spécifique qu'entretient un écrivain avec la langue- et qui s'ordonne en tropes ou en métaphores obsédantes, par exemple- correspond à une manière propre d'être au monde* »⁵⁵⁵. Cette opération de mise en œuvre des niveaux de langage nouveaux se note dans plusieurs domaines d'ancrage des particularités lexicales et morphosyntaxiques.

2-1- Les emprunts lexicaux

Lorsque nous considérons les emprunts lexicaux, l'emploi des noms ethniques nous paraît chargé plus de valeur socioculturelle que ne pourrait l'imaginer un lecteur étranger, peut-être même un lecteur béninois. Pour prendre un exemple, nous considérons cette séquence dans *Dogucimi* :

⁵⁵¹ Joëlle GARDES-TAMINE, *La Stylistique*, op. cit., p.42.

⁵⁵² On se souvient que le rapport à la langue d'écriture varie d'un écrivain à un autre.

⁵⁵³ On a pu le constater aux chapitres six, sept et huit.

⁵⁵⁴ *Ibidem*, p.43.

⁵⁵⁵ Danielle BAJOMEÉ, *Duras ou la douleur*, Paris/Bruxelles, de Boeck et Larcier s.a., 1999, 2^e éd., p.8.

« Sur les lèvres des Danhomênous qui l'entendaient, se pressaient ferventes des prières à l'adresse des ancêtres dont ils implorait les bénédictions pour le Danhomê qu'ils avaient fondé, agrandi, rendu puissant et prospère et qu'ils devaient continuer à protéger. »⁵⁵⁶

Cette phrase, inscrite au début du premier chapitre du roman, renferme deux occurrences : un emprunt et son dérivé (Danhomê et Danhomênous). L'auteur ne les explique pas en bas de page et crée ainsi ce que les linguistes appellent une « *insécurité linguistique* » puisque le lecteur étranger, ignorant les réalités danhoméennes, ne pourra pas associer à chacun des termes le signifié adéquat et fera du texte une lecture incommode. Il ne saura pas reconnaître à chaque mot toute sa valeur historique, sociale et culturelle. Dans le contexte du roman *Doguiçimi*, chaque emploi du substantif « Danhomê » expose le métalangage suivant : « royaume puissant, construit dans le ventre de Dan⁵⁵⁷..., forgé à travers la succession des rois sur le trône de Houégbadja, marqué par les exploits des amazones... ». Il est vrai, l'usage fréquent par les locuteurs locaux des emprunts relevés peut faire perdre à ceux-ci leur portée historique et sociale puis leur valeur esthétique. Mais insérés dans le récit écrit en français, toutes ces valeurs leur sont restituées grâce au marquage socioculturel. Par exemple, dans une étude déjà citée de Mohamadou Kane⁵⁵⁸ parue dans *Ethiopiennes*, le critique sénégalais a dû recourir à la restitution du xénisme *danhomênous* pour être plus fidèle au contexte de description présenté par le romancier et l'ethnologue à qui il veut rendre hommage à travers son article :

« Hazoumé part en guerre contre un certain nombre d'idées reçues sur l'Afrique et les Noirs. Il combat à sa manière les préjugés de désordre, de violence et de vide culturel. Il puise à pleines mains dans l'histoire et l'ethnologie pour prouver à ses lecteurs l'ancienneté, la richesse de la culture des Danhomênous. Il s'arrête longuement aux croyances, aux rapports de l'homme et des dieux. Il décrit le pouvoir royal, les rouages de l'Etat, les rapports de

⁵⁵⁶ *Doguiçimi*, p.15.

⁵⁵⁷ « Danhomê » comporte deux morphèmes : Dan (anthroponyme) et homê = à l'intérieur de, dans le ventre de. A l'origine de la naissance de ce royaume, la légende situe une dispute entre deux frères, Houégbadja (1645-1685) et Dan. Le premier tue le second et bâtit sur sa dépouille le royaume dont il sera le véritable fondateur. A travers l'emploi de ce substantif, le lecteur averti revoit toute l'histoire du royaume concentrée dans le nom *Danhomê*.

⁵⁵⁸ De nationalité sénégalaise.

l'individu et de ce pouvoir, le fonctionnement des institutions, la préparation et la conduite de la guerre. Il précise l'organisation de cette société.»⁵⁵⁹

De même, dans le roman de Couao-Zotti, les emprunts lexicaux perdent leur sens quand ils sont situés hors contexte. Il écrit, par exemple :

*« La pirogue contourna quelques **acadja** et s'engagea dans une allée de cases brinquebalantes.»⁵⁶⁰*

Ou encore:

*« Il (...) ajusta son pagne **lokpo** dont le pan s'énervait sur ses épaules tombantes. »⁵⁶¹*

Dans ces exemples, les termes *acadja* et *lokpo* ne signifient rien sans référence exclusive au milieu socioculturel d'où ils proviennent.

Nous pouvons en dire autant de l'emprunt lexical chez Bhêly-Quénum. Dans *Les Appels du Vodou*, il écrit : *« Pour faire plaisir à notre grand-mère, je ne pleurais plus lorsque, à la naissance de l'aube, le timbre de la voix de ma mère, s'élevant depuis le **vodouxwé**, s'infiltrait dans la case où ma sœur et moi passions désormais la nuit avec Yaga. »⁵⁶²*

Le mot *vodouxwé*, placé en italique et expliqué en fin de chapitre introduit un code nouveau dans le texte et son emploi sous forme d'emprunt lexical au fongbe lui donne toute sa valeur culturelle originelle de *couvent*, encore qu'il faille spécifier le type de couvent⁵⁶³ dont il s'agit. Il faut le comprendre ici comme le lieu où est érigé le vodou et où se rendent les vodousi que le *hunɔn* (le chef du couvent et des vodousi) interne périodiquement pour des cérémonies qui peuvent couvrir plusieurs semaines voire plusieurs mois.

Nous relevons donc que chaque emprunt lexical, quoique placé en italique ou entre guillemets, porte dans l'univers narratif une forme langagière spécifique. Son explication par l'auteur dans le texte ou en bas de page peut atténuer l'«insécurité linguistique». Cependant son occurrence marque, de toute façon, le fonds lexical et la structure lexicale de l'œuvre. Tout comme les substantifs et les noms ethniques et dérivés, les tournures idiomatiques et les

⁵⁵⁹ Mohamadou KANE, « Le réalisme de *Dogucimi* », op. cit., p.12. Le même article figure dans *Dogucimi de Paul Hazoumé*, Textes rassemblés par Robert MANE et Adrien HUANNOU, Paris, L'Harmattan, 1987, pp.31-47. La présente citation se trouve à la p.44.

⁵⁶⁰ *Notre pain de chaque nuit*, p.113.

⁵⁶¹ *Ibidem*, p.116.

⁵⁶² *Les Appels du Vodou*, p.58.

⁵⁶³ Généralement, on désigne par le terme de couvent le lieu de formation des futurs religieux (et religieuses).

périphrases locales, les calques stylistiques et les calques lexicaux introduisent dans l'œuvre littéraire des niveaux de langage nouveaux.

2-2- Les calques lexicaux

Il y a une qualité différentielle entre les expressions figées de la langue française analysables comme des gallicismes et leurs formes mimétiques occurrentes dans les œuvres. À propos de gallicisme, Simone Delesalle écrit : « *Le gallicisme, c'est le génie propre de la langue française... C'est une marque de la spécificité de cette langue.* »⁵⁶⁴

Plu loin, elle ajoute, citant l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie* : « *Construction propre et particulière à la langue française, contraire aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisée par l'usage.* »⁵⁶⁵

Nous pouvons comprendre alors que celui qui touche aux gallicismes, touche à la langue française et qui touche à la langue française touche à la France. Bernardin Kpogodo s'inscrit dans la même perspective et met en relief la rigidité séculaire du français, dans un article dont nous proposons un passage significatif:

« *La langue française en partage, c'est une langue extrêmement exigeante dans sa structure formelle. Elle compte un nombre considérable de principes irréfragables qui en font une langue hautement pénible à l'étude. (...) La langue française, perçue sous cet angle, est quasi totalement dépourvue de souplesse, ce qui en rend l'apprentissage rude et rébarbatif.* »⁵⁶⁶

On comprend alors que la construction mimétique des calques lexicaux est une atteinte sérieuse à la structure du français institutionnel, « une faute » pour laquelle les personnes et institutions attachées à la norme ne caresseraient pas les auteurs. Simone Delesalle confirme ces idées lorsqu'elle rappelle une séquence de la lettre que Proust a adressée à Mme de Caillavet en 1908: « *Lisez l'article de tête du Figaro ce matin. A tout moment on s'attend à trouver chien dans la soupe, etc. Cela manque de gallicisme* »⁵⁶⁷.

⁵⁶⁴ Simone DELESALLE, « La langue française et le gallicisme », in Gilles SIOUFFI et Agnès STEUCKARDT (éds.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, 2007, p.163.

⁵⁶⁵ *Ibidem*, p.164.

⁵⁶⁶ Bernardin KPOGODO, « La langue française en partage : portée et limites », in Adrien HUANNOU (éd.), *Francophonie littéraire et identités culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, p.75.

⁵⁶⁷ Simone DELESALLE, op. cit., p. 163.

Le gallicisme attendu est certainement « cheveux dans la soupe » dans une construction semblable à celle-ci : « *venir comme un cheveu dans la soupe* », pour dire : « *venir au mauvais moment, mal à propos* ».

Proust marque un attachement personnel aux expressions figées et réagit contre la reproduction mimétique des gallicismes⁵⁶⁸. Les marges de liberté qu'il prend par rapport à la langue de référence exploitent des procédés d'enrichissement du français différents de ceux que nous étudions, et l'on peut comprendre la réaction de cet auteur respectueux de la norme, d'un certain point de vue⁵⁶⁹. Il semble que c'est du côté des surréalistes que la technique du détournement a été plus souvent appliquée, comme dans « *battre son père tant qu'il est chauve* » au lieu de « *battre le fer tant qu'il est chaud* ».

Des calques lexicaux comme « *ne pas savoir à quel vodoun se vouer* », « *le doigt d'eau qui fit déborder le canari* », « *avoir d'autres cochons à gratter* », « *prendre le taureau par les couilles* », ou encore « *la panique dans l'âme* », « *les géants aux pieds de glaise* » fonctionnent selon des procédés de reproduction mimétique sous-tendus par la technique de détournement, qu'il nous faudra interroger au dixième chapitre. Les derniers éléments qui nous paraissent intéressants dans les pratiques langagières concernent le procédé de la reconstruction valencielle, qui marque une différence par rapport à la langue standard.

2-3- La reconstruction de la valence des verbes

Pour que la reconstruction valencielle chez un écrivain soit prise en compte dans une étude critique, le chercheur doit prendre en considération le niveau intellectuel de l'auteur, sa compétence, la qualité de ses œuvres et l'audience que celles-ci lui confèrent aux plans local, régional et international. A propos des trois écrivains en étude, cette question a été abordée et, à notre avis, résolue au quatrième chapitre.

La reconstruction valencielle, on l'a vu, apparaît dans la complémentation verbale chez Couao-Zotti et Bhêly-Quénum. Les deux auteurs appartiennent à deux générations différentes mais qui se suivent. Chez eux, les verbes issus de la création lexicale ou dont les emplois ne sont pas conformes à ceux définis dans la langue de référence apportent des valeurs sémiques

⁵⁶⁸ Leo Spitzer a consacré de très belles pages à l'étude de son style et y a répertorié essentiellement des éléments d'analyse au niveau de la structure phrastique : le rythme de la phrase, les « éléments retardants », c'est-à-dire ceux qui diffèrent la progression vers la fin de la phrase, les moyens de liaison, puis le rapport de l'auteur au langage. Sous cette dernière rubrique, Leo Spitzer relève chez Proust « *le caractère magique d'une telle création* » lexicale, le choix d'« *un mot pour ainsi dire réservé, ne désignant que ce fait ou ce phénomène isolé (CETTE scène d'amour, etc.) dans son unicité bien délimitée ; un mot qui ne puisse servir qu'à cet usage, exclu de la langue commune ; en bref, Proust voit dans ces vocables réservés (...) une volonté d'isolement du locuteur parce qu'il répugne à la stérilité et à la banalité du mot.* »

⁵⁶⁹ Sur la structure de sa phrase, nous avons consulté avec bonheur *Etudes de style* de Léo Spitzer.

différentielles dans les œuvres. A ce titre les verbes *s'anuiter*, *kilogrammer*, *vertiger*, *friturer*, *vacarmer*, *parenthèser*, nous intéressent particulièrement parce qu'ils reçoivent chacun un fonctionnement syntaxique dans leurs occurrences spécifiques. Enfin, les constructions verbales telles que *tomber un son*, *tituber quelques pas*, *dormir ses nuits*, *mourir son rêve*, etc. nous paraissent s'inscrire dans la perspective de la production langagière.

Tout concourt à montrer dans l'œuvre que chaque conquête d'un nouvel espace linguistique et culturel vise en permanence à « *mettre dans la langue de l'autre quelque chose de soi* »⁵⁷⁰. Comme l'écrivain francophone, le romancier béninois se trouve dans la nécessité de « *penser la langue* »⁵⁷¹. Il « *doit trouver sa langue dans la langue, car on sait que " toute langue est étrangère à celui qui écrit" et qu'"écrire, c'est s'éloigner d'une langue".* »⁵⁷² Il va sans dire que la langue, dans ce contexte, « *est (pour l'écrivain) sans cesse à conquérir* »⁵⁷³ et qu'il « *doit négocier son rapport avec la langue française.* »⁵⁷⁴ La nécessité de cette « négociation » s'est fait ressentir dès les premières publications d'œuvres littéraires, et a commencé à être comblée, progressivement, grâce au recours aux ressources des langues locales. Le phénomène de ce recours dépasse le cadre du monde francophone et s'exprime aussi dans le roman africain anglophone. Nous le savons désormais grâce à la bibliographie qui existe sur le sujet, mais surtout grâce à la thèse de doctorat que Daria Tunca a défendue en janvier 2008 à l'Université de Liège sur le roman nigérian, où elle a montré la forte influence des parlers locaux sur le rapport des romanciers nigériens à l'anglais⁵⁷⁵. Il y a donc un lien solide entre l'écrivain, sa langue maternelle, les parlers de sa communauté d'origine et son rapport à la langue d'écriture, langue étrangère imposée par les circonstances historiques⁵⁷⁶. A ce titre, nous voyons la pertinence de cette analyse de Danièle Latin qui définit la valeur représentative de l'écriture dans le contexte de production littéraire de l'écrivain africain francophone :

⁵⁷⁰ Pierre SOUBIAS, « La langue de l'autre », in Christiane ALBERT (éd.), *Francophonie et identités culturelles*, op. cit., p.128.

⁵⁷¹ Lise GAUVIN, « Ecriture, surconscience et plurilinguisme: une poétique de l'errance », in Christiane ALBERT (éd.), *Francophonie et identités culturelles*, op. cit., p.15.

⁵⁷² Idem, « Ecriture, surconscience et plurilinguisme: une poétique de l'errance », in Christiane ALBERT (éd.), *Francophonie et identités culturelles*, op. cit., p.16.

⁵⁷³ *Ibidem*, p.16.

⁵⁷⁴ *Ibidem*, p.16.

⁵⁷⁵ Daria TUNCA, *Style beyond borders : language in recent nigerian fiction*, thèse soutenue en vue de l'obtention du grade de Docteur en Langues et Lettres, Université de Liège, janvier 2008.

⁵⁷⁶ Nous savons bien, et devons le souligner, le français a développé avec les langues de ses colonies devenues indépendantes des rapports de domination, contrairement à l'anglais qui a entretenu avec les parlers des pays colonisés par la Grande-Bretagne une cohabitation qui a favorisé la pratique et même l'enseignement de ces idiomes.

« *Ecrire, (...) c'est créer du sens en inventant dans la langue de nouvelles formes d'écriture pour signifier la société et le monde. La stratégie, pour l'écrivain, consiste à conquérir un espace nouveau, une forme symbolique encore inédite dans la langue et la littérature dites de référence en ce qu'elles renvoient, l'une comme l'autre, aux représentations des valeurs dominantes d'une société et d'une culture.* »⁵⁷⁷

Ces propos peuvent s'appliquer aux romanciers béninois, en particulier ceux en étude et ceux qui, comme eux, accordent une place symbolique aux pratiques langagières dans leurs choix d'écriture⁵⁷⁸. Avec eux se construisent une nouvelle dynamique de l'écriture dans le roman béninois et une nouvelle perception du critique littéraire dans l'analyse qu'il doit en proposer. Tirant les conséquences du fait que « *le phénomène de diglossie a partie liée avec le contact/conflit de deux langues ou variétés* »⁵⁷⁹, David Ngamassu apprécie la conjonction des facteurs qui concourent à rendre complexe la situation de l'écrivain africain francophone, tout en explicitant la tâche qu'il accomplit et la nécessité d'une réécriture de la langue :

« *Les textes littéraires sont le lieu de rencontre de plusieurs niveaux de langues, voire de plusieurs langues différentes : l'hétérolinguisme est la coexistence dans un même texte de mots appartenant à plusieurs langues. L'écrivain fait appel à plusieurs niveaux de langue ou à plusieurs langues. Comme toute littérature, et plus que les autres littératures sans doute, la littérature en Afrique subsaharienne est donc susceptible de porter la marque de l'hétéroglossie, parce que l'écrivain est à cheval entre les langues locales et la langue française ; sa situation est plus complexe. S'il s'est approprié le français qu'il a choisi comme langue d'écriture, il n'a pourtant pas évacué les langues originelles qui, qu'il le*

⁵⁷⁷ Danièle LATIN, op. cit., p.4.

⁵⁷⁸ Les romanciers béninois qui ne pratiquent pas les particularités lexicales et syntaxiques sont, pour la plupart, des auteurs vivant à l'étranger (en Occident, principalement en Europe : Barnabé Laye est médecin en France depuis plusieurs années; Blaise Akplogan aussi vit en France). A l'origine de leurs choix d'écriture, on peut formuler deux hypothèses : la séparation physique d'avec les communautés linguistiques et culturelles de leur pays, l'influence de l'environnement socioculturel marqué par une forme d'unilinguisme apparent et le libre choix d'une écriture débarrassée de ces emprunts. La deuxième hypothèse est renforcée par l'expérience d'Ahmadou Kourouma, écrivain ivoirien, qui confie à Marc Fenolu le 18 janvier 1999: « (dans *Les Soleils des indépendances*), j'étais plus proche de la langue malinké parce que je pensais en malinké, je vivais en malinké et puis mon long exil m'a fait perdre un peu la langue malinké.(...) Cette évolution est malheureuse, elle m'a fait perdre une partie de mon authenticité, je ne peux rien contre elle. », in « Kourouma, le colossal », 18 janvier 1999: <http://www.culture-développement.asso.fr/J-arch/archives/Kourouma.php>. Il faut pourtant nuancer cette analyse puisque Bhély-Quénum qui vit en France depuis une trentaine d'années, et qui ne se rend au Bénin, son pays d'origine, que pour y passer de courts séjours, traduit à volonté un enracinement profond dans les us et coutumes béninois. A l'hypothèse de séparation physique d'avec le milieu d'origine, il faut ajouter celle de choix d'écriture, qui prime sur elle.

⁵⁷⁹ David NGAMASSU, op. cit., p.258.

veille ou non, influencent son usage du français. (...) L'écrivain, du moment où il a choisi d'écrire en français, choisit, du même coup, de s'éloigner de la langue française. Il s'éloigne de la langue normative et du bon usage, pour créer une langue qui lui est propre. Pour marquer la littérature de son empreinte personnelle, de son style, l'écrivain situe sa langue sur la marge de la norme standard. »⁵⁸⁰

La créativité en littérature prime sur la recherche de conformité aux normes d'une langue puisque, dans sa fonction sociale, la langue sert à communiquer et le langage, plus qu'elle, permet de réaliser une expression, d'insinuer, de suggérer, d'inspirer une intention. Le choix de la langue d'écriture incombe alors à l'auteur et rien, en principe, ne devrait confiner sa liberté d'écrivain et de choix de la langue d'écriture, excepté le contrat tacite qui s'est établi entre le lecteur et lui et qui lui commande d'être compris de celui-ci. De son côté, Danièle Latin, plusieurs fois citée, pense que la variation dans les choix d'écriture ne remet aucunement en cause la cohérence de l'œuvre : « *Chaque écrivain développe son système de variation métalinguistique en référence à sa double perception des normes africaine et française et, s'il y a des différences d'un auteur à un autre, il y a toujours cohérence interne dans le texte littéraire.* »⁵⁸¹

Au total, la créativité langagière inclut le recours aux ressources des langues nationales, au lexique français, aux règles de formation lexicale, aux constructions syntaxiques spécifiques et à l'apport personnel du romancier. Elle manifeste à la fois les pouvoirs du langage et le génie concepteur de l'écrivain qui choisit d'exploiter, selon son projet littéraire, les ressources des langues de sa communauté pour créer un métalangage. Celui-ci représente un bel outil d'entrée dans le langage littéraire. Cette affirmation de soi, de sa personnalité dans un monde pluriel ou pluralisé, achève de traduire le niveau ultime où le langage se fait libération et participation. Libération de ce dont l'écrivain est gros, de ce qu'il peut donner ; participation à l'expression plurielle de la littérature. Dans la sur-détermination consécutive à l'opération de créativité, la fonction métalinguistique est prépondérante. Le véritable outil utilisé est la connotation, qui donne bien lieu à des représentations diverses et variées. Il importe à présent d'intégrer tous ces éléments dans un ensemble harmonieux en vue de montrer la valeur esthétique des représentations produites par la mise en œuvre des mécanismes de la créativité langagière.

⁵⁸⁰ *Ibidem*, p.258.

⁵⁸¹ Danièle LATIN, « Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'"africanité" du français », op. cit., p.190.

CHAPITRE DIXIEME

REPRESENTATIONS LANGAGIERES

La proposition du présent chapitre répond à une double intention. La première est d'apporter une tentative de réponse à une préoccupation exprimée à la fin d'une étude réalisée sur le rapport de Paul Hazoumé à la langue d'écriture dans *Dogucimi*⁵⁸². Après avoir montré les éléments de recours de Paul Hazoumé aux ressources de la langue fɔn, le professeur Huannou a exprimé le souhait qu'une recherche ultérieure relève et décrive les constructions marquées par la production langagière et donne leur valeur stylistique dans le roman. En répondant tout modestement à ces préoccupations, nous voudrions, en même temps, étudier le procédé chez les trois romanciers et en relever le fonctionnement dans le roman béninois.

Après tout le développement fait jusqu'au neuvième chapitre qui correspond à la première étape de notre parcours sur le terrain stylistique, il sied, à présent, d'appeler l'attention du lecteur sur l'aménagement lumineux par lequel Danielle Bajomée nous introduit dans son ouvrage à la configuration majestueuse et à l'écriture saisissante, où se lisent à la fois une quête de l'intelligibilité des choses et la volonté de traduire le désir d'éternité qui parcourt les micro-récits à l'intérieur des œuvres de Marguerite Duras. Le développement thématique et esthétique de cette œuvre nous est rendu à travers un rythme des phrases où l'on vit en même temps la recherche de l'infini qu'elles tentent d'exprimer. Dans cet univers où la critique s'unit aux outils d'analyse pour formaliser les vues de l'écrivain, nous sommes fort éclairé par ces propos magistraux, fondamentaux pour le troisième niveau de notre recherche :

*« La littérature, après tout, ne constitue pas un objet parmi tant d'autres : tout son être est un être de langage. L'écrivain dit quelque chose, même s'il semble ne pas toujours dire les choses. L'œuvre dessine, dès lors, sinon le monde, du moins un monde. Sur le mode de l'irréel plutôt que du perceptuel ; sur le mode imaginaire ou mémoriel, peut-être. »*⁵⁸³

Le langage est perçu et présenté comme l'essence même de la littérature et cette perception enrichit notre conception de la faculté mise en œuvre pour signifier. Pour le montrer à travers les œuvres de notre corpus d'étude, nous partirons d'une définition de la

⁵⁸² Adrien HUANNOU, « La langue de Paul Hazoumé dans *Dogucimi* », op.cit., pp.137-138.

⁵⁸³ Duras ou la douleur, op. cit., p.7.

représentation langagière avant d'en arriver à une analyse de sa structure, en tenant grand compte des domaines d'ancrage identifiés.

I- Définition de la représentation langagière

La représentation langagière apparaît, dans les littératures francophones, comme une nouvelle méthode d'approche de l'expression personnelle de l'écrivain. Son étude ne peut se faire, de façon conséquente, que si elle est menée dans une perspective essentiellement stylistique, et nous verrons pourquoi et comment.

1- Définition

Vu ses liens évidents avec la production esthétique et les effets de sens qu'elle génère dans l'œuvre de fiction puis dans la conversation quotidienne, la représentation langagière⁵⁸⁴ a été analysée par Molinié dans ses *Eléments de stylistique française* comme entrant dans le « système de caractérisation ». Il explique qu'on ne peut les dégager que lorsqu'on entreprend « de voir comment (le) matériau est élaboré dans le discours »⁵⁸⁵, en tenant grand compte du fait que « la stylistique se meut dans une aire étendue entre la forme du contenu et la forme de l'expression, c'est-à-dire justement dans la mise en jeu du discours. Il faut donc pouvoir rendre pertinents les mots dans leur usage effectif et variable »⁵⁸⁶.

C'est donc par un jeu associatif empruntant des structures au lexique, à la morphologie et à la syntaxe que se crée la représentation langagière. En même temps, elle découle de **la forme**, car elle est structuration, composition, constitution du texte, et associe rapport paradigmatique et relations syntagmatiques. Danielle Bajomée insiste également sur la place de la forme dans le recouvrement du fait littéraire: « *La littérature est forme, jusque dans son contenu.* »⁵⁸⁷

⁵⁸⁴ Il nous plaît d'évoquer et de préciser le choix que nous avons fait et qui se différencie de la terminologie de Molinié. Dans son ouvrage *Eléments de stylistique française* (p.147-148; p.200-201), il emploie le terme de « déterminations langagières » pour désigner les structures qui mettent en jeu les possibilités du langage. Nous désignons les mêmes constructions par le terme de *représentations langagières*. Notre choix terminologique se justifie par le fait que dans le mot *détermination*, il y a l'idée de limites, de limitation, de frontière, alors que dans l'objet que nous tentons de cerner, nous voyons plutôt des sèmes qui portent plutôt l'idée de suggestion, d'évocation, sans la perception de limites, de frontières. Le mot *détermination*, sans manquer de pertinence, n'emporte pas notre préférence. Il nous semble fixer l'idée que nous avons des constructions suggestives et expressives à travers lesquelles se manifeste la puissance évocatrice du langage. En mai 1998, un colloque intitulé « Francophonie et identités culturelles » a été organisé à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, et les actes ont paru sous le même titre *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Editions Karthala, 1999. Plusieurs intervenants ont employé le terme de *représentations langagières* ou y ont fait allusion dans la description de l'expression identitaire chez les écrivains francophones.

⁵⁸⁵ Georges MOLINIÉ, *Eléments de stylistique française*, op. cit., p.33.

⁵⁸⁶ *Ibidem*, p.33.

⁵⁸⁷ *Duras ou la douleur*, op. cit., p.7.

Dans le cas qui nous occupe, l'écriture se réalise par transfert de valeurs esthétiques et stylistiques et se reconnaît à travers la traduction littérale de certaines séquences des langues nationales en français. Comme on le sait, toute traduction porte le sceau des intentions et des empreintes du traducteur, son profil, son tempérament, sa personnalité. Et tout traducteur pèse inéluctablement sur l'objet de sa traduction. Il ne peut donc inscrire son activité dans une simple reconduction du texte original. Une analyse analogue transparait de l'étude qu'Alpha Ousmane Barry propose sur le caractère transculturel du récit traditionnel chez les romanciers négro-africains francophones. A travers sa contribution aux journées scientifiques de Dakar, il soutient qu'en « *apposant son empreinte personnelle de créateur sur le récit traditionnel, l'auteur ne peut être considéré comme un simple traducteur. Mais il recrée des textes qui existaient déjà (...) les moule dans une nouvelle forme* »⁵⁸⁸. De manière semblable, les représentations langagières apparaissent comme des emprunts aux langues nationales que le romancier traduit littéralement, recrée, remodèle, reconstruit à partir d'une technique de réécriture empreinte de projets esthétiques. Mais elle naît aussi de différentes associations de mots, en marge de toute conformité aux principes traditionnels. La représentation langagière signifie, à ce titre : reproduction, image, symbole, évocation, suggestion, illustration, interprétation, allégorie, tableau, reflet, esthétique. Sa mise en œuvre découle de son inscription dans le moule de l'écriture qui, fondamentalement, est « *symbolique, introversée, tournée ostensiblement du côté d'un versant secret du langage* »⁵⁸⁹. La représentation langagière est alors le fruit de l'activité créatrice, une émanation de la faculté inventive. Elle naît du mélange, de la mixité, du croisement de cultures ou de civilisations, de l'association composite de structures, d'alliances d'éléments qui produisent, dans la perception des lecteurs, un sentiment d'étrangeté, de stupéfaction, parfois d'impression insolite. A ce titre, elle se perçoit à travers des unités qui gravitent autour des centres dynamiques mis en évidence par la stylistique⁵⁹⁰. L'originalité de la créativité et la liberté d'écrivain qui la sous-tend, procèdent du passage des langues nationales au français et du principe même du choix.

⁵⁸⁸ Alpha Ousmane BARRY, « Pour une sémiotique trans-culturelle de l'écriture littéraire francophone d'Afrique », Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature sur le thème « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), 23-25 mars 2006, pp. 4-5.

⁵⁸⁹ Roland BARTHES, *Le Degré zéro de l'écriture*, op. cit., p.21.

⁵⁹⁰ Jean STAROBINSKI, « Leo Spitzer et la lecture stylistique », op. cit., p.20.

Une lecture approfondie de plusieurs romans béninois laisse apparaître des représentations langagières dont sont chargées certaines lexies⁵⁹¹ qui, du fait de leur occurrence dans l'environnement lexical où nous les avons identifiées, ne revêtent plus la charge dénotative qui leur est connue en emploi courant. Il s'agit de mots ou de constructions qui traduisent une qualité différentielle entre la valeur dénotative et le sens qui leur est habituel. Ils ne peuvent être reçus et compris sans l'activité intellectuelle et mentale qui nous permet de dépasser l'emploi et le sens habituels des mots pour atteindre à un sens d'un autre ordre. A les analyser de près, ces lexies et constructions sont bâties sur le langage pittoresque local. De là, se dégage leur particularité. Elles manifestent des faits langagiers et s'ancrent dès lors dans le domaine stylistique. Le lecteur les découvre spécifiquement dans les œuvres de Paul Hazoumé, Olympe Bhêly-Quénum, Jean Pliya, Nouréini Tidjani-Serpos, Florent Couao-Zotti, etc. chez qui elles apparaissent comme des outils et des moyens d'expression identitaire. Il reconnaîtra, en outre, que des représentations se dégagent également des catégories lexicales et des constructions syntaxiques spécifiques, mais qu'elles proviennent aussi de domaines divers et variés.

2-Les domaines d'ancrage des représentations langagières

Les représentations langagières dégagées des œuvres ont été organisées selon les recouvrements paradigmatiques qui les unissent, afin de décrire la structure interne de chacune. Leur production émane essentiellement de trois rubriques : les calques stylistiques, les catégories lexicales et les constructions syntaxiques particulières⁵⁹². La première rubrique rassemble : les paradigmes de période, de mesure, du corps, de l'imaginaire populaire et l'euphémisme. Sous celle des catégories lexicales, se distinguent la création par reproduction mimétique, la parodie fondée sur l'évocation pittoresque puis l'hypocorisme⁵⁹³. Enfin, les

⁵⁹¹ Pour une gestion cohérente de la pratique stylistique, le terme de *mot* ne sera pas d'un emploi toujours adéquat pour définir les éléments de base de nos analyses. Le *mot* correspond, en réalité, au « *conglomérat de base* » (*Eléments de stylistique française*, p.15). Mais il peut être défini également comme « *une masse sonore dont l'émission et la réception suggèrent aux parties prenantes de l'acte de communication, une représentation ou une notion.* » (*Ibidem*, p.15). Pour ces raisons, Molinié a adopté, et nous à sa suite, le terme général de *lexie* pour désigner « *la plus petite unité de fonctionnement syntaxique* » (*Ibidem*, p.15.). Ainsi, la lexie s'appliquera, variablement selon le cas, à un mot ou à un groupe syntaxique, en fonction de la qualité différentielle qu'il est susceptible de générer dans la phrase ou dans le texte (mot, groupe nominal, groupe verbal, groupe prépositionnel, etc.).

⁵⁹² Nous limitons les domaines de production à ces cadres pour le compte de la présente recherche. D'autres domaines pourront être identifiés et étudiés plus tard pour couvrir des champs plus étendus de réalisation des représentations langagières.

⁵⁹³ Le terme figure dans Daniel BERGEZ, Violaine GERAUD et Jean-Jacques ROBRIEUX, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 2005, Dunod, 1994 (1^{ère} éd.), p.117.

constructions verbales spécifiques sont également source de représentations langagières. L'identification de ces faits langagiers repose sur le procédé itératif qui caractérise leur occurrence dans le roman. Ils couvrent un ensemble de sèmes qu'il sera nécessaire et utile de délayer afin de discriminer les ressources sur lesquelles reposent leur construction et leur emploi, puis les interférences langagières qu'elles portent.

II- La structure interne des représentations langagières

L'étude de la structure interne portera d'abord sur les calques stylistiques, c'est-à-dire les traductions littérales des langues nationales en français.

1- Les calques stylistiques

Tous les calques stylistiques sont des traductions littérales, qui dépendent des choix lexicaux et syntaxiques des auteurs. Ils reposent sur un langage figuré et permettent, à terme, de dégager le fonctionnement général des langues nationales (auxquelles les structures sont empruntées) par rapport à la mise en œuvre des particularités stylistiques.

1-1- Le paradigme de période

Nous étudierons d'entrée la particularité langagière que constitue l'emploi de la lexie *lune*⁵⁹⁴ chez Paul Hazoumé, en partant de cette phrase du roman *Doguicimi* :

« *Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant **neuf lunes** dans son sein.* » (*Doguicimi*, p.297.)

Voilà un des multiples exemples de phrases dans lesquelles la lexie *lune* porte une charge sémantique que nous ne pourrions dégager qu'au terme d'une analyse structurale du mot. Reprenant les notions linguistiques de signe/signifiant/signifié, nous voyons dans la lexie un signe pourvu d'un signifiant et d'un signifié. L'analyse du signifiant sera éludée dans la mesure où le but de notre étude ne s'inscrit ni dans une perspective phonétique, ni dans une démarche mélodique. Nous nous intéresserons fondamentalement au signifié, qui comporte deux composants : la dénotation et la connotation. C'est à ce niveau d'analyse que commence à prendre forme la charge langagière contenue dans la lexie *lune*. La valeur dénotative de la

⁵⁹⁴ Florent Couao-Zotti fait le même emploi du mot *lune* (*Le Cantique des cannibales*, p.55), de même que Félix Couchoro (*L'Esclave*, p.73.) et Jean Pliya (*Les tresseurs de code*, p.54.).

lexie, la base de signification qui lui attribue un contenu sémantique, c'est *la lune*, telle que le définit le dictionnaire: « *satellite de la terre recevant sa lumière du soleil* »⁵⁹⁵.

Ainsi comprise, la dénotation du mot *lune* est : *un satellite, un astre*. Pourtant, dans l'exemple cité plus haut, l'occurrence de *lune* ne prend pas cette valeur dénotative. Elle prend un sens tout autre que la suite de l'analyse structurale va nous permettre de dégager.

A la vérité, la dénotation de la lexie *lune* comporte des sèmes que Georges Molinié définit comme les « *plus petites unités de signification en contexte aboutissant à particulariser tel dénoté individuel par combinaison de particules spécifiques* »⁵⁹⁶. Les sèmes, eux, ont la propriété d'intégrer dans un contexte spécifique la valeur dénotative d'un mot. Ils peuvent ainsi « particulariser » le sens dénotatif d'une lexie et permettre de charger ou de surcharger son signifié de nouvelles valeurs sémiques. C'est sur la valeur sémique que joue, en réalité, la construction de la particularité *lune*, par la mise en œuvre esthétique d'un trope, la métonymie. Nous disons qu'il y a figure d'autant plus que l'information portée à travers la simple combinaison des éléments linguistiques de la phrase citée est différente⁵⁹⁷ de celle que traduit le discours courant. Mais ici, la phrase n'est pas acceptable dans la langue si on attribue à la lune son sens dénotatif. L'emploi de la figure est alors visible et il faudra à présent en montrer le fonctionnement.

La mise en œuvre de cette figure s'appréhende à partir du contexte socioculturel béninois⁵⁹⁸ dans lequel la particularité est produite. Dans ce milieu, les activités agricoles et socioculturelles sont programmées et exécutées suivant le cycle d'apparition de la lune, qui détermine les différentes saisons et permet aux paysans et autres corps de métier d'organiser leurs travaux. Par rapport au sens courant de *lune*, il y a création d'une charge sémantique supplémentaire qui fait que la lexie finit par désigner aussi le cycle de son apparition. Il s'agit bien sûr de la métonymie puisque la lexie est utilisée dans son sens dénotatif pour désigner son apparition cyclique, sens que son emploi ne produit pas lorsqu'on s'en tient à la simple organisation des éléments linguistiques dans la phrase où elle figure. Plus précisément, il

⁵⁹⁵ *Le Petit Robert*, Paris, VUEF, 2003, p.1522.

⁵⁹⁶ Georges MOLINIÉ, *Eléments de stylistique française*, p.21. L'utilisation du terme de *lexie* s'accompagne, chez Molinié, de l'application des notions de *sème* et de *classèmes*. Ce sont les sèmes qui nous intéressent parce qu'ils correspondent aux « éléments de signification rigoureusement déterminés, délimités par rapport aux classèmes qui couvrent un domaine d'extension plus vaste ».

⁵⁹⁷ A supposer bien sûr que la phrase soit acceptable dans la langue et qu'elle soit, en l'état, porteuse d'information.

⁵⁹⁸ Nous n'avons mené d'enquête sur ces emplois que dans certaines localités du nord du Bénin (Parakou, Bembèrèkè). Nous y avons noté plusieurs niveaux de convergence, comme l'emploi du mot *lune* pour désigner à la fois le satellite et le mois. Mais nous n'avons pu étendre les recherches, à cause des contraintes liées, au temps et de nos exigences professionnelles au Prytanée Militaire de Bembèrèkè.

s'agit de la métonymie de l'abstraction étant donné que la construction de la figure a consisté en une abstraction à partir d'un objet perceptible par le sens de la vue. Sa valeur, c'est de restituer un modèle de désignation ou de description dans les langues *gbe* du Bénin, à travers la surcharge du signifiant *lune* par assortiment de deux signifiés, avec un souci d'amplification polysémique voire polyphonique qui couronne le champ d'expression littéraire :

La lune → astre, satellite de la terre

Une lune → un cycle d'apparition de la lune

Cet emploi a des incidences syntaxiques puisqu'il offre la possibilité d'alterner l'outil de la détermination nominale à travers la variation des adjectifs numéraux cardinaux : *une lune, deux lunes, trois lunes,...* pour dire : *un mois, deux mois, trois mois...* La polysémie génère évidemment des interférences langagières qui nous intéressent aussi. L'application des déterminants numéraux cardinaux inscrit le syntagme (une lune, deux/ trois lunes) dans un espace indéfini qui s'impose dans la réalisation de la surcharge sémantique. Le déterminant défini opère une actualisation qu'on pourrait appeler *restreinte* et qui colle au signifié le sens dénotatif d'*astre*. Mais le jeu de substitution par un indéfini ouvre la perspective des variables sémiqes. Cela se comprend si on se rappelle que les déterminants définis ont un emploi contraint⁵⁹⁹, que l'article défini sert à référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du groupe nominal, qu'il présuppose l'existence et l'unicité, et qu'il peut, à ce titre, établir une référence spécifique⁶⁰⁰. Nous en arrivons ainsi aux oppositions défini/indéfini-dénotation/connotation qui consacre la valeur des déterminants dans la production des faits langagiers. Le même emploi de la lexie apparaît sur d'autres pages du roman :

-« *Deux lunes* après, ayant épuisé tous ses gris-gris et se jugeant suffisamment renseigné, Zambounou quitta le pays "mahi" et vint rendre compte de sa nouvelle mission. » (p.271)

Dans l'exemple qui va suivre, le groupe nominal formé autour du substantif *lune* comporte un déterminant défini et un adjectif numéral ordinal. Par rapport aux remarques

⁵⁹⁹ L'emploi des déterminants définis, puisqu'il fixe l'objet référentiel dans un espace délimité, restreint la marge de mobilité et la possibilité de production des sèmes. Il est dans ce cas difficile de mettre en valeur la connotation.

⁶⁰⁰ La terre tourne sur elle-même en vingt-quatre heures et autour du soleil en trois cent soixante-cinq jours.

précédentes, ces changements ne sont pas sans incidences sur le sens produit, même si celui-ci s'intègre dans l'illustration du fait langagier :

-« *C'était la troisième lune que les yeux voyaient depuis le départ de Zambounou* » (p.262)

Ici, il y a une variation de l'emploi métonymique du mot, car : *lune* signifie *lune*, mais son emploi implique l'idée de *période*, celle que couvre son cycle d'apparition : l'apparition de la troisième lune implique l'idée selon laquelle Zambounou est allé en mission depuis une période de trois mois.

Nous l'avons également dit, d'autres romanciers emploient le mot *lune* pour signifier *mois*. *L'Esclave* de Félix Couchoro, par exemple :

-« *Trois lunes sont passées sur ces heureux jours de fête* », (*L'Esclave*, p.73)

-« *Les premières lunes de vie conjugale* », (*L'Esclave*, p.73)

Les deux citations rejoignent les cas que nous avons déjà relevés et analysés. En revanche, dans celui qui suit, la construction de l'image est renforcée par la préfixation au moyen de la particule *demi* qui, manifestement, joue sur deux valeurs : la moitié du disque sous la forme de laquelle la lune se présente à mi-parcours et la valeur quantitative de cette forme qui correspond à une période de quinze jours : « *Une demi-lune avant les travaux agricoles* », (*Les tresseurs de corde*, p.80)

Couao-Zotti, pour sa part, introduit une insistance qui expose une propension au basculement vers l'objet matériel alors qu'il faut bien entendre la valeur de période : « *On était au mois de janvier. Janvier, trois lunes, trois disques de lune avant l'événement, les élections présidentielles...* », (*Le Cantique des cannibales*, p.55)

Dans le roman négro-africain francophone, se lisent des emplois semblables de lune, et c'est Edmond Biloa qui éveille notre attention là-dessus dans son étude déjà citée. Il relève l'exemple dans le roman de Calixthe Beyala, *Tu t'appelleras Tanga* : « *Grâce à Dieu, je connais d'autres lunes après lui.* »⁶⁰¹

⁶⁰¹ Calixthe BEYALA, *Tu t'appelleras Tanga*, Paris, Stock, 1987, p.51. Cité par Edmond BILOA, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.31.

Et Biloa explique : « *Connaître d'autres lunes veut dire : vivre d'autres mois* ». ⁶⁰²

Chez l'un comme chez l'autre, la lexie *lune* a acquis dans le roman béninois un sémantisme enrichi d'un jeu de construction référentielle marquée. On y voit, à la fois, la tendance des langues référentielles à jouer sur le sens des objets qu'elles recueillent puis intègrent dans un système de désignation fondé sur la production figurée, et la forme dans laquelle le créateur a bien voulu couler la structure récupérée. La construction de la particularité stylistique autour de la lexie *marché* obéit à un procédé analogue : « *Depuis trois longs marchés, rien ne ternissait plus l'éclat du soleil* », (Doguicimi, p.30.)

L'emploi de la lexie *marché* porte une double charge sémantique également construite sur la forme tropique de la métonymie. Sur la base de l'analyse structurale que nous venons de proposer et qui a débouché sur une analyse sémique de la valeur dénotative du mot *lune*, la lexie *marché* a la valeur dénotative de « *lieu public de vente, lieu où se tient une réunion périodique de marchands de denrées alimentaires et de marchandises d'usage.* » ⁶⁰³ Mais, ce n'est point la signification que le mot prend dans l'exemple cité. Ce sens ne pourra être découvert qu'au bout d'une analyse sémique de la dénotation du signifié qui va permettre d'atteindre la valeur occurrente de la lexie.

Par le démontage du procédé de la métonymie, tel que nous l'avons réalisé dans les lignes précédentes, la lexie *marché* a acquis le sens supplémentaire de ***cycle d'animation du lieu public de vente*** et c'est la charge sémantique que l'auteur attribue à l'occurrence du mot dans son roman. Le lecteur est donc bien obligé de dépasser le sens dénotatif de la lexie pour atteindre à celui qui découle d'une analyse sémique. Celle-ci révèle que le signifié de la lexie *marché* est doublé d'un second signifié, pour le même signifiant :

Marché → *lieu public de vente*

Marché → *cycle d'animation du marché*

Le lecteur découvrira, sur d'autres pages, des emplois semblables du mot *marché*:

-« *Le mince croissant, qui avait apparu au couchant, au déclin du jour "d'ajahi", et qui se montrait grandissant chaque nuit, avait fini par couvrir laalebasse et sortir maintenant tout rond de sa case transportée au levant depuis deux marchés.* » (Doguicimi, p.262)

⁶⁰² *Ibidem*, p.31.

⁶⁰³ *Le Petit Robert*, Paris, VUEF, 2003.

Des particularités relevant du paradigme de période à celles du paradigme de mesure, nous constatons que la construction tropique est la même. La représentation langagière construite, par exemple, autour de la lexie *bambou* reçoit, chez Paul Hazoumé, un emploi spécifique.

1-2- Le paradigme de mesure

Soit l'exemple ci-après, emprunté à Paul Hazoumé : « *Les quelque vingt-trois mille cinq cents bambous qui nous séparent de la mer.* », (*Dogucimi*, p.41.)

La note infrapaginale qui accompagne l'occurrence de la lexie *bambou* explique qu'il s'agit d'une « *mesure de longueur créée par Agaja et qui valait environ cinq mètres. Elle lui avait servi pour mesurer la distance d'Abomey à la côte, après la conquête du royaume "houéda"* ». Le bambou, selon *Le Robert*, désigne une « *plante tropicale ou semi-tropicale, à tige cylindrique, souvent creuse, ligneuse, cloisonnée au niveau des nœuds, qui peut avoir quarante mètres de hauteur.* »⁶⁰⁴

Sans revenir sur les détails fournis à propos de l'analyse structurale des particularités stylistiques du paradigme de période, nous allons faire remarquer que la lexie *bambou* a pris, chez Paul Hazoumé, la valeur sémique de mesure de longueur, alors que l'usage ordinaire lui attribue le sens de *plante*. En réalité, le bambou, défini comme mesure de longueur, correspond au bois dont on se sert pour mesurer une distance, évaluer les dimensions d'une parcelle, etc. La pratique existe encore aujourd'hui chez les paysans dans leurs champs, où ils se servent du bambou ou d'une branche de palmier pour mesurer les dimensions des espaces arables. Au fait, dans le discours littéraire construit par Paul Hazoumé autour du mot *bambou*, la matière sert à exprimer ce à quoi elle est destinée, c'est-à-dire qu'on l'emploie pour exprimer sa fonction sociale. Contrairement aux lexies à l'étude desquelles nous nous sommes intéressé plus haut, la représentation forgée autour du mot *bambou* acquiert, pour le lecteur d'aujourd'hui, une valeur archaïque confirmée par la faible occurrence de son emploi.

En somme, les particularités stylistiques des paradigmes de période et de mesure sont construites selon le procédé tropique de la métonymie. Nous pouvons dès lors retenir déjà que dans les langues *gbe* du Bénin, la technique de désignation des êtres et des choses privilégie l'impression de leur inscription dans la réalité par la mise en valeur du paradigme du visible,

⁶⁰⁴ *Ibidem*, p.217.

du concret, du tangible⁶⁰⁵. Les calques qui se réfèrent au corps, en entier ou en partie, prennent forme et sens à partir d'une figure qui développe des liens étroits avec la métonymie : la synecdoque.

1-3- Le paradigme du corps

L'usage du langage dans l'aire culturelle aja-tado⁶⁰⁶ intègre plusieurs éléments du corps pour exprimer des réalités de la vie quotidienne. Les constructions relevées sous le paradigme du corps montrent que ces éléments entrent dans une construction que sous-tend une série de sèmes⁶⁰⁷ contribuant à traduire la réalité envisagée. La première à démonter, afin d'en faire percevoir la structure interne est : « *Les êtres à sept paires de côtes* », (*Doguicimi*, p.228.)

Pour en montrer l'agencement, nous allons séparer les groupes syntaxiques qui portent les sèmes dont la combinaison génère la représentation langagière. La construction comporte deux syntagmes : une lexie, *les êtres*, qui a le statut syntaxique de groupe nominal, et une unité lexicale, *à sept paires de côtes*, qui est un groupe prépositionnel nominal. Bien sûr, la lexie identifiée, vu ses rapports syntaxiques avec le groupe prépositionnel, représente la base grammaticale du groupe nominal tout entier, mais la valeur suggestive qui fonde la représentation langagière est concentrée en l'unité lexicale. Celle-ci repose sur le groupe nominal *sept paires* bien que ce soit la combinaison des lexies *sept paires* et *de côtes* qui forme la représentation construite. En cet ensemble de lexies, le chiffre sept (7) est chargé culturellement. Dans les cultures du sud-Bénin, il est attaché à la personne humaine de sexe féminin. Cette opération (association du chiffre sept à la femme) trouve sa source dans la pensée séculaire qui attribue à la femme sept paires de côtes et à l'homme, neuf. Par synecdoque, on a fini par la désigner en usant du procédé de caractérisation qui concentre sa valeur au plan culturel sur cette partie de sa constitution organique symbolisant le siège de sa

⁶⁰⁵ Cela ne signifie aucunement qu'il n'y a pas de procédés d'abstraction dans ces langues. La construction verbale « Yi wan » qui signifie en fongbe *aimer*, comme nous le verrons, repose sur de l'abstraction.

⁶⁰⁶ L'aire culturelle aja-tado rassemble les peuples d'une partie du Ghana, une partie du Togo, une partie du Bénin et une partie du Nigéria, qui pratiquent les langues *gbe*. Notre étude intéresse particulièrement les langues du sud-Bénin, c'est-à-dire, l'ajagbe, le gengbe, le fongbe, le gungbe.

⁶⁰⁷ Pour Georges Molinié, les sèmes sont « *des éléments de signification rigoureusement déterminés, qu'on devrait qualifier de plus petites unités de signification en contexte* », *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1997 (3^e éd.), p.21. En d'autres termes, ils servent à l'analyse structurale du signifié, comportant dénotation et connotation. Les sèmes ont la propriété d'intégrer dans un contexte spécifique la valeur dénotative d'un mot. Ils peuvent ainsi « particulariser » le sens dénotatif d'une lexie et permettre de charger ou de surcharger son signifié de nouvelles valeurs sémiotiques. Dans le *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989, pp.319-320, Mazaleyrat et Molinié précisent que le sème désigne un « *concept de l'analyse structurale du signifié* », une « *unité nucléaire de signification en contexte, organisable essentiellement en couples d'oppositions binaires, sous forme de traits : animé- non animé, humain-non humain, matériel-non matériel, haut-bas* ».

représentation dans l'imaginaire populaire. A l'opposé, à l'homme on associe le chiffre neuf (9), qui symbolise la force, la virilité, le pouvoir, toutes images que l'on attache, aux plans social et culturel, à sa caractérisation. La construction métonymique de la synecdoque est confortée par la structure périphrastique qui sert de prétexte à l'attribution de la place secondaire à la femme dans la société béninoise. Il faut gloser en précisant que la construction est plus souvent utilisée avec une intention discriminatoire, une valeur péjorative. Nous n'avons nullement ici l'intention de reprendre et de perpétuer cette tendance ségrégationniste. Au contraire, en choisissant d'analyser cette construction, nous avons pour dessein de découvrir et de faire percevoir la dimension esthétique des structures imagées dans la désignation des êtres dans nos langues puis l'agencement syntaxique sur lequel repose cette production. Sans vouloir ennuyer le lecteur, nous devons préciser que les considérations sous-jacentes sont purement culturelles et n'ont aucun fondement scientifique. Pourtant le contexte d'emploi du calque peut lui faire prendre des connotations variables et poétiques⁶⁰⁸ qui diversifient la perception symbolique de la femme. Ainsi, dans la valorisation des images poétiques en littérature, ce calque est susceptible de prendre des connotations élevées, agréables plaisantes, convenables. Une autre construction bâtie sur la synecdoque figure dans le roman de Jean Pliya :

« *Nos pieds se sont bien rencontrés.* », (*Les tresseurs de corde*, p.21)

En fongbe, la construction se traduit : « *afò miton lè kpe* ».

Nous allons poursuivre notre parcours dans le champ des calques stylistiques en replongeant dans l'univers du premier roman historique négro-africain où la lexie *pied* tient une place centrale dans la construction verbale qui suit : « *Egarer ses pieds dans la brousse.* », (*Dogucimi*, p.25.)

Elle s'emploie pour traduire l'acte d'infidélité conjugale de la femme⁶⁰⁹. Trois lexies nous paraissent intéressantes dans la tentative de déconstruction sémique qui peut en favoriser l'intelligibilité : *égarer, les pieds et la brousse*. Le procès est exprimé au moyen de l'infinif, *égarer*, dans le champ d'extension duquel s'inscrivent fonctionnellement et à des degrés divers les deux autres lexies : *ses pieds/ (dans) la brousse*. Elles n'entretiennent donc pas le même rapport syntaxique avec le verbe. Le procès porte sur la lexie *pieds (égarer ses pieds)*

⁶⁰⁸ Le chiffre sept (7) peut donner lieu à des évocations tendant à célébrer la femme par emploi marqué de symbolismes divers.

⁶⁰⁹ Cela fait croire que l'homme est toujours fidèle. Il faut préciser que la construction reflète la pensée sociale qui semble réserver à la femme le respect du lit conjugal. L'homme, lui, s'est vu déchargé de cette contrainte par la société qui ne lui reproche pas en tant que tel cet acte qui, chez la femme, est perçu et présenté comme une horreur.

qui est centrale dans la construction : le verbe et son complément forment le groupe verbal et exposent un emploi particulier du terme principal. *Egarer*, à la forme non pronominale, se construit nécessairement avec un CV qui désigne un objet absolument distinct de la personne du sujet. Or, ici, le CV renvoie à une partie du corps du locuteur avec, pour effet, de traduire une inconduite. En appui, la nature du déterminant (*ses*), loin d'attribuer un sens générique à la lexie, en affaiblit l'expression générale pour renforcer la glose. En langues fɔngbe et ajagbe⁶¹⁰, la construction se traduit :

« *E na d(o)'afɔ gbe* »:

<i>E</i>	<i>na</i>	<i>d(o)'</i>	<i>afɔ</i>	<i>gbe</i>
Il	futur	mettre	pieds	brousse

où l'on ne voit pas s'exprimer le déterminant *ses*, mais plutôt *les*. Il y a donc dans la traduction du calque par l'auteur une interprétation qui vise à impliquer davantage la personne coupable, en harmonie avec la pensée sociale. Puisque le pied désigne, chez l'Homme, le membre qui supporte tout mouvement de locomotion, il concentre le sens déployé dans le calque pour décrire l'acte perçu comme une faute lourde lorsqu'il est commis par la femme. *Egarer ses pieds dans la brousse*, c'est avoir un comportement asocial, poser un acte qui perturbe ou détruit la vie et la cohésion familiale et sociale. Les sèmes présents dans la représentation langagière s'intègrent dans deux oppositions binaires : *égarer/ garder, brousse/maison*. Dans l'œuvre littéraire, cette construction renvoie nécessairement au milieu socioculturel auquel elle est empruntée. La même opération d'emprunt est visible dans *Les tresseurs de corde* de Pliya où nous relevons, entre autres, deux constructions à travers lesquelles la synecdoque se trouve de nouveau valorisée:

-« *C'est ...l'ancien combattant. Sa tête n'est pas en ordre mais il n'est pas méchant.* », (*Les tresseurs de corde*, p.33 ; nous soulignons.)

-« *Il y a quelqu'un qui n'aime pas ton odeur.* », (*Les tresseurs de corde*, p.66 ; nous soulignons.)

⁶¹⁰ En ajagbe et en gengbe aussi, le calque se présente plus ou moins sous la même forme : « *Woa d'afɔ gbe/ Woa d'afɔ gbe* ».

La première construction, *sa tête n'est pas en ordre*, est la traduction littérale du *fɔngbe* :

« *Tame tɔn sɔgbe a* »,

ce qui signifie : tous les éléments qui composent sa tête (comprendre : le système nerveux, siège de l'activité mentale de la réflexion) ne sont pas bien en place, pas en harmonie, ses méninges ne fonctionnent pas bien, sa capacité de réflexion logique est entamée, dérégulée.

La formule s'emploie souvent pour caractériser les personnes atteintes d'une maladie démentielle ou celles qui, dans des situations données, manquent de réflexion logique et ne parviennent pas à assurer la cohérence et la pertinence des actes qu'elles posent. Chez Jean Pliya, elle s'applique à un ancien combattant fatigué avec l'âge et ayant perdu la force de la réflexion. La structuration de la construction trahit le désordre ou le manque de coalescence entre les éléments qui, dans le système nerveux, contribuent à assurer une organisation structurelle et fonctionnelle adéquate pour garantir la capacité de réflexion chez l'homme. Elle associe métaphore et euphémisme, et là-dessus, l'auteur reste conforme à la forme adoptée dans la langue *fɔn*, les langues *gbe* en général, source du calque stylistique. Deux lexies y sont repérables : *sa tête* et la négation *n'est pas* avec laquelle le groupe prépositionnel *en ordre* forment une locution verbale négative. En réalité, le calque joue sur une double synecdoque⁶¹¹ pour montrer que le personnage en question n'a pas toutes ses facultés éveillées.

La seconde construction relevée dans *Les tresseurs de corde* expose de façon manifeste l'humour de la langue *fɔn* du Bénin. Elle repose sur la structure métonymique de la désignation de la personne par son émanation, sa représentation, ce à quoi elle peut être identifiée, pour mieux rendre compte de la profondeur du sentiment d'amour tel qu'il est conçu dans cette aire culturelle. En *fɔngbe* en réalité, *aimer* se dit : *yi wan*, ce qui signifie littéralement : *accepter l'odeur*. Le romancier exploite les sèmes *accepter* et *odeur* dans son univers narratif et y transfère, avec eux, les valeurs stylistiques de la construction langagière du *fɔngbe* en français. La traduction que Jean Pliya en propose inscrit dans la phrase le verbe *aimer*, emploi qui atténue quelque peu l'expression de l'engagement du sujet, par rapport au verbe *accepter* dans le sémantisme duquel l'acte du personnage paraît provenir beaucoup plus de sa volonté, de son engagement personnel, de son implication propre. Ainsi, *yi wan*

⁶¹¹ Le système nerveux est utilisé pour désigner la tête et la tête pour désigner l'homme.

implique la volonté, la décision du sujet parce que « accepter ou ne pas accepter l'odeur de quelqu'un » relève du niveau de la volonté du sujet en situation. Les sèmes présents dans ces emplois peuvent apparaître dans les oppositions *accepter/rejeter*, *aimer/haïr*. Mais la représentation est empreinte également d'euphémisme, puisque dans la langue-source elle atténue une expression déplaisante, fâcheuse. La construction qui suit provient des propos d'un personnage du roman de Tidjani-Serpos. Dans cette œuvre, la mère du narrateur charge Tundé du message suivant à l'endroit du grand-père: « *Dis-lui que **quelque chose est tombé sur l'œil gauche de son petit-fils** et qu'on n'arrive pas à l'enlever* », (Bamikilé, p.54)

Dans les cultures du sud-Bénin, pareille phrase s'utilise pour exprimer une sollicitation pressante à l'endroit d'une personne dont on a besoin pour venir à bout d'une difficulté particulière ou d'une situation urgente⁶¹². Trois sèmes, inscriptibles chacune dans une opposition sémantique, apparaissent dans sa structuration :

- *indéfini/ défini*,
- *écraser/ ménager*,
- *fragile/ résistant*.

Ils sont issus des lexies : *quelque chose*, *tombé* et *l'œil*, pourvues, chacune, d'un symbolisme propre à intégrer leur valeur sémique dans la construction de la détermination langagière. L'indéfini qui caractérise le pronom *quelque chose* fonde sa composition sémique et l'oppose au substantif : *(une) pierre*, *(du) sable*, etc. Le sémantisme du deuxième sème : *écraser* (opposé à *ménager*) porte l'idée de la menace. Le dernier sème, *fragile*, entretient avec le précédent un rapport contrasté et expose un aspect des rapports lexicaux et sémantiques qui interviennent dans la construction du sens. Mais c'est l'association des trois sèmes qui révèle la force de la sollicitation contenue dans l'énoncé. Cette détermination langagière, comme les précédentes, dérivent de l'humour des langues nationales.

La dernière construction que nous allons analyser sous le paradigme du corps est élaborée autour de la lexie *bouche*. En réaction contre l'interruption de ses interventions dans la réalisation des échanges de paroles, un personnage dit : « *Pourquoi est-ce que **tu m'enlèves la parole de la bouche** quand je parle à quelqu'un ?* », (Les Appels du Vodou, p.198)

⁶¹² Voici l'explication que le narrateur en donne dans le roman : « *Tundé, rapporte-t-il, m'expliquera que ce proverbe voulait dire : "Urgence signalée stop. Petit-fils gravement atteint stop. Votre intervention s'avère nécessaire stop. Venez toutes affaires cessantes stop et fin."* »

Cette phrase trouve sa source dans les langues *gbe* du Bénin et sa traduction en *fɔngbé* est :

« *éte wu a nɔ yi xo sin nu nu mi hwenu e η dɔ xo dɔ nu me ɔ?* »

L'acte envisagé à travers la phrase interrogative est décrit sur la base des lexies *enlèves*, la *parole* et le groupe prépositionnel nominal *de la bouche*. Il y a, dans la construction, une tentative de traduction du procès réalisé sans un geste visible d'enlèvement, par une comparaison implicite avec la réalisation d'un acte physique, perceptible (d'enlèvement). L'intention créatrice sous-jacente est probablement de réduire l'impression d'abstraction perceptible dans l'expression du procès et de rapprocher celui-ci de la réalité concrète. Ce choix n'est pas gratuit : il accuse ou dénonce l'interruption d'une intervention comme un acte de violence et traduit la frustration de la victime. Il entoure d'images l'expression de cette réalité et renforce la portée stylistique de la construction.

Une autre structure intéresse le paradigme du corps, mais présente des liens avec les charges ou responsabilités sociales. Elle prend son sens à partir de la lexie *cou* : « *Danhomê est à ton cou et repose en partie sur tes épaules aussi* », (*Dogucimi*, p.147.)

Dans les langues *gbe* du Bénin, s'emploie une tournure qui traduit la responsabilité d'un tiers dans la cité. La version littérale que Paul Hazoumé en propose dans *Dogucimi* rend plus visible, plus sensible, plus poignante la représentation de la responsabilité du sujet perçue comme une lourde charge. La lexie principale qui canalise l'essentiel de la représentation langagière est donc *cou*. Au sens dénotatif, elle désigne la « *partie du corps qui unit la tête au tronc* »⁶¹³ et correspond à un niveau du corps où l'on sent beaucoup plus les charges qu'on y pose. La concentration de la structure imagée sur cette lexie n'est donc pas innocente, encore moins gratuite. De par sa jonction avec la colonne vertébrale, le cou apparaît comme un niveau de forte sensibilité aux charges et de motricité, puisqu'il peut, pour la même raison de position, communiquer à tout le corps le faix qu'il porte. La structure organique et le rôle biologique du *cou* sont doublés du fonctionnement lexical et sémantique de la lexie pour produire un niveau d'expression qui enrichit la construction de sens dans l'œuvre littéraire.

Tout compte fait, les représentations langagières bâties autour du paradigme du corps montrent que dans les langues béninoises le corps, dans ses différentes parties, est utilisé de

⁶¹³ *Le nouveau petit Robert*, VUEF, 2003.

manière symbolique et suggestive pour exprimer certaines réalités socioculturelles. Elles portent la marque de la société où elles sont produites et constituent, de ce point de vue, des canaux d'expression identitaire. A partir des observations faites, nous pouvons retenir, quoique provisoirement, que dans les sociétés du sud-Bénin, il y a en permanence un effort pour traduire les faits abstraits au moyen de références matérielles ou réelles qui contribuent à rendre perceptibles les réalités décrites. Nous verrons dans le sous-titre suivant que d'autres constructions relèvent de la conception populaire qui enveloppe la perception des objets du monde.

1-4-Le paradigme de l'imaginaire populaire

La métaphore est, manifestement, la figure dominante qui caractérise les particularités rassemblées sous le paradigme de l'imaginaire populaire. Nous les appelons ainsi parce que les constructions référentielles sont bâties sur le substrat inventif des communautés linguistiques dans lesquelles elles sont forgées. Prenons deux exemples :

-« *Le soleil avait tourné le cou* », (Doguicimi, p.135, 210 ; nous soulignons.)

-« *Le soleil tournait déjà le cou vers sa demeure ; dans sa précipitation de regagner sa case, il avait, dit la croyance populaire, brisé la jarre d'huile qu'il portait toujours avec lui.* », (Doguicimi, p.361 ; nous soulignons.)

Deux segments nous intéressent dans la deuxième phrase citée :

-« *Le soleil tournait déjà le cou* » ;

-« *Le soleil avait brisé la jarre d'huile qu'il portait toujours avec lui* ».

Considérons le premier segment, mais dans sa forme neutre⁶¹⁴ :

« *Le soleil a tourné le cou* »

L'analyse structurale de ce segment laisse apparaître deux groupes syntaxiques : un syntagme nominal construit autour de *soleil* et un syntagme verbal formé sur la base de *a tourné*, et qui comporte, à son tour, le verbe : *a tourné* et le syntagme nominal : *le cou*. Notre analyse reposera sur les trois lexies : *soleil*, *a tourné* et *cou*, à partir desquelles nous

⁶¹⁴ Pour éviter un tant soit peu les influences des valeurs temporelles du verbe et faire correspondre le passage cité à la traduction littérale de la langue fɔn du sud-Bénin, d'où le calque est tiré, en français.

montrons que la construction repose sur des bases métaphoriques et en rechercherons le fonctionnement. Dans le segment cité:

Le Soleil signifie /le soleil /⁶¹⁵

A tourné signifie / a tourné/

Mais *le cou* signifie-t-il /le cou/ ?

Répondre par oui, c'est admettre que le soleil a un cou, et convenir de cela, c'est lui donner les attributs corporels d'un être vivant, homme ou animal⁶¹⁶, puisqu'on discrimine le cou dans la description de l'architecture corporelle de l'homme et de certains animaux. Si nous considérons, par ailleurs, les travaux des astronomes et géographes, aucune étude, à notre connaissance, n'a jamais identifié un cou, au nombre des recherches d'exploration de l'espace qui ont tenté de représenter le soleil dans sa structuration et ses caractéristiques. Il est donc possible de retenir que le soleil n'a pas de cou. Mais là, l'intelligibilité de la phrase va se complexifier puisque la lexie *cou* ne peut pas y prendre son sens dénotatif. Pour arriver à dégager le sens occurrent du mot, nous allons jouer à la fois sur la figure du trope et le procédé d'actualisation au moyen de la détermination du substantif *cou*. Jamais, dans aucun emploi, l'auteur n'a écrit : «* le soleil a tourné son cou », mais « le soleil a tourné le cou ». Cette impossibilité établie de l'occurrence du déterminant possessif qui aurait fait du cou une partie de l'architecture du soleil, et l'emploi itératif du déterminant défini pourvu de la valeur généralisante trahissent l'idée que le cou n'est pas une propriété du soleil. On peut donc comprendre que la structure fonctionne sur la base d'un transfert de sens fondé sur un rapport d'analogie plus ou moins explicite, ce qui définit donc la métaphore.

Si l'on procède à une analyse structurale de la lexie *cou*, on pourra identifier une première composante correspondant à sa valeur dénotative puis une seconde composante, sa connotation. Comme on le sait, la connotation est un ensemble d'évocations accompagnatrices du sens dénoté et elle ne prend une valeur qu'à partir de ce sens. Pour gloser, nous dirons que l'occurrence du syntagme nominal *le cou* ne pourra être recevable que lorsqu'on en aura inscrit le sens dans un vaste champ sémantique où il va prendre la valeur connotative dominante. Cette approche nous permet de reprendre le segment phrastique en le complétant de la portion qui précise cette valeur connotative dominante :

Le soleil a tourné le cou *comme l'homme tourne le sien*.

⁶¹⁵ Les groupes syntaxiques entre deux barres désignent le sens dénotatif de leur occurrence.

⁶¹⁶ Mais c'est, fondamentalement, par rapport à l'homme que se fait la comparaison implicite.

Le mouvement de l'homme tournant le cou est un fait ordinaire, habituel. Mais dès que s'instaure une comparaison avec le soleil dans son mouvement apparent de l'Est vers l'Ouest, cette comparaison devient indicatrice du mouvement de quart de cercle (la moitié du demi-cercle) que l'homme esquisse quand il tourne la tête et par rapport auquel s'appréhende la descente du soleil vers l'ouest. La valeur connotative dominante est exposée au moyen d'un outil spécifique *comme*, ce qui permet de déduire que, comme l'homme a un cou qu'il tourne dans un mouvement de quart de cercle (sens dénotatif), le soleil esquisse un mouvement circulaire quand il descend vers l'ouest (sens connotatif)⁶¹⁷.

Certains, loin de traduire en français l'expression fɔn « hwe le kɔ » par « le soleil a tourné le cou » (traduction mot à mot), la traduisent par « le soleil est de retour », calque plus conforme à la construction d'origine mais moins chargée au plan stylistique. Dans les langues du sud-Bénin telles que l'ajagbe et le gengbé, le tour restituable par le syntagme nominal « le cou » n'existe pas dans l'expression originale. En Ajagbe, nous avons : « we trɔ » ; en gengbe : « we trɔ », ce qui explique la traduction : « le soleil est de retour », pour dire qu'il retourne au point de départ, en considérant qu'il était parti de l'Ouest. Or, en fɔngbé, on dit : « hwe le kɔ ». Le mot « kɔ », qui peut se décliner en un substantif, a été restitué par « le cou », ce qui enrichit l'analyse stylistique. Il s'agit d'un choix de l'auteur puisque la même expression fɔn peut bien sûr se traduire par : « le soleil est de retour ». Cela est d'autant plus plausible qu'en fɔngbe, « le kɔ » signifie « être de retour ». Pour donner son empreinte personnelle au calque, Hazoumé a isolé de la construction figée le verbe « le » qui prend alors le sens de *tourner*, et « kɔ » décliné en substantif : « (le) cou ».

On peut s'en convaincre à présent, le segment phrastique relevé est bâti sur la figure tropique de la métaphore que l'on reconnaît également dans l'expression « *les fils de la lune* ». Un des nombreux exemples proposés dans le roman de Paul Hazoumé nous permettra de le montrer : « *Certains fils de la lune* montaient déjà au milieu du firmament. » (*Doguicimi*, p.507)

L'expression « *fils de la lune* » est un calque du fɔngbe et des autres langues « gbé »⁶¹⁸ en français. Dans la cosmogonie populaire béninoise, en effet, les étoiles sont considérées comme « engendrées » par la lune, leur « mère », et elles sont appelées « les fils de la

⁶¹⁷ Le français standard utilise la construction métaphorique : « le soleil se couche ».

⁶¹⁸ Les langues gbé au Bénin sont celles qui sont pratiquées au sud du pays : l'ajagbe, le fɔngbe, le gengbé, le gungbe, etc.

lune »⁶¹⁹. La construction métaphorique occurrente repose donc sur cette conception populaire. Pour l'appréhender, nous allons procéder à une analyse sémique de la dénotation de *fil*s car, comme nous l'avons montré à propos de la lexie *le cou*, c'est sur la valeur connotative dominante de *fil*s que joue la construction. A la vérité :

Lune signifie /lune/
Mais *fil*s ne signifie pas /fil/s/

La lexie *fil*s ne prend pas dans l'exemple cité le sens dénotatif de « *personne du sexe masculin, considérée par rapport à son père et à sa mère ou à l'un des deux seulement* »⁶²⁰. La valeur connotative de *fil*s, même si elle ne peut être interprétée au moyen de l'outil de comparaison *comme* afin d'être plus visible, découle d'une démarche de comparaison de la lune avec un père/une mère entouré (é) de ses enfants. La lexie *fil*s est donc le terme dans lequel se concentre la charge sémantique issue de cette comparaison des fils de l'homme avec « *les fils de la lune* »⁶²¹. Paul Hazoumé fait ainsi une exploitation personnelle de cette construction littéraire. De la même manière, le lecteur est frappé par la construction:

« **La lune était sortie**, ongle brillant dans le ciel criblé qui tirait les nuages vers le bas comme autant de toiles d'araignée », (*Le Cantique des cannibales*, p.90)

Ici, nous sommes dans le roman de Couao-Zotti où le participe passé inscrit dans une position d'adjectif qualificatif, *sortie*, n'est pas le mot attendu en français, mais plutôt *apparue* qui traduit l'idée selon laquelle la lune s'est montrée tout à coup. Dans la phrase relevée :

Lune signifie /lune/
Mais *sortie* ne signifie pas /sortie/
Il signifie plutôt : *apparue*

⁶¹⁹ On aurait pu traduire par « les enfants de la lune » et cette traduction aurait évité le problème grammatical que pose en français l'emploi de « fils » par rapport à *étoiles*, du genre féminin. Le problème lexical, lui, est contourné, car les deux vocables (enfant et fils) sont des synonymes dont l'emploi indifférent est facilité par le caractère épïcène du mot « enfant ». On dit indifféremment : mon fils/mon enfant, ma fille/mon enfant pour désigner l'enfant de sexe masculin ou l'enfant de sexe féminin. Mais au plan grammatical, il y a un problème d'harmonie du genre du substantif avec le choix lexical : l'auteur aurait pu traduire par « les filles » par respect de cette conformité grammaticale, mais cela aurait été une recherche ostentatoire de conformité. Voilà pourquoi nous proposons le mot *enfant*.

⁶²⁰ *Le Robert*, 2003.

⁶²¹ On dirait « les enfants de la lune », pour rester plus conforme à l'expression de base « sunvi/wlecivi/wetrivi » qui signifie *étoile* en langues ɛ̀n, aja, et gen. En réalité, le mot *fil*s fait entre les enfants une discrimination qui ne transparaît pas, à notre avis, de l'expression de base.

Entre les deux mots, existent des rapports de contiguïté au plan sémantique. Pourtant, chacun a une particularité sur laquelle un créateur peut jouer pour créer un métalangage. En substituant *sortie* à *apparue*, Couao-Zotti crée tout de même un niveau d'expression inédit : la lune ne sort pas, elle apparaît. En ce sens, on parle de *la nouvelle lune*⁶²². On s'aperçoit de la création du niveau de langage lorsqu'on s'intéresse à la construction syntaxique du verbe *sortir* qui s'emploie plus pour les humains et les animaux capables de mouvement que pour les choses. Le vocabulaire qui correspond à la description du mouvement du soleil emploie plutôt le verbe *apparaître* et manifeste la vue soudaine, brusque de la lune qui fait une apparition au vrai sens du mot.

Dans les langues gbe du Bénin, un seul verbe s'emploie pour décrire le mouvement qu'une personne fait de l'intérieur vers l'extérieur : *sortir* qui signifie : « to » en ajagbe et en gengbe et « ɲɔ » en fɔngbe et en gungbe. En ajagbe et en gengbé⁶²³, le verbe « ze » s'emploie aussi et se traduit par *apparaître*, pour désigner l'apparition du soleil, ou celle de l'ange Gabriel à la Vierge Marie, etc. Ainsi, nous avons :

En ajagbe : « wleci to »;

En gengbe : « wetri to » ;

En fɔngbe : « sun ɲɔ ».

Mais :

-En ajagbe : « ewe ze » : Le soleil est apparu, s'est élevé (dans son mouvement dans le ciel)

« acikpletɔ ze do Maria ji » : l'ange est apparu à Marie.

-En gengbe : « dɲɔkusu ze » : le soleil est apparu, s'est levé (dans son mouvement dans le ciel).

« atikpletɔ ze do Maria ji » : l'ange est apparu à Marie.

-En fɔngbe : « hwevɔ ɲɔ ».

« wensagun ɲɔ do Maria ji » : l'ange est apparu à Marie.

Couao-Zotti a certainement fondé la traduction du calque sur la langue fɔn qui n'emploie pas « zé ». Ainsi peut s'expliquer l'occurrence de *sortir* dans l'exemple cité. En fin de compte, la substitution de la lexie *sortie* au mot *apparue* a, sur le sens, produit l'incidence

⁶²² *Le nouveau petit Robert de la langue française*, éd. 2008.

⁶²³ En gungbe aussi, selon les explications qu'un locuteur nous a données. Mais il s'agit, a-t-il précisé, d'un archaïsme.

de rendre plus actif ou moins passif l'acte d'apparition de la lune : *la lune est sortie* comme l'homme sort de la maison. Il s'agit d'un choix expressif surtout, mettant en œuvre une sorte de métaphore complexe avec sous-jacente l'idée de : « la lune a sorti ses griffes ».

Nous pouvons rapprocher ce calque d'un autre sur une page des *Appels du Vodou* où Bhêly-Quénum fait une belle traduction littérale du vocable vodouisi : « *les épouses du vodou* »⁶²⁴. La marque des guillemets n'atténue pas la construction de la détermination langagière que canalise tout le groupe nominal. La structure met en évidence la possession des personnes (hommes ou femmes) par le vodou auquel elles appartiennent par le lien sacré scellé à la suite des cérémonies de consécration organisées à leur intention au couvent du vodou et conduites par le hunṣn, le responsable du couvent.

Dans le roman de Couao-Zotti, une autre construction expose la même forme tropique. Elle présente le personnage d'Alabi incarcéré et torturé par les agents du capitaine Azed, au cœur des douleurs consécutives aux scènes lugubres de molestation, de supplice:

-« *Alabi se leva. Des douleurs continuaient à lui **manger** les muscles du ventre.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.179)

La détermination langagière est ici logée dans le verbe *manger* qui est la traduction du verbe « ḍu » dans les langues gbe du Bénin. L'emploi contextuel du mot lui fait couvrir le sens de *causer de douleur à, faire mal à, ronger*, etc. Il traduit l'expérience de douleurs profondes et atroces, des supplices monstrueux, des mortifications implacables, comme en est rythmée la vie carcérale sous les pouvoirs dictatoriaux. A présent deux autres expressions. Elles reposent sur la même figure tropique : « *Nous ne voudrions pas **boire la honte*** », (*L'Esclave*, p.33).

Cette tirade est une déclaration d'un parent d'Akoêba, la nouvelle mariée dans le premier roman de Couchoro. Attendant impatiemment le moment de la révélation du pucelage de la jeune fille, une de ses tantes fait cette intervention libératrice pour exprimer l'attente ou le souhait de la famille. Toute la construction verbale est le support matériel de la représentation langagière. Sa base principale est un infinitif sur la valeur syntaxique duquel nous ne revenons plus. Mais dans les langues-source, le mot employé est « ḍu »⁶²⁵ et correspond à la traduction *manger*⁶²⁶. L'idée qui sous-tend la construction dans les langues nationales est liée à la volonté de présenter le caractère détestable de la honte, et de susciter chez l'interlocuteur des sentiments analogues. On dirait en français : *avoir honte, être couvert*

⁶²⁴ *Les Appels du Vodou*, p.231.

⁶²⁵ En aja et en gen : « ḍu ṽkpɛn », en fɔn : « ḍu ṽnya »

⁶²⁶ La traduction « manger la honte », quoique utilisée par certains locuteurs, nous paraît rendre l'idée avec moins de bonheur que celle proposée par Couchoro.

de honte. En rendant la même idée par « boire la honte », la démarche de conceptualisation tend à valoriser, dans *L'Esclave*, la propension à la matérialisation de ce qui relève plutôt de l'abstrait, comme nous l'avons remarqué plus haut. Chez Nouréini Tidjani-Serpos, nous trouvons le calque ci-après : « *En partant, ne regardez pas en arrière, ma bénédiction vous accompagne.* », (*Bamikilé*, p.135)

« *Ne regardez pas en arrière* » est la traduction d'une expression commune utilisée pour rassurer une personne du soutien qu'on lui apporte dans une situation préoccupante. Cette construction inclut une affirmation qui implique une attitude perçue dans l'aire culturelle du sud-Bénin comme la manifestation d'un sentiment de peur, l'intuition ou l'impression de l'imminence d'une menace, donc une situation d'insécurité : *regarder derrière*. L'interprétation de ce geste circonstanciel est à la base de la construction du calque. On comprend donc que *ne pas regarder derrière*, c'est se sentir invulnérable dans la situation présente, même invincible, parce que rassuré d'un soutien indéfectible, lui aussi inébranlable. Tous les mots relevés sont chargés sur la base de plusieurs substrats.

Mais notre exploration est loin de s'achever sur la série de calques extraits de l'imaginaire populaire. Pour porter plus loin notre analyse, nous avons relevé quelques structures frappées d'euphémisme.

1-5- Des structures euphémiques

Certaines structures euphémiques sont empruntées à quelques œuvres. La première provient du roman de Jean Pliya. Il s'agit d'une construction utilisée pour exprimer le besoin d'aller aux toilettes. Chez les peuples du sud-Bénin, elle s'emploie pour ménager la sensibilité de l'interlocuteur : « *Aller en brousse* », (*Les tresseurs de corde*, p. 47)

L'emploi de cette construction est révélateur d'une pratique sociale dans les milieux ruraux et périurbains : l'inexistence de WC fait que les populations « vont en brousse » pour satisfaire leurs besoins et l'usage a conduit à l'élaboration d'une formule qui amenuise l'effet de ce qui peut choquer, ce qu'on appelle euphémisme. Cependant, avec le phénomène de l'urbanisation puis l'édification des WC par des personnes privées, des structures d'Etat ou des Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.), les populations pratiquent de moins en moins la brousse et l'expression ne s'utilise que dans des milieux ruraux.

Deux autres calques stylistiques expriment la valeur euphémique des énoncés mais ils empruntent aussi au paradigme du corps des valeurs capitales et ont été analysés plus haut :

-« *C'est ...l'ancien combattant. Sa tête n'est pas en ordre mais il n'est pas méchant.* », (*Les tresseurs de corde*, p.33 ; nous soulignons)

-« *Il y a quelqu'un qui n'aime pas ton odeur.* », (*Les tresseurs de corde*, p.66 ; nous soulignons)

Faisons partiellement le point. Les calques stylistiques modèlent des niveaux d'expression qui, comme nous l'avons vu, inaugurent des sortes de « *défiguration de la langue* »⁶²⁷ ainsi que l'avait auguré Barthes dans l'étagement des étapes qu'il a envisagées pour ce qui concerne la jouissance du plaisir généré par un texte. Mais, nous l'avons souligné au quatrième chapitre, leur introduction dans les œuvres limite assurément leur audience puisque la langue qu'ils sous-tendent s'éloigne du français institutionnel et incruste celui-ci dans le contexte socioculturel béninois. Même plusieurs lecteurs béninois ne perçoivent pas facilement les rapports desdites constructions à leurs milieux et aires culturels. Néanmoins les espaces de plaisir esthétique n'en finissent pas dans le roman béninois. Les catégories lexicales et les particularités syntaxiques sont, elles aussi, source de niveaux de représentations qui impriment à la langue d'écriture un tour auquel le critique littéraire ne peut rester insensible.

2-Les catégories lexicales

Dans la perspective que nous apporterons dans un complément d'études ultérieur des détails à la manifestation des représentations langagières à partir des emprunts et des xénismes lexicaux et aussi de la lexicalisation, nous allons nous limiter à deux niveaux d'analyse : les créations muées sous la forme de reproductions mimétiques et la valeur de l'hypocorisme.

2-1- La création par reproduction mimétique

Les créations dont il s'agit ici sont celles que nous avons appelées les calques lexicaux. Elles sont formées par insertion d'un mot ou d'un groupe de mots en remplacement d'un vocable essentiel dans une expression originelle de la langue française. Plusieurs exemples l'illustrent dans le roman béninois. Ces créations reposent sur une « *revitalisation*

⁶²⁷ Roland BARTHES, *Le plaisir du texte*, Paris, Editions du Seuil, 1973, p.52.

d'un cliché »⁶²⁸ et notre exploitation va suivre le plan que nous avons esquissé au premier chapitre. Les calques lexicaux formés sur des bases nominales manifestent la propriété de désigner directement les notions auxquelles ils renvoient. Les effets qu'ils produisent proviennent de deux valeurs profondément liées à leurs occurrences : la rupture dans l'expression produite par la technique de détournement et leur valeur sémantique.

« *Les yeux du malade s'ouvrirent et il avait l'air étonné de voir des traces d'un rire aux commissures des lèvres de sa mère, tandis qu'elle, **la panique dans l'âme**, donnait l'impression de ne regarder ni son fils, ni son beau-frère debout à la poupe de l'embarcation filant vers sa destination.* », (*Les Appels du Vodou*, p.239 ; nous soulignons.)

Pour cet exemple, nous avons déjà fait remarquer au premier chapitre que les mots ou groupes introduits par Bhêly-Quénum dans les expressions figées, objet de calque lexical, relèvent du même champ lexical que ceux auxquels ils se substituent, ce qui, apparemment, amenuise l'effet engendré. Toutefois, la valeur imprimée dans le calque manifeste une nuance différentielle. *Avoir la mort dans l'âme*, c'est « être tout à fait désespéré, désespéré »⁶²⁹. Mais chez Bhêly-Quénum, le gallicisme apparaît sous une base nominale et, ce qui est fort déterminant, fonctionne en prédication seconde⁶³⁰. Cette position syntaxique expose et renforce sa fonction de caractérisation puis traduit la propriété dont il est pourvu de porter des informations supplémentaires sur le personnage. Dans les enseignements de Molinié, nous trouvons un appui scientifique à cette analyse car, dans le chapitre qu'il a consacré au système de caractérisation, un accent particulier est mis sur le rôle ou la place des caractérisants dans la manifestation des niveaux du langage :

« *A priori, tout ce qui, dans un énoncé donné, ne se réduit pas au matériel indispensable à l'élaboration et à la transmission d'une information, tout ce qui n'est pas strictement obligatoire pour la complétude sémantique du message, ressortit au champ langagier des caractérisants.* »⁶³¹

⁶²⁸ Georges MOLINIE, *La Stylistique*, op. cit., p.152.

⁶²⁹ *Le nouveau petit Robert*, éd. 2008.

⁶³⁰ Nous nous sommes étendu sur cette question au huitième chapitre.

⁶³¹ *Éléments de stylistique française*, op. cit., p.37.

Les mots qui forment le groupe inscrit dans une prédication seconde sans tenir une caractérisation accessoire, ne représentent pas dans l'énoncé les unités essentielles de transmission d'information. Ils entrent donc dans les éléments identifiés par Molinié comme pouvant manifester des spécificités langagières. Mais quelle représentation langagière en dégager ? La réponse à cette question primordiale, c'est encore chez Molinié que nous la trouvons, dans la description qu'il fait des caractérisants : « *Les procédures de caractérisation (...) prennent une spécificité particulière et paraissent bien près de constituer les marques essentiellement stylistiques, voire même ce que l'on pourrait appeler les "stylèmes".* »⁶³²

La solidarité structurale qui gouverne la construction lui donne une valeur intimement liée à la détermination du substantif, noyau de l'expression figée. On observe bien que la détermination au moyen de l'article défini inscrit tout le groupe dans une valeur d'ancrage généralisante. Ce qui donne de traduire un état d'âme du personnage habité en permanence par des troubles terrifiants générés par la recrudescence de l'état de santé de son enfant. Le romancier traduit là, dans la caractérisation des sentiments intérieurs du personnage, une étape antérieure à celle du désespoir et à laquelle renvoie l'expression *la mort dans l'âme*. La création mimétique introduit ainsi une nuance qu'il nous paraît utile de relever et qui porte sur deux niveaux de construction⁶³³ : syntaxique (dans la structuration et les nouveaux liens créés entre les mots du groupe, différents de ceux qui apparaissent dans l'expression originelle) et sémantique (la valeur différentielle du sens produit). L'effroi de la mère ébranle ses certitudes, mais le personnage n'est pas complètement fauché.

L'exemple qui suit présente les mêmes caractéristiques puisque le terme souligné paraît porter les marques d'une forme de duplication que Couao-Zotti exploite pour donner l'impression de trouver, dans la conversation populaire grivoise, le terme dont la crudité rejoint pourtant, et nous le verrons plus en détails, l'orientation générale du lexique qui soutient l'esthétique de son écriture : « *La chambre ressemblait à s'y méprendre à un studio d'étudiant. Un « entrer-baiser », disent les langues malpolies* » (*Le Cantique des cannibales*, p.197).

Le groupe nominal, formé sur la base du nom composé qui procède de deux verbes, est fort chargé par plusieurs facteurs : le lieu décrit (une chambre d'auberge), les personnages (deux amants), le contexte (un épisode de séduction). Les deux paragraphes précédents peuvent être bien éclairants sur la charge sémantique du calque :

⁶³² *Ibidem*, p.37.

⁶³³ On le voit une fois encore, l'expression *la mort dans l'âme* ne correspond pas à l'idée que le romancier veut traduire, et il lui a fallu créer une autre sur la base de celle qui est consacrée par l'usage.

« *LE BERCEAU DES COCUS* », *Godomey Togoudo*, était un bordel sexe étoiles qui ne payait pas de mine(...) C'est ici que les maris inconsolés venaient prendre revanche sur la mal-fidélité de leurs compagnes, en y nidifiant, à leur tour, les amours de derrière-la-palissade. (...) *Lalie*, la femme d'*Alabi*, s'était retrouvée là sans savoir trop pourquoi. Elle ne savait trop pourquoi elle avait fini par succomber aux "paroles alcoolisées " de son *amant*. »⁶³⁴

Et sur la page suivante : « *A force de faire le siège de son cœur, l'homme installa en elle le besoin de câlins, la pressante envie de partager le velouté du paradis. Cela dans ce bordel sexe étoiles, dans cet antre au nom bien heureux de "Berceau des cocus".* »⁶³⁵

La construction du substantif un « *entrer-baiser* » exploite la même figure métonymique que le nom « *entrer-coucher* », une formation locale, pour désigner un local d'un seul bloc, où on ne dispose ni de salon, ni de chambre à coucher⁶³⁶. Elle sert également à accueillir les rencontres amoureuses. Le niveau de langage mis en évidence se reconnaît dans la charge sémantique qui se perçoit lorsqu'on rapproche la création mimétique de la structure de base. Il indique en même temps le type de milieu social qui nourrit la fiction romanesque chez Florent Couao-Zottti.

La construction qui repose sur l'occurrence du mot *doigt* nous entraîne loin de la gâté licencieuse, vers des considérations socioculturelles coutumières :

« *Je savais, coupa Kpakpa brutalement, je savais que vous alliez tenter de m'intimider. Pour me courber à votre volonté, il faudrait, messieurs dames, me passer dessus et m'éventrer. Un député ne peut se complaire dans la fange des traditions obsolètes et... C'était l'eau, le doigt d'eau qui fit déborder le canari* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.121)

Comme nous l'avons vu au quatrième chapitre, la construction de plusieurs calques lexicaux chez Couao-Zotti est sous-tendue par des enjeux idéologiques, mais aussi esthétiques⁶³⁷. L'exemple ci-dessus illustre bien la volonté de l'auteur de rompre les structures traditionnelles du français et de marquer profondément, nous l'avons vu aussi, l'appropriation de la langue de Voltaire. La rupture dont il porte la marque est, elle-même, source de

⁶³⁴ *Le Cantique des cannibales*, p.195.

⁶³⁵ *Ibidem*, p.197.

⁶³⁶ Dans certains cas, il sert de logis passager.

⁶³⁷ Les enjeux esthétiques, rappelons-le, feront l'objet d'une étude au onzième chapitre.

détermination langagière. L'expression « *c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase* » s'utilise pour dire « *la petite chose pénible qui s'ajoute à tout le reste et fait que l'ensemble devient insupportable* »⁶³⁸. Elle se rapproche de la locution « *l'étincelle qui met le feu aux poudres* ». On en déduit ceci : le calque relevé est une marque profonde d'appropriation. A ce titre, il est revendication d'un droit à l'usage de la langue française comme une propriété qui échappe à sa source. L'idée n'est pas simplement signe d'exotisme, mais surtout d'accommodation, d'adaptation. Les mots *doigt* et *canari* ont ainsi une représentation symbolique qui sous-tend cette revendication. Le choix du mot *canari* est peut-être motivé par la volonté de l'inscrire dans le paradigme de *vase* pour ne pas accroître l'effet du détournement.

Plusieurs calques, formés sur des bases verbales, obéissent au procédé de déplacement de sens lié à la variation de leur contexte d'application. Nous allons les examiner successivement.

« *Tu veux que je te dise ? fit-il, un chien dans la voix. Je suis fatigué de toi, de la boxe, de la police, du député, de toutes ces histoires. Je suis surtout fatigué de moi-même.* », (*Notre pain de chaque nuit*, p.102)

La lecture de toute la page 102 du roman pourrait favoriser le jugement que nécessite l'emploi de ce calque. L'on apprécie l'opération de substitution du mot *chien* au mot *chat* dans l'expression originelle lorsque l'on tient compte du climat de dissension dans lequel s'inaugure la conversation entre Dendjer et son entraîneur⁶³⁹, et le sentiment de contrariété que le lecteur commence à percevoir dans les propos du premier. Si cela est encore nécessaire, nous rappelons que *un chien dans la voix* figure en prédication seconde, et les analyses qui meublent plus haut le commentaire du calque *la panique dans l'âme* sont encore valables ici. Le romancier joue en réalité sur les sèmes qui entourent l'emploi du mot *chien*, pour traduire les sentiments de Dendjer : un transport d'invective dans la voix, une marque d'irritation, d'exaspération dans la situation de confusion intérieure dans laquelle il se trouve⁶⁴⁰. En fin de compte, la substitution de *chien* à *chat* n'est pas gratuite.

Quant à l'exemple relevé chez Bhêly-Quénum, il porte, à travers la structure du groupe prépositionnel nominal, l'idée supplémentaire de fragilité, de vulnérabilité des

⁶³⁸ *Le nouveau petit Robert de la langue française*, éd.2008.

⁶³⁹ Une plainte d'agression (p.79) est déposée contre le boxeur Dendjer par le député Kpakpa (qui veut se débarrasser de lui). Dendjer est jeté en prison. Mais une compétition était en vue dans les quatre mois suivants. Son entraîneur engage une démarche pour sa mise en liberté, rencontre le commissaire et va voir Dendjer dans sa cellule (pp.101-102).

⁶⁴⁰ Il ne vit pas avec la mère de son fils ; Nono avec qui il a l'intention de construire sa vie reçoit aussi le député Kpakpa, un rival redoutable ; sa carrière de boxeur n'est pas reluisante.

personnes impliquées dans les dossiers de malversation et que « le vent du changement » va emporter à coup sûr :

*«Ceux qui passeront pour des citoyens dignes du pays auront été les habiles qui auront su confondre leurs excréments avec l'essence subtile du patriotisme. Mais il faut que souffle le vent du changement. Malheur aux géants **aux pieds de glaise** qui ne sauront pas se mettre debout dans la tempête ! », (Les Appels du Vodou, p.278)*

La même valeur d'évocation particulière se note dans l'analyse du calque « *ne pas savoir à quel vodoun se vouer* » :

*« Dendjer n'a lui-même laissé ni empreinte, ni odeur. Il a disparu, il s'est évaporé. Mais comment ? Comment comprendre ce mystère ? La police qui a la langue habile à expliquer l'inexplicable a perdu son petit latin. Le commissaire Kuassi lui-même ne sait plus en ce moment à **quel vodoun** se vouer », (Notre pain de chaque nuit, p.205)*

Aux premier et quatrième chapitres, nous avons rappelé la valeur de déconstruction de ce calque. Il reste à relever le niveau de langage que trahit son emploi dans l'œuvre littéraire. En réalité, *le vodoun* est une réalité africaine⁶⁴¹ qui, dans l'expression ici, remplace le mot *saint*. On perçoit, en outre, une opposition tacite entre *vodoun* et *saint*. Mais l'expression qui peut paraître couler dans un jeu de mots évoque, en arrière plan, certaines pratiques courantes dans nos pays. Tout en affirmant l'identité culturelle africaine et béninoise, Couao-Zotti évoque là un fait de société tout à fait intéressant à l'intérieur de sa fiction narrative. Il s'agit du recours que représente le charlatan pour certains intellectuels africains qui fondent leur succès politique et /ou professionnel sur la consultation des oracles et l'offrande des sacrifices prescrits par les prêtres de la religion traditionnelle. Mais des situations spécifiques exposent l'incapacité de ces hommes à apporter de solutions à toute énigme et « *le commissaire Kuassi lui-même ne sait plus en ce moment à quel vodoun se vouer* ». Il faut surtout faire remarquer que la quête de promotion fait développer, parfois, même souvent, des stratégies de nuisance contre des collègues concurrents ou des prétendants éventuels, par usage des forces occultes. Dans le cas précis du commissaire Kuassi, il aurait déjà sollicité ses pouvoirs occultes pour retrouver Dendjer qui était la cible d'une fusillade, alors que le boxeur venait de remporter

⁶⁴¹ Le vodoun est d'origine béninoise.

une victoire et rentrait triomphalement dans son pays où il devait recevoir les vivats d'une grande foule⁶⁴². Ces idées nous paraissent sous-jacentes dans la création du calque relevé chez Couao-Zotti, qui rappelle celui que propose Couchoro dans son premier roman : « *Le pauvre mari ne savait plus à quel dieu la vouer.* », (*L'Esclave*, p.125)

Le mot *saint* est remplacé par « *dieu* ». Couchoro, catholique et ancien séminariste, n'utilise pas le mot *vodou*, mais *dieu*, qui donne lieu à des commentaires que nous éludons pour ne pas donner l'impression de piétiner. Il faut pourtant relever un double détournement dans ce calque : au niveau de *saint/dieu* et au niveau de *se/le*. A présent, passons assez rapidement à quatre autres constructions verbales :

-« *La police avait signifié aux citoyens indignés par son inertie qu'elle avait d'autres cochons à gratter* », (*Le Cantique des cannibales*, p.66)

-« Son hôte *aurait d'autres cabris à rôtir* », (*Le Cantique des cannibales*, p.91)

- « *Elle qui aimait rendre piment pour piment* », (*Le Cantique des cannibales*, p.84)

-« *Il a fallu prendre le taureau par les couilles* », (*Le Cantique des cannibales*, p.178)

Tous ces exemples sont empruntés aux romans de Couao-Zotti. Les deux premiers semblent prendre la forme d'une dénonciation de deux faits plausibles : d'un côté l'incapacité de l'Etat à assurer le bien-être des agents fonctionnaires, de l'autre le manque d'application des forces de police dans l'accomplissement de leur mission républicaine. On peut entendre par là que certains se consacrent à des préoccupations personnelles voire accessoires, mettant au rancart les dossiers importants concernant la résolution de graves questions touchant à la vie et la sécurité des personnes. Dans le passage cité⁶⁴³, c'est la responsabilité de l'Etat qui est mise en cause. Mais le mot *cochons* peut traduire une *raillerie* et conférer au calque la connotation gustative de préférence alimentaire, comme on le voit dans la vie réelle chez certains agents de la police⁶⁴⁴, mais aussi l'idée d'abjection.

Le deuxième calque s'explique par le contexte d'emploi : Gloh, enfant de la rue devenue chef de bande de braqueurs (qui redistribue aux pauvres le butin de ses équipées) se rend au domicile de son amant, l'inspecteur Alabi, homme volage. Le calque sous-entend que

⁶⁴² Dendjer qui avait le « *fifobo* » (« *bague ou talisman de perle et de cuir porté sur les reins, qui aurait le pouvoir de rendre invisible* », NDA, p.203.), a disparu aussitôt que l'explosion s'est fait entendre.

⁶⁴³ La situation économique du Bénin était gangrenée par la corruption et l'impunité, ce qui fait que les agents de l'Etat invoquaient ces difficultés pour ne pas se consacrer convenablement à leurs tâches. Nous lisons dans le roman : « *Un fait divers comme il en survient tous les jours dans les marécages et les arrière-cours de Cotonou. Des crimes jamais élucidés. La police, confrontée à sa propre survie, avait signifié aux citoyens indignés par son inertie qu'elle avait d'autres cochons à gratter.* » (p.66.)

⁶⁴⁴ Ils ne sont pas peu nombreux à préférer les plats à la viande du porc.

Gloh venait au mauvais moment, où Alabi était en pleine aventure amoureuse, s'occupait à domicile d'une autre amante. Le GN *cabris à rôtir* qui donne dans le langage libidineux nous paraît suggestif à ce propos.

Dans *rendre piment pour piment*, se lit un recours à l'évocation des propriétés culinaires et sensibles pour introduire l'idée d'une revanche amère, âpre, dangereuse, une riposte acrimonieuse. En même temps, l'effacement du mot *œil* avec ses connotations de fragilité, de vulnérabilité, qui renforcent dans l'expression originelle l'apport sémique transmis par les mots *malveillance* et *agressivité*, enlève à l'expression occurrente un aspect important que conserve l'expression originelle.

Enfin : « *il a fallu prendre le taureau par les couilles* ». Le groupe prépositionnel nominal « *par les couilles* » a avec le syntagme originel des rapports phoniques dans le son consonantique [k]. De plus, « *prendre le taureau par les cornes* » signifie « *prendre de front les difficultés* ». Le contexte d'emploi du calque nous sera d'un excellent secours. Gloh est recherchée. Le gouvernement a déployé des forces de l'ordre à ses trousses. Le capitaine Azed, fidèle serviteur du président de la République, fait arrêter Alabi soupçonné d'être de connivence avec Gloh. En prison, Azed lui fait subir des tortures, pour le contraindre à dévoiler le lieu de cachette de Gloh :

« -A qui veux-tu faire avaler cette salade ? Je sais que tu l'as vue ce matin. Tu la vois tous les jours. Où ? C'est ce que tu vas me dire...

-Si tu es sûr, pourquoi tu ne te débrouilles pas comme un grand ? Tes hommes...

-Mes hommes ? Parlons-en ! Pendant deux mois, ils t'ont filé. A chaque fois que tu te rends à Calavi, ils sont là à grimper sur tes pattes. Mais tu as l'art de l'embrouille. Du camouflage. A chaque fois, tu les mets sur de fausses pistes. Ils m'ont avoué que tu es un champion. **Il a fallu prendre le taureau par les couilles.** »⁶⁴⁵

Il est plausible d'appliquer dans ce contexte le sens de la locution originelle, mais il nous semble qu'un accent est mis sur les moyens de pression sadiques utilisés sur la personne d'Alabi par les agents commis à l'arrestation de Gloh : la torture physique et psychologique de l'inspecteur⁶⁴⁶. Le calque fait référence à un rapport de force, vu les difficultés particulières des agents à dénicher Gloh et à la jeter dans les cellules fétides de la prison.

⁶⁴⁵ *Le Cantique des cannibales*, op. cit., p.178.

⁶⁴⁶ *Ibidem*, pp.171-172.

Prendre le taureau par les cornes est certainement plus difficile parce que, justement, l'animal se sert de ses cornes, où sont conservées ses forces, pour contrer l'adversaire. Mais le prendre par les couilles devrait être moins périlleux parce que ce type de saisie l'affaiblit considérablement car appliquée à un niveau de forte sensibilité et de faiblesse. La phrase qui sort de la bouche d'Azéd s'apparente à une affirmation de sa victoire, même partielle, sur l'inspecteur Alabi. Enfin, le calque produit des effets d'obscénité qui confirment le caractère violent de la langue de Couao-Zotti.

Chez Nouréini Tidjani-Serpos, nous lisons une construction formée sur une tournure verbale analogue :

« *Les taxikannans⁶⁴⁷ avaient des ennemis farouches : le sable, les côtes un peu raides, les freins qui lâchaient au dernier moment, les clients agités qui communiquaient leur ardeur au guidon, les chauffeurs de taxis qui s'amusaient à affoler leurs clients par d'intempestifs coups de klaxon, les cabris et les chiens, les chiens surtout qui avaient une prédilection assez marquée pour les arrêts des membres de leur corporation. Ces fameux Dons Quichottes ne s'en formalisaient pas pour autant. Ils **faisaient** inlassablement **leur petit bonhomme de route** damant le pion, à dix ou quinze francs la course, aux taxis poussifs qui hoquetaient leur trajet à vingt cinq francs* », (Bamikilé, p.16 ; nous soulignons)

La substitution du mot *route* à *chemin* introduit une nuance mince qu'il nous faut pourtant cerner. Les deux mots sont synonymes. Mais l'emploi du second implique l'idée de « *distance à parcourir pour aller d'un lieu à un autre* »⁶⁴⁸. C'est dans ce sens que l'on utilise l'expression *faire du chemin*, c'est-à-dire « *aller loin* », et qu'on parle de *chemin de la croix*, celui suivi par Jésus et qui l'a conduit à Golgotha. La route correspond à une voie de communication, le « *chemin à suivre dans une direction déterminée pour parcourir un espace* »⁶⁴⁹. Une autre piste se révèle également explorable : celle qui donne au mot « route »

⁶⁴⁷ Les « taxicannans » étaient, à l'époque, des conducteurs de vélos qui proposaient leur service aux vendeuses d'acassa appelé en gungbe « kana ». Ils portaient, pour ces personnes, de gros colis de « kana » au marché et avaient constitué progressivement une corporation bien connue dans l'Est-Bénin. La pratique a évolué avec l'avènement des motos et, dans la même région, les « taxikana » ont été remplacés par les conducteurs de taxi-moto appelés *Zémijan*. Le service qu'assurent ceux-ci s'est étendu autant dans son articulation que dans l'espace couvert. Le même terme de *zémijan* leur est appliqué dans les deux départements du Sud-Est, l'Ouémé et le Plateau et, par emprunt, dans le reste du pays. Ce nom viendrait du fait que les conducteurs de taxi-moto ne ménagent pas leurs clients lorsqu'ils doivent parcourir des voies jalonnées de bosses et de creux. Aujourd'hui, les *zémijan* existent un peu partout dans les centres urbains et même semi-urbains du pays.

⁶⁴⁸ *Le nouveau petit Robert de la langue française*, éd.2008.

⁶⁴⁹ *Ibidem*.

l'idée suggestive que l'on est dans une agglomération (urbaine). On pourrait ainsi saisir à travers ce terme un sens administratif que ne couvre pas le mot « chemin ». L'opération de substitution enlève donc à l'expression l'idée de « *distance à parcourir* ». Or, c'est cette idée qui fonde la construction figée : *faire /aller son petit bonhomme de chemin* (qui signifie : « *poursuivre ses entreprises sans hâte, sans bruit, mais sûrement* »). Ici le déplacement du contexte d'application de l'expression originelle amène l'auteur à créer sur sa base un calque qui inclut l'idée de *traversée*. Comme nous l'avons relevé chez Bhêly-Quénum, le besoin de traduction d'une idée divergente est à l'origine de ce calque.

Les calques lexicaux, fondés sur une volonté de déconstruction par détournement, reposent, pour la plupart, sur des emplois contextuels qui apportent des valeurs différentes de celles contenues dans les locutions originelles. Cette variation dans le sémantisme engendre la perception de plusieurs niveaux d'exploitation du langage et enrichit le champ d'expression littéraire. Il est vrai, la pratique de ces calques reste limitée aux deux plus jeunes romanciers de notre corpus, mais elle existe dans d'autres romans tels que *Bamikilé* que nous avons cité. Telle que s'est manifestée l'approche classique de la langue française dans la littérature béninoise en général et dans le roman en particulier, il est fort surprenant d'y découvrir ces constructions calquées sur des modèles traditionnels. C'est la raison pour laquelle nous nous étendons sur la question pour bien l'approcher. Dans les catégories lexicales, l'on voit apparaître, avec une impression dominante chez Bhêly-Quénum, un domaine d'expression nouveau qui génère, lui aussi, des niveaux de représentation du langage.

2-2-L'hypocorisme lexical⁶⁵⁰

Nous l'avons souligné au premier chapitre, les termes relevés sous la rubrique des mots hypocoristiques ne portent pas véritablement les marques morphologiques qui définissent étymologiquement cette catégorie de vocables. Le critère de redoublement de syllabes que relèvent les dictionnaires n'est pas réuni ; mais il est objectivement difficile de rejeter leur valeur hypocoristique. Pour les auteurs du *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, « *on désigne du terme d'hypocorisme tous les procédés propres à rendre un discours affectueux* »⁶⁵¹. C'est donc sur les valeurs contextuelles des occurrences que nous allons fonder notre analyse à présent.

⁶⁵⁰ Des détails apportés à la notion d'hypocorisme montrent que concourent à l'exprimer : « l'énullage de la personne (la 3^e pour la 2^e), de temps (l'imparfait pour le présent), le diminutif ("fillette") », *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, op. cit., p.117. Donc l'hypocorisme n'as pas sa source dans la seule dimension lexicale.

⁶⁵¹ *Ibidem*, op. cit., p.117.

Les termes traduisant les relations familiales sont employés dans des environnements qui révèlent l'affectivité, la tendresse qu'ils transmettent à l'interlocuteur :

-« *Je rentrais de Magnakwè en compagnie de mon oncle Akpoto, "Maître des Initiés" dont l'enseignement, après avoir singulièrement marqué mon adolescence, reste comme soudé à ma vie d'homme.*

-*Regarde, gnōlon ! qu'est-ce qu'ils font, m'écriai-je, montrant du doigt les deux chiens à califourchon l'un sur l'autre.*

-*Pas grand-chose, répondit-il d'une voix sans nuances», (Les Appels du Vodou, p.31)*

Le narrateur, Agblo Tchikoton, avait cinq ans lorsqu'il vit l'épisode cité. Dans la bouche de ce garçon, le mot fɔn nyɔɔɔn, en position d'apostrophe, propage dans l'air de son interrogation un élan d'affection, d'affectivité, d'attachement que renforce le climat de confiance et de sécurité dans lequel Agblo engage la démarche de quête vers la source de connaissance auprès du « Maître des Initiés ». Il y a, en outre, la décomposition proposée par certaines personnes enquêtées, mais qui ne donne pas des morphèmes intelligibles en fɔn. Elles expliquent, par ailleurs, que nyɔɔɔn, c'est le frère de la mère, par opposition à nagan et nafi qui, eux, se décomposent en :

Na	gan
Mère	grand

Ou la grande maman, c'est-à-dire la sœur aînée de la mère ;

Et en :

Na	fi (= vi)
Mère	petit

Ou la petite maman, c'est-à-dire la jeune sœur de la mère.

Donc, nynɔɔɔ se conçoit toujours par rapport à la mère. Nous en avons proposé une décomposition qui n'a pas toute l'authentification scientifique requise. Néanmoins, nous avons, sur la question, consulté le professeur Gbéto qui y voit un emprunt au gen-mina, mais pense qu'il n'est pas décomposable. Or, si le mot a une origine gen-mina, il nous semble

qu'on peut bien le décomposer selon le modèle que nous avons proposé au premier chapitre. Ces valeurs que ne peut rendre le mot français *oncle* sont contenues dans l'occurrence du vocable dans le roman. *Nyɔɔn* n'est pas l'équivalent de « *tonton* » en français⁶⁵². Il correspond plutôt à « oncle maternel » dont la compréhension est nécessairement régentée par les conceptions socioculturelles du milieu. Les mêmes raisons de recouvrement socioculturel expliquent l'occurrence des autres termes à valeur hypocoristique.

-« *Il vit fofo Agbangānou, l'aîné des trente-six enfants de son père ; il serra fort sur son cœur ce grand-frère timide, pondéré, discret qu'il aimait d'une affection sans équivoque.* », (*Les Appels du Vodou*, p.35)

Agblo, vivant en France, apprend le décès de sa mère et revient immédiatement dans son pays, le Bénin. Au cœur de la foule de gens assemblés dans la maison qui l'accueille, il reconnaît son grand-frère à qui le narrateur applique le terme *fɔn* de *fofo*, ce qui, conformément aux habitudes des peuples aja-*fɔn* du Bénin, est une reconnaissance de la place d'aîné de la famille qui revient à ce personnage « *timide, pondéré* ». Plusieurs éléments grammaticaux concourent à exprimer sa valeur hypocoristique : l'adverbe *fort* dans « *il serra fort* », le groupe prépositionnel nominal *sur son cœur* (et non *contre son cœur*), où la préposition *sur* semble traduire, mieux que la préposition *contre*, l'idée *d'accueil fraternel, d'attention, de sollicitude*. On peut donc le comprendre, les emplois contraints que nous avons relevés, et dont nous avons souligné la valeur idéologique, présentent également des enjeux esthétiques sous-tendus par leur extraction des cultures béninoises et leur insertion dans le texte français.

-« *Nana Xogbonouto ! Je l'aimais beaucoup, vous savez; je l'ai rencontrée hier ; nous avons même causé de vous et de votre femme ; la Dame blanche qu'on voit parfois avec vous, quand vous êtes au pays, elle est votre yao n'est-ce pas. ? J'ai aussi dit à Nana que je lui rendrais une photo que...j'ai honte- j'avais volé chez elle il y a longtemps* », (*Les Appels du Vodou*, p.49 ; nous soulignons.)

Agblo rencontre à Cotonou une vieille femme qui rappelle l'entretien qu'elle avait eu quelques jours plus tôt avec sa mère, et au cours duquel elles avaient parlé de sa femme

⁶⁵² Dans la pratique au Bénin, le terme de « *tonton* » s'emploie par les enfants pour désigner une personne assez proche, mais jamais l'oncle. Il serait donc fort surprenant qu'un enfant applique ce terme à son oncle.

qu'elle désigne en langue fɔn par *yao*. La note qui accompagne cette occurrence dit exactement ceci : « *mot fɔn : femme épouse* »⁶⁵³. A la vérité, *yao* est un emprunt fɔn à la langue yoruba. Si les Fɔn ont dû l'emprunter, c'est certainement en raison de sa valeur esthétique et hypocoristique. Il s'agit d'une appellation affectueuse de la femme-épouse⁶⁵⁴, qui montre qu'elle est acceptée dans la famille par tous les membres qui la désignent par ce terme, s'ils veulent souligner la manière avenante par laquelle ils veulent lui témoigner leur tendresse. L'utilisation du mot *yao* dans l'œuvre de Bhêly-Quénum trahit donc toutes ces valeurs que n'intègre pas le mot femme ou épouse, compte tenu des charges socioculturelles occurrentes.

- « *Il parviendra peut-être à l'engrosser, lui qui semble dédaigner les filles du pays.*
- *Peut-être parce que son machin ne fonctionne pas.*
- *Hola ! Il s'en servait assez bien quand nous étions jeunes ; on s'était même cassé la figure au sujet d'une **diɔvi** qui m'avait largué à cause de lui*, (*Les Appels du Vodou*, p.67)

La note qui accompagne cet emploi est la suivante : « *Diɔvi, mot fon : jeune fille* »⁶⁵⁵

Selon la décomposition que nous en avons proposée au premier chapitre, le mot intègre l'idée de coquetterie et de recherche permanente de grâce. Son emploi est toujours commandé par l'expression d'une affectivité fondée sur ces caractéristiques intrinsèques que le mot tente d'exposer.

- «*Vicedessin*⁶⁵⁶, parfois désarmée riait de bon cœur, la serrait contre sa poitrine et disait avec tendresse :
- « *Ma bonne et généreuse **Nadjinon** venue du pays Egba pour me mettre au monde !*», (*Les Appels du Vodou*, p.136).

⁶⁵³ *Les Appels du Vodou*, p.49.

⁶⁵⁴ Certaines personnes originaires de la région d'Abomey que nous avons interrogées nous ont confié qu'on appelle *yao* la femme-épouse. Le mari et les membres de la grande famille la désignent par ce terme. Selon d'autres, la première épouse est appelée « *yale* » et la seconde « *yao* », si elles sont deux. Pour d'autres encore, en revanche, le terme s'applique à toute femme devenue épouse à la suite des cérémonies prescrites par la tradition (la célébration du mariage coutumier). Sur la question de la composition morphologique du mot, nous n'avons pas encore trouvé de réponse satisfaisante.

⁶⁵⁵ *Les Appels du Vodou*, p.69.

⁶⁵⁶ Vicedessin est la mère de Agblo, le narrateur homodiegétique. Elle a recueilli chez elle sa mère, Yaga, qui s'occupe de ses enfants, Agblo et Gbeyimi lorsque, saisie par le vodou, elle se rend au couvent, parfois, pour plusieurs semaines. C'est elle qui célèbre sa mère à travers la phrase citée.

La mère se désigne en fn et, de manière semblable dans les autres langues gbe, par des termes comme : « Nana, Ajin ɔ , Eviwon ɔ , Najin ɔ ». Chacun de ces termes est une célébration du privilège qu'a la femme de porter une vie, de porter la vie. Devant cette propriété exceptionnelle et exclusive, l'on ne peut manquer de désignations tendres, affectueuses.

-« *Atavi Messa prit la situation en main.* », (Les Appels du Vodou, p.238)

Atavi, c'est le jeune frère du père et le mot peut être décomposé de la façon suivante :

Ata (= et ɔ)	vi
Père	petit

En d'autres termes, c'est le petit père. *Atavi*, c'est toujours par rapport au père.

Des termes hypocoristiques, nous avons dégagé des niveaux d'expression qui, en même temps qu'ils affichent les spécificités du français dans le roman béninois, exposent la valeur esthétique des unités analysées.

Mais on peut objecter et nous demander pourquoi les formes relevées ne présentent pas des marques de redoublement. Nous répondons d'abord que les marques de redoublement n'y sont pas totalement absentes. Dans le mot *najin* ɔ par exemple, les morphèmes isolés expriment une forme de réduplication qui entretient une redondance dans la désignation de la mère :

Na	ji	n ɔn
Mère	accoucher/ engendrer	mère/ morphème indiquant l'origine, la source

Le sème « n ɔn » (= mère) est présent dans chaque morphème. C'est probablement la raison pour laquelle les locuteurs pratiquent fréquemment les termes : « nana », « ajin ɔ »

Ensuite, la valeur hypocoristique d'un emploi n'est pas définie que par sa morphologie. Il est vrai qu'en restant collé à l'étymologie du mot, on peut être tenté de demander à ceux qui proposent des analyses sur les termes à valeur hypocoristique de réunir d'abord le critère morphologique. Il nous semble cependant que la variable qui valide la valeur polysémique des mots, c'est le contexte de leur emploi et, à ce titre, celui-ci devrait supplanter les aspects morphologiques de l'analyse. Nous l'avons vu dans le sous-titre, le contexte d'emploi est plus valorisant que la formation des mots.

Enfin, les questions morphologiques nous paraissent relatives, surtout lorsqu'on aborde une étude dans laquelle les langues béninoises pour lesquelles les décompositions ne sont pas toujours systématiques, doivent servir de point d'appui à l'analyse.

Il reste encore une dernière étape à franchir pour clore l'exploration des champs des représentations langagières. Ce sont les niveaux différentiels qui s'observent dans les emplois spécifiques des verbes.

3-Les constructions syntaxiques spécifiques

Nous respecterons le plan suivi au septième chapitre pour étudier la reconstruction de la valence des verbes. Le souci, c'est de montrer que les emplois marginaux des verbes créent, par rapport aux structures traditionnelles, des différences de sens que prend pourtant en charge le langage sur lequel repose l'acte d'écrire. On comprendra ainsi que l'emploi transitif d'un verbe construit plus souvent sans complément d'objet change les rapports de sens, expose une autre « portée significative vers l'extérieur »⁶⁵⁷ qui enrichit l'héritage de la langue. Nous avons vu au septième chapitre comment les structures verbales identifiées entrent dans une reconstruction valencielle. Il reste à tirer les conséquences de cette opération de reconstruction qui est, dans le roman, un acte syntaxique à haute incidence stylistique.

3-1- Les constructions verbales incluant un CV

Sont concernés par ce type de construction les verbes *tomber*, *mourir*, *vaciller*, *se revivre*, *vertiger*, *soucher*, *se cadavériser*. Sur la base des occurrences relevées au septième chapitre, nous constatons que l'ouverture d'une position de CV dans la structure de ces verbes laisse apparaître à chaque niveau un marquage langagier. Mais il faut séparer les verbes. D'un côté ceux qui font partie du patrimoine de la langue⁶⁵⁸ et, de l'autre, ceux qui proviennent des néologismes⁶⁵⁹.

⁶⁵⁷ *Eléments de stylistique française*, p.10.

⁶⁵⁸ Nous rappelons les exemples : « Elle reconnut la voix ronflante de l'homme. Elle entraîna son corps à l'intérieur. Son cœur aussi. Lequel, chaloupant, tambourinant, lui ordonna de **tomber ce son**, ces trois syllabes, toutes chargées d'émotions :

- *Alabi !* » (*Le Cantique des cannibales*, p.91)

- « **Il tomba aussitôt son pantalon**. La chemise suivit. » (*Le Cantique des cannibales*, p.198)

-« Si c'est à cette condition, alors je me laisse bouffer. J'accepte de **mourir mon rêve**. Rien que pour toi, Nono... » , (*Notre pain de chaque nuit*, p.179)

-« La silhouette sereine, la barbe livrée aux caresses du vent, il balaya la troupe devant lui et **vacilla ses pas de crabe** vers les soldats », (*Le Cantique des cannibales*, p.27.)

-« Le jeune champion ne pouvait s'empêcher de se revoir. Il ne pouvait s'empêcher de **se revivre**, hier au soir » (*Notre pain de chaque nuit*, p.19.)

⁶⁵⁹ -« Les gens continuaient de crier, d'hurler leur joie accompagnant chaque pouce de leurs pas de « oyé !oyé !oyé ! » grinçants. Dendjer sentit des mains, des milliers de mains rouler sur son épaule, sur son dos. Il se contenta de brandir le poing pour leur répondre. Sans enthousiasme. Sans conviction non plus. Nono. De nouveau, cette femme : elle le possédait. Elle venait, encore une fois, de lui **vertiger le cœur**. », (*Notre pain de chaque nuit*, p.38)

-« Agblo (...) se voyait à l'âge de trois ans (..) en route vers Zouxwé ou Oussa, couvents dans lesquels les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce. » (*Les Appels du Vodou*, p.51.)

-« L'Afrique noire **se cadavérise** » (*Les Appels du Vodou*, p.44)

Tomber, mourir, vaciller, se revivre, en ouvrant de nouvelles positions grammaticales, voient émuquer leur autonomie syntaxique et affaiblir leur part prédicative qu'ils partagent, dans ces emplois, avec un CV extérieur et occurrent. Les pourcentages que prennent les parts prédicatives dans ces cas peuvent être évalués à 75% (pour le verbe) et 25% (pour le CV). Par conséquent, la prévisibilité du CV prend forme comme une dimension inscriptible⁶⁶⁰ dans la valence du verbe puisque, sémantiquement, *tomber* cède de sa valeur (son sémantisme) au CV *ce son*, ce qui fait que le groupe qui devrait apparaître dans la position de sujet (*ce son*) devient objet du verbe. Ces modifications syntaxiques sont à l'origine des marques du langage que l'on perçoit à la lecture des constructions. *Tomber ce son* s'entend alors comme : le pousser, communiquer une force au son, qui résonne à l'oreille. Même analyse du fonctionnement des verbes *mourir* et *vaciller*. *Mourir mon rêve* se comprend comme : lui donner la mort. Et *vaciller ses pas de crabe* : faire avancer ses pas maigres, ou marcher de côté. Ce qui nous paraît intéressant dans l'analyse de cette construction, c'est l'implication du groupe prépositionnel *de crabe* qui connote ici la valeur sémique d'être fragile, d'animal faible, désarmé, impuissant. Qui plus est, cette lexie en ajoute à la construction verbale puisque son statut grammatical en fait un élément subordonné au groupe syntaxique *ses pas*. Donc sur la définition de la valence du verbe, elle a pareillement une incidence.

Se revivre, pour sa part, inclut un procédé de pronominalisation qui fait que *se* n'a pas avec le verbe le même rapport que les autres CV. Le niveau langagier sur lequel joue Florent Couao-Zotti, découle de la qualité de l'objet qui accompagne le verbe. D'habitude, *revivre* se construit sans objet pour traduire le procès de *se voir continuer dans sa descendance* ou *recouvrer ses forces*, ou avec un objet non-humain. Mais ici, l'objet est humain, ce qui tend à le réduire au rang de chose. Il est plausible d'intégrer ce sens de chosification dans le contexte d'emploi du verbe, vu la place que les thèmes tels que « *le moi-vide, le moi-vidé* » tiennent dans l'œuvre romanesque de Couao-Zotti⁶⁶¹. Ce qui paraît plus probable, c'est la conséquence de cette opération de substitution d'objet qui crée un nouveau niveau langagier dans la construction verbale, étant donné que dans le roman, *se revivre* connote une activité mentale de revisitation virtuelle d'une scène portant sur soi. La conjonction de plusieurs emplois l'explique : le morphème *re*, la pronominalisation en *se*, l'occurrence de l'objet humain. Pour tous ces quatre verbes, les dimensions que le romancier agite pour provoquer ces modifications sont syntaxiques et sémantiques. La représentation produite rend vivace l'univers narratif, en donnant des procès qui semblent s'inscrire dans une dimension de

⁶⁶⁰ Nous ne disons pas *inscrit* parce que le verbe n'a pas cette construction dans tous ses emplois.

⁶⁶¹ Nous en avons rappelé quelques aspects au quatrième chapitre.

passivité une impression d'activité. Les tournures concernées comportent des verbes d'action. En renforçant les axes du prédicat et de la relation prédicative à travers la reconstruction valencielle⁶⁶² (*tomber ce son, mourir mon rêve, vaciller ses pas de crabe, il ne pouvait s'empêcher de se revivre, hier au soir*), le romancier introduit le lecteur dans un univers plus animé, plus agité, davantage provocateur, menaçant, agressif, violent. Et les quatre exemples proviennent de Couao-Zotti, celui qui exploite le ton emporté pour frapper l'attention de ses lecteurs, les hommes politiques en particulier. Une dimension supplémentaire apparaîtra dans l'analyse des trois verbes qui suivent: celle de la création lexicale.

Vertiger, soucher, se cadavériser dérivent de la création lexicale et n'avaient pas au préalable dans la langue une construction syntaxique. A ce titre, ils acquièrent les positions dans lesquelles les auteurs les font apparaître. Dans le respect de ces positions, nous relevons que leur sémantisme est fort tributaire des bases dont ils découlent. *Vertiger le cœur* connote *créer un éblouissement, un étourdissement*, signe d'un ensorcellement, puisque c'est de cœur qu'il s'agit. La création de ce verbe confirme les analyses du paragraphe précédent. De même, *soucher* connote *relier solidement à la racine*. *Se cadavériser, se rendre cadavre, se mourir peu à peu*. La valeur sémique sensible dans cette construction réside surtout dans l'écho affecté que celle-ci suscite dans l'esprit du lecteur, en rapport avec l'anxiété, la frayeur ou l'angoisse qui accompagnent le sémantisme de la base dérivationnelle du verbe (cadavre). *Soucher* a un emploi esthétique mais aussi idéologique. Nous y voyons l'enracinement culturel (dans les cultures locales et dans la littérature du couvent) qu'appelle l'auteur des *Appels du Vodou* et qu'il invite certainement les autres Africains à pratiquer, comme lui. *Se cadavériser*, quant à lui, doit provenir d'un effet d'annonce, d'alerte, l'alerte d'un danger contre le développement du continent noir, « la mort du continent ». La forme pronominale indique que la menace prend sa source sur le même continent. C'est une invitation à une prise de conscience urgente. Quatre autres verbes nous intéressent parmi ceux qui apparaissent avec un CV et un CR.

3-2-Les constructions verbales incluant un CV et un CR

Seront analysés sous cette rubrique les constructions verbales *tomber sur, dégringoler sur, se renégocier* et le verbe *tituber*. Pour éviter le rabâchage inutile, nous allons faire de cette

⁶⁶² Des verbes qui se construisent d'habitude sans complément se voient complétés.

analyse le prolongement de la précédente⁶⁶³. Ainsi, l'occurrence d'un CR dans le voisinage de *tomber* lui fait prendre, avec la préposition *sur*, une connotation de renforcement de la première : le sème mis en évidence concentre l'idée de *fardeau*, la connotation de charge lourde, pour traduire le degré du supplice que le policier fait subir à Nono. *Dégringoler sur* s'inscrit dans le même paradigme. Quant à *se renégocier*, la lexie inclut une forme de pronominalisation qui donne au pronom *se* un statut complexe : il est dans une duplication de la co-référence au sujet, puisque *se renégocier* s'emploie habituellement comme verbe pronominal simple :

Dans cette entreprise, le contrat d'embauche se renégocie avec le directeur général lui-même.

Mais, la construction du verbe est différente ici et trahit une double implication du sujet dans sa relation au procès. Le lecteur du roman perçoit nettement une surcharge de la co-référence qui livre en fin de compte l'idée de *renouvellement, de régénération, de regain d'espoir* dans le mental du boxeur affadi par les épisodes insipides de sa vie. Encore quelques autres verbes et nous aurons bouclé la phase des représentations langagières.

3-3- Une construction verbale incluant un CR non prévisible dès la valence du verbe

La non-prévisibilité du CR dès la valence du verbe et sa réalisation dans la construction verbale créent, comme on peut s'en apercevoir, des représentations sémiques déjà perceptibles dans le sémantisme du verbe qui marque l'idée d'abondance de quelque chose qui enivre. C'est donc cette idée que le CR perpétue dans la structure verbale :

« Il était devenu lyrique. Les mots soulaient de sa bouche, drus, saccadés et décousus »
(*Notre pain de chaque nuit*, p.174)

3-4- Les constructions verbales incluant un CR

Nous intéressent sous cette rubrique les verbes *dormir, vertiger* et *navetter*. *Dormir*, tout comme *rêver* dans l'exemple cité, trahit l'idée de *vie paisible, réconfortante et même*

⁶⁶³ Nous rappelons ici les phrases :

-«*Le policier, tout heureux qu'on lui offrît l'occasion d'évacuer trois mois de nervosité et de frustration accumulées du gagne-petit, alerta tout le pénitencier. On tomba sur elle muscles et lanières. On dégringola sur elle deux tonnes de violence* » (*Le Cantique des cannibales*, p.48)

-«*Tu verras qu'après, tu pourras te reprendre en main, te renégocier une vie plus salubre* » (*Notre pain de chaque nuit*, p.196)

-«*Elle était comme gelée, comme anéantie. Mais il fallait que ses pas se meuvent. Il fallait que ses gestes se déploient. Elle vint près d'Alabi, l'aida à se relever, lui fit tituber quelques pas.* », (*Le Cantique des cannibales*, p.254)

illuminée, étant entendu que, pour Gloh, le vieux patriarche était un visionnaire, un mystique sur les chemins de son aventure périlleuse. Gloh tente d'échapper à la horde de soldats déployés à sa suite et arrive en un lieu où elle rencontre un vieux patriarche reclus dans la forêt. Celui-ci la conduit près d'une caverne où il passait ses jours. Ce lieu mystique a ouvert sur le monde extérieur la voie par laquelle l'héroïne devra échapper complètement à ses ravisseurs, et c'est de lui que parle le narrateur : « *C'est là qu'il avait dormi ses nuits. C'est là qu'il avait rêvé ses jours.* » (*Le Cantique des cannibales*, p.250).

La caverne, par son statut symbolique, se présente comme un lieu de méditation, d'inspiration, de communion avec des êtres ou des esprits supérieurs, un espace de ressourcement, de revigoration, de remontée, de révélation. Les deux constructions verbales couvrent toutes ces valeurs sémiques et sont empreintes d'évocations mystiques et prophétiques, puisque grâce au concours du patriarche, Gloh a échappé effectivement à la menace des soldats.

Dans son emploi intransitif⁶⁶⁴, la construction de *vertiger* concentre dans le sémantisme du verbe toute la part prédicative partagée dans la structure précédemment relevée et analysée. Pourtant, les valeurs sémiques créées ne sont pas différentes.

Navetter, quant à lui⁶⁶⁵, laisse percevoir le développement d'une forte sensibilité qui repose sur l'énergie expansive, communicative du geste du sourire entre une mère et sa fille. Cet emploi valorise le mouvement de *va-et-vient* qui fonde le terme de *navette*, base dérivationnelle du verbe.

3-5- Les constructions verbales sans CV et sans CR

Enfin, *s'anuiter*⁶⁶⁶ et *se texturer*⁶⁶⁷. Sans CV et sans CR, le premier connote l'idée de : *entrer dans la nuit, se laisser couvrir d'obscurité*⁶⁶⁸. *Se texturer*, dans son emploi pronominal, livre la connotation de *se ficeler*, et joue énormément sur le sémantisme du mot *fil* ou *ficèle* dans la création du sème.

⁶⁶⁴ « Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme » (*Le Cantique des cannibales*, p.110)

⁶⁶⁵ « Vicédessin sentait même le fin sourire, qui, dansant dans les yeux de sa mère, **navettaît** entre elles, les lézards et le coin d'Olumo. » (*Les Appels du Vodou*, p.193.)

⁶⁶⁶ « Sègbohoulé insensiblement s'anuitait » (*Les Appels du Vodou*, p.142.)

⁶⁶⁷ « Elle ne bougeait pas. Son regard, péniblement, se leva sur les trois hommes. Oui. Voir, savoir à quoi ça ressemble une tronche de policier réjouie par sa capture. Savoir comment **ça se texture** un visage de "cochon casquetté" » (*Le Cantique des cannibales*, p.12)

⁶⁶⁸ Encore une fois, nous n'avons trouvé le verbe *anuiter* ni dans *Le Larousse 2008*, ni dans *Le Robert 2008*, ni dans le *Dictionnaire pluridictionnaire*. En revanche, nous avons découvert le mot *annuité* dans le sens de « montant annuel de la somme que doit verser un débiteur à son créancier pour le remboursement du capital et le paiement des intérêts d'un emprunt. Dans le décompte des pensions, équivalent d'une année de service », *Le nouveau petit Robert de la langue française*, éd. 2008.

A la fin de ce long parcours⁶⁶⁹ à travers le champ des représentations langagières issues aussi bien des catégories lexicales que des constructions syntaxiques, nous nous convainquons d'un fait : le roman béninois est traversé par de riches paradigmes nourris des recherches de personnalisation par les écrivains du rapport à la langue d'écriture. En identifiant autant de réseaux de signification dans le roman béninois, cette étude nous a conduit dans des champs inédits. Le chapitre sur les représentations langagières, en même temps qu'il nous renvoie notre propre image de Béninois, baignant dans la multiculturalité et dans le multilinguisme, nous fait lire et pénétrer des tournures fort imagées qui n'avaient jamais retenu notre attention mais qui sont essentielles pour la définition de notre identité culturelle. Il nous a ainsi fait découvrir les richesses des langues locales que rien ne devrait nous empêcher de développer. De plus, nous avons relevé que les romanciers les plus classiques en ont pris aux ressources langagières des parlers locaux et c'est heureux d'insister là-dessus par les temps qui courent⁶⁷⁰. Chaque écrivain tire des langues locales de son choix les ressources qui peuvent nourrir son rapport à langue d'écriture. Ses recherches s'expriment à travers la formalisation de principes et de facteurs qui inscrivent dans l'œuvre littéraire la finesse de sa plume. C'est à la structure de cette plume que nous allons consacrer l'analyse qui va suivre.

⁶⁶⁹ Il ne couvre pourtant pas tout le champ des représentations langagières ; ce n'était pas l'objectif de l'étude.

⁶⁷⁰ Mondialisation et globalisation ; création au Bénin d'un ministère chargé de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales.

CHAPITRE ONZIEME

CONSTRUCTION DU STYLE

Une étude sur le style dans une œuvre littéraire aujourd'hui peut se révéler une entreprise à la fois aisée, c'est-à-dire commode, pratique et périlleuse, c'est-à-dire délicate. Aisée, parce que depuis l'antiquité⁶⁷¹ que les philosophes ont mené des réflexions sur le langage humain, la question du style a germé dans les esprits dans des contextes variés. Lorsque, au fil des siècles, la langue d'écriture a été investie comme objet d'étude, les recherches ont été cristallisées sur ce qui, en l'écrivain, lui permet de s'associer à l'objet de son écriture pour lui faire porter son empreinte. Mais c'est à partir du siècle classique que, sur la question du style, la bibliographie s'est révélée progressivement foisonnante. Les soubassements de ces travaux sont multiples et variés. La voie est désormais tracée, le chemin exploré, les outils formalisés. Plusieurs pistes ont été ouvertes et, dans le domaine, d'éminents chercheurs, des savants éprouvés ont tracé de leur hardiesse les billons de la formalisation des structures internes qui dégagent le style d'un texte. La finesse avec laquelle les regards critiques ont été posés sur les œuvres, la structuration des formats mis en évidence, rendent exigeante toute entreprise ultérieure. Pourtant, il y a encore de la vigne à rentrer. L'évolution de la langue impose que l'on pose, à l'ère contemporaine, des regards nouveaux sur l'œuvre de fiction, qui porte en elle les indices de son origine et de ses manifestations. Jean Starobinski en fait une recommandation importante dans son étude précédemment citée :

*« Tout grand texte porte en lui-même son origine. Il est son propre commencement, et il ne peut cesser de l'être que si l'on cesse de le traiter comme un texte, et si on le réduit à n'être qu'un **document**. »*⁶⁷²

C'est en les prenant comme texte que nous approchons les œuvres, et là-dessus, nous restons fidèle à la perspective inaugurée dès le début de notre recherche. En tant que textes,

⁶⁷¹ Selon Littré, le style est un terme d'antiquité. Il a désigné, au départ, un « *poinçon en métal, en ivoire, pointu par un bout et aplati par l'autre bout, avec lequel les anciens, dès l'origine de l'écriture, ont tracé leurs pensées sur la surface de la cire ou de tout autre enduit mou.* » C'est donc par métonymie de l'instrument utilisé pour écrire que le même terme s'emploie pour désigner dans le langage ce qu'il a « *de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe et même pour le vocabulaire* », *Le Littré*, Paris, Gallimard/Hachette, 1958.

⁶⁷² Jean STAROBINSKI, « Leo Spitzer et la lecture stylistique », *op. cit.*, p.26. Nous soulignons.

les œuvres sont lues comme des champs de représentations dynamiques à travers lesquels sont livrés au cours de l'histoire narrative des personnages dont le parcours illustre une idéologie en même temps qu'une esthétique de la création. Comme texte, l'œuvre entre dans une catégorisation fondée sur la définition d'un type esthétique, et c'est son appartenance à un genre qui lui confère une facture classique ou innovante.

Nous n'allons pas nous abandonner à un travail fastidieux de définition du style, qui, au bout du compte, se sentira comme oiseux parce qu'il n'aura pas satisfait aux attentes que son ambition aurait éveillées dans la conscience de nos lecteurs. Nous rappellerons quelques présupposés fondamentaux qui sont nécessaires à une étude cohérente et objective, et irons à l'essentiel.

Toute marque de singularité découle de « l'écart » créé par rapport à une norme, avons-nous dit. C'est même ce qui fonde l'expressivité⁶⁷³. Mais il faut aller plus loin et situer l'acception dans laquelle sera clarifiée la notion d'écart. Il est plus rentable d'y voir une extension des possibilités de la langue, qui favorisent la mise en évidence des pouvoirs du langage. Jean Starobinski passe là-dessus, sans le minorer, dans le développement de son article plusieurs fois cité :

*« Notre goût exige que l'écrivain ait une voix à lui, et qu'il la pose d'une manière inimitable : allons jusqu'à dire que notre culture admet très communément l'idée de littérature comme processus continuels de "déviance" : la littérature, c'est le collègue discordant des voix et des écritures sans égales. L'écart est donc de règle, et seule reste imprévue la direction qu'il prendra chez un nouvel auteur. »*⁶⁷⁴

Molinié souligne, lui aussi, la valeur profonde de l'« écart », mais le débarrasse de toute perception tributaire de la vue normative ou classique. Il voit ainsi dans le style « *une dynamique de l'activité langagière plutôt qu'un écart, une manière ou une qualité* »⁶⁷⁵. Le style naît d'une recherche d'originalité dans la relation du créateur à l'expression. Et, sachons-le, « *plus vive sera l'originalité, plus difficile sera sa communicabilité* »⁶⁷⁶. En l'expression, il faut distinguer deux formes : la forme de l'expression et celle du contenu. A la vérité, le jeu conjoint de l'expression et de la communication aboutit à la production d'une sorte de langage où se démarquent déviance, rupture et éclosion. Ces réflexions trouvent leur expression ultime

⁶⁷³ *Ibidem*, p. 23.

⁶⁷⁴ *Ibidem*, pp.23-24.

⁶⁷⁵ *Eléments de stylistique française*, p.145.

⁶⁷⁶ *Ibidem*, p. 143.

dans la mise en œuvre du rapport de cette étude avec le vaste domaine stylistique ou poétique, si l'on tient compte des débats en cours sur la valeur de la stylistique et qui la présentent parfois comme une approche du texte obsolète. En ce domaine, la notion d'écart est valorisée parce qu'elle favorise la violation d'un principe qui se reçoit comme une valorisation du même principe. L'extension des possibilités du langage, nous l'avons dit, passe par l'observation d'un écart, d'une déviation, d'un décalage par rapport au système établi. Elle peut rendre parfois malaisée la communication mais renforce nécessairement l'expression. Comme le souligne également Starobinski, elle est déterminante dans le développement de l'acte de langage :

« L'écart stylistique, s'il est l'œuvre de la singularité, désigne tout ensemble une "ineffable" liberté qui veut l'écart, et une activité qui comble l'écart en le manifestant. Par le détour provisoire de la non-communication, l'on en arrive à une expression et à une communication plus intenses, à une activation des pouvoirs du langage. »⁶⁷⁷

Sans rappeler malicieusement la très vieille querelle des Anciens et des Modernes, nous allons reconnaître que le risque de produire une œuvre sans style paraît plus élevé aujourd'hui, puisque les différentes formes connues et expérimentées de par le monde sont tellement visitées qu'elles apparaissent comme une interpellation des créateurs à s'investir dans des voies nouvelles pour atteindre à des niveaux où fusionnent des contraires, comme la critique le révèle depuis quelques années à travers des rencontres et des ouvrages⁶⁷⁸

⁶⁷⁷ Jean STAROBINSKI, « Leo Spitzer et la lecture stylistique, op. cit., p.23. Souligné par nous.

⁶⁷⁸ Mahougnon KAKPO vient de publier aux éditions des Diasporas une étude qui annonce une série de volumes sur la résurgence du baroque dans les littératures africaines francophones. Cette étude a paru sous le titre : *Poétique baroque dans les littératures africaines francophones : tome 1- Olympe Bhêly-Quénum (thèmes et styles)*, Cotonou, Les éditions des Diasporas, 2007. Nous ne ferons pas forcément allusion à cette étude qui, à travers la grille de lecture qu'elle développe, enrichit les travaux sur Bhêly-Quénum. Ses orientations étant différentes des nôtres de même que les données de base, il n'y a pas lieu de craindre des risques de croisement d'approches et de résultat. Nous nous permettons cependant d'en rappeler le contenu. Pour comprendre l'œuvre de Bhêly-Quénum, Kakpo a recours au concept de l'archaïque qu'il définit comme « *ce qui est dépassé mais qui revient en permanence* » (p.8). Ce n'est pas le traditionnel, mais ce qui est décalé par rapport à une époque antérieure. Il rapproche l'archaïque du fantastique populaire et du baroque et précise ce qu'ils ont en commun : « *une nostalgie, celle notamment d'un paradis perdu que l'écrivain ou l'artiste, consciemment ou non, tente de ressusciter.* » (p.9) Pour l'illustrer, il cite, dans le roman négro-africain francophone, *L'Enfant noir* de Camara Laye, *Ngando* de Paul Lomami-Tchibamba, *Crépuscule des temps anciens* de Nazi Boni, *Les fils de Kourétcha* d'Aké Loba, *Karim* de Ousmane Socé Diop, *Le chant du lac* d'Olympe Bhêly-Quénum, dont l'intrigue met en jeu une histoire extraite du passé de l'Afrique. Il cite aussi la poésie écrite négro-africaine francophone « *où les valeurs anciennes sont magnifiées, idéalisées et où l'Afrique Noire est considérée comme la terre promise, un jardin d'innocence, ou encore le royaume d'enfance cher à Senghor.* » (pp.9-10.) Il montre que le baroque gouverne toute l'œuvre de Bhêly-Quénum et que l'initiatique ou le fait religieux, l'archaïque sous ses diverses formes et les questions de la sorcellerie concourent à affirmer son inscription « *dans une philosophie de l'ontologie* » (p.12).

scientifiques⁶⁷⁹ : c'est la réponse à cette interpellation qui est à l'origine des courants littéraires qui ont nourri l'activité littéraire au fil des siècles, jusqu'à nous.

Mais la déviance doit se faire selon un certain ordre pour ne pas devenir l'écho du chaos. Et la démarche qui nous paraît rendre compte de cette question dans les œuvres d'étude, c'est la méthode structuraliste que l'on connaît depuis les années soixante avec Lévi-Strauss, Barthes, Todorov, Greimas, et d'autres encore. Nous allons ainsi proposer un étagement à trois niveaux, tous solidaires l'un de l'autre : le lexique, le syntagme et la phrase, avec quelques variantes, au besoin. De chaque niveau, nous dégagerons les valeurs qui font le style de l'écrivain.

Les romanciers béninois en étude adoptent un style de la rupture, chacun à sa manière. Mais rupture de quoi ? Du code et de la construction. Dans un cas, nous parlerons de déconstruction linguistique, dans l'autre, d'anacoluthie. *Dogucimi* introduit une rupture d'abord par rapport au français de référence ; ensuite dans le roman négro-africain francophone par l'orientation historique et ethnologique qu'il associe et enfin par l'importance que prend dans le roman le recours aux ressources des langues locales. Ont paru avant lui *Force Bonté* (1926) de Bakari Diallo et *L'Esclave* (1929) de Félix Couchoro, Karim (1935) d'Ousmane Socé Diop, *Mirages de Paris* (1937) du même auteur. Le roman de Hazoumé affirme une rupture par rapport à ces œuvres et, avec elles, par rapport au français institutionnel. *Un piège sans fin*, en dehors de son thème structuré⁶⁸⁰ qui marque une nouvelle orientation du roman, est l'une des premières œuvres négro-africaines francophones à pratiquer le mélange des genres, comme l'étudient Huannou et Bogniaho⁶⁸¹. *Les Appels du Vodou* ouvre une autre perspective, comme on l'a vu. Les romans de Couao-Zotti, considérés sur les plans thématique et esthétique, s'éloignent des œuvres antérieures. Dans le roman béninois, les œuvres de Barnabé Laye, Blaise Aplogan, Edgar Okiki Zinsou, etc. sont des références par rapport auxquelles se perçoit plus nettement la rupture de Couao-Zotti.

Il sied, à présent, de souligner, avant d'aller plus loin, que les caractéristiques du genre auquel appartiennent les œuvres de notre corpus, sont prépondérantes dans la conduite de l'étude. Celle-ci sera donc menée, d'abord en rapport avec le genre pratiqué, et non

⁶⁷⁹ Il y a eu du 4 au 7 mai 1998 à Dakar un colloque intitulé « Nouvelles écritures francophones : vers un nouveau baroque ? ». Les actes de cette rencontre scientifique ont été publiés sous le même titre, et les textes rassemblés par Jean-Cléo Godin. Les communications sont des interrogations sur le nouvel envahissement des littératures francophones par ce qu'on suspecte comme étant une manifestation du baroque. Il est donc heureux que Kakpo approfondisse les idées sur la question, en faisant paraître dans un premier volume les marques baroques chez son compatriote Bhêly-Quénum.

⁶⁸⁰ La question existentielle dans la vie d'Ahouna.

⁶⁸¹ On peut le comparer aux romans *Les Bouts de bois de Dieu* (1960) publié pendant la même période, *L'Aventure ambiguë* (1961).

prioritairement focalisée sur la personnalité des auteurs. La valeur de cette précaution, nous la verrons lorsque, au douzième chapitre, nous en arriverons à la divergence du discours des auteurs par rapport aux conclusions qu'autorisent leurs œuvres. Cette démarche est devenue classique chez Starobinski :

« *L'analyse du style nous renverra, au premier chef, au genre pratiqué, à l'institution, et non à la personnalité des auteurs. Il y a certes, pour chaque auteur, une manière individuelle de participer à l'institution ; une oreille fine sait discerner la façon toute personnelle dont chaque voix applique les règles d'une élocution imposée. Mais en pratique les deux niveaux - "manière" individuelle et "règles" prescrites- se laissent malaisément dissocier.* »⁶⁸²

Nous savons quelque chose de la rupture du code lorsque nous remontons le fil du développement proposé jusque-là. D'anacoluthes, nous n'en avons exposé quelques aspects qu'au huitième chapitre, sans la nommer. Telles que sont exposées la méthode d'emboîtement et la structure intra puis extra-syntagmatique, l'on peut y voir des tournures qu'on prendrait aisément pour des fautes, s'ils n'étaient pas apparus sous la plume d'intellectuels écrivains. Dans ce contexte, nous pourrions trouver à la technique de rupture l'avantage que Molinié indique dans ses *Eléments de stylistique française* :

« *...Vue sous cet angle, l'anacoluthes apparaît plutôt comme dynamisme, comme force, comme la subversion d'un état figé et mort, ou comme la résistance à une tentative de figement. L'anacoluthes est donc un des moyens les plus efficaces et les plus féconds qui permettent à l'art langagier de ne pas se momifier dans l'académisme.* »⁶⁸³

Le présent chapitre trouve dans cette citation la pertinence de son développement. On s'en est aperçu au fil de notre réflexion, tous les trois écrivains ne pratiquent de la même manière pas la rupture, et notre vision va certainement s'enrichir, progressivement, de l'exploitation que nous ferons des trois niveaux proposés pour supporter les analyses.

⁶⁸² Jean STAROBINSKI, « Leo Spitzer et la lecture stylistique », op. cit., p.24.

⁶⁸³ *Eléments de stylistique française*, p.105.

I- Paul Hazoumé et la langue d'écriture

Chez Paul Hazoumé dans *Doguicimi*, le lexique, le syntagme et la phrase contribuent à exposer la dynamique de la langue qui baigne dans un substrat classique, caractéristique de l'époque coloniale. D'un bout à l'autre, le roman est parcouru par une langue élégante. Dans le roman de Paul Hazoumé, l'élégance du style procède de la qualité du lexique, du rythme de la phrase, de l'organisation syntaxique du retardement et d'un emploi relevé des temps verbaux qui, au récit, confèrent un certain dynamisme, une certaine force, une certaine vigueur.

1- Un lexique ethnologique fringant

Le vocabulaire dans *Doguicimi* provient de plusieurs substrats et crée chez le lecteur une impression de vivacité de l'expression. Les niveaux de langue présents dans le roman sont variables : la langue soutenue est dominante et transparaît de nombreux passages, supportée par une structure de phrase sur laquelle nous nous étendrons. La langue familière, presque totalement absente⁶⁸⁴, n'apparaît même pas dans les calques stylistiques. Les types de vocabulaires liés à ces registres de langue sont de plusieurs types : agricole et agraire, guerrier, socioculturel à caractère royal ou plébéien. Adrien Huannou a relevé à travers *Doguicimi* ces types de vocabulaires⁶⁸⁵ qui donnent une idée des domaines variés couverts par la fiction romanesque mêlée d'une veine ethnologique. Ce qui est intéressant lorsqu'on pose un regard synthétique sur le lexique, on l'a vu, c'est la marque profonde des particularités lexicales.

Une synthèse de la pratique de ces particularités dans *Doguicimi* fait apparaître qu'elle couvre la plupart des rubriques dégagées dans notre étude, à l'exception des termes hypocoristiques et des mots issus de la création lexicale. Pas de néologisme dans le roman, ce qui, à terme, confirme la tendance classique dont on a longtemps parlé. Les réseaux constitutifs de son texte apparaissent sur deux dimensions qui, a priori, ne sont pas compatibles : le réseau fondé sur le vocabulaire formel, classique et celui qui exploite les emprunts et les xénismes. Il y a ainsi, dans l'œuvre, un croisement des deux réseaux pour lui conférer une facture mixte. A travers les particularités lexicales identifiées dans son roman, il vante, peut-être à son insu, les valeurs de civilisation de son peuple, et contribue à rejeter les

⁶⁸⁴ Albert Gandonou dit, lui aussi, avoir « eu beaucoup de mal à relever même un seul mot familier », *Le roman ouest-africain de langue française -Etude de langue et de style*, op. cit., p.165.

⁶⁸⁵ Adrien HUANNOU, « La langue de Paul Hazoumé dans *Doguicimi* », *Doguicimi de Paul Hazoumé*, op. cit., p.143.

théories racistes de l'époque⁶⁸⁶. Cette situation crée dans l'œuvre une écriture de dépaysement qui n'a curieusement pas suffi à repousser les lecteurs étrangers, lorsqu'on se fonde sur les articles qui ont accueilli le roman à sa publication. Ce type d'écriture, et nous savons désormais pourquoi, caractérise la plupart des romans béninois⁶⁸⁷. Mais c'est avec la bénédiction, a posteriori pour certains, de l'Académicien sénégalais qui, dans la postface d'*Ethiopiennes*, justifie la pratique : « *Langue étrangère, le français ne peut en effet, jouer le rôle d'une langue africaine, il se colore et s'enrichit au contact des réalités africaines... Ainsi, il emprunte aux langues africaines les mots dont il a besoin.* »⁶⁸⁸.

Du coup, la langue se colore des variétés linguistiques qui font les richesses linguistiques du continent, et la lecture de plusieurs romans négro-africains francophones l'atteste. Dans l'univers de *Doguicimi*, les toponymes et les anthroponymes indiquent clairement le cadre fictionnel du roman : le royaume du Danhomê sous le roi Guézo. Dans ce contexte, le cadre d'énonciation est marqué de valeurs sociolinguistiques et culturelles importantes. L'utilisation des emprunts tels que *Vidaho*, *Ahossitins*, *afomayi*, *soudofi* et des xénismes comme *Danhomênous*, *Aladahonous*, *Mahinous*, *Ayonous*, *Houédanous*, *Nagonou*, *Zadonous*, *Wémênous*, *Guézo*, *Toffa*, *Zanbounou*, *Migan*, *Houndjroto*, *Agbomê* expose une variation de caractérisation⁶⁸⁹ avec, pour incidence, la production d'un ancrage historique, culturel, ethnique, géographique, topologique, etc. Ainsi, Paul Hazoumé ne fait pas dans son roman œuvre d'ethnologie sans contrepartie pour son pays. Comme l'a relevé Mohamadou Kane dans un article déjà cité, *Doguicimi*, quoique présenté dans une facture marquée d'un exotisme incontestable, fait la part belle aux particularités lexicales. Mais l'aspect sur lequel la lecture du roman retient l'attention aussi, c'est la composition de la phrase.

⁶⁸⁶ Nous disons « racistes » à cause des positions développées à l'époque, qui présentent la race noire comme inférieure à la race blanche, et les communautés de cette race sans civilisation. Gobineau est plusieurs fois cité dans ce cadre. On peut bien voir dans cette quantité d'emprunts aux langues nationales la volonté de faire couleur locale, et nous l'avons dit. Mais le fonctionnement des emprunts et des xénismes, des calques stylistiques et des termes lexicalisés montre, on n'en peut plus douter, que le royaume du Danhomê avait bel et bien une civilisation. L'auteur le fait peut-être à son insu.

⁶⁸⁷ Nous rappelons que Jérôme Carlos ne fait pas d'emprunt aux langues nationales dans ses romans, en dehors de certains anthroponymes et toponymes, qui sont des xénismes, et nous en avons déjà parlé.

⁶⁸⁸ Léopold Sédar SENGHOR, « Postface d'*Ethiopiennes* », 1956.

⁶⁸⁹ Lorsque dans une situation de diglossie (usage concurrent de deux variétés d'une même langue) un locuteur passe d'un registre perçu comme correct, élevé à un registre faible, familier ou populaire, les linguistes parlent de « variation diastatique ». Dans les occurrences relevées à travers *Doguicimi*, il n'en est pas question. On observe plutôt un passage d'un code à un autre, et ce passage trans-linguistique a une valeur de caractérisation. C'est ce qui nous fonde à parler de variation de caractérisation.

2-La structure phrastique

Ce terme n'est pas nouveau dans le vocabulaire de notre recherche. Au huitième chapitre déjà, nous avons tenté d'organiser les éléments qui composent la phrase, après une redéfinition de la notion. Si nous revenons là-dessus, ce n'est ni pour remettre en cause le travail antérieur, ni pour le reproduire. Dans la perspective de l'étude du style, il nous paraît intéressant de voir les bases de la composition de la phrase chez Paul Hazoumé⁶⁹⁰. Ce qui est incontestable, c'est que la structure phrastique est singulièrement complexe dans ce roman et le lecteur pourra l'attester en ouvrant une page quelconque de l'œuvre. Le rythme que l'auteur imprime à sa phrase, le niveau de langue largement soutenu s'harmonisent avec le cadre décrit : la vie à la cour royale où l'influence du roi est prépondérante. Pas un seul chapitre de l'œuvre où n'apparaisse le souverain, ou qu'on ne perçoive son ombre, monarque omniprésent et vénéré comme tel, statut que lui confèrent les traditions danhoméennes⁶⁹¹.

Le chapitre inaugural intitulé « Un projet de guerre » campe le décor : « *Panlingan Déguénon Fonfi* », le crieur public, nous conduit, dès le troisième paragraphe, par des « *kioun-go ! kioun-go ! kioun-go !* » « *de la petite clochette de la cloche géminée* », près du « *Grand Palais* » dont les « *murailles (...) se dressaient majestueuses, couronnées d'un épais bouquet de paille sèche. Leur taille altière défiait la pluie...* »⁶⁹² Dès la scène inaugurale, le lecteur voit s'ancrer en lui le sentiment d'une atmosphère de solennité que concourent à manifester les lieux, les personnages qui peuplent cet univers, avec leur rang distinctif, mais aussi les outils linguistiques qui forment le support matériel de l'expression. Plusieurs signes typographiques concourent à traduire la solennité des lieux : la régularité de la majuscule à : « *Palais* », même à son adjectif épithète « *Grand* » ; « *Idole* » (pour désigner le roi), « *Reines-Mères* », les « *Epouses* » du roi, etc. Et puis les panégyriques claniques, abondants dans le texte, les pièces chantées, dont l'auteur propose des traductions parfois très longues⁶⁹³, qui rythment l'œuvre de leurs évocations historiques, culturelles, religieuses, etc. et pour

⁶⁹⁰ Dans un article, nous avons étudié la structure complexe de la phrase dans *Dogucimi* : « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé », in *Repères pour comprendre la littérature béninoise* (textes réunis et présentés par le Prof. Adrien HUANNOU), Cotonou, CAAREC Editions, 2008, pp. 113-136.

⁶⁹¹ « Danhoméennes » est un adjectif construit sur le nom « Danhomê », le royaume dont l'histoire sert de toile de fond au récit romanesque. Il désigne donc tout ce qui renvoie à ce royaume, et non au Dahomey, le nom qu'avait pris, à l'indépendance, l'actuelle République du Bénin.

⁶⁹² *Dogucimi*, p.15.

⁶⁹³ *Ibidem*, pp.172-176, 247-248, 435- 444, 477- 478.

lesquels nous nous référons aux études déjà existantes⁶⁹⁴. Pour illustrer la composition phrastique, choisissons, sur une page quelconque, un exemple :

« *Chaque règne se faisait un impérieux devoir d'agrandir le Palais- patrimoine sacré- par des murailles qui le rendaient inviolable ainsi que tout ce qu'il abritait : ancêtres vénérés qui dormaient leur dernier sommeil dans les tombeaux à l'entretien desquels des descendantes choisies pour leur grand âge et leur vertu passaient le reste de leur vie ; le trône de Houégbadja et l'Idole des Danhoménous qui y régnait ; tout le personnel féminin qui, à cause du caractère sacré dont l'entouraient certaines cérémonies religieuses accomplies à son intention, devait vivre à l'abri de la souillure des hommes : c'était les vénérables Représentantes des Reines-Mères appelées pour cette raison des Mères de Panthère -Pojitos- les Représentantes des Mères des deux premiers ministres du royaume- Migannon et Mèwounon- Mairesse du Palais ; les Epouses royales dites Possis-Zê- Epouses de Panthère "Ecarte-toi"- dont seuls les princes issus de leur sein pouvaient être désignés pour régner. »⁶⁹⁵*

Cette phrase, de structure syntaxique entortillée, repose sur une structure de base tout aussi complexe : « *Chaque règne se faisait un impérieux devoir d'agrandir le Palais - patrimoine sacré - par des murailles qui le rendaient inviolable ainsi que tout ce qu'il abritait* ».

Un seul mot, un pronom indéfini, représente le prétexte de la construction par reduplication ramifiée: *tout*. Même si elle ne couvre pas les dimensions des phrases monstrueuses de Marcel Proust⁶⁹⁶, auxquelles Leo Spitzer a consacré de belles pages⁶⁹⁷, cette construction phrastique dépasse manifestement le souffle maximal humain et rappelle fort bien le style affecté du siècle classique français où, chez Corneille en particulier, le discours est ponctué de tons pompeux, mélangeant grandiloquence et élévation, à travers le rythme majestueux de l'alexandrin. La période de la phrase ainsi libellée, est étendue, puisque la fin est sans cesse différée par l'insertion des outils que le système de la ponctuation met à la disposition du créateur. Cette phrase forme une unité de discours ; elle est caractérisée par un souffle dilaté, une ampleur extensible. A travers la ramification de sa construction dupliquée,

⁶⁹⁴ Des articles fort intéressants existent sur les deux sujets parmi ceux que Mane et Huannou ont rassemblés dans *Dogucimi de Paul Hazoumé*, op. cit.

⁶⁹⁵ *Ibidem*, p.16.

⁶⁹⁶ La phrase fait penser aussi à Flaubert dans *Salammbô*.

⁶⁹⁷ Léo SPITZER, *Etudes de style*, op.cit., pp. 397-473.

elle manifeste des effets de parallélisme et de symétrie, et transpose ainsi dans le récit romanesque les caractéristiques de la prose oratoire ou du discours argumentatif qui, on le sait, sont les lieux où se développent les meilleurs exemples de période. Si ces éléments apparaissent dans un texte auquel l'auteur donne des caractéristiques de littéarité, c'est parce que « *tout texte littéraire, à partir du moment où il prétend être confronté à un public, à des lecteurs, c'est-à-dire à partir du moment où il vise à seulement exister, obéit forcément à une orientation argumentative fondamentale et radicale, pure et absolument autonome : plaire au maximum de gens possible.* »⁶⁹⁸ Et tout le roman est, de la sorte, canalisé par cette dimension argumentative remarquable, étant donné que Paul Hazoumé, en même temps qu'il justifie la mission « civilisatrice » de la métropole à travers la constitution d'une documentation ethnologique considérable, tente d'exposer puis d'affirmer la force et la puissance de la culture et de la civilisation danhoméennes, l'organisation de la société et l'administration séculaire du royaume par le souverain et les membres de son « gouvernement ». A cette double entreprise, le romancier associe (merveilleusement) des pratiques variées de valorisation des ressources langagières du fɔngbe, en l'occurrence.

La phrase de base est, déjà, complexe, nous l'avons dit. Sa structure relève de procédés constants dans la structure phrastique chez Paul Hazoumé : l'extension par l'insertion :

-d'un groupe prépositionnel qui remplit la fonction grammaticale de complément de relation (*par des murailles*) ;

- d'une subordonnée relative qui correspond à ce qu'on appelle habituellement le complément déterminatif, repérable sur quantité de pages.

Si on a le souvenir du développement proposé au huitième chapitre, on comprendra que la structure phrastique complexe représente le formatage caractéristique dominant dans *Dogüicimi*. En conséquence, la structure épouse la solennité des actants qui animent l'univers de l'œuvre et accompagne la description des épisodes lus comme des scènes de dramatisation⁶⁹⁹. Nous n'insisterons plus davantage sur le respect scrupuleux des règles syntaxiques qui, découlant d'« *un souci presque excessif de la correction* »⁷⁰⁰, vont jusqu'à la

⁶⁹⁸ Georges MOLINIE, *La Stylistique*, op. cit., p.55.

⁶⁹⁹ Robert PAGEARD a écrit à ce sujet : « *Par la rigueur et la simplicité de la composition, par la force avec laquelle sont présentés les caractères et les conflits (notamment la révolte de la passion contre l'ordre social), par l'effacement du narrateur, Dogüicimi atteint presque la perfection dans l'ordre classique et pourrait être aisément porté à la scène. C'est un sommet de la littérature africaine d'expression française* », *Littérature négro-africaine, le livre africain*, Paris, 1966, pp.56-57. Cité, sans mention de la maison d'édition, par Mohamadou KANE, « Le réalisme de *Dogüicimi* », *Ethiopiennes*, n° 30, deuxième trimestre 1982, p.2.

⁷⁰⁰ Adrien HUANNOU, « La langue de Paul Hazoumé dans *Dogüicimi* », op. cit., p.136.

concordance des temps impliquant l'imparfait du subjonctif⁷⁰¹ et produisant des formes susceptibles de déplaire au lecteur⁷⁰², d'un point de vue euphonique ; ceci à la différence des autres romanciers béninois qui limitent l'application de la règle à la troisième personne du singulier⁷⁰³ :

-« *Il **concentrait** toute son attention sur ce qu'il débitait...ralentissait de même son allure afin que les Danhomê nous ne **perdisent** pas un mot des sentences...* »⁷⁰⁴

-« *...elle célébrait, dans d'interminables sentences prononcées à voix sourde, la puissance et la gloire du défunt, puis avec une grande ferveur, appelait ses bénédictions sur le trône de Houébadja, sur le successeur qu'il y a installé, sur tout le Danhomê enfin auquel l'ancêtre ne pouvait manquer de s'intéresser s'il **voulait** que son nom fût toujours sur les lèvres des vivants et qu'ils **honorassent** grandement sa vénérable mémoire.* »⁷⁰⁵

« *Oui, les Blancs que nous comblons de prévenances **avaient armé** nos irréconciliables ennemis afin qu'ils **vinssent** détruire le Danhomê de Houébadja.* »⁷⁰⁶

« *Les reines l'(le roi) **invitaient** (...) à se retirer de nouveau afin qu'elles le **préparassent** à résister à l'assaut des arguments des autres conseillers ...* »⁷⁰⁷

Sans reprendre l'orientation psychologique des études qui voit dans la création la projection de ce qui a existé dans l'âme du créateur, nous pouvons mettre cette structure phrastique complexe en rapport avec les épisodes de l'œuvre traversés par des climats variables de tension, d'angoisse et une atmosphère lugubre, qui ponctuent périodiquement les péripéties du roman: les intrigues de cour, celles développées singulièrement par Vidaho, soupirant éconduit de Doguicimi, l'épouse de Toffa gardé en captivité chez les Maxi, les

⁷⁰¹ Albert GNANDONOU a relevé deux cent soixante-trois subjonctifs à l'imparfait et au plus-que parfait, *Le roman ouest-africain de langue française- Etude de langue et de style*, op. cit., p.182.

⁷⁰² Lorsque l'imparfait du subjonctif est à une autre personne que la troisième du singulier, la forme est gênante d'un point de vue euphonique. Pour l'éviter, il est recommandé d'éviter les autres personnes, sauf la troisième personne du singulier.

⁷⁰³ Nous avons abordé le cas de Jérôme Carlos dans une contribution au premier Colloque de l'UAC de juin 2007 à travers l'article intitulé : « Le renouvellement esthétique dans l'œuvre romanesque de Jérôme Carlos : les altérités d'une écriture singulière », in *Actes du 1^{er} Colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies*, du 25 au 29 juin 2007 au Campus d'Abomey-Calavi, Vol.1 : Sciences Humaines et sociales, pp. 291-303.

⁷⁰⁴ *Doguicimi*, p.24. Souligné par nous.

⁷⁰⁵ *Ibidem*, p. 27.

⁷⁰⁶ *Ibidem*, pp.46-47. Souligné par nous.

⁷⁰⁷ *Ibidem*, p.53. Souligné par nous.

scènes macabres des sacrifices humains, les épisodes d'affrontements des guerriers, les captures barbares, etc.

Nous retiendrons, dans une synthèse provisoire, que la composition de la phrase chez Paul Hazoumé adopte une allure volontiers classique, avec toutes les expressions conséquentes et les représentations symboliques afférentes. Elle s'harmonise avec l'espace romanesque qui correspond vraisemblablement à la cour royale de Danhomê, sous le souverain Guézo. Dans le roman béninois, c'est *Dogucimi* qui offre comme caractéristique propre cette structure complexe, dans son allure et ses ramifications. Participent aussi à la construction de cette structure phrastique, certains éléments comparables à ceux que Leo Spitzer a identifiés chez Proust et qu'il a appelés les « retardants ». Il s'agit, comme chez Proust, d'outils sur lesquels se fonde le créateur pour rallonger ses phrases et en complexifier la disposition syntaxique.

3-Les outils linguistiques de retardement

Les outils qui nous intéressent, ce sont ceux qui contribuent à différer la fin de la phrase : les parenthèses.

Chez Paul Hazoumé, les parenthèses, que le romancier a choisi de matérialiser par deux tirets, jouent un rôle prépondérant dans la structure phrastique. En réalité, elles n'assurent pas leur fonction traditionnelle d'« *insertion dans une phrase d'un élément accessoire qui interrompt la construction syntaxique* »⁷⁰⁸ mais y apportent des informations qui tiennent une fonction dans la narration et dans la composition persuasive du texte. Elles apparaissent sur presque toutes les pages des neuf premiers chapitres sur dix. C'est même la fréquence de leur occurrence qui éveille l'attention du lecteur sur l'importance qu'elles y tiennent. Sur la page 15, les parenthèses indiquent la fonction sociale du premier personnage cité : « *Les " ko! ko! Ko!" de la petite clochette de la cloche géminée de Panlingan Déguénon Fonfi - le crieur de ce règne- s'égrenaient précipités et prolongés, annonçant que l'homme rendait hommage à tous ses prédécesseurs vivants ou morts, ...* »⁷⁰⁹

Cette information n'a rien d'accessoire d'autant plus que grâce à elle, le lecteur en sait davantage sur l'organisation de la succession des crieurs publics au rythme du passage des rois sur le trône des Houégbadja. Compte tenu de l'intervention fréquente du personnage dans

⁷⁰⁸ *Le petit Robert de la langue française*, éd. 2008.

⁷⁰⁹ *Dogucimi*, p.15.

l'intrigue romanesque, il est normal que son statut soit clairement appréhendé par le lecteur dès le début de l'œuvre. Choisissons un second extrait, pour ne pas trop nous y attarder⁷¹⁰ :

« *Le crieur était arrivé sur l'immense place qui s'étendait devant Singboji- Palais à étage de Guézo....*

« *Face à Gbêhonnou placé sous l'étage –la Porte de la Vie, du Monde, de l'Univers, du Bonheur comme on voulait l'entendre- et aux murs décorés de bas-reliefs de buffles tête baissée prêts à foncer sur l'ennemi, Panlingan fit sa voix plus traînante et s'étendit sur les sentences du successeur d'Agonglo :... »*⁷¹¹

Les deux parenthèses remplissent une fonction métalinguistique marquante puisqu'elles sont, les premières une indication subtile de la représentation sociale du lieu « *Singboji* » et, les secondes la traduction du mot fɔn utilisé : « *Gbêhonnou* ». La fonction métalinguistique remplie dans ces cas porte sur deux xénismes inconnus du lecteur et non compris de lui. Elle est donc judicieuse et vient bien à propos. Dans et pour la suite du récit, les informations que constituent ces outils morphosyntaxiques identifiés paraissent pourvues d'une importance considérable. Paul Hazoumé investit donc ces outils d'une valeur particulière : ils sont un prétexte pour renforcer la valeur documentaire et ethnologique de l'œuvre et des structures phrastiques. Dans la lecture de ces phrases, il peut être utile de s'intéresser à la forme que prend le discours direct dans les tirades.

4- La forme du discours direct

Les interventions des personnages sont particulièrement étendues dans *Doguiçimi*. Elles prennent sur plusieurs pages une allure impressionnante, ce qui montre que les personnages sont présentés sous le prisme d'orateurs éprouvés. Devant la cour réunie pour siéger au sujet de l'intention du roi de mener une campagne contre les Maxinu qui ont assassiné leurs « *amis les Blancs* », le prince Toffa embouche la trompette d'orateur pour esquisser, dans une argumentation de dix pages⁷¹², les arguments qui le fondent à s'opposer

⁷¹⁰ Quelques exemples donnés pêle-mêle :

-« *Je me nomme Mèlo – le bras droit du Père de la Vie -* » (p.142) ;

-« *Tu as daigné me distinguer, princesse Houétondja – Le Soleil levant -* » (p.142) ;

- « *son regard qui avait revêtu la face de Gou – le dieu de la guerre -* » (p.166) ;

-« *Assis face à l'"assen" fiché au sol et qui représente Mawou – Le Créateur -* » (p.312.) ;

-« *Gbêgoudo – serviteur d' Ajaho -* » (p.312.)

⁷¹¹ *Ibidem*, p.22.

⁷¹² *Ibidem*, pp.40-50.

absolument à l'expédition contre les Maxinu. Ses talents de rhéteur lui attirent, au terme de son plaidoyer, plusieurs membres de la cour, sauf le roi qui y voit de la déraison. Cette tirade impressionne le lecteur qui se croit conduit dans une plaidoirie d'avocat. La structure de l'argumentation du prince va en crescendo, de la nécessité qui s'impose à tous de faire allégeance au roi jusqu'à l'insistance sur le rôle irremplaçable des ancêtres dans toutes les victoires réalisées par le royaume du Danhomê, et donc, la nécessité de se plier à leur avis de ne pas lancer la campagne. Les tirades de cette facture sont nombreuses dans le roman et lui confèrent une allure magistrale, une structure imposante. Se confirme également, de ce point de vue, la tendance classique que l'on reconnaît au roman. D'autres passages plus modestes peuvent également intéresser le critique. La réplique du roi au discours de Toffa, moins impressionnante, tient sur trois pages⁷¹³. Là, il se montre modérateur puis favorable à la collaboration avec le colonisateur. Mais un autre conseiller, Linpéhoun, prend le relais de Toffa⁷¹⁴, sera suivi par un autre encore, Assogbaou⁷¹⁵, si bien que le Conseil s'est très vite transformé en un véritable lieu de joute oratoire. Le fil de chaque intervention repose sur une force argumentative porteuse d'une capacité persuasive absolue. C'est ce qui fait, en partie, l'élégance du style chez Paul Hazoumé. Un autre noyau d'intérêt est découvert du côté des emplois verbaux. On ne peut, à la vérité, résister à la valeur que l'imparfait et le passé simple introduisent dans la facture du récit.

5-La valeur syntaxique de certains emplois verbaux

On est également frappé par l'abondance de l'imparfait et du passé simple du mode l'indicatif dans le roman :

« Chaque gardienne de tombeau **abordait** la chambre de sommeil avec une crainte religieuse ; elle **franchissait** à genoux la porte, très basse d'ailleurs, et **rampaient** (sic) vers le lit dressé au milieu de la pièce pour le roi défunt, évitant de faire du bruit susceptible de troubler le sommeil de l'ancêtre. Elle **se faisait** très humble et, frottant une paume contre l'autre après avoir baisé la terre et y avoir frappé le front, elle **célébrait**, dans d'interminables sentences prononcées à voix sourde, la puissance et la gloire du défunt, puis avec une grande ferveur, **appelait** ses bénédictions sur le trône de Houégbadja, sur le successeur qu'il y a installé, sur tout le Danhomê enfin auquel l'ancêtre ne **pouvait** manquer

⁷¹³ *Ibidem*, pp.50-53.

⁷¹⁴ *Ibidem*, pp.53-60.

⁷¹⁵ *Ibidem*, pp.60-62.

*de s'intéresser s'il **voulait** que son nom fût toujours sur les lèvres des vivants et qu'ils honorassent grandement sa vénérable mémoire. »⁷¹⁶*

L'imparfait de l'indicatif, on le sait, traduit un procès situé hors de l'actualité présente du locuteur. Il prend une valeur temporelle quand le procès est décalé dans le passé et une valeur modale quand il est envisagé comme possible, hors de l'univers réel⁷¹⁷. L'exemple cité illustre, d'un double point de vue, le premier cas envisagé. Les verbes soulignés peuvent revêtir deux valeurs possibles : l'ancrage du procès dans le passé et sa valeur itérative probable. Le narrateur joue sur les deux propriétés de l'imparfait pour créer une double vision des faits décrits dans le passage. Puisque les gardiennes ont pour tâche quotidienne de surveiller les tombeaux des rois, la valeur itérative des procès est bien justifiée, tout comme celle de l'inscription du procès dans un temps révolu, étant donné que nous sommes à l'intérieur d'une narration postérieure. L'avantage, c'est de donner de l'ampleur aux faits puis de conférer, au récit, une vivacité étonnante, puisque les faits relatés remontent à deux siècles plus tôt, entre 1818 et 1858, mais acquièrent, du coup, une intensité qui tend à les rapprocher de l'espace du lecteur : l'imparfait a donc cette propriété de renvoyer le procès dans un temps révolu tout en créant l'impression de ne pas les éloigner du même lecteur. En réalité, comme l'induisent les propriétés de l'imparfait, à la différence du passé simple, les procès sont également exposés sous un aspect analytique et perçus « *de l'intérieur* », ce qui permet de les séparer en deux parties et de distinguer ce qui est effectivement réalisé de ce qui reste virtuel. A ce titre, l'on ne perçoit pas les limites du procès auquel l'imparfait n'assigne ni commencement ni fin. Voilà pourquoi aussi l'aspect duratif des procès ne peut passer inaperçu. De ce fait, tous les verbes relevés, dans le sens où ils sont utilisés, ont un emploi imperfectif, c'est-à-dire qu'ils traduisent un procès dont la fin n'est pas inscrite dans le sens même du verbe. Le caractère analytique et non délimité de l'imparfait de l'indicatif explique son rôle spécifique dans ce texte narratif, par opposition au passé simple ou au passé composé.

L'imparfait ne peut guère introduire à lui seul un repère temporel nouveau, mais il s'appuie généralement sur un repère temporel installé par un verbe antérieur ou une indication temporelle. On comprend, de ce fait, que le premier verbe du chapitre inaugural soit au passé composé pour créer ce repère temporel référentiel, et que le deuxième puis ceux qui

⁷¹⁶ *Ibidem*, p.27. Souligné par nous.

⁷¹⁷ Ce second aspect n'est pas illustré dans l'exemple.

apparaissent au paragraphe suivant soient à l'imparfait de l'indicatif⁷¹⁸. En ce sens, l'imparfait qui fonctionne comme un temps anaphorique associe, de manière séduisante et enrichissante, l'ancrage dans le passé et la valeur itérative du procès. Ce qui rend caractéristiques les utilisations de ce temps, c'est d'abord la succession des occurrences, ensuite leur harmonie avec les verbes imperfectifs, enfin le cumul du déjà réalisé et du virtuel, qui en même temps qu'il situe le fait dans le passé, semble le rapprocher du lecteur, avec la tendance d'étalement du procès qui le caractérise. Son aspect analytique permet d'exprimer une rupture avec le passé simple.

« A la joie dont **rayonnait** le visage de ses épouses quand Guézo **réapparut** à ses conseillers vers le milieu du jour, ceux-ci **reconnurent**, à leur grand étonnement, l'imminence de la guerre qu'ils croyaient pourtant écartée ce matin, les anciens rois l'ayant désapprouvée »⁷¹⁹

Ou encore :

« Depuis ce jour, Noucouzin **offrait** à Doguicimi force aliments et liqueurs auxquels Vidaho, qui **faisait** les frais de ces présents, **mélangeait** des philtres.

Quand furent épuisées les mixtures qui **devaient** lui conquérir le cœur de l'épouse de Toffa, le prince **se dit** qu'il n'avait plus qu'à se montrer à Doguicimi pour qu'elle le suivît docilement, tel un chien suit son maître. »⁷²⁰

Ces deux exemples présentent dans le même ordre la distribution des deux temps. Le passé simple, on le sait aussi, situe le procès dans le passé comme l'imparfait à la différence qu'il en donne une vision synthétique et compacte. Il en révèle une représentation globale, indifférenciée, non sécante. Cette propriété est particulièrement saisissante dans les deux exemples proposés plus haut où le passé simple, par rapport à l'imparfait, fait percevoir le procès nettement délimité dans son déroulement et orienté vers son terme final. Dans l'assurance que lui donne l'application des mixtures à *Doguicimi*, le prince Vidaho avait la

⁷¹⁸ Le premier chapitre commence ainsi :

« Les coqs **ont cessé** depuis un moment leur deuxième concert de coquericos.

« Les " ko! ko! ko! " de la petite clochette de la cloche géminée de Panlingan Déguénon Fonfi - le crieur de ce règne- **s'égrenaient** précipités et prolongés, annonçant que l'homme **rendait** hommage à tous ses prédécesseurs vivants ou morts, ... », *Doguicimi*, p.15. Souligné par nous.

⁷¹⁹ *Ibidem*, p.39. Souligné par nous.

⁷²⁰ *Doguicimi*, pp.253-254. Souligné par nous.

certitude de conquérir définitivement le cœur de la femme de Toffa. Le passé simple a le privilège de traduire cette assurance sous la forme d'une donnée absolue de la conscience certaine. Le fait est, ainsi, saisi dans sa globalité, sans qu'une action incidente ne puisse interrompre le déroulement. Voilà pourquoi les deux verbes concernés ont un emploi perfectif, c'est-à-dire qu'ils traduisent un procès dont la fin est inscrite dans leur sens. Comme on s'en aperçoit, le passé simple individualise le procès, et à ce temps, les événements sont sélectionnés comme plus importants que les autres, les faits de premier plan. En fin de compte, le récit dans *Doguiçimi* en devient incisif et permet déjà de séparer les services que rend la sœur de Vidaho comme des faits moins importants que l'assurance qu'il a désormais de conquérir le cœur de l'héroïne.

Tout compte fait, l'option de Paul Hazoumé est claire. Il a voulu exposer au colonisateur français ses capacités créatives en même temps qu'il a mis son œuvre au service du succès de la colonisation du Danhomê. Mais plus que ces préoccupations d'ordre idéologique que les chercheurs sont fatigués de voir soulever dans les études sérieuses, la question du style revêt une importance considérable. Construit sur un fonds d'élégance, il est alimenté par le lexique (qui porte un avantage certain pour la valorisation des langues nationales), la mise à contribution des notions de rhétorique⁷²¹, la structure phrastique complexe évocatrice des styles emphatiques de l'époque classique et un emploi enrichissant de certains temps verbaux. Tout cet arsenal confère à l'œuvre une construction élégante qu'atténuent, de temps à autre, les digressions dont les outils linguistiques de retardement ont révélé quelque idée, et que l'on peut reconnaître aussi dans les traductions des morceaux chantés et de certains dialogues qui, franchement, alourdissent le style. Chez Bhêly-Quénum, le rapport à la langue d'écriture n'est pas le même. Nous découvrirons d'autres outils de construction du style dans ses deux romans en étude.

II- Le rapport d'Olympe Bhêly-Quénum à la langue d'écriture

Il est peut-être difficile, ou plutôt moins enrichissant, de mener une étude conjointe sur la construction du style dans *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou*. Mais dans la perspective qui est la nôtre, il serait intéressant de voir la qualité du style que propose le romancier d'un roman à l'autre. Pour cette raison, nous essaierons de proposer une analyse synthétique des œuvres dans le souci de faire percevoir le type d'évolution constatable à la

⁷²¹ Paul Hazoumé était instituteur et, à l'époque, cette fonction était confiée aux intellectuels dont la formation académique était complète, assurée selon des programmes conçus en métropole, ce qui leur donnait des connaissances approfondies dans de nombreux domaines. On peut donc comprendre le recours manifeste aux notions de rhétorique dans la rédaction de son œuvre.

lecture des deux œuvres. Pour y arriver, le lexique nous intéresse au premier chef, parce qu'il n'a pas la même coloration et n'est pas sous-tendu par le même projet de création esthétique dans les deux œuvres.

1- Le lexique

Dans une interview accordée au *Quotidien Sénégal* en 2006 et disponible sur le site de l'auteur, Bhély-Quénum répond à la question de savoir s'il y a quelque conflit dans le rapport qui lie le français aux langues nationales dans le roman négro-africain francophone, surtout lorsqu'on voit des écrivains négro-africains abandonner le français pour écrire en langue locale. Dans sa réponse, le romancier apprécie le travail de l'écrivain sénégalais Boris Diop⁷²² et fait cette déclaration intéressante pour notre étude : « *La sensualité dont on jouit en écrivant une seule phrase dans sa propre langue maternelle est indescriptible.* »⁷²³

Cette phrase est fort éclairante pour l'ensemble de son œuvre, en particulier pour *Un piège sans fin* et *Les Appels du Vodou*. Les emprunts et les xénismes, on l'a vu, sont nombreux dans le premier roman. Ils le sont davantage dans le second, le cinquième en réalité dans l'ordre de publication, étant entendu que les intentions qui ont présidé à l'écriture des deux œuvres ne sont pas les mêmes. *Un piège sans fin*, première publication de l'auteur porte l'empreinte de plusieurs emprunts :

- aux langues béninoises (le fongbe, le gengbe, le dendi) ;
- aux langues africaines (wolof, malinké) ;
- aux langues européennes (anglais, italien, latin),
- à l'arabe.

Plus que dans *Doguiçimi*, la variation de caractérisation est orientée, dans *Un piège sans fin*, vers une ouverture sur le monde, avec les clins d'œil qui lui confèrent une dimension multiculturelle. Cette tendance est en rapport avec le sujet de l'œuvre qui, manifestement, s'appuie sur l'expérience d'un personnage pour traduire l'incapacité humaine à vaincre la fatalité⁷²⁴. Toutefois, le roman fait une place importante aux vocabulaires des substrats centrés sur la vie nationale béninoise, ainsi que nous l'avons évoqué au premier chapitre : les habitudes alimentaires, la musique, la vie culturelle et religieuse traditionnelle, la vie sociale sous différents aspects, etc. *Les Appels du Vodou* prolonge cette impression mais la canalise dans un cadre strictement national : les emprunts sont centrés sur les langues

⁷²² Boubacar Boris Diop est auteur d'un roman en langue wolof intitulé : *Doomi Golo*, Dakar, éditions Papyrus, 2003.

⁷²³ Olympe BHELY-QUENUM, « Interview dans le *Quotidien Sénégal* », édition du jeudi 5 janvier 2006, disponible sur le site de l'auteur, p.4.

⁷²⁴ On comprend également que le roman soit traduit en plusieurs langues dont le grec, avec *Le chant du lac*.

béninoises, le fɔngbe, le gengbe, le yoruba, ce qui rend complexe, d'un point de vue linguistique, l'univers de la narration. Bhêly-Quénium a lâché la bride à ses constructions dans les langues nationales. Il s'agit d'une biographie à la troisième personne. Le personnage d'Agblo, c'est Olympe Bhêly-Quénium. Lui-même le dit clairement dans un entretien dont nous reproduisons une séquence en bas de page⁷²⁵. En même temps qu'il célèbre la mère biologique et la ville natale, Bhêly-Quénium fait de son lecteur un apprenti qu'il instruit, au fur et à mesure qu'il se réintroduit et l'introduit, lui, dans la longue biographie de Vicedessin, encore appelée Xɔgbonoutɔ⁷²⁶ ou Konoussi⁷²⁷, dans laquelle s'incrument celle de son père,

⁷²⁵ Cet entretien est disponible sur le site de l'auteur <http://www.obhelyquenum.com>. La séquence qui suit est extraite des pages 1 et 2 :

Vos prénoms sont: Marc, Eustache, Olympe, est-ce bien dans cet ordre là?

Non : le prénom primordial, c'est Codjo ; c'est à-dire, chez les Fon, mon ethnie, que je suis né un lundi ; il y a ensuite Agblo Tchikoton, mon prénom de baptême traditionnel dans la cérémonie d'Agbassa largement décrite dans *Les Appels du Vodou* ; deux ans plus tard s'est ensuivi le baptême chrétien avec les prénoms, Eustache, Marc, Olympio

- Pourquoi avez vous choisi particulièrement Olympe comme "prénom de plume"?

Je n'ai rien choisi : depuis mon âge de six, huit ou dix ans, je ne m'en souviens pas, tout le monde, je me demande pourquoi, m'appelait Olympe, qui est d'ailleurs un prénom féminin. Olympe s'est ainsi imposé, alors je l'ai gardé. Mais ce sont mes prénoms Agblo Tchikoton Olympio qui figurent sur les actes d'état civil.

- Vous m'avez dit au téléphone que Les Appels du Vodou était votre livre le plus autobiographique.

Nous touchons à une des difficultés de la langue française : je n'ai pas dit *Les Appels du Vodou* était, mais est. En balayant la concordance des temps, l'emploi du présent indicatif confirme autant la réalité que la véridicité de mon propos. J'affirme ainsi qu'il n'y a rien, ou pas grand-chose, d'inventé dans ce roman : une part de mon autobiographie, des pans de la vie de ma grand-mère qui m'avait élevé, de ma grand-tante, de mon père, et, cela va sans dire, de mon grand-père paternel pour qui j'avais une tendresse et une vénération singulières sont insérés dans cette biographie de ma mère; ce roman est aussi un reflet de ma vie d'écrivain et d'homme de culture.

- On peut donc qualifier Les Appels du Vodou d'autobiographie à la troisième personne?

En aurais-je fait un mystère ? Bien sûr, je ne me prends pas pour Jules César dans La guerre des Gaules, mais il s'agit bien d'une biographie dans laquelle est incrustée une autobiographie. C'est une saga. Daagbo, le vieil aristocrate, était mon grand-père. Je suis - je n'éprouve aucune gêne à le révéler à quiconque l'ignorerait - issu d'une vieille famille aristocratique où il n'y a pas d'antinomie à être politiquement de gauche ; je vote à gauche depuis mon âge de vingt et un ans ; mes origines sont d'une aristocratie foncière et terrienne que je ne peux pas renier ; j'en suis même très fier ; n'empêche, je vote P.S. après avoir milité dans le Groupe des Jeunes mendésistes, en 1949, en Normandie où je poursuivais mes études.

⁷²⁶ « Un de ses prénoms d'initié vodou », *Les Appels du Vodou*, p.37.

⁷²⁷ Prénom qu'on lui applique lorsque vient la période des manifestations culturelles au couvent où elle est internée pendant plusieurs jours.

Paul, et celle de sa grand-mère, Yaga. Au fil des évocations qui marquent ces trois vies, se perçoivent les multiples épisodes qui ont meublé l'enfance et l'adolescence de l'auteur et, d'une façon certaine, sa vie d'adulte. Les épisodes d'enfance décrivent les moments où Agblo était périodiquement séparé de sa mère répondant aux « appels du Vodou ». Les vocabulaires social et culturel du milieu social et du couvent vodou et la traduction des morceaux chantés par les vodousi charrient un nombre très variable de mots que le lecteur découvre, et dont il s'enrichit, même s'il est du milieu fɔn ou proche de ce milieu. Le vocabulaire d'emprunts et de xénismes est si important que l'auteur a senti le besoin de proposer des traductions en fin de chapitre⁷²⁸.

Il nous faut insister, dans la découverte du style de Bhêly-Quénum dans ce roman, sur la valeur des emplois contraints. Au-delà de leur portée exotique et pittoresque, ils ont une connotation affective très marquée, variable selon leur charge socioculturelle, qui fait le lit du développement du thème structurant rappelé plus haut. Avec la mère biologique et la ville natale de l'auteur, c'est d'abord la culture fɔn ensuite la culture yoruba (puis gen et enfin les cultures avoisinantes, peut-être aussi) qui sont évoquées et célébrées. A travers l'œuvre se perçoivent les manifestations d'un rapprochement de la patrie à laquelle Bhêly-Quénum se sent fortement lié. A travers et à partir de ce roman, l'écrivain crée un monde de fantasmes, le meilleur qu'il puisse se donner⁷²⁹, par lequel il tente de combler le manque qui le hante, *le vide qui le sépare de sa mère et de sa terre natale*. Le xénisme « *Daagbo* » (*grand-père*), les anthroponymes « *Xogbonutɔ* », « *Vicedesin* », Agblo « *Tchokôton Tchikô non glo aze* », les toponymes *Ouidah*, « *Zunxwe* », « *Usa* » (les deux sont des lieux où est dressé le couvent), « *Segbohue* », « *Akodexa* », « *Lobogɔ* », les termes « *Agbasa* »/ « *agbssaɖiɖe* » (baptême coutumier), « *axivɔ* » (prince), « *voduxwe* » (la maison du vodou, couvent), etc. replongent allègrement l'auteur dans son royaume d'enfance où il revit les événements majeurs qui ont fait sa personnalité, formé son être intime. C'est une réponse à « *l'Afrique des profondeurs* », comme il aime à le dire. A travers le lexique mis en place pour nourrir la structure narrative de ce roman qui, malgré sa dette à la réalité, reste une œuvre de fiction, l'écrivain lui-même

⁷²⁸ Contrairement à la nouvelle version publiée en septembre 2007 dans laquelle les traductions et explications figurent en bas de page, ce qui rend plus pratique leur consultation.

⁷²⁹ A ce titre, la publication d'une nouvelle version « revue et corrigée par l'auteur » (p.510 de la nouvelle version) est une preuve que cette œuvre tient une place spécifique dans la production romanesque de Bhêly-Quénum. Il est vrai que d'autres œuvres ont été rééditées : *Un piège sans fin*, *Le Chant du lac*, *L'Initié* tout comme *Liaison d'été*, rappelle Mahougnon KAKPO, op. cit., p.10. Mais il semble que l'auteur entretient un lien particulier avec cette œuvre : changement du titre et les divers aménagements apportés dans la transcription des mots, dans la traduction des épisodes. Et puis c'est son autobiographie et une biographie de sa mère à qui il est très attaché.

tire beaucoup profit, plus que son lecteur, du plaisir qu'il peut procurer. Il se trouve dans une situation marquée de dilemme. Ecrire dans les langues fñn et yoruba le comblerait assurément d'un bonheur ineffable. Mais combien de personnes le liraient ? Ecrire strictement dans un français savant, comme l'illustrent des séquences de *C'était à Tigony* et de *As-tu vu Kokolie ?*, le rendrait davantage connu et relèverait son orgueil de latiniste, mais quelque chose manquerait à son bonheur d'écrivain. Il a donc choisi le juste milieu, position qu'il manie avec une aisance extraordinaire.

Voyons quelques exemples de niveaux de langue à présent. Ils varient en fonction des milieux dans lesquels se déroulent les faits rapportés. Par exemple, le narrateur nous introduit dans le roman avec une langue soutenue, comme on en savoure habituellement le plaisir chez Bhêly-Quénum : « *Grand-maman s'était installée sur une chaise d'iroko dans la véranda ; pareille à un colossal bloc de béton armé, la propriété se dressait sur un "von" clos coincé entre deux carrés ; peinte en blanc, elle n'avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée....* »⁷³⁰

Et quelques pages plus loin : « *Dix-huit mois séparaient Gbéyimi des jumeaux morts-nés. On avait craint que Vidécessin n'eût plus d'enfant ; mais Paul revint vers elle après que Yaoguinnon, sa première femme, avait laissé entendre qu'elle attendait son quatrième enfant...* »⁷³¹

Mais la langue s'affaiblit, par endroits, avec la création lexicale :

« *L'Afrique noire se **cadavérise**.* »⁷³²

Ou à la page 51 :

« *Agblo aussi aimait vivre en compagnie de Tāgnin Bonin ; il se voyait, à l'âge de trois ans, tenant sa main ou hissé sur son dos et maintenu à l'aide d'un pagne, en route vers Zouxwé ou Oussa, couvents dans lesquels les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce.* »⁷³³

Dans cet autre propos, la langue est carrément frappée de solécisme :

⁷³⁰ *Les Appels du Vodou*, p.9.

⁷³¹ *Ibidem*, p.11.

⁷³² *Ibidem*, p.44. Souligné par nous.

⁷³³ *Ibidem*, p.51. Souligné par nous.

« *Je va (sic) mourir si je ne vois pas Dadace maintenant* »⁷³⁴, déclare Agblo, demandant irréductiblement à rencontrer sa mère retirée au couvent depuis plusieurs jours.

Les emplois contraints inscrivent, par endroits, la conversation dans une langue familière ou populaire. Au soir de l'animation des marchés où Vicedesin se rendait pour ses activités commerciales, le narrateur surprit une conversation entre une fille coincée sous une bâche par un veilleur de nuit et son soupirant :

«-Toi, tu m'échapperas pas ! grognait Bassila, un veilleur de nuit en coinçant sous la bâche une vieille fille haletante d'angoisse et qui le suppliait de la laisser partir.

-Hé !hé !toi-là, tu me diras pas que t'as pas un "mangala " dans ta vie, non ?

-J'ai pas dit ça, mais pardon et laisse-moi décamper.

-Quoi ? Décaniller, toi si bien roulée ? Tu veux rire ?

-Je vais hurler !

-Vas-y donc ! et j'te fous à poil avant de te jeter à la rue.

-Tu ferais pas ça, dis ? Tu parais si gentil...Mais, qu'est-ce que je t'ai fait, moi, et qu'est-ce que tu me veux ?..... »⁷³⁵

Un autre veilleur de nuit, que Bassila n'avait pas vite reconnu, les surprit, mais c'était tard.... Avec lui, commence un échange plutôt amusant, Bassila d'abord :

« -Haaaaa !toi-là, alors !

-Hé...ces mouvements-là me donnaient des crampes, tellement qu'à un moment, j'ai cru que mon machin m'allait laissé en carafe...

-Grand nigaud ! t'avais qu'à t'agripper à une de ces gonzesses et t'en prendre à sa cramouille ; sous les bâches, ça proteste mollement, mais hurle jamais, et même...

-Ouais, ouais, je sais... »⁷³⁶

Les mots issus de la langue des *vodusi* nous entraînent, quant à eux, dans un univers ésotérique, où se pratique un vocabulaire tout autant hermétique. Après que leur mère eut passé plusieurs jours au couvent, les enfants de Vicedesin, lorsqu'ils pouvaient accéder au lieu

⁷³⁴ *Ibidem*, p.52.

⁷³⁵ *Ibidem*, p.178.

⁷³⁶ *Ibidem*, p.178. Il faut reconnaître que cette façon de parler des personnages ne provient pas d'un accent local. C'est plutôt l'accent des locuteurs français (ou belges aussi) où on avale des lettres ou des syllabes (t'as pas ; j'te fous...). Cette reproduction du style oral ne nous paraît pas vraisemblable puisque l'épisode décrit se déroule dans le marché d'un village au Bénin, où nous n'entendons pas les locuteurs avaler les lettres de la même façon.

sacré, pour voir celle qu'il faut momentanément appeler *Kɔnusi*, une barrière linguistique les empêchait d'entrer spontanément en conversation avec leur mère : celle-ci les comprenait bien, mais ne pouvait parler que la langue des initiés. La grand-mère Yaga devenait alors la traductrice ou l'interprète aussi bien pour les enfants que pour le lecteur :

« Pas une goutte de larme ne tombait de ses yeux que sa mère voyait secs, d'une dureté de granit, quand elle regardait enfin cet enfant ; elle en eut peur et frissonna.

-Vitou, murmura-t-elle, et sa voix était d'une déconcertante douceur.

-Qu'est-ce que dit Dada ? Je ne comprends pas, dit Agblo à sa grand-mère.

-Elle a dit : mes enfants.

-Pourquoi elle ne dit pas comme quand elle était à la maison avec nous ? est-ce que rien n'est plus et ne sera plus comme avant ? demanda-t-il avec désarroi, tant le nouveau langage de sa mère l'angoissait.

-Ne t'inquiète pas ainsi, mon petit homme ; tu vois, Gbéyimi ne pose pas de question : elle sait que votre mère vous entend et vous comprend, mais vous, vous ne pouvez pas comprendre ce qu'elle dit, expliqua Yaga en lui caressant la tête.

-Qu'est-ce qui nous empêche de la comprendre ? Pourquoi Dada parle dans un langage qui n'est pas le même qu'avant son entrée ici ? Est-ce que c'est parce qu'elle ne nous aime plus ?

-Hummm...Humbéé...Vitou, dit encore la prêtresse, remuant la tête en signe de dénégation. »⁷³⁷

C'est une langue initiatique que Yaga comprend par expérience, et sur laquelle le narrateur ne s'étend pas, même pas dans les hymnes chantés qu'il s'empresse de traduire. Par exemple, le long hymne que modulent les vodousi est traduit en français, avec bien sûr des intraduisibles qui persistent dans le texte⁷³⁸. Le langage initiatique des vodousi est ainsi présenté et non reproduit, étant entendu qu'un secret inviolable frappe le milieu vodou qu'aucun regard étranger ne peut visiter à l'insu du personnel. Alors Bhêly-Quénum fait faire à son narrateur le travail d'un journaliste-reporter.

⁷³⁷ *Ibidem*, p.72.

⁷³⁸ *Ibidem*, pp.76-81.

Avec une marque plus ou autant saisissante, le vocabulaire hypocoristique éveille l'attention du lecteur. Son importance se comprend à la lumière de l'orientation thématique de l'œuvre. Nous en avons vu quelques aspects au chapitre précédent. Mais le complément en ajoutera à la vue qu'on peut se faire de ces mots dans le roman. Avec les nombreuses occurrences de « *Yagace* »⁷³⁹, « *Dada* »/ « *Dadace* », « *Daa ce* »⁷⁴⁰, « *fofo...oh !* » (grand-frère), « *fo...fo !* » (grand-frère), « *Ma fille* », etc., l'hypocorisme se construit dans l'œuvre comme une vaste isotopie qui alimente et restitue en même temps le royaume d'enfance de l'auteur.

En définitive, les niveaux d'intérêt se sont enrichis au plan lexical, d'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*, compte tenu de l'orientation thématique et du projet esthétique qui en sous-tend l'écriture de chaque roman. En appui au lexique, la construction de la phrase induit des niveaux d'intérêt appréciables dans une étude consacrée au style de Bhêly-Quénum.

2- La composition de la phrase

Un piège sans fin offre des exemples de phrases les plus proches possible de la structure canonique. L'ensemble de l'œuvre donne une lisibilité remarquable et un plaisir esthétique découlant à la fois du sujet développé et de la structure phrastique. On peut, à ce titre, comprendre que le premier roman de Bhêly-Quénum soit inscrit parmi les classiques de la littérature béninoise et figure dans les œuvres au programme dans l'enseignement secondaire et, évidemment, à l'université. Sa teneur événementielle cristallise l'incapacité de la nature humaine à accéder à certains degrés d'intelligibilité des faits, les limites congénitales de l'homme, consubstantielles à l'existence humaine.

D'*Un piège sans fin*⁷⁴¹ aux *Appels du Vodou*, le rapport à la syntaxe de la phrase a varié et nous pouvons retenir que, chez le même Bhêly-Quénum, le style a varié, non qu'il a nécessairement évolué. La structure de la phrase n'est pas très longue quoiqu'elle dépasse très souvent celle de la phrase canonique. Mais à la différence d'*Un piège sans fin*, *Les Appels du Vodou* utilise abondamment le *point-virgule*, ce qui allonge intentionnellement la période des phrases. Lisons, en exemple, le début du premier chapitre : « *Grand-Maman s'était installée*

⁷³⁹ L'auteur lui-même le traduit par : « expression très affective » ; nous dirions : « expression très affectueuse ».

⁷⁴⁰ « *Jusqu'à sa mort, mon grand-père, quand il pouvait encore parler, disait quand je lui rendais visite: "Daa ce dié wa é", phrase difficile à traduire, que je rendrais approximativement par: "Voici venu celui qui est au-dessus de moi." En langue fon, Daagbo désigne le grand-père, tandis que Daa signifie père.* », in « Entretien avec Olympe Bhêly-Quénum », op. cit., p.7.

⁷⁴¹ Plusieurs ont relevé le style de Bhêly-Quénum dans *Un piège sans fin*, dont *Auteurs africains du programme de français* de Huannou et Bogniaho.

sur une chaise d'iroko dans la véranda ; pareille à un colossal bloc de béton armé, la propriété se dressait sur un "von" clos coincé entre deux carrés ; peinte en blanc, elle n'avait qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. »⁷⁴²

On ne peut rester indifférent à ces marques morphosyntaxiques du *point-virgule* là où on pourrait mettre volontiers *un point*. La tendance à rallonger les phrases par la mise en œuvre de ce procédé peut être mise en rapport avec le climat de solennité qui ponctue les passages dans lesquels sont présentés et célébrés la mère, la grand-mère de l'auteur et les membres de la corporation des vodusi. Un passage descriptif, plus loin, nous paraît également révéler la tendance à un allongement des phrases, et par conséquent de leur période :

« Le lac déployait ses eaux par-delà le terrain. Un long massif de hauts arbres aquatiques et de mangroves s'élevait entre la rive et l'espace couvert de rails d'acier ; une barrière de barbelés, de quinkélibas et de bougainvilliers séparait le domaine du Réseau Bénin-Niger de la ruelle qui, de la firme des Blancs au puits public de Babagbénou, fourchait en tronçons ; celui de gauche conduisait à Domin en côtoyant le lac ; le médian, s'estompant au nord de l'aire de la foire, devenait un chemin assez tourmenté parmi les cabanes, tandis que le troisième, grimpant le terrain, s'élargissait au fur et à mesure qu'il montait vers l'église Saint-Antoine de Padoue, là-haut où il prenait le nom de " la route de Gléxwé ". »⁷⁴³

Des paragraphes construits sur ce modèle se lisent sur plusieurs pages de chaque chapitre du roman et donnent au lecteur l'impression de voir le récit se dérouler comme dans un écoulement doux, dont les à-coups s'étendent sur des espacements variables. La langue de Bhêly-Quénum est ainsi teintée d'une forme d'émotion dont rend compte le cours de la phrase. Celui-ci apparaît comme témoin du retour dans ce passé riche d'événements qui ont formé et renforcé l'être même de l'auteur.

Il faut reconnaître, dans le commentaire que suscite la composition phrastique chez Bhêly-Quénum, l'impuissance de la langue commune, avec les ameublements linguistiques qu'elle propose (les signes de ponctuation notamment), à traduire, dans le formatage classique où on les intègre habituellement, certains sentiments exclusifs et certaines expressions intimes, certaines émotions profondes, certaines expériences humaines. La dérogation à

⁷⁴² *Les Appels du Vodou*, p.9.

⁷⁴³ *Ibidem*, p.173.

l'emploi traditionnel, et c'est le propre des écrivains, expose, de ce point de vue, une tendance nouvelle par rapport à *Un piège sans fin*. Ce qui est original dans le style de l'auteur, c'est ce que nous avons appelé la rupture syntaxique de la phrase. Une conversation entre la mère Yaga et sa fille Vicedesin l'illustre parfaitement. A la fin d'une journée chargée, Vicedesin dîne avec sa mère, et le narrateur surprend un de ces moments de communion rare :

« ...Alors à la pesanteur d'eau stagnante, qu'avait fait naître en elle l'inquiétude que Vicédessin ne se reposait guère, se substituaient des épanouissements d'ondes de fraîcheur concentriques que la chute d'un corps infime fait apparaître à la surface d'un marigot apparemment sans vie : sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes. Ineffable passait.** Vicédessin sentait même le fin sourire, qui, dansant dans les yeux de sa mère, navettait entre elles, les lézards et le coin d'Olumo ; elle se rendait compte du plaisir de Yaga qu'elle fût là, face à elle et jouissait aussi de ce moment, profondément heureuse de sentir sa présence près de sa mère. **Réciprocité dans la communion.** ... »⁷⁴⁴

D'un point de vue purement syntaxique, il y a rupture dans la construction avec l'insertion, dans une série de phrases verbales, de deux phrases nominales et d'une autre contenant un verbe, dont on ne sait clairement la nature du mot en position sujet. Ces moments correspondent à des étapes d'expression particulière, profonde, au moyen de la phrase nominale qui confère de la concision au style.

Ailleurs, le romancier affaiblit considérablement la fonction des signes de ponctuation et produit un texte pratiquement sans marque d'intonation, auquel le lecteur imprime le rythme que lui communique sa sensibilité :

« ...Que s'est-il passé qu'est-ce qui m'est arrivé le temps en moi s'est arrêté je suis morte ; mon pauvre garçon me voici à Gléxwé errant dans les rues d'autrefois à l'appel du Vodou je n'avais pas eu le temps de m'étonner il m'avait déjà chevauchée je balayais la cour et le sentais qui me possédait ; tu t'en souviens Yaga ? Akpoto était au puits j'avais déposé le balai au pied de Xwéli et allais vers le portail... »⁷⁴⁵

⁷⁴⁴ *Ibidem*, p.193.

⁷⁴⁵ *Les Appels du Vodou*, p.17. Dans la nouvelle version, tous les signes de ponctuation ont été supprimés.

La première séquence du deuxième chapitre est présentée en italique dans les deux versions du roman. Le premier paragraphe conserve quelques signes de ponctuation dans la première version, mais pas dans la seconde. Dans les deux cas, les énoncés ne sont pas segmentés, contrairement à l'habitude, pour montrer leur origine d'outre-tombe. Vicédessin décédée quelques heures plus tôt à Cotonou, est apparue à Ouidah et Toinou l'a vue de dos, avant d'apprendre, quelques instants plus tard, tout déconcerté, la nouvelle de son décès. La suppression des signes de ponctuation, entière dans la seconde version, libère le texte de ces formes « d'habillage » pour en faire un texte coulé dans un langage nu, cru, qui mêle vraisemblance et invraisemblance.

Sur d'autres pages où se prolonge le procédé de la rupture syntaxique, le narrateur nous introduit dans les rituels entrant dans l'organisation des obsèques de Vicedesin. Il décrit les mouvements qu'observe Agblo pour marquer le rituel, par respect de la volonté de la défunte :

*« On percevait, venant de la cour-arrière, des bruits mats d'une progression lente de pas lourds suivie d'un mouvement de marche à reculons. **Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière. Progression normale, à reculons jusqu'au point de départ des mouvements ?** »⁷⁴⁶*

Avec la suppression du verbe, les constructions occurrentes perdent les marques de temps et de personne et inscrivent, hors de tout cadre temporel et aspectuel, la saisie de ces moments éminents, sublimes, ineffables, d'émotion. Les occurrences relevées accroissent un effet de célérité dans l'enchaînement des événements.

En définitive, la langue de Bhêly-Quénum est une langue classique qui sait se libérer du carcan de la doxa, quand l'auteur le veut, pour s'unir au projet de construction esthétique de l'œuvre. C'est dans son cinquième roman qu'il fait percevoir, avec un emploi singulier, la valeur de la phrase nominale qui, dans les occurrences où nous l'avons identifiée, confère au récit une autonomie plus grande et aux faits décrits une vivacité remarquable. Une autre dimension de l'écriture paraît significative dans la construction du style chez Bhêly-Quénum : l'empreinte que l'imparfait et le passé simple affectent à la langue de l'auteur.

⁷⁴⁶ *Les Appels du Vodou*, p. 273.

3-Un emploi variable des temps verbaux

Un piège sans fin expose un emploi fringant, jamais égalé dans le roman béninois, de l'imparfait et du passé simple de l'indicatif. Les propriétés intrinsèques des deux temps, rappelées plus haut, introduisent dans le style, d'un côté, un étalement des épisodes bien plaisants où le lecteur savoure, avec le personnage, le bonheur qu'il expérimente au pied ou au sommet de la montagne, le Kinibaya, de l'autre une netteté de la perception des événements, une saisie individualisée des actions. Si on peut relire *Un piège sans fin* avec un plaisir esthétique nouveau, c'est, en partie, à cause de l'aspect duratif que prennent les faits à l'imparfait de l'indicatif. Avec le passé simple, le lecteur garde une vision totalisante, compacte, indifférenciée du procès. Cette succession de perceptions amples, étirées, prorogées puis intégrales confère au roman un style vif, alerte. Dans l'exemple « *Le jeune musicien sauva son ami Bossou des mains des singes* »⁷⁴⁷, le processus de l'aide apportée à Bossou est saisi dans sa globalité, sans qu'une action incidente ne puisse en interrompre le déroulement, ce qui, à terme, souligne les talents du personnage central, Ahouna, plusieurs fois auréolé par ses exploits dans la région. L'emploi des verbes perfectifs est en parfaite harmonie avec les marques de ce temps : « *Blotti derrière un bananier, je tirai une flèche de mon carquois, tandis l'arc, visai et lâchai. L'arme partit tel un éclair, atteignit un singe en plein œil ; la bête bondit, hurle et tomba en se débattant. Sans perdre de temps, j'envoyai successivement cinq autres flèches.* »⁷⁴⁸

Les événements relatés prennent ainsi plus d'importance que les autres ; ils apparaissent au premier plan. Dans *Les Appels du Vodou*, l'emploi des deux temps n'acquiert pas la même configuration majestueuse, car on n'y voit pas le même rythme de renforcement d'emploi verbal de l'imparfait et du passé simple, qui donne une facture imposante au passage. Le caractère solennel des *Appels du Vodou*, c'est d'un autre centre d'intérêt qu'il se dégage, et nous l'avons vu. De Bhély-Quénum à Florent Couao-Zotti, apparaissent des différences significatives que nous nous attèlerons à relever.

III-La langue de Couao-Zotti

De la dernière génération des romanciers béninois, ceux qui publient des œuvres depuis 1990, Florent Couao-Zotti s'illustre par la rupture qui caractérise son écriture. A la vérité, la rupture de codes que constitue l'introduction des mots d'origine béninoise dans le

⁷⁴⁷ Exemple inspiré de l'épisode d'*Un piège sans fin*, p.24.

⁷⁴⁸ *Ibidem*, p.24.

texte français s'inscrit, mieux que chez les autres romanciers, dans son projet de création esthétique. Nous pourrions volontiers l'appeler l'écrivain de la rupture, et commencerons à en exposer les manifestations à partir de la construction du lexique, avant d'en montrer le couronnement dans la structure phrastique.

1- Le lexique

Lorsqu'on s'intéresse aux registres de langue dans les romans de Couao-Zotti, on se rend compte qu'ils sont variés. La langue populaire ou vulgaire cohabite avec la langue familière qui donne peu souvent dans le registre soutenu. Les types de vocabulaires liés à ces registres de langue sont : le vocabulaire de la boxe, le vocabulaire socioculturel et surtout le vocabulaire argotique. Vingt-trois occurrences d'emprunts lexicaux⁷⁴⁹ aux langues béninoises sont dénombrées dans *Notre pain de chaque nuit* contre dix-sept dans *Le Cantique des cannibales*, neuf occurrences de xénismes dans *Notre pain de chaque nuit* et treize dans *Le Cantique des cannibales*. Bien que le nombre de ces occurrences soit de loin inférieur à celui relevé chez Paul Hazoumé ou Olympe Bhêly-Quénum, le lexique dans les deux romans impressionne par la disjonction qu'il provoque⁷⁵⁰. Dans la même veine, et de façon plus sensible, s'inscrivent les calques lexicaux qui, nous l'avons vu, sont une rupture dans la structure profonde de certaines expressions figées en français. La création lexicale, nous l'avons également vu, traduit l'insuffisance du lexique traditionnel à couvrir toutes les formes d'expression de la pensée. Comme on peut s'en apercevoir, toutes les rubriques de particularités lexicales répertoriées chez Couao-Zotti, concourent à manifester et à appuyer son projet d'écriture. Si les particularités lexicales ont un intérêt dans la construction du style de l'auteur, il (cet intérêt) réside dans leur contribution à l'application de la rupture syntaxique que les deux œuvres marquent dans le roman béninois, tant sur le plan thématique que dans la forme d'écriture adoptée⁷⁵¹. Cette option, la composition de sa phrase la révèle de plusieurs points de vue.

⁷⁴⁹ Plusieurs emprunts sont repris plusieurs pages et, parfois, plusieurs fois. Les statistiques figurent au troisième chapitre.

⁷⁵⁰ Les substrats concernés sont divers : le vocabulaire de la boxe qui introduit les emprunts à l'anglais dans *Notre pain de chaque nuit* ne figure pas dans *Le Cantique des cannibales* où fait irruption le vocabulaire de la vie carcérale.

⁷⁵¹ Dans le roman béninois, l'option de la rupture ne s'est jamais exprimée autant et la structure de la phrase n'a jamais pris une allure aussi émietlée.

2- L'esthétique de la phrase chez Couao-Zotti

La rupture que Couao-Zotti a voulu provoquer dans et par son écriture, procède d'une série d'éléments : l'observation de la vie moderne marquée par une dégradation du milieu naturel et social, la déliquescence des valeurs et même de l'homme, puis la volonté d'assumer le rôle d'écrivain dans l'éveil des consciences. Se prononçant sur ses choix d'écriture, le romancier dévoile lui-même son projet :

« *Lorsqu'on fait de la littérature, c'est pour donner du plaisir. Donc, il faut écrire dans un style fleuri. Chaque fois que j'écris une phrase, je me dis qu'il faut que les gens jouissent de la saveur de l'agencement. Je fais en sorte qu'on se surprend à me lire. J'utilise les expressions de la langue française fabriquées chez nous. Cela crée un charme tout en renouvelant l'expression à travers des particularités lexicales et les néologismes.* »⁷⁵²

Le plaisir que le romancier veut communiquer à son lecteur procède, lorsqu'on se fonde sur ses œuvres, de l'emploi conjoint des particularités lexicales : l'emprunt lexical dont nous avons déjà examiné la valeur idéologique, le calque lexical sur la valeur esthétique duquel nous ne revenons pas, les calques stylistiques et la création lexicale. L'emploi synchronique de ces particularités provoque chez le lecteur le sentiment de se trouver dans un univers de langue débridée, marquée d'une intention profonde de destruction, de domestication, procédé s'intégrant parfaitement dans ce que certains linguistes ou sociolinguistes appellent, depuis quelques années, « la déterritorialisation du français ». D'une page à l'autre, s'expérimente l'impression de dispersion, d'émiettement, de fracture, de rupture, comme la société contemporaine génère des « *moi-vides* », « *des moi-débris* », « *des débris humains* ».

Le lecteur peut, assez aisément, voir naître en lui une impression subite de choc lorsqu'il ouvre la première page de *Notre pain de chaque nuit* : « *Cette sensation, une sensation douceuse.* »⁷⁵³

Cette séquence suscite plusieurs commentaires. Au plan syntaxique, nous y lisons une phrase bâtie sur une prédication non verbale :

Sujet = Cette sensation

⁷⁵² Propos rapportés par Florent Eustache HESSOU, « *Notre pain de chaque nuit* de Florent Couao-Zotti : de l'esthétique pour les marginaux », in *Les Echos du jour*, n°426 des vendredi 24 et samedi 25 avril 1998, p.8.

⁷⁵³ *Notre pain de chaque nuit*, p. 5.

Prédicat = une sensation douceuse.

Dans le prédicat, s'élabore une relation de détermination sur le syntagme nominal : *une sensation*. Sur le même plan, se dessine un procédé qui prend la forme d'une autocorrection, une reprise d'un segment antérieur, comme pour en corriger l'expression. C'est l'idée qui s'attache aussi à la construction de ce type de phrase prédicative, comme on peut également l'observer dans *Le Cantique des cannibales* : « *Prisonnière et rien que ça petite mère. Et on le lui répétait tous les jours. On le lui martelait tout le temps.* »⁷⁵⁴

Mais, il ne s'agit pas souvent d'une simple autocorrection puisque, dans certains cas, elle donne l'occasion d'introduire un complément d'idée non négligeable dans la progression de l'intrigue romanesque.

« *La femme éclata alors brusquement ; elle éclata d'un rire railleur.* »⁷⁵⁵

Et plus loin :

« *La femme se l'attacha. Lui fit d'elle son pain. Son pain de chaque nuit.* »⁷⁵⁶

Couao-Zotti aime à construire des énoncés sans prédication ou à prédication non verbale : « *L'obstacle, ce corps saillant de tous côtés : des muscles drus, fournis aux bons endroits, une bombe de chair qui se tenait encore debout, toujours debout, éléphant et gueule de sapajou, accroché à son adversaire tel un monstre à plusieurs vies.* »⁷⁵⁷

Le verbe principal, où est-il logé ? Nulle part dans la phrase citée. Il s'agit bien d'une prédication non verbale puisque le prédicat est mis en relation avec le sujet sans l'intermédiation d'un verbe.

Prédicat = *ce corps saillant de tous côtés*

Sujet = *L'obstacle*

La phrase (Sujet + Prédicat) est redéployée au moyen de la séquence qui suit les deux points, et construite selon un parallélisme où sont logés des prédicats seconds. Dans cette

⁷⁵⁴ *Le Cantique des cannibales*, p.128.

⁷⁵⁵ *Ibidem*, p.10.

⁷⁵⁶ *Ibidem*, p.57.

⁷⁵⁷ *Notre pain de chaque nuit*, p.29.

séquence, le syntagme nominal *des muscles drus* sert de base au prédicat second *fournis aux bons endroits*, le syntagme nominal *une bombe de chaire* mis en relation avec la relative prédicative *qui se tenait encore debout*, puis avec le prédicat second, *toujours debout* ; le syntagme nominal *éléphant et gueule de sapajou*, est en relation prédicative avec le syntagme adjectival *accroché à son adversaire*, qui s'achève par une comparaison : *tel un monstre à plusieurs vies*. Dans d'autres cas, la prédication est totalement absente et on a affaire à une phrase nominale sans prédication: -« *Et il s'était tu. Sans être jamais revenu sur le sujet. Mais elle faisait mystère sur elle-même. Un bloc entier. Un écran noir.* »⁷⁵⁸

Ou encore :

-« *Vivre. Soupirer. Visiter avec elle le ciel et mourir.* »⁷⁵⁹

La phrase nominale a, au minimum, deux ou trois occurrences sur chaque page de *Notre pain de chaque nuit* et toutes les deux pages du *Cantique des cannibales*. Elle est particulièrement apte à produire un effet de célérité dans l'expression de l'enchaînement des événements. A ce titre, elle confère au style un certain état de vivacité et de poigne, de préhension et d'éclat. A ce stade, nous devons appeler l'attention du lecteur sur les éléments qui forment le huitième chapitre de notre thèse, où nous avons montré les manifestations de la composition syntaxique de la phrase chez Couao-Zotti. Cette composition s'exprime par la fausse dégradation du verbe, la phrase nominale prédicative dont nous avons rappelé l'agencement, la disjonction énumérative, la disjonction syntaxique qui s'applique sur :

- le syntagme verbal et la sous-phrase;
- le syntagme adjectival ;
- la relative ;
- le syntagme prépositionnel ;
- la phrase infinitive.

La conséquence de cette composition à plusieurs niveaux est la suivante : la phrase est coupée, émiettée, hachée, morcelée et sa période cassée. Le style qui s'en dégage est abrupt, fragmentaire et marqué d'une violence permanente. Ce constat est confirmé, d'une part, par le réseau thématique que représentent la fracture sociale et la violence urbaine dans l'œuvre

⁷⁵⁸ *Ibidem*, p.60. Souligné par nous.

⁷⁵⁹ *Le Cantique des cannibales*, p.155. Souligné par nous.

narrative de Couao-Zotti et, d'autre part, par la forte sonorité des mots qui forment les syntagmes. Les consonnes et les syllabes dures sont nombreuses et répétées :

«*Il **cognait**. Insensible aux **coups de son adversaire**, insensible à sa propre **douleur**, insensible au vertige qui semblait corrompre ses sens, il multipliait **crochets et uppercuts**.* »⁷⁶⁰

«*L'inspecteur se leva **brutalement**. Le verre contenait encore **deux gorgées de plaisir de whisky-coca**. Il le **vida** d'une seule **traite**. Il le **vida** avec cette **curieuse impression** de s'en être **débarrassé** »⁷⁶¹*

-«*Un **énergumène** aussi **oiseux** qu'une **mante religieuse démantibulée** et qui, **lèvres toujours pleines de goguenardises**, s'érige à chaque fois en **secrétaire, en ouvrier et en conseiller**.*»⁷⁶²

Même dans les moments les plus insoupçonnés, où le lecteur s'attend à souffler, à sentir de la douceur s'exprimer et couvrir ses nerfs d'une fibre de tendresse, la note de violence persiste :

«*LES **DOIGTS DE L'HOMME**, souverainement **inspirés**, avaient **atterri** sur les **jambes-escalier** de la jeune fille. **Bagués**, ornés de **chevalière en or** et autres **cliquetis**, ils s'étaient amusés à la **peloter** puis, **furieux**, avaient **grimpé** sur les **cuisse**s en **risquant**, au **jugé**, une **intrusion** vers l'**entrejambe**, une petite **vallée fort bien vermoulue**.* »⁷⁶³

La crudité du langage et les images sollicitées renforcent la violence du style avec, en sus, une atmosphère lourde, parfois même fétide lorsque le lecteur est introduit dans le secret de la vie carcérale, dans la boue de l'indignité. Jamais pareil style n'a adouci l'atmosphère déjà pesante de l'univers narratif, en perpétuelle tension. Le plaisir que le romancier entend donner au lecteur, c'est donc un plaisir mêlé de malaise, qui naît de cette violence. Mais contre qui ce langage violent est-il bien orienté ? Contre les hommes politiques qui, selon

⁷⁶⁰ Notre pain de chaque nuit, p.29.

⁷⁶¹ Le Cantique des cannibales, p.42

⁷⁶² Ibidem, p.60.

⁷⁶³ Ibidem, p.111.

l'auteur, sont responsables des misères faites à leurs concitoyens et de la dégradation de la société contemporaine. Couao-Zotti qualifie de « *salaud* », d' « *inconscient* » de « *personnage méprisable* »⁷⁶⁴ le personnage du député Kpakpa⁷⁶⁵ dans *Notre pain de chaque nuit*, et le fait tuer dans l'œuvre. Voici ce qu'il pense des hommes politiques :

« *Comment réagir autrement quand on sait que c'est par leurs fautes que les Européens nous considèrent encore comme des bêtes curieuses, velues, alors qu'ils n'ont rien de plus que nous. Nous avons les hommes et le savoir qu'il faut. Ce qui nous manque, c'est l'éthique. Je trouve qu'il est dommage qu'on ne l'enseigne pas dans les universités.*

« *La solution, je crois, est dans un rêve que j'explore : pouvoir un jour décapiter tous les hommes politiques. Leur inutilité s'est avérée et leur pourriture révélée...* »⁷⁶⁶

On peut donc comprendre que dans ses œuvres, les hommes politiques et leurs associés militaires aient toujours l'image flétrie de personnages vils, hautement dépendants, et qu'il encense, à leurs dépens, les marginalisés dont un exemple est fourni par le personnage de Gloh, chef de bandes de voyous qui s'est distingué par son opposition féroce au régime de Kéré-Kéré dans *Le Cantique des cannibales*. L'univers dans lequel il les fait évoluer est animé par les thèmes tels que l'obscénité, l'insolence, la volonté de transgression, qui en ajoutent à la violence du style.

Il nous faut conclure. Paul Hazoumé développe, dans *Doguiçimi*, une langue solennelle, classique, avec une marque de valorisation remarquable du fɔngbe. Bhêly-Quénum conserve le style classique mais libère l'écriture, sans jamais tomber bas, en affaiblissant la construction du prédicat. C'est le constat qu'autorise le passage d'*Un piège sans fin* aux *Appels du Vodou*. A ce titre, il peut être situé à mi-chemin entre Paul Hazoumé et Florent Couao-Zotti qui tire sa langue de la mise en œuvre plurielle de la rupture phrastique. Nous en sommes arrivé à dégager, chez lui, un style fragmentaire, une langue violente. Il y a donc une relation étroite entre particularités et écriture. Dans le roman béninois, ce rapport peut constituer une piste intéressante pour nous conduire vers le terme notre recherche.

⁷⁶⁴ Dans une interview parue dans *Les Echos du jour*, quotidien béninois, n°817 du mardi 16 novembre 1999, p.9.

⁷⁶⁵ En fɔngbe, *kpaka* signifie : « canard ».

⁷⁶⁶ *Ibidem*, p.9.

CHAPITRE DOUZIEME

PARTICULARITES ET ECRITURE

Tout le développement fait jusque-là a montré que les particularités sont inscrites, par les romanciers béninois, au cœur de l'acte d'écriture qui repose fondamentalement sur la mise en œuvre des pouvoirs du langage. En tant que telles, elles intègrent l'univers littéraire, avec toutes les incidences que leurs occurrences sont susceptibles d'y produire, et peuvent, à ce titre, être invoquées parmi les éléments définitoires d'une spécificité du français dans le roman béninois. Elles renouvellent ainsi l'univers de ce roman et en manifestent l'évolution, dans le rapport à la langue d'écriture. Mais un pas reste à franchir. Intégrer les particularités dans l'acte d'écriture, c'est aussi voir dans quelle mesure elles peuvent contribuer à situer le rôle des romanciers dans la définition des caractéristiques d'un français béninois.

I- Les particularités et l'esthétique de la variation

La variation de caractérisation relevée au chapitre précédent sous-tend la diglossie littéraire⁷⁶⁷. Celle-ci se manifeste sous la forme d'un emploi concurrent du français et des langues béninoises dans un cadre que valorise la création littéraire. En dehors des implications sociolinguistiques incontestables du procédé, on peut lui trouver aussi des corollaires stylistiques.

1-Théories lexicales et morphosyntaxiques des particularités

La pratique des particularités inscrit la narration dans le passage d'un code à un autre et installe l'univers de l'œuvre dans une oscillation entre l'individu et son groupe socioculturel. On assiste à une sorte de télescopage dans le cadre énonciatif, d'oblitération, d'occlusion dans le discours romanesque. Il s'agit d'un affaiblissement des outils linguistiques que propose la langue, et l'application d'autres instruments que la liberté du créateur lui donne de choisir parmi ceux qui sont disponibles dans son groupe socioculturel. Cette situation est remarquable dans les œuvres étudiées ou citées ; elle l'est particulièrement dans *Les Appels du Vodou* où nous-même, puisque nous ne pratiquons pas la langue yoruba,

⁷⁶⁷ Impossibilité de traduire en français standard des réalités du terroir ; recherche d'expressivité dans le langage.

ne comprenons pas parfaitement certaines séquences et avons plusieurs fois dû recourir à l'aide de locuteurs yoruba pour mieux pénétrer le texte. On comprend donc pourquoi nous parlons d'une écriture de dépaysement, comme le fait aussi Babacar Faye dans une étude qu'il consacre à « Auto-traduction et écriture »⁷⁶⁸. Sans exclusive, on peut trouver la source de cette écriture qui dérouté dans les explications de Kourouma que nous rapportons parce qu'elles sont éclairantes pour notre propos :

*« ...Si je faisais parler mon héros en français classique, il ne m'apparaissait pas correspondre à ce que je voulais : la façon dont il pensait, élaborait et classait ses concepts, tout cela ne venait pas. La succession des mots français, les connotations qu'ils portent me gênaient, m'empêchaient de faire sortir Fama (héros des Soleils des indépendances)...Si Fama s'exprimait en français classique, cela donnait une fade traduction de ce qu'il pensait... »*⁷⁶⁹

Ces propos font penser à Bhêly-Quénou qui trouve dans les langues fon et yoruba des sources profondes d'inspiration et d'expression auxquelles il a recours dans la plupart de ses romans. Couao-Zotti aussi, chez qui le talent complexe de créateur provient également de plusieurs milieux socioculturels béninois qu'il a connus et pratiqués. De la culture référentielle au travail d'écriture, Babacar Faye entrevoit un aménagement qui met en relief le génie créateur de l'écrivain. Il parle ainsi d'«*écriture première* »⁷⁷⁰ qu'il apprécie comme revêtant les caractéristiques de la «*nouvelle écriture francophone* ». Celle-ci s'exprime nécessairement dans un télescopage énonciatif qui donne lieu à une tendance tonale du texte.

A partir des occurrences relevées dans les œuvres étudiées, il est possible de formuler une théorie qui intègre la distribution des particularités lexicales et morphosyntaxiques dans le roman béninois. Cet exercice va reposer sur les figures les plus représentatives de chaque génération de romanciers. Il faut, dans cette perspective, distinguer quatre catégories de romanciers :

⁷⁶⁸ Babacar FAYE, « Auto-traduction et écriture : écriture première comme appropriation de la langue française », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.122-137.

⁷⁶⁹ Propos recueillis dans *Diagonales* n°7, 1988, p.4.

⁷⁷⁰ Il voit dans «*écriture première* » la traduction par l'écrivain d'un fait lié à sa société dans une langue étrangère pour des lecteurs qui ne sont pas nécessairement de sa communauté. Il l'assimile à l'opération de «*traduction tout court* » et y voit les mêmes problèmes que «*celui que pose la traduction d'une œuvre littéraire* » (p.128).

-ceux qui pratiquent exclusivement les particularités lexicales. Dans cette première catégorie apparaissent, en première place, Félix Couchoro et Paul Hazoumé, suivis de Jean Pliya, Nouréini Tidjani-Serpos, Ken Bugul, Moudjib Djinadou⁷⁷¹, Dansi F. Nouwligbèto, Adélaïde Fassinou⁷⁷².

-ceux chez qui nous avons relevé, en sus, des particularités morphosyntaxiques. Ici, se trouvent Olympe Bhêly-Quénum, Florent Couao-Zotti ;

-ceux chez qui nous n'avons identifié que des particularités syntaxiques. Il s'agit de Jérôme Carlos.

-ceux chez qui nous n'avons pas relevé des exemples appréciables des deux types de particularités : Barnabé Laye, Dominique Titus, Gisèle Hountondji, Edgard Okiki Zinsou, Blaise Aplogan.

Le roman béninois offre ainsi un visage très varié, ce qui enrichit les études sur ce rapport à la langue d'écriture et permet de synthétiser les positions qui transparaissent de ces choix, puis la place que la langue française occupe dans l'activité littéraire des romanciers béninois.

Comme cette thèse tente de le montrer sur la base d'ouvrages littéraires, les langues béninoises influencent, dans des proportions variées, la langue d'écriture des romanciers. Les particularités lexicales existent, sous différentes formes, chez la plupart⁷⁷³. Deux sur seize accordent de l'importance aux deux types de particularités. Cinq ont choisi de ne pas en emprunter aux langues béninoises. Et seul Jérôme Carlos donne strictement des exemples de particularités syntaxiques dans ses romans à travers la structure de sa phrase, sans mention appréciable de particularités lexicales. Ce visage du rapport des romanciers béninois à la langue française suscite quelques commentaires.

Les auteurs chez qui nous avons identifié des particularités lexicales, les calques stylistiques et lexicaux, en particulier, donnent l'idée intéressante de considérer le français comme faisant partie du patrimoine national linguistique béninois. Il doit, à ce titre, se plier à l'expression des réalités locales en en portant des empreintes. Nous trouvons chez Moussa Daff une réflexion analogue qui met l'accent sur l'apport des romanciers sénégalais dans l'émergence du français dans le pays. Il cite, à l'occasion, Aminata Sow Fall, Mariama Bâ, Sembène Ousmane, qui « *n'hésitent pas à utiliser un français qui est presque une traduction*

⁷⁷¹ Il y en a davantage dans le premier roman *Mo gbe ou le cri de mauvais augure*, Paris, L'Harmattan, 1991, que dans son deuxième, *Mais que font les dieux de la neige ?* Paris, L'Harmattan, 1993.

⁷⁷² Nous avons relevé quelques exemples dans *Jeté en pâture*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp.35, 50, 51, 93, 100, 104.

⁷⁷³ Onze (11) romanciers sur seize (16).

du wolof. Cette pratique d'écriture est la marque de la possibilité structurante des langues nationales sur le français »⁷⁷⁴. De ce point de vue, les romanciers béninois, tout comme leurs homologues cités, s'inscrivent dans la perspective que Victor Hugo esquisse dans sa préface aux *Contemplations* pour justifier les libertés qu'il prend par rapport au lexique et même par rapport à la syntaxe du français de référence : « *La langue française n'est point fixée et ne se fixera point. L'esprit humain est toujours en marche ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui (...). Le jour où elles se fixent, c'est qu'elles se meurent.* »⁷⁷⁵

En dépit des réticences ou même des oppositions⁷⁷⁶ exprimées contre une forme d'enrichissement du français à partir des langues locales⁷⁷⁷, nous constatons que les recherches des écrivains s'inscrivent dans le processus d'évolution de la langue, même s'il faut effectivement mettre en garde contre une forme d'écriture qui va au-delà des limites que se sont données Ahmadou Kourouma et Sony Labou Tansi.

Il y a toujours, dans le rapport des romanciers béninois au français, un attachement à la langue du colon lié probablement aux performances des Dahoméens, performances au nom desquelles leur pays avait été baptisé « *le quartier latin* ». La recherche de la correction de la langue reste manifeste dans l'attitude des romanciers qui, assurément, veulent exposer le

⁷⁷⁴ Moussa DAFF, « La situation du français au Sénégal », *Le français dans l'espace francophone, Op. Cit.*, p.571.

⁷⁷⁵ Victor HUGO, Préface aux *Contemplations*, Paris, Librairie Générale Française, 1985 (Coll. Le livre de poche). Citation reprise par Bocar Aly PAM, op. cit., p.301.

⁷⁷⁶ Lilyan Kesteloot est profondément opposée à ce type d'écriture et n'a jamais approuvé le travail de l'IFA qui, à son avis, est à l'origine de l'importance prise, chez certains écrivains, par l'usage des emprunts et des xénismes dans la littérature négro-africaine francophone. Elle est surtout opposée à une forme d'écriture qui affaiblit l'expression correcte en français, ne respecte plus la norme d'une langue que les écrivains se sont « *totalelement appropriée, et où ils évoluent aussi à l'aise sinon plus que dans leur langue maternelle.* » (*Histoire de la littérature négro-africaine, Op. Cit.*, p.318.) Elle redoute la naissance, à terme, d'une nouvelle langue, sur les traces du créole. Bernard Mouralis, lui aussi, s'inquiète et parle de « contre-littératures ». Le Sénégalais Oumar Sankharé « *condamne sans pitié cette nouvelle écriture sénégalaise à laquelle certains romanciers veulent donner droit de cité* », Bocar Aly PAM, « Le xénisme comme stratégie d'appropriation du français dans le roman sénégalais contemporain », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.301. En réaction contre, Sankharé publie un roman *L'Etat d'urgence*, Saint-Louis, Xamal, 1995, dans lequel Bocar Aly Pam relève que « *certaines traductions littérales n'échappent pas pourtant au lecteur wolophone* » et que le roman « *est tissé essentiellement de fibres linguistiques authentiquement sénégalaises.* » (pp.301-302.)

⁷⁷⁷ Pendant plusieurs années, Eustache Prudencio, poète et nouvelliste béninois, a animé des émissions radiodiffusées à l'intention des élèves et de leurs parents, ainsi que des auditeurs intéressés, à qui il proposait des notions du bon usage de la langue française. On imagine sa réticence devant la pratique, dans une grande proportion, des particularités lexicales et surtout syntaxiques aujourd'hui. A propos des autres romanciers qui ne font pas de place à ces particularités, nous n'avons pas pu recueillir des avis. Ils semblent plutôt, par leur choix d'écrivain libre, assurer un lectorat plus grand ou manifester leur attachement personnel à la langue classique.

sentiment d'une bonne formation académique. Dans les années quatre-vingt⁷⁷⁸, les professeurs, dans les salles de classes des établissements secondaires (et, peut-être aussi, dans les amphithéâtres de l'Université) trouvaient que les apprenants avaient un niveau faible, qu'ils ne savaient pas bien parler français, et le discours n'a pas varié jusqu'à nos jours. Mais personne n'entreprend une réforme courageuse pour intégrer les effets du multilinguisme dans les paramètres d'enseignement du français. Tout comme nos anciens professeurs, les romanciers béninois des deux premières générations gardent un certain souvenir de leur formation à l'époque coloniale, qu'ils ont tendance à revivre et à valoriser à travers leurs œuvres. On lit encore chez eux une certaine inclination à cette époque et un lien affectif qu'ils ne sont pas près de rompre véritablement, à la différence des romanciers ivoiriens (Kourouma est cité mille fois à ce propos), congolais (Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba), mais un peu comme les Sénégalais (Sembène Ousmane, Mariama Bâ, Aminata Sow Fall, Cheikh Aliou Ndao, Cheikh Hamidou Kane, Boubacar Boris Diop, Aboubacry Moussa Lam, Abdoulaye Elimane Kane)⁷⁷⁹, etc. Même chez Carlos, où nous avons relevé une rupture syntaxique de la phrase, la recherche de la correction est quasi-permanente, et la composition phrastique qu'il propose est voulue pour accompagner le renouvellement esthétique sur lequel repose son projet de création littéraire. Bhêly-Quénou, lui, n'hésite pas à rappeler sa formation en lettres classiques et son expérience de professeur de lettres classiques (latin et grec) en France. À travers tous ces parcours, c'est l'honneur de la personne et du pays qui se perçoit. Mais en filigrane, persiste l'attachement à cette époque pour laquelle une sorte de nostalgie semble être marquée. Et puis, il y a une variation sensible dans le rapport du romancier à la langue d'écriture. Lorsqu'on lit, par exemple, *C'était à Tigony* et *As-tu vu Kokolie ?*, on se rend compte que Bhêly-Quénou varie sa pratique de la langue⁷⁸⁰ et échappe à la constance dans l'écriture, notable chez Carlos ou Barnabé Laye, par exemple. *As-tu vu Kokolie*, son septième roman, a paru dans une présentation inédite. Sans signe matériel de ponctuation, il pose, au plan morphosyntaxique, des problèmes de segmentation de l'énoncé et de définition de la phrase, questions auxquelles nous consacrerons une étude, afin de voir les conclusions auxquelles l'application de notre définition de la phrase peut bien nous permettre de parvenir.

⁷⁷⁸ Nous étions au début de l'enseignement secondaire.

⁷⁷⁹ Liste indiquée par Bocar Aly PAM pour montrer quelques figures parmi les « romanciers sénégalais contemporains qui ont opéré une rupture d'avec une esthétique scripturaire qui, jusqu'alors, avait privilégié le respect strict des normes convenues », in « Le xénisme comme stratégie d'appropriation du français dans le roman sénégalais contemporain », op. cit., p.293.

⁷⁸⁰ Les particularités lexicales se raréfient dans les deux romans et le second pose des problèmes heuristiques par rapport à la construction de la phrase.

Les romanciers béninois, pour la plupart, ne revendiquent pas une « destruction du français ». Ils n'inscrivent pas leur écriture dans la même veine que Sony Labou Tansi, parce qu'ils n'éprouvent peut-être pas le même malaise que lui, qui dit : « *Je fais éclater les mots pour exprimer ma tropicalité : écrire mon livre me demande d'inventer des mots capables par leur sonorité de rendre la situation.* »⁷⁸¹

Seul Florent Couao-Zotti éprouve un malaise analogue et entreprend de déconstruire la langue d'écriture. Mais « la force de sa déconstruction » ne vaut pas celle qui traverse la production littéraire diversifiée de Sony Labou Tansi. On peut donc comprendre, à la lumière de ce qui vient d'être dit, qu'une généralisation à l'échelle continentale d'une étude sur le rapport des écrivains négro-africains au français, risque de perdre de vue des nuances importantes et de ne pas révéler le vrai visage de la langue dans les œuvres. Voilà pourquoi nous approuvons les travaux engagés dans le cadre des littératures nationales, avec une extension aux autres littératures et auteurs. Par exemple, l'avantage certain de l'ouvrage de Mahoungon Kakpo sur le baroque dans l'œuvre de Bhêly-Quénum, réside dans la réflexion approfondie qu'il propose sur le sujet, degré d'approfondissement auquel l'association avec un autre auteur ne lui aurait certainement pas permis d'atteindre. Les domaines du roman négro-africain francophone sont devenus tellement vastes et méritent d'être approfondis que les axes de recherche qu'il ouvre rendent complexes les études globalisantes. Sans manquer nécessairement d'intérêt, les travaux d'orientation diachronique, s'ils couvrent un champ d'investigation très vaste, posent des problèmes importants d'approfondissement, problèmes que les recherches synchroniques⁷⁸² peuvent contourner. A l'inverse, les travaux centrés sur un domaine précis (une période, un auteur, un thème, une esthétique, etc.) nous paraissent offrir des possibilités plus grandes d'approfondissement. Pour progresser dans le fil de notre réflexion, quelques paragraphes sur les interprétations au plan esthétique de la diglossie peuvent contribuer à marquer le rapport particularités et écriture.

2-Les enjeux esthétiques de la diglossie

D'un point de vue esthétique, nous pouvons analyser les constructions proposées par les romanciers et voir dans quelle mesure leur emploi contribue à provoquer chez le lecteur le plaisir esthétique que génère l'œuvre littéraire. La question de l'appropriation sera alors entrevue dans cette perspective : nous verrons, en effet, comment se manifeste l'appropriation

⁷⁸¹ Sony LABOU TANSI, cité par Georges NGAL, *Création et rupture en littérature africaine*, op. cit., p.54.

⁷⁸² Quelques titres de travaux ont été cités dans les chapitres précédents, qui l'illustrent bien.

littéraire. Caitucoli a abordé la question de façon approfondie dans une étude déjà citée. Parti de deux sens du mot « appropriation »⁷⁸³, il montre que si « *on peut envisager de s'approprier un objet matériel et choisir de le conserver tel quel, il n'en est pas de même pour les objets sociaux et en particulier pour les langues. Il est impossible de s'approprier une langue sans l'approprier d'une manière ou d'une autre.* »⁷⁸⁴ C'est dans ce sens que nous lisons les méthodes d'appropriation exploitées dans *Doguiçimi*. La démarche de l'auteur illustre parfaitement l'appropriation littéraire et couvre le sens que Suzanne Lafage donne au mot lorsqu'elle étudie le phénomène chez les Ivoiriens : « *l'assimilation et l'adaptation de cette langue aux besoins de l'expression d'une pensée africaine par des locuteurs qui l'adoptent comme vecteur fréquent de communication.* »⁷⁸⁵

Partant de cette observation, nous voyons deux aspects cohabiter dans les tentatives d'appropriation littéraire chez les romanciers béninois. Pour le montrer, nous allons retenir d'abord les pratiques adoptées par Paul Hazoumé. Dans *Doguiçimi*, les termes lexicalisés sont des unités nominalisées jouant sur la valeur onomatopéique des éléments qui les composent. A travers le procédé de substantivation de ces unités fondées sur l'association des sons, le romancier transfère dans l'œuvre des segments couramment utilisés par les locuteurs fɔn et, avec eux, des pans de la vie culturelle des peuples dont ils manifestent l'identité. Les calques stylistiques peuvent, à ce propos, nourrir plusieurs pages dans leur manifestation de la diglossie littéraire.

Les mêmes éléments d'analyse apparaissent dans les romans de Bhêly-Quénum où les termes lexicalisés ont un emploi nominal. On peut alors se demander pourquoi il y a restriction des emplois à cette partie du discours. La réponse à cette question provient du fait que le substantif a la propriété de désigner, sans intermédiaire, un être ou un objet concret ou abstrait, animé ou non animé, nombrable ou non nombrable. L'application d'une détermination assure son actualisation et représente un élément supplémentaire de son identification grammaticale. Que ce soit à une onomatopée ou une association de morphèmes ou un énoncé lexicalisé, l'application de la détermination dans les exemples identifiés est une reproduction des segments ordinaires en langue fɔn.

⁷⁸³ Premier sens : « *Processus par lesquels les Africains s'approprient le français, c'est-à-dire, conformément à la définition du dictionnaire Le Petit Robert, "en font leur propriété" » ; second sens : « Les Africains approprient le français, c'est-à-dire, conformément à la définition du dictionnaire Le Petit Robert, "le rendent propre à un usage particulier". »*

⁷⁸⁴ Claude CAITUCOLI, op. cit., p.84.

⁷⁸⁵ Suzanne LAFAGE, « La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français ? », *Le français dans l'espace francophone*, Didier de ROBILLARD et Michel BENIAMINO (éds.), Paris, Editions Champion, 1996, p.598.

Les œuvres de Couao-Zotti donnent également des illustrations de la diglossie littéraire à partir la valeur qu'acquièrent les mots argotiques ou spécialisés tenus d'habitude comme répugnants tout comme les milieux dans lesquels ils sont usités.

La diglossie littéraire constitue « *le cadre d'énonciation de l'œuvre littéraire* »⁷⁸⁶ si bien que le texte, si on s'accorde avec Georges Ngal, apparaît comme « *une parole élaborée en langue française dans une écriture à la fois plurielle et multidimensionnelle* »⁷⁸⁷. Elle s'appréhende comme résultant de contraintes linguistiques ou investie d'une portée stylistique (recherche d'expressivité). Les multiples exemples repérés chez Paul Hazoumé, Bhêly-Quénum et Couao-Zotti, le montrent à souhait et l'on n'objectera à l'idée que l'appropriation d'une langue est indissociable de la production et de la consommation de la littérature ; Lise Gauvin convainc à ce sujet. Pourtant, il nous paraît difficile d'inscrire le rapport de ces romanciers au français dans la veine d'une « *indigénisation* » de la langue.

3-Les romanciers béninois et « l'indégénéisation » du français

Depuis le travail prodigieux de l'IFA, le français pratiqué en Afrique est apparu comme un nouveau centre d'intérêt des recherches de linguistes et sociolinguistes de divers horizons. Les travaux qu'ils ont réalisés pour en décrire le corpus et les représentations, constituent une riche bibliographie sur le sujet. Pierre Dumont, l'un d'eux, y est allé par gradation en proposant d'abord une étude sous un titre interrogatif, mais qui porte en lui le sens de l'orientation de sa pensée : *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*⁷⁸⁸. On y voit une réflexion sur le rôle spécifique du français dans une Afrique où se développent les langues nationales et les nouvelles implications de ce type de cohabitation dans le monde scolaire. Il ira plus loin en publiant, quatre ans plus tard, un autre ouvrage au titre réellement provocateur : *Le français langue africaine*⁷⁸⁹. Ici, Dumont montre qu'avec les emplois particuliers dont le français est investi en Afrique noire, il passe à une étape véritable d'appropriation par les Africains. C'est le modèle d'appropriation qui le conduit à présenter la langue comme « la chose des Africains ». Adrien Huannou fait, dans *La question des littératures nationales en Afrique noire*, une réflexion analogue que nous avons déjà rappelée au quatrième chapitre. Il est possible de rapprocher les deux positions qui, à notre avis, s'accordent globalement sur le statut du français dans les nouvelles sociétés des pays

⁷⁸⁶ Gérard Marie NOUMSSI, op. cit., p.287.

⁷⁸⁷ Georges NGAL, *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.53.

⁷⁸⁸ Pierre DUMONT, *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*, Paris, L'harmattan, 1986.

⁷⁸⁹ Idem, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990.

africains, mais des divergences sont perceptibles dans le cours du développement des idées⁷⁹⁰ et ce sont elles qui divisent les deux auteurs, selon la lecture que nous avons faite de leurs ouvrages.

L'« *indigénisation* » ou la « *négrification* » du français cristallise les études d'orientation linguistique ou sociolinguistique proposées par des Africains ou des Européens. Au colloque de Dakar en mars 2006, la question a occupé plusieurs intervenants. Il faut pourtant préciser que les aires de pratique de la langue ne sont pas les mêmes et, avec elles, les facteurs déterminant le processus de « *négrification* » ou conduisant à lui. Dans les milieux socioculturels sénégalais, ivoirien, camerounais, centrafricain et même burkinabé auxquels les auteurs font référence, il y a souvent une langue nationale véhiculaire qui s'utilise concurremment avec le français. De fait, les rapports qui se développent dans le milieu scolaire, dans ces pays, met plus en contact la langue véhiculaire avec le français, sans oublier les parlers des apprenants qu'ils sont amenés à utiliser, en l'absence du « système du signal ». Mais au Bénin, le français conserve son statut de langue privilégiée et aucune langue nationale n'a le statut de langue véhiculaire pour tout le pays. On ne peut en définir que par région. Dans ces conditions où le taux de scolarisation est très faible, on n'observe pas dans la population⁷⁹¹ des indices de rejet du français. Il n'y a pas, chez de nombreux Béninois, l'affirmation d'une fierté à pratiquer leur langue maternelle, sauf si c'est le fɔn, le dendi/le bariba, le yoruba pratiqués, de façon informelle, dans l'administration, selon les régions. En fin de compte, c'est un jeu associatif qui semble se tisser entre le français et les langues locales. A ce sujet, Mahmoud Igué écrit dans son article déjà cité :

⁷⁹⁰ Car dans le fil du développement, les éléments d'appui présentent des divergences non négligeables. Huannou fonde la justification de sa position sur le travail des écrivains négro-africains, leur maîtrise de la langue, la qualité formelle remarquable de leurs œuvres... et en déduit qu'ils peuvent considérer le français comme « leur chose ». Dumont, quant à lui, privilégie les questions telles que l'enseignement du français en Afrique noire, la norme endogène, l'insécurité linguistique, le purisme et l'hypercorrection, le français d'Afrique, etc. Ce qui fonde les divergences, ce sont les référents que possède chacun d'eux : Huannou, de nationalité béninoise, est Professeur de Littératures Africaines Francophones, et enseigne depuis plusieurs décennies dans les universités africaines et étrangères. Dumont, de nationalité française, a travaillé au Sénégal comme Directeur du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar. A ce titre, il se fonde plus sur son expérience de linguiste, qui le pousse à définir, comme d'autres linguistes, un « français d'Afrique ». Les deux voies apparemment conciliables sont pourtant séparées par des différences de fond.

⁷⁹¹ Dans de nombreux villages, et largement dans les villes, plusieurs personnes, quoiqu'elles n'aient pas été scolarisées, ont tendance à développer un complexe par rapport aux personnes lettrées, trouvent longues ou trop longues les salutations en langues et leur préfèrent le « bonjour/bonsoir ». De même, d'autres circonstances exposent la propension des mêmes personnes à dire en français le prix de vente d'un produit, en particulier dans les marchés. Les vendeuses d'*ablo* et d'*akpese* à Comé, de pain ou d'avocat à Godomey, de pagne au marché international de Dantokpa disent très facilement : cent francs, cent vingt-cinq, cent cinquante, deux cents, ... mille cinq cents, trois mille, ... douze mille, ... pour donner le montant du produit qu'elles ont exposé, ou pour amorcer le marchandage.

« Au Bénin, la répartition des usages du français et des langues nationales est complémentaire. C'est dans les secteurs du commerce, de l'agriculture, des transports, dans les métiers où la compétence en français n'est pas requise, dans les communications orales et les rapports sociaux que se manifestent les langues locales. L'emploi du français est réservé à l'usage écrit dans l'administration, la politique, l'enseignement à tous les niveaux. La langue française jouit également au sein de la communauté béninoise d'un grand prestige par rapport aux langues locales. Cela est dû à la grande mobilité sociale et professionnelle qu'elle procure. Mais il ne s'agit pas d'une diglossie totale. »⁷⁹²

Il est vrai qu'après le Conférence nationale des forces vives de 1990 qui a consacré l'avènement au Bénin du renouveau démocratique, il y a eu libération de la parole et plusieurs radios communautaires ont vu le jour. Par conséquent, sur les chaînes publiques et surtout privées, il est possible de suivre régulièrement le journal, la revue de presse ou participer à des émissions interactives en langues nationales. Ce regain d'intérêt n'a pourtant pas modifié le statut privilégié accordé au français. Dans ces conditions, on peut comprendre que les langues nationales n'aient pas une influence considérable sur la pratique du français dans la communication quotidienne, encore qu'elles soient intégrées dans l'enseignement et que le nombre de personnes capables de lire, d'écrire et de parler en français soit élevé. Or, si on l'évalue, ce nombre « ne doit pas dépasser 10% de la population, soit environ 40.000 personnes »⁷⁹³ pour une population de sept millions d'âmes. Vu ce statut du français et au regard de l'affection que les romanciers béninois continuent de nourrir pour l'époque de leur formation à l'école étrangère, on ne saurait parler d'« indigénisation » du français. Le procédé peut être envisagé dans d'autres pays, mais pas au Bénin où, nous l'avons indiqué plus haut, seul Couao-Zotti inscrit son écriture dans la perspective d'une déconstruction constante du français. La citation faite à ce sujet au onzième chapitre est encore valable ici⁷⁹⁴. A propos des « expressions fabriquées chez nous » qu'indique l'auteur, les enquêtes menées sur le terrain nous permettront de voir ce qu'en disent les personnes interrogées.

Il ne nous paraît pas utile de rechercher coûte que coûte une « indigénisation du français », comme le désirent Noumssi et surtout David Ngamassu. Le premier admet, avec

⁷⁹² Akanni Mahmoud IGUE, « La situation du français au Bénin », op. cit., p.581.

⁷⁹³ *Ibidem*, p.580.

⁷⁹⁴ « Lorsqu'on fait de la littérature, c'est pour donner du plaisir. Donc, il faut écrire dans un style fleuri. Chaque fois que j'écris une phrase, je me dis qu'il faut que les gens jouissent de la saveur de l'agencement. Je fais en sorte qu'on se surprend à me lire. J'utilise les expressions de la langue française fabriquées chez nous. Cela crée un charme tout en renouvelant l'expression à travers des particularités lexicales et les néologismes. »

Blachère que « *l'utilisation de la langue du peuple est non seulement une résurgence du phénomène de négrofication de l'écriture, mais surtout un acte politique* »⁷⁹⁵. Ngamassu va plus loin. Il écrit, vers le terme de son étude :

*« Le français langue africaine, pour mériter pleinement son statut de langue, et surtout pour se constituer et s'imposer comme variété de français à part entière, au même titre que le français québécois, suisse ou belge, doit être défendu et illustré par les écrivains africains. Ce qui fait l'originalité des littératures suisse, belge ou québécoise, c'est pas uniquement la thématique (sic) ; c'est aussi et surtout un usage particulier du français. Si les écrivains africains renonçaient au nom du purisme et du respect de la norme standard, d'écrire en français d'Afrique, s'ils choisissaient la voie suicidaire de l'imitation servile du modèle, il est évident que dans les années à venir, la littérature francophone d'Afrique ne serait qu'une copie insipide et médiocre de la littérature française. Comme à la Renaissance l'enrichissement et le renouvellement de la langue française participent aujourd'hui du dynamisme des littératures francophones en général. »*⁷⁹⁶

Cette piste nous paraît préjudiciable. Pourquoi s'alarmer ? Pourquoi annoncer de l'incendie dans la maison ? Et la liberté de l'écrivain ? Allons-nous rallumer la vieille querelle, longtemps dépassée, sur la notion d'engagement des années cinquante ? Contre la position affichée, on peut déjà objecter en formulant la question de savoir pourquoi nous, Africains, serions toujours à requérir « notre indépendance », à nous comparer aux autres (littérature belge, québécoise, suisse romande...), comme d'éternels plaignants. Il faut agir. Mais comment ? En laissant évoluer la langue, en assurant une bonne formation scolaire des enfants, sans les enfermer dans une méconnaissance des règles du français de référence. Il faut maîtriser la norme pour la critiquer et la dépasser, afin d'exposer, au travers d'elle, les pouvoirs du langage.

A la vérité, il nous paraît plus judicieux de laisser la langue évoluer, de la laisser suivre le cours que lui donnent les époques qu'elle traverse et de l'analyser telle qu'elle apparaît. Si nous nous fondons sur le rapport des romanciers béninois étudiés à la langue

⁷⁹⁵ Seule la dernière séquence de la citation « *mais surtout un acte politique* » reçoit notre accord et sera même développé dans ce chapitre.

⁷⁹⁶ David NGAMASSU, « Dynamisme du français dans la littérature francophone : perspective comparative », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, p.270.

française, nous ne voyons pas ce qui intègre ce rapport dans une sorte de « *négrification du français* ». Pourtant, ils s'inscrivent dans la défense d'une forme d'écriture rénovée du roman négro-africain à partir de leur recours aux ressources des langues nationales. C'est une question de choix d'écriture. Par exemple, Barnabé Laye⁷⁹⁷ a choisi, dans ses romans, de ne pas pratiquer les particularités lexicales, encore moins syntaxiques, mais il y introduit des proverbes, des sentences, ...qui rappellent les cultures béninoises. N'empêche, il a une belle écriture et ses romans ont fait, au département des Lettres modernes de l'Université d'Abomey-Calavi, l'objet de plusieurs mémoires de maîtrise. Ce qui est utile, valorisant, c'est la disparition du carcan qui étouffe le génie de l'écrivain. Cette position transparaît aussi, en substance, des idées développées par Pierre Dumont :

*« Le français, en Afrique, ne doit pas se folkloriser mais devenir le véhicule d'une autre perception du monde et même d'une autre conception de l'univers. Celle-ci suppose une permanence et une identité de la langue elle-même car la différence, pour être perçue, implique qu'on puisse la mesurer par rapport à une référence stable. Ceci explique sans doute les nombreuses réactions de méfiance qui se sont manifestées en Afrique à l'égard des études sur le "français d'Afrique", si mal nommé, jugé par la plupart des observateurs africains comme un français au rabais incapable de servir les exigences du développement en particulier dans le domaine de l'enseignement mais aussi dans ceux de la technologie et de la recherche. Ce qui est important, ce n'est donc pas la recherche d'un usage déviant, et éventuellement l'explication de ses mécanismes, mais ce qu'apporte cet usage pour l'enrichissement et l'approfondissement de la personnalité du sujet. »*⁷⁹⁸

Le chercheur n'a donc pas de recommandation particulière à formuler au créateur. Son travail critique va se limiter à la description, à l'explication et à l'analyse de l'activité de création dans laquelle il mettra davantage à valoriser ce qui peut l'être. A notre avis, il est même très intéressant de voir s'élever des voix discordantes puisque la beauté d'une œuvre naît de la variété de ses couleurs, comme l'a si bien traduit Amadou Hampaté Bâ. Si le multilinguisme des pays africains doit devenir fonctionnel, il doit pouvoir aussi intégrer la

⁷⁹⁷ Romancier béninois, vivant en France où il exerce sa profession de médecin. Il est auteur de quatre recueils de poèmes : *Nostalgie des jours qui passent* (1981), *Les Sentiers de la liberté* (1986), *Comme un signe dans la nuit* (1986), *Requiem pour un pays assassiné* (1999) ; et de trois romans : *Une femme dans la lumière de l'aube* (1988), *Mangalor* (1989), *L'adieu au père* (1999).

⁷⁹⁸ *Le français langue africaine*, p.27. Souligné par nous. Nous sommes un peu prudent avec cet auteur parce qu'il y a dans ses ouvrages une tendance à renforcer ce qu'il appelle « *le français d'Afrique* ».

variété des approches de ceux qui sont appelés à le construire puis à le manifester. Si ces lignes ont du sens, nous pourrions entrer, avec sérénité, dans le jardin du roman béninois où les écrivains ne manifestent pas un engagement pour une « africanité »⁷⁹⁹ de la langue française.

II- Le français béninois : identité d'une langue d'écriture

On pourrait être amené, et là-dessus des éléments d'appui ne sont pas peu nombreux, à parler d'un français béninois. Mais il nous est difficile d'affirmer l'identité d'un tel français qui se limite, à la lumière de notre étude, aux particularités lexicales et morphosyntaxiques relevées dans les œuvres étudiées, mais qui ne sont pas entièrement attestées par les enquêtes menées sur le terrain. Il y a certes un français béninois, comme il existe un français ivoirien, burkinabé, nigérien, sénégalais, etc. Mais les critères de définition d'une telle langue ne sont pas entièrement réunis par notre étude. Pour affirmer et prouver scientifiquement l'existence d'un français béninois, il faut une étude complémentaire qui va partir d'une enquête (sur une période plus ou moins longue) sur la pratique du français au Bénin dans les établissements scolaires et professionnels, les universités, les services de l'administration, les marchés, les bars-restaurants, etc.

Les particularités lexicales et morphosyntaxiques illustrent les marques d'un français dont la structure et le fonctionnement se situent en marge du discours officiel. Celui-ci ne semble pas les accepter ni les intégrer. De même, les enquêtes menées au Bénin montrent que les structures relevées, en dehors des emprunts et des xénismes qui sont couramment insérés dans le discours tenu en français, les calques stylistiques ont des emplois variés, mais les calques lexicaux ne sont pas pratiqués par les personnes enquêtées.

1-Présentation et analyse des résultats d'enquête

Deux catégories de personnes nous ont intéressé dans le cadre de cette enquête. D'abord, les Béninois qui vivent à Liège, à Bruxelles et à Paris. Nous avons ainsi distribué deux cent cinquante (250) questionnaires dans les trois villes. Ensuite, ceux qui vivent au Bénin. A ceux-là, nous avons distribué mille questionnaires. Dans le dépouillement, nous avons constaté que les enquêtés de la première catégorie ont le niveau universitaire, au moins le baccalauréat. Le tableau qui suit résume les statistiques de leurs réponses au questionnaire.

⁷⁹⁹ Nous employons « *africanité* » un peu dans le sens que lui donne Danièle Latin dans la communication qu'elle a prononcée au colloque de Dakar. Le mot signifie : application du caractère africain à la langue française, c'est-à-dire, pour reprendre l'expression consacrée, en faire un « *français d'Afrique* ». Mais « *français d'Afrique* » apparaît, pour nous, comme un terme à revoir à cause des nombreux problèmes que pose son emploi.

	Liège	Bruxelles	Paris	Total	Pourcentage de participation
Nombre de questionnaires distribués	99	83	68	250	
Nombre de réponses reçues	97	82	66	247	98,80 %
Les personnes ayant reconnu les emprunts et xénismes lexicaux	95	80	66	241	96,40 %
Les personnes ayant reconnu les calques stylistiques	62	54	52	168	67,20 %
Les personnes capables d'utiliser les calques stylistiques	34	28	36	98	39,20 %
Les personnes ayant donné les expressions référentielles des calques lexicaux	71	67	49	187	74,80 %
Les personnes pouvant utiliser les calques lexicaux	22	18	21	61	24,40 %
Les personnes ayant reconnu les particularités syntaxiques	33	25	41	99	39,60 %
Les personnes pouvant utiliser les particularités syntaxiques (les verbes)	26	17	35	78	31,20 %
Les personnes pouvant utiliser les particularités syntaxiques (les phrases)	16	13	24	53	21,20 %

Source : Raphaël YEBOU, janvier-mars 2008.

Tableau 8 : Présentation des statistiques des Béninois interrogés à Liège, à Bruxelles et à Paris

A la faveur des échanges que nous avons eus avec quelques enquêtés (certains d'entre eux nous ont appelé), nous avons compris que la reconnaissance des calques stylistiques n'a pas été spontanée, et que la plupart ont mis du temps à les mettre en rapport avec les structures référentielles dans les langues nationales béninoises. Ce qui est intéressant, nous avons fait le rapprochement dans la description des calques stylistiques au dixième chapitre, c'est que les locuteurs aja ou gen de l'Ouest-Bénin, et même *natimba* et *baatɔnu* du nord-Bénin reconnaissent des calques provenant du fɔngbe. Pour les premiers (aja et gen), l'intercommunication entre les langues *gbe* explique bien cette identification plus ou moins laborieuse. Pour les seconds, il est possible que cette reconnaissance soit due à leur séjour dans un milieu où la pratique du fɔngbe est dominante (la ville périphérique d'Abomey-Calavi, par exemple, où est logée l'Université portant son nom). Dans tous les cas, ce qui n'est pas négligeable, c'est une similitude structurelle qui semble caractériser les langues du pays⁸⁰⁰. Par rapport à la contribution de cette première catégorie d'enquêtés, nous ne voyons pas encore les « *expressions fabriquées chez nous* » dont parle Couao-Zotti.

Nous avons recherché à travers cette enquête le comportement que les Béninois vivant à l'extérieur développent par rapport aux emprunts aux langues nationales. Tous les enquêtés presque ont reconnu les emprunts et les xénismes, ce qui ne représente pas un exercice difficile. Mais au fur et à mesure que nous évoluons dans la synthèse des données, le nombre de réponses favorables diminue, et nous pourrions avoir, dans une représentation schématique de ces données, une base large mais un sommet effilé du graphique. Nous en dégageons, pour ne pas allonger l'analyse, que chez les personnes enquêtées, l'inscription des marques spécifiquement béninoises dans la pratique de la langue française ne représente pas une préoccupation majeure. Elles sont loin de leur patrie et une telle position se comprend. Mais il semble que cette position est plutôt liée à une tendance générale des Béninois puisque nous allons faire des constats semblables dans l'analyse des résultats de la seconde enquête dont les résultats sont réunis dans le tableau qui suit.

⁸⁰⁰ Pendant les enquêtes que nous avons menées à Bembèrèkè et à Parakou, nous avons été agréablement surpris par les réponses de certains locuteurs lokpa, natimba, wama, chez qui le même mot désigne la *lune* et le *mois*, comme dans les langues *gbe*.

	Enquêtés de niveau secondaire	Enquêtés de niveau supérieur	Nombre total	Pourcentage de participation
Nombre de questionnaires distribués	450	550	1000	
Nombre de réponses reçues	446	548	994	99,40 %
Les personnes ayant reconnu les emprunts et les xénismes lexicaux	440	536	976	98,19 %
Les personnes ayant reconnu les calques stylistiques	364	482	846	85,11 %
Les personnes capables d'utiliser les calques stylistiques	218	278	496	49,89 %
Les personnes ayant donné les expressions référentielles des calques lexicaux	164	248	412	41,44 %
Les personnes pouvant utiliser les calques lexicaux	122	198	320	32,19 %
Les personnes ayant reconnu les particularités syntaxiques	102	131	233	23,44 %
Les personnes pouvant utiliser les particularités syntaxiques (les verbes)	217	328	545	54,82 %
Les personnes pouvant utiliser les particularités syntaxiques (les phrases)	111	223	334	33,60 %

Source : Raphaël YEBOU, janvier-mars 2008.

Tableau 9 : Présentation des statistiques des réponses des Béninois interrogés au pays

L'analyse de ces résultats montre que, de façon générale, le français demeure au Bénin une langue dont le statut privilégié de langue supérieure est confirmé dans les faits. Les locuteurs développent une tendance à le conserver, à ne pas lui faire subir de profonds

changements aux plans morphologique, sémantique, lexical, syntaxique et cette vue est entérinée par les réactions de certains élèves et étudiants⁸⁰¹ qui ont recours au dictionnaire ou à leurs enseignants pour demander la structure classique d'une construction française, l'emploi normatif d'un verbe, l'orthographe correcte d'un mot, les questions d'accord du participe passé, etc. Ces constats montrent, d'une façon générale, qu'il y a encore/toujours un intérêt pour la langue traditionnelle et que les marques de liberté que prennent les auteurs étudiés ne figurent, dans leur nature, la fréquence de leur occurrence, leurs formes et leur fonctionnement, que dans les œuvres de fiction. Cela ne signifie aucunement que la langue française est « l'intouchée » des locuteurs, loin s'en faut. Des emprunts et les xénismes sont nombreux dans la conversation quotidienne. Les calques aussi, notamment les calques stylistiques. Des variations au plan syntaxique sont également observables. En réalité, la pratique du français au Bénin est lente à manifester une influence profonde des parlers nationaux sur la langue officielle, si bien que l'on sent encore perdurer, de manière assez sensible, la connotation que colporte l'étiquette *quartier latin*⁸⁰² anciennement collée à la République du Dahomey devenue République du Bénin. Cette situation n'est pas spécifique au Bénin. Dans une étude déjà citée, Moussa Daff déplore la situation :

« Le français parlé au Sénégal est le plus souvent celui qu'on utilise dans une situation de confiance conversationnelle et dont on retrouve parfois des traces dans la presse, et dans la littérature écrite contemporaine. Cependant, à un niveau d'instruction supérieure, on retrouve une tendance nettement marquée à l'hypercorrection, et au style emphatique. Cette catégorie de lettrés est trop réfractaire à la norme endogène et bloque la réflexion qui doit mener vers un consensus sur l'application de la norme d'usage. »⁸⁰³

Les incursions que l'on peut noter dans le discours des Béninois attachés au bon usage, nous l'avons vu, restent reconnaissables dans le métissage linguistique. Mais il arrive que dans la conversation ordinaire, des termes ou constructions apparaissent qui ne peuvent

⁸⁰¹ Et ils ne sont pas peu nombreux, même si depuis quelques années leur nombre diminue à cause de la désaffection criarde des apprenants pour la langue.

⁸⁰² Même si le niveau des apprenants baisse considérablement, le discours officiel qui se tient actuellement est celui des anciens. Les jeunes générations auront le temps de montrer le visage du français qu'elles veulent bien pratiquer.

⁸⁰³ Moussa DAFF, « La situation du français au Sénégal », op. cit., p.569.

être compris d'un locuteur étranger. Gisèle Prignitz⁸⁰⁴ en cite quelques-uns dans sa description du français au Burkina-Faso. Ces emplois intéressent aussi la pratique du français au Bénin :

-*Absenter* : ne pas trouver chez elle la personne que l'on est allé voir ;

-*Sucrerie* : une boisson sucrée, par opposition aux boissons alcoolisées ;

-*Enceinter* : mettre une fille/femme enceinte ;

-*Piquer une grossesse* : avoir une grossesse de façon inattendue ;

-*Faire un accident* : provoquer ou être victime d'un accident ;

-*Faire les bancs* : recevoir la formation scolaire. On dit ainsi : *Mon frère a fait les bancs avec l'actuel ministre de l'enseignement supérieur.*

-*Tenir la craie* : enseigner, faire le métier d'enseignant. Il s'agit en réalité d'une périphrase qui témoigne de la mauvaise image que la société béninoise actuelle a et donne du métier d'enseignant qui n'enrichit pas celui qui l'exerce, contrairement à celui de douanier ou de transitaire.

Akanni Mahmoud Igué retient d'autres mots parmi les « *particularités lexicales attestées* » :

« *-Items qu'on trouve dans le dictionnaire français mais qui ont changé de catégorie grammaticale ou subi un changement de sens : accoucher = verbe transitif au lieu de "accoucher de" ; acharnement = adverbe au lieu de "avec acharnement" ; bronzer = devenir clair ; aviation = aéroport ; bureau = maîtresse ; séminariste = participant à un séminaire ; brousse = zone reculée ou éloignée ;*

*- items, emprunts aux langues locales... »*⁸⁰⁵

Quoique minoritaire, le français conserve le privilège de langue officielle. Certains parents en arrivent même à s'imposer et à imposer à la maison la pratique exclusive de cette langue, afin d'assurer à leurs enfants une insertion plus rapide et une bonne réussite dans le milieu scolaire et, plus tard, dans la vie professionnelle. D'autres le font par souci de prestige social. Ainsi, « *il n'y a pas au Bénin une "opposition systématique" au français, langue dans laquelle la majorité de la population souhaite que les enfants soient scolarisés sans être, bien*

⁸⁰⁴ Gisèle PRIGNITZ, « Contrastes et paradoxes du Burkina Faso, pays essentiellement multilingue et résolument francophone », *Le français dans l'espace francophone*, op. cit., p.557.

⁸⁰⁵ Akanni Mahmoud IGUE, « La situation du français au Bénin », op. cit., p.581.

sûr, contre l'introduction des langues nationales dans l'enseignement »⁸⁰⁶. Dans la conception du Béninois en général, les valeurs que les langues prennent se stratifient de cette façon, compte tenu des facteurs que nous avons déjà énumérés au quatrième chapitre.

Même si on ne note pas, du côté des romanciers béninois, une opposition catégorique au français, il y en a un qui se distingue par la constance dans l'application de ses choix d'écriture : il s'agit de Florent Couao-Zotti, l'écrivain de la rupture. En dehors de *Un enfant dans la guerre* remanié et publié sous le titre *Charly en guerre*⁸⁰⁷, où l'auteur, compte tenu du public prioritairement visé⁸⁰⁸, n'a pas mis en œuvre l'esthétique de sa création, les deux romans étudiés et *Les fantômes du Brésil* exposent, de façon constante, le projet de l'écrivain. Il veut déconstruire la langue française, pas forcément parce qu'il nourrit une hargne contre elle, mais parce que ce choix d'écriture accompagne l'orientation thématique de son œuvre⁸⁰⁹. Si Couao-Zotti avait l'intention de faire de la valorisation des langues béninoises le fil principal de son écriture, on aurait relevé un grand nombre de calques stylistiques auxquels il a préféré les calques lexicaux qui portent à déconstruire. L'écrivain choisit une thématique et recherche les outils qui peuvent en accompagner harmonieusement le développement. Cette perspective valorise plus la création littéraire que celle qui la logerait dans une défense et une illustration contraintes des cultures béninoises. A travers ses choix, il veut éveiller l'attention, réveiller, interpeller, provoquer, choquer, à travers les bribes de phrases qui portent son style poignant, violent, à travers les fragments qui l'expriment. Il dit : « *La littérature, c'est une espèce de coup de massue que je veux porter aux gens, pour les forcer à réfléchir. Je leur dis, si on ne fait rien, la situation va rester comme ça, telle que je la décris dans le roman- Notre pain de chaque nuit- et même pire. C'est un appel.* »⁸¹⁰

Lorsqu'il le lit, le lecteur est en droit de lui trouver des repères chez Sony Labou Tansi, qui a donné la preuve incontestable d'une fougue dans la langue d'écriture. Couao-Zotti le reconnaît, mais ne s'en est pas tenu à une copie du travail de Sony. Il dit ainsi avoir trouvé sa voie à partir de la lecture du romancier et dramaturge congolais : « *Lorsque vous imitez quelqu'un, vous le faites tant et si bien qu'à un moment donné, vous vous dites mais, ce*

⁸⁰⁶ *Ibidem*, p. 582.

⁸⁰⁷ Paris, éd. Dapper, 2001.

⁸⁰⁸ C'est un roman pour enfant.

⁸⁰⁹ La dégradation du milieu social, la dévalorisation de l'individu, la marginalisation des pauvres, l'expression d'un monde déconfit, l'irresponsabilité et même la méchanceté de l'homme politique, etc.

⁸¹⁰ Florent COUAO-ZOTTI, Interview accordée à *Le Nouvel Afrique Asie* n° 103, octobre 2000, p.83.

*modèle est inachevé. Alors, il faut tuer le modèle pour qu'enfin émerge son propre talent, soi-même. »*⁸¹¹

C'est ce qu'il a fait pour nous entraîner dans les trois romans au cœur de ses domaines favoris, et découvrir le vrai visage de son écriture qui s'intègre dans les rapports langue et littérature. En même temps qu'il réalise son projet d'écriture, le romancier donne l'occasion d'extraire de ses récits des éléments susceptibles d'entrer dans la construction d'une langue nationale à partir des œuvres littéraires.

2-Le rôle des écrivains dans la construction du français national

L'histoire a montré que, dans toutes les civilisations du monde, les écrivains ont joué un rôle de premier plan dans l'enrichissement et le renouvellement d'une langue. On peut invoquer, entre autres, l'exemple des écrivains français du Moyen -Âge et de la Renaissance dans leur contribution à l'enrichissement et au renouvellement du français. Les écrivains jouent ainsi un rôle éminent dans l'évolution d'un idiome : comme du Bellay, Rabelais, etc. qui ont travaillé à l'évolution de la langue française, les romanciers étudiés, qui occupent une position charnière dans l'historiographie du roman béninois, peuvent fonder une évolution progressive du français béninois, avec les marques profondes de spécificités béninoises. Quoiqu'il n'ait pas centré son étude sur les écrivains béninois, Babacar Faye fait une analyse qui nous paraît éclairer aussi les réflexions sur la question. Il soutient que, même si les objectifs qui président au choix de l'écrivain peuvent aller de l'idéologique au culturel, sans viser spécifiquement le linguistique, le travail de l'écrivain est irremplaçable dans l'émergence d'une langue ou, pour mieux rendre l'idée, dans la mise en œuvre des pouvoirs du langage:

*« En même temps que Du Bellay on peut dire, pour ces écrivains post-modernes, qu'en établissant la langue comme objet de la littérature et la littérature comme une quête du langage, quête qui se fait sur le mode esthétique mais également politique, ils accordent à l'écrivain un rôle de premier plan dans l'évolution de l'idiome. »*⁸¹²

⁸¹¹ Florent COUAO-ZOTTI, « La rose de la littérature béninoise », Interview dans le quotidien béninois *La Nation* du vendredi 24 avril 1998.

⁸¹² Babacar FAYE, « Auto-traduction et écriture : écriture première comme appropriation de la langue française », op. cit. p.130.

Lise Gauvin a publié à ce sujet un ouvrage dans lequel elle a examiné les grandes étapes de l'évolution de la langue française par le biais de la littérature, et synthétisé tout le travail de recherche lexicale des écrivains français, notamment Rabelais⁸¹³. Tout l'ouvrage souligne la part des écrivains dans la construction et la vitalisation d'une langue. Le type d'usage que proposent les auteurs de la première catégorie (Couchoro, Hazoumé, Pliya) et ceux de la deuxième, c'est l'insertion des termes et des calques dans le français institutionnel, qui révèle finalement, dans ce mélange de codes, la valeur des langues locales. De ce point de vue, en dehors du travail qu'ils font aux plans littéraire, culturel, linguistique, esthétique, les romanciers jouent un rôle pas moins « politique », dans l'émergence d'une langue d'écriture différente du français institutionnel. Cette « action politique » des romanciers s'inscrit dans une avance sur celle des hommes politiques qui tardent à prendre les décisions conséquentes dans le cadre de la valorisation des langues locales. Mais avec « *de l'esthétique pour les marginaux* », Couao-Zotti va plus loin que ses aînés et se propose d'introduire dans l'univers de la fiction, lieu d'exercice de l'esthétique, les enfants de la rue, les drogués de nos quartiers, les prostituées que notre société a contribué à fabriquer. En même temps, il réagit contre l'écriture conventionnelle. Cette piste de réflexion apparaît aussi dans l'ouvrage de Blachère qui écrit : « *Utiliser la langue de la rue, c'est (...) se placer du côté des exclus, qui ont appris le français dans la rue(...). Mais c'est en même temps renier " la politique de l'écriture" »*⁸¹⁴

L'utilisation de la langue du peuple dans l'univers narratif est un acte à la fois sociolinguistique et esthétique mais aussi politique. En réalité, les formes d'hybridation linguistique proposées par les romanciers béninois, traduisent les rapports d'inégalité entre les langues, mais surtout portent l'empreinte d'une protestation contre ce que Georges Ngal appelle « *la condition de minoration de leurs langues face au français* »⁸¹⁵. Ces auteurs s'engagent dans une entreprise de promotion des langues locales, que l'on relève a posteriori. Noumssi étudie la même question dans le roman camerounais, et aboutit à des réflexions analogues⁸¹⁶. Son étude sur « *Contacts de langues et appropriation du français dans le roman camerounais moderne* » débouche sur des aspects sociolinguistiques de l'appropriation et explore quelques termes empruntés au français et qui sont resémantisés dans le roman

⁸¹³ Lise Gauvin, *La fabrique de la langue : De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

⁸¹⁴ Jean-Claude BLACHERE, *Négritures. Les écrivains d'Afrique Noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.208.

⁸¹⁵ Georges NGAL, op. cit., p.58.

⁸¹⁶ Gérard Marie NOUMSI, op. cit., p.287.

camerounais : le verbe *faire*, par exemple, qui a « *une existence et un emploi endogène* »⁸¹⁷ et qui ne couvre pas seulement le sens qu'il prend en français institutionnel. Dans ce cadre, il écrit :

« *Les situations de diglossie ne manquent pas d'être conflictuelles. A cet égard, nous estimons que ces occurrences interlingales entrent dans la formation d'un interlecte camerounais, constituant de fait une tentative de normalisation des langues locales minorées par le français.* »⁸¹⁸

Bocar Aly Pam présente une communication sur la même question en partant de l'emploi du xénisme dans le roman sénégalais comme procédé d'appropriation du français. La convergence de ses analyses avec les nôtres et celles de Noumssi montre la similitude des problèmes que rencontrent les écrivains africains francophones, sans autoriser les généralisations auxquelles nous assistons en vue de la définition du « *français d'Afrique* »⁸¹⁹.

Le « *français d'Afrique* » ? Ce terme ne nous paraît pas judicieux. Ni pour la sociolinguistique, ni pour l'exploration littéraire et l'exploitation stylistique des œuvres produites. En réalité, inclure dans une extension des règles existantes les déviations ou les déviations par rapport à la norme, nées de la volonté délibérée des écrivains, nous paraît plus rentable, plus enrichissant pour la langue d'écriture, que leur regroupement à l'intérieur d'un « *français d'Afrique* ». Les enquêtes qui ont conduit à l'élaboration de ce terme se limitent

⁸¹⁷ Citant Claude FERY, « Usages du verbe faire en français du Cameroun », *Le français en Afrique noire* n°19, 1998, p.147.

⁸¹⁸ *Ibidem*, p.290.

⁸¹⁹ Sur la question, Gabriel Manessy part de l'expression heureuse « *français en Afrique* » (pp.7, 17.), mais présente, plus loin, un article intitulé : « Français d'Afrique : éléments de diagnostic » (pp.75-91.). Ce qui est gênant dans les conclusions auxquelles parviennent Manessy, c'est que, d'abord, son étude repose entièrement sur des travaux réalisés en Centrafrique, ensuite, les analyses ont été généralisés à toute l'Afrique noire alors que, en tant que Béninois, nous ne nous voyons pas dans la description de ce « *français d'Afrique* » et avons relevé des différences profondes entre le rapport au français en République du Bénin et les expériences des Centrafricains. Enfin, il n'est pas scientifiquement juste de procéder à une pareille généralisation parce que, à l'intérieur de chaque pays, et Pierre Dumont le reconnaît, des spécificités existent qui doivent nécessairement être prises en compte dans le cadre d'une discrimination des usages particuliers du français dans les pays africains. Voilà pourquoi nous soulignons la nuance (même si elle est trop mince) exprimée par Pierre Dumont : « *Le français de France, expression bizarre aux relents de colonialisme, mais que beaucoup préfèrent à français standard, jugée péjorative, désigne la variété qui, partout en Afrique, jouit aujourd'hui d'un statut officiel. Face à cette variété de langue superposée aux langues africaines, et nous sommes là devant un cas de diglossie classique, se développe une variété dialectale que l'on a coutume de dénommer français d'Afrique même si l'on sait que cette appellation n'a pas grande signification étant donné la diversité des variétés locales, collectives et individuelles qui se développent dans la plupart des pays africains.* », *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990, p.15. Une question vient alors à l'esprit : pourquoi continuer à dire « français d'Afrique » ? Pour Midiohouan, dans *Du Bon usage de la francophonie*, c'est « *une affaire franco-française* » (p.95.)

seulement à quelques pays, mais ont été généralisées à toute l'Afrique, comme s'il y avait convergence de tous points de vue sur le continent à la fois un et pluriel. En dépit de quelques réticences, si *Les Soleils des indépendances* a été accueilli comme ouvrant la voie à une nouvelle écriture du roman négro-africain francophone, c'est parce qu'il y a une valeur esthétique qui se dégage de l'usage de la langue française dans laquelle fait irruption le malinké, langue maternelle de Kourouma. En lisant *Quand on refuse on dit non*, roman posthume de l'auteur, nous avons, personnellement, été impressionné par la valeur documentaire et profondément historique de l'œuvre, mais n'y avons pas trouvé une littéarité affirmée, comme dans les œuvres antérieures. Il faudra donc prendre au sérieux les avertissements de Lilyan Kesteloot, sans minorer le travail de l'IFA que nous consultons souvent et qui nous séduit par certaines convergences, mais aussi de nombreuses différences que le livre laisse percevoir entre les emplois lexicaux, d'un pays à un autre.

Nous n'avons pas identifié chez les romanciers étudiés les caractéristiques de ce que l'on désigne par « *français d'Afrique* ». Cela traduit leur liberté de créateur à ne pas s'aligner dans le courant des tendances qui s'expriment dans certains écrits en Afrique noire francophone. En d'autres termes, malgré l'évolution ou la variation de l'écriture, selon le cas, les trois romanciers gardent une certaine tenue qui fait qu'ils n'observent pas des déviations sémantiques dans leurs œuvres pour nourrir le « *français d'Afrique* ». Pas même les constructions qui marquent la conversation quotidienne et que nous avons rappelées plus haut. Tout cela conforte les analyses que nous avons ébauchées sur les raisons affectives susceptibles d'expliquer la position globale des romanciers. Chez les autres (romanciers), nous n'avons pas encore perçu des emplois de ce genre non plus⁸²⁰. Nous retenons que les constructions du français béninois qui apparaissent dans les conversations quotidiennes n'intègrent pas les œuvres littéraires.

3- La nécessaire composante de la pratique orale de la langue

Une étude complémentaire doit être menée, nous l'avons souhaité, qui doit reposer sur des enquêtes sur le terrain, pour en arriver à une définition cohérente et convaincante de l'identité du français béninois. Sans cette étude, les conclusions auxquelles l'on peut parvenir, comme nous le faisons, ne seront recevables que dans le cadre strictement littéraire. Des personnes compétentes existent au Département des Sciences du Langage et de la

⁸²⁰ Même si nous savons que quelques problèmes, d'un autre type, se posent dans les œuvres d'Adélaïde Fassinou. Avant de nous prononcer véritablement sur la qualité de ses écrits, il nous faut faire une étude préalable, qui n'est pas encore achevée.

Communication de l'Université d'Abomey-Calavi, qui pourront, si elles sont intéressées par cet axe de recherche, mener à bien une pareille étude. Notre thèse s'inscrit dans le domaine de la grammaire et de la stylistique et nous ne sommes pas apte à conduire des études profondes de sociolinguistique.

4- Description du français littéraire béninois

Quoique nous n'ayons pas mené des enquêtes qui attestent les emplois à l'oral des particularités lexicales et morphosyntaxiques, nous allons, pour peut-être susciter un intérêt dans ce domaine, proposer une description du français tel que nous l'avons perçu dans les œuvres étudiées qui, sans rien exagérer, rassemblent les rubriques importantes de ces particularités. Nous n'allons pas nous lancer dans une présentation de spécialiste, mais en verrons la description sur cinq plans, comme conséquence de notre étude.

4-1-Les aspects phonétique et phonologique

Du point de vue de la phonétique et de la phonologie, deux axes sont pris en compte : l'écrit par l'auteur et l'activité de lecture qui peut être rapprochée de l'oral et favoriser des opérations phonétiques. Nous avons remarqué que les emprunts et les xénismes ne sont pas bien transcrits dans les œuvres et, de fait, sont mal prononcés et donc mal compris dans la lecture des phrases. Un seul exemple, parmi tant d'autres pour le justifier : le « ce *agbassa xho* » (*Les Appels du Vodou*, p.210), tel qu'écrit, va se lire à la fin avec le « o » fermé qui donne « xo », ce qui signifie « parole ». Or, dans le texte, l'auteur a voulu indiquer les « dimensions de ce *agbassa xho* », ce qui renvoie à « dimensions de la salle de conversation, de repos, salon ». Pour donner au syntagme nominal ce sens de lieu d'échange de paroles, il aurait fallu utiliser « ɔ » pour avoir « xɔ ». Donc le fait de minimiser l'emploi l'Alphabet Phonétique International (API) ne permet pas aux auteurs de restituer, dans leur prononciation exacte, les mots d'emprunts et implique des déformations dommageables au plan sémantique. Il en est ainsi de presque tous les emprunts et xénismes chez tous les auteurs qui, soucieux de rendre le texte accessible à un plus grand nombre de lecteurs, renoncent à l'utilisation de l'API, mais ne rendent service ni aux lecteurs capables de lire cet alphabet, ni aux langues nationales. Pour le lecteur à qui le romancier veut faciliter l'accès à l'histoire de l'œuvre, nous nous demandons s'il peut attacher du sens au syntagme « ce *agbassa xho* ». Il aurait donc été souhaitable d'utiliser l'API qui, de toute façon, ferait un grand bien autant à l'auteur qu'au lecteur et aux langues nationales que l'écrivain travaille à valoriser.

4-2- L'aspect morphologique

Au plan morphologique, les questions de dérivation et de variation examinées au cinquième chapitre peuvent être prises en considération. Une pratique systématique des règles endogènes en la matière n'est pas observée et le problème de transcription des mots d'emprunt se pose encore ici. L'invariabilité est largement pratiquée pour ces mots, mais la définition de ce critère est perturbée par les mêmes problèmes de transcription qui, s'ils sont résolus, peuvent permettre d'examiner la question par rapport à l'application de la norme endogène établie par les linguistes.

4-3- L'aspect lexical

Le lexique est fourni par les substrats identifiés au troisième chapitre : l'anthroponymie, la toponymie, la cour royale, la vie carcérale, les habitudes alimentaires et vestimentaires, la vie culturelle et religieuse traditionnelle, le couvent vodou, les catégories sociales, etc. Il provient du fɔngbe, en priorité, ensuite du yoruba et du gɛngbe, du dendi.

4-4- L'aspect syntaxique

Au plan syntaxique, le français béninois est marqué par des emplois spécifiques de certains verbes et par la structure phrastique. Ce qu'il est intéressant de souligner, c'est la valeur de la distribution des verbes transitifs et intransitifs qui ne relève pas d'une méconnaissance de la langue. Elle est voulue et pratiquée par Couao-Zotti, en tête, pour les raisons que nous connaissons désormais. Pour ce qui concerne la segmentation phrastique, elle porte certainement l'influence de l'oral et en ajoute à l'orientation thématique des œuvres. Dans les œuvres littéraires, nous l'avons vu, ces emplois produisent des séquences expressives. Manifestant fortement les structures des langues *gbe* du Bénin, le procédé de la lexicalisation examiné au troisième chapitre révèle une pratique intéressante du calque. Les calques stylistiques aussi entretiennent avec les langues locales des rapports profonds. A l'inverse, les calques lexicaux illustrent plutôt le projet de déconstruction de Couao-Zotti analysé plus haut. Toutes ces rubriques posent des problèmes de syntaxe examinés dans la thèse. Dans la vie réelle, ce sont peut-être d'autres problèmes que l'on observe au plan syntaxique. Les occurrences relevées dans les œuvres montrent qu'une dimension syntaxique frappe l'identité du français béninois qu'une étude complémentaire contribuera à définir.

Nous terminons cette étude convaincu que la langue française est bien extensible, qu'elle se prête à plusieurs sortes de tiraillements, en fonction de la liberté du choix de l'écrivain.

CONCLUSION GENERALE

La question des particularités lexicales et morphosyntaxiques, sans représenter une spécificité du roman béninois, y nourrit des pistes de recherche que nous avons tenté d'ouvrir et d'approfondir. Elle intéresse toutes les littératures francophones forgées et nourries dans les Etats⁸²¹ d'Afrique et hors du continent. Précédemment inexploré dans ses manifestations à travers le roman béninois, ce domaine de la recherche accueille à présent une contribution à la description du rapport des romanciers à la langue d'écriture. Il est intéressant de savoir désormais que l'écriture du roman béninois varie d'une génération à une autre⁸²², d'un romancier à un autre et dans l'œuvre d'un même romancier. Pour le prouver, nous avons dû rechercher non dans la grammaire traditionnelle mais dans les voies ouvertes par les grammaires descriptives, les outils adéquats de description et d'analyse pour observer le fonctionnement de cette écriture. Cet aspect est éminemment important dans la conduite de notre recherche, compte tenu des orientations nouvelles que prennent les travaux en grammaire française. Dans les détails, nous avons relevé et examiné les problèmes que posent dans les œuvres de fiction les emprunts et les xénismes, les calques (stylistiques et lexicaux) et les termes issus de la création lexicale, sans passer sous silence les constructions idiomatiques, les périphrases locales, les unités lexicalisées. Le champ d'écriture du roman béninois est fortement investie par la manifestation de la diglossie tout comme le milieu socioculturel dans lequel l'écrivain a grandi et produit ses œuvres. Même loin de son terroir, comme l'illustre le cas de Bhély-Quénum, il porte en lui les marques de ces influences et les exprime en fonction de son projet littéraire et esthétique. Cette situation crée un dilemme. Les variations observées dans la description morphosyntaxique des emprunts et des xénismes trouvent fondamentalement leur origine dans la double fidélité des écrivains, intimement liée à ce dilemme, et là-dessus, nous n'avons relevé aucune exception véritable⁸²³. D'une manière ou d'une autre, les romanciers béninois, qu'ils pratiquent les particularités lexicales et morphosyntaxiques ou non, vivent un rapport conflictuel ou problématique avec les langues en présence dans le cadre diglossique qui est le leur⁸²⁴. De cette relation antagonique, jaillissent des formes d'écriture variées. Au plan morphosyntaxique, les premières interrogations ont été formulées par rapport aux problèmes d'accord et de non-accord des

⁸²¹ Dans les Etats anglophones aussi, si l'on tient compte de la thèse de Daria Tunca citée dans notre étude. Si la littérature dominante est d'origine étrangère, cela suffit pour que se créent les facteurs de production de particularités.

⁸²² D'une génération à une autre, il y a variation et/ou évolution de l'écriture.

⁸²³ Chez les romanciers qui ne pratiquent pas véritablement ces particularités, des éléments de leur milieu socioculturel apparaissent dans leurs écrits, même s'ils ne suffisent pas à fonder la pratique.

⁸²⁴ Barnabé Laye et les autres romanciers cités dans la même catégorie n'échappent pas véritablement à ces influences.

particularités, le rapport syntaxique de l'emprunt à son occurrence et la question très vaste des constructions spécifiques des verbes et des phrases. Ainsi, des structures apparemment indescriptibles au départ ont été prospectées au moyen de l'outil de description syntaxique que représente la valence. Celle-ci a permis de comprendre les opérations de reconstruction qui frappent les noyaux verbaux de nombreux énoncés, et c'est chez Couao-Zotti qu'ont été trouvés les exemples les plus inattendus, les plus déconcertants. Bhêly-Quénum, comme se situant à mi-chemin entre la première et la troisième génération, offre, dans des proportions moyennes, des structures très frappantes aussi qui portent des marques de liberté par rapport à la langue de référence. Chez leur aîné, l'écriture impeccablement classique acquiert pourtant de l'expressivité grâce à la mise en valeur des ressources stylistiques du fɔngbe à travers les représentations langagières que nous avons identifiées dans *Doguiçimi*, mais que nous n'avons pu analyser toutes. Cette piste laisse découvrir un réseau très vivace dans le travail d'écriture réalisé par Paul Hazoumé. Il s'agit d'un exercice de traduction, de reproduction et de récréation qui repose sur les structures des langues locales et qui leur permet d'investir le champ littéraire dominé par le français. On peut donc, de ce point de vue, douter que *Doguiçimi* ait été écrit pour plaire au public français. Bhêly-Quénum a également retenu notre attention par la qualité du même réseau des représentations langagières. Nous ne sommes pas resté insensible à ses emplois contraints chargés d'une valeur idéologique et affective certaine. Avec lui, Jean Pliya et Nouréini Tidjani-Serpos⁸²⁵ ont recouru chacun aux ressources de leur langue maternelle. Par rapport à leurs choix d'écriture, Florent Couao-Zotti va se singulariser. Les particularités identifiées permettent de faire la synthèse ci-après :

La langue n'a pas gardé la même tenue sous la plume des auteurs et nous avons vu, chez Paul Hazoumé de la première génération, une prédominance des emprunts et des xénismes, des calques stylistiques et des termes lexicalisés, avec des incidences stylistiques que nous avons essayé de synthétiser dans la troisième partie de la thèse. Olympe Bhêly-Quénum tient une position charnière correspondant à la deuxième génération qu'il représente bien. Avec *Les Appels du Vodou*, il fait le pont entre les deux autres générations tant dans les manifestations lexicales que dans les constructions morphosyntaxiques. Il n'y a donc pas une progression constante dans son rapport au français. Nous avons plutôt relevé une variation de son écriture, car Bhêly-Quénum est capable d'exposer une écriture traditionnelle, puis de donner, à la production littéraire suivante, une œuvre empreinte du recours aux langues nationales. On s'en convainc lorsqu'on lit *C'était à Tigony, As-tu vu Kokolie ?* puis *Années du*

⁸²⁵ Jean Pliya appartient à la deuxième génération et Nouréini Tidjani-Serpos, à la troisième.

*bac de Kouglo*⁸²⁶ publiés respectivement, après *Les Appels du Vodou*, en 2000, 2001 et 2003. Ses capacités ingénieuses à intégrer dans son projet littéraire des éléments qui valorisent les cultures béninoises et africaines, sans produire l'impression d'affaiblir la qualité de la langue, lui confèrent la position prestigieuse de doyen et de référence absolue. Pour ce qui concerne Couao-Zotti, il rompt avec certaines pratiques littéraires et ouvre des voies thématiques nouvelles liées à son temps.

Cette thèse présente un triple intérêt. En s'inscrivant dans le domaine de la grammaire française, elle englobe deux aspects complémentaires d'une même étude. Le premier est lexical. Là, nous avons organisé les éléments qui forment les particularités et proposé, en rapport avec le milieu socioculturel qui les a générés, une méthode d'analyse mettant au jour leur valeur stylistique profonde renforcée par la situation diglossique, sans manquer d'éveiller l'attention sur la nécessaire valorisation des langues nationales par leur introduction effective dans l'enseignement. À la vérité, il revient aux Béninois de les pratiquer concrètement, en se convainquant du fait qu'elles sont des vecteurs de savoirs, avec tout ce que cela suppose et implique dans les temps actuels.

L'occurrence des particularités lexicales chez les trois romanciers manifeste une évolution de l'écriture du roman béninois. La tendance observée est de moins au respect scrupuleux des normes traditionnelles. Sans que cela ne traduise la preuve d'une mauvaise maîtrise de la langue, ces écrivains intègrent dans leur pratique du français des termes qui ne sont plus la traduction en langue étrangère de certaines réalités locales. Le plus souvent, l'emploi de ces termes est rentable compte tenu de la précision qu'ils apportent dans l'expression.

Le second aspect est d'ordre morphosyntaxique. Sur ce plan, nous avons relevé et exploité les constructions qui, à l'épreuve des faits, ont affiché les limites de la grammaire traditionnelle puis donné lieu à une série de propositions qui promeuvent les relations syntaxiques, la hiérarchie des groupes grammaticaux, la valence verbale. Ces notions méconnues en grammaire normative, représentent des aspects précieux de toute étude qui, dans le même domaine, entend offrir aux usagers de la langue française une piste économique et rentable. L'approche stylistique a enrichi la recherche en l'élevant au sommet des représentations langagières mises en œuvre par la production sémique. Les langues béninoises se sont révélées des centres dynamiques de production de ces sèmes avec, pour conséquence, le renforcement de l'expression esthétique et stylistique. Les auteurs ne pouvaient donc pas ne

⁸²⁶ Bien sûr, ce roman date de 1950-1951 et il est présenté sur la quatrième de couverture comme le « premier roman d'Olympe Bhêly-Quenum ». Mais il n'a paru qu'en 2003.

pas recourir à leurs ressources langagières. On le voit, et c'est le troisième intérêt, les chapitres développés dans la présente recherche, en même temps qu'ils précisent les contours de certaines notions de grammaire, charrient une série d'analyses liées à la production esthétique du roman béninois. Ils exposent la contribution des structures grammaticales et stylistiques à la description de cette production. On pourra ainsi retenir que la grammaire et la stylistique, en tant que disciplines de recherche en sciences humaines, sont mises au service de la critique littéraire pour apporter de la lumière sur certains domaines du savoir très peu souvent abordés au Bénin. La circonscription de notre objet de thèse dans ces domaines nous a permis de voir aussi comment est célébré chez chaque romancier le mariage entre approche thématique⁸²⁷ et procédés esthétiques. Paul Hazoumé, l'un des premiers classiques de la littérature de son pays, mêle, dans le premier roman historique négro-africain francophone, recherche ethnologique et critique sociale avec une bonne note de joute oratoire qui, sur plusieurs pages, relève admirablement la qualité du discours à travers les tirades des personnages⁸²⁸. En même temps, il expose les caractéristiques d'une civilisation danhoméenne vieille et forte. *Dogucimi* porte ainsi les traits de la société dont il relate l'histoire. Olympe Bhêly-Quénum, lui, se refuse à un figement dans la caractérisation des procédés littéraires mis en œuvre à travers le développement de l'intrigue romanesque. D'*Un piège sans fin aux Appels du Vodou*, de ce roman à *C'était à Tigony* et à *As-tu vu Kokolie ?*, plusieurs procédés ont été exploités et plusieurs étapes franchies. Son cinquième roman, qui peut être lu comme un hymne à la mère puis à la terre natale, est bien empreint des connotations ésotériques qui animent les couvents vodou. En dépit des marques de liberté manifestées par ces deux romanciers, leur écriture reste marquée d'une tendance classique. Nous avons eu le temps de le montrer. Quant à Florent Couao-Zotti, nous l'avons appelé « le romancier de la rupture »⁸²⁹ parce qu'il introduit des critères nouveaux dans le rapport du romancier à la langue française à travers le choix de thèmes nouveaux et d'une écriture singulière. A la différence de ses aînés, il expose une forme d'influence qui semble provenir la lecture de Sony Labou Tansi, romancier, dramaturge et poète congolais. Couao-Zotti entend créer dans ses œuvres un langage vivace, alerte, truculent, une langue violente pour montrer aux hommes politiques leur responsabilité dans la dégradation de la situation sociale, économique, politique, culturelle des Etats. Mais il n'innocente pas les parents à qui revient la

⁸²⁷ Nous n'avons pas insisté sur les thèmes compte tenu des objectifs de notre thèse dans laquelle nous avons voulu, dès le départ, étudié prioritairement l'évolution et la variation de la langue d'écriture dans le roman béninois.

⁸²⁸ Ces questions intéresseront particulièrement les travaux en narratologie.

⁸²⁹ On pourrait même dire : « écrivain de la rupture », puisque dans son recueil de nouvelles et ses pièces de théâtre, il manifeste la même intention de rupture.

grande responsabilité d'assurer convenablement l'éducation des enfants. *Les fantômes du Brésil* paru en 2006 devrait amener les uns et les autres à une prise de conscience de cette responsabilité.

Il faut reconnaître que les trois romanciers nous ont permis, grâce à la position que chacun d'eux occupe dans l'historiographie béninoise, de parcourir les trois générations et de noter que chacun d'eux peut être cité comme manifestant, d'une façon globale, les tendances générales de sa génération. Des différences existent naturellement dans chaque génération, mais chacun d'eux synthétise les caractéristiques globales observées. Par rapport à notre objet de recherche (à propos duquel Hazoumé a plus retenu notre intérêt), l'auteur de *Dogucimi* et Félix Couchoro paraissent manifester des approches voisines. Dans la deuxième génération, le visage qu'offrent les choix d'écriture est beaucoup plus varié. A côté des romanciers qui pratiquent les particularités lexicales tels que Bhêly-Quénum et Jean Pliya, il y en a qui, librement, ont choisi une écriture débarrassée de ces particularités. Ces options enrichissent les analyses des œuvres concernées et affirment la persistance de la tendance classique dans le roman béninois. Par cet aspect, Barnabé Laye, de la deuxième génération, Edgar Okiki Zinsou, Blaise Aplogan, Dominique Titus etc. de la troisième, ne manifestent pas les mêmes procédés d'appropriation du français. La recherche d'une écriture orthodoxe semble préoccuper ces auteurs de façon permanente, même s'ils ne peuvent pas échapper complètement aux influences de leur milieu socioculturel diglossique⁸³⁰.

Un autre intérêt de la présente étude réside dans la perception des normes endogènes qu'il est important que des méthodes pédagogiques adéquates permettent de cerner clairement. A ce sujet, les travaux en linguistique peuvent contribuer à assurer une transcription efficace et intelligible des énoncés, et les services compétents peuvent utilement coopérer à la diffusion de ces travaux⁸³¹. De même, les structures chargées de proposer les programmes d'enseignement dans les établissements de formation doivent tenir compte des orientations actuelles de l'écriture dans les œuvres littéraires et rechercher les outils et les démarches pédagogiques appropriés pour rendre possible, en situation de classe et de façon optimale, l'étude des œuvres comme *Dogucimi* et *Les Appels du Vodou*. Mais aussi *La carte d'identité* de Jean-Marie Adiaffi, *La voix cassée* de Alain Mabanckou, *La place des fêtes* de Sami Tchack, des œuvres d'écrivains de la dernière génération dans lesquelles se lisent

⁸³⁰ Nous savons bien que Barnabé Laye vit en France où il exerce le métier de médecin. Mais cela ne remet en cause nos déductions.

⁸³¹ Mais cela ne sera pas suffisant. Il faudra encore que les intellectuels acceptent de pratiquer le système d'écriture adéquat.

intertextualité et « *inter généricité* », « *une ballade littéraire* »⁸³² où se notent la « *présence, l'abondance des pratiques du roman postmoderne* », la « *subversion de la corde relationnelle* », la « *déconstruction des personnages* », la « *despatialisation* » et une « *esthétique du désordre* »⁸³³. Il faut préciser que, pour ce qui concerne le cas spécifique de la République du Bénin, *Les tresseurs de corde*, au programme dans les classes terminales littéraires, recèle des calques stylistiques qui, manifestement, ne frappent pas l'attention des enseignants, encore moins des apprenants. Certainement, ceux-ci n'ont pas encore les outils pédagogiques nécessaires pour faire comprendre et exploiter ces constructions. Il faudra donc un travail pédagogique préalable et une formation des enseignants intégrant les outils qu'offrent la grammaire et la stylistique pour une exploitation suffisante de ces structures lexicales qui renvoient l'apprenant à son milieu de vie et l'aide à le redécouvrir et à l'intégrer d'une façon nouvelle⁸³⁴. Cela implique également un travail ardu de sensibilisation et de conscientisation sur le rôle que les écrivains peuvent tenir dans la connaissance du milieu socioculturel des apprenants. Les inspecteurs de l'enseignement secondaire et surtout les professeurs des universités pourront se rendre utiles à ce sujet⁸³⁵. La question a suscité un vif intérêt dans les débats qui ont marqué le dernier jour du Colloque international « Mondialisation, quête et expressions identitaires à travers les arts et les littératures du monde francophone », organisé à Abidjan-Cocody, les 17,18 et 19 avril 2008 par le Groupe d'Etude et de Recherches sur les Littératures Francophones (GERLIF). A entendre les participants à cette rencontre scientifique venus du Togo, du Mali, du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, la question de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement reste un problème vital mais épineux. Le politique ne se décide pas facilement à cause de

⁸³² Pierre NDA dans sa communication « Romanciers africains et modèles littéraires universels. A l'heure de la littérature-monde, quelle place pour l'originalité identitaire ? » au colloque d'Abidjan-Cocody d'avril 2008.

⁸³³ *Ibidem*.

⁸³⁴ Ces séances de cours peuvent s'organiser moins difficilement dans les amphis des universités à l'intention des étudiants de lettres que dans les classes du cours secondaire.

⁸³⁵ Depuis plusieurs décennies, le professeur Huannou réalise un travail formidable, très apprécié dans les milieux scolaire et universitaire, à travers :

1- les supports d'étude et de cours qu'il propose (*Poésie béninoise pour l'école de base*, Porto-Novo, Centre National de Production de Manuels Scolaires, 1988, *La littérature africaine 2è, 1ère, Terminale*, Porto-Novo, éd. INFRE, 1993) ;

2- les études critiques fort éclairantes sur les œuvres au programme (*Essai sur L'Arbre fétiche et Le chimpanzé amoureux de Jean Pliya*, Dakar/Abidjan/Lomé, Les Nouvelles Editions Africaines, 1983 ; *Essai sur L'Esclave, roman de Félix Couchoro*, Cotonou, éd. ABM, 1987 ; *Auteurs africains du programme de français 2è, 1ère, Terminale*, Cotonou, Imprimerie Graphitec, 1995) ;

3- la pratique des exercices de culture générale et ceux du baccalauréat (*Le commentaire composé par l'exemple*, Porto-Novo, Imprimerie nationale, 1997 ; *300 citations d'auteurs africains*, Porto-Novo, Imprimerie Nationale, 1997 ; *350 citations d'auteurs africains*, Cotonou, Imprimerie Nationale, 2007). Il pourra davantage contribuer à la mise en œuvre de programmes conséquents dans l'enseignement secondaire.

plusieurs contraintes. Les écrivains, pour leur part, manifestent un recours important aux ressources esthétiques et stylistiques de ces langues et certains participants se sont demandé la qualité de la langue française que nous laisserons à la postérité si les œuvres littéraires profondément marquées de ce recours sont laissées dans les mains de jeunes apprenants. Il a été suggéré par le professeur Dago Gérard LEZOU⁸³⁶, et les participants manifestement y ont vu de la pertinence, que la langue classique soit enseignée dans les classes du primaire et que l'on introduise progressivement dans les études, en situation de classe, les constructions intégrant le recours aux langues locales. Le souci, c'est de maintenir à la base la langue classique afin d'éviter à l'apprenant de progresser comme dans du sable mouvant, et d'acquérir les outils pour pénétrer les œuvres littéraires de son temps.

Enfin, notre recherche met à l'épreuve des faits des méthodes de description et d'analyse qui s'inscrivent parfaitement dans les grammaires descriptives⁸³⁷. Ce faisant, elle marque le caractère dynamique de la grammaire et propose déjà des pistes d'exploitation des énoncés dans les œuvres littéraires béninoises. L'enseignement du français reste collé aux notions et outils tributaires à la grammaire traditionnelle, que la littérature contemporaine nous appelle à revisiter. C'est dans cette perspective que nous avons réalisé, tout modestement, une étude sur la répartition des parties du discours en grammaire française⁸³⁸. Nous avons constaté, et les enquêtes menées sur le terrain nous ont donné raison, que les méthodes de répartition des classes de mots mises en œuvre dans les établissements de formation au Bénin ne mettent pas en valeur les relations syntaxiques. Ce sont pourtant celles-ci qui exposent les liens solides unissant les éléments grammaticaux à l'intérieur du syntagme et de la phrase. Notre *Contribution à une répartition plus pertinente des classes de mots dans l'enseignement de la grammaire française au Bénin* est déjà un appel à la valorisation des rapports syntaxiques dans l'enseignement de la grammaire française. Notre thèse prolonge et renforce cette idée en proposant, dans une perspective dynamique, l'application d'une syntaxe de relation telle que Van Raemdonck la met en œuvre dans ses travaux. Son application dès les enseignements primaire et secondaire peut contribuer à familiariser l'apprenant avec les structures de la langue qu'il étudie et veut assimiler. Elle lui permettra, par exemple, d'éviter le travail de mémorisation fortement découragé dans l'Approche par les Compétences en cours dans les enseignements primaire et secondaire en République du Bénin. Les professeurs

⁸³⁶ De l'Université de Cocody à Abidjan en Côte d'Ivoire.

⁸³⁷ Nous n'avons pas d'autres choix.

⁸³⁸ Raphaël YEBOU, *Contribution à une répartition plus pertinente des classes de mots dans l'enseignement de la grammaire française au Bénin*, Mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES), Université de Parakou/Bénin, 2007.

de nos universités et les inspecteurs pourront apporter leur contribution pour l'élaboration d'un support conséquent. Ces méthodes, applicables au français, peuvent bien aussi offrir un éclairage sur l'étude des langues nationales bientôt dans l'enseignement, nous l'espérons.

Cette étude nous a conduit à un constat : la langue française est marquée d'une vitalité qu'elle tient en partie, en grande partie, de son contact avec d'autres langues. Nous pouvons, à ce titre, mieux cerner le mandat que Roland Barthes assignait à l'écrivain de « *tricher avec la langue* », de « *tricher la langue* » et auquel répond le projet de Kourouma de « *casser la langue* ». Les œuvres étudiées posent ainsi le problème de l'identité culturelle, mais exposent aussi ce qu'on peut appeler l'identité littéraire, puisque les auteurs, en proposant des représentations langagières, font de la traduction, de la reproduction, de la reproduction mimétique, de la recreation. Le rapport des romanciers béninois à la langue française fonde cette double identité que rien ne doit nous faire perdre de vue.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

I- LES ŒUVRES DU CORPUS D'ETUDE

1-Les romans béninois étudiés

- BHELY-QUENUM (Olympe), *Un piège sans fin*, Paris, éd. Stock, 1960, 284 p.
- Idem, *Les Appels du Vodou*, Paris, L'Harmattan, 1994, 336 p. (Collection Encres noires).
- COUAO-ZOTTI (Florent), *Notre pain de chaque nuit*, Paris, Le Serpent à Plumes, 1998, Editions J'ai lu, 2000, 248 p.
- Idem, *Le Cantique des cannibales*, Paris, Le Serpent à Plumes/ Editions du Rocher, 2004, 264 p.
- HAZOUME (Paul), *Doguicimi*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1978 (1938), 511 p.

2-Les romans béninois cités

- BHELY-QUENUM (Olympe), *C'était à Tigony*, Abidjan/Paris, Nouvelles Editions Ivoiriennes/Présence Africaine, 2000, 385p.
- Idem, *As-tu vu Kololie ?*, Bénin, Editions Phoenix Afrique, 2001, 347p.
- Idem, *Années du bac de Kouglo*, Bénin, Phoenix Afrique, 2003, 119 p.
- Idem, *Les Appels du Vodún* (version revue et corrigée par l'auteur), France, éd. Phoenix Afrique, 2007, 512 p.
- BUGUL (Ken), *Le Baobab fou*, Dakar, Abidjan, Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1982, 182 p.
- Idem, *De l'autre côté du regard*, Paris, Le Serpent à plumes, 2003, (Coll. poche) 361p.
- Idem, *Rue Félix-Faure*, Paris, Hoëbeke, 2005, 274 p. (Coll. Etonnants voyageurs).
- Idem, *La pièce d'or*, Paris, UBU éditions, 2006, 316 p.
- CARLOS (Jérôme), *Fleur du désert*, Abidjan, éd. CEDA, 1990, 152 p. (Coll. Fiction).
- Idem, *Le Miroir*, Abidjan, éd. EDILIS, 1994, 135 p. (Coll. Iroko).
- COUAO-ZOTTI (Florent), *Les Fantômes du Brésil*, Paris, UBU éditions, 2006, 187 p.
- NOUWLIGBETO (Dansil F.), *La foudre sous scellés*, Cotonou, Les éditions AZIZA, 2000, 140 p.
- PLIYA (Jean), *Les tresseurs de corde*, Paris, Hatier, 1987, 240 p.
- TIDJANI-SERPOS (Nouréini), *Bamikilé*, Paris, Présence Africaine, 1996, 164 p.

3-Les romans négro-africains cités

- BA (Mariama), *Une si longue lettre*, Dakar-Abidjan-Lomé, NEA, 1979, Paris, Le Serpent à plumes, 2005, 165 p.
- KOUROUMA (Ahmadou), *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970 (1968), 198 p.

- Idem, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000, 224 p.
- Idem, *Quand on refuse, on dit non*, Paris, Seuil, 2004, 161p.
- SOW FALL (Aminata), *La grève des bàttu*, Dakar-Abidjan-Lomé, 1979, Paris, Le Serpent à plumes, 2001, 168 p.

II-OUVRAGES ET ARTICLES SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

1- Ouvrages sur l'histoire de la grammaire française

- CATACH (Nina), *La ponctuation (Histoire et système)*, Paris, PUF, 1994 (1^{ère} éd.), 1996 (2^{ème} éd. corrigée), 128 p. (Coll. « Que sais-je ? »)
- CHERVEL (André), *Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, éd. Payot, 1977, 309 p. (Coll. « Langages et sociétés »).
- CHEVALIER (Jean-Claude), *Histoire de la grammaire française*, Paris, PUF, 1994 (1^{ère} éd.), 1996 (2^{ème} éd.), 128 p. (Coll. « Que sais-je ? »).

2-Ouvrages sur le bon usage : son illustration et son historique

- AMMIRATI (Charles), *Grammaire du bachelier*, Paris, PUF, 1998, 201 p.
- GREVISSE (Maurice), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris/ Louvain- La- Neuve, Duculot, 13^e édition refondue par A. GOOSSE, 1993,1762 p.
- TRUDEAU (Danielle), *Les inventeurs du bon usage*, Paris, Les Editions de Minuit, 1992, 226 p.

3-Grammaires descriptives, grammaire structurale: ouvrages et articles sur la syntaxe française

- ARRIVE (Michel), GADET (Françoise) et GALMICHE (Michel), *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Librairie Flammarion, 1986,720 p.
- ASLANIDES (Sophie), *Grammaire du français. Du mot au texte*, Paris, Editions Champion, 2001, 243 p.
- BONNARD (Henri), *Les trois logiques de la grammaire française*, Bruxelles, De Boeck et Larcier s.a, Editions Duculot, 2001, 254 p.

- CALAS (Frédéric) et ROSSI (Nathalie), *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses Editions Marketing S.A, 2001, 301 p.
- CHEVALIER (Jean-Claude), « Les exemples et la norme dans les grammaires », SIOUFFI (Gilles), STEUCKARDT Agnès (éds.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Long SA, Editions scientifiques internationales, 2007, pp.151-161.
- CHOMSKY (Noam), *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Editions du Seuil pour la traduction française, 1971, 284 p.
- DELAVEAU (Annie), *Syntaxe. La phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin/VUEF, 2001, 192 p.
- DELESALLE (Simone), « La langue française et le gallicisme », SIOUFFI (Gilles), STEUCKARDT Agnès (éds.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Long SA, Editions scientifiques internationales, 2007, pp.163-176.
- DELOFFRE (Frédéric), *La phrase française*, Paris, CUD et Sedes réunis, 1979, 1984 (5^e éd.), 145 p.
- DELPHINE (Denis), SANCIER-CHATEAU (Anne), *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, 545 p., (Coll. Livre de poche).
- DUBOIS (Jean), *Grammaire structurale du français*, Paris, Librairie Larousse, 1965, 192 p. (Coll. Langue et Langage).
- DUFFLEY (Patrick), « L’infinitif peut-il rester verbe tout en ayant l’incidence interne ? », *Le système des parties du discours : sémantique et syntaxe*, Actes du IX^e colloque de l’Association internationale de psychomécanique du langage, Québec, Presses de l’Université Laval, 2002, pp.40-47.
- ENGLEBERT (Annick), *300 QCM de grammaire française*, Bruxelles, éd. De Boeck et Larcier s.a, 2002 (1^{ère} éd.), éd. Duculot, 2004, 2^{ème} tirage, 224 p.
- GAATONE (David), *Le passif en français*, Bruxelles/Paris, De Boeck et Larcier, 1998, 300 p.
- GARDES TAMINE (Joëlle), *La Grammaire t.2*, Paris, Armand Colin Ed., 1988, 160 p.
- Idem, *Pour une grammaire de l’écrit*, Paris, Editions Belin, 2004, 240 p.
- Idem, « Normes ou canons dans la description grammaticale ? », SIOUFFI (Gilles), STEUCKARDT Agnès (eds.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Long SA, Editions scientifiques internationales, 2007, pp.177-189.
- GARY-PRIEUR (Marie-Noëlle), *De la grammaire à la linguistique*, Paris, Armand Colin Editeur, 1985, 165 p.

- GOOSSE (André), *La « nouvelle » orthographe. Exposé et commentaires*, Paris/Louvain-la-Neuve, éd. Duculot, 1991, 136 p.
- GUILLAUME (Gustave), *Leçons de linguistique 1938-1939* (R. Valin, W. Hirtle & A. Joly eds.), Vol. 12, Québec-Lille, Les Presses de l'Université Laval-Les Presses universitaires de Lille, 1992, 412 p.
- Idem, *Leçons de linguistique 1945-1946.A. Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, (R. Valin, W. Hirtle & A. Joly eds), Vol.7, Québec-Lille, Les Presses de l'Université Laval-Les Presses universitaires de Lille, 1992, 358 p.
- LE GOFFIC (Pierre), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Livre, 1993, 591 p.
- LOWE (Ronald), PATTEE (Joseph), TREMBLAY (Renée), *Le système des parties du discours- Sémantique et syntaxe. Actes du IX^{ème} colloque de l'Association internationale de Psychomécanique du langage*, Université Laval (Québec), du 15-17 août 2000, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 510 p.
- MAINGUENEAU (Dominique), *Syntaxe du français*, Paris, hachette livre, 1994 (1^{ère} éd.), 1999, 159 p.
- Idem, *Grammaire pour les concours*, Paris, Dunod, 1991 (1^{ère} éd.), 1994, 259 p.
- MERCIER-LECA (Florence), *Trente questions de grammaire française*, Paris, Editions Nathan, 1998, 192 p.
- MILNER (Jean-Claude), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Ed ; du Seuil, 1978, 408 p.
- PETIOT (Geneviève), *Grammaire et linguistique*, Paris, Armand Colin/HER, 2000, 175 p.
- PHILIPPE (Gilles), *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française (1890-1940)*, Paris, Gallimard, 2002, 258 p. (Coll. « Bibliothèques des idées ».)
- RIEGEL (Martin), PELLAT (Jean-Christophe), RIOUL (René), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994(1^{ère} éd.), Quadrige, 2002 (2^{ème} éd.), 646 p.
- SIOUFFI (Gilles), VAN RAEMDONCK (Dan), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, 224 p.
- Idem, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal, 2007, 220 p.
- SOUTET (Olivier), *La Syntaxe du français*, Paris, PUF, 1989, 125 p.
- TESNIERE (Lucien), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1965 (1^{ère} édition, 1959), 670 p.
- VAN RAEMDONCK (Dan), « Sous mon arbre, volait un esthète, in ENGLEBERT A., PIERRARD M., ROSIER L., et VAN RAEMDONCK D. (éds.), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc WILMET*, Louvain-La Neuve, Ed. Duculot, 1998, pp.237-252.

- Idem, « La description fonctionnelle du français de référence. De la révérence orthographique à la préférence systématique », in *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain : Le français de référence : Constructions et appropriation d'un concept*, Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve, du 3-5 novembre 1999, Louvain-La-Neuve, 2000, pp.313-324.
- Idem, « Dans la nuit du tombeau, toi qui m'as consolé/Rends-moi le pausilippe (Nerval). La relative de Toi qui m'as consolé est-elle toujours prédicative ? », in *Travaux de linguistique*, n°41, Ed. Duculot, 2000/2, pp.75-84.
- Idem, « De la doxa grammaticale comme carcan de la description de l'usage », SIOUFFI (Gilles), STEUCKARDT Agnès (éds.), *Les linguistes et la norme*, Berne, Peter Long SA, Editions scientifiques internationales, 2007, pp.259-290.
- WILMET (Marc), *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot s.a. 1^{ère} édition, 1997, 3^{ème} édition, 2003, 704 p.
- Idem, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 2007, 331 p.

4- Ouvrages et articles sur l'étude spécifique de quelques classes de mots

- GOES (Jan), *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris- Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a, 1999, 351 p.
- HADERMANN (Pascale), *Etude morphosyntaxique du mot où*, Paris- Louvain-la-Neuve, éd. Duculot, 1993, 307p.
- KLEIBER (Georges), *Anaphores et pronoms*, Louvain -La-Neuve, Duculot s.a, 1994, 229 p.
- VAN RAEMDONCK (Dan), *L'adverbe français. Nature et fonctions* (thèse de doctorat inédite), Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 1996, 555 p.
- Idem, « Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », P. De Carvalho et O. Soutet (eds), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives, Actes du VII^e Colloque International de Psychomécanique du langage* (Cordoba, 2-4 juin 1994), Paris, Champion, 1997, pp.353-364.
- Idem, « Les adverbiaux connecteurs : hiérarchiseurs entre lexicalisation et grammaticalisation », in *Travaux de linguistique*, n° 36, Ed. Duculot, 1998, pp.71-84.
- Idem, « Adverbe et préposition : cousin, cousine ? », in *Travaux de linguistique*, n°42-43, Ed. Duculot, 2001/1-2, pp.59-70.
- YEBOU (Raphaël), *Contribution à une répartition plus pertinente des classes de mots dans l'enseignement de la grammaire française au Bénin*, Mémoire de fin de formation en vue de

l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES), Université de Parakou, 2007, 66 p.

5-Travaux sur l'aspect lexical de la langue française

-Agence Universitaire de la Francophonie (Sous le patronage de), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Poitiers, EDICEF/AUF, 2004 (3^e édition), 442 p. Coordination : LATIN (Danièle)

-CATACH (Nina), *Orthographe et lexicologie : les mots composés*, Poitiers/ Liguge, Fernand Nathan, 1981, 350 p.

-DEROY (Louis), « Néologie et néologismes : essai de typologie générale », *La Banque des mots*, Revue de terminologie française publiée par le Conseil International de la Langue Française, n°1, Paris, PUF, 1971, pp.5-12.

-LEHMANN (Alise), MARTIN-BERTHET (Françoise), *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, DUNOD, 1998, 201 p.

- MASSOUMOU (Omer), « Aspects lexicologiques, syntaxiques et sémantiques du français au Congo », *Le français en Afrique*, n°13, 1999, 6 p.

-WALTER (Henriette) *L'aventure des mots venus d'ailleurs*, Paris, éditions Robert Laffont, 1997, 472 p.

III-OUVRAGES ET ARTICLES SUR L'ÉCRITURE DU ROMAN FRANCOPHONE

1- Ouvrages et études sur le roman béninois ou la littérature béninoise

-AHOUNOU (Richard), *Barnabé Laye et son œuvre : du contexte de publication à la réception*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2003, 66 p.

-AKUESON (Tertullien), *L'univers des marginaux dans la fiction narrative de Florent Couao-Zotti*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2005, 73 p.

-HUANNOU (Adrien), *La Littérature béninoise de langue française (des origines à nos jours)*, Paris, ACCT et Karthala, 1984, 333 p.

-Idem, *Essai sur L'Esclave, roman de Félix Couchoro*, Cotonou, Ed. ABM, 1987, 128 p.

-Idem, « Approche générale et historique de la littérature béninoise », *Notre Librairie* « Littérature béninoise », n° 124, octobre-décembre 1995, pp.10-21.

-Idem, « Douze ans de littérature béninoise (1983-1995) », *Notre Librairie* « Littérature béninoise », n° 124, octobre-décembre 1995, pp.22-28.

- HUANNOU (Adrien) (Sous la direction de), *Mélanges Jean Pliya*, Cotonou, éd. du Flamboyant, 1994, 206 p.

-MEDEHOUEGNON (Pierre), *Olympe BHELY-QUENUM : Idéologie et Esthétique*, Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dakar, 1979, 349 p.

-Idem, « Multilinguisme et identité culturelle dans le théâtre populaire béninois », HUANNOU (Adrien) (éd.), *Francophonie littéraire et identités culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.99-111.

- YEBOU (Raphaël), *Aspects de l'originalité dans la création romanesque chez Jérôme Carlos*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2001, 93 p.

-Idem, *La Création romanesque au Bénin depuis 1984 : Approche thématique et innovations esthétiques*, Mémoire de DEA de Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2003, 54p.

-Idem, « Le renouvellement esthétique dans l'œuvre romanesque de Jérôme Carlos : les altérités d'une écriture singulière », in *Actes du I^{er} Colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies*, du 25 au 29 juin 2007 au Campus d'Abomey-Calavi, Vol.1 : Sciences Humaines et sociales, pp. 291-303.

-Idem, « Constructions syntaxiques et représentations langagières chez Paul Hazoumé », in *Repères pour comprendre la littérature béninoise* (textes réunis et présentés par le Prof. Adrien HUANNOU), Cotonou, CAAREC Editions, 2008, pp. 113-136.

-Idem, « Analyse lexicale et morphosyntaxique des *Fantômes du Brésil* de Couao-Zotti », in *Le Littéraire*, Revue du Département de Littérature, Culture et Civilisation du Village français du Nigéria/Badagry, Ibadan, Agoro Publicity Company, 2009, pp.149-165.

2-Ouvrages et articles sur le contact du français avec les langues béninoises et les questions d'emprunt

-AKOHA (A. Bienvenu), *Quelques éléments d'une grammaire du Fongbe : nominal et syntagme nominal*, Thèse de doctorat de 3^e cycle inédite, Université de Paris III, 1980, 396 p.

-Idem, « Le français et la promotion des langues béninoises », *Langage et pédagogie*, n° 9 décembre 1999, pp.6-17.

- Idem, « Le français au Bénin : grandeur et vicissitudes », *Langage et pédagogie*, n° 9 décembre 1999, pp. 76-102.
- BOKO (Gabriel), *Le statut de la langue française au Bénin*, HUANNOU (Adrien) (éd.), *Francophonie littéraire et identités culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.9-27.
- GBETO (Flavien), « Les littératures orales comme source de la production littéraire en Afrique: le cas de la République Populaire du Bénin », *Langage et Pédagogie (Bénin)*, N° 6, Juin 1987, Revue du Laboratoire de Didactique des Langues, CEBELAE, Cotonou, pp. 106-130.
- Idem, « Les noms de personne d'origine européenne et leurs formations hypocoristiques en Maxi (New Kwa: Gbe) dans leur contribution à la théorie phonologique », *Afrikanistische Arbeitspapiere (AAP) 62*, 2000, pp. 5-37(en Allemagne).
- Idem, *Les emprunts linguistiques d'origine européenne en Fon (Nouveau Kwa, Gbe : Bénin)*, Koln, Köppe Verlag, 2000, 90 p.
- Idem, « Contact de langues : Influence de la langue portugaise ou la langue des aguda sur la langue fon (Nouveau Kwa, Gbe : Bénin) », *Annales de la FLASH N° 8 (Bénin) 2002*, pp. 3-14.
- Idem, « L'expression de la minimalité prosodique dans les emprunts européens en fon. *Journal of West African Languages 31.1*, pp. 15-31, 2004 (aux USA, United kingdom).
- HUANNOU (Adrien), « La langue de Paul Hazoumé dans *Dogucimi* », *Dogucimi de Paul Hazoumé*, Textes rassemblés par MANE (Robert) et HUANNOU (Adrien), Paris, L'Harmattan, 1987, pp.135-145.

3-Ouvrages et articles sur la question de l'appropriation du français

- ALBERT (Christiane), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 1999, 338 p.
- BALIBAR (Renée), *Les français fictifs*, Paris, Librairie Hachette, 1974, 295 p.
- BILOA (Edmond), « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.24-37.
- BLACHERE (Jean-Claude), *Négritures. Les écrivains d'Afrique Noire et la langue française*, Paris, L'harmattan, 1993, 254 p.

- BOUTIN (Akissi Béatrice), « Les écrivains ivoiriens défenseurs de la langue française ? L'exemple des constructions verbales », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.60-67.
- CAITUCOLI (Claude), « La différence linguistique : insécurité et créativité », *Notre Librairie*, Revue des littératures du Sud, n°155-156. Identités littéraires, juillet-décembre 2004, 5 p.
- Idem, « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.83-95.
- CAMARA (Madi-Fily), « Niveaux et formes d'appropriation du français dans *L'étrange destin de Wangrin* d'Amadou Hampaté Bâ et dans *Ancien combattant* d'Idrissa Soumaoro », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp. 96-102.
- CANUT (Cécile), « Mélanges, pidgins, créoles- L'Afrique forte de sa créativité linguistique », article paru dans *Africultures* le 25 mars 2005, 5 p.
- DUMONT (Pierre), *L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?*, Paris, L'Harmattan, 1986, 167 p.
- Idem, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1990, 176 p.
- FAYE (Babacar), « Auto-traduction et écriture : écriture première comme appropriation de la langue française », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.122-137.
- GAUVIN (Lise), *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, 182 p.
- Idem, *La fabrique de la langue : De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 345 p.

- LAFAGE (Suzanne), « Le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique », *Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, n°13, 1999, 9 p.
- LATIN (Danièle), « Oralités africaines et modernité : stratégies pour la conquête d'un champ symbolique africain de la diversité linguistique dans l'espace littéraire francophone », article paru sur le site de *Sud langues*, 17 décembre 2002, 10 p.
- Idem, « Corpus littéraire et corpus linguistique : une solidarité nécessaire à la description de l'"africanité" du français », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.183-194.
- MANESSY (Gabriel), « Normes endogènes et français de référence », *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris, AUPELF, 1993, pp.15-23.
- Idem, *Le français en Afrique noire : Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1994, 245 p.
- NGAL (Georges), *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1994, 138 p.
- NGAMASSU (David), « Dynamisme du français dans la littérature francophone : perspective comparative », Communication présentée aux Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, sur « Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan indien », Dakar (Sénégal), du 23-25 mars 2006, Documents de travail, pp.255-271.
- OUOBA (Benoît Bendi), « Le français parlé au Burkina-Faso », in André CLAS, Benoît OUOBA, (sous la dir.) *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 1990, pp.73-79.
- ROBILLARD (Didier) de, BENIAMINO (Michel), *Le français dans l'espace francophone I et II*, Paris, Champion, 1996, 964 p.
- YANDJOU (Gabriel), « Statut de la langue française au Bénin : la revanche des langues nationales », Communication présentée dans le cadre des Journées scientifiques de l'Université Nationale du Bénin, novembre-décembre 2000, 9 p.

4- Ouvrages et articles sur le contact du français avec les langues africaines, la question du renouvellement de l'écriture dans le roman négro-africain francophone et la francophonie

- BAGUE (Jean-Marie), « L'utilisation de mots "étrangers" dans un roman francophone ouest-africain : étude des xénismes dans *Monnè, outrages et défis* », *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n°10, 1995, p.73-91.
- DABLA (Sèwanou), *Nouvelles écritures francophones, romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986, 256 p.
- GANDONOU (Albert), *Le roman ouest-africain de langue française : Etude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002, 357 p.
- GODIN (Jean Cléo) (Sous la direction de), *Nouvelles écritures francophones : Vers un nouveau baroque ?*, Actes du colloque de Dakar du 4-7 mai 1998, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2001, 444 p.
- KAKPO (Mahougnon), *Poétique baroque dans les littératures africaines francophones. Tome I Olympe Bhêly-Quenum (Thèmes et styles)*, Cotonou, Les éditions des Diasporas, 2007, 217 p.
- KESTELOOT (Lilyan), « Le problème des langues nationales », *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala/AUF, 2001, pp.309-313.
- KPOGODO (Bernardin), « La langue française en partage : portée et limites », HUANNOU (Adrien) (éd.), *Francophonie littéraire et identités culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.69-87.
- MANESSY (Gabriel), « Pratique du français en Afrique noire francophone », *Langue française*, n°104, pp.11-19.
- MIDIOHOUAN (Guy Ossito), *Du bon usage de la francophonie. Essai sur l'idéologie francophone*, Porto-Novo, Editions CNPMS, 1994, 230 p.
- Idem, « Politique linguistique et statut du français au Bénin », in *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université d'Abomey-Calavi*, n°8, décembre 2002, pp.131-147.
- MOURALIS (Bernard), *Littérature et développement*, Paris, Ed. Silex/ACCT, 1984, 572 p.
- MWABA (Isimbi Tang Yele), *Le Ki-français dans « le pleurer-rire » d'Henri Lopès (Aspect stylistique)*, *Mémoire de Licence en Pédagogie Appliquée*, Kinshasa, Institut Pédagogique National, 1985, 70 p.
- NGANDU NKASHAMA (Pius), *Littératures et écritures en langues africaines*, Paris, L'Harmattan, 1992. 407 p.

-TCHITCHI (Toussaint Yaovi), « Langues et cultures en francophonie », *Agence Internationale de la Francophonie, Travaux préparatoire de la troisième Conférence ministérielle sur la culture*, 2000, pp.60-91.

5-Thèse sur le rapport des romanciers nigériens à la langue anglaise

TUNCA (Daria), *Style beyond borders : language in recent nigerian fiction*, thèse soutenue en vue de l'obtention du grade de Docteur en Langues et Lettres, Université de Liège, janvier 2008, 332 p.

IV- OUVRAGES DE STYLISTIQUE FRANÇAISE

-BARTHES (Roland), *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1953, rééd. 1972, 182 p.

-Idem, *S/Z*, Paris, Seuil 1970, 256 p.

-BERGEZ (Daniel), GERAUD (Violaine), ROBRIEUX (Jean-Jacques), *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994, (1^{ère} éd.), Armand Colin, 2005 (2^{ème} éd.), 234 p.

-CALAS (Frédéric), CHARBONNEAU (Dominique), *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, éd. Nathan/HER, 2000, 241 p.

-FROMILHAGUE (Catherine), SANCIER-CHATEAU (Anne), *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991 (1^{ère} éd.), Paris, Dunod, 1996 (2^{ème} éd.), Paris, Nathan/ VUEF, 2002 (3^{ème} éd.), 270 p.

-Idem, *Analyses stylistiques. Formes et genres*, Paris, Dunod, 1999 (1^{ère} éd.), Editions Nathan/HER, 2000 (2^{ème} éd.), 234 p.

-GARDES TAMINE (Joëlle), *La stylistique*, Paris, A. Colin, 1992, A. Colin/ SEJER, 2004 (2^e éd.), 207 p.

-KARABETIAN (Etienne), *Histoire des stylistiques*, Paris, Armand Colin/HER, 2000, 252 p.

-MOLINIE (Georges), *Eléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986, 213 p.

-Idem, *La stylistique*, Paris, PUF, 1993, 2001, 3^{ème} éd., Quadriga, 2004, 213 p.

-PERRIN-NAFFAKH (Anne-Marie), *Stylistique, pratique du commentaire*, Paris, PUF, 1993, 252 p.

-SPITZER (Léo), *Etudes de style*, traduction française, Paris Gallimard, 1970, 533 p.

V- OUVRAGES SUR L'ENONCIATION

- BANFIELD (Ann), *Phrase sans parole*, Paris, Editions du Seuil pour la traduction française, 1995, 302 p.
- GARDES TAMINE (Joëlle), *La construction du texte. De la grammaire au style*, Paris, Armand Colin, 1998, 184 p.
- JEANNERET (Thérèse), *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Bern, Berlin, Frankfurt/M.New York, Paris, Wien, 1999, 346 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999, 4^{ème} édition, Paris, Armand Colin/VUEF, 2002, 267 p.
- LEVY (Maurice), *Grammaire du français : approche énonciative*, Paris, Orphys, 2000, 248 p.
- MAINGUENEAU (Dominique), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986, 158 p.
- Idem, *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Livre, 1999, 2^{ème} édition, 1994 (1^{ère} éd.), 156 p.
- PERRET (Michèle), *L'énonciation en grammaire de texte*, Paris, Editions Fernand Nathan, 2000, 126 p.
- RIVARA (René), *La langue du récit. Introduction à la narratologie énonciative*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 2000, 333 p.
- ROSIER (Laurence), *Le discours rapporté : Histoire, théories et pratiques*, Paris/Bruxelles, De Boeck et larcier s.a, 1999, 325 p.

VI- Ouvrages de méthodologie et d'analyse littéraire

1-Ouvrages de méthodologie

- BEAUD (Michel), *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1985, 1^{ère} édition, 2003, 2^{ème} édition, 197 p.
- BOUTILLIER (Sophie), D'ALLONDANS (Alban Goguel), LABERE (Nelly), UZUNIDIS (Dimitri) *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, éd. Studyrama, 2005, 226 p. (Coll. Principes).
- KOUDJO (Bienvenu), *Conseils pratiques pour la rédaction et la présentation des travaux scientifiques (Articles, Rapports de stage, Mémoires, Thèses, ...)*, Cotonou, 1985, 39 p.

2- Ouvrages d'analyse littéraire

-BAJOMEE (Danielle), *Duras ou la douleur*, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 1989 (1^{ère} éd.), 1999 (2^{ème} éd.), 165 p.

-BERGEZ (Daniel), GERAUD (Violaine), ROBRIEUX (Jean-Jacques), *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994, (1^{ère} éd.), Armand Colin, 2005 (2^{ème} éd.), 234 p.

VI- LES REVUES CONSULTÉES

- *Annales de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi*, n°8, Cotonou, C.AC.I Imprimerie, décembre 2002.

-*Ethiopiennes*, n° 30, deuxième trimestre 1982.

-*Le français en Afrique*, Revue du réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, n° 13, 1999.

-*L'information grammaticale* n°102 juin 2004, n° 98 juin 2003, n° 92 janvier 2002, n°88 janvier 2001, n°81 mars 1999, n°64 janvier 1995, n°61 mars 1994, n°59 octobre 1993.

-*Langage et pédagogie*, revue du centre Béninois des Langues Étrangères de l'Université d'Abomey-Calavi, n°9 décembre 1999.

-*Notre Librairie*, n°124, octobre-décembre 1995.

-*Notre Librairie* Revue des littératures du Sud, n° 159, Langues, langages, inventions, juillet-septembre 2005.

VII- LES DICTIONNAIRES

-COLIN (Jean-Paul), *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Dictionnaires LE ROBERT, 1993, 623 p.

-DU CHAZAUD (Henri Bertaud), *Dictionnaire de synonymes et contraires*, Paris, Dictionnaires LE ROBERT, 1992 (1^{ère} éd.), LE ROBERT/VUEF, 2002, 768 p.

-DUCROT (Oswald), SCHAEFFER (Jean-Marie), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, éd. du seuil, 1995, 670 p.

-GALISSION (R.), COSTE (D.), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Librairie Hachette, 1976, 612 p.

-PICOCHÉ (Jacqueline), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Dictionnaires LE ROBERT, 1992 (1^{ère} éd.), LE ROBERT/VUEF, 2002, 619 p.

-REY (Alain), CHANTREAU (Sophie), *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Dictionnaires LE ROBERT, 1993 (1^{ère} éd.), Montréal (Canada), DICOROBERT Inc., 1993, Paris, LE ROBERT/VUEF, 2002, 888 p.

ANNEXES

Nous présentons d'abord la taxinomie des particularités chez les trois romanciers avant de donner les détails dans chaque œuvre. Le dernier élément des annexes, c'est le questionnaire d'enquête que nous avons administré.

Annexe n° 1 : Taxinomie des particularités lexicales et morphosyntaxiques chez les trois romanciers

I- Les particularités lexicales

1-Les substantifs

Les emplois libres

- Le langage des **yèxwénõ** t'attire (*Les Appels*, p.28.)
- Leur **tavo** (mot fon, foulard de tête, NDA, *Les Appels*, p.53)
- Le **vodouxwé** (la maison du vodou, couvent, NDA, *Les Appels*, p.58)
- La porte gardée par **les « Ahossitins »**, serviteurs de confiance, *Dogucimi*, p.19

Les emplois précis ou imposés

- La confrérie des **Vodousi**, (*Les Appels*, p.25)
- Deux **to ngolo** de gari dans le décor (Unité de mesure qui équivaut à un kilogramme. Le to n'golo sert à mesurer les céréales au marché, NDA ; *Le Cantique*, p.114)
- Deux **to ngolo** de patience, (*Le Cantique*, p.177)
- Vidaho** ne prêtait qu'une oreille distraite à ces propos, *Dogucimi*, p.32 (Vidaho : Grand Fils. Titre donné à l'héritier du trône du Dahomey par le peuple. L'héritier présomptif n'était pas obligatoirement le fils aîné du roi, mais le choix fait de lui pour succéder à son auguste Père le grandissait et le faisait considérer comme le premier fils.)

Noms décrivant certaines habitudes alimentaires :

- Ton fameux **sodabi** ; deux cuites assaisonnées au **tchatchaga** ; les jours sans **akassa**, une vendeuse de **gbo kpètè** (*Notre pain*, p.23, 58, 59, 67)

Noms décrivant certaines tenues vestimentaires :

- Le nombre de **gobis** ; son pagne **lokpo**, le **djarab**, (*Notre pain*, p.113, 116, 208)

Noms présentant certaines pratiques occultes dans le commerce et des techniques de pêche :

-Une **Sanuwlawla**, Peuhle diseuse de bonne aventure ; quelques **acadja** (*Notre pain*, p.55, 113)

2-Les noms et adjectifs ethniques ou dérivés

Les noms ethniques

Sur les lèvres **des Danhomênous**, (*Doguicimi*, p.15)

-Houégbaja avait institué chez **les Aladahonous** la coutume de célébrer la gloire des rois, (*Doguicimi*, p.17)

-La terreur **des Mahinous**, (*Doguicimi* p.18)

-**Les Danhomênous** redoutant la violation des sépulcres royaux par **les Ayonous**, (*Doguicimi*, p.36)

-**Un Fonnou**, homme de la plèbe, s'arma enfin de courage et sortit un paquet, (*Doguicimi*, p.37)

-Prouver **aux Zadonous** qu'il appartenait bien à cette race « **mahi** », (*Doguicimi*, p.162)

-**Gléxwévidjidji**, (*Les Appels*, p.55) ; Nous nous vêtions en **Gléxwévidjidji**, (*Les Appels*, p.196.)

Les adjectifs ethniques

-Leur origine « **houéda** », (*Doguicimi*, p.104)

-Le pays « **nago** », (*Doguicimi*, p.134)

-Des pays « **mahi** », (*Doguicimi*, p.151)

Les adjectifs simples

-Les danses **vodou**, *Les Appels*, p.132

-Les hymnes **vodou**, *Les Appels*, p.208

-Une manifestation **vodou**, *Les Appels*, p.285

-Des cérémonies **vodou**, *Les Appels*, p.307

3-Les périphrases locales

-**Agouda** : Nom indigène donné au Portugais et signifiant homme d'une indolence vaniteuse (*Doguicimi*, p.43, 379.)

-**Zodjagué** : Nom indigène désignant les Français, et dont l'origine remonte aux premiers temps de la traite des Noirs. Ce nom rappelle l'activité des Français et leur familiarité avec les naturels (NDA de *Doguicimi*, p.43)

-**L'idole des Danhomènous** (périphrase pour désigner le roi Guézo, *Doguicimi*, p.17)

-Là-bas, il cause avec Dada **Clémennon** (Métonymie pour : la mère de Clément ; le fils aîné de cette Dada (maman) se prénomme Clément, NDA, *Les Appels*, p.108)

-Dadace, *Les Appels*, p.52

-Sois la bienvenue, **assúsice**, *Les Appels*, p.201

-Ma bonne et généreuse **Nadjinon**, *Les Appels*, p.136, 181, 182,192 ; **Nadjinon... Nadjinon**, *Les Appels*, p.298.

4-Les tournures idiomatiques

Nous avons relevé quelques tournures empruntées à la langue fon :

-**A fon da gbé a** ? (Salutation du matin : t'es-tu bien réveillé ? Bonjour ; NDA, *Les Appels*, p.57)

-**Ejóló a**, (expression fon : ce n'est pas droit ; l'itinéraire ne convient pas, NDA, *Les Appels*, p.43)

-**Xo jo xo** ! Dis-moi la vérité (expression fon, signifiant : parole investie de parole ; il s'agit d'une exclamation, NDA, *Les Appels*, p.27)

5-Les mots hypocoristiques

Ils sont empreints d'une note appréciable de sensibilité et soulignent la force affective de l'énoncé:

Termes traduisant les relations familiales

-Regarde, **gnõlon** ! (*Les Appels*, p.31)

-Il vit **fofo** Agbangãnou, l'aîné des trente-six enfants de son père, (*Les Appels*, p.35)

-**Atavi** Messa prit la situation en main. (*Les Appels...*, p.238)

Termes affectifs appliqués à la femme ou à la jeune fille

-Elle est votre **yao**, (*Les Appels*, p.49)

-Je va mourir si je ne vois pas **Dadace** maintenant, (*Les Appels*, p.52)

-Ma bonne et généreuse **Nadjinon**,...(*Les Appels...* p.136).

-On s'était même cassé la figure au sujet d'une **diovi**, (*Les Appels*, p.67)

-**Les êtres à sept paires de côtes**, (*Doguicimi*, p.228.)

6-Les calques

6-1-Des langues nationales en français

- Egarer les pieds dans la brousse**, (*Dogucimi*, p.25.)
- Depuis **trois longs marchés**, rien ne ternissait plus l'éclat du soleil (*Dogucimi*, p.30)
- Avant la nuit, l'héritier du trône fit **boire** une demi-douzaine **de fétiches** à son nouveau serviteur, (*Dogucimi*, p.136.)
- Danhomê est à ton cou** et repose en partie sur tes épaules aussi, (*Dogucimi*, p.147.)
- Les êtres à sept paires de côtes**, (*Dogucimi*, p.228.)
- Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant **neuf lunes** dans son sein (*Dogucimi*, p.297)
- Certains fils de la lune** montaient déjà au milieu du firmament (*Dogucimi*, p.507)
- La lune était sortie** (*Le Cantique*, p.90)
- Quand ils sortirent enfin, **le soleil tournait déjà le cou vers sa demeure** ; dans sa précipitation de regagner sa case, **il avait**, dit la croyance populaire, **brisé la jarre d'huile** qu'il portait toujours avec lui. (*Dogucimi*, p.361)
- Quelqu'un est allé vendre** notre chef à nos ennemis (*Le Cantique*, p.23 ; modifié par nous)
- La queue de cheval** sur l'épaule, il fit claquer le pouce contre le majeur, (*Dogucimi*, p.176)
- Comment un chrétien, fraîchement converti, qui avait mis son règne **sous la respiration de Dieu**, pouvait-il se fondre en combine serrée avec le diable ? (*Le Cantique*, p.186)
- La vie est rarement en position verticale**, *Les Appels du Vodou*, p.138
- Pourquoi **tu m'enlèves la parole de la bouche** quand je parle à quelqu'un ?, *Les Appels du Vodou*, p.201
- C'est **un chant vodou qu'il met au monde** comme ça, *Les Appels du Vodou* p.218/ Voir la note.
- Les Blancs dont la succursale **sortait de plus en plus de son esprit**, (*Les Appels du Vodou* p.246)

6-2-Construction d'une expression sur une forme attestée en français :

- « Avoir **un chien** dans la gorge »; (*Notre pain*, p.102)
- « **Le doigt** d'eau qui fit déborder **le canari** »; (*Notre pain*, p.121)
- « Ne pas savoir à **quel vodoun** se vouer » ;(*Notre pain*, p.205)
- La police avait signifié aux citoyens indignés par son inertie qu'**elle avait d'autres cochons à gratter**,(*Le Cantique*, p.66 ; à rapprocher de « avoir d'autres chats à fouetter »)

- Elle qui aimait **rendre piment pour piment**, (*Le Cantique*, p.84 ; à rapprocher de « œil pour œil »)
- Il a fallu prendre le taureau **par les couilles**, (*Le Cantique* p.178 ; ...par les cornes)
- La chambre ressemblait à s'y méprendre à un studio d'étudiant. **Un « entrer-baiser »**, disent les langues malpolies (*Le Cantique*, p.197 ; ...un entrer-coucher)
- La panique dans l'âme**, *Les Appels du Vodou*, p.239/ « La mort dans l'âme »
- Les géants **aux pieds de glaise**, *Les Appels du Vodou*, p.278/ « Un géant aux pieds d'argile »

7-Le procédé de la lexicalisation

Parmi les termes lexicalisés, certains relèvent de l'onomatopée :

- Les « ko !ko !ko »** de la petite clochette géminée s'égrenaient précipités, (*Doguicimi*, p.15)
- Les spectateurs charmés applaudissaient longuement en tapotant les lèvres des doigts joints, ce qui coupait leurs cris en **des « Hou ! Hou ! Hou ! »** (*Doguicimi*, p.171)
- Le roi poussa **deux sourds « houn !houn ! »**. (*Doguicimi*, p.375)
- Le « kioun-go »** de la cloche géminée, p.170

D'autres sont des reprises phoniques de certaines séquences :

- Les « Gare ! Gare ! »** réitérés du guide étaient noyés dans le vacarme des olifants. (*Doguicimi*, p.362)

D'autres encore reposent sur le figement lexical :

- Les autres **nuwanu**, *Les Appels du Vodou*, p.105.
- On jouait les **axwanfunto**, *Les Appels du Vodou*, p.198
- Chacune de vous met du **gbotémi** dans mes repas, *Les Appels du Vodou* p.202
- Ce **agbassa xho**, *Les Appels du Vodou*, p.210

8- La création lexicale

8-1- Les verbes :

- Les Appels du Vodou* : « L'Afrique noire se **cadavérise** » ; verbe construit sur cadavre, p.44 ;
- Quelqu'un va **clampsér**, verbe construit sur clamp, p.44 ; proche de clamser = mourir (pop.);
- Les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce, verbe construit sur souche, p.51 ;
- Sègbohoulé s'**annuitait**, verbe construit sur nuit, *Les Appels du Vodou*, p.142
- Le Cantique des cannibales* : -Quelqu'un se serait **bâtardisé**, (*Le Cantique*, p.22 ; verbe construit sur « bâtardise »)

- Dis-moi si le soleil a **remobilisé** enfin le jour, (*Le Cantique*, p.36 ; verbe construit sur « mobiliser »)
- Un fessier évasé et **kilogrammé** (*Le Cantique*, p.100), (mot construit sur la base nominale « kilogramme »)
- Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme(*Le Cantique*, p.110 ; le radical nominal = « vertige », Voir aussi *Notre pain*, p.38)
- Son cœur se mit à **friturer et à vacarmer** (*Le Cantique*, p.210) →(le radical nominal = « friture » et « vacarme »)
- Trou noir qui rompt tout, **parenthèse** tout, efface tout jusqu'à la négation de son existence, *Le Cantique*, p.241, (verbe parenthéser ; radical nominal = parenthèse)

8-2- Les adjectifs qualificatifs :

- Quelque chose d'infiniment ténu et d'**inappréhensible**, *Les Appels du Vodou* , p.127 ;
- Une pagaille **inarrêtable** (*Le Cantique*, p.119)

8-3- Les adverbes : sacerdotalement, p.132.

8-4- Les substantifs :

Les Appels du Vodou : Le bordélisme, p.179 (base nominale : bordel) ; Ses vibrations (base verbale : vibrer), p.289.

- *Le Cantique des cannibales* : **re-silence** (p.145) ; **charcuteur** rwandais, p174 (la base verbale = charcuter)

II-**Les particularités morphosyntaxiques**

1-Les mots fonctionnant comme des adjectifs ou inscrits dans une prédication

- Les prêtres **vodun**, (*Le cantique*, p.65)
- Il sera **nèkounõ**, (impuissant, NDA ; *Les Appels*, p.93)
- Vacancier **yovo** (Blanc, de race blanche, NDA, *Les Appels*, p.78)
- Sa veste **atchouta** (friperie ou vêtements déjà usés, NDA, *Le Cantique*, p.78)
- Certains s'informaient des nouvelles de son fils et de sa belle-fille **yovo**, (Blanc, Européen, NDA ; *Les Appels*, p.13)

2- La complémentation verbale :

2-1- Emploi sans préposition

- Son cœur aussi. Lequel lui ordonna de **tomber** ce son, ces trois syllabes (*Le cantique*, p.91)
- L'homme **tomba** aussitôt son pantalon (*Le cantique*, p.198)
- Elle l'aida à se relever, lui fit **tituber quelques pas**. (*Le Cantique*, p.254). Emploi intransitif ou transitif du verbe « tituber » ?
- C'est là qu'il a **dormi** ses nuits, (*Le cantique des cannibales*, p.250)
- J'accepte de **mourir** mon rêve, (*Notre pain de chaque nuit*, p.179)
- Elle venait de lui **vertiger** le cœur (*Notre pain*, p.38)
- Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme (*Le Cantique*, p.110)
- Les particularités de leur initiation **souchaient** la tante et sa nièce, *Les Appels du Vodou*, p.51.
- La haine, Nono, ne la laisse pas **grossir ton cœur**. (*Notre pain*, p.193.)

2-2-Emploi avec préposition

- Les mots **soûlaient** de sa bouche, drus, saccadés et décousus, (*Notre pain de chaque nuit*, p.174)
- On **tomba** sur elle muscles et lanières. On **dégringola** sur elle deux tonnes de violence (*Le cantique*, p.48).

2-3- Emploi de la forme pronominale

- Il ne pouvait s'empêcher de **se revivre** hier au soir, (*Notre pain de chaque nuit*, p.191)
- Tu verras qu'après tu pourras te reprendre en main, **te renégocier** une vie plus salubre (*Notre pain de chaque nuit*, p.196).
- Savoir comment ça **se texture** (forme pronominale du verbe transitif direct « texturer », *Le Cantique des cannibales*, p.12.)
- « L'Afrique noire se **cadavérise** », *Les Appels du Vodou*, p.44
- Sègbohoulè s'**anuitait**, *Les Appels du Vodou*, p.142

2-4-Les compléments lexicalement et sémantiquement proches du verbe

- Eux, **dansaient la danse** du repentir, *Les Appels du Vodou*, p.175.
- Comlanvi **sourit du sourire d'un homme** content d'entendre évoquer son passe-temps favori, *Les Appels du Vodou*, p.239.
- Elle y couchera, **dormant de son dernier sommeil**, *Les Appels du Vodou*, p.323
- Que Dogba **résonne de tous ses vibrations**, *Les Appels du Vodou*, p.289

2-5- Les cas d'inversion des compléments

-*O peuple entends-tu tout roi **le droit**
Doit défendre ! Les Appels du Vodou, p.234*

-*Nous savons qu'aucun roi*

...

Ne doit de son peuple

Faire couler le sang ! Les Appels du Vodou, p.234

-...mais quel caractère ! Dominatrice. *Les Appels du Vodou, p.291.*

3- La structure des phrases :

3-1-La phrase segmentée ou disloquée

- Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. **Lui aussi a son rituel. Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides. Pour se délasser, se refaire.** », *Notre pain de chaque nuit, p.7.*

-Voir si la voiture est la sienne. Au quel cas, je la fais disparaître. **N'importe où. Un endroit désert.**», *Notre pain...*, p.21.

-« Rassuré, il s'introduisit dans la chambre. **Autoritaire et triomphant.** », *Notre pain...*, p.42.

- Un bruit. Une poigne discrète sur la porte. La jeune femme sursauta. **Et ouvrit** (la porte). », *Notre pain...*, p.22.

-« J'aime bien tes métaphores. Mais celle-ci est décevante. **Oui. D'une odeur insalubre.** », *Notre pain, p.94.*

-Sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes. Ineffable passait.** (*Les Appels du Vodou, p.193.*)

-**Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière.** (*Les Appels du Vodou, p. 273.*)

3-2-La phrase nominale

-Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. Lui aussi a son rituel. **Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides,** *Notre pain de chaque nuit, p.7.*

-« **Un bruit. Une poigne discrète sur la porte.**», *Notre pain...*, p.22.

-Georgette entra avec leur petite-fille blottie contre elle, la tête au creux de son épaule. Deux ans, **le visage malicieux.** (*Les Appels du Vodou, p.24.*)

3-3-La phrase infinitive :

-« **Voir si la voiture est la sienne.** », *Notre pain...*, p.21.

NB : Dans *Les Appels du Vodou*, la phrase complexe est la structure phrastique qui domine. Mais il y a, par endroits, des structures particulières dont l'occurrence surprend chez Bhêly-Quénum.

Dans *Notre pain de chaque nuit* et *Le cantique des cannibales*, à l'inverse, les phrases segmentées et nominales sont dominantes.

Annexe n° 2 :**1-Taxinomie des particularités dans *Dogucimi* de Paul Hazoumé****1-1-Les particularités lexicales**1-1-1- Les termes en langues nationales

Fonctionnant comme des substantifs :

-**Des Danhomênous**, p.15

-**Les Aladahonous**, p.17

-La terreur **des Mahinous**, p.18

-**Les « Ahossitins »**, serviteurs de confiance, (p.19)

-**Un Fonnou**, homme de la plèbe (p.37)

-**Vidaho** ne prêtait qu'une oreille distraite à ces propos, p.32 (Grand Fils. Titre donné à l'héritier du trône du Dahomey par le peuple. L'héritier présomptif n'était pas obligatoirement le fils aîné du roi, mais le choix fait de lui pour succéder à son auguste Père le grandissait et le faisait considérer comme le premier fils.)

-**Les Ayonous**, p.36

-« **Je suis agouda** » (Nom indigène donné au Portugais et signifiant homme d'une indolence vaniteuse), je suis « **zodjagué** » (Nom indigène désignant les Français, et dont l'origine remonte aux premiers temps de la traite des Noirs. Ce nom rappelle l'activité des Français et leur familiarité avec les naturels (p.43)

-**Les Mahinous** (p.45)

-Ils l'ont passé **aux Ayonous**, p.46

-La protection que les immondes bêtes de mer avaient accordé **aux Houédanous**, p.50

-**Quelques Danhomênous**, p.50

-La fidélité **des « Agoudas »**, le concours **des « Glincis »** et **des « Zodjagués »** p.52

-L'homme était **un Nagonou**, p.134

-Prouver **aux Zadonous**, p.162

- **Les Wémênous**, p.200

-...se contenter de l'exiler à **Afomayi** (littéralement « où les pieds ne vont », lieu des princes ou hauts dignitaires dont le crime ne méritait pas la mort), p.203

-Le roi poussa **deux sourds « houn ! houn ! »**, p.375

-**Les Agoudas, les Glincis et les Zodjagués**, p.379

-**Les « Ahossitins »**, p.409

Fonctionnant comme des adjectifs :

- Le pays « **mahi** » (p.17, 73, 118),
- Le royaume « **houéda** » (p.19),
- Ce chef « **aja** » est venu assiéger Agrigomê (p.55)
- Les bêtes puantes des montagnes « **mahi** » (p.59, 88)
- L'attaque du pays « **mahi** », (p.63)
- Leur origine « **houéda**» (p.104)
- La tête du grand chef « **mahi** », (p.119)
- Dans le village « **dassa** », (p.120)
- Le pays « **nago** » (134)
- Des pays « **mahi** » (p.151)
- Cette race « **mahi** », (p.162)
- Au pays « **mahi** » (p.262)
- Le crâne du roi « **mahi** » (p.275)

1-2- Aspects lexicaux

1-2-1- La traduction littérale ou calque

- « Le fils doit toujours **marcher dans la voie de son père** », p.17
- Depuis **trois longs marchés**, p.30
- A peine **la nuit tournait-elle le cou** que les coqs entonnèrent leurs chants, p.127
- La queue de cheval**, p.176
- Le mince croissant, qui avait apparu au couchant, au déclin du jour « d'ajahi », et qui se montrait grandissant chaque nuit, avait fini par couvrir la calebasse et sortir maintenant tout rond de sa case transportée au levant **depuis deux marchés**. (p.262)
- C'était **la troisième lune** que les yeux voyaient depuis le départ de Zambounou (p.262)
- Deux lunes** après... (p.271)
- Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant **neuf lunes** dans son sein (p.297)
- Le soleil a regagné sa demeure** derrière Coufo, p.325
- J'ai fini mon marché dans ce monde**, p.476

1-2-Les régionalismes :

-Les chefs eux-mêmes mangeaient de l'« **acassa** » ; p.38 (Pâte de maïs enveloppée de feuilles et qui est le pain du Dahoméens.)

-L'« **akassa** », p.424

-De boules d'« **acassa** » (p.133)

1-3-La lexicalisation :

-Les « **ko ko ko** » (p.15)

-Les « **kioun-go kioun-go kioun-go** » (p.15)

-Le roi poussa **deux sourds** « **houn ! houn !** », p.375

-Le « **kioun-go** » de la cloche géminée, p.170

-Les spectateurs charmés applaudissaient longuement en tapotant les lèvres des doigts joints, ce qui coupait leurs cris en **des** « **Hou ! Hou ! Hou !** », p.171

-Un « **soudofi**⁸³⁹ »

1-4- Les mesures de longueur

-Le camp du roi était établi à **quelques quatre cents bambous** de Houndjroto (p.97)

1-5- Les onomatopées

-Les « **ko ko ko** » (p.15)

-Les « **kioun-go kioun-go kioun-go** » (p.15)

-Le « **kioun-go** » de la cloche géminée, p.170

-Le roi poussa deux sourds « **houn ! houn !** », p.375

Les spectateurs charmés applaudissaient longuement en tapotant les lèvres des doigts joints, ce qui coupait leurs cris en **des** « **Hou ! Hou ! Hou !** », p.171

⁸³⁹ « Mot signifiant "qui a grandi ici "; ce sont des captifs pris dans l'enfance et élevés au Dahomey.» (p.31)

2-Taxinomie des particularités dans *Un piège sans fin* d'Olympe Bhêly-Quénou

2-1-Des emprunts aux langues béninoises

Ils sont tous en langue fon. Ce sont :

2-1-1- Les emprunts

- « akassa »,
- « calalou »,
- « dé-votchi », « Votre entreprise sera du *dé-votchi* : une jolie noix bien mûrie dont vous ne trouverez jamais l'amande que vous y cherchez parce qu'elle est pleine de vide ! », p.245.
- « sodabi » (Eau-de-vie de vin de palmier à huile, p.256.)
- « kpété » (Flûte de roseau, assez répandue au Dahomey ; du Sud jusqu'à Abomey, p.20),
- « tôba » (Instrument de musique dahoméen, sorte de harpe portative en bambou, p.23.),
- « vodounsi » (Adeptes du culte vodou: confrérie initiatique assez répandue au Dahomey, actuellement le Bénin, NDA, p.32.),
- « Agougagan » (Instrument servant à consulter les dieux et à interroger l'avenir, NDA, p.33.)
- « Tolègba » (Fétiche protecteur érigé au centre du village, NDA, p.34), « Fa »,
- « ékpin » (C'est lourd= en fon, p.156.
- « yovo » (Blanc, NDA, p.164.),
- « Ta dou non » (Fou !, NDA} p.164.),
- « Atotonô » (Incirconcis, grosse injure dahoméenne NDA, p.184),
- sigi », (Jeu des dés qui se joue sur un tabouret percé d'un certain nombre de petits trous dans lesquels on déplace des bûchettes au fur et à mesure que le jeu progresse, NDA, p.185.)
- Asen » (effigie en fer forgé ou en cuivre par laquelle on symbolise la présence des morts parmi les vivants, p.241.)
- « Lègba » est, plutôt, un génie protecteur anthropomorphe en terre séchée, NDA, p.241.)
- « Jonu » (Réveillon funèbre qui a lieu deux ou trois mois après l'enterrement, NDA, p.241.)
- « Zogbodogbe » (Jour de foire qui est aussi le jour de certains sacrifices fétichistes, NDA, p.242.)
- « *heelu* », (Mot fon, malheur, anathème, p. 248.)
- « Aguê » Chouette hulotte d'Afrique qui module son chant sur une seule note, ce qui serait un signe de malheur, souvent il annonce d'un décès, p.248.)
- «heelou mi » (Malheur à vous ! Cri de malédiction en fon, p.253.)
- « akɔkɔ » p.277.

2-1-2- Les xénismes

-« kokoékanmè (Bananeraie, en langue fon, NDA, p.23),

-« Danhomè »,

-« huui » (Tue-le, NDA, p.164.),

-Un morceau de *lokoti*, p.240.

-Dagbo : (Grand-père, en dialecte fon, NDA, p.243.)

-« Fa Aïdégoun » (L'oracle, NDA, p.256.)

- « Abadahoué Djêssou » (Séjour des morts, NDA, p.253.)

-« Mèhouto » (Assassin ! NDA, p.164.),

Note : *Un piège sans fin* : p.179 :

« Vodounsi : mot fon par lequel on désigne ceux qu'en français on appelle fétichistes. » Voir la note de la page 231 des *Appels du Vodou*

2-2-Des textes en langues béninoises2-2-1- En langue fon2-2-1-1- Chant de la page 21

Yé do tomè bo do hà bâ mi wè

Yokpo lè do tome bo do hà bâ mi wè

A do gbe mi on âhoo

Mè ni gbo

Adja éba houekpo...

NDA : Les chansons dont il s'agit ici perdent beaucoup de leur poésie à être traduites, p.21.

2-2-1-2- Chant de la page 158, reprise d'une séquence de celui de la p.21

Yé do tomê bo do hà bâ mi wè

Yokpo lè do tomê bo do hà bâ mi wè

2-2-1-3- La foule en furie demande la mort d'Ahouna à la page 175

« Ajoto !Mehouto nu ε hui !

Ajoto !Mehouto nu ε hui ! »

....

« Nu ε hui ! nu ε hui ! nu ε hui ! »

« Qu'on le tue ! Qu'on le tue ! Qu'on le tue ! »

2-2-1-4- Le père Dandou s'enquiert en langue fon du motif du calvaire, p.176

« Ete we e wa? Ete we e wa? »

« Qu'a-t-il fait? Qu'a-t-il fait ? Qu'a-t-il donc fait ? »

2-2-1-5- Un jeune homme lui répond en langue fon, p.177

« Ajoto !Mehouto nu ε hui !

Ajoto !Mehouto nu ε hui !

Nu ε hui ! » Nu ε hui ! » Nu ε hui ! »

(Au voleur!à l'assassin ! qu'on le tue !

Au voleur!à l'assassin ! qu'on le tue !

Qu'on le tue ! qu'on le tue ! qu'on le tue !)

2-2-1-6- La foule annonce qu'Affognon est retrouvé, p.179

« Edie !ajoto o die !mi wli! Le voici! Voici le voleur ! attrapez-le ! »

2-2-1-7- L'invitation à l'arrêter est exprimée en fon, p.181.

« Edie !mi wli! Le voici! Attrapez-le ! »

2-2-1-8- Houngbe critique l'attitude de Dako, p.246.

« Tôvi do: zankou !Nonvi do: anowædo zannè »

Note de bas de page expliquant cette construction: « Locution fon caractérisant les antagonismes assez fréquents entre frères germains et frères consanguins. Se dit aussi qu'on agirait autrement s'agissait de soi. C'est le cas ici. », p.246.

2-2- En langue dendi

2-2-1- Le chant de Mariatou, p.20.

« Kai ! kai ! bata na n'dé !

ka nabé, toua magan na!

Tcha !tcha !tcha !tcha !tcha !tcha !tcha ! »

2-2-2- Le texte de la salutation, p.74.

« Ma tan'g kali non ?

-Ma kam'g biô !

-Fô, orou,

-Fô, Kpaï,

-Fô, orou,

-Fô, Kpaï,... »

2-3- En langue gɛn

Houénou exécute sur son kpété un morceau en langue guin, p.169. :

Amèdjlovi gné m' gnié...

Ma non miangbô

Ne mialébé na m'sé,

Mi fio m'afo tépé, afô non nan !...

2-4-Des mots et expressions en français désignant des réalités africaines

Ce sont de **parfaits emprunts aux langues africaines** : Agouti, manioc, igname, fonio, karité, sorgho, baobab (des baobabs, p.103, p.105.), tam-tam, fétiche.

2-5-Emploi d'autres langues

Dans *Un piège sans fin*, Bhêly-Quénum utilise des expressions empruntées à des langues africaines, européennes et à la langue arabe :

2-5-1-En langues africaines

En langue malinké ou ouolof :

« dioula », « toubab »(p.59., boutique de toubabs, p.),

2-5-2-En langues européennes

En anglais : happy few, p.172.(quelques bienheureux)

En italien ou en latin: titti quanti (p.33), (tous ces gens-là) ;

« Libera me », p.195. ; « Domine, Jesu Christe... », p.195.

« Tu autem erusti animam meam ut non periret. », p.205.

2-5-3-En arabe : Allah (p.120, p.125.), inch'Allah.

2-6- Les néologismes :

-« toubabesque » (néologisme).

3-Taxinomie des particularités dans *Les Appels du Vodou de Bhêly-Quénum*

3-1-Les particularités lexicales

3-1-1-Les substantifs

3-1-1-1-Les noms expliqués dans le texte ou en notes de fin de chapitre

Le *vodougbe*, p.15

Le langage des *yêxwénō*, p.26 ; J'ai vu des *yêxwénō*, p.196.

Le *câka*, p.41.

Leur *tavo*, p.53.

Oruko, p.66.

Les *agbada*, p.67 ; Une *diovi*, p.67 ; *Abikou*, p.67.

La procession des *husi*, p.87; Proclamant les *mlāmlā*, p.87

Je prendrais mon *akiza*, p.88

Il sera *nèkounō*, p.93

Une bouchée de *wo*, p.101 ;

Les autres *nuwanu*, p.105.

Daagbo a dit qu'un *axovi*..., p.111.

Un objet de *vociça*, p.115.

Du *févi*, p.120

Ces *akwè*, p.135

Son *assouci*, p.143.

Un *avokidja*, p.158.

On jouait les *axwanfunto*, p.198

Chacune de vous met du *gbotémi* dans mes repas, p.202

Ce *agbassa xho*, p.210

Ses parents lui avaient seriné que c'était *djimakplon* de faire ce geste-là, p.212

Ton orgueil de petit *dokūnon*, p.220

Ses *nafi*, p.223

Son *woti*, p.226

Notre *yèsu*, p.323 ; au pays d'*Abadaxwé Djessou*, p.323

Vodousi : « les épouses du Vodou » : voir la traduction en page 231. Le sens du mot épouse s'applique à une femme liée à un homme par les liens du mariage. Ce sens ne s'applique pas exactement à la personne « chevauchée et possédée par la Vodou ». Voilà pourquoi l'emploi du terme vodousi est plus rentable que le terme « adepte du Vodou ».

-Vous parlez comme pour *dékpa* !, p.86 (faire des conciliabules, parler à voix basse)

3-1-1-2-Les noms non expliqués dans les notes de fin de chapitre

Le búbà, p.19, p.33, p.109.

Son *henou*, p.28, mot non expliqué.

Son tonton, p.44.

Gléxwévidjidji, p.55 ; Nous nous vêtions en *Gléxwévidjidji*, p.196.

Une voiture de Yovo, p.101.

Vendeuses d'*akassa*, d'*abla*, p.119.

Kãvo assez rares, p.125.

Le nom d'*agluzaba*, p.152 ; Elles ne résistaient pas à *abobo* et à *agnã*, p.152

On ne parle ni *fon* ni *yorouba* dans ce *wémaxomin*, p. 208

Ce genre de *m'lan m'lan*, p.211

Est-ce qu'il n'est pas *klissanhou katoliki*, va à *missa* et vit chez les Blancs ?, p.306

3-1-2- Le calque

3-1-2-1-Des langues nationales en français

-**La vie est rarement en position verticale**, p.138

-Pourquoi **tu m'enlèves la parole de la bouche** quand je parle à quelqu'un ?, p.198

-C'est **un chant vodou qu'il met au monde** comme ça, p.218/ Voir la note.

-Les Blancs dont la succursale **sortait de plus en plus de son esprit**, p.246

-**Plusieurs n'avaient encore jamais mis les pieds** dans la ville de Ouidah, p.291

-Des gens « **partis trop jeunes** », p.291

-Celle qui l'avait **porté dans son ventre**, p.298

-Il **avala une salive**, p.301

-Après avoir « **changé de vie** », p.312

-Le silence dura cinq longues minutes, p.320/ Voir l'expression « trois longs marchés » chez Paul Hazoumé dans *Doguicimi*

3-1-2-2-Les constructions sur le modèle des formes attestées

-La panique dans l'âme, p.239/ « La mort dans l'âme »

-Les géants aux pieds de glaise, p.278/ « Un géant aux pieds d'argile »

3-1-3- La création lexicale

3-1-3-1- Les verbes : se cadavériser, p.44 ; clampser, p.44 ; soucher, p.51 ; s'anuiter, p.142

3-1-3-2- Les adjectifs qualificatifs : inappréhensible, p.127 ;

3-1-3-3- Les adverbes : sacerdotalement, p.132.

3-1-3-4- Les noms : le bordélisme, p.179 ; ses vibrations, p.289.

3-1-4 La lexicalisation

-Les autres **nuwanu**, (*Les Appels du Vodou*, p.105).

-On jouait les **axwanfunto**, (*Les Appels du Vodou*, p.198)

-Chacune de vous met du **gbotémi** dans mes repas, (*Les Appels du Vodou*, p.202)

Le mot *gbotémi* est une association de deux morphèmes yorouba, l'une des langues du sud-Bénin :

Gbɔ temi

Entendre, réaliser/ mien, ce qui m'appartient, ce que je veux

-Ce **agbassa xho**, (*Les Appels du Vodou*, p.210)

que nous transcrivons : *agbassa xɔ*, pour éviter les confusions que peut générer la première transcription. En réalité, « xo », prononcé avec un « o » fermé et non ouvert, désigne la parole.

3-1-5- Les constructions idiomatiques

3-1-5-1- Les constructions expliquées dans le texte ou en fin de chapitre

-**Xo jo xo !** Dis-moi la vérité, p.27 (expression fon, signifiant : parole investie de parole ; il s'agit d'une exclamation, NDA.)

-**Ejóló a**, p.43 (expression fon : ce n'est pas droit ; l'itinéraire ne convient pas, NDA,)

-**A fon da gbé a ?**, p.57 (Salutation du matin : t'es-tu bien réveillé ? Bonjour ; NDA.)

-*Nu gbo wè : e vê u de sù*, p.214 ; *Wéma xominvi kande ko atoon nù ku aton wè do xo e lo min*, p.214

-*Ah ...xo tè ka dié*, p.219

-*Mi na ba nudé nu wé*, p.309; voir la traduction en page 315.

-*Ablawa na gni yonù mí kpla xwé o!*, p.229. (Voir notes: Expression impossible à traduire sans paraître vulgaire, p.230)

3-1-5-2- Les constructions non expliquées dans les notes en fin de chapitre

E kú kǎlé o, p.202

Koï! Nè na wa blogbon!, p.209.

3-1-6- L'hypocorisme lexical

3-1-6-1- Les mots expliqués dans les notes en fin de chapitre

-Elle est votre *yao*, p.49, p.132 et notes ; elle était notre *yao* à tous, p.323

-On s'était même cassé la figure au sujet d'une *diovi* qui m'avait largué à cause de lui.(p.67)

-Dada Clémennon, p.108 ; voir notes

-Ma bonne et généreuse *Nadjinon*, p.136, 181, 182,192 ; *Nadjinon... Nadjinon*, p.298

-Ah ! *Nanan*, vous avez connu mon père. (p.157)

-Sois la bienvenue, *assúsice*, p.201

-*Atavi* Messa prit la situation en main, p.238

3-1-6-2- Les mots non expliqués dans les notes en fin de chapitre

Joseph → Jo, p.13

Gnōlon, p.31, *gnōlō*, p.109; *Gnōlonce*, p.314. Voir explication en notes.

Dadace, p.52

3-1-7- Les périphrases locales

Dada **Clémennon**, p.108 ; voir notes, p.197

-Sois la bienvenue, **assúsice**, p.201

-Ma bonne et généreuse **Nadjinon**, p.136, 181, 182,192 ; **Nadjinon... Nadjinon**, p.298

-Dadace, p.52

3-2- Les particularités morphosyntaxiques

3-2-1- La complémentation verbale

3-2-1-1- Les compléments lexicalement proches du verbe

-Eux, **dansaient la danse** du repentir, p.175.

-Comlanvi **sourit du sourire d'un homme** content d'entendre évoquer son passe-temps favori, p.239.

Elle y couchera, **dormant de son dernier sommeil**, p.323

-Que Dogba **résonne de tous ses vibrations**, p.289.

3-2-1-2- Les verbes issus de la création lexicale

- « L'Afrique noire se **cadavérise** », (*Les Appels du Vodou*, p.44)

-Sègbohoulè s'**anuitait**, (*Les Appels du Vodou*, p.142)

-Vicédessin sentait même le fin sourire, qui, dansant dans les yeux de sa mère, **navettait** entre elles, les lézards et le coin d'Olumo., p.193.

3-2-1-3-Les cas d'inversion des compléments

-*O peuple entends-tu tout roi le droit*

Doit défendre ! p.234

-*Nous savons qu'aucun roi*

...

Ne doit de son peuple

Faire couler le sang ! p.234

3-2-2- La question des accords : approche morphosyntaxique

-Les danses **vodou**, p.132

-Les **vodou**, p.197

-Les hymnes **vodou**, p.208

-Les nouveaux **vodousi**, p.232

-La pirogue **des vodou**, p.235

-**Des ablo**, p.244

-Une manifestation **vodou**, p.285

-Celui **des vodousi**, p.307 ; des **cérémonies vodou**, p.307

-Par **les vodous**, p.325.

3-2-3-La structure des phrases :

3-2-3-1-La phrase segmentée

-Sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes. Ineffable passait.** , *Les Appels du Vodou*, p.193.

-**Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière.**, *Les Appels du Vodou*, p. 273.

3-2-3-2-La phrase nominale

-Deux ans, **le visage malicieux.** (*Les Appels du Vodou*, p.24.)

-Il sentait en se relevant toutes les fibres de son corps se briser. **Suprême trahison.** (*Les Appels du Vodou* p.330.)

3-2-3-3-Les mots-phrases

-La main allait lentement de la joue aux lèvres, touchait le menton. **Tendresse.** *Les Appels du Vodou*, p.24

-**Rien.**, *Les Appels du Vodou*, p.244.

3-2-4-La structure des phrases

Dans *Les Appels du Vodou*, la phrase complexe est la structure phrastique qui domine. Mais il y a, par endroits, des structures particulières.

Les phrases courtes non verbales

-Georgette entra avec leur petite-fille blottie contre elle, la tête au creux de son épaule. Deux ans, **le visage malicieux.** (p.24.)

-La main allait lentement de la joue aux lèvres, touchait le menton. **Tendresse.**, p.24

-Sa fille était assise, là, détendue, si près d'elle et à elle seule. **Instants suprêmes. Ineffable passait.** (p.193.)

-**Rien.**, p.244.

-Pause. Trois sauts brefs en avant ; puis, un seul ; et trois autres. Pause. Sept bonds successifs. Pause. Trois sauts en arrière. (p. 273.)

-...mais quel caractère ! Dominatrice. (p.291.)

4-Taxinomie des particularités dans *Notre pain de chaque nuit* de Florent Couao-Zotti

4-1- Les particularités lexicales

4-1-1- Les emprunts aux langues nationales béninoises :

-Décrivant certaines habitudes alimentaires : (ton fameux) **sodabi** , (deux cuites assaisonnées au) **tchatchaga**, (les jours sans) **akassa**, (vendeuse de) **gbo kpètè** (pp.23, 58, 59, 67)

-Décrivant certaines tenues vestimentaires : (le nombre de) **gobis**, (son pagne) **lokpo**, (le) **djarab**, (p.113, 116, 208)

-Présentant certaines pratiques occultes dans le commerce et techniques de pêche : (une) **Sanuwlawla**, (Peuhle diseuse de bonne aventure),(quelques) **acadja** (pp.55,113)

4-2- Les particularités morphosyntaxiques

4-2-1- La valeur de la ponctuation : flexibilité des rôles grammaticaux des signes de ponctuation (un signe peut prendre la valeur traditionnellement attachée à un autre) : pp.5, 7, 19, 22, 31, 37, 41.

4- 2-2-Emploi spécifique de certains verbes : typer dans le sens de «rebondir » ; **soûler**, verbe transitif est employé intransitivement ; **mourir**, verbe intransitif est employé avec un complément d'objet direct (pp.87, 174, 179) ; les verbes **revivre** et **renégocier** sont employés sous forme pronominale (pp.191, 196) alors que la grammaire traditionnelle leur attribue une construction non pronominale.

4-2-3- La phrase nominale : pp.5, 7, 11, 15, 111.→Voir les questions de procès, de thème et de propos

4-2-4- Structure spécifique des phrases

- La phrase segmentée ou disloquée

- Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. **Lui aussi a son rituel. Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides. Pour se délasser, se refaire.** », *Notre pain de chaque nuit*, p.7.

-Voir si la voiture est la sienne. Au quel cas, je la fais disparaître. **N'importe où. Un endroit désert.**», *Notre pain...*, p.21.

-« Rassuré, il s'introduisit dans la chambre. **Autoritaire et triomphant.** », *Notre pain...*, p.42.

- Un bruit. Une poigne discrète sur la porte. La jeune femme sursauta. **Et ouvrit** (la porte). », *Notre pain...*, p.22.

-« J'aime bien tes métaphores. Mais celle-ci est décevante. **Oui. D'une odeur insalubre.** », *Notre pain*, p.94.

-La phrase nominale

-Dans la chambre réchauffée par l'acte, le client venait d'achever sa descente. Lui aussi a son rituel. **Une cigarette allumée pendue au coin de ses lèvres humides**, *Notre pain de chaque nuit*, p.7.

-« **Un bruit. Une poigne discrète sur la porte.**», *Notre pain...*, p.22.

- La phrase infinitive :

-« **Voir si la voiture est la sienne.** », *Notre pain...*, p.21.

5- Taxinomie des particularités dans *Le Cantique des cannibales* de Florent Couao-Zotti

5-1- Les particularités lexicales :

5-1-1- Les emprunts aux langues nationales béninoises/africaines :

Les emprunts qui fonctionnent comme des substantifs

-...joli-joli tchatchanga kaï ! (Brochettes de mouton servies dans les bars de quartier par les vendeurs peulhs) ; (p.15)

-**Les wédous-wédous** (bestioles dont on dit qu'elles sont agitées et chevauchées en permanence par les esprits), (p.23)

-« **bomba** », tunique aux manches avantageuses, (p.24)

-« **djalab** », (p.24)

-« **Ogoun** » (divinité du fer dans la cosmogonie vodun, divinité qui est en même temps la plus crainte), (p.24)

-« **un acho-oké** » (Tissu noble tissé à la main et confectionné par les tisserands nigériens), (p.52)

-« **Sodabi** » (eau de vie, alcool), (p.62)

-« **Tchoukoutou** » (Bière de mil), (p.62)

-**Une vidomègon** (p.66)

-**Les vidomègons** (p.70)

-Ses odeurs d'afitin mal conservé (Moutarde locale aux odeurs royales qui a pour qualité de relever le goût des plats), (p.77)

-Des pièces de wax et de basin déclinées en jupes pagnes, en **bombas** et en boubous (Wax et basin : qualité particulière de pagne de cotonnade imprimée), (p.80)

-Les doigts empêtrés dans une montagne de pâte de maïs accompagnée du man, sauce légume férocement relevée par de **l'afitin**, le camembert local (p.91)

-**Deux to n'golos** de gari dans le décor, (Unité de mesure qui équivaut à un kilogramme. Le to n'golo sert à mesurer les céréales au marché), (p.114)

-**Trois litres de** tchakpalo (Boisson de mil sucrée), (p.148)

-Comment un homme dont la main ne se trompe jamais de chemin quand il veut avaler une boule d'akassa peut-il provoquer mort d'hommes ? (Boule de pâte de maïs, débarrassée du son.), (p.161)

-**Zémidjan ! Kèkènon !** (Autre nom par lequel on hèle les motos taxis), (p.165)

-Deux **to n'golo** de patience (p.177)

-« Berceau des Cocus » offert, en concentré ou en apéritif, le sommaire des drames ou aventures amoureuses, depuis le général d'armée jusqu'au **bana-bana** des faubourgs. (Petites gens, badauds par extension), (p.195)

-**Tapioca koko** (Bouillie de tapioca, réputée aphrodisiaque), (p.196)

-**Le bokonon** (devin et guérisseur), (p.260)

5-1-2-Les traductions littérales ou calques stylistiques

-Quelqu'un est allé **la vendre** à nos ennemis (p.23)

-**Trois lunes, trois disques de lune** avant l'événement, les élections présidentielles (p.55)

-C'était à sa naissance que sa mère, bien avant **d'éteindre ses paupières sur la vie**, lui avait enfilé ce nom (p.65)

-Alabi se leva. Des douleurs continuaient à lui **manger** les muscles du ventre (p.179)

5-1-3-Constructions sur des modèles existants dans la langue française

-Va falloir la disputer au capitaine.- ça ne fait pas tes **citrons** (p.62) (à rapprocher de : ça ne fait pas tes oignons)

-La police avait signifié aux citoyens indignés par son inertie qu'**elle avait d'autres cochons à gratter** (p.66) ; (à rapprocher de « avoir d'autres chat à fouetter »)

-Elle qui aimait **rendre piment pour piment** (p.84) ; (à rapprocher de « œil pour œil »)

-Son hôte **aurait d'autres cabris à rôtir** (p.91)

-Le 4 x 4 **manqua d'un poil** la jambe du zem (p.113) ; (à rapprocher de « ne pas bouger d'un pouce »)

-A gauche se tenait un des hommes du capitaine. Costaud, juché sur un mètre quatre-vingt-dix et **des cendres** (...et poussière), (p.138)

-...Aucune hypothèse ne pouvait **être jetée par-dessus le nombril** (p.169) →(par-dessus le marché)

-Il a fallu **prendre le taureau par les couilles** (p.178) ; (...par les cornes)

-Tarif multiplié par dix. **A prendre ou à pendre !** (p.183) ; (A prendre ou à laisser)

-Le journaliste se signa à chaud. Lui, dont les orteils avaient déserté l'intérieur des églises depuis mille neuf cent-**longtemps** (p.188)

-Elle ne savait trop pourquoi elle avait fini par succomber aux « paroles alcoolisées » de son amant, ces **amuse-oreilles** dont l'homme savait faire usage. (p.196) ; (...un amuse-gueule)

- La chambre ressemblait à s'y méprendre à un studio d'étudiant. Un « **entrer-baiser** », disent les langues malpolies. (p.197) ; (...un entrer-coucher)
- Dans de telles situations, les hommes deviennent bêtes, des broute-herbe sans cervelle qui se soumettent, **sans carotte ni akassa**, aux injonctions des femmes... (p.198)→ voir l'expression analogue : « sans tambour ni trompette »
- On avait surpris des jeunes excités en train de lapider des électeurs aux motifs qu'ils avaient exprimé, **sans morve**, leur faveur à un opposant. (p.201) → (sans crainte, sans regret, ...)

5-1-4-La création lexicale :

- Visage de « cochon **casquetté** » (p.12) ; Adjectif construit sur « casquette ».
- Quelqu'un se serait **bâtardisé** (p.22), verbe construit sur « bâtardise »
- Dis-moi si le soleil a **remobilisé** enfin le jour (p.36), verbe construit sur « mobiliser »
- Re-troubles** : nom construit sur « troubles » (p.37)
- Vodouïsant** : participe présent construit sur le nom « vodoun » (p.56)
- Gloh-kou, Gloh-bo : « Etre invulnérable, **interrassable** par la mort, **indéfaisable** par le gris-gris», (p.65) ; mots construits sur terrasser et défaire.
- Un fessier évasé et **kilogrammé** (p.100), (mot construit sur « kilogramme »)
- Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme (p.110)
- Il dut se servir de sa serviette pour éponger les jetons de sueur qui lui **virgulaient** le front (p.117)
- Une pagaille **inarrêtable** (p.119)
- Soudain, **re-silence** (p.145)
- Troupailles racolées et clientélisées depuis la capitale et les faubourgs humides de Cotonou (p.146)
- La vague de nuages qui **napperonnaient** une partie du ciel (p.148)
- Le haut-parleur du gouvernement parla de « **benladinisme** tropical » (p.162)
- Il n'eut même pas le temps d'essuyer les boutons de sueur qui lui **virgulèrent** le front (p.164)
- Son crâne, couleur yeux d'un **charcutier** rwandais (p.174)
- Son cœur se mit à **friturer** et à **vacarmer** (p.210) → sur les mots « friture » et « vacarme ».
- Mais, curieux, cette montée subite d'adrénaline : l'impression d'une terrible gelée, une espèce de lourdeur méchante qui **vertige** les sens → le verbe « vertiger », (p.217)
- Trou noir qui rompt tout, **parenthèse** tout, efface tout jusqu'à la négation de son existence, (p.241)

-Elle dut s'adosser pour contenir la rafale d'émotion qui lui **vertigeait** les sens (p.263)

5-1-5-La lexicalisation :

-**Les wédous-wédous** (bestioles dont on dit qu'elles sont agitées et chevauchées en permanence par les esprits), (p.23)

-La fin de la phrase se noya dans **un « fchchch... »** subit. Une panne. (p.169)

5-1-6-Les onomatopées

-Elle avait ouvert les jambes, écarté son pagne puis laminé le mur « **tcho !tcho !tcho !** » (p.48)

-Il semblait qu'une miette d'énergie lui était revenue...Ce qui lui fit déplier les jambes, ce qui lui fit mouvoir les bras. Mais **tchin-tchin-tchin-tchin** (Onomatopée qu'on utilise pour désigner une démarche difficile, claudicante.), (p.255)

5-2- Les particularités morphosyntaxiques

5-2-1-Les emprunts qui fonctionnent comme des adjectifs qualificatifs :

-Les prêtres **vodun** (p.65)

-Vacancier **yovo** (Blanc, de race blanche), (p.78)

-Sa veste **atchouta** (friperie ou vêtements déjà usés), (p.78)

5-2-2-Emplois spécifiques des verbes :

-Comment ça **se texture** (forme pronominale du verbe transitif direct « texturer » (p.12)

-L'impression de vouloir **tomber** leurs tétons dans la bouche entrouverte d'Alabi (p.38)

-**On tomba sur elle** muscles et lanières. **On dégringola sur elle** deux tonnes de violence (p.48. L'emploi transitif des verbes « tomber » et « dégringoler » fait ici ne s'accorde pas avec son emploi transitif indiqué par la norme.

-Son cœur aussi. Lequel lui ordonna de **tomber** ce son, ces trois syllabes (p.91)

-Elle lui tomba un « oui » amer.

-L'homme tomba **aussitôt** son pantalon (p.198)

-Tout au bout de l'aile droite, le lit du patriarche, du moins son grabat. C'est là qu'il avait dormi ses nuits. (p.250)

-Elle l'aida à se relever, **lui fit tituber** quelques pas. (p.254). Emploi intransitif ou transitif du verbe « tituber » ?

-Le capitaine faillit s'ouvrir le front contre la montagne. L'envie de hurler son désarroi, de **rager sa fatigue** du monde... (p.258)

5-2-3-Structure spécifique des phrases

- Non. Ne pas lâcher, ne surtout pas abdiquer. Se sublimer, continuer la fuite, extraire d'autres forces ailleurs pour les réinvestir aussitôt. A fond. Et totalement. (p.18)
- Lentement, elle se laissa retomber sur le dos. Un dernier geste d'abandon et de défi. Qui s'effrita dans un concert de bruit de gâchettes, de voix enroutées- enragées, de froissements d'habits. (p.19)
- Le silence. De nouveau, il occupa le temps, glissa dans l'air, encombra les gorges. Pendant une minute, puis deux, puis trois. Voie libre donc pour le patriarche. Qui trancha. (p.25)
- Il s'offrit lui-même en exemple. Il prit laalebasse, la montra à l'assistance puis la descendit sue ses lèvres. S'attendait-on à ce qu'il s'affaisse ? Il ne s'affaissa pas. Trois bonnes gorgées. Un examen éclair. Mais sans conséquence. Sans mort. (p.25)
- La surprise. Le choc. Mais aussi l'impuissance, ce sentiment qui embrouille tout, annule tout et réduit l'être jusqu'à la semelle. C'est alors qu'une voix raide s'éleva et s'abattit sur eux. Une voix comme cuite dans un foyer ardent. (p.27)
- Mais pas le vieil homme. Pas le patriarche. Lui refusa de se soumettre aux injonctions des gendarmes. La silhouette sereine, la barbe livrée aux caresses du vent, il balaya la troupe devant lui et vacilla ses pas de crabe vers les soldats positionnés aux premiers rangs. (p.27)
- Plus loin attendaient des camions, de vieux cargos aux remorques déglinguées. Sans ménagement, on y jeta les douze hommes. Qu'ils soient morts. Eclopés. Ou blessé. Il fallait une signature des éléments de Dokou Azed. Pour l'exemple. Et pour la postérité. » (p.31)
- Un chant. Une musique. Des mots. Des vers au vol chaloupé qui griffaient l'air et descendaient leur mélancolie jusque dans les oreilles des couche-tard encore désireux de conquérir la nuit. (p.35)
- Re-troubles. Les huiles de l'officier lui revinrent. Cette fois-ci à forte dose. Et à surchauffe. (p.37)
- L'officier, aussitôt, le tira par la main. Pour l'inviter à se rasseoir. Ils n'avaient pas fini de tripoter l'affaire, que diantre ! (p.42)
- Noir. Un cube de béton noyé dans l'obscurité crue et intégrale. Un carré de ciment accablé d'ombres opaques. (p.45)
- Noirs. Les murs, le vide autour de soi, le sol. Le sol froid contre lequel sa peau se colle avec les coulées de sueurs qui cascadenent, indifférentes à l'odeur pisseuse du réduit. (p.45)
- Noir, donc, l'alentour. Noir son intérieur violenté. ..La soif. Elle lui agressait la gorge. Elle asséchait les parois de son corps. (p. 49)

Annexe n° 3 : Questionnaire d'enquête

Dans le cadre d'une étude sur certaines constructions dans le roman négro-africain francophone, vous êtes prié (e) de bien vouloir répondre au présent questionnaire. Merci de votre collaboration.

I- Quelques renseignements

-Université/ ville :

-Nationalité :

-Niveau d'étude :

-Langue maternelle :

II- Questionnaire :

Connaissez-vous ces constructions ? Que signifient-elles pour vous ? Cochez d'une croix celles que vous utilisez souvent ou quelques fois ou que vous pourriez utiliser.

1- Les êtres à sept paires de côtes :

2- Egarer les pieds dans la brousse :

3- **Danhomê est à ton cou** et repose en partie sur tes épaules aussi :

4- Pourquoi **tu m'enlèves la parole de la bouche** quand je parle à quelqu'un ?

5- C'est un chant vodou qu'il met au monde comme ça :

6- Le mauvais souvenir de ces années **sortait de plus en plus de son esprit** :

7- **Certains fils de la lune** montaient au milieu du firmament :

8- Pour aimer sincèrement les enfants, il faut les avoir portés pendant **neuf lunes** dans son sein :

9- La vie est rarement en position verticale :

10-Le soleil tournait le cou :

11-Depuis **trois longs marchés**, rien ne ternissait plus l'éclat du soleil :

12-Avant la nuit, l'héritier du trône fit **boire** une demi-douzaine **de fétiches** à son nouveau serviteur :

13- Le soleil a regagné sa demeure :

14- **Deux lunes après la guerre**, Zambounou quitta le pays :

15-**La lune était sortie** :

16-Quand les étrangers sortirent enfin, **le soleil tournait déjà le cou vers sa demeure** ; dans sa précipitation de regagner sa case, **il avait**, dit la croyance populaire, **brisé la jarre d'huile** qu'il portait toujours avec lui :

17-**Quelqu'un est allé vendre** notre chef à nos ennemis :

18-**La queue de cheval** sur l'épaule, il fit claquer le pouce contre le majeur :

19-Comment un chrétien, fraîchement converti, qui avait mis son règne **sous la respiration de Dieu**, pouvait-il se fondre en combine serrée avec le diable ?

20-**La vie est rarement en position verticale** :

21- L'enfant doit marcher dans la voie de son père :

22- La queue de cheval :

23-J'ai fini mon marché dans ce monde :

24-« **Le doigt** d'eau qui fit déborder **le canari** » :

25-« Ne pas savoir à **quel vodoun** se vouer » :

26-« Avoir **un chien** dans la gorge » :

27-Elle aimait **rendre piment pour piment** :

28-Il a fallu prendre le taureau **par les couilles** :

29-La police avait signifié aux citoyens indignés par son inertie qu'**elle avait d'autres cochons à gratter** :

30-Il avait eu honte que son cœur ait pu **vertiger** aussi verticalement pour une femme :

31-Son cœur se mit à **friturer et à vacarmer** :

32-« L'Afrique noire se **cadavérise** » :

33-Les particularités de leur initiation **souhaitent** la tante et sa nièce :

35- Dis-moi si le soleil a **remobilisé** enfin le jour :

36-Quelque chose d'infiniment ténu et d'**inappréhensible** :

37-Une pagaille **inarrêtable** :

Index

A

actant, 340
 actants, 21, 176, 196, 198, 199, 201, 217
 analyse actantielle, 199, 214
 aptitude, 158, 198
 Aptitude, 397, 404

B

Bajomée, 280, 288, 289
 Bhêly-Quénum, 8, 10, 17, 25, 35, 37, 51, 52, 56, 57, 66,
 69, 70, 78, 79, 81, 82, 83, 84, 86, 87, 89, 93, 94, 95,
 96, 97, 113, 114, 115, 116, 124, 125, 130, 136, 137,
 138, 142, 148, 151, 155, 157, 186, 187, 188, 204, 214,
 219, 225, 232, 235, 236, 237, 240, 242, 259, 260, 278,
 279, 282, 284, 286, 291, 309, 312, 315, 320, 323, 333,
 334, 347, 348, 349, 350, 351, 353, 354, 355, 357, 358,
 359, 364, 366, 367, 369, 370, 371, 372, 391, 392, 394,
 395, 423, 427, 430, 431
 Bugul, 8, 11, 93, 125, 136, 141, 212, 215, 217, 259, 367

C

calques, 13, 28, 45, 46, 48, 50, 51, 53, 73, 74, 77, 83, 84,
 85, 86, 87, 94, 95, 98, 101, 108, 109, 112, 113, 116,
 117, 118, 119, 125
 calques lexicaux, 45, 46, 48, 50, 51, 53, 85, 87, 95, 108,
 112, 116, 117, 118
 calques stylistiques, 45, 46, 48, 50, 74, 77, 84, 86, 94, 95,
 98, 101, 109, 112, 119, 125, 379, 439
 Carlos, 8, 11, 69, 125, 141, 186, 259, 337, 341, 367, 369,
 406
 CARLOS, 400
 Complément de Relation, 192
 complément du verbe, 166, 190, 191, 196, 225, 229
 Couao-Zotti, 8, 10, 17, 25, 51, 52, 53, 57, 66, 69, 70, 84,
 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 112, 116, 117,
 118, 131, 139, 141, 148, 152, 153, 182, 186, 188, 189,
 200, 202, 203, 205, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214,
 219, 225, 242, 243, 248, 250, 251, 252, 254, 255, 258,
 259, 261, 278, 282, 284, 291, 292, 295, 307, 308, 309,
 313, 314, 316, 317, 319, 326, 334, 358, 359, 360, 361,
 362, 363, 364, 366, 367, 370, 372, 374, 379, 383, 385,
 389, 392, 393, 394, 405, 436, 438
 Couchoro, 7, 10, 11, 74, 93, 94, 109, 125, 137, 142, 186,
 278, 292, 295, 309, 317, 334, 367, 385, 395, 396, 405
 création, 8, 9, 13, 22, 28, 33, 36, 42, 50, 52, 53, 54, 58,
 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 69, 74, 77, 78, 84, 85, 88,
 91, 92, 93, 94, 95, 96, 98, 102, 108, 109, 115, 116,
 120, 144, 161, 164, 165, 169, 186, 187, 202, 203, 204,
 206, 209, 212, 213, 214, 218, 219, 259, 262
 création lexicale, 278, 284, 327, 336, 351, 359, 360, 391,
 419, 433, 435, 440
 Création lexicale, 60
 créativité, 22, 26, 46, 57, 60, 74, 175, 262
 Créativité langagière, 265

D

dépendance syntaxique, 17, 21, 190, 200, 240

diglossie, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 107, 108, 113,
 116, 118, 119, 123, 273, 286, 337, 365, 370, 371, 372,
 374, 386, 391
 discours, 14, 19, 21, 22, 23, 29, 39, 59, 60, 66, 91, 92, 94,
 106, 143, 147, 148, 161, 174, 185, 195, 197, 229, 236,
 253, 269, 270, 271, 274, 289, 293, 297, 320, 335, 339,
 343, 344, 365, 369, 371, 377, 381, 394, 397, 402, 403,
 412
 disjonction, 117, 179, 180, 181, 208, 250, 251, 252, 254,
 255, 257, 261
 Duras, 174, 179, 259, 280, 288, 289, 412
dynamique, 82, 120, 124, 174, 222, 269, 271, 276, 286,
 332, 336, 397
 dynamisme, 101, 103, 159, 269, 275, 277, 335, 336, 375

E

écriture, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 17, 18, 22, 23, 26, 50, 52, 53,
 69, 70, 73, 82, 83, 84, 87, 91, 94, 96, 97, 98, 106, 107,
 108, 109, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 119, 124, 125,
 129, 135, 136, 141, 144, 148, 149, 154, 159, 161, 174,
 175, 177, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 209, 218, 220,
 221, 232, 242, 254, 255, 259, 261, 262, 264, 265, 266,
 268, 270, 272, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 285, 286,
 287, 288, 290, 311, 313, 330, 331, 336, 337, 347, 348,
 354, 357, 358, 359, 360, 364, 365, 366, 367, 368, 369,
 370, 372, 374, 375, 376, 377, 383, 384, 385, 386, 387,
 391, 392, 393, 394, 395, 405, 408, 409, 411
 emprunts lexicaux, 280, 282, 359
 esthétiques, 266, 269, 270, 271, 272, 290, 314, 322, 370,
 394, 397, 406
 ethnique, 273, 337
 ethnologique, 334, 336, 340, 343, 394
 exotique, 28, 116
 expression, 12, 16, 19, 26, 31, 34, 35, 43, 49, 50, 51, 52,
 58, 61, 65, 66, 68, 72, 73, 77, 83, 88, 106, 110, 116,
 118, 121, 124, 134, 143, 147, 148, 149, 150, 151, 153,
 156, 175, 183, 200, 204, 206, 208, 210, 218, 219, 227,
 257, 258, 262
 expressivité, 9, 26, 37, 43, 60, 61, 74, 94, 126, 175, 181,
 262, 270, 272, 274, 332, 365, 372, 392

F

fausse dégradation du verbe, 236, 243
 forme, 9, 10, 13, 15, 18, 21, 22, 28, 31, 32, 34, 37, 39, 46,
 59, 66, 67, 68, 75, 81, 82, 89, 91, 113, 119, 122, 124,
 128, 129, 131, 132, 136, 148, 158, 159, 163, 165, 168,
 172, 174, 175, 176, 178, 182, 202, 204, 207, 213, 214,
 215, 220, 223, 226, 235, 237, 242, 251, 253, 254, 256,
 261, 264, 266, 271, 276, 277, 278, 279, 282, 286, 289,
 290, 292, 295, 296, 298, 300, 301, 304, 309, 311, 313,
 317, 324, 326, 327, 328, 332, 339, 341, 343, 347, 355,
 359, 361, 365, 368, 376, 394, 418, 421, 437, 441
français béninois, 46, 94, 111, 121, 125, 135, 260, 365,
 377, 384, 387, 389
français ivoirien, 260, 377
 francophone, 7, 8, 12, 15, 18, 73, 82, 102, 104, 105, 110,
 124, 142, 184, 186, 261, 269, 270, 271, 273, 279, 285,
 286, 290, 333, 366, 368, 371, 375, 382, 387, 394, 396,
 405, 408, 409, 410
 francophonie, 12, 96, 121, 124, 143, 155

Francophonie, 270, 275, 283, 285, 289, 405, 406, 407, 410

G

gallicismes, 283, 284
grammaire normative, 168, 170, 175, 176, 191, 195, 393
grammaire traditionnelle, 9, 12, 18, 22, 29, 128, 161, 163, 165, 170, 175, 177, 191, 219, 221, 222, 224, 226, 391, 393, 397, 437
grammaires descriptives, 18, 23, 126, 128, 161, 162, 171, 173, 219, 224, 253
Guillaume, 19, 20, 21, 60, 156, 175, 190, 279

H

Hazoumé, 7, 8, 10, 17, 25, 30, 32, 34, 41, 42, 47, 51, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 77, 79, 86, 87, 89, 93, 94, 95, 96, 108, 109, 110, 111, 112, 125, 130, 136, 137, 140, 142, 144, 146, 147, 148, 157, 159, 186, 188, 225, 232, 235, 259, 278, 281, 282, 288, 291, 292, 297, 303, 306, 307, 334, 336, 337, 338, 339, 340, 342, 343, 344, 347, 359, 364, 367, 371, 372, 385, 392, 394, 395, 407, 424, 432
hiérarchie, 21, 167, 191, 194, 207, 211, 236
Huannou, 72, 73, 274, 288, 334, 336, 339, 354, 372, 373, 396
hypocoristiques, 29, 36, 37, 82, 83, 95, 113, 134, 275, 320, 324, 336, 407, 417

I

identité culturelle, 275, 316, 330, 398, 406
identité littéraire, 398
insécurité linguistique, 65, 218, 281, 282, 295, 373, 407

K

Kourouma, 14, 17, 65, 73, 93, 111, 112, 113, 120, 142, 218, 260, 261, 286, 366, 368, 369, 387, 398, 408

L

langage, 9, 14, 19, 20, 30, 53, 59, 68, 81, 99, 106, 109, 116, 138, 143, 149, 183, 212, 219, 223, 257, 262, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 275, 277, 278, 279, 280, 283, 284, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 298, 308, 312, 314, 316, 318, 320, 325, 326, 331, 332, 333, 353, 357, 363, 365, 375, 384, 394, 402, 403, 404, 413, 415, 431
langue française, 7, 8, 9, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 22, 24, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 42, 50, 58, 60, 65, 66, 70, 78, 93, 94, 95, 96, 97, 103, 107, 108, 110, 111, 112, 115, 116, 119, 120, 122, 124, 125, 132, 142, 144, 149, 155, 174, 177, 179, 188, 202, 216, 218, 221, 262
Langue Française, 405
langues locales, 275, 278, 285, 286, 330, 334, 368, 373, 374, 382, 385, 386, 389, 392, 397
langues nationales, 264, 272, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 287, 290, 292, 302, 309, 330, 337, 347, 348, 349, 368, 372, 374, 376, 379, 383, 388, 392, 393, 396, 398, 409, 410, 417, 424, 432, 436, 438
Le Goffic, 192, 223, 224, 226, 233, 236, 239, 241, 245, 257

lexicalisation, 13, 22, 36, 44, 53, 54, 57, 58, 61, 62, 66, 77, 88, 89, 90, 93, 96, 238, 278, 311, 389, 404, 419, 426, 433, 441

M

métalangage, 125, 281, 287, 308
métaphore, 301, 304, 305, 306, 309
Molinié, 22, 264, 269, 272, 289, 291, 293, 298, 312, 313, 332, 335
morphosyntaxe, 264, 268
multilinguisme, 102, 273, 276, 330, 369, 376

N

néologie, 66, 67
niveau de langue, 338
norme, 9, 65, 92, 105, 114, 129, 133, 159, 161, 163, 166, 173, 175, 207, 218, 259, 260, 261, 269, 283, 284, 287, 332, 368, 373, 375, 381, 386, 389, 402, 404, 441

O

Organisation phrastique, 220

P

parasynthétique, 63
particularités lexicales, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 25, 45, 46, 49, 58, 60, 69, 70, 73, 77, 78, 82, 84, 93, 94, 96, 98, 99, 107, 108, 109, 111, 113, 115, 116, 117, 119, 120, 122, 124, 125, 128, 135, 139, 141, 142, 155, 264, 272, 280, 286, 336, 337, 359, 360, 366, 367, 368, 369, 374, 376, 377, 382, 388, 391, 393, 395, 405, 415, 424, 431, 436, 438
particularités morphosyntaxiques, 23, 25, 30, 97, 129, 152, 154, 159, 186, 261, 367, 420, 434, 437, 441
particularités syntaxiques, 278, 311, 367, 378, 380
parties du discours, 20, 21, 402
périphrases locales, 29, 39, 59, 71, 73, 82, 93, 95, 112, 113, 283, 391, 416, 434
phrase, 14, 21, 33, 48, 61, 78, 90, 106, 128, 132, 147, 149, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 171, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 185, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 198, 205, 208, 210, 211, 212, 213, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 261
Phrase adjectivale, 234, 235, 251
phrase nominale, 184, 223, 238, 242, 243, 245, 249, 250, 253
Phrase prépositionnelle, 233
phrase verbale, 179, 197, 223, 238, 243
Pliya, 8, 10, 11, 17, 84, 93, 94, 97, 125, 186, 259, 291, 292, 299, 300, 301, 310, 367, 385, 392, 395, 396, 406
plurilinguisme, 100, 124, 273, 285
poétique, 48
portée, 46, 113, 114, 116, 153, 154, 155, 178, 190, 192, 193, 194, 201, 205, 212, 221, 226, 227, 228, 230, 231, 237, 242, 248, 249, 253, 254, 256
pratiques langagières, 270, 273, 276, 277, 284, 286

prédication, 21, 140, 172, 195, 196, 197, 198, 222, 226,
227, 233, 234, 235, 236, 237, 241, 244, 247, 249, 250,
252, 253, 254, 258
prédication seconde, 226, 227, 234, 255

R

rapport syntaxique, 299, 392
rapports syntaxiques, 33, 161, 219
reconstruction, 266, 278, 284, 325, 327, 392
Reconstruction, 190
relations syntaxiques, 97, 171, 180, 181, 192, 220, 221,
393, 397
représentations langagières, 270, 271, 277, 289, 290,
291, 292, 303, 311, 325, 328, 330, 338, 392, 393, 398
reproduction, 50, 77, 109, 271, 277, 284, 290, 291, 311,
352, 371, 392, 398
réseau de relations, 21
ressources esthétiques, 397
roman béninois, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 17, 22, 23, 26, 27, 28,
29, 48, 50, 58, 59, 60, 70, 83, 87, 89, 93, 94, 96, 99,
101, 107, 108, 119, 120, 122, 124, 128, 129, 131, 136,
142, 143, 144, 153, 155, 159, 177, 179, 187, 189, 197,
206, 218, 219, 220, 261, 262
roman négro-africain francophone, 7, 17, 111, 117, 141,
218, 260, 261, 295, 333, 334, 348, 370, 387, 409, 443
romanciers béninois, 276, 279, 286, 334, 341, 358, 365,
367, 368, 370, 371, 372, 374, 375, 383, 385, 391, 398

S

signification, 267, 274, 293, 296, 298, 330, 386
structure phrastique, 21, 182, 185, 221, 223, 228, 232,
235, 236, 242, 250, 251, 255, 259, 261
stylistiques, 264, 270, 277, 278, 283, 290, 291, 292, 297,
299, 301, 310, 311, 313, 336, 337, 360, 365, 367, 371,
377, 378, 379, 380, 381, 383, 389, 391, 392, 394, 396,
411, 439
suggestif, 109, 209, 318
suggestion, 289, 290

synecdoque, 298, 300, 301
syntaxe, 10, 14, 15, 19, 20, 92, 97, 126, 131, 160, 161,
164, 166, 170, 174, 187, 188, 190, 191, 193, 196, 197,
217, 220, 221, 253, 289, 331, 354, 368, 389, 397, 401,
402, 403

T

Tesnière, 19, 21, 190, 196, 197, 198, 221, 222
théorie, 264, 275, 366, 402, 407, 408
Tidjani-Serpos, 8, 69, 93, 97, 125, 140, 259, 291, 302,
310, 319, 367, 392
tournures idiomatiques, 29, 34, 36, 59, 82, 93, 95, 109
traduction, 9, 27, 31, 32, 35, 36, 41, 42, 44, 55, 56, 75,
78, 80, 82, 93, 94, 108, 109, 114, 117, 124, 171, 172,
176, 201, 204, 262, 265, 272, 290, 300, 301, 303, 304,
306, 307, 308, 309, 310, 320, 343, 350, 366, 367, 384,
392, 393, 398, 402, 408, 411, 425, 431, 433

V

valence verbale, 164, 169, 198, 204, 205, 209, 219, 261,
393
Van Raemdonck, 14, 18, 20, 21, 54, 99, 168, 173, 190,
191, 193, 195, 224, 397

W

Wilmet, 19, 21, 23, 30, 156, 158, 190, 197, 224, 251, 403

X

xénismes, 9, 26, 28, 29, 30, 33, 34, 36, 43, 57, 70, 71, 72,
73, 78, 79, 81, 82, 86, 93, 94, 96, 98, 101, 105, 106,
107, 113, 114, 119, 125, 131, 132, 133, 135, 136, 138,
139, 142, 144, 145, 148, 149, 151, 152, 159, 186, 279,
311, 336, 337, 343, 348, 350, 359, 368, 377, 378, 379,
380, 381, 388, 391, 392, 409, 428

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION GENERALE.....	5
<i>La problématique de l'étude</i>	<i>7</i>
<i>Le corpus des œuvres à étudier</i>	<i>10</i>
<i>Le cadre conceptuel de la recherche</i>	<i>10</i>
<i>Le tour des débats sur l'étude des particularités lexicales et syntaxiques du français</i>	<i>14</i>
<i>Les bases théoriques et méthodologiques de l'étude</i>	<i>17</i>
<i>Le travail théorique de connaissance en grammaire et stylistique aujourd'hui</i>	<i>22</i>
<i>Le plan de la thèse</i>	<i>22</i>
PREMIERE PARTIE :PARTICULARITES LEXICALES : FORMES ET FONCTIONNEMENT	23
CHAPITRE PREMIER : EMPRUNTS LEXICAUX ET STRUCTURAUX.....	25
I- Les emprunts et les xénismes lexicaux	28
1- Les substantifs.....	28
2- Les noms et adjectifs ethniques ou dérivés	31
4- Les mots hypocoristiques.....	35
4-1- Les termes traduisant les relations familiales	36
4-1-1- Terme utilisé en fɔngbé pour désigner l'oncle maternel.....	36
4-1-2-Mot utilisé pour désigner un frère aîné.....	36
4-1-3- Mot employé pour désigner l'oncle paternel ou le jeune frère du mari	37
4-2- Les termes affectifs appliqués à la femme (épouse et/ou mère) ou à la jeune fille	37
4-2-1- Un mot simple employé pour désigner une épouse, membre de la famille par alliance	37
4-2-2- Un mot complexe utilisé pour nommer la sœur aînée	37
4-2-3- Une façon de désigner la mère biologique à travers ce mot complexe	37
4-2-4- Une autre façon de désigner la femme	38
4-2-5- Un terme complexe appliqué à la jeune fille	38
5- Les périphrases locales.....	38
II- LES EMPRUNTS STRUCTURAUX	42
1-Le calque : définition	43
2- Le calque des langues nationales en français béninois ou calques stylistiques	45
3- Les calques lexicaux	47
3-1-La présentation des calques lexicaux.....	47
3-1-1-Les constructions nominales concernent :	47
3-1-2- Les constructions verbales intéressent les structures suivantes	48
3-1-3-Les groupes prépositionnels concernent.....	48
3-2- Le calque lexical : un procédé de renouvellement des formes.....	49
4- La lexicalisation : définition et application	52
4-1- Les termes lexicalisés	53
4-1-1- Les onomatopées	53
4-1-2- La reprise phonique d'une séquence en français	54
4-1-3- Les termes issus du figement lexical de segments empruntés aux langues béninoises	54
4-2- La lexicalisation : mode de fonctionnement	56

CHAPITRE DEUXIEME : CRÉATION LEXICALE	59
1- Présentation.....	60
2- Domaines d’ancrage de la création lexicale	61
2-1- Les verbes	61
2-1-1- Les créations par suffixation	61
2-1-2- Les créations par suffixation et préfixation	62
2-2- Les adjectifs qualificatifs	63
2-3- Les adverbes	63
2-4- Les substantifs	63
2-4-1- Les formations par suffixation.....	63
2-4-2- La création par composition	64
3- Les valeurs de la création lexicale	65
3-1- La catégorie des verbes.....	65
3-1-1- Les néologismes de forme	65
3-1-2- Les néologismes de sens.....	66
3-2- Les autres catégories morphosyntaxiques.....	67
CHAPITRE TROISIEME : OCCURRENCE DES PARTICULARITÉS LEXICALES CHEZ LES TROIS ROMANCIERS	69
I- Les particularités lexicales chez Paul Hazoumé	69
1-Les emprunts et les xénismes lexicaux.....	70
2- Un intérêt marqué pour le calque stylistique.....	73
3- La lexicalisation	76
II- Les particularités lexicales chez Olympe Bhêly-Quénum	77
1-Les emprunts et les xénismes lexicaux	77
1-1- Les habitudes alimentaires.....	78
1-2- Les instruments de musique.....	78
1-3- La vie culturelle et religieuse traditionnelle.....	78
1-4- Les exclamations, les termes de raillerie et de malédiction	79
1-5- Les instruments de distraction, les jeux et la vie sociale.....	79
1-6- Des mots et expressions en français désignant des réalités africaines	80
2- Le calque du fɔngbe en français	82
3- La création lexicale	83
III- Les particularités lexicales chez Florent Couao-Zotti	83
1- Les emprunts aux langues nationales	84
1-1- Les divinités africaines	84
1-2- Certaines catégories animales	84
1-3- Les habitudes alimentaires	84
1-4- Certaines catégories sociales	85
1-5- Certaines habitudes vestimentaires	85
2- Les calques des langues nationales en français	85
3- Les calques lexicaux	86
3-1- Les constructions nominales	86
3-2- Les constructions verbales	86
3-3- Les constructions prépositionnelles	87
4- La lexicalisation dans le roman béninois	88
5- La création lexicale	90

CHAPITRE QUATRIEME : DIGLOSSIE : ENJEUX IDÉOLOGIQUES 98

I-Le cadre linguistique	100
1- Le paysage linguistique au Bénin	100
2- La situation diglossique du romancier béninois	101
II- La diglossie : enjeux idéologiques.....	106
1- La diglossie chez Paul Hazoumé.....	107
2- La diglossie dans <i>Un piège sans fin</i> et <i>Les Appels du Vodou</i>	112
3- La diglossie chez Florent Couao-Zotti	115
III- Les particularités lexicales : témoins de la cohabitation entre langues béninoises et langue française	118
1- Les particularités lexicales et les langues béninoises	118
2- Les langues béninoises et le français de référence	118
3- Approche sociolinguistique de l'enrichissement lexical du français dans le roman béninois	121

DEUXIEME PARTIE : ELEMENTS DE PARTICULARITES MORPHOSYNTAXIQUES ...126**CHAPITRE CINQUIEME : QUESTIONS DE MORPHOSYNTAXE DANS LES ŒUVRES .128**

I- L'analyse morphosyntaxique	128
1- L'accord des emprunts	128
1-1-L'accord en genre	129
1-1-1-Dans l'œuvre de Paul Hazoumé	129
1-1-2- Dans l'œuvre de Bhély-Quénum.....	129
1-1-3- Dans l'œuvre de Florent Couao-Zotti.....	130
1-2- L'accord selon le nombre	135
1-2-1-Dans <i>Dogucimi</i>	135
1-2-2- L'accord selon le nombre dans <i>Un piège sans fin</i> et <i>Les Appels du Vodou</i>	137
1-2-3- Chez Florent Couao-Zotti.....	138
2- La valeur des guillemets et des italiques.....	142
2-1- Les guillemets.....	142
2-1-1- Les substantifs soulignés	143
2-1-2 -Les adjectifs ethniques soulignés	144
2-1-3- Les noms périphrastiques	145
2-1-4- Les onomatopées et les unités lexicalisées	145
2-2- La valeur de l'italique	147
2-2-1- Les mots en italique dans <i>Les Appels du Vodou</i>	148
2-2-2- Les particularités sans guillemets ni italiques dans <i>Les Appels du Vodou</i>	151
2-2-3- Les mots en italique dans <i>Notre pain de chaque nuit</i>	151
2-2-4- La pratique de l'italique dans <i>Le Cantique des cannibales</i>	152
3-La description morphosyntaxique des mots ethniques	154
4- La relation syntaxique de l'emprunt dans un syntagme	157
II- Diglossie et application des règles du français : influence limitée sur la pratique des règles	158
CHAPITRE SIXIEME : PROBLÈMES SPÉCIFIQUES DE SYNTAXE	160
I- Un emploi spécifique des verbes	160
1- Les emplois sans préposition	160
1-1- L'emploi transitif des verbes intransitifs	161

1-2- Les verbes issus de la création lexicale.....	163
1-3- L'emploi intransitif du verbe transitif.....	164
2- Les emplois avec préposition.....	165
3- La construction pronominale.....	166
3-1- Les verbes transitif et intransitif employés dans une construction pronominale.....	166
3-2- Les verbes d'emploi pronominal issus de la création lexicale.....	168
II- La syntaxe des compléments du verbe	169
1- Une approche critique des compléments du verbe en grammaire traditionnelle.....	169
2- L'insertion de l'objet direct ou indirect.....	175
3- La suppression de l'objet.....	175
III- La structure des phrases	176
1- Une approche systématique de la notion de phrase.....	176
2- Les structures des phrases.....	178
2-1- La phrase segmentée ou disloquée.....	178
2-1-1- Les modes de la segmentation.....	178
2-1-2- La valeur de la ponctuation.....	180
2-2- La phrase verbale.....	183
2-3- La phrase non verbale : la phrase nominale.....	183
IV- Les proportions d'emploi des particularités syntaxiques	185
1- Les particularités syntaxiques chez Bhêly-Quénum.....	186
1-1- Les constructions verbales.....	186
1-2- La phrase segmentée.....	187
2- Les particularités syntaxiques chez Florent Couao-Zotti.....	187
2-1- La complémentation verbale.....	187
2-2- La spécificité des structures phrastiques.....	188
CHAPITRE SEPTIEME : RECONSTRUCTION DE LA VALENCE DES VERBES	189
I- Approche syntaxique des notions de valence et d'actant.....	196
1- La valence.....	196
2- Les actants.....	197
II- Description du fonctionnement des verbes.....	198
1- L'analyse actantielle.....	198
1-1- Les verbes construits avec un CV.....	198
1-1-1- Le verbe <i>tomber</i>	198
1-1-2- Le verbe <i>mourir</i>	200
1-1-3- Le verbe <i>vaciller</i>	200
1-1-4- Le verbe <i>se revivre</i>	201
1-1-5- Le verbe <i>vertiger</i>	202
1-1-6- Le verbe <i>soucher</i>	203
1-1-7- Le verbe <i>se cadavériser</i>	203
1-2- Les verbes construits avec un CV et un CR.....	204
1-2-1- Le verbe <i>tomber sur</i>	204
1-2-2- Le verbe <i>dégringoler sur</i>	205
1-2-3- Le verbe <i>se renégocier</i>	206
1-2-4- Le verbe <i>tituber</i>	207
1-3- Les verbes construits avec un CR non prévisible dès la valence du verbe.....	209
1-4- Les verbes construits avec un CR.....	211
1-4-1- Le verbe <i>dormir</i>	211
1-4-2- Les verbes <i>vertiger</i> et <i>navetter</i>	212
1-5- Le verbe construit sans CV et sans CR.....	212
1-5-1- Le verbe <i>s'anuiter</i>	213

1-5-2-Le verbe se texturer	213
2- Les compléments morphologiquement ou sémantiquement proches du verbe	214
2-1- Les constructions avec un CV	215
2-2- Les constructions avec un CR.....	216
III- Systématisation de la complémentation verbale	217
CHAPITRE HUITIEME : ORGANISATION PHRASTIQUE	219
I- Approche de définition de la phrase	219
1- Une définition fonctionnelle de la phrase	219
2- Les constituants de la phrase.....	223
II- Analyse des constituants des phrases chez les trois romanciers.....	224
1- <i>Doguicimi</i> de Paul Hazoumé.....	224
1-1- L'ordre prédicat-sujet en hypotaxe	224
1-2- L'ordre sujet-prédicat en parataxe	227
2- <i>Un piège sans fin</i> et <i>Les Appels du Vodou</i> de Bhêly-Quénum	231
2-1- L'ordre sujet- prédicat avec un prédicat verbal ou adjectival	231
2-2- Quelques particularités dans la structure phrastique chez Bhêly-Quénum : la dégradation du verbe.....	235
2-2-1- La fausse dégradation du verbe	235
2-2-2- La phrase nominale prédicative.....	237
3- La structure de la phrase chez Couao-Zotti.....	242
3-1-La fausse dégradation du verbe	242
3-2-La phrase nominale prédicative	244
3-3-La disjonction énumérative.....	249
3-4-La disjonction expansive	250
3-4-1- La disjonction syntaxique sur le syntagme verbal ou sur la sous-phrase.....	250
3-4-2- La disjonction syntaxique sur le syntagme adjectival	251
3-4-3- La disjonction syntaxique sur la relative	254
3-4-4- La disjonction syntaxique sur le SP ou le circonstant	254
3-4-5- La disjonction syntaxique de la phrase infinitive	256
TROISIEME PARTIE : APPROCHE STYLISTIQUE DE L'ECRITURE.....	262
CHAPITRE NEUVIEME : CRÉATIVITÉ LANGAGIÈRE.....	264
I- La créativité langagière au service de l'expressivité.....	269
1- La créativité langagière : définition et procédés	270
2-Un contexte multilingue et multiculturel	271
2-1- Les pratiques langagières dans le milieu socioculturel béninois.....	272
2-1-1-Le plurilinguisme et la diversité des cultures	272
2-1-2-Le mélange des formes	273
2-1-3-La créativité langagière et la vivacité des langues locales.....	274
2-2- Les mécanismes de mise en œuvre des niveaux de langage	276
II- Réinvention de la langue d'écriture ou de l'écriture de la langue	278
1- La référence au français institutionnel	278
2- Apport sémique des langues nationales en français	279
2-1- Les emprunts lexicaux	279
2-2- Les calques lexicaux	282
2-3- La reconstruction de la valence des verbes.....	283

CHAPITRE DIXIEME : REPRÉSENTATIONS LANGAGIÈRES.....287

I- Définition de la représentation langagière.....	288
1- Définition.....	288
2- Les domaines d'ancrage des représentations langagières.....	290
II- La structure interne des représentations langagières.....	291
1- Les calques stylistiques.....	291
1-1- Le paradigme de période.....	291
1-2- Le paradigme de mesure.....	296
1-3- Le paradigme du corps.....	297
1-4- Le paradigme de l'imaginaire populaire.....	303
1-5- Des structures euphémiques.....	309
2- Les catégories lexicales.....	310
2-1- La création par reproduction mimétique.....	310
2-2- L'hypocorisme lexical.....	319
3- Les constructions syntaxiques spécifiques.....	324
3-1- Les constructions verbales incluant un CV.....	324
3-2- Les constructions verbales incluant un CV et un CR.....	326
3-3- Une construction verbale incluant un CR non prévisible dès la valence du verbe.....	327
3-4- Les constructions verbales incluant un CR.....	327
3-5- Les constructions verbales sans CV et sans CR.....	328

CHAPITRE ONZIEME : CONSTRUCTION DU STYLE.....330

I- Paul Hazoumé et la langue d'écriture.....	335
1- Un lexique ethnologique fringant.....	335
2- La structure phrastique.....	337
3- Les outils linguistiques de retardement.....	341
4- La forme du discours direct.....	342
5- La valeur syntaxique de certains emplois verbaux.....	343
II- Le rapport d'Olympe Bhêly-Quénou à la langue d'écriture.....	346
1- Le lexique.....	347
2- La composition de la phrase.....	353
3- Un emploi variable des temps verbaux.....	357
III- La langue de Couao-Zotti.....	357
1- Le lexique.....	358
2- L'esthétique de la phrase chez Couao-Zotti.....	359

CHAPITRE DOUZIEME : PARTICULARITÉS ET ÉCRITURE.....364

I- Les particularités et l'esthétique de la variation.....	364
1- Théories lexicale et morphosyntaxique des particularités.....	364
2- Les enjeux esthétiques de la diglossie.....	369
3- Les romanciers béninois et « l'indégénération » du français.....	371
II- Le français béninois : identité d'une langue d'écriture.....	376
1- Présentation et analyse des résultats d'enquête.....	376
2- Le rôle des écrivains dans la construction du français national.....	383
3- La nécessaire composante de la pratique orale de la langue.....	386
4- Description du français littéraire béninois.....	387

4-1-Les aspects phonétique et phonologique.....	387
4-2- L'aspect morphologique	388
4-3- L'aspect lexical.....	388
4-4-L'aspect syntaxique	388
CONCLUSION GENERALE	389
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.....	398
I- LES ŒUVRES DU CORPUS D'ETUDE.....	399
1-Les romans béninois étudiés	399
2-Les romans béninois cités	399
3-Les romans négro-africains cités.....	399
II-OUVRAGES ET ARTICLES SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE	400
1- Ouvrages sur l'histoire de la grammaire française.....	400
2-Ouvrages sur le bon usage : son illustration et son historique	400
3-Grammaires descriptives, grammaire structurale: ouvrages et articles sur la syntaxe française	400
4- Ouvrages et articles sur l'étude spécifique de quelques parties du discours	403
5-Travaux sur l'aspect lexical de la langue française.....	404
III-OUVRAGES ET ARTICLES SUR L'ÉCRITURE DU ROMAN FRANCOPHONE.....	404
1- Ouvrages et études sur le roman béninois ou la littérature béninoise.....	404
2-Ouvrages et articles sur le contact du français avec les langues béninoises et les questions d'emprunt	405
3-Ouvrages et articles sur la question de l'appropriation du français.....	406
4- Ouvrages et articles sur le contact du français avec les langues africaines, la question du renouvellement de l'écriture dans le roman négro-africain francophone et la francophonie	409
5-Thèse sur le rapport des romanciers nigériens à l'anglais	410
IV- OUVRAGES DE STYLISTIQUE FRANÇAISE	410
V- OUVRAGES SUR L'ENONCIATION.....	410
VI- OUVRAGES DE MÉTHODOLOGIE ET D'ANALYSE LITTÉRAIRE.....	411
1-Ouvrages de méthodologie.....	411
2- Ouvrages d'analyse littéraire.....	412
VI- LES REVUES CONSULTÉES	412
VII- LES DICTIONNAIRES	412
ANNEXES	413
Annexe n° 1 : Taxinomie des particularités lexicales et morphosyntaxiques chez les trois romanciers	414
Annexe n° 2 :	423
1-Taxinomie des particularités dans <i>Doguiçimi</i> de Paul Hazoumé	423
2-Taxinomie des particularités dans <i>Un piège sans fin</i> d'Olympe Bhêly-Quénum.....	426
3-Taxinomie des particularités dans <i>Les Appels du Vodou</i> de Bhêly-Quénum	430
4-Taxinomie des particularités dans <i>Notre pain de chaque nuit</i> de Florent Couao-Zotti.....	435

5- Taxinomie des particularités dans <i>Le Cantique des cannibales</i> de Florent Couao-Zotti	437
Annexe n° 3 : Questionnaire d'enquête	442
INDEX.....	445
TABLE DES MATIÈRES.....	449